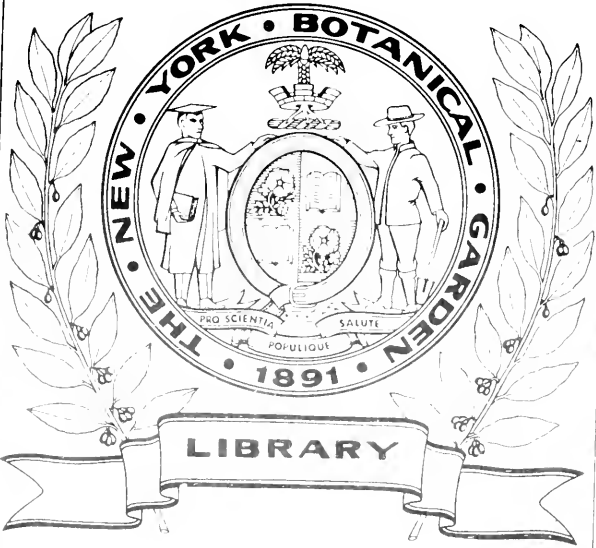


†QK45
.R5
1833



NOUVEAUX ÉLÉMENTS

DE BOTANIQUE.

SE TROUVE AUSSI CHEZ LES LIBRAIRES CI-APRÈS :

A Bayonne, BONZOM.

Bordeaux, LAVALLE.

Brest, LEFOURNIER ET DEPÉRIERS.

Le Mans, BELON, PESCHF.

Lyon, { MAIRE.
{ BABEUF.

Marseille, CAMOIN, CHAIN.

Montpellier, { SEVALLÉ.
{ CASTEL.

Nantes, FOREST.

Rouen, LEGLAND.

Strasbourg, { FEVRIER.
{ LEYBAULT.
{ LAGIER,

Toulon, BELLUE.

Toulouse, SENAC, VIEUSSEUX, DAGALIER.

73

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE

ET DE

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE;

CINQUIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

DES CARACTÈRES DES FAMILLES NATURELLES

DU RÈGNE VÉGÉTAL;

PAR **ACHILLE RICHARD, D. M. P.,**

Professeur de Botanique à la Faculté de Médecine de Paris,
Membre de l'Académie royale de Médecine,
de la Société philomatique, de la Société de Chimie médicale,
de la Société d'Histoire naturelle de Paris, etc.

ORNÉE DE 166 PLANCHES INTERCALÉES DANS LE TEXTE

GRAVÉES SUR BOIS PAR ANDREW BEST ET LELOIR.

PARIS.

BÉCHET JEUNE,

LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N° 4.

AUX DÉPÔTS DE LA LIBRAIRIE MÉDICALE :

A BRUXELLES, CHEZ TIRCHER. — A GAND, DUJARDIN.

A LIÈGE, DESGR. — A MONS, LEROUX.

M DCCC XXXIII.

+QK45

.R5

1833

A M. LE BARON

Benjamin Delessert,

ASSOCIÉ LIBRE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

ET DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS, ETC.

HOMMAGE

DU PROFOND RESPECT ET DE LA RECONNAISSANCE DE L'AUTEUR

Achille Richard.

32583



AVERTISSEMENT

SUR LA CINQUIÈME ÉDITION.

LE succès qu'ont obtenu nos *Elémens de Botanique*, loin de nous aveugler sur les imperfections de ce livre, a toujours été pour nous un motif puissant de chercher à l'améliorer, autant qu'il nous a été possible, à chacune des éditions que nous avons publiées. Cette cinquième offrira, j'en suis convaincu, à celui qui la comparerait aux précédentes, la preuve de ce que nous avançons ici. Non-seulement un assez grand nombre de chapitres nouveaux ont été ajoutés, mais plusieurs de ceux qui existaient déjà ont été entièrement refaits. Cependant nous nous sommes bien gardé de changer en rien la marche simple, qui a fait en grande partie le succès que notre livre a obtenu, non-seulement en France, mais en Allemagne, en Angleterre et en Hollande, où plusieurs traductions en ont été publiées. C'est aux commençans que nous destinons ce livre, et non aux savans. Tout en le tenant rigoureusement au courant des connaissances les plus récentes, nous avons cru cependant devoir en élaguer celles dont l'expérience n'avait pas constaté l'exactitude et l'utilité.

Parmi les changemens faits à cette nouvelle édition, nous signalerons l'introduction

de figures gravées en bois et intercalées dans le texte : méthode dont les Anglais tirent chaque jour un si utile parti. D'habiles artistes, MM. Andrew Best et Leloir, ont été chargés de ces gravures, dont plusieurs offrent la pureté et le fini de la gravure en taille-douce. Ainsi distribuées, ces figures ont cet immense avantage de présenter en quelque sorte matériellement l'objet à mesure qu'on en lit la description.

Le nombre des familles dont nous présentons ici le tableau s'élève à cent soixante-deux. Il eût été encore plus considérable, si nous eussions eu le dessein d'y faire entrer toutes les familles qui ont été successivement proposées ou établies depuis la publication du *Genera plantarum* de M. de Jussieu. Mais non-seulement nous avons réuni à d'autres familles déjà existantes un assez grand nombre de celles qui ont été nouvellement proposées, mais nous avons aussi pensé que, dans un ouvrage élémentaire, nous pouvions, sans inconvénient, omettre quelques familles encore trop imparfaitement connues, soit dans leurs caractères généraux, soit dans les genres qui doivent les composer, soit enfin dans la place qu'elles doivent occuper dans la série des ordres naturels. Nous nous hâtons de faire cette remarque, afin que l'on ne nous accuse pas de n'avoir pas parlé dans cet ouvrage de plusieurs familles récemment établies.

Nous devons aussi dire un mot sur la réunion que nous avons cru devoir faire quelque-

fois de plusieurs familles en une seule. Dans l'état actuel de la science, nous pensons qu'il y a peut-être plus de réductions à faire dans le nombre des genres et des familles, qu'il n'y a lieu à multiplier ce nombre. Un coup d'œil rapide jeté en passant sur les phases de la botanique, depuis l'établissement de la méthode des familles naturelles, démontrera suffisamment cette vérité. Dans les premières années qui suivirent la publication du *Genera plantarum* de M. de Jussieu, cet ouvrage, qui de nos jours est encore un des plus beaux monumens élevés à la gloire de la botanique, en même temps qu'il est, pour celui qui sait le méditer, une source de connaissances aussi profondes que positives, fut la règle invariable qui servit à caractériser et les genres et les familles résultant du rapprochement de ceux-ci. Mais les progrès que fit faire à la science l'étude plus approfondie de la structure de la graine et du fruit, les avantages qu'elle présenta pour la coordination des genres et des familles, amenèrent de notables changemens dans l'étude de la botanique. On sentit la nécessité de pénétrer encore plus profondément dans l'organisation des diverses parties de la fleur, et en particulier de l'ovaire, de la graine et du fruit, qui avaient été reconnus comme fournissant les caractères les plus importans pour y puiser les affinités naturelles des végétaux. On soumit donc à une nouvelle investigation les genres réunis dans chacun des cent ordres naturels présen-

tés dans le *Genera plantarum*; et de cette analyse plus précise, dirigée surtout vers les organes les plus essentiels, résulta nécessairement la découverte d'un grand nombre de caractères, d'analogies ou de différences, qui avaient été jusqu'alors inaperçus. Cette nouvelle marche imprimée à l'étude des végétaux amena la nécessité d'introduire des modifications et dans la circonscription des genres, dont le nombre fut bientôt plus que doublé, et dans celle des familles elles-mêmes. Mais dans cette première période de l'ère nouvelle de la science, il était naturel que les observateurs, découvrant chaque jour une foule de modifications nouvelles qui avaient échappé à leurs devanciers, fussent plus frappés des différences qu'ils observaient entre les genres et les familles, que des rapports nouveaux que l'analyse leur dévoilait. En effet, à cette époque, les genres, ou les espèces analysées à fond d'après les principes de la nouvelle école, étaient encore trop peu nombreux, trop isolés, pour ne pas présenter en quelque sorte de grandes dissemblances; et, comme il n'arrive que trop souvent dans l'étude des sciences, on généralisa trop tôt des faits qui n'étaient encore qu'isolés et spéciaux. De là ce grand nombre de genres et de familles nouvelles qui furent successivement établis, nombre qui fut bientôt double de celui du *Genera plantarum*.

Mais l'impulsion était donnée, la bonne route était ouverte. L'investigation analy-

tique portée successivement sur un nombre toujours croissant de végétaux, les découvertes des voyageurs, qui apportent chaque jour de nouveaux types d'organisation, nous paraissent devoir combler successivement un grand nombre des intervalles qui séparent les groupes jusqu'à présent établis. Dans la première période, chaque analyse nouvelle amenait la connaissance d'une modification nouvelle de l'organisation végétale, et, devenait, en quelque sorte, un type isolé. Aujourd'hui que les observations se sont considérablement multipliées, des faits analogues sont venus se grouper autour des premiers, et par les modifications variées que chacun d'eux présente, des nuances insensiblement graduées les ont en quelque sorte liés les uns aux autres, et ont formé cette chaîne, si rarement interrompue, que tous les bons observateurs ont reconnue exister entre toutes les productions de la nature. Dans ce nouvel état de choses, on voit tous les jours disparaître les caractères tranchés qu'on avait crus d'abord exister, soit entre les espèces qui composent les genres, soit entre les genres réunis en famille. Il en résulte nécessairement que comme les différences disparaissent, on doit anéantir les coupes ou divisions qui avaient été fondées sur elles. Aussi, nous le répétons, les progrès toujours croissans de la botanique nous paraissent devoir présenter pour résultat de diminuer beaucoup et le nombre des genres actuellement établis, et celui des grou-

pes ou familles que l'on a formées par leur rapprochement. Mais ce travail est long et demande encore de nouvelles observations. Si nous nous sommes quelquefois permis de ne pas admettre les idées des autres, nous ne l'avons fait qu'avec une sage réserve, surtout avec bonne foi, et non dans cet esprit étroit et mesquin de substituer nos propres idées à celles de nos devanciers.

Nous avons suivi dans l'arrangement, ou coordination générale des familles, la série présentée par M. de Jussieu, à laquelle nous avons fait à peine quelques changemens; peu importe d'ailleurs la méthode que l'on suive, pourvu qu'on respecte, autant que possible, les affinités naturelles et évidentes qui existent entre les différentes familles. Car il paraît démontré aujourd'hui, pour tous les bons esprits, qu'il est impossible qu'une série linéaire ne rompe pas fréquemment les rapports naturels; et si l'on adopte comme servant de base aux divisions que l'on y établit, soit l'insertion, ainsi que l'avait fait M. de Jussieu, soit l'adhérence ou la non-adhérence de l'ovaire, comme je l'ai essayé dans ma *BOTANIQUE MÉDICALE*, des exceptions nombreuses viennent à chaque instant contrarier la méthode.

Quant à la rédaction des familles elles-mêmes, nous avons en général préféré le nom qui, le premier, a été imposé, ne croyant pas qu'un simple changement dans la désinence de ce nom dût faire attribuer à un autre l'honneur de l'établissement de la famille. Nous

avons cité à la suite de ce nom, soit les synonymes de la famille, soit le nom de celles que nous avons cru devoir y être réunies. Tous nos caractères, si l'on en excepte un très-petit nombre dont les matériaux nous ont manqué, ont été faits d'après nature; et assez souvent une analyse soignée des genres de chaque famille nous a amené à modifier les caractères qui en avaient été donnés jusqu'alors. Nous n'avons pas cru devoir, dans un ouvrage élémentaire, donner trop d'extension à ces caractères; mais néanmoins nous n'avons rien omis de ce qui pouvait servir à bien distinguer les diverses familles; et comme le fruit et la graine fournissent généralement les caractères les plus importants, leur description fait toujours partie du caractère général que nous traçons de chaque famille.

A la suite des caractères généraux, nous avons joint quelques observations, soit sur les affinités et les différences de chaque famille avec celles qui l'avoisinent, soit sur les divisions ou tribus qui y ont été établies, soit enfin sur les familles qui doivent y être réunies; nous avons également soin d'indiquer les genres principaux qui les composent.

Afin que les personnes qui commencent l'étude de la botanique puissent ne s'occuper que des familles les plus distinctes, et surtout de celles dont ils peuvent trouver facilement des exemples dans la nature, nous avons marqué d'une astérisque (*) toutes les

familles qui renferment des genres qui font partie de la Flore française.

Quant aux personnes qui, se destinant à l'art de guérir, cherchent dans l'étude de la botanique la connaissance des caractères et des propriétés médicales de tous les végétaux employés en médecine, ou de tous les médicamens empruntés au règne végétal, elles trouveront dans nos *ÉLÉMENTS D'HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE* tout ce que l'histoire naturelle offre d'important à faire connaître pour le médecin.

En terminant cet Avertissement, nous renouvelons ici l'expression de notre reconnaissance pour ceux de MM. les professeurs qui nous font l'honneur de recommander à leurs élèves la lecture de notre livre, et plus particulièrement à MM. Desfontaines, professeur au jardin du Roi; Guiart, professeur à l'École de pharmacie; Delile, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier; Nestler professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, etc.

Paris, 1^{er} Mars 1833.

PRÉFACE

DE

LA PREMIÈRE ÉDITION.

L'OUVRAGE que nous publions aujourd'hui, sous le titre de **NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE appliquée à la médecine** (1), était vivement désiré par les personnes qui se livrent à l'étude de la Botanique, et surtout par les nombreux élèves qui suivent les cours de la Faculté de médecine de Paris. Depuis long-temps un grand nombre d'entre eux s'étaient adressés à mon père, pour l'engager à rédiger et à publier les leçons élémentaires de Botanique que, depuis vingt-cinq ans, il faisait à la Faculté de médecine de Paris. Mais d'autres occupations, et surtout la direction qu'il avait imprimée à ses travaux, dont le but principal était le perfectionnement de la partie philosophique de la science, l'avaient constamment détourné de l'exécution de ce projet. C'est donc d'après ses conseils, et en quelque sorte sous sa direction, que j'ai entrepris le travail que je livre aujourd'hui au public. Je ne me suis point dissimulé ses nombreuses dif-

¹ Tel était le titre de la première édition : nous avons cru devoir le modifier pour les suivantes, à cause des changemens et des additions considérables que nous y avons faits.

ficultés : la composition d'un livre élémentaire est loin d'être facile. Cependant je ne suis pas très-éloigné de croire que, pour présenter les élémens d'une science avec simplicité, précision et clarté, il ne faut point encore avoir eu le temps d'oublier quels sont les obstacles que l'on a rencontrés soi-même, afin de les aplanir devant ceux que l'on dirige dans la même carrière.

Attaché depuis plusieurs années, en qualité de démonstrateur de Botanique, auprès de la Faculté de médecine de Paris, je me suis principalement occupé des moyens les plus convenables pour simplifier les élémens de cette science. C'est surtout en rédigeant cet ouvrage, que j'ai voulu élaguer de la Botanique les inutiles et vagues hypothèses, les détails fastidieux dont on l'a souvent et inutilement surchargée. Destinant principalement ce livre à l'instruction des jeunes gens qui s'adonnent à l'étude de l'art de guérir, sachant le nombre et l'importance des connaissances qu'ils doivent acquérir, connaissances au nombre desquelles la Botanique occupe un rang distingué, je me suis efforcé de ne leur présenter que les notions en quelque sorte indispensables de cette branche de leurs études. Je n'ai voulu leur offrir de la Botanique que les principes les plus généraux et le mieux établis, que ceux enfin à l'aide desquels ils puissent facilement arriver à la connaissance exacte des plantes officinales,

Car quel est le but du médecin en se livrant à l'étude de la Botanique? Il ne veut point embrasser l'immense étendue de cette science : il cherche simplement à connaître ses principes fondamentaux, et à savoir par quels moyens il peut parvenir à distinguer les différens végétaux utiles à l'homme, pour combattre ses maladies ou satisfaire ses besoins.

En effet, la Botanique est une source intarissable de remèdes efficaces pour le médecin qui sait y puiser. Est-il une autre classe de corps naturels qui lui offre autant de médicamens utiles que celle des végétaux? Or, quel est le médecin instruit, jaloux d'exercer son art avec la noblesse et la supériorité qui l'élèvent au-dessus de tous les autres, quel est le médecin, dis-je, qui peut, sans quelque honte, prescrire chaque jour à ses malades des plantes qu'il connaît à peine de nom, qu'il n'a jamais vues fraîches, et qu'il ne saurait distinguer de celles même avec lesquelles elles n'ont aucun rapport, parce qu'il n'en a point étudié les caractères? C'est le chirurgien qui, pratiquant une opération, ignore les organes que son instrument divise. Le médecin, dans ce cas, se montre non-seulement au-dessous de l'opinion avantageuse qu'on a pu concevoir de lui, mais, par son inexpérience condamnable, il se met dans le cas d'approuver les erreurs les plus préjudiciables, et de sanctionner les méprises les plus funestes.

Qui n'a point, en effet, entendu parler de ces

empoisonnemens causés par l'ignorance de quelques herboristes qui, au lieu d'une plante salutaire, en avaient donné une autre douée de propriétés vénéneuses? Si le médecin chargé du soin des malades, auquel un pareil accident arrive, eût possédé les connaissances nécessaires de Botanique, il eût reconnu l'erreur grossière de l'herboriste, et en eût prévenu les funestes effets; ou du moins il eût pu, connaissant l'action délétère du végétal employé, administrer à temps les remèdes propres à la neutraliser.

C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la ciguë a souvent été prise pour une autre ombellifère douée de propriétés bienfaisantes, et avec laquelle elle pouvait avoir quelque ressemblance par les caractères extérieurs, mais dont elle différait essentiellement par les organes de la fructification.

Un avantage non moins inappréciable que le médecin trouve dans l'étude de la Botanique, c'est de pouvoir remplacer par d'autres plantes plus communes ou plus à sa portée, les végétaux que l'on emploie habituellement, mais qui ne croissent pas dans le pays qu'il habite, ou qui y sont d'un prix trop élevé. Il pourra, en effet, opérer facilement ces substitutions, quand l'étude des familles naturelles sera venue l'éclairer sur les principes qui doivent le guider dans cette opération. Ainsi il saura que tous les individus d'une même espèce

jouissent essentiellement des mêmes propriétés médicales; que les espèces d'un même genre possèdent des vertus analogues, et que souvent tous les genres d'une même famille naturelle de plantes participent aux mêmes propriétés. D'après cette connaissance, il substituera indistinctement à tel genre de la famille des Crucifères, tel autre qu'il se procurera plus facilement, parce que tous les genres de cette nombreuse famille ont pour principe une huile essentielle âcre et stimulante, qui leur donne une propriété tonique et antiscorbutique qu'on retrouve dans presque toutes les espèces. Il en sera de même des familles des Labiées, des Graminées, des Malvacées, et de beaucoup d'autres encore, où les propriétés sont presque identiques.

Mais il apprendra également qu'il est certaines familles, tout aussi naturelles sous le rapport des caractères botaniques, où ces substitutions ne sont pas praticables, ou du moins ne peuvent être faites qu'avec la plus scrupuleuse attention. Ainsi, dans la famille des Solanées, à côté de la pomme de terre on trouve la mandragore; près du bouillon-blanc, la jusquiame et la belladone. De même, dans les Euphorbiacées, il trouvera des substances si différentes par leurs propriétés, que les unes sont des alimens, ou des médicamens utiles, les autres de véritables poisons. Par exemple, cette famille nous offre la cascarille, le manioc qui forme la base de

la nourriture des Indiens de la Guiane, et à côté le genre *Euphorbia*, le *Hura*, et d'autres encore dont le suc laiteux, âcre et brûlant, peut devenir un poison violent. Ce que nous venons de dire des Solanées et des Euphorbiacées est encore vrai pour un grand nombre d'autres familles. En résumé, l'étude de la Botanique enseignera au médecin quelles sont les familles naturelles de plantes où tous les genres jouissent des mêmes propriétés, quelles sont celles où l'on retrouve des propriétés analogues dans certains genres, enfin les familles dans lesquelles chaque genre jouit de propriétés différentes, et où toutes les espèces sont souvent délétères.

On exagère en général les difficultés attachées à l'étude de la Botanique. Les jeunes gens surtout qui se destinent à l'art de guérir, se rebutent et se découragent aux premiers obstacles qu'ils rencontrent, sans faire le moindre effort pour les surmonter. Prévenus presque toujours contre cette science, ils ne se donnent pas la peine de l'étudier, ou l'étudient avec tant de légèreté et si peu de méthode, qu'ils emploient pendant plusieurs années une partie de leur temps pour n'acquérir que des notions vagues et incertaines. Il est facile de démontrer, par l'expérience journalière, que ce peu de réussite dépend évidemment de l'idée fautive qu'ils se sont formée de cette science, et de la mauvaise marche qu'ils ont suivie dans son étude.

Lesuns, en effet, croyant que toute la botanique consiste dans la connaissance pure et simple du nom des plantes, et surtout de celles qui sont employées en médecine, ne s'occupent nullement des caractères propres à chacune de ces plantes, c'est-à-dire des signes qui servent à les reconnaître et à les distinguer. Qu'arrive-t-il de là? C'est que bien qu'ils aient un grand nombre de noms dans la tête, ils ne connaissent réellement aucun végétal, de manière à pouvoir le distinguer de tous les autres : semblables à celui qui, voulant étudier une langue, apprendrait par cœur un grand nombre de mots, sans connaître la valeur et le sens attaché à chacun d'eux, et qui cependant voudrait en faire usage.

D'autres, au contraire, n'ayant pas étudié les principes fondamentaux avec soin et attention, veulent sur-le-champ reconnaître et distinguer les différentes plantes, dans les ouvrages où elles se trouvent décrites. Mais à chaque pas ils sont arrêtés par des difficultés qu'ils ne peuvent vaincre. En effet, d'où sont tirés les caractères au moyen desquels on peut reconnaître et distinguer un végétal de ceux avec lesquels il a plus ou moins de rapport? Ne sont-ce pas les organes des plantes, les nombreuses modifications qu'ils éprouvent, qui servent au botaniste de signes propres à caractériser les différens végétaux? Or, il est de toute évidence que pour pouvoir reconnaître une plante dans une des-

cription quelconque , il faut pouvoir apprécier le sens et la valeur des expressions employées pour la décrire. Près de cinquante mille espèces de végétaux sont aujourd'hui connues ; trois ou quatre mots bien choisis servent souvent à caractériser une plante , et à la faire distinguer dans un nombre aussi considérable. Le sens attaché à ces mots doit donc être fixe et invariable ; et celui qui veut se livrer à l'étude de la Botanique doit , avant tout , s'être familiarisé avec la valeur des mots employés pour dépeindre chaque modification d'organes.

Quelle est donc la meilleure méthode d'étudier la Botanique , surtout pour celui qui , comme le jeune médecin , ne peut y consacrer qu'une partie de son temps ? Nous allons indiquer en peu de mots celle que l'expérience nous a démontrée être la plus certaine , et en même temps la plus prompté.

1°. Les organes des végétaux ne sont point en grand nombre , par conséquent les noms substantifs qui les représentent sont peu nombreux , et la mémoire la moins heureuse les retiendra sans efforts. Pénétrez-vous donc bien d'abord du sens attaché aux mots tige , feuille , racine , calice , corolle , etc. , avant de chercher à aller plus loin.

2°. Ces organes peuvent éprouver diverses modifications que le botaniste exprime par des noms adjectifs , mis à la suite du nom substantif. Ainsi , on ajoute au mot TIGE les adjectifs *herbacée* , *ligneuse* , *simple* , *rameuse* , *dressée* , *couchée* ,

cylindrique, *pentagone*, etc., suivant que l'on veut exprimer qu'elle est verte et tendre, ou solide et dure comme du bois; qu'elle est sans rameaux ou divisée en branches, qu'elle est dressée vers le ciel ou étalée sur la terre, etc., etc. La plupart des noms adjectifs employés dans le langage botanique sont usités pour désigner d'autres objets, et par conséquent connus de tout le monde. Ainsi, il n'est personne qui ne se figure la forme d'une tige *cylindrique*, *tétragone*, *pentagone*; il en est de même d'un grand nombre d'autres adjectifs. Mais cependant il en existe plusieurs qui, étant particuliers à la langue botanique, ont besoin d'être définis pour être bien compris. C'est donc uniquement ceux-là que l'homme qui veut étudier la Botanique doit chercher à bien connaître et à retenir, puisque sachant déjà la valeur des autres, il n'a besoin que de les voir pour en comprendre aussitôt le sens.

3°. Celui qui connaît les noms des différens organes d'un végétal, le sens attaché aux expressions propres à représenter leurs modifications principales, n'a plus besoin que de faire choix d'un système et de l'étudier, pour être devenu botaniste. Dès lors, en effet, il pourra facilement, au moyen d'un ouvrage où les plantes sont rangées méthodiquement, trouver le nom de la première qui lui sera présentée, lors même qu'il ne l'aurait jamais vue. Or, c'est là le but principal de celui qui étudie la

Botanique. Cette science, en effet, ne consiste point dans la connaissance purement mécanique du nom des différens végétaux ; mais le botaniste est celui qui, au moyen des principes fondamentaux de la science, principes qui reposent uniquement sur la structure, la forme, les usages des différens organes, peut, quand il le désire, trouver le nom d'une plante qu'il ne connaissait pas auparavant.

Telle est la marche que nous avons suivie dans l'exposition des principes fondamentaux de la Botanique que nous offrons aujourd'hui au public. Notre intention n'a point été de faire un traité complet de Botanique générale ni de physique végétale, car il existe sur ce sujet d'excellens ouvrages qui pourraient être cités comme des modèles ; mais nous avons eu pour but principal de présenter à ceux qui se livrent à l'étude de la médecine, des élémens simples et faciles d'une science qui leur est d'une si grande utilité, et qu'ils négligent malheureusement trop souvent. D'après le plan que nous nous étions tracé, nous n'avons pas cru devoir entrer dans les détails les plus minutieux de la science : nous n'avons voulu que faciliter l'étude d'une science si utile pour quelques-uns, si agréable pour tous ceux qui s'y adonnent, et à laquelle nous avons voué tous nos momens.

INTRODUCTION.

LA BOTANIQUE ¹ (*Botanica*, *Res herbaria*) est cette partie de l'histoire naturelle qui a pour objet l'étude des végétaux. Elle nous apprend à les connaître, à les distinguer et à les classer.

Cette science ne consiste pas, comme on l'a cru longtemps, dans la connaissance pure et simple du nom donné aux différentes plantes; mais elle s'occupe aussi des lois qui président à leur organisation générale, de la forme, des fonctions de leurs organes, et des rapports qui les unissent les uns avec les autres.

La Botanique, envisagée par rapport à ses applications les plus importantes, nous fait également connaître les vertus salutaires ou malfaisantes dont sont douées les plantes, et les avantages que nous pouvons en retirer dans l'économie domestique, les arts ou la thérapeutique.

Une science aussi vaste a dû nécessairement être partagée en plusieurs branches distinctes, afin d'en faciliter l'étude; c'est ce qui a eu lieu en effet.

1° Ainsi l'on nomme BOTANIQUE proprement dite soit l'ensemble de la science, soit cette partie qui considère les végétaux d'une manière générale et comme des êtres distincts les uns des autres, qu'il faut connaître, décrire et classer. Cette branche de la science des végétaux se divise elle-même en :

Glossologie ², ou connaissance des termes propres à

¹ Dérivé de βετανη, herbe, plante.

² Dérivé de γλωσσα, mot, langage ou langage, et de λογος, discours.

désigner les différens organes des plantes, et leurs nombreuses modifications; cette partie forme la langue de la Botanique, langue dont l'étude est extrêmement importante, et avec laquelle on doit commencer par se bien familiariser.

*Taxonomie*¹, ou application des lois générales de la classification au règne végétal. Ici se rapportent les différentes classifications proposées pour disposer méthodiquement les plantes.

*Phytographie*², ou art de décrire les plantes.

2° La seconde branche de la Botanique porte le nom de PHYSIQUE VÉGÉTALE, ou de Botanique organique. C'est elle qui considère les végétaux comme des êtres organisés et vivans, qui nous décèle leur structure intérieure, le mode d'action propre à chacun de leurs organes, et les altérations qu'ils peuvent éprouver, soit dans leur structure, soit dans leurs fonctions. De là trois divisions secondaires dans la *Physique végétale*, savoir :

L'*Organographie*³, ou la description des organes, de leur forme, de leur position, de leur structure et de leurs connexions.

La *Physiologie végétale*, ou l'étude des fonctions propres à chacun des organes.

La *Pathologie végétale*, qui nous enseigne les diverses altérations ou maladies qui peuvent affecter les végétaux.

5° Enfin on a donné le nom de BOTANIQUE APPLIQUÉE

¹ De ταξις, ordre, méthode, et de νόμος, loi, règle; c'est-à-dire règles de la classification.

² De φυτον, plante, et de γραφω, j'écris ou je décris; c'est-à-dire art de décrire les plantes.

³ Dérivé de οργάνον, organe, et de γραφω, je décris; c'est-à-dire description des organes. Cette partie est aussi appelée *Terminologie*, nom impropre, puisqu'il est composé d'un mot latin et d'un mot grec.

à cette troisième branche de la Botanique générale qui s'occupe des rapports existans entre l'homme et les végétaux. Elle se subdivise en *Botanique agricole*, ou application de la connaissance des végétaux à la culture et à l'amélioration du sol; en *Botanique médicale*, ou application des connaissances botaniques à la détermination des végétaux qui peuvent servir de médicamens, et dont le médecin peut tirer avantage dans le traitement des maladies; en *Botanique économique et industrielle*, ou celle qui a pour objet de faire connaître l'utilité des plantes dans les arts ou l'économie domestique.

La Botanique étant la science qui a pour objet l'étude des végétaux, nous devons nous occuper d'abord de donner une idée générale et succincte des êtres auxquels on a réservé ce nom.

Les VÉGÉTAUX (en latin *Vegetabilia*, *plantæ*, et en grec *φυττα*, *βοτάναι*) sont des êtres organisés et vivans, privés de sensibilité et de mouvement volontaire¹, mais jouissant de l'excitabilité qui fait le caractère spécial de tous les êtres organisés. C'est par cette propriété, en

¹ Les végétaux sont dépourvus de mouvement volontaire; mais quelques-uns cependant exécutent une sorte de locomotion ou de déplacement bien sensible. Tels sont, par exemple, les orchis, le colchique. En effet, la racine de la plupart des orchis offre deux tubercules charnus, situés l'un à côté de l'autre, à la base de la tige. L'un de ces tubercules, après avoir donné naissance à la tige, dont il contenait le germe dans son intérieur, se fane, se resserre sur lui-même, et finit par se détruire; mais à mesure qu'il tend à disparaître, il s'en développe un troisième auprès de celui qui renferme encore le rudiment de la tige de l'année suivante, et remplace le premier, lorsque celui-ci vient à tomber. Ce développement d'un nouveau tubercule ayant lieu chaque année sur l'un des côtés et à quelque distance de ceux qui existent, on conçoit que, chaque fois qu'une nouvelle tige se développe, elle se trouve éloignée d'un certain espace de terrain de celle qui l'a précédée. Le même phénomène a lieu dans le colchique, avec cette différence que son bulbe tend continuellement à s'enfoncer de plus en plus.

vertu de laquelle s'exécutent les fonctions dont l'ensemble constitue la vie, que les êtres organisés résistent à l'action des causes extérieures qui tendent continuellement à les détruire.

Il est extrêmement difficile de tracer nettement la ligne de démarcation qui sépare les végétaux des animaux. Linnée, dans son style aphoristique, a dit : *Les minéraux croissent; les végétaux croissent et vivent, et les animaux croissent, vivent et sentent.* Cette distinction, qui est en effet bien tranchée, quand on compare le cristal de roche à un chêne, et celui-ci à un homme, finit par disparaître insensiblement, lorsque l'on examine comparativement les êtres qui occupent les derniers degrés de ces trois grandes séries. En effet il est bien difficile de dire en quoi diffèrent essentiellement certaines espèces de polypes d'avec quelques algues; car le caractère essentiel que l'on attribue aux animaux, la sensibilité, ou la conscience de leur existence et la faculté de se mouvoir, s'affaiblit, et finit même par disparaître entièrement dans les dernières classes du règne animal. Quant à la transformation de certaines espèces de plantes en animaux et *vice versa*, sur laquelle plusieurs auteurs ont insisté, afin de faire disparaître les différences admises entre les règnes végétal et animal, elle paraît être, suivant plusieurs observateurs, le résultat de faits mal observés.

Cependant, si l'on néglige un instant les faits qui servent ainsi d'intermédiaire et de passage entre les deux grandes divisions des êtres organisés, on parvient à trouver des différences assez marquées entre les animaux et les végétaux. C'est ainsi, par exemple, que chez les premiers, qui sont doués de la faculté de se mouvoir, il existe un système de fibres contractiles, dont l'état de relâchement ou de tension détermine les mouvemens

de l'animal : ce sont les fibres musculaires. Dans les végétaux, rien d'analogue; toutes les fibres sont en quelque sorte inertes et impassibles; chez eux encore il n'y a rien de semblable au système nerveux, quoiqu'un ingénieux expérimentateur, M. Dutrochet, les ait sous ce rapport assimilés aux animaux. Dans ceux-ci, les substances qui doivent servir à la nutrition sont d'abord absorbées à l'extérieur; elles séjournent pendant un certain temps dans une cavité particulière, où elles éprouvent une élaboration convenable avant d'être prises par les vaisseaux chylifères destinés à les répandre dans le torrent de la circulation. Mais dans les végétaux la nutrition se fait d'une manière plus simple : les substances absorbées sont directement répandues dans toutes les parties du végétal, sans éprouver d'altération préalable; en sorte que chez eux nous ne trouvons ni canal intestinal, ni estomac, puisqu'il n'y a point de digestion.

Les végétaux diffèrent encore des animaux par la marche de leurs fluides. Dans ces derniers, en effet, sauf un petit nombre d'exceptions, il y a une véritable circulation, c'est-à-dire que le sang ou fluide nutritif part d'un point où il reçoit son impulsion, se répand dans toutes les parties du corps, où il dépose, chemin faisant, les principes qui doivent servir à leur nutrition, pour revenir ensuite au point d'où il est parti. Mais dans les végétaux il n'y a point de circulation à proprement parler : les fluides nourriciers parcourent le végétal; mais ils manquent de cet agent d'impulsion, du cœur, à la fois point de départ et de terminaison du sang dans les animaux.

Les animaux se nourrissent toujours de substances organisées végétales et animales; dans les végétaux au contraire la nutrition se fait au moyen de substances inorganiques. Ce sont des gaz, de l'eau, des sels, etc., qui servent au développement des parties de la plante.

Chez les végétaux, il n'y a pas non plus de poumons : cependant il y a une véritable respiration, ainsi que nous le ferons voir plus tard en traitant de la nutrition. Mais la nature des gaz rejetés au dehors est très-différente dans les uns et dans les autres. Ainsi, dans les animaux c'est de l'acide carbonique, tandis que dans les végétaux c'est de l'oxygène.

La composition chimique offre encore quelques moyens de distinguer les végétaux des animaux. Ainsi tandis que les premiers se composent essentiellement d'oxygène, d'hydrogène et de carbone; on trouve de plus dans tous les animaux de l'azote.

Il nous serait facile de pousser plus loin cette comparaison entre les végétaux et les animaux; mais nous croyons en avoir dit assez pour faire connaître les différences principales qui existent entre eux.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS
DE
BOTANIQUE
ET
DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

PARTIES ÉLÉMENTAIRES DES VÉGÉTAUX ,

OU

ANATOMIE VÉGÉTALE.

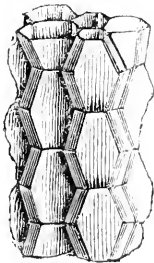
Lorsqu'on examine l'organisation intérieure d'un végétal à l'œil nu , ou mieux encore à l'œil aidé d'une forte loupe ou d'un microscope , on voit qu'il se compose de cellules à parois minces et diaphanes , d'une petitesse extrême , d'une forme variable , tantôt régulière , tantôt irrégulière , et de tubes ou vaisseaux cylindriques , épars ou réunis en faisceaux. Telles sont les deux formes principales sous lesquelles se présentent les parties élémentaires qui entrent dans la composition des végétaux , et auxquelles on a donné les noms de *tissu cellulaire* et de *tissu vasculaire*. Nous allons les étudier successivement l'une et l'autre.

DU TISSU CELLULAIRE.

Tissu cellulaire.

La première modification du tissu élémentaire des végétaux est le tissu *cellulaire* ou *utriculaire*. Il se compose de cellules ou utricules conti-

Fig. 1.



gués les unes aux autres, et dont la forme dépend en général des résistances qu'elles éprouvent. Quelques auteurs l'ont comparé à la mousse ou écume légère qui se forme sur l'eau de savon par l'agitation de ce liquide, ou à la surface des liqueurs en fermentation. On avait généralement pensé que les parois des cellules contiguës les unes aux

autres étaient communes aux deux cellules qui se touchaient. Mais cependant Malpighi avait déjà émis l'opinion

Composition.

que le tissu cellulaire était composé de vésicules d'abord distinctes, puis soudées, qu'il nommait utricules. Le professeur Sprengel de Halle en 1802, plus récemment M. Dutrochet, et une foule d'autres physiologistes distingués ont fait des observations qui confirment cette opinion. On peut isoler les unes des autres les cellules sans déchirement; ce qui prouve que chaque cellule forme une sorte de petite vésicule qui a ses parois distinctes, et que là où deux cellules se touchent, la membrane qui les sépare est formée de deux feuillets, qui appartiennent à chacune d'elles. Les recherches récentes du professeur Amici, et surtout celles de M. Mirbel sur le développement du *Marchantia*, s'accordent avec cette opinion. Cette séparation des vésicules formant le tissu cellulaire peut s'opérer soit par la simple coction dans l'eau, ainsi que l'a fait le professeur Link, soit par l'ébullition dans l'acide nitrique, comme l'a

conseillé M. Dutrochet. Mais néanmoins, quelquefois les parois des cellules se soudent si intimement qu'il est presque impossible de les séparer les unes des autres.

On a émis sur la formation et la multiplication du tissu cellulaire plusieurs hypothèses différentes. Ainsi suivant MM. Tréviranus et Turpin, quand on observe le développement et la formation du tissu cellulaire dans les végétaux, on acquiert la certitude qu'il se compose de cellules d'abord isolées, mais qui, par les progrès de leur développement, finissent par se souder plus ou moins entre elles. En effet, suivant ces auteurs, dans les vésicules du tissu cellulaire on aperçoit, au moyen du microscope, des corpuscules ovoïdes ou arrondis, généralement de couleur verte, mais néanmoins offrant toutes les teintes possibles, suivant les parties dans lesquelles on les observe. Ce sont ces corpuscules qui colorent le tissu cellulaire, dont les parois sont toujours diaphanes. M. Turpin, qui, dans un excellent mémoire (Mém. Mus. vol. XII), a de nouveau appelé l'attention sur ces corpuscules, leur a donné le nom générique de *globuline*. Chaque grain de globuline est une petite vésicule, dans laquelle se forment plus tard d'autres petits granules (*globulins* Turp.) qui, s'accroissant successivement, finissent par rompre la vésicule qui les renfermait. Alors chacun d'eux devient à son tour une petite vésicule dans laquelle se développent de nouveaux granules qui présentent les mêmes phénomènes. M. De Candolle, considérant que c'est cette substance granuleuse qui colore toutes les parties des végétaux, a récemment proposé de lui donner le nom de *chromule*.

Développe-
ment.

Globuline.

Globulins.

Chromule.

D'autres physiologistes expliquent d'une manière différente l'évolution du tissu cellulaire. C'est dans l'épaisseur même des parois des cellules que se développent celles qui viennent en augmenter le nombre. Aussi ce

développement, cette multiplication n'a-t-elle lieu que tant que ces parois conservent une certaine épaisseur. On sait en effet que quand le tissu cellulaire est desséché, il n'est plus susceptible d'accroissement.

Le professeur Kieser dit que la multiplication des cellules provient de ces globules organiques que l'on trouve épars et nageant dans les fluides végétaux, et qui, après s'être fixés en une place, s'y développent et forment de nouvelles cellules.

Le beau travail que M. le professeur Mirbel vient de publier cette année (1852), sur l'organisation du *Marchantia* tend à jeter un jour tout nouveau sur cette importante question. Pour arriver à un résultat plus certain, M. Mirbel a pris le *Marchantia* strictement *ab ovo*, c'est-à-dire qu'il a suivi sa formation organique, depuis la graine ou séminule, jusqu'à son entier développement. Or, ces séminules de *Marchantia* sont aussi simples que possible; ce sont des utricules membraneuses transparentes, remplies de globules jaunes. En les soumettant à la germination sur des lames de verre humides ou dans du sable très-fin, elles se gonflent, deviennent sphériques, et leurs globules prennent une teinte verte; bientôt chaque utricule s'allonge dans un point de sa périphérie en un tube clos à son extrémité. Ce tube se renfle bientôt en une nouvelle utricule, émettant un tube, et ainsi de suite. Dans ces nouvelles utricules et souvent dans les tubes, on voit des granules verts; chaque jeune individu représente une sorte de chapelet ou de cordon noueux, souvent ramifié. Le nombre des utricules allant ainsi en croissant, il en résulte d'abord une masse amorphe, mais qui petit à petit prend l'apparence foliacée, que la plante adulte doit conserver. De cette observation nouvelle l'auteur déduit cette conclusion: Que ce n'est pas par l'alliance d'utri-

cules d'abord libres, que le tissu cellulaire du *Marchantia* se produit, mais par la force génératrice d'une première utricule qui en engendre d'autres douées de la même propriété.

Cependant ce n'est pas là le seul mode de formation et de multiplication du tissu cellulaire. On peut rapporter à trois types différens ces divers modes. Ainsi, tantôt les nouvelles cellules se développent à la surface extérieure et libre des utricules déjà existantes; et l'on peut appeler *extra-utriculaire* ce mode de multiplication, dont le *Marchantia* nous offre un exemple; tantôt c'est entre les utricules déjà existantes qu'apparaissent les nouvelles: formation *interutriculaire*. Enfin de la paroi interne d'une utricule peuvent naître un grand nombre d'autres utricules, qui finissent par absorber et faire disparaître l'utricule mère, dans laquelle elles se sont développées: c'est la formation *intra-utriculaire*.

Quand elles n'éprouvent que la résistance occasionnée par la présence des cellules adjacentes, il n'est pas rare de trouver à ces cellules une forme à peu près hexagonale, en sorte qu'elles ressemblent assez bien aux alvéoles construites par les abeilles. (*Voy.* page 8, figure 1.) Mais elles peuvent être plus ou moins allongées, globuleuses ou comprimées, suivant les obstacles qui s'opposent à leur libre développement. Il est même fort rare de leur trouver cette forme régulière et hexagonale que nous venons de signaler tout à l'heure.

Leurs parois sont minces et transparentes; elles communiquent toutes ensemble, soit que leurs cavités s'ouvrent mutuellement l'une dans l'autre, soit qu'il existe sur leurs parois des pores, ou même des fentes. Ces pores, qui sont à peine visibles au moyen des instrumens d'optique les plus forts, ont été aperçus par Leuwenhoek et Hill, et dans ces derniers temps MM. Mirbel et Amici en ont de nouveau reconnu l'existence.

Moldenhaver a vu de semblables pores dans le tissu cellulaire du pétiole du *Cycas revoluta* et dans la moelle du sureau. Le professeur Link néanmoins en nie l'existence. Ce qu'il y a de certain, c'est que le tissu cellulaire d'un grand nombre de végétaux en paraît tout-à-fait dépourvu, tandis qu'ils existent évidemment sur celui de quelques autres. Selon plusieurs physiologistes, et en particulier MM. Rudolphi et Sprengel, les diverses cellules communiquent entre elles par un point où leurs parois sont interrompues. Mais Bernardi le premier démontra que la communication entre les cellules avait uniquement lieu par les pores invisibles de leurs parois. Cette dernière opinion est généralement admise aujourd'hui. Ainsi il paraît très-probable que c'est par exsudation que les fluides passent d'une cellule dans une autre.

Tubilles.

Dans les parties ligneuses, les cellules du tissu aréolaire sont fort allongées, et forment des espèces de petits tubes parallèles entre eux, que M. Cassini a proposé de nommer *tubilles*. Leurs parois sont opaques, épaissies;

Fig. 2.

quelquefois même elles finissent par s'oblitérer entièrement. C'est à cette modification que M. Link a donné les noms de *tissu allongé* et de *prosenchyme*.

Prosenchyme.



Ce tissu allongé existe en abondance dans les végétaux ligneux. Il y est beaucoup plus commun que le tissu cellulaire régulier, et se compose de petits tubes étranglés de distance en distance. D'autres fois ils sont fusiformes, c'est-à-dire amincis insensiblement à leurs deux extrémités. C'est à cette modification des cellules du tissu allongé que M. Dutrochet a donné le

Clostres.

nom de *clostres*. (Voy. fig. 2.) Ils sont en général parallèles entre eux, plus ou moins opaques, et très-abondans dans le tissu ligneux. Il arrive parfois que les cellules du

tissu allongé ne peuvent se toucher que par les points les plus gonflés, d'où il résulte entre eux des intervalles ou vides. Cesontces espaces vides qu'Hedwig a nommés *vasa reventantia*; Tréviranus, *meatus intercellulares*, et Link *ductus intercellulares*. Leur forme est le plus souvent prismatique et triangulaire, quelquefois hexagonale. On les appelle *méats*. Méats.

Selon l'opinion du professeur Amici, ces espaces ne contiennent jamais de liquide, mais seulement de l'air; car les stomates ou grands pores de l'épiderme, qui, ainsi que nous le verrons prochainement en parlant de cette membrane, sont des organes qui ne livrent passage qu'à de l'air, sont toujours placés devant un de ces espaces. Quand le tissu est trop compacte et les petits tubes trop serrés pour offrir de ces espaces, on ne trouve pas non plus de pores corticaux.

C'est dans l'intérieur de ces méats intercellulaires ou quelquefois dans les cellules de quelques végétaux à tissu lâche, que l'on trouve ces corpuscules en forme d'aiguilles, que M. De Candolle a désignés sous le nom de *raphides*. Ils sont ordinairement réunis en faisceaux, sans adhérence manifeste avec les parois des cellules où on les observe; leur consistance est ferme et roide. On les a vus dans le *piper magnoliæfolium*, la balsamine, la belle de nuit, le *tritoma*, etc. Selon M. Raspail, ces corps ne seraient que des cristaux très-fins d'oxalate de chaux. De nouvelles observations sont encore nécessaires pour éclaircir ce sujet. Raphides.

Il est encore une autre modification du tissu allongé qui mérite d'être mentionnée ici: ce sont les cellules qui forment les insertions ou rayons médullaires de la tige des végétaux dicotylédons. Elles sont fort petites, allongées et placées horizontalement, au lieu d'être verticales. Rayons médullaires.

Lacunes.

Le tissu cellulaire , dans son état de pureté native, a peu de consistance ; il se déchire facilement. Aussi trouve-t-on souvent dans certains végétaux des espaces vides , remplis seulement par de l'air , et qui résultent de la rupture des parois de plusieurs cellules. Ces espaces , auxquels M. Mirbel a donné le nom de *lacunes* , se rencontrent surtout dans les végétaux qui vivent dans l'eau , et dans lesquels ils semblent s'opposer à la submersion et à la macération que ces plantes subiraient infailliblement par leur séjour prolongé dans ce liquide.

M. Amici a une opinion tout-à-fait différente de celle que nous venons d'exposer sur les lacunes. Selon lui , elles ne sont pas , comme le pense M. Mirbel , le résultat du déchirement des cellules. Ce sont des espaces plus ou moins réguliers , contenant constamment de l'air. Quelquefois elles offrent sur leur paroi interne des poils d'une nature particulière , en forme de houppes ou de pinceau , qui ont été vus par MM. Mirbel et Amici. On peut distinguer deux espèces de lacunes : les unes ont pour orifice les pores corticaux et communiquent avec l'air extérieur ; les autres n'ont aucune communication externe. Ces dernières existent surtout dans les plantes qui manquent de tubes poreux.

Cellules composées.

M. Link en distingue les *cellules composées* , qui existent également dans le tissu cellulaire des plantes aquatiques , et qui sont des cellules plus grandes dont les parois sont formées de cellules prismatiques disposées par séries alternes. Elles offrent des diaphragmes également celluloux , et c'est par ce caractère qu'elles diffèrent des lacunes.

Matières contenues dans les cellules.

Les cellules ne sont pas toujours vides intérieurement , elles contiennent fréquemment différentes matières. Ainsi quelquefois , surtout dans les jeunes végétaux , elles sont remplies de liquides aqueux ; d'autres fois

on y trouve des grains libres et épars de fécule; dans un grand nombre de cas, leurs parois intérieures portent ces corpuscules colorés, qui donnent aux diverses parties la coloration qui leur est propre, et qu'on a désignés sous les noms de chlorophylle, globuline ou chromule. Enfin les cellules allongées du bois sont encroûtées intérieurement d'une matière opaque plus ou moins dure, et dont la couleur varie suivant les diverses sortes de bois.

Propriétés du
tissu cellulaire.

En terminant ici ce qui a rapport à l'organisation du tissu cellulaire, faisons remarquer qu'il jouit de deux propriétés essentielles: l'une qui est sa faculté d'absorber les liquides; la seconde, son excitabilité organique. C'est au moyen de ces deux propriétés fondamentales que l'on peut expliquer plusieurs des phénomènes de la vie végétale, sur lesquels nous reviendrons plus en détail en traitant des fonctions nutritives.

Le tissu cellulaire existe dans tous les végétaux sans exception. Quelques-uns même en sont uniquement composés: tels sont les champignons, les algues, les lichens, etc.

DU TISSU VASCULAIRE.

Le tissu *vasculaire* ou *tubulaire* est la seconde modification du tissu élémentaire.

Vaisseaux.

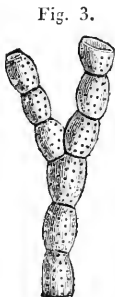
Les vaisseaux sont tantôt des lames de tissu élémentaire roulées sur elles-mêmes, de manière à former des canaux, tantôt des cellules plus ou moins allongées, placées bout à bout, et dont les diaphragmes ont souvent disparu. Les parois des vaisseaux sont quelquefois assez épaisses, peu transparentes, et percées d'un grand nombre d'ouvertures au moyen desquelles ils communiquent avec les parties au milieu desquelles ils sont plongés. Ces vaisseaux ne sont point continus depuis la base jusqu'au

sommet de la plante, mais ils s'anastomosent fréquemment entre eux, et finissent quelquefois par se changer en tissu cellulaire.

On connaît sept espèces principales de vaisseaux, savoir :

1° Les vaisseaux en chapelet ou moniliformes ; 2° les vaisseaux poreux ; 3° les vaisseaux fendus ou fausses trachées ; 4° les trachées ; 5° les vaisseaux mixtes ; 6° les vaisseaux propres ; 7° les tubes ou vaisseaux simples.

Vaisseaux en
chapelet.

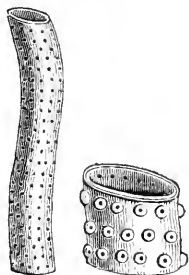


1° *Vaisseaux en chapelet* (fig. 3). Ce sont des tubes poreux ou ponctués, resserrés de distance en distance, et coupés de diaphragmes percés de trous à la manière des cribles. Selon la plupart des anatomistes, ces diaphragmes n'existent pas. On les trouve principalement au point de jonction de la racine et de la tige, de la tige et des branches, etc. Ils sont simples ou rameux. Ces

vaisseaux pourraient bien, selon nous, être considérés comme de simples cellules de tissu aréolaire, régulièrement disposées par séries ou lignes longitudinales.

Vaisseaux
ponctués.

Fig. 4.



2° *Vaisseaux ponctués* (fig. 4).

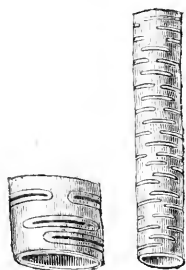
Ils représentent des tubes continus, offrant un grand nombre de points opaques, que d'autres ont considérés comme des pores disposés par lignes transversales. M. Mirbel les nomme *vaisseaux poreux*. On les trouve dans les couches ligneuses de la tige, des racines et des branches.

Fausses tra-
chées.

5° *Fausses trachées* (pl. 1, fig. 4, 5), tubes coupés de fentes transversales, suivant l'opinion la plus généralement adoptée. Ils sont désignés par M. De Candolle sous le nom de *vaisseaux annu-*

laïres, *fendus* ou *rayés*. Ils sont très-abondans dans les couches ligneuses des végétaux dicotylédons, et dans les

Fig. 5.



faisceaux ligneux des monocotylédons. Les bords de la fente sont plus épais et moins transparents. La balsamine des jardins en présente d'une grosseur remarquable. Beaucoup d'auteurs ont nié l'existence de ces fentes; je puis assurer les avoir parfaitement vues et distinguées, sur des préparations que M. Amici m'a fait voir pendant son séjour à Paris.

4°. Les *trachées* (fig. 6), que Malpighi et Hedwig

Trachées.

avaient comparées à l'organe respiratoire des insectes, sont des vaisseaux formés par une lame transparente, roulée sur elle-même en spirale, et dont les bords un peu plus épais se touchent de manière à ne laisser aucun espace entre eux, sans cependant contracter d'adhérence¹. Quelquefois néanmoins les spires des trachées ne se déroulent pas; c'est à cette sorte de tube que Link a donné le nom de *vaisseaux en spirale soudée*. Selon MM. Link et Schrader, la lame roulée en spirale est creusée en gouttière sur son côté interne. Dans les dicotylédons, on les observe autour de la moelle; et dans les monocotylédons, c'est ordinairement au centre des filets ligneux. L'écorce et les couches annuelles du bois n'en contiennent jamais. On en trouve quelquefois dans les racines, et il est très-facile de les dérouler encore dans les nervures des feuilles, les pétales, les filets des étamines, etc. A leurs extrémités,



Fig. 6.

¹ Elles ont la plus grande ressemblance avec les *élastiques* en fil de laiton que l'on met dans les bretelles.

les trachées se terminent en tissu cellulaire, selon M. Mirbel, tandis que, d'après M. Dutrochet, elles finissent par une sorte de cône plus ou moins aigu.

Hedwig considérait les *vaisseaux spiraux* ou trachées, que Grew appelait *vaisseaux aériens*, comme composés de deux parties, savoir : d'un tube droit et central, rempli d'air, et qu'il nommait pour cette raison *vaisseau pneumatophore*, et d'un tube roulé en spirale sur le précédent, rempli de fluide aqueux, et auquel il donnait les noms de *vaisseau adducteur*, *chylifère*, etc. M. Link pense également que la lame spirale est un véritable tube, souvent d'un diamètre assez grand pour pouvoir être facilement aperçu au microscope; en un mot, il adopte tout-à-fait l'opinion d'Hedwig. M. Viviani, de Gênes, se range également à cette manière d'en visager les trachées, dans le *Traité d'anatomie et physiologie végétales* qu'il vient de publier cette année 1852. M. Bernhardt les considère comme formées d'un tube extérieur très-mince, dans lequel une petite lame argentine est roulée en spirale, de manière à en tenir les parois écartées. Enfin, quelques auteurs admettent que les spires

Fig. 7.



des trachées sont unies entre elles par une membrane très-mince, qui se déchire très-facilement quand le fil spiral vient à se dérouler. Cette manière de voir a aussi été adoptée par Moldenhaver.

Les trachées ne sont pas toujours simples; on trouve souvent des trachées à double, (*Foy. fig. 7*) triple, et même à un très-grand nombre de spirales parallèles, comme on l'observe dans beaucoup de plantes monocotylédones, et le bananier en particulier.

Vaisseaux
mixtes.

5°. Les *vaisseaux mixtes*, découverts par M. Mirbel, participent à la fois de la nature de tous les autres, c'est-

à-dire qu'ils sont alternativement poreux, fendus ou roulés en spirale dans différens points de leur étendue. Cependant M. Amici, qui a fait un grand nombre d'observations microscopiques sur l'anatomie végétale, pense que jamais les fausses trachées ne deviennent des trachées. D'ailleurs, ainsi qu'il le fait remarquer, ces deux sortes de vaisseaux occupent une place tout-à-fait différente dans l'intérieur du végétal.

6°. Les *vaisseaux propres*, que l'on désigne encore sous le nom de *réservoirs des sucs propres*, sont des tubes courts, non poreux, contenant un suc propre, particulier à chaque végétal. Ainsi, dans les conifères, ils contiennent de la résine; dans les euphorbes, un suc blanc et laiteux, etc.

Vaisseaux
propres.

On les trouve dans les écorces, la moelle, les feuilles et les fleurs. Ils sont tantôt solitaires, tantôt réunis en faisceaux.

M. Mirbel, et après lui M. Tréviranus, divisent les vaisseaux du suc propre en *simples* et en *composés*. Les premiers sont des rangées simples de cellules montant le long du tissu cellulaire; les seconds sont des faisceaux de vaisseaux propres simples, qui, par leur réunion, laissent entre eux un espace vide, dans lequel ils déposent leur suc propre. Cette opinion sur la structure des vaisseaux propres simples diffère beaucoup de celle de MM. Mirbel et Schultz, qui les considèrent comme de véritables tubes, et non des rangées de cellules superposées. J'ai vu également dans quelques plantes à suc propre, comme dans les figuiers, par exemple, que ce suc était contenu dans de véritables canaux simples et cylindriques, sans apparence d'aucune espèce de diaphragme.

Simples ou
composés.

7°. Les *tubes simples* sont des vaisseaux d'un volume variable, souvent ramifiés et anastomosés entre eux,

Tubes simples.

servant au mouvement circulatoire de la sève, et dont les parois minces, ou plus ou moins opaques, ne présentent aucun pore visible.

Fibres.

Ces différentes espèces de vaisseaux, auxquelles on pourrait ajouter un grand nombre d'autres modifications, se réunissent souvent plusieurs entre elles, et constituent des faisceaux allongés, soudés ensemble par du tissu cellulaire; elles forment alors les *fibres* proprement dites. Ce sont ces fibres ou faisceaux de tubes qui constituent la trame et en quelque sorte le squelette de la plupart des organes foliacés des végétaux.

Parenchyme.

On appelle, au contraire, *parenchyme*, la partie ordinairement molle, composée essentiellement de tissu cellulaire, que l'on observe dans les fruits, dans les feuilles, etc. Cette expression s'emploie par opposition au mot *fibre*. Toute partie qui n'est point fibreuse est composée de parenchyme.

C'est en s'unissant de diverses manières que les tissus parenchymateux et fibreux constituent les différens organes végétaux. Dans tous, en effet, nous ne trouvons par l'analyse que ces deux modifications essentielles du tissu fondamental.

Distinction des vaisseaux en lymphatiques et aériens.

Suivant la nature des fluides qu'ils contiennent, beaucoup de physiologistes avaient divisé les vaisseaux en vaisseaux lymphatiques ou séveux, vaisseaux du suc propre, et vaisseaux aériens. Mais les différens auteurs d'anatomie et de physiologie végétales sont loin d'être d'accord sur la classe à laquelle on doit rapporter les diverses espèces de vaisseaux que nous avons fait connaître. Ainsi, par exemple, Malpighi, Grew, Hedwig et plusieurs autres botanistes anciens considéraient les trachées comme des vaisseaux destinés à ne contenir que de l'air. Link a soutenu la même opinion, qu'il a étendue aux vaisseaux poreux et aux fausses trachées. D'après les obser-

ventions du professeur Mirbel, l'existence des vaisseaux aériens avait été révoquée en doute, et même niée absolument. Ainsi il considérait tous les tubes des végétaux comme uniquement destinés à la circulation de la sève. Cette opinion vient d'être combattue par le professeur Amici. Cet habile observateur dit positivement qu'il s'est assuré par l'observation, que les trachées, les fausses trachées, les vaisseaux poreux, et en général tous les organes tubuleux ou cellulaires des végétaux qui offrent des trous ou fentes visibles, ne contiennent jamais que de l'air. Quand le diamètre de ces tubes est assez grand, on peut facilement vérifier cette observation en coupant ces tubes en travers, on les trouve constamment vides; si l'on fait cette section sous l'eau, on voit que chacun d'eux présente à son orifice une petite bulle d'air.

Maintenant un très-grand nombre de physiologistes partagent cette opinion, et les tubes dont les parois offrent des pores ou des fentes, ne sont plus considérés généralement que comme des organes propres à la transmission des fluides aëriiformes. Nous reviendrons au reste plus en détail sur cette importante question, quand nous traiterons de la nutrition.

Les ouvertures ou pores dont sont percés les vaisseaux poreux sont très-fréquemment organisés comme les pores de l'épiderme, c'est-à-dire qu'ils offrent à leur contour une sorte de bourrelet circulaire ou de rebord. Cette observation, due à M. Mirbel, a été confirmée par M. Amici. Ce dernier tire de cette ressemblance une induction de plus en faveur de son opinion sur la nature du fluide contenu dans ces vaisseaux. En effet, ainsi que nous le verrons plus tard, les grands pores de l'épiderme ne livrent jamais passage qu'à des fluides aëriiformes.

L'air contenu dans les vaisseaux poreux ne communique pas avec l'air extérieur. M. Amici pense qu'il est

Vaisseaux
aériens.

Organisation
des pores.

produit dans l'intérieur même du tissu végétal, mais sa nature n'est pas encore parfaitement connue.

Fonctions des
rayons médul-
laires.

Dans les végétaux ligneux, où les vaisseaux aériens finissent par disparaître, les rayons médullaires en tiennent lieu et remplissent les mêmes fonctions. Ils sont, en effet, composés de petits tubes placés horizontalement, ou de cellules poreuses allongées en travers, qui, suivant le professeur de Modène, servent à établir la communication des parties intérieures du végétal avec l'extérieur. Ces tubes ou cellules ne contiennent jamais que de l'air.

Modes de com-
munication des
cellules.

D'après ce que nous avons dit précédemment, on voit qu'il existe deux moyens principaux de communication entre les diverses parties du tissu végétal. Dans les cellules ou les tubes aériens, la communication a lieu par le moyen de pores intermoléculaires ou de fentes extrêmement petites, mais dont on peut constater l'existence et reconnaître l'organisation par le secours du microscope. Ces pores manquent absolument dans le tissu cellulaire proprement dit, et dans les vaisseaux que nous avons désignés sous le nom de tubes simples. Dans cette partie du tissu des végétaux, la communication a lieu, soit par une sorte d'imbibition, soit par les espaces intermoléculaires des lames du tissu cellulaire.

Prétendu sys-
tème nerveux
des végétaux.

Quoique les pores que l'on observe sur les parois des cellules allongées des vaisseaux moniliformes et des vaisseaux poreux aient été vus et décrits avec une exactitude minutieuse par un grand nombre d'auteurs modernes, et spécialement par MM. Mirbel et Amici, néanmoins M. Dutrochet, dans son mémoire sur l'anatomie de la sensitive, vient tout récemment d'en nier l'existence. C'est sur cette assertion qu'il a fondé un système que nous exposerons ici en peu de mots. Cet observateur prétend que les organes décrits par M. Mirbel comme des pores entourés d'un bourrelet saillant, ne sont rien autre

chose que de petites cellules globuleuses placées dans l'épaisseur des parois des aréoles du tissu cellulaire ou des vaisseaux, et remplies d'une matière verte transparente. Ces cellules, dit l'auteur, en leur qualité de corps sphériques transparen's, rassemblant les rayons lumineux dans un foyer central, doivent paraître opaques dans leur pourtour et transparen's à leur centre; ce qui les aura fait croire perforés. Il n'y a donc pas de pores. Mais il nous semble évident que M. Dutrochet s'est entièrement mépris. Les corpuscules qu'il a examinés, et qu'il a cru être les pores décrits par M. Mirbel, sont des organes tout-à-fait différens de ces derniers: il n'est donc pas étonnant qu'il ne les ait pas vus perforés. Ce sont ces grains de substance amylicée ou ces petits corps glanduleux verdâtres, disséminés en abondance dans toutes les parties du tissu végétal et auxquels M. Turpin a récemment donné le nom de *globuline*. La dénégation de M. Dutrochet tombe donc tout-à-fait d'elle-même, puisque ses observations ont rapport à un organe tout-à-fait différent.

Croyant que les pores du tissu cellulaire étaient des cellules pleines d'une substance verdâtre, l'habile expérimentateur que nous combattons ici devait faire l'application de cette observation aux vaisseaux sur lesquels on avait décrit des trous ou des fentes. Aussi a-t-il prétendu que les vaisseaux poreux ne sont que des tubes qui offrent de ces cellules globuleuses et verdâtres disposées d'une manière plus ou moins symétrique, et que les fausses trachées ou vaisseaux fendus présentent ces cellules rangées par lignes transversales.

L'auteur a examiné ensuite quelle est la nature de cette matière verdâtre, et quels sont ses usages. L'ayant essayée par les réactifs chimiques, il a reconnu qu'elle était concre'scible par le moyen de l'acide nitrique, et qu'ensuite

les alcalis la ramenaient à son état primitif. Or, c'est absolument de cette manière que la substance cérébrale des animaux se comporte avec les mêmes réactifs. Il arrive donc à cette conséquence, que cette matière verdâtre est un véritable système nerveux, ou plutôt en sont les élémens épars; il les nomme *corpuscules nerveux*. Cette considération, dit-il, appuyée sur l'analogie de la nature chimique des corpuscules globuleux, est encore fortifiée par l'observation de la structure intime du système nerveux de certains animaux. Ainsi, dans les mollusques gastéropodes, la substance médullaire du cerveau est composée de cellules globuleuses agglomérées, sur les parois desquelles il existe une grande quantité de corpuscules globuleux ou ovoïdes, qui ne sont que de très-petites cellules remplies de substance médullaire nerveuse. La similitude de cette organisation avec celle que nous venons d'indiquer dans les végétaux est parfaite, selon M. Dutrochet, et force à convenir que les végétaux sont pourvus d'un système nerveux.

Nous nous sommes contenté d'exposer ici les opinions émises récemment par ce célèbre physiologiste : nous les examinerons plus en détail en parlant de la motilité des végétaux, après avoir étudié les fonctions des feuilles.

On a beaucoup discuté sur la nature et principalement sur l'origine des vaisseaux des végétaux. Quand on examine une plante à son état naissant, elle n'est encore composée que de tissu cellulaire; plus tard, au contraire, on y trouve des vaisseaux. On a dû naturellement se demander comment ces nouveaux organes s'étaient formés au milieu du tissu cellulaire, où on les observe alors et où ils n'existaient pas avant. Cette question de la plus haute importance a été souvent agitée,

Origine et formation des vaisseaux.

Ils sont creusés par la sève.

sans qu'on ait pu jusqu'à ce jour la résoudre directement par l'observation. Ainsi, les uns ont dit que c'était la sève qui, en s'élevant des racines vers les parties supérieures du végétal, se frayait des conduits à travers le tissu cellulaire, et qu'ainsi les vaisseaux n'étaient formés en quelque sorte que par une cause mécanique. Mais en admettant que cette hypothèse fût vraie, ce que nous sommes loin de croire, elle n'expliquerait pas cette diversité de forme et de structure qui existe dans les diverses sortes de vaisseaux et spécialement celles des trachées.

D'autres ont avancé que les tubes n'étaient qu'une modification du tissu cellulaire, et nous nous étions nous-même rangé à cette opinion sans pouvoir l'admettre autrement que par le raisonnement. On disait que les organes tubuleux des plantes ne sont que des lames de tissu cellulaire diversement enroulées sur elles-mêmes.

Le second mémoire que M. Mirbel vient de lire (5 décembre 1832 et 7 janvier 1835), à l'académie des Sciences, nous paraît propre à jeter un jour tout nouveau sur cet important problème. Partant toujours de ce principe, qui entre ses mains a déjà été si fécond en résultats nouveaux, que pour bien connaître un organe, il faut le suivre dans toutes les phases de son développement, M. Mirbel, en étudiant la structure des organes reproducteurs du *marchantia polymorpha*, est arrivé à l'un de ces grands résultats qui marquent une époque nouvelle dans une science. La face inférieure de cette expansion foliacée en forme de chapeau découpé, où sont placés les organes reproducteurs femelles, présente à l'époque de sa maturité des lames contournées en hélices ou tire-bouchon, qui servent à lancer comme autant de ressorts les propagules dont leurs parois sont recouvertes. Ces organes ont été nommés *élatères*, et il est impossible

Ils sont une modification du tissu cellulaire.

Les vaisseaux sont originairement des cellules.

de n'y pas reconnaître la même structure que dans les vaisseaux trachées; cette analogie a été admise par plusieurs phytotomistes. Or, en examinant les organes au moment où on commence à les apercevoir, le célèbre physiologiste dont nous analysons le travail, a reconnu qu'ils consistaient d'abord chacun en une simple utricule. Ce fait est tellement important que nous laisserons M. Mirbel parler lui-même :

« Quand le pistil eut atteint le degré de développement que j'ai indiqué précédemment, les utricules intérieures se détachèrent les unes des autres, tandis que celles de la superficie restèrent étroitement unies, et constituèrent un sac balonné bien clos, dans lequel les utricules intérieures se trouvèrent emprisonnées. Celles-ci n'eurent pas toutes le même sort; il y en eut qui se développèrent en longs tubes grêles, pointus aux deux bouts, et qui, si je ne me trompe, adhéraient par l'un de ces bouts à la face interne du sac, et d'autres en beaucoup plus grand nombre, qui, de polyédres qu'elles étaient d'abord, passèrent à la forme sphérique en arrondissant insensiblement leurs angles. Sur chaque utricule allongée en tube était faiblement collée une double série de ces utricules arrondies : les unes et les autres étaient encore remplies de sphéroles vertes.

» En avançant en âge, les utricules composant le sac et les utricules allongées en tubes éprouvèrent des modifications sur lesquelles je dois attirer toute l'attention des physiologistes. Trois ou quatre anneaux placés parallèlement l'un au-dessous de l'autre, parurent en léger relief sur chaque utricule du sac. Ils faisaient corps avec la membrane utriculaire, et toutefois ils s'en distinguaient par leur opacité. Sans la présence de cette membrane, je les aurais confondus avec les tubes à jour auxquels on a donné le nom de vaisseaux annulaires.

» Les utricules alongées en tubes ne différaient d'abord des autres utricules que par la forme; elles avaient donc une paroi membraneuse, mince, unie, diaphane, entière, incolore; mais elles ne tardèrent pas à s'épaissir, à perdre leur transparence, et elles se marquèrent tour à tour dans toute leur longueur, de deux *stries parallèles* très-rapprochées et tracées en hélice. Puis elles grandirent, et leurs stries devinrent des fentes qui découpèrent d'un bout à l'autre la paroi de chacune en deux filets, et les circonvolutions des filets s'écartèrent, imitant les circonvolutions du tire-bourre. Enfin, les deux filets se colorèrent en jaune de rouille et la métamorphose fut si complète, que si je n'avais pas suivi les modifications pas à pas, je me garderais bien de dire aujourd'hui que ces deux filets furent primitivement une simple utricule; mais le fait est constant, et j'ai la conviction que quiconque recommencerait la série de mes observations avec la forte volonté de ne rien laisser échapper de ce qu'il est possible de voir, arriverait au même résultat que moi.

» Chaque paire de filets roulée en hélice est désignée sous le nom d'élatère par les botanistes. L'identité organique est notoire entre les élatères du *marchantia polymorpha*, et les tubes découpés en hélice que Grew a nommés *aer vessels* et Malpighi *trachées*. »

Plus loin l'auteur arrive à un résultat tout-à-fait semblable, en examinant la structure progressive de cette lame intérieure de tissu cellulaire qui revêt la face interne des anthères dans les végétaux phanérogames. A l'époque où les loges de l'anthère s'ouvrent pour laisser échapper le pollen, les utricules de cette lame celluleuse se présentent sous des formes très-variées, mais plus souvent découpées en lanières étroites et enroulées en hélice;

« A l'origine des utricules (j'entends à l'âge le plus jeune où il me fut possible de les observer) je trouvai qu'elles étaient membraneuses et closes. Cet état de choses dura presque jusqu'au moment de la déhiscence de l'anthere et de la maturité du pollen. Ce fut alors seulement qu'un changement extraordinaire se manifesta dans une ou plusieurs couches d'utricules placées immédiatement au-dessous de la lame utriculaire superficielle. Ses utricules s'agrandirent dans tous les sens, et leurs parois se divisèrent en lanières ou en filets, dont la position rappelait très-bien la forme primitive des utricules. La métamorphose ne se faisait pas par transitions appréciables; elle était si brusque, que je ne pus jamais surprendre la nature à l'œuvre. Quoi qu'il en soit, j'obtins la preuve la plus positive que les utricules à claire-voie étaient de simples transformations des utricules closes, et non des formations nouvelles.

« Ainsi dans les anthères, les utricules percées de trous comme les tubes poreux, fendues comme les fausses trachées, partagées en anneaux comme les tubes annulaires, découpées en hélice comme les trachées, ont été originairement des utricules membraneuses et closes, et ne sont après leur métamorphose, que les analogues des tubes poreux, des fausses trachées, des tubes annulaires ou des trachées, lors même qu'elles ne s'allongent pas. En effet, la forme tubuleuse n'est qu'un caractère accidentel, n'avons-nous pas vu dans le *mar-chantia* les utricules s'allonger en tubes pour former des racines ou des élatères, et les élatères devenir de tout point semblables aux trachées? »

D'après ces belles observations, il est impossible de révoquer en doute la transformation d'utricules d'abord parfaitement closes en utricules et en tubes plus ou moins allongés, percées de fentes ou découpées en la-

nières étroites, enroulées en manière de tire-bourre. Ce n'est pas forcer la conséquence, que de dire que très-probablement les vaisseaux ou tubes qu'on trouve dans les plantes ont eu pour point de départ, pour origine commune, une utricule. Cette utricule, ainsi que nous l'avons vu pour celles qui donnent naissance aux élatères du *marhantia*, ne diffère en rien de toutes les autres au milieu desquelles elle se trouve placées, et cependant quel changement n'éprouve-t-elle pas. Nous devons donc admettre que toutes les utricules ne jouissent pas absolument des mêmes propriétés; il en est quelques-unes qui, sans qu'on puisse le reconnaître par aucun caractère extérieur, ont la faculté de pouvoir se modifier sous l'influence de certaines causes, et même de changer entièrement de nature. Ainsi, la cellule qui jouit de la propriété de pouvoir devenir un tube fendu ou une trachée, n'offre rien à l'extérieur qui la distingue des autres. Cette utricule, une fois qu'elle a éprouvé les modifications nouvelles dont elle est susceptible, s'accroît avec ses nouveaux caractères, comme toutes les autres parties de la plante, par suite de l'assimilation des matériaux que lui fournit la nutrition.

Pour terminer tout ce qui a rapport à l'examen de l'anatomie des différentes parties constituantes et élémentaires de l'organisation végétale, nous devons nous occuper des glandes et des poils considérés dans leur structure anatomique. Quant à l'épiderme qui revêt toutes les parties du végétal, nous exposerons plus loin sa structure, quand nous parlerons de l'organisation des tiges, et de celle des feuilles.

Les GLANDES sont des organes particuliers qu'on observe sur presque toutes les parties des plantes, et qui sont destinés à séparer de la masse générale des humeurs un fluide quelconque. Par leurs usages et leur structure,

Glandes.

elles ont la plus grande analogie avec celles des animaux. Elles paraissent formées, ainsi qu'il résulte des recherches de M. Mirbel, soit uniquement de tissu cellulaire, soit de tissu cellulaire très-fin, dans lequel se ramifient un grand nombre de vaisseaux. Dans le premier cas, elles sont destinées à sécréter un liquide excrémentiel, qui suinte à l'extérieur et recouvre leur surface; dans le second, le fluide qu'elles sécrètent est reporté dans le tissu général, où il paraît servir à la nutrition.

Leur forme et leur structure particulière sont très-variées, et les ont fait distinguer en plusieurs espèces. Mais on a également donné ce nom à des corps ou organes fort différens, et qui ne sont pas destinés à sécréter des humeurs. Ainsi, par exemple, Guettard, à qui on doit un travail étendu sur ce sujet, nommait *glandes miliaires* les stomates ou pores de l'épiderme.

1° vésiculaires.

1°. On nomme *glandes vésiculaires* de petits réservoirs remplis d'huile essentielle, logés dans l'enveloppe herbacée des végétaux. Elles sont très-apparences dans les feuilles du *myrte* et de l'*oranger*, et se présentent sous l'aspect de petits points transparens lorsqu'on place ces feuilles entre l'œil et la lumière. Ces prétendues glandes ne sont peut-être que des réservoirs où s'amasse le suc propre.

2° globulaires.

2°. Glandes *globulaires*. Leur forme est sphérique; elles n'adhèrent à l'épiderme que par un point. On les observe surtout dans les *Labiées*. Elles contiennent de l'huile volatile.

3° utriculaires.

3°. Glandes *utriculaires* ou en ampoules. Elles sont remplies d'un fluide aqueux, incolore, comme dans la *glaciale*, où ces glandes, placées sur toutes les parties herbacées de cette plante, lui forment comme une couche inégale et glacée.

4° papillaires.

4°. Glandes *papillaires*. Elles forment des espèces de

mamelons ou de papilles, qu'on a comparées à celles de la langue. On les trouve dans plusieurs *Labiées*, par exemple dans la sariette (*satureia hortensis*).

Enfin il y en a de lenticulaires, de sessiles, d'autres qui sont portées sur des poils. La tribu des drupacées dans la famille des Rosacées, la famille des Passiflores et beaucoup de Légumineuses, de Malvacées, offrent sur leur pétiole ou le limbe de leurs feuilles, des glandes d'une forme très-variée, et qui souvent fournissent de bons caractères pour distinguer les espèces.

Les POILS sont des organes filamenteux, plus ou moins déliés, servant à l'absorption et à l'exhalation dans les végétaux. Il est peu de plantes qui en soient dépourvues. On les observe principalement sur celles qui vivent dans les lieux secs et arides. Dans ce cas, ils ont été regardés par quelques botanistes comme servant à multiplier et à augmenter l'étendue de la surface absorbante des végétaux. Aussi n'en voit-on pas dans les plantes très-succulentes, comme les plantes grasses, ou celles qui vivent habituellement dans l'eau.

Poils.

Les poils paraissent être, dans beaucoup de cas, les canaux excréteurs des glandes végétales. En effet, ils sont fréquemment implantés sur une glande papillaire. Ne sait-on pas que les poils des orties ne déterminent cette sensation brûlante et la formation d'ampoules sur la peau que parce qu'en s'y enfonçant, ils y versent en même temps un fluide irritant, sécrété par les glandes sur lesquelles ils sont implantés. Quand, par la dessiccation, ce fluide s'est évaporé, les poils des *orties* ne produisent plus le même effet?

Leur nature.

On distingue les poils en glandulifères, excréteurs, et en lymphatiques. Les premiers sont ou appliqués immédiatement sur une glande, ou surmontés par un petit corps glandulaire particulier, comme dans la fraxinelle

(*dictamnus albus*); les seconds sont placés sur des glandes dont ils paraissent être les canaux excréteurs, destinés à verser au dehors les fluides sécrétés; enfin, les troisièmes ne sont qu'un simple prolongement de l'épiderme.

Leurs formes. La *forme* des poils offre un grand nombre de variétés. Ainsi il y en a de *simples*, de *rameux*, de *subulés*, de *capités*. D'autres sont *creux* et coupés de distance en distance par des diaphragmes horizontaux. Dans les Malpighiacées ils ont la forme et la position horizontale d'une navette.

Ils sont quelquefois *solitaires*, ou bien rassemblés en faisceaux, en étoiles, etc.

Leur structure. La structure anatomique des poils est généralement très-simple. Quelquefois ils sont composés d'une seule cellule plus ou moins allongée; d'autrefois ce sont plusieurs cellules placées bout à bout, de telle sorte que le poil semble être un tube cloisonné intérieurement. Enfin, dans certains cas, le poil est formé d'un nombre plus ou moins considérable de cellules diversement groupées.

Quant à leur disposition sur une partie (disposition que l'on désigne sous le nom de *pubescence*), nous en parlerons en traitant, sous ce rapport, des modifications de la tige.

Exposé succinct des organes des végétaux.

Nous venons de considérer la structure anatomique des végétaux, de pénétrer dans l'intérieur de leur tissu, de séparer et d'analyser les rudimens ou parties élémentaires de leur organisation; étudions maintenant le végétal considéré dans son ensemble: voyons quels sont les organes ou parties qui le composent dans son état parfait de développement.

Organes de la nutrition.

Un végétal, dans son dernier degré de développement et de perfection, offre à considérer les organes suivants :

1° La *racine*, ou cette partie qui, le terminant inférieurement, s'enfonce ordinairement dans la terre, où elle fixe le végétal; flotte dans l'eau, quand celui-ci nage à la surface de ce liquide.

2° La *tige* qui, croissant en sens inverse de la racine, se dirige toujours vers le ciel, du moins au moment où elle commence à se développer, se couvre de feuilles, de fleurs et de fruits, et se divise en branches et rameaux.

3° Les *feuilles*, ou ces espèces d'appendices membraneux, insérés sur la tige et ses divisions, ou bien partant immédiatement du collet de la racine.

4° Les *fleurs*, c'est-à-dire des parties très-complexes, renfermant les organes de la reproduction dans deux enveloppes particulières, destinées à les contenir et à les protéger : ces organes de la reproduction sont le *pistil* et les *étamines*. Les enveloppes florales sont la *corolle* et le *calice*. Organes de la reproduction.

5° Le *pistil*, ou organe sexuel femelle, simple ou multiple, occupant presque toujours le centre de la fleur, se compose d'une partie inférieure creuse, nommée *ovaire*, propre à contenir les rudimens des graines, ou les *ovules*; d'une partie glanduleuse, située ordinairement au sommet de l'ovaire, destinée à recevoir l'impression de l'organe mâle, et que l'on appelle *stigmat*; quelquefois d'un *style*, sorte de prolongement filiforme du sommet de l'ovaire, qui supporte alors le *stigmat*.

6° Les *étamines*, ou organes sexuels mâles, composées essentiellement d'une *anthère*, espèce de petite poche membraneuse, le plus souvent à deux loges, renfermant dans son intérieur la substance propre à déterminer la fécondation ou le *pollen*. Le plus ordinairement l'*anthère* est portée sur un *filet* plus ou moins long; dans ce cas l'*étamine* se trouve formée d'une *anthère* ou partie essentielle, d'un *filet* ou partie accessoire.

7^o La *corolle*, ou l'enveloppe la plus intérieure de la fleur, souvent peinte des plus riches couleurs, quelquefois formée d'une seule pièce et dite alors *corolle monopétale*; d'autres fois *polypétale*, c'est-à-dire composée d'un nombre plus ou moins considérable de pièces distinctes, qui portent chacune le nom de *pétale*.

8^o Le *calice*, ou enveloppe la plus extérieure de la fleur, de nature foliacée, ordinairement vert, composé d'une seule pièce, et dans ce cas nommé *monosépale*; ou formé de plusieurs pièces distinctes, qui sont nommées *sépales*; il est appelé alors *polysépale*.

9^o Le *fruit*, c'est-à-dire l'*ovaire* développé et renfermant les graines fécondées, est formé par le *péricarpe* et les *graines*.

10^o Le *péricarpe*, de forme, de consistance très-variées, est l'*ovaire* développé et accru, dans lequel étaient contenus les ovules, qui sont devenus les graines. Il se compose de trois parties, savoir : l'*épicarpe*, ou membrane extérieure qui définit la forme du fruit; l'*endocarpe*, ou membrane qui revêt sa cavité intérieure simple ou multiple; enfin une partie parenchymateuse située et contenue entre ces deux membranes, et qu'on nomme *sarcocarpe*. Le *sarcocarpe* est surtout très-développé dans les fruits charnus.

11^o Les *graines* contenues dans un *péricarpe* y sont attachées au moyen d'un support particulier, formé des vaisseaux qui leur apportent la nourriture; ce support est le *trophosperme*, ou *placenta*. Le point de la surface de la graine où s'attache le *trophosperme* se nomme *hile* ou ombilic.

Quelquefois le *trophosperme*, au lieu de cesser au pourtour du *hile*, se prolonge plus ou moins sur la graine, au point de la recouvrir même entièrement. C'est

à ce prolongement particulier qu'on a donné le nom d'*arille*.

La graine se compose essentiellement de deux parties distinctes, l'*épisperme* et l'*amande*.

12^o L'*épisperme* est la membrane ou le tégument propre de la graine.

13^o L'*amande* est le corps contenu dans l'*épisperme*.

14^o L'*amande* est composée essentiellement de l'*embryon*, c'est-à-dire de cette partie qui, mise dans des circonstances convenables, tend à se développer et à produire un végétal parfaitement semblable à celui qui lui a donné naissance.

15^o Outre l'*embryon*, l'*amande* contient encore quelquefois un corps particulier de nature et de consistance variées, sur lequel est appliqué l'*embryon*, ou dans l'intérieur duquel il est entièrement caché; ce corps a reçu les noms d'*endosperme*, de *périsperme* et d'*albumen*.

L'*embryon* est la partie essentielle du végétal; c'est pour concourir à sa formation et à son perfectionnement que tous les autres organes des végétaux paraissent avoir été créés. Il est formé de trois parties: l'une inférieure ou corps *radiculaire*; c'est celle qui, dans la germination, donne naissance à la racine; l'autre, supérieure, est la *gemma*; c'est celle qui, en se développant, produit la tige, les feuilles et les autres parties qui doivent végéter à l'extérieur; enfin une partie intermédiaire et latérale, qui est le corps *cotylédonaire*, simple ou divisé en deux parties, nommées *cotylédons*. De là, la division des végétaux pourvus d'embryon en deux grandes classes: les *Monocotylédons*, ou ceux dont l'*embryon* n'a qu'un seul *cotylédon*; et les *Dicotylédons*, ou ceux dont l'*embryon* présente deux *cotylédons*.

Telle est l'organisation la plus générale et la plus complète des végétaux. Mais on ne doit pas s'attendre à

trouver toujours réunies sur la même plante les différentes parties que nous venons d'énumérer rapidement; plusieurs d'entre elles manquent très-souvent sur le même végétal. C'est ainsi, par exemple, que la tige est quelquefois si peu développée, qu'elle paraît ne point exister, comme dans le *plantain*, la *primevère*; que les feuilles n'existent pas du tout dans la *cuscute*; qu'on ne trouve pas de corolle dans tous les *Monocotylédons*, c'est-à-dire qu'il n'existe alors qu'une seule enveloppe autour des organes sexuels; que cette seule enveloppe disparaît quelquefois, comme dans le *saule*, etc.; que souvent encore la fleur ne renferme que l'un des deux organes sexuels, comme dans le *coudrier*, où les étamines et les pistils sont contenus dans des fleurs distinctes; ou enfin que les deux organes sexuels disparaissent quelquefois entièrement, et la fleur alors est dite *neutre*, comme dans la boule-de-neige (*viburnum opulus*), l'*hortensia*, etc.

Cependant, dans les différens cas que nous venons de citer, cette absence de certains organes n'est qu'accidentelle, et n'influe pas d'une manière marquée sur le reste de l'organisation; en sorte que ceux de ces végétaux dans lesquels ces organes manquent ne s'éloignent point sensiblement, ni dans leurs caractères extérieurs, ni dans leur mode de végétation et de reproduction, de ceux qui les possèdent tous.

Mais il est d'autres végétaux qui, par la privation constante des organes sexuels, par leurs formes extérieures, la manière dont ils végètent et se reproduisent, s'éloignent tellement des autres plantes connues, que de tout temps ils en ont été séparés pour former une classe à part. C'est à ces végétaux que Linnée a donné le nom de *cryptogames*, c'est-à-dire de plantes à organes sexuels cachés ou invisibles, pour les distinguer

des autres végétaux connus, dont les organes sexuels sont apparens, et qui avaient reçu pour cette raison le nom de *phanérogames*.

Les *cryptogames* sont fort nombreuses; elles constituent environ la septième ou huitième partie des cinquante à soixante mille végétaux connus aujourd'hui.

Comme elles sont dépourvues de graines, et par conséquent d'embryon et de cotylédons, on les appelle aussi *Inembryonnées* ou *Acotylédons*. On arrive donc ainsi à trouver dans les végétaux trois grandes divisions fondamentales, tirées de l'embryon, savoir :

1^o Les *Inembryonnés* ou *Acotylédons*, c'est-à-dire les plantes dans lesquelles on n'observe ni fleurs proprement dites, ni par conséquent d'embryon et de cotylédons; telles sont les *Fougères*, les *Mousses*, les *Hépatiques*, les *Lichens*, les *Champignons*, etc.

Les *Embryonnés* ou *Phanérogames*, plantes pourvues de fleurs bien évidentes, de graines et d'embryon. On les distingue en :

2^o *Monocotylédons*, ou celles dont le corps cotylédonaire est d'une seule pièce, et développe une seule feuille par la germination; tels sont les *Graminées*, les *Palmiers*, les *Liliacées*, etc.;

3^o Et en *Dicotylédons*, ou celles dont l'embryon offrant deux cotylédons développe deux feuilles séminales par la germination; par exemple : les *chênes*, les *ormes*, les *Labiées*, les *Crucifères*, etc. Le nombre des végétaux *dicotylédons* est plus considérable que celui des *acotylédons* et des *monocotylédons* réunis.

Telles sont les grandes divisions fondamentales établies dans le règne végétal. Nous avons cru devoir les exposer ici en abrégé, et en donner une idée succincte, parce que, dans le cours de cet ouvrage, nous serons fréquemment obligé d'employer les noms d'*acotylédons*,

de *monocotylédons*, et de *dicotylédons*, qui, s'ils n'eussent point été définis d'abord, eussent nécessairement arrêté l'ordre naturel des idées. C'est ici que nous sommes forcé de convenir que la marche des sciences naturelles n'est point aussi rigoureuse que celle des sciences physiques et mathématiques. On ne peut pas toujours, dans l'exposition des faits et des notions fondamentales qui appartiennent à l'histoire naturelle, procéder strictement du connu à l'inconnu. Il est souvent impossible d'éviter de passer par certaines idées intermédiaires, non encore définies, et de supposer dans ceux pour lesquels on écrit, des connaissances qu'heureusement ils possèdent presque toujours.

Nous avons, autant que possible, cherché à remédier à cet inconvénient dans l'exposition de ces notions élémentaires. Nous nous sommes efforcé d'exposer les faits dans leur dernier degré de simplicité, afin que ceux même qui n'ont encore aucune connaissance de cette science pussent aisément suivre le développement successif dans lequel nous allons entrer au sujet des différens organes des végétaux.



Division des
organes des végétaux
en deux
classes.

La vie dans les végétaux se compose de l'exercice de deux grandes fonctions, la nutrition et la reproduction ou génération. Elle est par conséquent plus simple que dans les animaux, où l'on trouve de plus les fonctions de relation, c'est-à-dire la locomotilité et la sensibilité, destinées à les mettre en rapport avec les corps ou les êtres qui les environnent. Toutes les parties, ou tous les organes dont se compose le végétal, concourent à l'une ou à l'autre des deux fonctions qui lui sont propres. Il nous a paru convenable de les diviser en deux classes :

Organes de la
nutrition.

1^o Suivant qu'ils servent à leur nutrition, c'est-à-dire à puiser dans le sein de la terre ou de l'atmosphère les

substances nutritives propres à leur développement : on les appelle alors *organes de la nutrition* ou *de la végétation*. Tels sont la racine, la tige, les bourgeons et les feuilles, etc.

2° Suivant qu'ils servent à la reproduction de l'espèce : on les nomme *organes de la reproduction* ou *de la fructification*. Tels sont la fleur, ses différentes parties, et le fruit qui leur succède. Organes de la
génération.

Nous commencerons d'abord par étudier les organes de la *nutrition* ; et nous ferons suivre cette étude de celle des organes de la *fructification*.

L'ordre le plus naturel des idées eût été sans doute de commencer par étudier les organes de la plante dans la graine qui les renferme déjà à l'état rudimentaire ; d'en suivre ensuite les progrès ultérieurs jusqu'à leur état le plus parfait de développement ; mais l'organisation de la graine étant, sans contredit, un des points les plus difficiles de la Botanique, il nous a semblé qu'il fallait d'abord accoutumer en quelque sorte nos lecteurs à des idées et à des faits plus simples, afin de les faire arriver ainsi par degrés aux parties les plus compliquées de l'organisation végétale.

PREMIÈRE CLASSE.

ORGANES DE LA NUTRITION OU DE LA VÉGÉTATION.

Les organes de la nutrition ou de la végétation sont tous ceux auxquels est confié le soin de la conservation individuelle des végétaux. Ce sont les racines, les tiges, les bourgeons, les feuilles, les stipules, et quelques-uns de ces organes dégénérés, tels que les épines, les aigillons, les vrilles. En effet, la racine, enfouie dans le sein de la terre, absorbe une partie des fluides nutritifs et réparateurs; la tige transmet ces fluides dans tous les points de la plante, tandis que les feuilles, étendues au milieu de l'atmosphère, y remplissent les mêmes fonctions que les racines dans la terre, et servent à la fois d'organes absorbans et exhalans. On voit, par ce court exposé de leurs fonctions, que ces différens organes tendent tous à une même fin; qu'ils nourrissent le végétal et concourent à sa végétation, c'est-à-dire au développement de toutes ses parties.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA RACINE ¹.

Définition.

On donne le nom de racine à cette partie d'un végétal qui, occupant son extrémité inférieure, et cachée le plus souvent dans la terre, se dirige et croît constam-

¹ *Radix*, lat.; *ῥίζα*, grec.

ment en sens inverse de la tige, c'est-à-dire s'enfonce perpendiculairement dans la terre, tandis que celle-ci s'élève vers le ciel. Un caractère non moins remarquable de la racine est de ne jamais devenir verte (au moins dans son tissu) quand elle est exposée à l'action de l'air et de la lumière, tandis que toutes les autres parties des végétaux y prennent cette couleur.

À l'exception de quelques *trémelles* et de certaines *conferves*, qui, plongées dans l'eau ou végétant à sa surface, absorbent les matériaux de leur nutrition par les différents points de leur étendue, tous les autres végétaux sont pourvus de racines, qui servent à les fixer au sol et à y puiser une partie de leurs principes nutritifs.

Les racines, avons-nous dit, sont le plus souvent implantées dans la terre. C'est ce qui a lieu, en effet, pour le plus grand nombre des végétaux. Mais il en est d'autres qui, vivant à la surface de l'eau, présentent des racines flottantes au milieu de ce liquide, comme on l'observe dans certaines *lentilles d'eau*. La plupart des plantes aquatiques, comme le *trèfle d'eau*, le *néuphar*, l'*utriculaire*¹, offrent deux espèces de racines. Les unes, enfoncées dans la vase, les fixent au sol; les autres, partant ordinairement de la base des feuilles, sont libres et flottantes au milieu de l'eau.

D'autres plantes végétant sur les rochers, comme les *lichens*; sur les murs, comme la *giroflée commune*, le *grand mustier*, la *valériane rouge*; sur le tronc ou la racine des autres arbres, comme le *lierre*, certaines *Orchidées* des tropiques, la plupart des *mousses*, l'*orobanche* et l'*hypociste*, y implantent leurs racines, et vérita-

¹ Les parties filamentenses, que la plupart des botanistes ont prises pour des feuilles dans l'*utriculaire*, ne sont que des racines flottantes.

bles parasites, en absorbent les matériaux nutritifs, et vivent à leurs dépens.

Racines
aériennes.

Le *clusia rosea*, arbrisseau sarmenteux de l'Amérique méridionale, le *sempervivum arboreum*, le maïs, le manglier et quelques figuiers exotiques, outre les racines qui les terminent inférieurement, en produisent d'autres de différens points de leur tige, qui, d'une hauteur souvent considérable, descendent et s'enfoncent dans la terre. On a donné à ces racines surnuméraires le nom de racines aériennes ou adventives, et un fait fort remarquable qui les concerne, c'est qu'elles ne commencent à s'accroître en diamètre que quand leur extrémité a atteint le sol et y puise les matériaux de son accroissement.

Tiges souter-
raines.

Ne confondons pas avec les racines, comme on l'a fait très-souvent, certaines tiges souterraines, qui rampent horizontalement sous terre, comme dans l'*iris germanica*, le sceau de Salomon, etc. Leur direction seule suffirait presque pour les distinguer, si d'autres caractères ne venaient point encore nous éclairer sur leur véritable nature (Voyez dans le chapitre suivant ce que nous en disons en parlant de la sonche ou tige souterraine.)

Distinction en-
tre la tige et la
racine.

La distinction entre la tige et la racine n'est pas aussi facile, ni aussi précise qu'on le croit généralement. Aussi voyons-nous que, même jusqu'en ces derniers temps, la plupart des botanistes décrivent toujours sous le nom de racines, des organes qui n'en sont réellement pas, et surtout des tiges souterraines. Un examen attentif nous a amené à cette conclusion que l'on doit beaucoup restreindre les organes compris sous cette dénomination générale de racines. Physiologiquement, on ne doit considérer comme de véritables racines que les dernières ramifications du caudex descendant, celles qui dans la terre représentent, et par leur position et par leurs fonctions, les feuilles naissant sur les dernières ramifications

du caudex ascendant ou aérien. En effet, on ne saurait nier l'extrême analogie qui existe entre le *chevelu* et les feuilles. Le premier, dans les arbres, tombe et se régénère chaque année comme les feuilles; ses fonctions sont les mêmes que celles de ces dernières. Il y a plus, les ramifications du caudex descendant qui, lorsqu'elles sont souterraines donnent naissance à du chevelu, poussent des feuilles quand par hasard elles viennent à être découvertes et exposées à l'action de l'air et de la lumière. C'est donc seulement la différence des milieux dans lesquels le chevelu et les feuilles se développent, qui détermine les différences qui existent entre ces deux parties. Ainsi, selon nous, on ne doit désigner sous le nom de racines que les fibres souterraines, dont la réunion constitue le *chevelu*. La partie généralement appelée le corps de la racine, et qui dans les végétaux ligneux, par exemple, n'est évidemment que la prolongation inférieure de la tige, n'appartient pas en réalité à la racine, pas plus que les ramifications principales qu'il présente: Il fait partie de la tige.

D'après cette nouvelle manière d'envisager et de préciser les racines, on conçoit que leurs modifications doivent être beaucoup moins nombreuses, qu'on ne l'admet généralement. Cependant, pour nous conformer encore en partie à l'opinion admise jusqu'à ce jour, nous conserverons ici quelques dénominations qui ne nous paraissent pas applicables aux vraies racines, mais à des tiges souterraines.

Différentes parties dans les végétaux sont susceptibles de produire des racines qu'on peut appeler *accidentelles*: coupez une branche de saule, de peuplier; enfoncez-la dans la terre, et au bout de quelque temps son extrémité inférieure sera chargée de radicules. Le même phénomène aura encore lieu lorsqu'on aura implanté les deux extrémités de la branche dans la terre: l'une et l'autre s'y

Parties susceptibles de produire des racines.

fixent, au moyen de racines qu'elles développent. Dans les Graminées, particulièrement le *maïs* ou *blé de Turquie*, les nœuds inférieurs de la tige poussent quelquefois des racines qui descendent s'enfoncer dans la terre. C'est sur cette propriété qu'ont les tiges, et même les feuilles dans beaucoup de végétaux de donner naissance à de nouvelles racines, que sont fondées la théorie et la pratique du *marcottage* et de la *bouture*, moyens de multiplication très-employés dans l'art de la culture.

On peut faciliter ce phénomène par différens moyens, qui tous ont un résultat commun, celui de mettre obstacle au cours de la sève descendante ou nutritive. Ainsi, la ligature et l'incision annulaire de l'écorce, sont journellement mises en usage pour faciliter l'apparition des racines adventives, dans l'opération du marcottage.

Il existe une grande analogie de structure entre les racines qu'un arbre pousse dans le sein de la terre, et les rameaux qu'il étale au milieu de l'air. Les principales différences que l'on observe entre ces deux organes dépendent principalement de la différence ¹ des milieux dans lesquels ces organes se développent.

¹ On a dit que lorsqu'on renversait un jeune arbre de manière que ses branches fussent enfoncées dans la terre, et ses racines étalées dans l'air, les feuilles se changeaient en racines, et celles-ci en feuilles. Ce fait est faux, ou du moins l'explication que l'on en donne n'est pas exacte. En effet, les feuilles ne se changent pas plus en racines que les racines en feuilles. Mais lorsqu'ils sont cachés sous la terre, les bourgeons situés à l'aisselle des feuilles, au lieu de développer de jeunes rameaux ou *scions* foliacés, s'allongent, s'étiolent, et deviennent des fibres radicales; tandis que les bourgeons *latens* qui existent dans les racines, et qui sont destinés à renouveler le chevelu chaque année, placés dans un autre milieu, se développent en feuilles. On a encore un exemple bien frappant de cette tendance des bourgeons *latens* de la racine à se changer en rameaux foliacés, lorsqu'ils sont exposés au contact de l'air, dans ces rejets qui poussent autour des arbres à racines rampantes, comme l'acacia, le peuplier, le pommier, etc.

Les racines de certains arbres poussent de distance en distance des espèces de cônes ou de bosses d'un bois mou et lâche, entièrement nus et saillans hors de terre, et que l'on a désigné sous le nom d'*exostoses*. Le cyprès chauve de l'Amérique septentrionale (*taxodium distichum*. Rich.) en offre les exemples les plus remarquables. Exostoses.

La *racine*, considérée dans son ensemble et d'une manière générale, peut être divisée en trois parties : 1^o le *corps* ou partie moyenne, de forme et de consistance variées, quelquefois plus ou moins renflé, comme dans le navet, la carotte ; 2^o le *collet* ou *nœud vital* : c'est le point ou la ligne de démarcation qui sépare la racine de la tige, et d'où part le bourgeon de la tige annuelle, dans les racines vivaces ; 3^o les *radicelles* ou le *chevelu* : ce sont les fibres plus ou moins déliées qui terminent ordinairement la racine à sa partie inférieure. On distingue dans la racine le corps, le collet et le chevelu.

A. Suivant leur *durée*, les racines ont été distinguées en *annuelles*, *bisannuelles*, *vivaces* et *ligneuses*. Durée.

Les racines *annuelles* sont celles des plantes qui, dans l'espace d'une année, se développent, fructifient et meurent : tels sont le blé, le pied-d'alouette (*delphinium consolida*), le coquelicot (*papaver rhæas*), etc.

Les racines *bisannuelles* sont celles des plantes à qui deux années sont nécessaires pour acquérir leur parfait développement. Les plantes *bisannuelles* ne produisent ordinairement, la première année, que des feuilles ; la seconde année elles meurent après avoir fleuri et fructifié, comme la carotte, etc.

On a donné le nom de racines *vivaces* à celles qui appartiennent aux plantes ligneuses et aux plantes herbacées qui, durant un nombre indéterminé d'années, poussent des tiges qui se développent et meurent tous les ans, tandis que leur racine vit pendant un grand nombre

d'années : telles sont celles des asperges, des asphodèles, de la luzerne, etc.

Division des
plantes d'après
la durée des ra-
cines.

Cette division des végétaux en *annuels*, *bisannuels* et *vivaces*, suivant la durée de leurs racines, est sujette à varier, sous l'influence de diverses circonstances. Le climat, la température, la situation d'un pays, la culture même, modifient singulièrement la durée des végétaux. Il n'est pas rare de voir des plantes annuelles végéter deux ans, et même davantage, si elles sont mises dans un terrain qui leur soit convenable, et abritées contre le froid. Ainsi le réséda odorant, qui chez nous devient une plante annuelle, est une plante vivace dans les sables des déserts de l'Égypte. Au contraire, des plantes vivaces et même ligneuses de l'Afrique et de l'Amérique, transplantées dans les régions septentrionales, y deviennent annuelles. La belle-de-nuit (*nyctago hortensis*), le *cobæa*, sont vivaces au Pérou, et meurent chaque année dans nos jardins. Le ricin, qui, en Afrique, forme des arbres ligneux, est annuel dans notre climat. Cependant il reprend son caractère ligneux quand il se retrouve dans une exposition convenable. En herborisant aux environs de Villefranche, près de Nice, sur les bords de la Méditerranée, au mois de septembre 1818, j'ai découvert sur la montagne qui abrite l'arsenal de cette ville, au couchant, un petit bois formé de ricins en arbre. Leur tronc est ligneux, dur. Les plus hauts ont environ vingt-cinq pieds d'élévation, et présentent à peu près le même aspect que nos platanes. Il est vrai que la situation de Villefranche, exposée au midi, défendue des vents d'ouest et du nord par une chaîne de collines assez élevées, la rapproche singulièrement du climat de certaines parties de l'Afrique.

En général toutes les plantes exotiques *vivaces*, dont les graines peuvent donner naissance à des individus, qui

fleurissent dès la première année dans nos climats, y deviennent *annuelles*. C'est ce qui arrive pour le ricin, le *cobœa*, la belle-de-nuit, etc.

Les racines *ligneuses* ne diffèrent des racines *vivaces* que par leur consistance plus solide, leur tissu ligneux, et par la persistance de la tige qu'elles supportent : telles sont celles des arbres et des arbrisseaux.

B. Suivant leur forme et leur structure, les racines peuvent se diviser en : 1^o pivotante (*radix perpendicularis*), 2^o fibreuse (*radix fibrosa*), 3^o tubérifère (*radix tuberifera*), 4^o bulbifère (*radix bulbifera*).

1^o. Les racines *pivotantes* sont celles qui s'enfoncent perpendiculairement dans la terre. Elles sont *simples* et sans divisions sensibles, comme dans la rave, la carotte; *rameuses* dans le frêne et le peuplier d'Italie, etc. Elles appartiennent exclusivement aux végétaux dicotylédons.

2^o. La racine *fibreuse* se compose d'un grand nombre de fibres, quelquefois simples et grêles, d'autres fois épaisses et ramifiées. Telle est celle de la plupart des *Palmiers*. Elle ne s'observe que dans les plantes monocotylédones.

3^o. J'appelle racines *tubérifères* celles qui présentent sur différens points de leur étendue, quelquefois à leur partie supérieure, d'autres fois au milieu ou aux extrémités de leurs ramifications, des tubercules plus ou moins nombreux. Ces tubercules ou corps charnus, que l'on a long-temps et à tort regardés comme des racines, ne sont que les renflemens d'une tige souterraine, des amas de fécule amylacée, que la nature a, en quelque sorte, mis en réserve pour servir à la nutrition du végétal. Aussi n'observe-t-on jamais de véritables tubercules dans les plantes annuelles; ils appartiennent exclusivement aux plantes vivaces : tels sont ceux de la pomme

Division des racines.

1^o Pivotantes.

2^o Fibreuses.

3^o Tubérifères.

de terre, du topinambour, des Orchidées, des patates, etc.

4° Bulbifères. 4°. La racine *bulbifère* est formée par une espèce de tubercule horizontal, mince et aplati, qu'on nomme *plateau*, produisant par sa partie inférieure une racine fibreuse, et supportant supérieurement une bulbe ou oignon, qui n'est rien autre chose qu'un bourgeon d'une nature particulière, formé d'un grand nombre d'écailles ou de tuniques appliquées les unes sur les autres : par exemple, dans le lis, la jacinthe, l'ail, et en général les plantes qu'on appelle *bulbeuses*.

Telles sont les modifications principales que présente la racine relativement à sa structure particulière. Avouons cependant que ces différences ne sont pas toujours aussi tranchées que nous venons de les présenter. Ici, comme dans ses autres ouvrages, la nature ne se prête pas servilement à nos divisions systématiques. Elle fait quelquefois disparaître par des nuances insensibles ces différences, que nous avons crues d'abord si constantes et si bien établies.

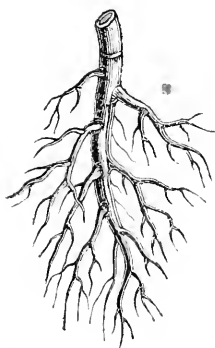
Toutes les racines qui ne peuvent être rapportées à une des quatre modifications principales que nous venons d'indiquer conservent le nom générique de racines.

Chevelu.

Le chevelu des racines, ou cette partie formée de fibres plus ou moins déliées, sera d'autant plus abondant et plus développé, que le végétal vivra dans un terrain plus meuble. Lorsque par hasard l'extrémité d'une racine rencontre un filet d'eau, elle s'allonge, se développe en fibrilles capillaires et ramifiées, et constitue ce que les jardiniers désignent sous le nom de *queue de renard*. Ce phénomène, que l'on peut produire à volonté, explique pourquoi les plantes aquatiques ont, en général, des racines beaucoup plus développées.

C. Relativement à sa *consistance*, la racine est *charnue*, lorsque, étant manifestement plus grosse et plus épaisse que la base de la tige, elle est en même temps plus succulente : telle est celle de la betterave, de la carotte, du navet, etc. Elle est *lignuse*, au contraire, lorsque son parenchyme, plus solide, approche plus ou moins de la dureté du bois. C'est ce que l'on observe dans la plupart des végétaux ligneux.

Fig. 8.



D. La racine peut être *simple* (*simplex*), c'est-à-dire formée par un pivot absolument indivis (fig. 9, 10, 11), comme la betterave, le panais, la rave, etc. D'autres fois elle est *rameuse* (*ramosa*), ou divisée en ramifications plus ou moins nombreuses et déliées (fig. 8), toujours de même nature qu'elle : telle est celle de la plupart des arbres de nos forêts, du chêne, de l'orme, etc.

E. Considérée quant à sa *direction*, la racine peut être *verticale*, comme celle de la carotte, de la rave ; *oblique*, ou enfin *horizontale*, comme dans le *Rhus radicans*, l'orme, etc. Assez souvent l'on trouve ces trois positions réunies dans les différentes ramifications d'une même racine.

F. Les formes les plus remarquables sont les suivantes :

1^o *Fusiforme*, ou en fuseau (*fusiformis*), lorsqu'elle est allongée, renflée à sa partie moyenne, et va en s'amincissant insensiblement à ses deux extrémités, comme la rave. (fig. 9.)

2^o *Napiforme*, ou en forme de toupie (*napiformis*), quand elle est simple, arrondie, et renflée à sa partie supérieure, amincie et terminée brusquement

en pointe inférieurement : le navet, le radis, etc. (fig. 10.)

Fig. 9.



Fig. 10.



Fig. 11.



5^o *Conique (conica)*, celle qui présente la forme d'un cône renversé : la betterave, le panais, la carotte. (fig. 11.)

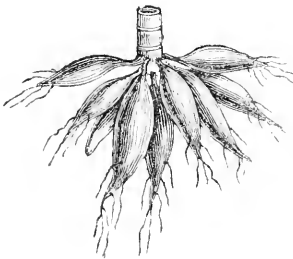
4^o *Arrondie* ou presque ronde (*subrotunda*), comme dans le *Bunium bulbocastanum*, etc.

5^o *Noueuse* ou *filipendulée (nodosa)*, lorsque les ramifications de la ra-

cine présentent de distance en distance des espèces de renflemens ou de nœuds ¹ qui lui donnent quelque ressemblance avec un chapelet ; c'est ce que l'on observe dans la filipendule.

6^o *Grenue (granulata)*, celle qui présente sur différens points de son étendue de petits bourgeons souter-

Fig. 12.



rains écailleux et pisiformes : par exemple dans la saxifrage grenue.

7^o *Fasciculée (fasciculata)*, quand elle est formée par la réunion d'un grand nombre de tubercules plus ou moins allongés, partant tous de la base de la tige, comme celle des asphodèles,

des dahlias, des renoncules ².

¹ Ces nœuds ne doivent pas être confondus avec les véritables tubercules, qui renferment toujours les rudimens de nouvelles tiges.

² Celles des renoncules, formées de fibres plus courtes et plus serrées, portent en général le nom de *griffes*.

8^o On appelle racine *capillaire* (*capillaris*), celle qui est formée de fibres capillaires très-déliées, comme dans la plupart des Graminées, le blé, l'orge.

9^o *Chevelue* (*comosa*), quand les filets capillaires sont rameux et très-serrés, comme dans les bruyères.

On a fréquemment confondu avec les racines proprement dites, plusieurs organes différens, tels que des sou- Organes confondus avec les racines. ches ou tiges souterraines, et des tubercules ou bulbes. Ainsi, les tiges souterraines des iris, du sceau de Salomon, de la gratiote et d'une foule d'autres végétaux, ont été décrites sous les noms de racines *horizontale*, *sigillée*, *articulée*, etc. Mais ainsi que nous le montrerons dans le chapitre suivant, ce ne sont pas des racines, mais de véritables tiges horizontales et souterraines. Il en est de même des tubercules de la pomme de terre qui ne sont que des tiges souterraines et renflées. Les bulbes charnus et solides qu'on remarque à la base de la tige et sous la terre dans un grand nombre de genres de la famille des Orchidées, ont aussi été classés parmi les racines par la plupart des botanistes. C'est ainsi qu'on leur a donné le nom de racine *didyme*, quand elle est composée de deux bulbes entiers et rapprochés par l'une de leurs extrémités, comme dans les *orchis morio*, *militaris*, *mascula*, etc. Quand ces bulbes sont partagés en lobes à peu près jusqu'à la moitié de leur épaisseur, on disait que la racine était *palmée*, comme dans l'*orchis maculata*. Elle était au contraire *digitée*, quand les divisions du bulbe arrivaient presque jusqu'à la base; comme dans le *satyrium albidum*. Voyez au chapitre III.

Quant à la structure anatomique de la racine, nous n'en ferons l'exposition qu'après celle de la tige, parce que ces deux organes offrent beaucoup d'analogie sous ce rapport.

Usages et fonctions des racines.

Usages.

Les racines servent, 1^o à fixer le végétal à la terre ou au corps sur lequel il doit vivre; 2^o à y puiser une partie des matériaux nécessaires à son accroissement.

1^o Elles fixent le végétal.

Les racines de beaucoup de plantes ne paraissent remplir que la première de ces fonctions. C'est ce que l'on observe principalement dans les plantes grasses et succulentes, qui absorbent par tous les points de leur surface exposés à l'air les substances propres à leur nutrition. Dans ce cas, leurs racines ne servent qu'à les fixer au sol. Tout le monde connaît le magnifique cierge du Pérou (*Cactus peruvianus*) qui existe dans les serres du Muséum d'histoire naturelle. Ce végétal, qui est d'une hauteur extraordinaire, pousse avec une extrême vigueur des rameaux énormes, et souvent avec une rapidité surprenante; ses racines sont renfermées dans une caisse, qui contient à peine trois à quatre pieds cubes d'une terre que l'on ne renouvelle et n'arrose jamais.

Proportion avec la tige.

Les racines des plantes ne sont pas toujours en proportion avec la force et la grandeur des troncs qu'elles supportent. Les Palmiers et les Conifères, dont le tronc acquiert quelquefois une hauteur de plus de cent pieds, ont des racines courtes, s'étendant peu profondément dans la terre, et ne les y fixant que faiblement. Des plantes herbacées, au contraire, dont la tige, faible et grêle, meurt chaque année, ont quelquefois des racines d'une force et d'une longueur considérables relativement à celles de la tige, comme on l'observe dans la réglisse, la luzerne, et dans l'*Ononis arvensis* (qui, à cause de la ténacité et de la profondeur de ses racines, a été appelé *arrête-bœuf*).

2^o Elles absorbent.

L'usage principal des racines est d'absorber dans le sein de la terre l'eau chargée des substances qui doivent

servir à l'accroissement du végétal. Mais tous les points de la racine ne concourent pas à cette fonction. Ce n'est que par l'extrémité de leurs fibres les plus déliées que s'exerce cette absorption.

Ces fibres sont terminées par les *spongioles*, sorte de petits renflemens, composés de tissu cellulaire. Quelquefois cependant les extrémités des fibres radiculaires ne sont pas manifestement renflées. Spongioles.

Il n'est point d'expérience plus facile à faire que celle au moyen de laquelle on démontre d'une manière péremptoire le point de la racine par lequel se fait l'absorption. Si l'on prend un radis ou un navet, qu'on le plonge dans l'eau par l'extrémité de la radicule qui le termine, il poussera des feuilles et végétera. Si, au contraire, on le place dans l'eau de manière à ce que son extrémité inférieure soit hors du liquide, il ne donnera aucun signe de développement.

Les racines de certaines plantes paraissent exécrer une matière particulière, différente dans les diverses espèces. Excrétion des racines. Duhamel rapporte qu'ayant fait arracher de vieux ormes, il trouva la terre qui environnait les racines plus onctueuse et d'une couleur plus foncée. Cette matière onctueuse et grasse était le produit d'une sorte d'excrétion faite par les racines. C'est à cette matière, qui, comme nous l'avons dit, est différente dans chaque espèce végétale, que l'on a attribué les sympathies et les antipathies que certains végétaux ont les uns pour les autres. On sait, en effet, que certaines plantes se recherchent en quelque sorte, et vivent constamment les unes à côté des autres; ce qui forme les *plantes sociales*; tandis qu'au contraire d'autres semblent ne pouvoir croître dans le même lieu.

On a remarqué que les racines ont une tendance marquée à se diriger vers les veines de bonne terre, et que Tendance vers le sol le plus meuble.

souvent elles s'allongent considérablement pour se porter vers les lieux où la terre est plus meuble et plus substantielle : elles s'y développent alors avec plus de force et de rapidité. Duhamel dit que, voulant garantir un champ de bonne terre des racines d'une rangée d'ormes qui s'y étendaient et en épuisaient une partie, il fit faire le long de cette rangée d'arbres une tranchée profonde qui coupa toutes les racines qui s'étendaient dans le champ. Mais bientôt les nouvelles racines, arrivées à l'un des côtés du fossé, se recourbèrent en suivant la pente de celui-ci jusqu'à la partie inférieure : là, elles se portèrent horizontalement sous le fossé, se relevèrent ensuite de l'autre côté, en suivant la pente opposée, et s'étendirent de nouveau dans le champ.

Force de pénétration des racines.

Les racines, dans tous les arbres, n'ont pas la même force pour pénétrer dans le tuf. Le même Duhamel a fait l'observation qu'une racine de vigne avait pénétré profondément dans un tuf très-dur, tandis qu'une racine d'orme avait été arrêtée par sa dureté, et avait en quelque sorte rebroussé chemin.

Tendance vers le centre de la terre.

La racine, ainsi que nous l'avons dit précédemment, a une tendance naturelle et invincible à se diriger vers le centre de la terre. Cette tendance se remarque surtout dans cet organe, au moment où il commence à se prononcer, à l'époque de la germination de l'embryon; plus tard elle est moins manifeste, quoiqu'elle existe toujours, surtout dans les racines qui sont simples, ou dans le pivot des racines rameuses; car elle est souvent nulle dans les ramifications latérales de la racine.

Quels que soient les obstacles que l'on cherche à opposer à cette tendance naturelle de la radicule, elle sait les surmonter. Ainsi, placez une graine germante de fève ou de pois, de manière que les cotylédons soient placés dans la terre et la radicule en l'air, vous verrez bientôt cette

radicule se recourber vers la terre pour aller s'y enfoncer. On a donné beaucoup d'explications diverses de ce phénomène : les uns ont dit que la racine tendait à descendre, parce que les fluides qu'elle contenait étaient moins élaborés, et par conséquent plus lourds que ceux de la tige; mais cette explication est contredite par les faits. En effet, ne voit-on pas dans certains végétaux exotiques, tels que le *Clusia rosea*, etc., des racines se développer sur la tige à une hauteur très-considérable, et descendre perpendiculairement pour s'enfoncer dans la terre? Or, dans ce cas, les fluides contenus dans ces racines aériennes sont de la même nature que ceux qui circulent dans la tige; et néanmoins ces racines, au lieu de s'élever comme elle, descendent au contraire vers la terre. Ce n'est donc pas la différence de pesanteur des fluides qui leur donne cette tendance vers le centre de la terre.

Causes de la
tendance.

D'autres ont cru trouver cette cause dans l'avidité des racines pour l'humidité, humidité qui est plus grande dans la terre que dans l'atmosphère. Duhamel, voulant s'assurer de la réalité de cette explication, fit germer des graines entre deux éponges humides et suspendues en l'air: les racines, au lieu de se porter vers l'une ou l'autre des deux éponges bien imbibées d'humidité, glissèrent entre elles, et vinrent pendre au-dessous, en tendant ainsi vers la terre. Ce n'est donc pas l'humidité qui attire les racines vers le centre de la terre.

Serait-ce la terre elle-même par sa nature et par sa masse? L'expérience contredit encore cette explication. M. Dutrochet remplit de terre une caisse dont le fond était percé de plusieurs trous; il plaça dans ces trous des graines de haricots germantes, et il suspendit la caisse en plein air à une hauteur de six mètres. De cette manière, dit-il, les graines, placées dans les trous pratiqués à la face inférieure de la caisse, recevaient de bas en haut

l'influence de l'atmosphère et de la lumière : la terre humide se trouvait placée au-dessus d'elles. Si la cause de la direction de cette partie existait dans sa tendance pour la terre humide, on devait voir la radicule monter dans la terre placée au-dessus d'elle, et la tige au contraire descendre vers l'atmosphère placée au-dessous : c'est ce qui n'eut point lieu. Les radicules des graines descendirent dans l'atmosphère, où elles ne tardèrent pas à se dessécher; les plumules, au contraire, se dirigèrent en haut dans la terre.

M. Knight, célèbre physicien anglais, a voulu s'assurer par l'expérience si cette tendance ne serait pas détruite par le mouvement rapide et circulaire imprimé à des graines germantes. Il fixa des graines de haricots dans les augets d'une roue mue continuellement par un filet d'eau dans un plan vertical, cette roue faisant cent cinquante révolutions en une minute. Ces graines placées dans de la mousse sans cesse humectée, ne tardèrent pas à germer; toutes les radicules se dirigèrent vers la circonférence de la roue, et toutes les gemmules vers son centre. Par chacune de ces directions les radicules et les gemmules obéissaient à leurs tendances naturelles et opposées. Le même physicien fit une expérience analogue avec une roue mue horizontalement et faisant deux cent cinquante révolutions par minute; les résultats furent semblables, c'est-à-dire que toutes les radicules se portèrent vers la circonférence, et les gemmules vers le centre, mais avec une inclinaison de dix degrés des premières vers la terre, et des secondes vers le ciel. Ces expériences, répétées par M. Dutrochet, ont eu les mêmes résultats, excepté que dans la seconde l'inclinaison a été beaucoup plus considérable, et que les radicules et les gemmules sont devenues presque horizontales.

Des diverses expériences rapportées ci-dessus il résulte

évidemment que les racines se dirigent vers le centre de la terre, non parce qu'elles contiennent un fluide moins élaboré, ni parce qu'elles y sont attirées par l'humidité ou par la nature même de la terre, mais par un mouvement spontané, une force intérieure, une sorte de soumission aux lois générales de la gravitation.

Mais, quoiqu'on puisse dire que cette loi de la tendance des racines vers le centre de la terre soit générale, néanmoins quelques végétaux semblent s'y soustraire : telles sont en général toutes les plantes parasites, et le gui (*Viscum album*) en particulier. Cette plante singulière, qui vit en parasite sur le pommier, le peuplier et une foule d'autres arbres où elle forme des touffes d'un beau vert, pousse, en effet, sa racicule dans quelque position que le hasard la place; ainsi, quand la graine, qui est enveloppée d'une glu épaisse et visqueuse, vient à se coller sur la partie supérieure d'une branche, sa racicule, qui est une sorte de tubercule évasé en forme de cor de chasse, se trouve alors perpendiculaire à l'horizon : si, au contraire, la graine est placée à la partie inférieure de la branche, la racicule se dirige vers le ciel. La graine est-elle située sur les parties latérales de la branche, la racicule se dirige latéralement. En un mot, dans quelque position que la graine soit fixée sur la branche, la racicule se dirige toujours perpendiculairement à l'axe de la branche.

La racine du
gui fait excep-
tion.

M. Dutrochet a fait sur la germination de cette graine un grand nombre d'expériences pour constater la direction de la racicule. Nous rapporterons ici les plus intéressantes. Cette graine, qui trouve dans la glu qui l'enveloppe les premiers matériaux de son accroissement, germe et se développe non-seulement sur du bois vivant et mort, mais encore sur des pierres, du verre, et même sur du fer. M. Dutrochet en a fait germer sur un boulet

de canon. Dans tous ces cas la racicule s'est toujours dirigée vers le centre de ces corps. Ces faits prouvent, ainsi que le remarque cet ingénieux expérimentateur, que ce n'est pas vers un milieu propre à sa nutrition que l'embryon du gui dirige sa racicule, mais que celle-ci obéit à l'attraction des corps sur lesquels la graine est fixée, quelle que soit leur nature.

Mais cette attraction n'est qu'une cause éloignée de la tendance de la racine du gui vers les corps. La véritable cause est un mouvement intérieur et spontané exécuté par l'embryon à l'occasion de l'attraction exercée sur sa racicule. M. Dutrochet colle une graine de gui germée à l'une des extrémités d'une aiguille de cuivre, semblable à une aiguille de boussole, et placée de même sur un pivot; une petite boule de cire mise à l'autre extrémité forme le contre-poids de la graine. Les choses ainsi disposées, M. Dutrochet approche latéralement de la racicule une petite planche de bois, à environ un millimètre de distance. Cet appareil est ensuite recouvert d'un récipient de verre, afin de le garantir de l'action des agens extérieurs. Au bout de cinq jours la tige de l'embryon s'est fléchie, et a dirigé la racicule vers la petite planche qui l'avoisinait, sans que l'aiguille ait changé de position, malgré son extrême mobilité sur le pivot. Deux jours après, la racicule était dirigée perpendiculairement vers la planche avec laquelle elle s'était mise en contact, sans que l'aiguille qui portait la graine ait éprouvé le moindre dérangement.

La racicule du gui présente encore une autre tendance constante : c'est celle de fuir la lumière. Faites germer des graines de gui sur la face interne des vitres d'une croisée d'appartement, et vous verrez toutes les racicules se diriger vers l'intérieur de l'appartement pour y chercher l'obscurité. Prenez une de ces graines germées, ap-

pliquez-la sur la vitre en dehors de l'appartement, et sa radicule s'appliquera contre la vitre, comme si elle tendait vers l'intérieur de l'appartement pour fuir la lumière.

Dans l'économie domestique, beaucoup de racines sont utilement employées comme alimens. Ainsi les carottes, les navets, les panais, les salsifis, et beaucoup d'autres racines sont trop universellement usitées pour que nous soyons obligé d'entrer dans des détails à cet égard.

On extrait de la betterave, par des procédés que la chimie a singulièrement perfectionnés, un sucre qui peut avantageusement remplacer celui que nous tirons à grands frais des colonies. Ce principe existe aussi dans la carotte, le navet et un grand nombre d'autres racines.

Certaines plantes ayant la faculté de pousser des racines qui se ramifient et s'étendent à de grandes distances, on s'en est servi pour consolider les terrains mouvans. C'est ainsi qu'en Hollande, et aux environs de Bordeaux, on plante le *Carex arenaria*, l'*Arundo arenaria*, sur les dunes et les bords des canaux, afin de fixer les terres. Dans plusieurs autres pays on plante, pour remplir le même objet, l'*Hippophae rhamnoides* ou argousier, le genêt d'Espagne, etc.

Plusieurs racines sont employées avec avantage dans la teinture. Telles sont celles de garance, d'orcanette, d'épine-vinette, de curcuma, etc.

Quant aux usages médicaux des racines, on sait que la thérapeutique leur emprunte des médicamens précieux. Relativement à la saveur qui y prédomine, les racines officinales ont été divisées en :

§. 1. Racines fades : principe muqueux ou amylicé.

Guimauve officinale (*Althæa officinalis*. L.)

Grande Consoude (*Symphytum officinale*. L.)

Chiendent (*Triticum repens*. L.), etc., etc.

Usages économiques et médicaux des racines.

- §. 2. Racines douces et sucrées.
 Réglisse (*Glycyrrhiza glabra. L.*)
 Polypode (*Polypodium commune. L.*), etc., etc.
- §. 3. Racines peu sapides, ou légèrement amères.
 Salsepareille (*Smilax Salsaparilla. L.*)
 Squine (*Smilax China. L.*)
 Bardane (*Arctium Lappa. L.*)
 Patience (*Rumex Patientia. L.*)
- §. 4. Racines aromatiques et odorantes.
 Valériane (*Valeriana officinalis. L.*)
 Serpentaire de Virginie (*Aristolochia serpentaria. L.*)
 Angélique (*Angelica Archangelica. L.*)
 Aunée (*Inula Helenium. L.*)
 Benoite (*Geum urbanum. L.*)
 Raifort (*Cochlearia armoracia. L.*)
 Ginseng (*Panax quinquefolium. Lamk.*)
- §. 5. Racines amères.
 Grande Gentiane (*Gentiana lutea. L.*)
 Rhubarbe (*Rheum palmatum et R. undulatum. L.*)
 Columbo (*Cocculus palmatus. DC.*)
 Polygala amer (*Polygala amara. L.*)
 Chicorée sauvage (*Cichorium Intybus. L.*)
- §. 6. Racines acerbes.
 Bistorte (*Polygonum Bistorta. L.*)
 Tormentille (*Tormentilla erecta. L.*)
- §. 7. Racines âcres et nauséabondes.
 Ipécacuanha annelé¹ (*Cephaelis Ipecacuanha. Rich.*)

¹ Voyez mon Mémoire sur les deux espèces d'*ipécacuanha* tirées de la famille des *Rubiacées*, inséré dans les bulletins de la Société de la Faculté, pour l'année 1818, et mon Histoire naturelle et médicale des différentes espèces d'*ipécacuanha* du commerce. Paris, 1820, Un vol. in-4., fig. Chez Béchot jeune.

Ipécacuanha simple ou strié (*Psychotria emetica. L.*)

Cabaret (*Asarum europæum. L.*)

Hellébore noir (*Helleborus niger.*)

Hellébore blanc (*Feratrum album.*)

Jalap (*Convolvulus Jalapa. L.*), etc., etc.

CHAPITRE II.

DE LA TIGE (*Caulis, L.*).

Nous venons de voir la racine tendre généralement à s'enfoncer vers le centre de la terre. La *tige*, au contraire, est cette partie de la plante qui, croissant en sens inverse de la racine, cherche l'air et la lumière, et sert de support aux feuilles, aux fleurs et aux fruits, lorsque la plante en est pourvue.

Tous les végétaux Phanérogames ont une tige proprement dite. Mais quelquefois cette tige est si peu développée, tellement courte, qu'elle paraît ne pas exister. Les plantes qui offrent cette disposition ont été dites sans tige ou *acaules*; telles sont la primevère, la jacinthe, et beaucoup d'autres.

Plantes acaules.

Ne confondons pas avec la véritable tige la *Hampe* et le *Pédoncule radical*. La *Hampe* (*Scapus*) est un support de fleurs nu ou pédoncule ne portant pas de feuilles, qui part du collet de la racine, et qui se termine par une ou plusieurs fleurs, comme dans la jacinthe.

Hampe et Pédoncule radical.

Le *Pédoncule radical* (*pedunculus radicalis*) diffère de la Hampe, en ce qu'au lieu de naître du centre d'un assemblage de feuilles radicales, il sort de l'aisselle d'une de ces feuilles: par exemple, dans les plantains (*Plantago media, P. lanceolata, etc.*).

Division générale des tiges.

On distingue cinq espèces principales de tiges, fondées sur leur organisation et leur mode particulier de développement. Ces espèces sont : 1° le *Tronc*, 2° le *Stipe*, 3° le *Chaume*, 4° la *Souche*, 5° la *Tige* proprement dite.

1° Tronc.

1° On appelle *Tronc* (*Truncus*) la tige des arbres de nos forêts, du chêne, du sapin, du frêne, etc. Il a pour caractères d'être conique, allongé, c'est-à-dire d'offrir sa plus grande épaisseur à sa base. Il est nu inférieurement, terminé à son sommet par des divisions successivement plus petites, auxquelles on a donné les noms de branches, de rameaux et de ramilles ou ramuscules, et qui portent ordinairement les feuilles et les organes de la reproduction. Le tronc est propre aux arbres dicotylédones; composé intérieurement de couches concentriques, ou de cônes emboîtés, il croît en longueur et en épaisseur par l'addition de nouvelles couches à sa circonférence.

2° Stipe.

2° Le *Stipe* (*Frons, Stipes*) est une sorte de tige qu'on n'observe que dans les arbres monocotylédones, tels que les Palmiers, les *Dracæna*, les *Jucca*, et dans certains dicotylédons, savoir, le *Cycas* et le *Zamia*. Il est formé par une espèce de colonne ¹ cylindrique, c'est-à-dire aussi grosse à son sommet qu'à sa base (ce qui est le contraire dans le tronc), souvent même plus renflée à sa partie moyenne qu'à ses deux extrémités, rarement ramifiée, couronnée à son sommet par un bouquet de feuilles entremêlées de fleurs. Son écorce, lorsqu'il en a une, est ordinairement peu distincte du reste de la tige. Son accroissement en hauteur se fait par le développement du bouton qui le termine supérieurement; il s'accroît en épaisseur par la multiplication des filets de sa circonférence.

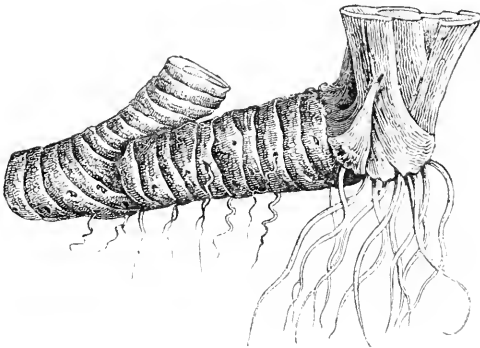
¹ On le désigne souvent par le nom de tronc ou tige à colonne.

Nous ferons voir bientôt, en traitant de la structure anatomique des tiges, que le stipe ne diffère pas moins du tronc par son organisation intérieure que par les caractères physiques que nous venons d'indiquer.

5° Le *chaume* (*culmus*) est propre aux Graminées, c'est-à-dire au blé, à l'orge, à l'avoine, etc., aux Cy-péracées et aux juncs, etc. C'est une tige simple, rarement ramifiée, le plus souvent fistuleuse ¹ (c'est-à-dire creuse dans son intérieur), et séparée de distance en distance par des espèces de *nœuds* ou cloisons, desquels partent des feuilles alternes et engainantes. 3° Chaume.

4° La *souche* ou *rhizoma* ² (fig. 15). On a donné ce nom aux tiges souterraines et horizontales des plantes vivaces,

Fig. 3.



4° Souche.

cachées entièrement ou en partie sous la terre, poussant de leur extrémité antérieure de nouvelles tiges, à mesure que leur extrémité postérieure se détruit. C'est à cette tige souterraine que l'on donne, en général, les noms impropres de *racine progressive*, de *racine succise*. Exemple : l'iris, la scabieuse succise, le sceau de Salomon. Outre sa direction à peu près horizontale sous la terre, un des caractères

¹ Quelquefois cependant elle est pleine intérieurement, comme dans la canne à sucre, le maïs.

² Rhizoma, dérivé de $\rho\iota\zeta\alpha$, racine, et $\sigma\omicron\mu\alpha$, corps.

tères principaux de la souche, caractère qui la distingue de la racine, c'est d'offrir toujours sur quelques points de son étendue les traces des feuilles des années précédentes, ou des écailles qui en tiennent lieu, et de s'accroître par sa base ou point le plus rapproché des feuilles; ce qui est le contraire pour la véritable racine.

Le nombre des plantes pourvues de souche ou de tige souterraine, est beaucoup plus considérable qu'on ne l'imagine communément. Un grand nombre de plantes dites sans tiges, ou acaules, et de plantes vivaces, sont pourvues d'une souche plus ou moins développée. C'est ce que l'on observe par exemple, dans la sylvie (*anemone nemorosa*), la moschatelline (*adoxa moschatellina*), le *paris quadrifolia*, etc. La partie de ces plantes qui a été décrite comme une racine tubéreuse, est une véritable souche.

C'est à la souche ou tige souterraine qu'on doit rapporter, ainsi que nous l'avons déjà annoncé dans le chapitre précédent, plusieurs modifications, qu'on avait à tort regardées comme des racines; telles sont les prétendues racines *horizontale* des Iris, *succise* des scabieuses, *articulée* des gratioles, *sigillée* du sceau de Salomon.

5° Tige proprement dite.

5° Enfin l'on donne le nom commun et général de *tiges* à celles qui, différentes des quatre espèces précédentes, ne peuvent être rapportées à aucune d'elles. Le nombre des végétaux pourvus d'une tige proprement dite est beaucoup plus considérable que celui des végétaux qui ont un stipe, une souche, un chaume ou un tronc.

Nous allons maintenant étudier la tige en général, quant aux modifications qu'elle peut offrir.

Division des végétaux d'après la consistance de la tige.

A. Sous le rapport de la *consistance*, on distingue la tige :

1° *Herbacée* (*herbaceus*), celle qui est tendre, verte, et périt chaque année : telles sont celles des plantes annuelles, bisannuelles et vivaces, le mouron des champs, la bourrache, la consoude, etc. Toutes ces plantes prennent le nom général d'herbes (*herbæ*). Herbes.

2° *Demi-ligneuse* ou *sous-ligneuse* (*suffruticosus*), quand la base est ligneuse et persiste hors de terre un grand nombre d'années, tandis que les rameaux et les extrémités des branches périssent et se renouvellent tous les ans : telles sont celles de la rue odorante (*ruta graveolens*), du thym des jardins (*thymus vulgaris*), de la sauge officinale (*salvia officinalis*). Les végétaux qui offrent une semblable tige portent le nom de *sous-arbrisseaux* (*suffrutices*). Ils sont dépourvus de bourgeons écaillés. Sous-arbrisseaux.

3° *Ligneuse* (*lignosus*), quand la tige est persistante, et que sa dureté est semblable à celle que l'on connaît au bois en général. Les végétaux à tige ligneuse se divisent en :

Arbustes (*frutices*), quand ils se ramifient dès leur base et ne portent pas de bourgeons ; par exemple, les bruyères. Arbustes.

Arbrisseaux (*arbusculæ*), s'ils sont ramifiés dès leur base et portent des bourgeons, comme le noisetier et le lilas, etc. Arbrisseaux.

Enfin ils retiennent le nom d'*arbres* proprement dits, lorsqu'ils présentent un tronc d'abord simple et nu dans sa partie inférieure, ramifié seulement vers sa partie supérieure : le chêne, l'orme, le pin, etc. Arbres.

Cette division est tout-à-fait arbitraire, et n'existe point dans la nature. En effet, un arbre de la même espèce peut offrir ces trois modifications de grandeur, suivant les expositions auxquelles il est soumis, ou par l'art du cultivateur. Ainsi, l'ormille, le petit buis, dont on fait des bordures de plates-bandes dans nos jardins, en ayant

soin de les tailler fréquemment, et qui souvent n'ont pas plus de quatre à six pouces d'élévation, sont absolument de la même espèce que l'orme et le buis ordinaire, dont les tiges, surtout celle du premier, s'élèvent ordinairement à une grande hauteur, lorsque ces végétaux sont abandonnés à eux-mêmes.

4° *Solide* ou *pleine* (*solidus*), quand elle n'offre aucune cavité intérieure. Par exemple, la canne à sucre, le tronc de la plupart des arbres. Cette épithète s'emploie toujours par opposition à la suivante.

5° *Fistuleuse* (*fistulosus*), offrant une cavité intérieure, continue ou séparée par des cloisons horizontales : l'*arundo donax*, l'angélique, l'*ænanthe fistulosa*, le bambou, le *cecropia peltata*, grand arbre de l'Amérique méridionale, dont le tronc toujours creux est pour cette raison nommé *bois-canon* par les habitans.

6° *Médulleuse* (*medulosus*), remplie de moelle : l'hyèble, le sureau, le figuier.

7° *Spongieuse* (*spongiosus*), formée intérieurement d'un tissu cellulaire élastique, spongieux, compressible, retenant l'humidité à la manière des éponges : ex., *typha latifolia*, *scirpus lacustris*, etc.

8° *Molle* (*mollis*, *flaccidus*), quand elle ne peut se soutenir d'elle-même et qu'elle tombe sur la terre : par exemple, le mouron des champs (*anagallis arvensis*).

9° *Ferme* ou *roide* (*rigidus*), lorsqu'elle s'élève directement et se soutient droite : ex., la bistorte (*polygonum bistorta*).

10° *Flexible* (*flexibilis*), quand on peut la plier ou la fléchir aisément sans qu'elle se rompe : l'osier.

11° *Cassante* (*fragilis*), quand elle est roide, et se casse facilement : celle de l'herbe à Robert (*geranium robertianum*), les différentes espèces de charagnes, etc.

12° *Charnue* (*succulentus*), celle qui renferme une

grande quantité de suc ou de substance aqueuse : par exemple, la bourrache, le pourpier.

Les tiges *charnues* peuvent être *laitueuses*, c'est-à-dire renfermer un suc blanchâtre et lactiforme ou jaunâtre, comme les euphorbes, la grande éclair (*chelidonium majus*), le pavot, etc.

B. Quant à sa *forme*, la tige peut offrir un grand nombre de modifications; ainsi on l'appelle :

1^o *Cylindrique* ¹ (*cylindricus, teres*), quand sa forme générale approche de celle d'un cylindre, c'est-à-dire que sa section transversale offre un cercle dont les différens diamètres sont à peu près égaux. Cette forme se trouve dans le tronc de la plupart des arbres de nos forêts, et dans une foule de plantes herbacées, comme la stramoine (*datuna stramonium*), le lin, etc. Formes.

2^o *Effilée* (*virgatus*), ou en baguette, celle qui est grêle, longue, droite, et s'allonge considérablement en diminuant de la base vers le sommet : telle est celle de la guinauve (*althæa officinalis*), de la gaude (*reseda luteola*), de la salicaire (*lythrum salicaria*).

3^o *Comprimée* (*compressus*), lorsqu'elle est légèrement aplatie sur deux côtés opposés (le *poa compressa*).

4^o *Ancipitée* (*anceps*), quand la compression est portée jusqu'au point de former deux tranchans semblables à ceux d'un glaive.

5^o *Angulée* (*angulatus*), lorsqu'elle est marquée d'angles ou de lignes saillantes longitudinales, dont le nombre est déterminé.

Selon que ces angles sont aigus ou obtus, on la dit :

Acutangulée ou *obtusangulée*.

¹ Remarquons ici que dans le règne organique les formes géométriques ne sont jamais aussi régulières, aussi rigoureusement déterminées que dans les minéraux. Ainsi, quand on dit d'une tige qu'elle est *cylindrique*, on exprime seulement par ce mot que c'est du cylindre que sa forme se rapproche davantage.

Suivant le nombre des angles, et par conséquent des faces distinctes qu'elle présente, on la nomme :

Triangulaire, *trigone* ou *triquètre* (*triangularis*, *trigonus*, *triqueter*), quand elle offre trois angles : tels sont beaucoup de *carex*, le *scirpus sylvaticus*, etc.

Quadrangulaire, *tétragone* (*quadrangularis*, *tetragonus*), quand elle a quatre angles et quatre faces. Si les angles sont égaux ainsi que les faces, elle est carrée : telles sont la plupart des Labiées, comme la menthe, la sauge, le marrube, etc.

Pentagone (*pentagonus*), lorsqu'elle présente cinq faces.

Hexagone (*hexagonus*), quand elle en offre six.

6^o On dit de la tige qu'elle est *anguleuse* (*angulosus*), lorsque le nombre des angles est très-considérable, ou que l'on ne veut pas le déterminer avec précision.

7^o *Noueuse* (*nodosus*), offrant des nœuds ou renflemens solides de distance en distance : les Graminées, le *geranium robertianum*.

8^o *Articulée* (*articulatus*), formée d'articulations superposées et réunies bout à bout : le gui, beaucoup de caryophyllées, etc.

9^o *Géniculée* (*geniculatus*), quand les articulations sont fléchies angulairement : exemple, l'*alsine media*, le *geranium sanguineum*.

10^o *Sarmenteuse* (*sarmentosus*), une tige frutiqueuse trop faible pour pouvoir se soutenir elle-même, et s'élevant sur les corps voisins, soit au moyen d'appendices particuliers, nommés *vrilles*, soit par sa simple torsion autour de ces corps : par exemple, la vigne, le chèvre-feuille.

11^o *Grimpante* (*scaudens*, *radicans*), celle qui s'élève sur les corps environnans et s'y attache au moyen

de racines, comme le lierre (*hedera helix*), le *bignonia radicans*, etc.

12^o *Volubile* (*volubilis*), la tige qui s'entortille en forme de spirale autour des corps voisins. Une chose bien digne de remarque, c'est que les mêmes plantes ne commencent point leur spirale indistinctement à droite ou à gauche. Elles se dirigent constamment du même côté dans une même espèce. Ainsi, quand la spirale a lieu de droite à gauche, la tige est dite *dextrorsum volubilis*, comme dans le haricot, le dolichos, le lizeron. On dit au contraire qu'elle est *sinistrorsum volubilis* quand elle commence sa spirale de gauche à droite : par exemple, le houblon, le chèvrefeuille.

13^o *Grêle* (*gracilis*), quand elle très-longue en comparaison de sa grosseur : par exemple, la *stellaria holostea*, l'*orchis conopsea*, etc.

14^o *Filiforme* (*filiformis*), quand elle est fort grêle et couchée à terre, comme dans le canneberge (*vaccinium oxycoccos*).

C. D'après sa *composition*, on distingue la tige en :

Composition.

1^o *Simple* (*simplex*), lorsqu'elle est sans ramifications marquées : exemple, le bouillon-blanc (*verbascum thapsus*), la digitale pourprée (*digitalis purpurea*).

2^o *Rameuse* (*ramosus*), divisée en branches et en rameaux. La tige peut être rameuse dès sa base (*basi ramosus*), comme l'ajonc ou landier (*ulex europæus*), ou seulement vers son sommet (*apice ramosus*).

3^o *Dichotome* (*dichotomus*), lorsqu'elle se divise par bifurcations successives : telle est celle de la mâche (*valerianella locusta*), de la stramoine (*datuna stramonium*).

4^o *Trichotome* (*trichotomus*), se divisant par trifurcations, comme dans la belle-de-nuit (*nyctago hortensis*).

Quant à la disposition des rameaux, relativement à la tige, comme leurs diverses modifications sont parfaitement analogues à celles que nous observons dans les feuilles, nous croyons inutile d'en parler ici, ce que nous dirons bientôt de la position des feuilles sur la tige pouvant s'appliquer également à celle des branches et des rameaux.

Direction.

D. Suivant sa *direction*, on dit que la tige est :

1^o *Verticale* ou *dressée*¹ (*verticalis, erectus*), quand elle est dans une direction verticale relativement à l'horizon : par exemple, celle de la raiponce (*campanula rapunculus*), de la linaria (*antirrhinum linaria*).

2^o *Couchée* (*prostratus, procumbens*², *humifusus*³), lorsqu'elle ne s'élève point, mais se couche sur la terre sans s'y enraciner : par exemple, la mauve (*malva rotundifolia*), le serpolet (*thymus serpyllum*), etc.

3^o *Rampante* (*repens*), quand elle est couchée sur la terre, et qu'elle s'y enracine par tous les points de son étendue : exemple, la nummulaire (*lysimachia nummularia*).

4^o *Traçante* ou *stolonifère* (*reptans s. stoloniferus*), poussant du pied principal des branches latérales grêles, nommées *stolons* ou *coulans*, susceptibles de s'enraciner et de reproduire de nouveaux pieds : par exemple, le fraisier (*fragaria vesca*).

5^o *Oblique* (*obliquus*), s'élevant obliquement à l'horizon.

¹ Il ne faut pas confondre la tige droite (*rectus*) avec la tige dressée (*erectus*). La première s'élève directement sans former aucune courbure, aucune déviation latérale, comme dans le bouillon-blanc, par exemple ; la seconde, au contraire, n'exprime que l'opposition à tige couchée (*prostratus*). Une tige dressée peut donc ne point être droite ; de même une tige droite n'est pas nécessairement dressée.

² *Prostratus*, couchée d'un seul côté.

³ *Humifusus*, étalée en tous sens.

6° *Ascendante* (*ascendens*), formant à sa base une courbe dont la convexité regarde à terre, et redressée dans sa partie supérieure : par exemple, le trèfle commun (*trifolium pratense*), la véronique en épi (*veronica spicata*).

7° *Réclinée* (*reclinatus*), dressée, mais réfléchi brusquement à son sommet, comme, par exemple, quelques espèces de groseillers.

8° *Tortueuse* (*tortuosus*), formant plusieurs courbures en différens sens ; le *bunias cakile*, par exemple.

9° *Spiralée* (*spiralis*), formant des courbures en forme de spirale : par exemple, la plupart des *costus*.

E. D'après sa vestiture et ses appendices, la tige est :

Vestiture.

1° *Feuillée* (*foliatus*), portant les feuilles : telles sont en général la plupart des tiges.

On dit, dans un autre sens, d'une tige, qu'elle est *feuillée* (*caulis foliosus*), quand elle est couverte d'un nombre très-considérable de feuilles.

2° *Aphyllé* ou sans feuilles (*aphyllus*), dépourvue de feuilles (la cuscute).

3° *Écailleuse* (*squamosus*), portant des feuilles en forme d'écailles : telles sont les orobanches.

4° *Ailée* (*alatus*), garnie longitudinalement d'appendices membrancux ou foliacés, venant le plus souvent des feuilles, comme dans la grande consoude (*symphytum officinale*), le bouillon-blanc (*verbascum thapsus*).

F. En considérant la superficie de la tige, celle-ci est :

Superficie.

1° *Unie* (*lævis*), dont la surface n'a aucune sorte d'aspérité ni d'éminences (*tamus communis*).

2° *Glabre* (*glaber*), dépourvue de poils : la pervenche (*vinca major*).

3° *Lisse* (*lævigatus*), glabre et unie.

4° *Pulvérulente* (*pulverulentus*), couverte d'une sorte de poussière produite par le végétal (*primula farinosa*).

5° *Glaucue* (*glaucus*), quand cette poussière forme une couche extrêmement mince, qu'on enlève facilement, et qui est de couleur vert de mer¹ : exemple, le *cucubatus behen*, la *chlora perfoliata*, etc.

Cette couche légère et blanche est une exsudation de cire excrétée par la feuille elle-même, et qui la défend très-bien contre l'humidité. Aussi peut-on plonger dans l'eau, sans que sa surface se mouille, une feuille glauque sur ses deux faces.

6° *Ponctuée* (*punctatus*), offrant des points plus ou moins saillans et nombreux, comme dans la rue (*ruta graveolens*). Ces points sont ordinairement de petites glandes vésiculeuses, remplies d'huile essentielle.

7° *Maculée* (*maculatus*), marquée de taches de couleur variée; par exemple, le gouet (*arum maculatum*), la grande ciguë (*conium maculatum*), l'*orchis maculata*, etc.

8° *Rude* (*scaber, asper*), dont la surface offre au doigt une aspérité insensible à la vue, et qui paraît due à de très-petits poils, rudes et extrêmement courts, comme dans l'herbe aux perles (*lithospermum arvense*).

9° *Verruqueuse* (*verrucosus*), offrant de petites excroissances calleuses (appelées gales ou verrues): telle est la tige du fusain galeux (*evonymus verrucosus*).

10° *Subereuse* (*suberosus*), celle dont l'écorce est de la nature du liège, comme le liège proprement dit (*quercus suber*), et une variété de l'orme et de l'érable.

11° *Crevascée* ou *fendillée* (*rimosus*), offrant des fentes inégales et profondes, comme l'orme, le chêne, et un grand nombre d'autres arbres.

12° *Striée* (*striatus*), offrant de petites lignes longitudi-

¹ C'est cette poussière que l'on désigne vulgairement sous le nom de *fleur* dans certains fruits, les prunes, le raisin, etc.

nales saillantes, nommées stries, comme l'oseille (*rumex acetosa*).

15° *Sillonnée* (*sulcatus*), présentant des sillons longitudinaux, plus ou moins profonds : la ciguë, le panais.

G. La pubescence de la tige, c'est-à-dire la nature et la disposition des poils qui peuvent recouvrir sa surface, lui a fait imposer les dénominations suivantes :

Pubescence.

1° *Pubescente* (*pubens*)¹, garnie de poils mous, très-fins et rapprochés, mais distincts : par exemple, la digitale pourprée (*digitalis purpurea*), la saxifrage grenue (*saxifraga granulata*).

2° *Poilue* (*pilosus*), couverte de poils longs, mous et peu nombreux : exemple, l'aigremoine (*agrifolia eupatorium*), la renoncule âcre (*ranunculus acris*).

5° *Velue* (*villosus*), quand les poils sont mous, longs, très-rapprochés.

4° *Laineuse* (*lanatus*), couverte de poils longs, un peu crépus et rudes, semblables à de la laine : par exemple, la *ballota lanata*.

5° *Cotonneuse*, quand les poils sont blancs, longs et doux au toucher comme du coton : exemple, le *stachys germanica*, l'*hieracium eriophorum*.

6° *Soyeuse* (*sericeus*), quand les poils sont longs,

¹ C'est à tort que l'on se sert du mot *pubescens* pour signifier une partie couverte de poils. Les Latins, que nous devons imiter servilement quand nous employons leur langue, se servaient du verbe *pubescere*, en parlant des végétaux, pour exprimer leur accroissement. C'est ainsi que Pline dit : *Jam pubescit arbor*, déjà l'arbre commence à croître ; tandis qu'il dit dans un autre lieu : *Folia quercus pubentia*, pour exprimer la pubescence des feuilles du chêne. Il me semble, d'après cela, que nous n'avons rien de mieux à faire dans ce cas que de copier les Latins ; car, à coup sûr, ils devaient mieux connaître que nous la valeur et la propriété des mots de leur langue.

doux au toucher, luisans et non entremêlés, comme sont des fils de soie (*Protea argentea*).

7^o *Tomenteuse* (*tomentosus*), quand les poils sont courts, entremêlés, et semblent être tissus comme un drap : exemple, le bouillon-blanc.

8^o *Ciliee* (*ciliatus*), quand les poils sont disposés par rangées ou lignes plus ou moins régulières : exemple, la *veronica chamædrys*, qui offre deux rangées opposées; le mouron des oiseaux, qui en présente une seule.

9^o *Hispide* (*hispidus*), garnie de poils longs, roides et à base tuberculée; comme le *galeopsis tetrahit*, le *sinapis arvensis*.

Par opposition à toutes ces expressions, une tige est glabre quand elle est dépourvue de toute espèce de poils.

Armure.

H. L'armure dont la tige est quelquefois revêtue la fait nommer :

1^o *Épineuse* (*spinosus*), armée d'épines ¹ : *genista anglica*, *gleditschia ferox*, etc.

2^o *Aiguillonneuse* (*aculeatus*), offrant des aiguillons (les rosiers).

5^o *Inerme* (*inermis*), se dit par opposition aux deux expressions précédentes, c'est-à-dire sans épines ni aiguillons.

Structure anatomique des tiges.

Structure anatomique.

En parlant précédemment de la distinction du *tronc* et du *stipe*, nous avons dit que ces deux espèces de tiges, dont l'une appartient à la grande classe des *Dicotylédons*, et l'autre aux *Monocotylédons*, différaient autant par leur structure intérieure et la disposition respective des parties élémentaires qui les composent, que par leurs caractères extérieurs. C'est, comme nous l'expose-

¹ Voyez plus loin la description des *épines* et des *aiguillons*.

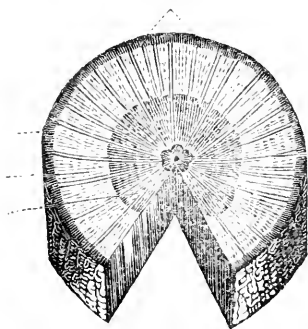
rons bientôt, à M. Desfontaines que la science doit cette importante découverte. Ce savant botaniste est le premier qui ait fait connaître avec exactitude l'organisation intérieure ou structure anatomique de la tige des végétaux, et principalement des Monocotylédons. Aussi les notions que nous allons exposer sur ce sujet sont-elles dues en grande partie à ce célèbre naturaliste. Mais il convient d'examiner séparément l'organisation des tiges des Dicotylédons, et ensuite celle des Monocotylédons.

SECTION PREMIÈRE.

ORGANISATION DE LA TIGE DES DICOTYLÉDONS.

Le tronc des arbres dicotylédonés est formé de couches concentriques superposées, de sorte qu'il représente

Fig. 14.



en quelque manière une suite d'étuis emboîtés les uns dans les autres, et augmentant d'étendue du centre à la circonférence. Coupé transversalement, il offre à considérer les objets suivans : 1° au centre, le *Canal médullaire*, formé de l'*Étui médullaire*, qui constitue les parois de ce

canal, et de la *Moelle*, qui en occupe la cavité; 2° tout-à-fait à sa circonférence, on voit l'*Écorce*, qui se compose de l'*Épiderme*, ou de cette pellicule extérieure recouvrant toutes les parties du végétal; de l'*Enveloppe herbacée*, des *Couches corticales* et du *Liber*; 3° enfin, entre l'étui médullaire et l'écorce, se trouvent les *Couches ligneuses*, formées extérieurement par l'*Aubier* ou

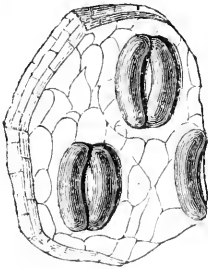
faux bois, intérieurement par le *Bois* proprement dit. Nous allons étudier successivement ces différentes parties en procédant de l'extérieur vers l'intérieur.

§. 1. De l'Épiderme.

ÉPIDERME.
Caractères.

L'*Épiderme* ou *cuticule* (*Epidermis, cuticula*) est une membrane mince, diaphane, composée de cellules d'une

Fig. 15.



forme excessivement variable, et qui présente un grand nombre de petites ouvertures ou pores. Il enveloppe toutes les parties du végétal; mais il est surtout apparent sur les jeunes tiges, dont on peut facilement l'isoler avec quelque précaution. Comme il ne jouit que d'un certain degré d'extensibilité

au-delà duquel il ne peut plus s'étendre, il se déchire et se fendille quand le tronc a acquis un certain volume, ainsi qu'on l'observe dans le chêne, l'orme; d'autres fois il se détache par lambeaux ou par plaques, comme dans le bouleau, le platane. Lorsqu'on l'enlève sur une jeune tige, il se régénère avec assez de facilité. C'est la partie du végétal qui résiste le plus long-temps à la décomposition; la putréfaction n'exerce sur lui aucune action sensible. La couleur qu'il présente n'est point inhérente à sa nature; elle est due à la coloration particulière du tissu sur lequel il est appliqué.

Opinions diverses sur sa nature et son origine.

C'est la paroi extérieure des cellules du tissu sous-jacent.

La nature et l'origine de l'épiderme sont deux points assez obscurs de l'anatomie végétale. Quelques auteurs disent, avec Malpighi, que l'épiderme n'est pas une membrane distincte du reste du tissu végétal. Ils le considèrent comme formé par la paroi externe des cellules sous-jacentes, qui appartiennent à l'enveloppe herba-

cée, laquelle paroi a été endurcie par l'action prolongée de l'air et de la lumière. D'autres, au contraire, et c'est Grew qui peut être considéré comme l'auteur de cette opinion, le regardent comme une membrane tout-à-fait distincte, simplement appliquée sur le tissu cellulaire sous-jacent. Cette opinion a été développée par M. le docteur Krocke, dans une dissertation sur l'épiderme, publiée à Hale, en 1801. Depuis lors cette opinion a été généralement adoptée, surtout par les physiologistes allemands. Récemment MM. Amici et Ad. Brongniart ont publié de nouvelles observations qui confirment cette manière d'envisager l'épiderme. C'est une lame celluleuse, composée le plus souvent d'une seule couche, mais quelquefois de plusieurs couches superposées de cellules. Les parois de ces cellules sont minces et diaphanes; elles ne contiennent jamais dans leur intérieur aucunes granulations colorées. Leur forme et leur grandeur sont tout-à-fait différentes de celles des cellules du tissu cellulaire sur lequel l'épiderme est appliqué. En un mot, il est impossible de ne point admettre qu'il ne forme une membrane cellulaire parfaitement distincte.

C'est une membrane distincte.

C'est cette structure celluleuse qui en a imposé aux auteurs qui ont cru l'épiderme formé par la paroi externe du tissu cellulaire. Mais, s'il en était ainsi, les cellules qui constituent l'épiderme devraient avoir constamment la même forme que le tissu sous-jacent; ce qui n'a pas lieu. Ainsi, dans l'œillet, les cellules de l'épiderme ont une forme quadrilatère, tandis que la couche, placée immédiatement dessous, consiste en une multitude de petits tubes perpendiculaires à l'épiderme. Il en est de même dans un grand nombre d'autres végétaux: d'où l'on peut conclure que l'épiderme est une membrane celluleuse, entièrement distincte du tissu sous-jacent, sur lequel on la trouve simplement appliquée.

Cependant les belles recherches du professeur Mirbel sur le développement du *marchantia* prouvent que, dans ce végétal, l'épiderme n'est que la couche la plus extérieure du tissu cellulaire ; exception qui néanmoins ne détruit pas la généralité du fait.

Vaisseaux cuticulaires.

L'épiderme, dans un grand nombre de végétaux, offre des espèces de lignes disposées en réseau (*V. fig. 15*), que quelques auteurs, tels que Hedwig, MM. Kieser et Amici, considèrent comme des vaisseaux cuticulaires. Mais beaucoup d'anatomistes n'adoptent pas cette opinion.

Stomates ou pores corticaux.

L'épiderme, ainsi que nous l'avons dit précédemment, offre un grand nombre de petites ouvertures nommées *pores corticaux*, *glandes corticales*, *glandes épidermoïdales*, et enfin *stomates*, déjà observées par Malpighi et Grew¹ (*V. fig. 15*). Plusieurs auteurs en avaient nié l'existence ; mais les observations microscopiques d'un grand nombre de physiologistes modernes ne laissent plus aucun doute à cet égard. Cesont de petites bouches placées dans l'épaisseur de l'épiderme, s'ouvrant à l'extérieur par une fente ou ouverture ovale allongée, bordée d'une sorte de bourrelet formé par un nombre variable de cellules de l'épiderme. Ce bourrelet, qui manque très-rarement, joue l'office d'une sorte de sphincter qui resserre ou dilate l'ouverture suivant diverses circonstances. Ainsi, suivant M. Amici, l'humidité ou l'eau ferme les pores, tandis que la sécheresse et l'action des rayons solaires les tiennent ouverts et leurs bords écartés. Les mouvemens de dilatation et de resserrement s'exécutent non-seulement sur la plante vivante, mais également sur des fragmens d'épiderme détachés du végétal. Par leur fond, ces pores ou petites pochettes correspondent toujours à des

Leur structure.

¹ Gleichen, t. 3, f. 6, donne une excellente figure des stomates de l'épiderme dans le *Polypodium commune* ; mais il les prend pour les étamines ou organes mâles de cette plante.

espaces vides, remplis d'air, et qui résultent de l'arrangement des cellules ou des tubes entre eux. Ces espaces intercellulaires communiquent presque toujours les uns avec les autres, et servent ainsi de moyen de communication aux fluides aëriiformes qui se trouvent dans l'intérieur des végétaux. Quelques parties cependant paraissent dépourvues de *stomates*: telles sont les racines, les pétioles non foliacés, les pétales en général, l'épiderme des vieilles tiges, celui des fruits charnus, des graines, etc. Certaines feuilles n'en présentent qu'à l'une de leurs faces; d'autres, au contraire, à toutes les deux; mais c'est surtout à leur face inférieure qu'on les observe en plus grande abondance.

Ils n'existent pas dans les racines.

On doit à M. Mirbel des détails très-curieux sur l'origine et la formation des stomates, consignés dans son mémoire sur l'anatomie du *marchantia*. Sur un point de l'épiderme il se montre une petite dépression placée au milieu d'une rangée circulaire de cellules, disposées en anneau: cette fossette est due à l'écartement et à l'extension spontanée des cellules. Quand la fossette a atteint une certaine dimension, son fond se perce, ou se fend en étoile, et bientôt le stomate se montre avec tous ses caractères.

Leur développement.

Quel est l'usage de ces stomates? Sont-ils, dit M. Amici, destinés à l'absorption de l'humidité? Non; nous avons déjà vu qu'ils correspondent à des vides intérieurs privés de suc, que l'eau les fait fermer, que la lumière et la sécheresse les font ouvrir; en outre, ils manquent dans toutes les racines, ainsi que dans les plantes qui vivent constamment sous l'eau; ils ne servent donc pas à l'absorption de l'eau. Servent-ils à l'évaporation? Pas davantage. Si nous laissons sécher une plante détachée de sa racine, quoique les pores se ferment au bout de quelque temps, l'évaporation n'en continue pas moins,

Leurs usages.

tant qu'il reste des fluides dans son intérieur; on a observé en outre que les corolles et les fruits, qui n'ont pas de pores corticaux, produisent cependant une évaporation abondante. Ils ne peuvent être mis, ainsi que M. Link l'avait pensé, au nombre des organes excrétoires, puisqu'ils correspondent toujours à des espaces vides.

La véritable fonction des pores corticaux consiste à donner passage à l'air. Mais il n'est pas facile de déterminer avec certitude s'ils servent à l'inspiration plutôt qu'à l'expiration, ou à ces deux fonctions également. Si nous considérons que, pendant la nuit, lorsque les grands pores de l'épiderme sont fermés, les feuilles absorbent le gaz acide carbonique dissous dans la rosée, lequel pénètre indubitablement dans les cellules en traversant leur membrane, et si nous réfléchissons en outre que ces feuilles décomposent le gaz acide carbonique, lorsque ces pores sont ouverts, c'est-à-dire pendant le jour, nous pouvons conjecturer qu'ils sont uniquement destinés à l'exhalation de l'oxygène. Cet usage devient encore plus probable, si nous ajoutons que les corolles qui, d'après les observations de M. De Candolle, manquent de pores, sont également privés de la propriété de dégager de l'oxygène.

Lenticelles.

La surface de l'épiderme présente quelquefois certains organes qui s'offrent sous la forme de petites taches allongées dans le sens longitudinal sur les jeunes branches, et dans le sens transversal sur les branches plus anciennes, que Guettard a le premier désignées sous le nom de *glandes lenticulaires* et que M. De Candolle a plus récemment nommées *lenticelles*. On n'en a encore trouvé aucune trace ni dans les plantes monocotylédones, ni dans les acotylédones. Elles manquent également dans la plupart des herbes dicotylédones. Elles sont très-apparentes sur l'épiderme du bouleau, et surtout du fusain galeux

(*Evonymus verrucosus L.*) où elles sont très-proéminentes et très-rapprochées. C'est des lenticelles que sortent les racines aériennes que certains arbres développent sur leur tige, comme quelques figuiers, par exemple, ou celles qui se forment lorsqu'on enfonce une branche en terre, comme dans l'opération du marcottage. On peut donc en quelque sorte les considérer, avec M. De Candolle, comme les bourgeons des racines.

C'est encore sur la surface de la cuticule que naissent les poils de différente nature que l'on remarque sur un grand nombre de végétaux. Nous en avons parlé précédemment dans les notions générales d'anatomie végétale.

§. 2. De l'Enveloppe herbacée.

Au-dessous de l'épiderme, on voit une lame de tissu cellulaire, qui l'unit aux couches corticales, et à laquelle M. Mirbel donne le nom d'*enveloppe herbacée*. Sa couleur est le plus souvent verte dans les jeunes tiges. Elle recouvre le tronc, les branches et leurs divisions, et remplit les espaces qui existent entre les ramifications des nervures des feuilles. Son analogie d'organisation avec la moelle ne saurait être contestée, et nous verrons tout à l'heure que ces deux parties communiquent entre elles par le moyen des prolongemens médullaires. M. Dutrochet la nomme *médulle externe*, par opposition au nom de *médulle interne* qu'il donne à la moelle. Sa couleur n'est pas propre au tissu cellulaire qui la compose; elle est due aux petits grains de globuline placés dans les parois des cellules, et que M. Dutrochet considère comme des corpuscules nerveux.

L'enveloppe herbacée, ou médulle externe, renferme souvent les sucs propres des végétaux, qui sont contenus dans des canaux simples ou fasciculés, comme dans le

chanvre, beaucoup d'Apocynées etc., ou dans des réservoirs particuliers, comme dans beaucoup de Conifères. Elle se répare facilement sur la tige des végétaux ligneux; mais ce phénomène n'a pas lieu dans les plantes annuelles. Elle paraît avoir une organisation et des usages analogues à ceux de la moelle renfermée dans l'étui médullaire. C'est cette enveloppe herbacée qui, ayant acquis une épaisseur considérable et des qualités physiques particulières, constitue la partie connue sous le nom de liège dans le *quercus suber*, et dans quelques autres végétaux, tels que l'orme et l'érable. L'enveloppe herbacée est le siège d'un des phénomènes chimiques les plus remarquables que présente la vie du végétal. En effet, c'est dans ce tissu, qui entre également dans la structure des feuilles, que, par une cause difficile à apprécier, s'opère la décomposition de l'acide carbonique absorbé dans l'air par la plante. Le carbone reste dans l'intérieur du végétal; l'oxygène, mis à nu, est rejeté à l'extérieur. Remarquons cependant que cette décomposition n'a lieu que lorsque la plante est exposée aux rayons du soleil, tandis que l'acide carbonique est rejeté indécomposé, quand le végétal ne se trouve plus sous l'influence de cet astre.

Cet organe se renouvelle en partie chaque année. Il joue encore un rôle très-important dans les phénomènes de la végétation; c'est lui, en effet, qui, au retour de la belle saison, sollicite la sève à monter jusque vers les bourgeons, et devient ainsi un des mobiles les plus puissants de leur élongation aérienne.

Il est très-facile de découvrir l'enveloppe herbacée sur les jeunes branches d'un arbre; car c'est elle que l'on aperçoit lorsque l'on a enlevé l'épiderme.

L'enveloppe herbacée ou la médulle externe ne conserve que peu d'années la couleur verte qu'elle présente sur leurs

jeunes tiges. Au bout de deux ou trois ans, son tissu se sèche; elle perd son extensibilité, se fendille, ainsi qu'on le voit sur le tronc et les vieilles branches de l'orme, du chêne; d'autres fois même elle s'enlève par plaques qui tombent chaque année et à des époques fixes, comme dans le platane.

§. 5. *Des Couches corticales.*

Sous l'enveloppe herbacée on voit une suite de feuillets superposés, généralement minces, unis entre eux par du tissu cellulaire. On donne à l'ensemble de ces feuillets qui forment la plus grande partie de l'épaisseur de l'écorce, le nom général de *couches corticales*. Cependant un assez grand nombre d'auteurs distinguent dans les couches corticales celles qui, situées à l'extérieur, sont plus sèches, formées d'un réseau plus lâche, et qu'on nomme spécialement *couches corticales* proprement dites, et celles qui sont placées plus profondément et qu'on appelle le *liber*¹.

Nul végétal ne les offre plus apparentes et plus remarquables, par la disposition singulière du tissu qui les compose, que le bois dentelle (*Lagetto*). Ici, en effet, elles forment plusieurs couches superposées qui, lorsqu'elles viennent à être étendues, ressemblent parfaitement à une toile tissue, ou plutôt à une sorte de dentelle assez régulière.

Les lames ou feuillets dont le liber se compose sont formés d'un réseau vasculaire, dont les aréoles allongées sont remplies par du tissu cellulaire. Il est rare que, comme l'indique son nom, on puisse le séparer facilement en feuillets distincts, que l'on a comparés à ceux

¹ On l'appelle indifféremment *liber* ou *livret*.

d'un livre. Mais, par la macération, on parvient presque toujours à obtenir ce résultat.

Les différentes lames qui forment le liber, et qui ont été créées successivement chaque année, sont séparées les unes des autres par une couche mince de tissu cellulaire. Lorsqu'on fait macérer le liber, c'est ce tissu cellulaire qui se détruit, et qui permet la séparation des feuillettes du liber.

Régénération
du liber.

De même que toutes les autres parties de l'écorce, le liber peut se réparer lorsqu'il a été enlevé. Cependant il faut, pour que sa régénération ait lieu, que la place dont on l'a détaché soit garantie du contact de l'air. C'est à Duhamel que l'on doit cette importante découverte. Cet habile naturaliste, à qui la physiologie végétale doit un si grand nombre de résultats heureux, enleva une portion d'écorce sur un arbre vigoureux et en pleine végétation; il garantit la plaie du contact de l'air, et vit bientôt suinter, de la superficie du corps ligneux et des bords de l'écorce, une substance visqueuse qui, s'étendant sur la plaie, prit de la consistance, devint verte, celluleuse, et reproduisit la partie du liber qui avait été enlevée.

Cambium,

C'est à cette substance visqueuse qui s'épanche des parties dénudées pour reformer le liber, que Grew, et après lui Duhamel, ont donné le nom de *cambium*. Plusieurs auteurs pensent avec quelque raison que le cambium n'est autre chose que la sève descendante et élaborée. Je suis d'autant plus porté à admettre cette opinion, que ce fluide visqueux remplit absolument dans l'économie végétale les mêmes fonctions que celles que l'on attribue généralement à la sève descendante, et qu'il est charrié par les mêmes parties.

Quelle que soit l'origine du cambium, il n'en joue pas moins un rôle extrêmement important dans l'accroisse-

ment des tiges. En effet, dans toutes les hypothèses émises pour expliquer ce phénomène, sa présence n'est pas moins indispensable, comme nous le démontrerons prochainement en traitant de l'accroissement des tiges dicotylédones.

Un grand nombre de phénomènes prouvent la nécessité indispensable du liber pour la végétation. Une greffe ne reprendra qu'autant que son liber se trouvera en contact avec celui de l'arbre sur lequel on l'implante. Une marcotte dont la partie inférieure est privée de liber ne s'enracinera pas. Si l'on enlève sur le tronc d'un arbre une bande circulaire de liber, de manière à laisser le corps ligneux à nu, non-seulement toute la partie supérieure de l'arbre ne se développera pas l'année suivante, mais l'arbre entier finira même par périr.

Chaque année il se forme une nouvelle couche de liber, qui s'ajoute à la face interne de celle de l'année précédente. Celle-ci se durcit, se sèche, et, par la distension que lui font éprouver les couches ligneuses qui augmentent de nombre et d'épaisseur, les feuilletts corticaux s'aminçissent, leurs fibres s'écartent, et les mailles du réseau qu'elles représentent deviennent de plus en plus larges.

Les couches corticales sont traversées par des lignes divergentes du centre vers la circonférence, qui sont une prolongation des rayons médullaires dont nous traiterons tout à l'heure.

§. 4. De l'Aubier ou faux bois.

Les couches ligneuses les plus extérieures, celles qui touchent le liber, constituent l'aubier. Cette partie n'est point un organe distinct du bois proprement dit, dont les couches sont situées au-dessous; c'est du bois, mais encore jeune, et qui n'a point encore acquis toute la dureté ni toute la tenacité qu'il doit présenter plus tard.

Aussi l'aubier offre-t-il absolument la même structure que le bois, en observant toutefois que son tissu est formé de fibres plus faibles, plus écartées les unes des autres, et en général d'une teinte plus claire.

Différence de
l'aubier et du
bois.

La différence de coloration entre le bois et l'aubier est très-remarquable dans les arbres dont le bois est très-dur, très-compacte, et particulièrement dans ceux où il offre une teinte plus ou moins foncée : ainsi, dans les bois de gaïac, d'ébène et de Campêche, le bois proprement dit est noir ou rouge foncé, tandis que les couches d'aubier présentent une teinte très-claire. Mais dans les arbres à bois blanc et à gros grains, la différence entre les couches ligneuses proprement dites et l'aubier est peu sensible. Ainsi, dans le peuplier, le pin, le sapin, l'aubier et le bois ne sont distincts ni par leur couleur, ni par leur densité.

Nous présenterons, en parlant de l'accroissement des tiges en diamètre, les opinions très-diverses des auteurs sur l'origine de l'aubier.

§. 5. *Du Bois proprement dit.*

Bois.

Le *bois* tire son origine des couches les plus intérieures de l'aubier, qui acquièrent successivement une dureté plus considérable, et finissent par se convertir en véritable bois. Celui-ci est donc composé de toutes les couches circulaires situées entre l'aubier et l'étai médullaire. Durant la vie du végétal, il se forme chaque année une couche de bois et une couche d'aubier, c'est-à-dire que la couche la plus intérieure de l'aubier devient bois à mesure qu'il se régénère à l'extérieur une nouvelle couche d'aubier ; en sorte qu'ils'ajoute tous les ans une nouvelle zone concentrique à celles qui existaient déjà.

Duramen.

Le bois proprement dit, que M. Dutrochet propose de désigner sous le nom spécial de *duramen*, emprunté

à la langue latine, est, en général, la partie la plus dure du tronc; mais sa dureté n'est point la même dans toutes les zones qui le constituent. Dans les arbres dicotylédonnés, les couches les plus intérieures, qui sont en même temps les plus anciennes, ont une solidité et une compacité plus grandes que les extérieures, qui se rapprochent en général, à cet égard, de l'aubier. Ordinairement le passage du bois à l'aubier est presque insensible, parce que le plus souvent leur couleur est la même; mais quelquefois la différence est des plus tranchées, comme nous l'avons fait remarquer pour l'ébène et le bois de Campêche.

Les vaisseaux du bois sont des fausses trachées, des vaisseaux poreux, mais jamais de véritables trachées. Ils sont tantôt dispersés sans ordre dans la substance du bois, tantôt réunis en faisceaux, Mais il arrive une époque où, par les progrès de l'âge, les parois de ces vaisseaux s'épaississent, leur cavité diminue, finit même par disparaître, et le cours des liquides paraît être interrompu dans la substance ligneuse.

La dureté plus ou moins grande des diverses espèces de bois paraît dépendre de la nature très-diverse des matériaux que la végétation dépose dans le tissu ligneux; car ce tissu lui-même semble à peu près identique dans presque tous les arbres, lorsqu'on le dépouille des matières étrangères dont il était pénétré.

Duhamel a démontré d'une manière péremptoire la transformation de l'aubier en bois. Il fit passer un fil d'argent dans les couches de l'aubier; il en ramena les deux bouts au dehors et les noua. Ayant coupé la branche quelques années après, et examiné les fils qu'il avait passés dans l'aubier, il les trouva engagés dans le bois; par conséquent, l'aubier était devenu bois.

Vaisseaux du bois.

Causes de la dureté du bois.

Transformation de l'aubier en bois.

§. 6. *De l'Étui médullaire.*Étui médul-
laire.

L'étui médullaire, ² comme nous l'avons déjà dit, est un canal qui occupe le centre de la tige; il tapisse la couche la plus intérieure du bois, et a pour usage de contenir la moelle. Ses parois sont formées de vaisseaux très-longs, parallèles et disposés longitudinalement. Ces vaisseaux sont des trachées, de fausses trachées et des vaisseaux poreux. L'étui médullaire est la seule partie de la tige où l'on ait jusqu'à ce jour observé les trachées. Ces vaisseaux peuvent être déroulés, non-seulement dans les jeunes pousses, mais encore dans les branches déjà enracinées. La forme de l'étui médullaire n'est pas la même dans tous les végétaux. Assez souvent elle est arrondie; quelquefois cependant l'aire de l'étui médullaire est elliptique, comprimée, à trois, à quatre, à cinq ou à un grand nombre d'angles. Cette forme, ainsi que l'a prouvé Palisot de Beauvais, paraît déterminée par la position des feuilles sur les branches. Ainsi, quand les feuilles sont opposées, la coupe du canal médullaire est elliptique, comme dans le frêne, par exemple; si les feuilles sont verticillées par trois, le canal médullaire sera triangulaire, comme on l'observe dans le laurier-rose, et ainsi de suite. Néanmoins cette loi est loin d'être générale, et l'on y trouve d'assez nombreuses exceptions. Ainsi, par exemple, l'*hortensia*, qui a les feuilles opposées, offre un canal médullaire régulièrement hexagonal.

Formes.

L'étui médullaire une fois formé, sa forme et ses dimensions ne changent plus, et restent constamment les mêmes pendant toute la vie du végétal. C'est donc à tort que l'on dit généralement que le canal médullaire se resserre petit à petit sur lui-même, et qu'il finit par disparaître par les progrès de l'âge. C'est M. Du Petit-Thouars qui a le premier prouvé l'invariabilité du canal médullaire.

§. 7. *De la Moelle.*

La moelle ou médulle interne est cette substance spongieuse, diaphane et légère, formée, presque en totalité, de tissu cellulaire à son état de simplicité, qui remplit l'étui médullaire. Quelques vaisseaux semblent, dans certaines plantes herbacées, comme les fêrules, la belle-de-nuit, la parcourir longitudinalement : on les nomme *fibres* ou *vaisseaux médullaires*. Les cellules du tissu cellulaire qui constituent la moelle ont en général une grande régularité ; comme celles du tissu cellulaire des autres parties, elles communiquent toutes les unes avec les autres. Quelquefois, et surtout dans les jeunes branches et les plantes herbacées, le tissu cellulaire de la moelle est abreuvé de fluides et rempli de granulations vertes. C'est ce que l'on voit, par exemple, en cassant une jeune branche de sureau ou de rosier d'une année : la moelle paraît être un tissu cellulaire charnu, vert et très-humide. Mais, par les progrès de la végétation, toutes ces substances, en quelque sorte étrangères à la nature propre de la moelle, et qui y sont déposées pour servir à la nutrition, disparaissent, et il ne reste plus dans l'étui médullaire qu'un tissu diaphane, plus ou moins desséché et spongieux.

Moelle.

Vaisseaux médullaires.

Dans quelques végétaux, à mesure que la tige s'accroît, le canal médullaire se vide en partie, et quelquefois en totalité ; toute la moelle finit par disparaître, et la tige devient creuse ou fistuleuse : c'est ce que l'on observe, par exemple, dans un grand nombre de plantes de la famille des Ombellifères.

Cette disparition de la moelle n'a quelquefois lieu que d'une manière incomplète. Tantôt il se forme dans l'étui médullaire des cavités qui sont séparées les unes des au-

tres par des disques de moelle; tantôt celle-ci se rejette sur les parois internes de l'étui médullaire.

Communica-
tion avec l'enve-
loppe herbacée.

La moelle communique avec la couche celluleuse et herbacée de l'écorce au moyen de prolongemens particuliers qu'elle envoie à travers le corps ligneux. C'est à ces prolongemens, disposés sur une coupe transversale du tronc, comme des rayons partant en divergeant du centre à la circonférence, que l'on a donné le nom d'*insertions* ou de *prolongemens médullaires*. Ils servent à établir une communication directe entre la moelle et le tissu cellulaire extérieur de la tige.

Rayons mé-
dullaires.

Existent aussi
dans l'écorce.

Les rayons médullaires existent également dans la plus grande partie de l'épaisseur de l'écorce, puisqu'ils servent à établir la communication entre la médulle interne et la médulle externe; mais ceux de l'écorce n'ont point une communication directe avec ceux des couches ligneuses.

Leur organi-
sation.

M. le professeur Amici a reconnu qu'ils sont formés de petits tubes poreux, placés horizontalement, qui ne contiennent jamais que de l'air, et qui établissent la communication entre les parties internes et externes de la plante.

Usages de la
moelle

Si maintenant nous cherchons à savoir quels sont les usages de la moelle, nous verrons que les opinions ont beaucoup varié à cet égard. Ainsi, selon le célèbre Hales, elle est l'agent essentiel de la végétation. Etant élastique et dilatable, elle agit à la manière d'un ressort sur les autres parties, qu'elle sollicite ainsi à se développer. D'autres, au contraire, la considèrent comme un corps tout-à-fait inerte. M. Dutrochet a, dans ces derniers temps, reproduit l'opinion de Hales, en faisant jouer à la moelle un rôle extrêmement important dans les phénomènes de l'accroissement des végétaux. Nous reviendrons prochainement sur cette opinion.

Tels sont les différens organes que l'on trouve en analysant la tige des végétaux dicotylédons. Cependant toutes ces parties sont loin d'être toujours réunies et visibles sur la même plante. Quelquefois elles se confondent tellement les unes avec les autres, qu'il est presque impossible de les distinguer et de les isoler. Mais, lorsqu'on connaît bien la structure la plus compliquée d'une partie, il devient facile de se représenter, dans certains cas, ceux de ces organes qui peuvent y manquer accidentellement.

Il nous reste maintenant à étudier comparativement la structure de la tige des monocotylédons, afin d'exposer ensuite le mode particulier de développement et d'accroissement propre à chacune de ces deux grandes divisions du règne végétal.

SECTION II.

ORGANISATION DE LA TIGE DES MONOCOTYLÉDONS.

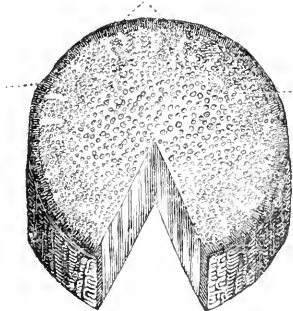
Le stipe ou tige des Palmiers, et en général de toutes les autres monocotylédones arborescentes, offre une organisation tout-à-fait différente de celle des végétaux dicotylédons. Stipe.

M. Desfontaines a le premier confirmé la grande division des végétaux phanérogames en monocotylédons et en dicotylédons, en nous faisant mieux connaître, par une dissertation insérée dans le premier volume des *Mémoires de l'Institut*, la véritable organisation des tiges monocotylédones, et les différences qui la distinguent de celle des dicotylédones.

En général, la tige des monocotylédons est cylindrique, plus élancée, plus simple que celle des arbres à deux cotylédons. Très - rarement elle se divise en rameaux, comme celle que nous venons d'étudier précédemment. Formes.

Organisation. Le stipe d'un arbre monocotylédoné, d'un palmier, par exemple, coupé en travers, ne présente pas, comme le tronc d'un chêne, d'un orme ou de tout autre arbre de nos forêts, un

Fig. 16.



aspect régulier et symétrique de zones circulaires de bois, d'aubier, de liber et d'écorce, toujours disposées dans le même ordre; un canal médullaire occupant constamment la partie centrale de la tige. Ici, toutes ces parties semblent réunies, ou plutôt confondues les

unes avec les autres. La moelle remplit toute l'épaisseur de la tige; le bois, disposé par faisceaux longitudinaux, se trouve en quelque sorte perdu, et comme dispersé sans ordre au milieu de la substance médullaire. L'écorce n'existe pas toujours, et quand elle ne manque pas, elle est si peu distincte des autres parties de la tige, qu'on pourrait croire également qu'elles n'en sont pas recouvertes. Dans tous les cas, elle n'offre pas cette structure par lames ou feuilletés superposés, ces *couches corticales*, dont nous avons constaté l'existence dans les arbres dicotylédonés. Dans les arbres dicotylédonés, la partie la plus dure est celle qui se rapproche le plus du centre de la tige, parce qu'elle est formée des couches ligneuses les plus anciennes. Le contraire a lieu dans les arbres monocotylédonés, où la partie la plus voisine de la circonférence se trouve avoir la solidité la plus grande. Dans les premiers, en effet, les couches les plus anciennes sont au centre; elles occupent au contraire la circonférence dans les seconds. C'est ce que l'on concevra facilement tout à l'heure, quand nous aurons exposé le mode parti-

Pas d'écorce.

culier suivant lequel se forme et s'accroît la tige des monocotylédons. Les faisceaux ligneux de la tige, qui se réunissent fréquemment ensemble par leurs parties latérales, de manière à former un réseau plus ou moins régulier, sont, comme dans les dicotylédons, accompagnés de vaisseaux poreux, de trachées et de fausses trachées.

Ainsi donc les arbres monocotylédons se distinguent des arbres dicotylédons, non-seulement par la structure de leur embryon, mais encore par celle de leur tige. En effet, leur *stipe*, qui est en général simple et cylindrique, n'offre point, comme le tronc des chênes et des ormes, des couches de bois emboîtées les unes dans les autres, et disposées régulièrement autour d'un canal central renfermant la moelle; mais la moelle forme, en quelque sorte, toute l'épaisseur de leur tronc, et les fibres ligneuses, au lieu d'être réunies et rapprochées les unes contre les autres, sont écartées, isolées, et leurs faisceaux épars au milieu de la substance spongieuse de la moelle. En traitant, dans la cinquième section, de l'accroissement et du développement des tiges, nous espérons prouver que l'organe ainsi nommé dans les monocotylédons ligneux, et spécialement dans les palmiers, les *Draæna*, *Yucca*, etc., n'est pas une véritable tige, mais un organe tout-à-fait différent.

SECTION III.

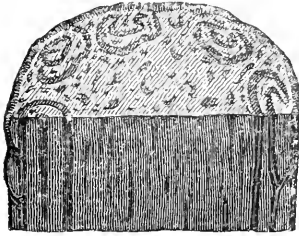
ORGANISATION DE LA TIGE DES FOUGÈRES ARBORESCENTES.

Certaines Fougères, dans les contrées tropicales, présentent une tige cylindrique et ligneuse, simple, couronnée par un vaste faisceau de feuilles terminales, et tout-à-fait analogue au stipe des palmiers. L'organisation intérieure de ces tiges se rapproche aussi beaucoup

Fougères arborescentes.

de celles des monocotylédones arborescentes. C'est du tissu cellulaire, dans l'intérieur duquel sont des vaisseaux

Fig. 17.



rayés, souvent remplis de suc colorés, réunis en faisceaux, et offrant sur la coupe transversale de la tige des taches brunes de formes bizarres et variées (V. fig. 17), tantôt en croissans irréguliers, tantôt formant des figures singu-

lières, comme dans la soache pivotante du *pteris aquilina*, où l'on croit voir un aigle germanique.

L'accroissement de cette tige des fougères arborescentes est absolument le même que celui des stipes monocotylédones. Aussi, de même que dans ces derniers, la partie la plus dure est placée à l'extérieur de la tige.

SECTION IV.

DE L'ORGANISATION DE LA RACINE.

Maintenant que la structure intérieure des diverses espèces de tiges nous est connue, il nous sera plus facile d'étudier comparativement celle que présentent les racines.

Les racines
sont organisées
comme les tiges.

Toutes les racines sont généralement organisées comme les tiges. Ainsi, dans les arbres dicotylédons, la coupe transversale de la racine offre des zones concentriques de bois disposées circulairement et emboîtées les unes dans les autres. On a dit que le caractère vraiment distinctif entre la tige et la racine, c'est que cette dernière est dépourvue de canal médullaire, et par conséquent de moelle; tandis qu'au contraire nous savons que cet organe existe constamment dans les arbres dicotylédons. Il suit de là nécessairement que les insertions médullaires manquent aussi dans les racines.

Cependant cette différence nous paraît de peu d'importance, et même tout-à-fait contraire aux faits. En effet, nous avons trouvé dans un grand nombre de végétaux que le canal médullaire de la tige se prolonge sans aucune interruption dans le corps de la racine. Si, par exemple, on fend longitudinalement la tige et la racine d'un jeune marronnier d'Inde d'un à deux ans, on verra le canal médullaire de la tige s'étendre jusqu'à la partie la plus inférieure de la racine. Il en sera de même si l'on examine une jeune plantule de sycomore ou d'ébène plane. Mais très-fréquemment ce canal, qui était très-manifeste dans la plante peu de temps après sa germination, finit par diminuer, et même disparaître insensiblement par les progrès de la végétation, en sorte qu'on ne le retrouve plus dans les plantes adultes, chez lesquelles il a d'abord existé. Il résulte de là qu'on ne peut donner comme un caractère anatomique distinctif entre la tige et la racine le manque de canal médullaire dans cette dernière, puisqu'il existe presque constamment dans la radicule de la graine germinente, et souvent dans la racine d'un grand nombre de végétaux, longtemps après cette première époque de leur vie. Cependant les racines pivotantes ne l'offrent jamais dans leurs ramifications, même dans celles qui sont les plus grosses.

Jusqu'en ces derniers temps, on avait donné comme caractère distinctif entre la structure anatomique de la racine et celle de la tige le manque de vaisseaux trachées dans ce premier organe; cependant deux des savans qui en Allemagne se sont occupés de l'anatomie végétale avec le plus de succès, MM. Link et Tréviranus, sont parvenus à trouver ces vaisseaux dans la racine de quelques plantes. Plus récemment encore M. Amici a découvert des trachées dans les racines de plusieurs plantes,

Elles ont un canal médullaire.

Elles ont des trachées.

et entre autres de l'*agapanthus umbellatus* et du *erinum crubescens*.

Racines des
plantes monocotylédones.

La différence que nous avons vu exister dans l'organisation du tronc des dicotylédons et du stipe des monocotylédons, se remarque également dans leurs racines. En effet, jamais dans les plantes monocotylédones on ne trouve de pivot faisant suite à la tige. Cette disposition est une conséquence du mode de développement de la graine à l'époque de la germination, puisque, comme nous le verrons plus en détail en traitant de cette fonction, la radicule centrale et principale se détruit toujours peu de temps après la germination.

Différence entre les racines et les tiges.

Il existe encore une autre différence très-remarquable entre les racines et les tiges. Ces dernières, en général, s'accroissent en hauteur par tous les points de leur étendue, tandis que les racines ne s'allongent que par leur extrémité seulement. C'est ce qui a été prouvé par les expériences de Duhamel. Que l'on fasse à une jeune tige, au moment de son développement, de petites marques éloignées les unes des autres, d'un pouce, par exemple, et l'on verra, lorsque l'accroissement sera terminé, que les espaces situés entre ces marques se sont considérablement augmentés. Que l'on répète la même expérience sur des racines, et l'on se convaincra que, ces espaces restant les mêmes, tandis que la racine s'est allongée, l'augmentation en longueur a eu lieu par son extrémité seulement.

SECTION V.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ACCROISSEMENT DES VÉGÉTAUX, ET EN PARTICULIER SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA TIGE.

Accroissement en général.

Tous les corps de la nature tendent à s'accroître. Cette loi est commune aux corps inorganiques aussi bien

qu'aux êtres organisés. Mais l'accroissement présente des différences très-marquées, suivant qu'on l'étudie dans ces deux groupes primitifs des corps de la nature. Dans les minéraux, en effet, il n'offre point de limites déterminées : ces corps s'accroissent continuellement, jusqu'à ce qu'une cause fortuite vienne mettre un terme à leur développement. Les animaux et les végétaux ayant en général une existence dont la durée est déterminée, chez eux l'accroissement est toujours en rapport avec la durée de leur existence. Dans les minéraux ce sont de nouvelles molécules qui s'ajoutent extérieurement à celles qui existaient déjà et qui en constituaient le noyau primitif; en sorte que la superficie de ces corps se renouvelle à chaque instant et à mesure que leur volume augmente. De là la dénomination de *juxta-position* donnée au mode particulier de l'accroissement dans les corps bruts. Si au contraire vous étudiez l'accroissement dans les êtres doués d'organisation, vous verrez qu'il a lieu de l'intérieur vers l'extérieur, que ce sont ou des parties primitivement existantes qui s'allongent, ou des organes nouveaux qui se forment dans l'intérieur des premières et se développent en tout sens, pour augmenter la masse et le volume du corps. Aussi a-t-on nommé *intus-susception* cette manière de croître, particulière aux animaux et aux végétaux.

L'accroissement ne présente pas des différences moins frappantes lorsque l'on compare entre eux sous ce rapport les végétaux et les animaux. Dans les premiers, en effet, l'accroissement n'est pas renfermé dans des limites aussi rigoureusement déterminées que dans les seconds. Le volume du corps, aussi bien que le nombre de ses parties constituantes, ne sont point fixes. L'art et la culture peuvent exercer sur le développement des végétaux l'influence la plus marquée. Il suffit, pour s'en

convaincre, de comparer entre eux deux arbres d'une même espèce, dont l'un vit abandonné dans un terrain sec et rocailleux, tandis que l'autre est cultivé dans un terrain substantiel et profond. Le premier est petit, ses rameaux sont courts, et ses feuilles étroites; le second, au contraire, élève majestueusement son tronc couronné de branches longues et vigoureuses, et ornées d'un feuillage épais. Dans les animaux, le volume et la forme générale du corps, le nombre des parties qui doivent le constituer, sont plus fixes, et sujets à moins de variations; tandis que dans les végétaux il est en quelque sorte impossible de trouver deux individus de la même espèce qui offrent un nombre égal de parties.

Si maintenant nous cherchons à étudier les phénomènes de l'accroissement dans les végétaux en particulier, nous verrons que ces êtres se développent en deux sens, c'est-à-dire qu'à mesure que leur hauteur augmente, leur diamètre devient plus considérable. Nous avons vu, en traitant de l'organisation de la tige, que les arbres dicotylédons et les arbres monocotylédons étaient loin d'avoir la même structure intérieure, et qu'il existait entre eux des différences extrêmement tranchées. Ces différences dépendent évidemment du mode particulier suivant lequel les végétaux de ces deux grandes séries se développent. Aussi traiterons-nous séparément de l'accroissement dans les arbres monocotylédons et dans les arbres dicotylédons.

§ 1. *Accroissement de la tige des arbres dicotylédons.*

A. Croissance en diamètre.

Tous les végétaux s'accroissent en diamètre. Il suffit de jeter les yeux sur les arbres qui végètent autour de nous, pour nous convaincre de cette vérité; aussi personne ne l'a-t-il contesté. Mais par quel mécanisme cet

Accroissement
en diamètre.

accroissement a-t-il lieu? C'est ici que l'on est loin de s'accorder. Parmi les opinions diverses qui ont été émises par les physiologistes, nous distinguerons particulièrement les trois suivantes : 1° l'accroissement a lieu par la transformation annuelle du liber en aubier; 2° par le développement des bourgeons; 3° par le cambium, qui forme chaque année une couche distincte de liber et d'aubier. Nous allons les exposer ici avec quelques détails.

1° L'accroissement en diamètre a lieu dans les arbres dicotylédons par la transformation annuelle du liber en aubier, de l'aubier en bois, et par le renouvellement successif du liber.

Tel est le fondement de la théorie de Duhamel, de celle que cet auteur célèbre a développée dans sa *Physique des arbres*. Théorie de
Duhamel.

Nous prendrons la tige à l'époque de son premier développement, c'est-à-dire lorsque, par l'effet de la germination, elle sort de la graine qui la contenait, et commence à se montrer à l'extérieur.

Toutes les parties du végétal renfermées dans la graine avant la germination, ne sont formées que par un tissu cellulaire dense et régulier. La tige se trouve, comme les autres organes, entièrement privée de vaisseaux. On n'aperçoit, à proprement parler, aucune trace d'écorce, de moelle, de liber, etc. Mais à peine la germination est-elle commencée, à peine la tige a-t-elle acquis quelque développement, qu'on voit des trachées, de fausses trachées et des vaisseaux poreux se former, pour constituer, en se réunissant, les parois de l'étui médullaire. C'est cette partie intérieure de la tige qui la première est apparente et s'organise. La moelle se trouve contenue dans son intérieur; mais elle est encore verte et abreuvée d'une grande quantité de fluides aqueux. Bientôt on voit la surface externe de l'étui médullaire se séparer de

Le liber se
change en aubier

l'écorce et se recouvrir d'un tissu cellulaire fluide : c'est la première couche de cambium, qui d'un côté va former le premier liber, et de l'autre constituer les couches corticales. Ce liber se convertira bientôt en aubier, à mesure qu'une nouvelle couche s'organisera pour remplacer la première. L'année suivante, le nouveau liber formera une seconde zone d'aubier, et successivement ainsi, tous les ans, une couche d'aubier se convertira en véritable bois, tandis que le liber aura lui-même acquis les propriétés et la nature de l'aubier. Ce développement régulier de la tige explique la formation des couches ou zones concentriques que l'on observe sur la coupe transversale de la tige d'un arbre dicotylédon. Mais ces couches n'ont pas toutes la même épaisseur, et cette épaisseur n'est souvent pas égale dans toute leur circonférence. Une observation attentive explique facilement cette disposition singulière. On a remarqué, en effet, que la plus grande épaisseur des couches ligneuses correspondait constamment au côté où se trouvaient les racines les plus considérables, qui, par conséquent, avaient puisé dans la terre une nourriture plus abondante. C'est ainsi, par exemple, que les arbres situés sur la lisière d'une forêt présentent toujours des couches ligneuses plus épaisses du côté extérieur, parce qu'en effet leurs racines, n'y éprouvant pas d'obstacles, s'y étendent et y acquièrent un développement plus considérable.

Dans cette théorie de Duhamel, que nous sommes bien loin d'adopter, on voit que c'est le liber qui joue le rôle le plus important dans la formation des couches ligneuses, puisque c'est lui qui chaque année se convertit en une nouvelle zone d'aubier, qui s'ajoute à celles qui existaient déjà.

Régénération
du liber.

Le liber étant l'organe essentiel de la végétation, et changeant chaque année de forme et de consistance, la

nature a dû pourvoir aux moyens de le reproduire aussi chaque année. C'est ce qui a lieu en effet. Si nous étudions avec attention le développement successif des divers organes qui composent la tige des dicotylédons, nous verrons que, la première année, entre les couches corticales et l'étui médullaire se trouve un liquide gélatineux auquel Grew et Duhamel ont donné le nom de *cambium*. C'est ce fluide particulier qui contient les premiers rudimens de l'organisation. A mesure que la jeune tige se développe, la couche la plus intérieure de ce liquide prend de la consistance, s'organise, se durcit, se change en liber, qui, à la fin de la première année, se trouve converti en une substance ligneuse, encore molle et mal formée. L'automne arrive, et la végétation s'arrête en cet état. La couche extérieure du cambium, qui n'a point encore entièrement changé de nature, reste stationnaire, et comme engourdie. Cependant, au retour du printemps, quand la chaleur du soleil vient tirer les végétaux de leur sommeil hivernal, le cambium reprend sa force végétative; il développe les bourgeons et les nouvelles racines; et, lorsqu'il a produit toutes les parties qui doivent servir à l'entretien de la vie du végétal, il se durcit peu à peu, devient compacte, en un mot, suit et éprouve les mêmes changemens que celui qui l'a précédé. Mais, à mesure que ces changemens s'opèrent, que le liber se durcit et change de nature, que la couche qu'il a remplacée acquiert une solidité plus grande, il se développe un nouveau liber. De tous les points de la surface extérieure de celui qui est prêt à se convertir en bois, s'écoule une humeur visqueuse, c'est un nouveau cambium, un nouveau liber qui va s'organiser, se développer, et suivre les différentes époques d'accroissement parcourues par ceux qui l'ont précédé, et dont il a tiré son origine.

Tels sont les moyens que la nature met en usage pour renouveler chaque année la partie végétante de la tige. C'est ici que se présente la grande différence des tiges ligneuses et des tiges herbacées. Dans les tiges ligneuses, en effet, c'est au développement successif d'une nouvelle couche de liber que l'arbre doit sa durée et la persistance de sa végétation. Dans les tiges herbacées, au contraire, tout le cambium se consume à produire les différens organes de la plante, et, à la fin de l'année, se trouve entièrement converti en une sorte de substance ligniforme, sèche et aride. Il ne reste donc point, comme dans la tige ligneuse, une certaine quantité de matière gélatineuse, chargée de conserver d'une année à l'autre les germes d'une nouvelle végétation, et la plante meurt nécessairement, faute d'une substance propre à renouveler son développement.

Après avoir développé avec quelques détails la théorie de la formation des couches ligneuses au moyen de la transformation annuelle du liber en aubier, nous devons faire connaître celle qui a été émise par M. Du Petit-Thouars, et qui a fait, entre plusieurs physiologistes, le sujet de tant de contestations.

2° La formation successive des couches ligneuses, c'est-à-dire l'accroissement en diamètre, est produit par le développement de bourgeons.

Théorie de
M. Du Petit-
Thouars.

Dans la théorie précédente, c'est au liber que l'on attribue la plus grande part dans les phénomènes de l'accroissement en diamètre; ici, au contraire, ce sont les bourgeons qui jouent le rôle le plus important dans cette opération. M. Du Petit-Thouars, ayant remarqué que les bourgeons sont assis sur le parenchyme extérieur, et que leurs fibres communiquent avec celles des scions ou jeunes rameaux qui les supportent, en a tiré les consé-

quences suivantes, qui forment la base de sa théorie de l'organisation végétale.

1°. Les bourgeons sont les premiers phénomènes sensibles de la végétation. En effet, toutes les parties qui, dans les végétaux, doivent se développer à l'extérieur, sont d'abord renfermés dans des bourgeons.

Les bourgeons forment les fibres ligneuses.

Il en existe un à l'aisselle de toutes les feuilles ; mais ce bourgeon n'est apparent que dans les plantes dicotylédones, et parmi les monocotylédons dans la famille des Graminées seulement. Dans les autres monocotylédons, ce bourgeon est latent, et ne consiste que dans un point vital, susceptible, dans certaines circonstances, de se développer à la manière des bourgeons des dicotylédons.

2°. Par leur développement, les bourgeons donnent naissance à des *scions* ou jeunes branches chargées de feuilles, et le plus souvent de fleurs. Chaque bourgeon a une existence en quelque sorte indépendante de celle des autres. M. Du Petit-Thouars les regarde comme analogues, dans leur développement et leur structure, aux embryons renfermés dans l'intérieur des graines, qui, par l'acte de la germination, développent une jeune tige que l'on peut comparer, avec juste raison, au scion produit par l'évolution d'un bourgeon. Aussi donne-t-il à ces derniers le nom d'*embryons fixes* ou adhérens, par opposition à celui d'*embryons libres*, conservé pour ceux renfermés dans l'intérieur de la graine.

5°. Si l'on examine l'intérieur de ces bourgeons sur un scion ou jeune branche de l'année, on voit qu'ils communiquent directement avec le parenchyme intérieur ou la moelle. Or, cette moelle, comme nous l'avons dit, est d'abord verte, et ses cellules sont remplies de fluides aqueux très-abondans. C'est dans ces fluides aqueux que les bourgeons puisent les premiers matériaux de leur

développement. Ils se nourrissent donc aux dépens du parenchyme intérieur; et en absorbant les fluides qu'il contient, ils le dessèchent, et le font passer à l'état de moelle proprement dite, plus ou moins opaque ou diaphane.

4°. Dès que ces bourgeons se manifestent, ils obéissent à deux mouvemens généraux, l'un montant ou aérien, l'autre descendant ou terrestre. C'est ici que M. Du Petit-Thouars rapproche la structure et les usages des bourgeons de ceux des embryons - graines. Il considère en quelque sorte les bourgeons comme des embryons germans. La couche de cambium située entre l'écorce et le bois est, pour le bourgeon, analogue au sol sur lequel la graine commence à germer. Son évolution aérienne donne naissance à un scion ou jeune branche; tandis que de sa base, c'est-à-dire du point par lequel il adhère à la plante-mère, partent des fibres (que l'auteur compare à la radicule de l'embryon), et qui, glissant dans la couche humide du cambium, entre le liber et l'aubier, descendent jusqu'à la partie inférieure du végétal. Or, chemin faisant, ces fibres rencontrent celles qui descendent des autres bourgeons; elles s'y réunissent, s'anastomosent entre elles, et forment ainsi une couche plus ou moins épaisse, qui prend de la consistance, de la solidité, et constitue chaque année une nouvelle couche ligneuse. Quant au liber, une fois formé, il ne change plus de nature, et n'éprouve aucune transformation.

Cette théorie est extrêmement ingénieuse, et M. Du Petit-Thouars s'appuie sur plusieurs faits pour en prouver l'exactitude. Ainsi, dit-il, lorsque l'on fait au tronc d'un arbre dicotylédon une forte ligature circulaire, il se forme au-dessus de l'obstacle un bourrelet, et l'accroissement en diamètre cesse d'avoir lieu au-dessous de

la ligature. Ce bourrelet est formé par les fibres ligneuses qui descendent de la base des bourgeons en glissant dans le cambium situé entre le liber et l'aubier. Ces fibres ligneuses rencontrent un obstacle qu'elles ne peuvent surmonter, s'y accumulent et s'y arrêtent. Dès-lors il ne peut plus se former de nouvelles couches ligneuses au-dessous de leur ligature, puisque les fibres qui doivent les constituer cessent d'y arriver. Telle est l'explication donnée par M. Du Petit-Thouars du fait de la ligature et du bourrelet circulaires, que la plupart des auteurs expliquent d'une manière tout-à-fait différente.

M. Du Petit-Thouars s'autorise encore des phénomènes de la greffe pour étayer sa théorie. Lorsque l'on greffe en *écusson*, on prend ordinairement un bourgeon encore stationnaire, on applique sa base sur la couche du cambium que l'on a mise à nu; dès-lors les radicelles ou fibres qui partent de la base du bourgeon glissent entre l'écorce et l'aubier, et le nouveau sujet s'est ainsi identifié à celui sur lequel on l'a greffé.

J'ai vu chez M. Du Petit-Thouars une pièce précieuse, qui semble un argument bien fort en faveur de sa théorie et dont il a donné une très-bonne figure dans un recueil de mémoires, imprimé, mais resté, je crois, inédit. C'est une branche de *robinia pseudoacacia*, sur laquelle avait été greffé un jeune scion de *robinia hispida*. Le sujet est mort; mais la greffe ayant continué de végéter, on voit partir de sa base une sorte d'empâtement formé de fibres très-distinctes, qui embrassent l'extrémité de la branche dans une assez grande étendue, et lui forment une sorte d'étui. Dans cet exemple, on reconnaît avec la dernière évidence que les fibres descendent de la base de la greffe pour se répandre sur le sujet.

Objections.

Malgré toutes les raisons alléguées par l'auteur, en faveur de sa théorie, aucun physiologiste ne l'a encore entièrement adoptée. Au contraire, presque tous ceux qui s'occupent de la physique des végétaux l'ont plus ou moins combattue. Les principaux argumens que l'on a cherché à opposer à la théorie de M. Du Petit-Thouars, sont : 1^o que rien ne prouve d'une manière irréfutable que les fibres qui établissent la communication entre les bourgeons et les tiges qui les supportent descendent ainsi de ces bourgeons jusque dans les racines ; mais à cela M. Du Petit-Thouars répond que les bourgeons sont bien la source, l'origine première des fibres ligneuses, mais que ce ne sont pas les bourgeons qui fournissent tous les matériaux de leur élévation ; une fois sorties de la base des bourgeons, les fibres se trouvent plongées dans le cambium, où elles absorbent tout ce qui est nécessaire à leur accroissement ; 2^o que les phénomènes du bourrelet circulaire, formé à la suite de la ligature du tronc, peuvent s'expliquer par l'interception et la stase de la sève descendante : mais, objecte M. Du Petit-Thouars, l'expérience de Hales, constatée par Duhamel, répond à cette objection : ayant isolé complètement deux cylindres d'écorce par trois enlèvemens d'anneaux circulaires, dont l'un était pourvu d'un bourgeon et l'autre n'en avait pas, il en résulta que ce fut sur le premier seulement qu'il se fit un bourrelet inférieur, preuve évidente que ce sont les bourgeons qui donnent naissance aux fibres ligneuses ; 3^o qu'il est impossible de concevoir comment des fibres aussi grêles que celles qui unissent les bourgeons aux tiges peuvent, dans un espace de temps aussi court que celui durant lequel la tige s'accroît en diamètre, descendre, de leur propre poids, du sommet d'un arbre de 60 à 80 pieds, jusqu'à sa base : comme l'opinion du savant académicien n'est pas que

les fibres sortent et descendent toutes formées de la base des bourgeons, mais qu'au contraire elles se forment en traversant les couches de cambium, cette objection aurait moins de valeur; 4^o que, puisque ce sont les fibres descendant de la base des bourgeons qui constituent les couches ligneuses, si dans la greffe en écusson ou greffe un bourgeon d'un arbre à bois coloré sur un individu à bois blanc, les fibres qui partent de ces bourgeons devraient conserver leur couleur, et les nouvelles couches ligneuses qu'elles forment en présenter une semblable, ce qui n'a pas lieu : cette objection, une de celles dont on a fait le plus de bruit, est aussi une de celles que l'auteur croit réfuter avec le plus de facilité; car c'est parce qu'on n'a pas bien compris son opinion, qu'on lui a opposé cette objection; en effet, comme M. Du Petit-Thouars n'a cessé de le répéter, les fibres sorties de la base du bourgeon se nourrissent du cambium de la branche à la surface de laquelle elles se forment : or, dans le cas de la greffe des deux sujets dont le bois est d'une couleur différente, tant que les fibres nouvelles sont plongées dans le cambium du sujet à bois coloré, elles prennent et conservent la teinte qui leur est naturelle; lorsqu'au contraire elles se forment aux dépens du cambium du sujet à bois clair, elles prennent la teinte particulière à ce nouveau bois; 5^o enfin, si c'est le développement des bourgeons qui donne lieu à la formation du bois, comment la première couche ligneuse a-t-elle pu se former sur le jeune scion de l'année, puisque aucun des bourgeons qu'il supporte ne s'est encore développé? Selon le célèbre académicien dont nous exposons ici la théorie, au moment où un bourgeon se développe pour former un scion, les feuilles qui le composent s'éloignent les unes des autres, et laissent entre elles des espaces que l'on a nommés *mérithalles*. Si l'on

examine à cette époque la structure intérieure du jeune scion, on verra que de la base de chaque feuille il part un faisceau de fibres dont la réunion constitue l'étni médullaire; mais à mesure que ces feuilles se développent, il se manifeste à l'aisselle de chacune d'elles un bourgeon qui tend aussitôt à établir sa communication radicale, en déterminant la formation de fibres ligneuses. Ce sont donc celles-ci qui recouvrent graduellement l'étni médullaire, et en composent une couche continue.

Les deux théories dont nous venons de faire l'exposition ne peuvent donc pas être adoptées dans leur entier, comme donnant une explication rigoureuse de tous les phénomènes de l'accroissement en diamètre dans les végétaux dicotylédons. En effet, celle de Duhamel est essentiellement fondée sur la transformation annuelle du liber en aubier, et sa régénération au moyen de la couche de cambium. L'expérience par laquelle ce célèbre physicien dit qu'ayant fait passer un fil d'argent dans le liber, il l'a retrouvé l'année suivante dans l'aubier, est tout-à-fait inexacte. En effet, tous ceux qui après Duhamel ont cherché à la répéter, n'ont pu obtenir le même résultat; et lorsque le fil d'argent avait été réellement passé à travers le liber, on l'a toujours retrouvé dans cet organe, et non dans l'aubier. Cette théorie doit nécessairement s'écrouler, si nous sapons la base sur laquelle l'auteur l'avait élevée.

3° La formation annuelle des couches ligneuses est due au cambium, qui, chaque année, fournit les matériaux d'une nouvelle couche de l'aubier.

Théorie de Cette opinion est celle qu'en dernier lieu avait professée M. Mirbel, et qu'il a brièvement fait connaître

dans une note, publiée en 1816 dans le *Bulletin des sciences de la Société philomatique*.

Bien que cette théorie soit comme on voit assez ancienne, elle a été néanmoins fort mal comprise et fort mal exposée dans tous les ouvrages subséquens; et beaucoup d'auteurs ont fait dire à M. Mirbel toute autre chose que ce qu'il a dit et écrit. Les belles planches que l'auteur a publiées depuis cette époque sur l'origine du bois et du liber, ont de nouveau rappelé l'attention des phytotomistes sur cette note succincte.

Le liber, que l'on avait jusqu'à présent considéré comme l'organe le plus essentiel de la végétation, comme celui qui opérât chaque année l'augmentation en diamètre du tronc des arbres dicotylédons, étant au contraire neutre et passif dans cette opération, on doit chercher une autre explication des phénomènes de l'accroissement en diamètre. Si l'on examine une jeune branche à l'époque de la végétation, c'est-à-dire quand la sève circule abondamment dans toutes les parties du végétal, voici ce que l'on observe : Entre le liber et l'aubier, on trouve une couche d'un fluide d'abord clair et limpide, qui peu à peu s'épaissit et prend de la consistance; ce fluide, ou le *cambium*, est formé par la sève descendante, mélangée à une partie des sucres propres des végétaux. Telle était l'opinion généralement admise par tous les physiologistes, depuis Grew et Duhamel, sur le naturel du cambium, et telle est celle qu'on avait encore prêtée à M. Mirbel. Cependant, dès 1816, il avait émis une opinion tout-à-fait contraire sur ce point important. Pour lui, en effet, le cambium n'est point un liquide qui s'épanche entre le bois et l'écorce, c'est un véritable tissu qui naît à la fois de ces deux parties de la tige. Il se forme, dit-il, entre le liber et le bois une couche qui est la continuation du liber. Cette *couche ré-*

Le cambium fournit les matériaux d'une nouvelle couche de liber et d'aubier.

génératrice a reçu le nom de *cambium*. Le cambium n'est donc point une liqueur qui vienne d'un endroit ou d'un autre : c'est un tissu très-jeune qui continue le tissu plus ancien. Il est nourri et développé à deux époques de l'année, entre le bois et l'écorce, au printemps et en automne. Son organisation paraît identique dans tous ses points; cependant la partie qui touche à l'aubier se change insensiblement en bois, et celle qui touche au liber se change insensiblement en liber. Cette transformation est perceptible à l'œil de l'observateur.

Ainsi donc l'aubier n'est pas formé par le liber, qui s'épaissit et prend plus de consistance, mais par le cambium, qui donne lieu chaque année à la formation d'une couche d'aubier et d'une couche de liber, toutes deux distinctes l'une de l'autre. Lorsque Duhamel a retrouvé dans l'aubier le fil d'argent qu'il avait cru avoir engagé dans le liber, c'est que ce fil avait été passé à travers la couche organique du cambium.

Il suit également de là que, chaque année, le liber s'accroît en épaisseur par sa face interne. En effet, elle produit, comme celle de l'aubier, une couche d'un tissu d'abord à peine organisé, qui petit à petit acquiert tous les caractères des feuillettes du liber. C'est pour cette raison que cet organe se trouve formé de plusieurs lames ou feuillettes, réunis les uns aux autres par une couche excessivement mince de tissu cellulaire.

Ainsi donc, pour résumer cette théorie, il se forme chaque année dans le tronc des arbres dicotylédons une nouvelle couche ligneuse et une nouvelle couche d'écorce. Ces nouvelles couches sont une production de l'aubier et du liber qui s'organise et se solidifie. L'aubier formé l'année précédente acquiert plus de densité et se change en bois. Mais le liber n'éprouve aucune transformation; seulement il se répare et s'accroît par sa face in-

terne au moyen du cambium, et forme successivement de nouveaux feuilletts.

C'est par ce mécanisme qu'à lieu, selon M. Mirbel, l'accroissement en épaisseur des tiges des dicotylédons. Ce n'est pas le cambium qui s'est transformé en liber et en aubier; mais c'est lui qui fournit les matériaux des nouvelles couches qui se forment.

Nous adoptons entièrement cette théorie de l'accroissement en diamètre du tronc des végétaux dicotylédons. Cependant nous croyons devoir la modifier en un point. Nous admettons que les nouvelles couches qui se forment sont une production, une sorte d'extension de la face externe de l'aubier et de la face interne du liber. Mais nous ne saurions donner le nom de cambium à ce tissu de nouvelle formation. Pour nous, le cambium est toujours ce fluide nutritif, produit de la sève élaborée, qui s'épanche au printemps et en automne entre le bois et l'écorce. Mais nous n'admettons pas pour cela que ce soit lui qui se *transforme*, d'une part, en une nouvelle couche d'aubier, d'autre part, en une nouvelle couche de liber. Le cambium est le fluide essentiellement nourricier du végétal, comme le sang pour les animaux. Mais, de même que ce dernier fluide ne se transforme ni en muscles, ni en tissu cellulaire, ni en graisse, en un mot, en aucun des élémens organiques des animaux, mais que seulement il fournit à chacun de ces organes les matériaux propres à leur développement, à leur entretien, de même aussi nous pensons que le cambium, dont on ne peut nier la similitude avec le sang des animaux, fournit à la fois, et à l'aubier et au liber, dont il baigne les surfaces libres, les principes, les alimens nécessaires à leur développement. Il ne devient pas tissu cellulaire, ni tissu vasculaire; mais ces tissus déjà existans y puisent les principes au moyen desquels ils se multiplient.

L'observation confirme d'ailleurs pleinement la nouvelle théorie que nous émettons ici. En effet, que l'on examine attentivement une jeune branche d'un arbre, quand, au printemps, l'afflux de cambium en détermine l'accroissement en diamètre. On verra que la surface externe de l'aubier et la surface interne de l'écorce sont en quelque sorte dans un état de turgescence. Elles sont recouvertes chacune d'une couche plus ou moins épaisse d'un tissu cellulaire à l'état naissant, abreuvée d'une grande quantité de suc. Ce tissu de nouvelle formation, semblable à cette couche de bourgeons charnus qui s'élèvent de la surface d'une plaie tendant à se cicatriser, est non-seulement adhérent aux deux surfaces sur lesquelles on le voit, mais en est évidemment une production, une vraie continuation.

C'est, en effet, le tissu de l'aubier et du liber qui, recevant alors une plus grande nourriture, produit à sa surface ce nouveau tissu. Ce mode de multiplication ou de formation d'un nouveau tissu cellulaire entre tout-à-fait dans le mode de développement auquel M. Mirbel, dans son *Mémoire sur l'anatomie du marchantia*, a donné le nom de développement extra-utriculaire. En effet, on sait que le tissu cellulaire a la propriété spéciale de donner naissance à de nouvelles cellules, qui tantôt se forment dans l'intérieur même des cellules déjà existantes (*accroissement intra-utriculaire*), ou dans la masse de ces cellules, qu'elles tendent à écarter (*accroissement inter-utriculaire*), ou enfin à la surface libre des cellules (*accroissement extra-utriculaire*).

Si c'était le cambium qui s'organisât chaque année, au printemps, en nouvelles couches ligneuses et corticales, il devrait nécessairement former entre le bois et l'écorce une masse continue qui réunirait, souderait même ces deux parties de la branche : c'est cependant ce qui n'a

pas lieu. A aucune époque de l'année, ainsi que tout le monde le sait, l'écorce ne se détache plus facilement de la surface du bois qu'au printemps et en automne, c'est-à-dire au moment où se forment les couches ligneuses. Loin d'être une masse continue interposée entre ces deux parties de la branche, le nouveau tissu cellulaire forme deux couches qui n'ont ensemble aucune connexion.

De ce qui précède nous pouvons, je crois, tirer cette conséquence, que l'accroissement en épaisseur de la tige des arbres dicotylédons provient de nouvelles couches que la surface externe de l'aubier et la surface interne du liber produisent, et dont le cambium leur fournit les matériaux.

B. Accroissement en largeur.

Pour terminer ici tout ce qui a rapport à l'accroissement en diamètre de la tige dans les végétaux dicotylédons, il nous reste à faire connaître le résultat des observations publiées récemment par M. Dutrochet. (*Mém. du Muséum, vol. VII et VIII.*) Pendant long-temps, on n'avait généralement admis l'accroissement en diamètre que comme le résultat des nouvelles couches qui s'ajoutent chaque année entre l'aubier et l'écorce. Cependant, dès 1816, M. Mirbel avait dit, dans sa note insérée dans le *Bulletin des Sciences de la Société philomatique*, que le système cortical s'accroît en largeur par le développement successif de tissu cellulaire alongé, et de tissu cellulaire régulier; d'où il résulte qu'elle devient plus ample dans toutes ses parties. Depuis lors, M. Dutrochet a prouvé, l'un des premiers, que les couches ligneuses s'accroissent également en diamètre en deux sens, savoir: 1^o en épaisseur, par la formation de nouvelles couches entre l'écorce et l'aubier; 2^o en largeur, par le développement latéral de la nouvelle couche et la formation de nou-

Accroissement
en largeur.

veaux faisceaux de fibres. Cet accroissement, dans le sens de l'épaisseur et de la largeur, a lieu également dans les racines et dans les tiges. Mais nous devons faire remarquer que le professeur Link, dans son *Anatomie des plantes*, et plus tard dans sa *Philosophie botanique*, a également établi que la tige s'accroissait non-seulement vers son centre et sa périphérie, mais encore latéralement par la multiplication des faisceaux vasculaires. (*Voyez* Link, *Grundl. d. Anat. f. d. Pfl.*, p. 146, f. 58-60.)

C'est d'abord sur la tige de la clématite que M. Dutrochet a fait ses premiers essais. Lorsque l'on coupe transversalement l'extrémité d'une jeune branche de clématite, on trouve qu'elle se compose de six faisceaux de fibres longitudinales, séparées les uns des autres par des rayons ou espaces médullaires assez larges. Peu à peu, et par les progrès de la végétation, il se forme au centre de chaque espace médullaire un nouveau faisceau de fibres longitudinales qui acquiert bientôt le même volume que les faisceaux primitifs; en sorte qu'à la fin de la première année la tige se trouve composée de douze faisceaux de fibres, séparés par autant de rayons médullaires.

Pendant la seconde année, chacun des six faisceaux primitifs se divise en trois par la production médiane d'un nouveau faisceau de fibres longitudinales séparé des deux autres, au milieu desquels il s'est développé, par deux rayons médullaires incomplets, qui n'atteignent pas jusqu'à la moelle centrale; d'un autre côté, les six autres faisceaux secondaires de la première année se divisent chacun en deux par la formation médiane d'un nouveau rayon médullaire incomplet : d'où il résulte qu'à la fin de la seconde année, il y a trente faisceaux de fibres distingués les uns des autres par autant de rayons ou espa-

ces médullaires, dont douze seulement, savoir ceux qui existaient à la fin de la première année, sont seuls complets, et établissent une communication directe entre la médulle externe et l'interne.

Pour peu qu'on réfléchisse avec quelque attention à la manière dont les faisceaux de fibres longitudinales se sont multipliés, on verra que l'accroissement s'est fait latéralement. En effet, la production médiane de nouveaux faisceaux de fibres au centre des rayons médullaires, ou celle de nouveaux rayons médullaires au centre des faisceaux de fibres, a dû nécessairement dilater latéralement, et par conséquent augmenter la largeur de la couche circulaire dans laquelle ce développement s'est opéré. Or, c'est cette dilatation latérale qui n'avait point encore été aperçue avant MM. Mirbel, Link et Dutrochet, dont nous faisons connaître ici les résultats.

L'accroissement *en largeurs* s'arrête dans les parties dès l'instant qu'elles se sont solidifiées. Ainsi il n'a plus lieu dans les couches ligneuses; mais il se continue dans l'écorce, et c'est ainsi qu'elle permet l'accroissement en épaisseur des couches ligneuses.

L'accroissement *en largeur* a également lieu dans les racines, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Mais dans cet organe il commence toujours par la production médiane de nouveaux rayons médullaires au centre des faisceaux de fibres. Plus tard, ces nouveaux espaces médullaires donnent eux-mêmes naissance à d'autres agglomérations des fibres.

D'après ce qui précède, on voit que les éléments organiques des végétaux ont une tendance naturelle à la *production médiane*. Ainsi, les faisceaux de fibres tendent à produire dans leur partie moyenne de nouveaux rayons médullaires; d'un autre côté, les rayons médul-

lares tendent à produire de nouveaux faisceaux de fibres longitudinales.

Nous venons de faire connaître l'opinion de M. Dutrochet relativement à l'accroissement *en largeur*; exposons aussis ses idées sur le développement en épaisseur. Les couches ligneuses de nouvelle formation, qui se développent chaque année, sont séparées des anciennes par une couche mince de médulle centrale. Ces couches de médulle, qui isolent les couches ligneuses les unes des autres, ne sont pas toujours faciles à apercevoir; mais elles sont très-visibles dans quelques arbres, par exemple, dans le *Rhus typhinum*, où leur couleur plus foncée les fait distinguer, au premier coup d'œil, des couches de bois qui sont plus claires. Au printemps, l'accroissement en épaisseur commence toujours par la formation de cette couche mince de tissu cellulaire ou de médulle. Bientôt, par sa propriété de donner naissance à des fibres longitudinales, cette couche de moelle produit des vaisseaux qui l'environnent, et constituent ainsi une sorte de canal médullaire, destiné à devenir plus tard la nouvelle couche ligneuse.

Dans cette théorie, on voit le rôle important que l'auteur fait jouer à la moelle. C'est elle, en effet, qui devient l'agent essentiel de l'accroissement en diamètre, puisque c'est elle qui donne naissance aux vaisseaux qui doivent constituer plus tard la nouvelle couche de bois.

Les mêmes phénomènes ont lieu dans le liber. Chacun de ses feuilletts est séparé par une couche mince de tissu cellulaire, qui appartient à la médulle corticale, et qui est l'agent de son accroissement annuel.

C. Accroissement en hauteur.

A l'époque de la germination, la radicule s'enfonce dans la terre, tandis que le caudex ascendant s'élève vers le ciel. La partie ligneuse et la partie corticale se

Accroissement
en hauteur,

séparent et s'isolent avec les caractères qui leur sont propres. Vers l'automne, quand elles sont organisées en aubier et en liber, leur accroissement s'arrête. Quand, au retour du printemps, la végétation recommence, le tissu végétal est gorgé de fluides nourriciers qui vivifient les bourgeons; en même temps qu'une nouvelle couche s'est ajoutée à celle de l'année précédente, il naît de la partie supérieure de la tige, toujours terminée par un bourgeon, un nouveau centre de végétation d'où s'élève une jeune pousse qui éprouve dans son développement les mêmes phénomènes que la première; à cette seconde en succède une troisième, qui l'année d'ensuite est surmontée d'une quatrième, etc.

Le tronc se trouve donc formé par une suite de cônes très-alongés, dont le sommet est en haut, et qui sont superposés les uns aux autres. Mais le sommet du cône le plus intérieur s'arrête à la base de la seconde pousse, et ainsi successivement; en sorte que ce n'est qu'à la base du tronc que le nombre des couches ligneuses correspond au nombre des années de la plante. Ainsi, par exemple, une tige de dix ans offrira à sa base dix couches ligneuses. Elle n'en présentera que neuf, si on la coupe à la hauteur de la seconde pousse, que huit à la troisième, et enfin qu'une seule vers son sommet. C'est pour cette raison que le tronc des arbres dicotylédons est plus ou moins conique, le nombre de ses couches ligneuses étant graduellement plus considérable, à mesure que l'on descend du sommet vers la base.

Le tronc est formé de cônes emboîtés.

Il est des arbres sur lesquels ce développement en hauteur est des plus manifestes: dans les pins et sapins, par exemple. Au bout de la première année, on voit au sommet de la tige un bourgeon conique, d'où part un verticille de jeunes rameaux, au centre desquels en est un qui s'élève verticalement; c'est lui qui est destiné à conti-

nuer la tige. A la fin de la seconde année, de son sommet part également un semblable bourgeon qui présentera les mêmes phénomènes dans son développement. Ainsi l'on peut connaître dans ces arbres le nombre de leurs années par le nombre des verticilles de rameaux qu'ils présentent sur leur tige.

§ 2. *Accroissement de la tige des arbres monocotylédons.*

Accroissement
du stipe en hau-
teur.

Si nous examinons l'accroissement du stipe d'un palmier, nous voyons qu'il se développe de la manière suivante :

Après la germination, les feuilles, ordinairement plissées sur elles-mêmes, se déroulent et se déploient en formant un faisceau circulaire, qui naît du collet de la racine. Du centre de ce faisceau part, la seconde année, un autre bouquet de feuilles, qui rejettent en dehors celles qui existaient déjà. Alors les plus anciennes se fanent, se dessèchent et tombent. Mais leurs bases étant intimement adhérentes au sommet de la racine, restent, persistent, et constituent, en se soudant, un anneau solide qui devient la base du stipe. Chaque année un nouveau bourgeon central venant à se développer, les feuilles les plus extérieures de celui qui l'a précédé tombent, et leur base qui persiste forme un nouvel anneau qui s'ajoute au-dessus de ceux qui existaient déjà.

Tel est le développement de la tige des monocotylédons. Leur stipe, au lieu d'être formé, comme le tronc des dicotylédons, de couches concentriques, est composé d'anneaux superposés. D'après cela, on voit que le tronc des monocotylédons ne doit croître que très-peu en épaisseur. En effet, son développement latéral ne peut avoir lieu qu'autant que la base persistante des feuilles ne s'est point encore assez solidifiée et endurcie pour résister à la pression excentrique que le bourgeon tend à

opérer sur elle. Aussi voyons-nous que les palmiers, qui ont quelquefois jusqu'à cent vingt et cent quarante pieds de hauteur, ont une tige qui a souvent à peine un pied de diamètre.

Dans les arbres dicotylédons c'est le cambium qui est l'agent essentiel de l'augmentation de la tige, puisque c'est lui qui, chaque année, fournit les principes alimentaires des nouvelles couches qui se forment. Ici, au contraire, c'est le bourgeon terminal couronnant le stipe qui remplit le même usage. Aussi l'arbre périrait-il infailliblement si l'on retranchait ce centre de végétation.

Si nous comparons d'une manière générale l'accroissement en diamètre de la tige des arbres dicotylédons et celui des monocotylédons, nous verrons qu'il ne diffère pas moins que leur structure anatomique. En effet, dans les dicotylédons il y a deux systèmes distincts, le *système central*, formé de l'étui médullaire et des couches ligneuses, et le *système cortical*, qui se compose de l'écorce. Ces deux systèmes s'accroissent séparément, en sorte qu'il y a deux surfaces d'accroissement dans cette classe de végétaux. Le système central s'accroît par les nouvelles couches qui s'ajoutent à sa surface externe, et le système cortical s'accroît par sa face interne.

Accroissement
en diamètre.

Dans les végétaux monocotylédons, au contraire, il n'y a qu'une seule surface d'accroissement, et par conséquent qu'un seul système. M. Thém. Lestiboudois, professeur de botanique à Lille, remarquant, et avec juste raison, que dans ce système unique qui forme la tige des monocotylédons, l'accroissement se fait par la face interne, en tire cette conclusion que ce système est le cortical, et que le central manque : d'où il suit selon lui que le stipe des palmiers est organisé comme l'écorce des dicotylédons.

Le stipe des palmiers est un bulbe.

De ces diverses considérations on doit tirer cette première observation, c'est que le stipe des palmiers et des autres arbres monocotylédonés ligneux diffère essentiellement, et par son organisation et par son mode de développement, du tronc des végétaux dicotylédonés. Si même on pousse plus loin cette observation, on verra que le stipe diffère tellement du tronc par son origine première et son mode de développement, qu'il n'est point étonnant que son organisation intérieure, qui n'est que le résultat de ce mode de développement, offre avec la tige ligneuse des arbres à deux cotylédons des différences aussi tranchées. Rappelons-nous, en effet, comment se forme et s'accroît la tige d'un chêne ou de tout autre végétal dicotylédoné : la graine germe, la radicule s'enfonce dans la terre, la tigelle ou l'organe qui la représente, c'est-à-dire qui sert de support à la gemmule et l'élève au-dessus de la base de la radicule, se redresse ; en un mot, dès ces premiers temps de la vie de la plante, l'organe qui doit constituer la tige existe déjà sous la forme d'un cylindre plus ou moins allongé, composé intérieurement d'un tissu cellulaire qui représente la moelle, et extérieurement de tubes ou de fibres, premiers rudimens du bois, de l'écorce, et en général de toutes les parties filamenteuses de la tige. Examinons comparativement une graine de palmier, au moment où elle germe : son extrémité radiculaire s'allonge plus ou moins, se rompt à son sommet pour laisser sortir la radicule, emprisonnée d'abord dans une sorte de bourse close, nommée *coléorhize*, qu'elle déchire pour pouvoir s'enfoncer dans la terre, et devenir la racine. L'extrémité opposée à la radicule, c'est-à-dire le cotylédon, prend un léger développement ; mais bientôt on le voit se fendre sur l'un de ses côtés, au-dessous de son sommet, et, par cette fente ou rupture, sort un nombre

plus ou moins considérable de feuilles d'abord emboîtées les unes dans les autres. Mais dans cet embryon de palmier nous n'apercevons pas, comme dans celui du chêne, du tilleul, du pin, etc., une tigelle ou rudiment de tige. L'organe auquel on donnera plus tard ce nom va se former successivement aux dépens d'un autre organe. En effet, ainsi que nous l'avons exposé précédemment, ce sont les bases des feuilles successivement développées qui, en se rapprochant les unes des autres par suite du refoulement que les plus extérieures éprouvent, à mesure que de nouvelles se développent à l'intérieur, se soudent ensemble, et finissent par former une sorte de plateau charnu, formé de tissu cellulaire et parcouru de fibres éparses. Ce que l'on appelle stipe ou tronc dans un palmier est donc un organe composé d'un grand nombre d'écailles qui ne sont que des bases de feuilles plus ou moins soudées entre elles, et offrant à leur intérieur un bourgeon central et terminal qui en est l'organe essentiellement végétant. Ainsi donc le stipe d'un palmier n'est véritablement pas une tige, ni par son origine, ni par son développement, ni par son organisation. Voyons s'il n'offre pas quelque analogue dans la série des autres végétaux. Et d'abord, qu'est-ce que la prétendue tige souterraine, vulgairement nommée racine dans la plupart des espèces du genre iris? C'est un corps charnu, offrant quelques fibres longitudinales intérieurement, et présentant à sa surface externe des cicatrices ou des écailles. Or, si nous en suivons le développement, nous verrons qu'elle doit sa formation aux bases des feuilles qui ont persisté, tandis que leur partie supérieure s'est détruite. Elles se sont soudées, et ont formé le corps charnu que l'on désigne communément sous les noms de racine, de rhizome, de souche ou de tige souterraine dans les iris. Par consé-

quent cet organe n'est, en réalité, comme le stipe des palmiers, ni une racine, ni une tige, mais une réunion de bases de feuilles toutes soudées en une seule masse. Une espèce d'ail (*allium senescens*) nous offre un organe entièrement semblable, c'est-à-dire une souche plus ou moins rameuse. Or, de cette souche de *Pallium senescens* et des *iris* aux bulbes solides ou écailleux des Liliacées, la transition me paraît insensible. Un bulbe, en effet, n'est qu'un organe composé d'écailles variables dans leur forme et leur disposition, mais toujours assises sur un plateau charnu et recouvrant un bourgeon central et terminal; toujours ces écailles ne sont que des feuilles ou dont la base seule s'est développée, ou dont la base seule a résisté, tandis que la partie supérieure s'est détruite. Si, comme nous croyons l'avoir prouvé, la souche souterraine des iris a la même origine, le même mode de développement et la même organisation que le stipe des palmiers; si, d'un autre côté, nous avons démontré que, sous ces divers rapports, il n'existe aucune différence sensible entre cette prétendue souche des iris et le bulbe de la plupart des Liliacées, il nous paraît impossible de ne pas tirer cette conclusion, que le stipe des palmiers, au lieu d'être une tige, n'est véritablement qu'une sorte de bulbe. Cette opinion pourra paraître paradoxale à celui qui ne fera pas abstraction de la forme générale, de la grandeur et de la durée du stipe des palmiers, comparées avec le bulbe des autres monocotylédones. Mais si l'on réfléchit attentivement que ces divers attributs ne sont pas essentiels à la nature de cet organe, qu'ils manquent fréquemment dans un grand nombre d'espèces, qu'ainsi dans quelques-unes le stipe, au lieu d'être long et cylindrique, est court, à peine sensible, et consiste quelquefois seulement en une sorte de renflement bulbiforme; que dans d'autres

espèces le stipe, loin d'être dur et ligneux, est mou, charnu, et se laisse aisément entamer par les instrumens tranchans, ces différences, d'abord si frappantes, disparaîtront à l'instant. Si, d'un autre côté, on examine l'origine, le mode de formation et de développement du stipe comparés à ceux du bulbe, on devra conclure que ces deux organes sont essentiellement les mêmes.

Dans cette manière d'envisager le stipe, on peut très-bien expliquer pourquoi cet organe se ramifie si rarement. En effet, on sait qu'un rameau n'est jamais que le résultat de l'élongation d'un bourgeon placé en général à l'aisselle d'une feuille : or, dans les monocotylédones, ces bourgeons axillaires avortent presque constamment, ou restent à l'état rudimentaire, comme dans la plupart des Graminées, par exemple : il en est de même dans les palmiers ; leurs bourgeons axillaires restent, en général, à l'état rudimentaire, et alors le stipe est parfaitement simple ; mais, dans certaines circonstances, quelques-uns de ces bourgeons, recevant plus de nourriture que les autres, se développent, c'est-à-dire que les feuilles qui les composent en se soudant par leur base, finissent à la longue par former un nouveau stipe partant du premier : c'est ce qu'on observe, par exemple, dans certaines espèces d'yucca, dans le Palmier-Doom de la Thébaïde, etc.

Théorie de quelques procédés pour la multiplication artificielle des végétaux expliquée par les lois de la physiologie végétale.

Le moyen de multiplication le plus naturel et le plus facile dans les végétaux est sans contredit celui qui a lieu au moyen des graines et de leur développement ; c'est celui par lequel les végétaux dispersés sur la surface du

Multiplication
artificielle des
végétaux.

globe se renouvellent naturellement ; mais il en est encore d'autres que l'art de la culture met fréquemment à contribution pour perpétuer et multiplier certaines races ou variétés d'arbres que l'on ne pourrait reproduire par le moyen des graines. Ces procédés sont la marcotte , la bouture et la greffe. Nous allons en peu de mots exposer la théorie de ces trois opérations, considérées d'une manière générale, et quant à leurs rapports avec la physique végétale.

Marcottage.

1^o Le MARCOTTAGE est une opération par laquelle on entoure de terre la base d'une jeune branche , afin de faciliter l'évolution des racines avant de la détacher du sujet. Tantôt cette opération se pratique sur les branches inférieures d'un jeune arbuste : on les incline et on les couche légèrement ; tantôt c'est sur les branches supérieures, que l'on fait passer à travers un pot ou une cage de verre remplis de terre de bruyère.

Pour faciliter le marcottage on pratique ordinairement à la base de la jeune branche une incision ou une forte ligature, afin de déterminer la formation des racines. Ces racines sont des bourgeons qui, plongés dans la terre, s'allongent en fibres grêles et radicellaires, tandis qu'exposés à l'air ils se seraient développés en jeunes scions. On emploie le marcottage pour multiplier un grand nombre de végétaux, tels que les œillets, les *hortensia*, les bruyères, les groseillers, etc.

Bouture.

2^o La BOUTURE diffère de la marcotte en ce que l'on sépare la jeune branche du sujet avant de la fixer en terre. Il y a des arbres chez lesquels les boutures reprennent avec une grande facilité. En général, ceux dont le bois est blanc et léger se prêtent plus facilement à cette opération : ainsi une branche de saule, de peuplier, de tilleul, enfoncée en terre, s'y enracine au bout de quelque temps, et ne tarde pas à pousser avec vigueur.

Une bouture réussira d'autant plus sûrement que le cultivateur aura eu le soin de laisser deux ou trois jeunes bourgeons au-dessous de la terre, c'est-à-dire sur la partie inférieure de la jeune branche. Ces boutons s'allongent en racines, et aident singulièrement la succion qui doit amener le développement des jeunes scions.

Assez souvent on pratique à la base des boutures des incisions ou des ligatures, afin d'en assurer la réussite. Quelquefois même on les fend longitudinalement à leur base, et l'on y introduit une petite éponge imbibée d'eau.

Il est des espèces ligneuses qui reprennent très-difficilement de bouture : tels sont les pins, les sapins, les chênes, les bruyères, et en général les arbres à bois très-dense ou résineux.

5^o La GREFFE est une opération par laquelle on ente sur un individu un bourgeon ou un jeune scion, qui s'y développe et s'identifie avec le sujet sur lequel il a été greffé. Greffes.

La greffe ne peut réussir qu'autant qu'elle a lieu entre des parties végétantes : c'est ainsi, par exemple, que l'on ne peut greffer le bois ni même l'aubier. C'est dans l'opération et les phénomènes de la greffe que l'on peut remarquer la grande analogie qui existe entre les gemmes ou bourgeons, et les graines, surtout sous le rapport de leur développement. Ces deux organes, en effet, sont destinés à donner naissance à de nouveaux individus, dont les uns vivent aux dépens du sujet sur lequel ils se développent, tandis que les autres subsistent par eux-mêmes, et sans avoir besoin de secours étrangers.

Remarquons que la greffe ou soudure des parties ne peut avoir lieu qu'entre des végétaux de la même espèce, des espèces du même genre, ou enfin des genres d'une même famille, mais jamais entre des individus apparten-

nant à des ordres naturels différens; c'est ainsi, par exemple, que l'on peut greffer le pêcher sur l'amandier, l'abricotier sur le prunier, les *paria* sur le marronnier d'Inde; mais cette opération ne pourrait pas réussir entre ce dernier arbre, par exemple, et l'amandier; il faut qu'il y ait une sorte de convenance, d'analogie entre la sève des deux individus pour que la soudure d'une greffe puisse s'effectuer.

C'est au moyen du cambium, ou suc propre des végétaux, que s'opère la soudure des greffes. Cette matière fluide sert de moyen d'union entre l'individu et la greffe, comme dans les animaux la lymphe coagulable s'interpose entre les deux lèvres d'une plaie récente qu'elle réunit et rapproche. Lorsque l'on examine la plaie d'une greffe, environ quinze jours après l'opération, on voit entre les deux parties rapprochées une couche mince de petites granulations verdâtres dispersées dans un fluide visqueux. Ces petites granulations, rudimens de l'organisation végétale, sont produites par le cambium, qui se solidifie et s'organise; phénomène qui se répète toutes les fois que l'on fait une plaie superficielle à un arbre, et qu'on la garantit du contact de l'air.

Ce moyen de multiplication procure plusieurs avantages dans l'art de la culture: 1^o il sert à conserver et à multiplier des variétés ou monstruosités remarquables, qui ne pourraient se reproduire au moyen des graines; 2^o à procurer promptement un grand nombre d'arbres intéressans, qui se multiplient difficilement par tout autre moyen; 3^o à accélérer de plusieurs années la fructification de certains végétaux; 4^o à bonifier et à propager les variétés d'arbres à fruits, etc.

Le professeur Thouin a publié une excellente monographie des greffes, dans laquelle il rapporte tous les procédés connus aux quatre sections suivantes: 1^o greffes

par approche; 2^o greffes par scions; 5^o greffes par gemmes ou bourgeons; 4^o enfin, greffes des végétaux herbacés. Nous allons faire connaître rapidement les procédés mis en usage pour opérer ces différentes greffes.

§ 1. *Greffes par approche.*

Elles s'exécutent entre deux individus enracinés que l'on veut réunir et souder ensemble par un ou plusieurs points de leur longueur. Pour cela on fait aux parties que l'on veut greffer des plaies qui se correspondent exactement; et, en enlevant des plaques d'écorce d'égale grandeur, on réunit ces plaies, on les tient rapprochées, et on les garantit du contact de l'air. Greffes par approche.

On peut greffer par ce procédé des tiges, des branches; des racines entre elles, des fruits et même des fleurs avec des feuilles.

§ 2. *Greffes par scions.*

On pratique les greffes par scions avec de jeunes rameaux, ou même avec des racines que l'on sépare de leur individu pour les placer sur un autre, afin qu'ils y vivent et s'y développent à ses dépens. Ordinairement on sépare les ramilles que l'on veut greffer, quelques jours, quelquefois même plusieurs mois avant de pratiquer cette opération, afin qu'ils soient moins en sève que les sujets sur lesquels ils doivent être placés. On a soin, dans ce cas, de les conserver, en plongeant leur extrémité inférieure dans l'eau ou dans la terre. Greffes par scions.

Avant d'opérer cette espèce de greffe, on coupe ordinairement la tête du sujet sur lequel on veut la pratiquer; quelquefois même cette résection se fait à fleur de terre, surtout pour les arbres dont la greffe doit être enterrée, comme la vigne, etc.

Remarquons qu'une condition indispensable pour la

réussite de cette espèce de greffe, c'est qu'il faut que le liber du rameau coïncide, dans la plus grande partie de son étendue, avec celui du sujet sur lequel on l'a implanté.

La greffe par scions se fait de plusieurs manières : tantôt on fend la tête du sujet en deux, et l'on plante dans cette fente le ramille que l'on veut greffer ; cette espèce est connue sous le nom de *greffe en fente* : tantôt on écarte l'écorce des couches ligneuses sous-jacentes, et l'on insinue entre elles plusieurs petits rameaux que l'on dispose circulairement ; c'est la *greffe en couronne* : d'autres fois on perfore le tronc de l'arbre, et l'on y adapte une jeune branche que l'on y maintient fixée ; cette greffe, aujourd'hui peu employée, porte le nom de *greffe en vilebrequin* : quelquefois on pratique la greffe par scions avec de jeunes rameaux chargés de feuilles, de fleurs, et même de jeunes fruits ; elle s'effectue alors dans le plein de la première sève. Par ce procédé, il n'est pas rare, dit M. Thouin, d'obtenir des fruits d'un arbre quinze à vingt ans plus tôt qu'il n'en eût donné sans son secours ; on est même parvenu, en semant un pepin à une époque déterminée, à en recueillir, avant la fin de l'année, des fruits parfaitement mûrs.

La greffe par scions se pratique encore sans couper la tête du sujet ; on taille seulement un de ses côtés, et l'on y applique la greffe. Cette espèce, qui a pour but principal de regarnir la tête d'un arbre qui a perdu quelqueune de ses branches, porte le nom de *greffe de côté*.

Enfin on doit rapporter à cette section les greffes que l'on opère avec un scion sur une racine laissée en place, ou avec une racine sur la racine d'un autre sujet.

§. 3. *Greffes par gemmes ou boutons.*

Ces greffes consistent à transporter sur un autre individu une plaque d'écorce à laquelle adhèrent un ou plusieurs bourgeons ou gemmes. A cette section se rapportent les greffes en écusson, en flûte, en sifflet, en chalumeau, etc. Cette espèce de greffe est le plus employée, surtout pour la multiplication en grand des arbres fruitiers.

En effet, elle est d'une exécution facile et expéditive. Elle se pratique, soit au printemps, lors de l'ascension de la sève, soit à la sève d'août. La forme à donner à la greffe, et celle de l'incision, varient singulièrement, suivant le procédé d'après lequel on opère.

§. 4. *Grefte des parties herbacées des végétaux, ou greffe Tschoudy.*

La découverte de cette espèce de greffe date d'une époque assez récente. Il y a peu d'années qu'elle fut pratiquée pour la première fois par son inventeur, M. le baron Tschoudy. Elle peut s'effectuer avec les jeunes pousses herbacées des arbres dans le fort de la sève, ou avec des plantes annuelles.

Pour que cette greffe puisse réussir, il faut l'insérer dans l'aisselle ou dans le voisinage d'une feuille vivante du sujet. Cette feuille sert à appeler la sève dans la greffe, et en facilite la reprise et le développement.

Les procédés mis en usage sont à peu près les mêmes que ceux employés pour exécuter les autres espèces de greffes.

Telles sont les différentes espèces de greffes employées pour la multiplication des végétaux. Il n'entre point dans notre sujet de décrire les procédés nombreux et

variés mis en usage pour les pratiquer; nous renvoyons pour cet objet aux traités d'agriculture, et particulièrement à la Monographie que le professeur André Thouin a publiée en 1822.

De la Hauteur des arbres.

Hauteur des
arbres.

Les arbres sont, en général, d'autant plus forts et plus élevés que le sol, le climat et la situation dans lesquels ils se trouvent, sont plus convenables à leur nature et plus favorables à leur accroissement. Une certaine humidité, jointe à un degré de chaleur assez considérable, paraît être la circonstance la plus propre au développement des arbres : aussi est-ce dans les régions qui présentent ces conditions atmosphériques qu'ils acquièrent la hauteur la plus grande. Les forêts de l'Amérique méridionale et de l'Inde sont peuplées en général d'arbres qui, par leur port, leur taille élevée, la beauté de leur feuillage et la variété de leurs fleurs, l'emportent de beaucoup sur ceux de nos climats tempérés.

Il est certains arbres qui n'acquièrent que par une longue suite d'années une hauteur et un diamètre considérables : tels sont, par exemple, le chêne, l'orme, le cèdre. D'autres, au contraire, prennent un accroissement plus rapide dans un temps beaucoup plus court : ce sont principalement ceux dont le bois est tendre et léger, comme les peupliers, les sapins, les acacias, etc., etc. Enfin il est certaines plantes qui se développent avec tant de rapidité, qu'on peut, en quelque sorte, suivre de l'œil les progrès de leur accroissement : l'*agave americana* est de ce nombre. Cette plante, que j'ai vue tapissant les rochers qui bordent la Méditerranée dans le golfe de Gènes, lorsqu'elle fleurit, développe, dans l'espace de trente à quarante jours, souvent plus rapidement, une hampe qui acquiert quelquefois trente

pieds de hauteur. Croissant ainsi de près d'un pied par jour, on conçoit qu'il serait en quelque façon possible que son développement successif fût perceptible aux yeux de l'observateur.

En général, le plus grand accroissement en hauteur que puissent acquérir les arbres de nos forêts est de cent vingt à cent trente pieds. En Amérique, les Palmiers et beaucoup d'autres arbres dépassent souvent cent cinquante pieds.

De la Grosseur des arbres.

La grosseur des arbres n'est pas moins variée que leur hauteur. Il en est qui acquièrent quelquefois des dimensions monstrueuses. Nous ne parlerons pas ici de ce châtaignier si renommé du mont Etna, qui, au rapport de quelques voyageurs, avait cent soixante pieds de circonférence, parce qu'on s'accorde à le considérer comme composé de plusieurs troncs soudés en un seul; mais nous pouvons citer comme exemples bien avérés d'une grosseur énorme, les baobabs (*Adansonia digitata*) observés par Adanson aux îles du Cap-Vert, et dont quelques-uns présentaient quatre-vingt-dix pieds de circonférence.

Grosseur des arbres.

Baobabs.

Le dragonier des Canaries (*dracæna draco*, L.), si révéré des Guanches, anciens habitans des îles Canaries, avait, en 1799, au rapport du célèbre de Humboldt, un stipe de quarante-cinq pieds de circonférence à sa base. En 1402, lors de la première expédition de Bethencourt, il avait à peu près la même grosseur. On peut juger par-là de son excessive vétusté.

Dragonier.

Un journal américain faisait dernièrement mention d'un sycomore dont le tronc présentait soixante-douze pieds de circonférence. Il est creux à l'intérieur, et offre une cavité de dix-huit pieds de diamètre, dans laquelle on a pu faire entrer sept hommes à cheval. Cet énorme

Sycomore.

végétal se trouve près du lac d'Howell, dans la Caroline du sud, sur les bords du Broed-River. La tradition porte que, pendant les guerres de l'indépendance, il a servi d'asile à plusieurs familles de réfugiés.

Dans nos climats, on voit des chênes, des ormes, des tilleuls, des poiriers et des pommiers, acquérir jusqu'à vingt-cinq et trente pieds de circonférence.

De la durée des arbres.

Durée des arbres.

Les arbres placés dans des terrains qui leur conviennent, dans une situation appropriée à leur nature, sont susceptibles de vivre pendant des siècles. Ainsi, l'olivier peut exister pendant trois cents ans; le chêne environ six cents. Les cèdres du Liban paraissent en quelque sorte indestructibles. D'après des calculs fort ingénieux, Adanson estime que les baobabs, dont nous venons de parler tout à l'heure, pouvaient avoir environ six mille ans. Dans les arbres dicotylédons, on peut connaître l'âge d'un arbre par le nombre des couches ligneuses qu'il présente sur la coupe transversale de son tronc. En effet, comme chaque année il se forme une nouvelle couche de bois, on conçoit qu'un arbre de vingt ans, par exemple, doit offrir, mais à sa base seulement, vingt zones concentriques de bois, et ainsi successivement.

Usages des tiges et des écorces.

Usages des tiges.

Le bois est employé à tant d'usages variés dans l'économie domestique et les arts, il est tellement indispensable à la construction de nos bâtimens de terre et de mer, de la plupart de nos machines et de nos instrumens, qu'il n'est aucune partie des végétaux qui puisse lui disputer à cet égard la supériorité.

Beaucoup de tiges herbacées sont usitées dans la nourriture de l'homme et des animaux.

La tige du *Saccharum officinarum* fournit la plus grande partie du sucre répandu dans le commerce, et qu'on nomme sucre de cannes.

Beaucoup de bois sont employés dans la teinture : tels sont le santal, le bois de Campêche, le bois de Brésil, etc.

C'est avec les écorces du chêne, et en général avec toutes celles qui renferment une grande quantité de tannin et d'acide gallique, que l'on tanne les cuirs. Usages des écorces.

Sous le rapport des propriétés médicales, les tiges, le bois et les écorces occupent un des premiers rangs dans la thérapeutique. Qui ne sait, en effet, qu'à cette classe d'organes se rapportent les quinquinas, la cannelle, l'écorce de Winter, le sassafras, le gayac, et tant d'autres médicaments qui jouissent d'une réputation si bien méritée ? Suivant leurs propriétés chimiques les plus remarquables, on peut diviser ainsi les principales écorces et les bois employés en médecine :

1^o Écorces et Bois amers.

Le Simarouba (*Simarouba Guyanensis*).

Le Quassia (*Quassia amara*).

2^o Amers, astringens et légèrement aromatiques.

L'Augusture (*Cusparia febrifuga*).

Le Quinquina gris (*Cinchona Condaminea*. Humb. et Bonpl. Pl. équinox.).

Le Quinquina rouge (*Cinchona oblongifolia*. Mutis).

Le Quinquina jaune (*Cinchona cordifolia*. Mutis).

Le Quinquina orangé (*Cinchona lancifolia*. Mutis).

Le Quinquina blanc (*Cinchona ovalifolia*. Mutis).

La Cascarille (*Croton Cascarilla*).

3^o Astringens.

L'écorce de Chêne (*Quercus robur*).

Le Vinaigrier (*Rhus coriaria*).

Le Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*).

4^o Aromatiques.

La Cannelle (*Laurus Cinnamomum*).

L'écorce de Winter (*Drymis Winteri*).

La Cannelle blanche (*Cannella alba*).

Le Sassafias (*Laurus Sassafras*).

Bois et écorce de Gayac (*Guaiacum officinale*).

5^o Acres.

Le Garou (*Daphne Mezereum*).

CHAPITRE III.

DES BOURGEONS.

Sous le nom général de *bourgeons* nous comprenons, 1^o les *Bourgeons* proprement dits, 2^o le *Turion*, 3^o le *Bulbe*, 4^o le *Tubercule*, 5^o les *Bulbilles*, dont nous allons traiter successivement.

§. 1. Des *Bourgeons* proprement dits.

Définition.

Les *bourgeons* proprement dits (*gemmæ*) sont des corps de forme, de nature et d'aspect variés, généralement formés d'écaillés étroitement imbriquées les unes sur les autres, et renfermant dans leur intérieur les rudimens des tiges, des branches, des feuilles et des organes de la fructification. Ils se développent toujours sur les branches, dans l'aisselle des feuilles, ou à l'extrémité des rameaux. Ils sont ovoïdes, coniques ou arrondis, composés d'écaillés superposées les unes sur les autres

et imbriquées, souvent couverts à l'extérieur, dans les arbres de nos climats, d'un enduit visqueux et résineux, et garnis à l'intérieur d'un tissu tomenteux et d'une sorte de bourre destinés à garantir les organes qu'ils renferment des rigueurs de la froide saison : aussi n'observe-t-on point d'enveloppe de cette sorte sur les arbres de la zone torride, ni sur ceux qu'on abrite dans nos serres : mais les végétaux qui en sont dépourvus ne peuvent résister aux froids de nos hivers, et périraient inmanquablement si on les y laissait exposés.

Les bourgeons commencent à paraître en été, c'est-à-dire à l'époque où la végétation est dans son plus grand état de vigueur et d'activité; ils portent alors le nom d'*yeux*. Ils s'accroissent un peu en automne, constituent les *boutons*, et restent stationnaires pendant l'hiver. Mais au retour du printemps, ils suivent l'impulsion générale communiquée aux autres parties de la plante; ils se dilatent, se gonflent; leurs écailles s'écartent, et laissent sortir les organes qu'ils protégeaient : c'est alors qu'on les appelle proprement des *bourgeons*.

Les écailles, qui constituent la partie la plus extérieure des bourgeons, n'ont pas toutes une même nature, une même origine. Le seul point commun de ressemblance qu'elles aient entre elles, c'est de n'être jamais que des organes avortés et imparfaits. Ainsi, quelquefois ce sont des feuilles, des pétioles, des stipules, qui n'ont point acquis leur entier développement, et qui cependant, dans certaines circonstances, s'accroissent, se déploient, et décèlent ainsi leur véritable nature.

Les bourgeons sont divisés en *nus* et *écailleux*. Les premiers sont ceux qui n'offrent point d'écailles à l'extérieur, c'est-à-dire que toutes les parties qui les composent poussent et se développent. Tels sont ceux de la plupart des plantes herbacées.

Leur apparition.

Yeux.

Boutons.

Bourgeons.

Nature des
écailles.

Bourgeons nus.

Bourgeons
écailleux.

On appelle, au contraire, *bourgeons écailleux* ceux dont la partie externe est formée d'écailles plus ou moins nombreuses, comme on l'observe dans les arbres de nos climats.

Suivant la na-
ture des écailles.

Suivant les organes dont leurs écailles sont formées, on distingue les bourgeons écailleux en :

1^o. *Foliacés* (*gemma foliaceæ*), ceux dont les écailles ne sont que des feuilles avortées, souvent susceptibles de se développer, comme dans le bois-gentil (*daphne mezereum*).

2^o. *Pétiolacés* (*gemma petiolacæ*), quand leurs écailles sont constituées par la base persistante des pétioles, comme dans le noyer (*juglans regia*).

3^o. *Stipulacés* (*gemma stipulacæ*), lorsque ce sont les stipules qui, en se réunissant, enveloppent la jeune pousse, comme on l'observe dans le charme (*carpinus sylvestris*), le tulipier (*lyriodendrum tulipifera*), et surtout certaines espèces de figuiers : par exemple, dans le *figus elastica*, et d'autres encore.

4^o. *Fulcracés* (*gemma fulcracæ*), quand elles sont formées par des pétioles garnis de stipules, comme dans le prunier.

Les bourgeons sont le plus souvent visibles à l'extérieur long-temps avant leur épanouissement. Il est certains arbres, au contraire, dans lesquels ils sont comme engagés dans la substance même du bois, et ne se montrent qu'au moment où ils commencent à se développer : tels sont les acacias (*robinia pseudo-acacia*. L.) et beaucoup d'autres légumineuses.

Dans le *virgilia lutea*, bel arbre de l'Amérique du nord, le bourgeon est placé dans une petite cavité close de toutes parts, qui existe dans le renflement de la base du pétiole commun, qui est persistante.

Les bourgeons peuvent être *simples*, c'est-à-dire ne

donner naissance qu'à un seul scion ou branche, comme dans le lilas, le chêne; ou bien *composés*, c'est-à-dire renfermant plusieurs tiges ou rameaux, comme ceux des pins.

Selon les parties qu'ils renferment, on a encore distingué les bourgeons en *florifères*, *foliifères* et *mixtes*.

Suivant les parties qu'ils renferment.

1^o. Le bourgeon *florifère* ou *fructifère* (*gemma florifera seu fructifera*) est celui qui renferme une ou plusieurs fleurs sans feuilles. Il est en général assez gros, ovoïde et arrondi, comme dans les poiriers, les pommiers, etc.

2^o. Le bourgeon *foliifère* (*gemma foliifera*) ne renferme que des feuilles; tel est celui qui termine la tige du bois-gentil (*daphne mezereum*).

5^o. Enfin, on appelle bourgeon *mixte* (*gemma foliiflorifera*) celui qui contient à la fois des fleurs et des feuilles, comme dans le lilas.

Les cultivateurs ne se trompent jamais sur la nature d'un bourgeon, qu'ils reconnaissent en général, dans les arbres fruitiers, d'après sa forme: ainsi, celui qui porte des fleurs est conique, gonflé; celui qui ne porte que des feuilles, au contraire, est effilé, alongé, pointu.

§. 2. Du Turion.

On donne le nom de *turion* (*turio*) au bourgeon souterrain des plantes vivaces; c'est lui qui, en se développant, produit chaque année les nouvelles tiges. Ainsi, la partie de l'asperge que nous mangeons est le *turion* de la plante de ce nom. La différence entre le *bourgeon* proprement dit et le *turion*, c'est que ce dernier naît constamment d'une racine vivace, ou d'un rhizome; c'est-à-dire que son origine est souterraine, tandis que l'autre naît toujours sur une partie exposée à l'air et à la lumière.

Du Turion.

§. 5. Du Bulbe ¹.

Bulbes.

Le bulbe (*bulbus*) est une sorte de bourgeon appartenant à certaines plantes vivaces, et particulièrement aux monocotylédons. Nous avons déjà vu, en parlant des racines bulbifères, qu'il était supporté par une espèce de plateau solide, horizontal, intermédiaire à lui et à la véritable racine. C'est à ce *tubercule* aplati que sont fixées par leur base les écailles charnues qui forment le bulbe à l'extérieur. L'intérieur renferme les rudimens de la hampe et des feuilles. Ces écailles sont d'autant plus épaisses, charnues et succulentes, qu'on les observe plus à l'intérieur du bulbe; les plus extérieures, au contraire, sont sèches, minces et comme papyracées.

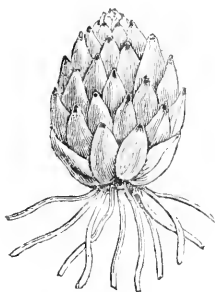
A tuniques.

Tantôt ces écailles sont d'une seule pièce, et s'emboîtent les unes dans les autres, c'est-à-dire qu'une seule embrasse toute la circonférence du bulbe, comme dans l'ognon ordinaire (*allium cepa*), la jacinthe (*hyacinthus orientalis*). On les nomme alors *bulbes en tuniques* (*bulbi tunicati*).

Ecailleux.

D'autres fois ces écailles sont plus petites, libres par leurs côtés, et ne se recouvrent qu'à la manière des tuiles d'un toit; on dit alors qu'elles sont *embriquées*: par exemple, dans le lis (*lilium candidum*). Ils constituent dans ce cas les *bulbes écailleux* (*bulbi squamosi, imbricati*). (V. fig. 18).

Fig. 18.



Solides.

Enfin quelquefois les tuniques qui constituent le bulbe sont tellement serrées et confondues, qu'on ne peut les distinguer, et qu'il paraît formé d'une sub-

¹ *Bulbus, i*, étant masculin en latin, et tiré d'un mot grec

stance solide et homogène. Ce bulbe porte alors le nom de *solide* (*bulbus solidus*) : par exemple, dans le safran (*crocus sativus*), le colchique (*colchicum autumnale*), le glaïeul (*gladiolus communis*).

Les bulbes ont en général une forme ovoïde ou globuleuse; quelquefois cependant ils sont plus ou moins allongés et comme cylindracés, ainsi qu'on l'observe dans quelques espèces d'ail. Dans le bananier, le bulbe est très-allongé, cylindrique et en forme de tige. Nous avons déjà dit et prouvé précédemment que le stipe des palmiers, des *dracæna*, *yucca*, etc., était un véritable bulbe.

Le bulbe est tantôt *simple*, c'est-à-dire formé d'un seul corps, comme celui de la tulipe, de la scille;

Ou bien il est *multiple*, c'est-à-dire que, sous une même enveloppe, on trouve plusieurs petits bulbes réunis, auxquels on donne le nom de *caïeux*; par exemple, dans l'ail (*allium sativum*).

Les bulbes, étant les bourgeons de certaines plantes vivaces, doivent se régénérer chaque année. Mais cette régénération n'a pas lieu de la même manière dans toutes les espèces. Quelquefois les nouveaux *bulbes* naissent au centre même des anciens, comme dans l'ognon ordinaire (*allium cepa*); d'autres fois, de la partie latérale de leur substance, comme dans le colchique, l'*ornithogalum minimum*, etc.; ou bien les nouveaux se développent à côté des anciens, comme dans la tulipe, la jacinthe; ou au-dessus d'eux, dans le glaïeul; ou au-dessous, dans un grand nombre d'*ixias*, etc.

A mesure qu'un bulbe pousse la tige qu'il renferme, les écailles extérieures diminuent d'épaisseur, se fanent et finissent par se dessécher entièrement. Elles paraissent

(βολβος) également masculin, nous avons cru devoir lui conserver le même genre en français.

Leur reproduction.

donc fournir à la jeune tige une partie des matériaux nécessaires à son développement.

§. 4. Des Tubercules.

Tubercules,

Les *tubercules* (*tubercula*) sont des bourgeons souterrains, ou mieux encore des tiges très-courtes et charnues, appartenant à certaines plantes vivaces.

Ils sont tantôt *simples*, et ne développent qu'une seule tige, comme dans les orchis;

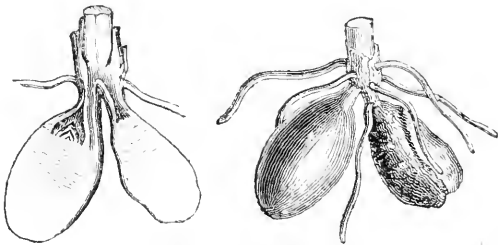
Tantôt *multiples*, c'est-à-dire plusieurs réunis ensemble et comme agglomérés, dont chacun pousse une tige particulière, comme dans la saxifrage grenue (*saxifraga granulata*);

Tantôt *composés*, c'est-à-dire que d'un tubercule simple il sort plusieurs tiges, comme dans la pomme de terre.

Didymes.

Les tubercules ou bulbes solides des orchidées sont quelquefois ovoïdes, globuleux et parfaitement entiers,

Fig. 19.



comme dans les *orchis morio*, *militaris*, *mascula*, etc. (Foy. fig. 19) On dit alors que la racine à laquelle ces tubercules sont joints est *didyme* ou *testiculée*. L'un de ces tubercules est plus petit, ridé et en partie flétri : c'est lui qui a donné naissance à la tige qui s'est développée; l'autre, au contraire, est ferme et plus gros, et c'est lui qui renferme dans son intérieur, ainsi que le

montre la coupe que nous en figurons ici, le bourgeon qui doit reproduire la tige l'année suivante.

D'autres fois ces tubercules sont partagés presque jus-

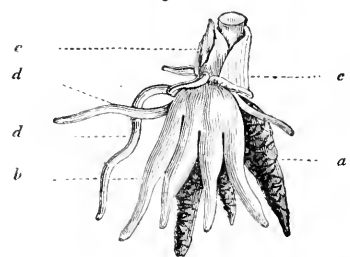
Palmés,

qu'au milieu de leur hauteur en digitations plus ou moins nombreuses. Ils sont alors *palmés*, comme, par exemple, dans l'*orchis maculata*. (Voy. fig. 20.) *a*, le tubercule qui a produit la tige;

b, le tubercule qui produira une nouvelle tige;

c, le bourgeon de cette nouvelle tige; *d, d*, fibres radicales; *e*, base de la tige.

Digités.



Quand ces digitations sont très-profondes et qu'elles atteignent presque la base de chaque tubercule, on les nomme tubercules *digités*. (Voy. fig. 20.) Le *satyrium albidum* nous en offre un exemple.

Bulbilles.

§. 5. Des Bulbilles.

On nomme *bulbilles* (*bulbilli*) des espèces de petits bourgeons solides ou écailleux, naissant sur différentes parties de la plante, et qui peuvent avoir une végétation à part, c'est-à-dire que, détachés de la plante-mère, ils se développent et produisent un végétal parfaitement analogue à celui dont ils tirent leur origine. Les plantes qui offrent de semblables bourgeons portent le nom de *vivipares* (*plantæ viviparæ*).

Leur position.

Ils existent ou bien dans l'aisselle des feuilles, comme ceux du lis bulbifère (*lilium bulbiferum*): dans ce cas, ils sont dits *axillaires*;

D'autres fois ils se développent à la place des fleurs, comme dans l'*ornithogalum viviparum*, l'*allium carinatum*, etc.

On a dit aussi que les bulbilles pouvaient quelquefois se développer dans l'intérieur du péricarpe et occuper la place des graines. Mais nous avons fait voir (*Ann. des Sciences nat.*, 1824) que ces prétendus bulbilles ne sont autre chose que les véritables graines, qui ont acquis, souvent aux dépens du péricarpe lui-même, un développement extraordinaire. Mais leur organisation intérieure reste absolument la même que celle des véritables

Leur nature.

Sporules des cryptogames.

graines. La nature des *bulbilles* est semblable à celle des *bulbes* proprement dits ; tantôt ils sont *écailleux*, comme dans le *lilium bulbiferum* ; tantôt *solides* et compactes.

On doit regarder comme des espèces de *bulbilles* les petits corps qui se développent dans différentes parties des plantes *agames*, telles que les Fougères, les Lycopodiacées, les Mousses, les Lichens, etc., et que l'on a nommés des *graines*. Quoique ces corps, que nous nommons *sporules*, soient susceptibles de reproduire une plante analogue à celle dont ils se sont détachés, on ne peut les confondre avec les véritables graines. En effet, le caractère essentiel de la graine est de renfermer un embryon, c'est-à-dire un corps complexe de sa nature, composé d'une radicule ou rudiment des racines, d'une gemmule ou germe de la tige et des feuilles, et d'un corps cotylédonaire. Par l'acte de la germination, l'embryon proprement dit ne fait que développer les parties qui existaient déjà en lui toutes formées. Ce n'est pas la germination qui leur donne naissance ; elle ne fait que les mettre dans une circonstance propre à leur accroissement. Dans les bulbilles, au contraire, et surtout dans les sporules des agames, il n'y a pas d'embryon. Il n'y existe nulle trace de radicule, de cotylédons et de gemmule. C'est la germination qui crée ces parties. Ce ne sont donc pas de véritables graines.

Usages des bourgeons.

Usages des Bourgeons, des Bulbes, etc.

Plusieurs bourgeons sont employés dans l'économie domestique comme alimens: tels sont, par exemple, les turions de l'asperge et de plusieurs autres plantes de la même famille. Tout le monde connaît l'emploi journalier que l'on fait des différentes espèces du genre *allium*, telles que l'ognon commun (*allium cepa*), l'ail (*allium sativum*), le poireau (*allium porrum*), l'échalotte (*allium ascalonicum*), etc.

La thérapeutique emploie aussi les bourgeons ou bulbes de quelques végétaux. Ainsi c'est avec les bourgeons de la sapinette (*pinus picea*), infusés dans la bière, que se prépare la bière-sapinette. Les squames du bulbe de la scille (*scilla maritima*) sont un puissant diurétique. On l'emploie également comme excitant de l'organe pulmonaire. L'ail, comme on sait, est un excellent anthelminthique. Le colchique est diurétique, etc.

C'est avec les tubercules de certaines espèces d'orchis, lavés, blanchis à l'eau bouillante, puis séchés, que l'on prépare le salep.

CHAPITRE IV.

DES FEUILLES ¹.

AVANT leur entier développement, les *feuilles* sont toujours renfermées dans des bourgeons. Elles y sont diversement arrangées les unes à l'égard des autres, mais toujours de la même manière, dans toutes les plantes de la même espèce, souvent du même genre, quelquefois même de toute une famille naturelle.

Cette disposition des feuilles dans le bourgeon a reçu le nom de *préfoliation*. On peut souvent en tirer de fort

Feuilles.

Préfoliation.

¹ *Folia*, lat.; φύλλα, gr.

bons caractères pour la coordination des genres en familles naturelles.

Les modifications principales des feuilles ainsi disposées sont les suivantes :

1^o Elles peuvent être *pliées en longueur*, moitié sur moitié, c'est-à-dire que leur partie latérale gauche est appliquée sur la droite, de manière que leurs bords se correspondent parfaitement de chaque côté, comme dans le syringa (*philadelphus coronarius*).

2^o Elles peuvent être *pliées de haut en bas*, plusieurs fois sur elles-mêmes, comme dans l'aconit (*Aconitum napellus*).

3^o Elles peuvent être *plissées*, suivant leur *longueur*, de manière à imiter les plis d'un éventail, comme celle des groseillers, du poirier, etc.

4^o Les feuilles peuvent être *roulées* sur elles-mêmes en forme de spirale, comme dans certains figuiers, dans l'abricotier, etc.

5^o Leurs bords peuvent être *roulés en dehors* ou *en dessus* : telles sont celles du romarin.

6^o D'autres fois ils sont roulés en dedans ou en dessous, comme celles du peuplier, du poirier, etc.

7^o Enfin les feuilles peuvent être *roulées en crosse* ou *en volute* : c'est ce qui a lieu, par exemple, dans toutes les plantes de la famille des Fougères.

Étudions maintenant les feuilles quand elles se sont développées.

Définition.

Les FEUILLES sont des organes ordinairement membraneux, planes, verdâtres, horizontaux, naissant sur la tige et les rameaux, ou partant immédiatement du collet de la racine. Par les pores nombreux qu'elles présentent à leurs surfaces, les feuilles servent à l'absorption et à l'exhalation des gaz propres ou devenus inutiles à la nutrition du végétal.

Les *feuilles* semblent formées par l'épanouissement d'un faisceau de fibres provenant de la tige. Ces fibres, qui sont des vaisseaux, en se ramifiant diversement, constituent une sorte de réseau, qui représente en quelque manière le squelette de la feuille, et dont les mailles sont remplies par un tissu cellulaire plus ou moins abondant, qui tire son origine de l'enveloppe herbacée de la tige.

Lorsque le faisceau de fibres caulinaires, qui, par son épanouissement, doit constituer la feuille, se divise et se ramifie aussitôt qu'il se sépare de la tige, la feuille lui est alors attachée sans le secours d'aucun support particulier, et est désignée sous le nom de feuille *sessile* (*folium sessile*), comme dans le pavot.

Si, au contraire, ce faisceau se prolonge avant de s'étendre en membrane, il forme alors une espèce de pédicelle, nommé communément *queue* de la feuille, et auquel on donne, en botanique, le nom de *pétiole* (*petiolus*). Dans ce cas, la feuille est dite *pétiolée* (*folium petiolatum*): par exemple, dans le tilleul, le tulipier, le marronnier d'Inde, etc.

Pétiole.

Cette disposition étant la plus générale, on peut considérer la feuille comme formée de deux parties, savoir, le *pétiole* et le *disque* ou *limbe*, c'est-à-dire cette partie, le plus souvent plane et verdâtre, qui constitue la feuille proprement dite.

Limbe.

De même que le pétiole manque dans un grand nombre de feuilles, de même aussi le limbe lui-même avorte, et la feuille ne se compose alors que du pétiole, qui souvent se dilate et prend la forme et les caractères d'une feuille sessile. C'est ce que l'on observe, par exemple, dans toutes les espèces d'acacia à feuilles simples de la Nouvelle-Hollande; il est même probable que, dans les

Phyllode.

buplevrum, les feuilles ne sont que des pétioles. On leur a donné le nom de *phylloides*.

Faces.

On distingue à la feuille une face *supérieure* ordinairement plus lisse, plus verte, couverte d'un épiderme plus adhérent, et offrant moins de pores corticaux; une face *inférieure*, d'une couleur moins foncée, souvent couverte de poils ou de duvet, dont l'épiderme est plus lâchement uni à la couche herbacée, présentant un grand nombre de petites ouvertures nommées *stomates* ou pores corticaux. Aussi est-ce surtout par leur face inférieure que les feuilles absorbent les fluides qui s'exhalent de la terre, ou qui sont répandus et mêlés dans l'atmosphère.

On distingue aussi dans la feuille : sa *base*, ou la partie par laquelle elle s'attache à la tige; son *sommet*, ou le point opposé à la base; sa *circonférence*, ou la ligne qui détermine extérieurement sa surface.

Nervures.

La face *inférieure* de la feuille est encore remarquable par un grand nombre de prolongemens saillans disposés en divers sens, qui ne sont que des divisions du *pétiole*, et qu'on appelle *nervures* (*nervi*).

Parmi les *nervures*, il en est une qui offre une disposition presque constante. Elle fait suite au *pétiole*, offre ordinairement une direction longitudinale, et divise la feuille en deux parties latérales assez souvent égales entre elles. Elle a reçu le nom de *côte* ou *nervure médiane*. C'est de sa base et de ses parties latérales que partent en différens sens, et en s'anastomosant entre elles, les autres *nervures*.

Suivant leur épaisseur et la saillie qu'elles forment à la face inférieure de la feuille, les *nervures* prennent différens noms. Elles conservent celui de *nervures* proprement dites (*nervi*) quand elles sont saillantes et très-prononcées; on les appelle *veines* (*venæ*), lorsqu'elles le sont moins; enfin, les dernières ramifications des

Veines.

veines, qui s'anastomosent fréquemment, et constituent, à proprement parler, le réseau de la feuille, sont appelées *veinules* (*venulæ*).

Veinules.

Les *nervures*, malgré la ressemblance de leur nom, n'ont aucune analogie de structure ou d'usage avec les *nerfs* des animaux. Ce sont des faisceaux de *vaisseaux poreux*, de *trachées* et de *fausses trachées*, enveloppés d'une certaine quantité de tissu cellulaire.

Nature
des nervures.

Quelquefois les *nervures* se prolongent au-delà de la circonférence du *disque* de la feuille, et forment alors, quand elles ont une certaine rigidité, des épines plus ou moins acérées, comme on le voit, par exemple, dans le houx (*Ilex aquifolium*).

La disposition des *nervures* sur les feuilles mérite la plus grande attention. En effet, elle peut servir à caractériser certaines divisions des végétaux. Ainsi, par exemple, dans la plupart des *Monocotylédons*, les *nervures* sont presque toujours simples, peu ramifiées, et souvent parallèles entre elles ¹. Dans les *Dicotylédons*, elles peuvent offrir cette disposition; mais elles sont le plus fréquemment très-ramifiées et anastomosées entre elles.

Disposition
des nervures.

On peut rapporter aux suivantes les variétés les plus remarquables de la disposition des *nervures* :

1°. Les *nervures* peuvent partir toutes de la base de la feuille, et se diriger vers son sommet, sans éprouver de division sensible : par exemple, dans un grand nombre de plantes monocotylédonées.

Les feuilles qui présentent une semblable disposition sont appelées *feuilles basinerves* ou *digitinerves* (*folia basinervia*, *digitinervia*).

2°. Quand, au contraire, les *nervures* naissent des

¹ Les Aroïdées et certaines Asparaginées font exception à cette règle presque constante.

côtés de la *nervure médiane*, et se dirigent, soit horizontalement, comme dans le bananier (*Musa paradisiaca*), soit obliquement vers son sommet, comme dans l'*Amomum Zerumbet*, les feuilles prennent le nom de *latérinerves* ou *penninerves* (*folia laterinervia*, *penninervia*).

5^o. Si les nervures naissent à la fois de la base et des parties latérales de la *nervure médiane*, les feuilles sont dites alors *mixtinerves* (*folia mixtinervia*), comme on l'observe dans beaucoup de Nerpruns.

4^o. Quelquefois les nervures partent toutes en divergeant du centre de la feuille vers la circonférence, on dit alors que les feuilles sont *peltinerves* (*folia peltinervia*); par exemple, dans l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*).

Toutes les autres dispositions que les nervures des feuilles sont susceptibles d'offrir peuvent se rapporter à quelqu'un des types principaux que nous venons d'établir, ou n'en sont que de légères modifications.

Modes d'attache des feuilles à la tige.

Une feuille, sessile ou pétiolée, peut être fixée de différentes manières à la tige ou aux branches qui la supportent. Quelquefois elle y est simplement *articulée*, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas immédiatement corps avec elles par toute sa base, mais y est simplement fixée par une sorte de rétrécissement ou d'articulation, comme dans le platane, le marronnier d'Inde. Ces feuilles sont alors *caduques*, et tombent de très-bonne heure.

D'autres fois la feuille est tellement unie à la tige, qu'elle ne peut s'en séparer sans déchirure. Dans ce cas, ces feuilles persistent aussi long-temps que les branches qui les supportent, comme dans le lierre, etc.

La manière dont les feuilles *sessiles* sont attachées à la tige mérite également d'être étudiée.

Ainsi, quelquefois la nervure médiane s'élargit, et

embrasse la tige dans environ la moitié de sa circonférence. Les feuilles sont alors appelées *semi-amplexicaules* (*folia semi-amplexicaulia*).

On dit au contraire de la feuille qu'elle est *amplexicaule* (*folium amplexicaule*) quand elle embrasse la tige dans toute sa circonférence : par exemple, dans le salsifis sauvage (*Tragopogon pratense*), le pavot blanc (*Papaver somniferum*), etc.

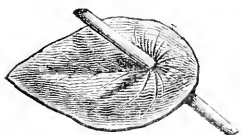
Souvent encore la base de la feuille se prolonge en formant une gaine qui circonscrit entièrement la tige et l'enveloppe dans une certaine longueur. Dans ce cas, ces feuilles sont nommées *engainantes* (*folia vaginantia*), comme dans les Graminées, les Cypéracées, etc. Cette gaine peut être regardée comme un pétiole très-élargi, dont les deux bords se sont quelquefois soudés pour former une espèce de tube. Le point de réunion du limbe de la feuille et de la gaine a reçu le nom de *collet*. Tantôt il est nu, tantôt garni de poils, comme dans le *Poa pilosa*, ou d'un petit appendice membraneux nommé *ligule* ou *collure* : c'est ce que l'on observe principalement dans les Graminées. La forme de la *ligule* est très-variée dans les différentes espèces, et fort souvent elle est employée comme un bon caractère spécifique.

La gaine est ordinairement *entière*; d'autres fois elle est *fendue* longitudinalement : ce caractère distingue, à très-peu d'exceptions près, la famille des Graminées de celle des Cypéracées; les premières ayant, en général, la gaine fendue, tandis qu'elle est entière dans les Cypéracées.

Quelquefois le *limbe* de la feuille, au lieu de se terminer à son point d'origine sur la tige, se prolonge plus ou moins bas sur cet organe, où il forme des espèces d'ailes membranées. Dans ce cas, les feuilles sont dites *décourrentes* (*folia decurrentia*), et la tige est appelée

aillée (*caulis alatus*), comme dans le bouillon-blanc (*Verbascum Thapsus*), la grande consoude (*Symphytum officinale*), etc.

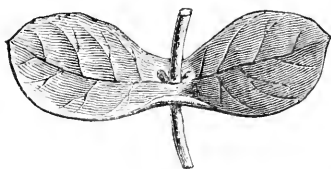
Fig. 21.



On nomme feuille *perfoliée* (*folium perfoliatum*) (fig. 21) celle dont le disque est en quelque sorte traversé par la tige, comme dans le *Bupleurum rotundifolium*, etc.

On a donné le nom de feuilles *connées* ou *conjointes* (*folia connata, coadnata*) (fig. 22) aux feuilles opposées qui

Fig. 22.



se réunissent ensemble par leur base, de manière que la tige passe au milieu de leurs limbes soudés. Telles sont les feuilles supérieures du chèvrefeuille (*Lonicera caprifolium*), celles du

chardon à foulon (*Dipsacus fullonum*), de la saponaire (*Saponaria officinalis*.)

Division des
feuilles en sim-
ples et compo-
sées.

On appelle feuille *simple* (*folium simplex*) celle dont le *pétiole* n'offre aucune division sensible, et dont le *limbe* est formé d'une seule et même pièce : par exemple, le lilas, le tilleul, l'orme, etc.

La feuille *composée*, au contraire (*folium compositum*), résulte de l'assemblage d'un nombre plus ou moins considérable de petites feuilles isolées et distinctes les unes des autres, qu'on appelle *folioles*, toutes fixées ou réunies sur les parties latérales, ou au sommet d'un *pétiole commun*, qui, dans le premier cas, porte le nom de *rachis*. Chaque *foliole* peut être *sessile* sur le *rachis*, c'est-à-dire attachée par la base seulement de sa nervure moyenne ; ou bien elle peut être portée sur un petit *pétiole* particulier, qui prend le nom de *pétiolule* : telles sont les feuilles de l'acacia, du marronnier d'Inde, etc.

On distingue les feuilles *composées* en *articulées* et en *non articulées*. Les premières sont celles dont les *foliotes* sont fixées au *pétiole commun*, au moyen d'une sorte d'articulation susceptible de mobilité, comme on l'observe dans l'acacia, les casses, et en général dans la plupart des plantes de la famille de Légumineuses. Ce sont les seules dans lesquelles ait lieu le phénomène que LINNÆUS désigne sous le nom de *sommeil des feuilles*, les autres, qui sont privées d'articulations, ne le présentant pas.

Entre la feuille *simple* et la feuille *composée* il existe une série de modifications qui servent en quelque sorte à établir le passage insensible de l'une à l'autre. Ainsi, il y a d'abord des feuilles *dentées*; d'autres qui sont divisées, jusqu'à la moitié de leur profondeur en lobes distincts; d'autres enfin dont les incisions parviennent presque jusqu'à la *nervure médiane*, et simulent ainsi une feuille composée. Mais il sera toujours facile de les bien distinguer de la feuille vraiment *composée*, en remarquant que dans celle-ci on pourra détacher chacune des pièces dont elle est formée sans endommager aucunement les autres; tandis que dans une feuille *simple*, quelque profondément divisée qu'elle soit, la partie foliacée, ou le *limbe* de chaque division, se continue à sa base avec les divisions voisines, en sorte qu'on ne peut en séparer une sans déchirer les deux autres, entre lesquelles elle se trouve placée ¹.

Toutes les *feuilles* d'une plante ne présentent pas toujours une figure parfaitement semblable. Il y a même à

Feuilles découpées.

Toutes les feuilles d'une plante n'ont pas la même figure.

¹ On peut encore reconnaître une feuille composée en ce que chacune de ses foliotes a une base rétrécie, et ne s'attache au rachis que par sa nervure moyenne ou le pétiole qui le continue; tandis qu'une feuille simple, même profondément divisée, s'y attache toujours par une portion plus ou moins large de sa partie foliacée.

cet égard, dans certains végétaux, une différence des plus marquées. Ainsi, tout le monde a dû observer que le lierre (*Hedera helix*) le mûrier à papier, etc., offrent des feuilles entières, et d'autres qui sont profondément lobées. En général, les plantes qui ont des feuilles partant immédiatement de la racine, et d'autres naissant des différens points de la tige, les ont rarement semblables. La valériane plu a les *feuilles radicales* découpées latéralement, tandis que les feuilles de sa tige sont *entières*.

Les feuilles varient encore suivant le milieu dans lequel elles végètent. Les plantes aquatiques ont ordinairement deux espèces de feuilles; les unes nageant à la surface de l'eau, ou un peu élevées au-dessus de son niveau; les autres, au contraire, constamment plongées dans ce liquide. Ainsi, par exemple, la renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*) a des feuilles lobées qui surnagent, et des feuilles divisées en lanières extrêmement étroites et très-nombreuses, plongées dans l'eau. Il en est de même d'un grand nombre d'autres plantes analogues.

Nous allons considérer maintenant les nombreuses modifications de *forme*, de *direction*, de *nature*, etc., que peuvent présenter la feuille simple et la feuille composée.

FEUILLES SIM-
PLES.

§. 1. De la feuille simple.

A. Relativement au lieu d'où elles naissent, les feuilles sont :

Lieu d'où elles
naissent.

1^o. *Séminales* (*folia seminalia*), quand elles sont formées par le développement du corps cotylédonaire. D'après cela, on voit qu'il peut en exister une ou deux, très-rarement un plus grand nombre.

2^o. *Primordiales* (*fol. primordialis*): ce sont les premières qui se développent après les feuilles séminales.

Elles sont formées par les deux folioles extérieures de la *gemma*.

5°. *Radicales* (*fol. radicalia*), celles qui naissent immédiatement du collet de la racine, comme dans le plantain (*Plantago major*), le pissenlit (*Taraxacum dens leonis*), etc.

4°. *Caulinaires* (*fol. caulinaria*), celles qui sont fixées sur la tige.

5°. *Ramaires* (*fol. ramealia, ramea*), quand elles naissent sur les rameaux.

6°. *Florales* (*fol. floralia*), celles qui accompagnent les fleurs et sont placées à leur base, mais qui n'ont pas changé de forme ni de nature, comme dans le chèvrefeuille. Quand les feuilles florales diffèrent beaucoup des autres feuilles, elles portent alors le nom de *bractées*. Nous parlerons bientôt des bractées, en traitant des organes floraux.

B. Suivant leur *disposition* sur la tige ou les rameaux, elles sont : Disposition.

1°. *Opposées* (*fol. opposita*), disposées une à une à la même hauteur sur deux points diamétralement opposés de la tige, comme dans la sauge (*Salvia officinalis*), et toutes les Labiées, la véronique (*Veronica officinalis*), etc.

On dit des feuilles qu'elles sont *opposées en croix* (*cruciatim opposita, s. decussata*), quand les paires de feuilles superposées se croisent de manière à former des angles droits, comme dans l'épurga (*Euphorbia lathyris*).

2°. *Verticillées* (*fol. verticillata*), lorsqu'elles naissent plus de deux à la même hauteur, autour de la tige, ou sur les rameaux, comme dans le laurier-rose (*Nerium oleander*), la garance (*Albica tinctorum*), etc.

Suivant le nombre des feuilles qui forment chaque *verticille*, on dit qu'elles sont :

Ternées (*fol. terna*), quand le verticille est formé de trois feuilles, comme dans la verveine à odeur de citron (*Verbena triphylla*), le laurier-rose, etc.

Quaternées (*fol. quaterna*), quand le verticille est composé de quatre feuilles : par exemple, dans la croissette (*Valantia cruciata*).

Quinées (*fol. quina*), verticille de cinq feuilles : plusieurs caille-laits, le *Myriophyllum verticillatum*.

Senées (*fol. sena*), verticille de six feuilles, comme dans le *Galium uliginosum*.

Octonées (*fol. octona*), verticille de huit feuilles : par exemple, celle de l'aspérule odorante (*Asperula odorata*).

5°. *Alternes* (*fol. alterna*), naissant, seule à seule, en échelons et à des distances à peu près égales, sur différens points de la tige, comme dans le tilleul (*Tilia europæa*).

4°. *Éparses* (*fol. sparsa*), quand elles n'affectent aucune disposition régulière, et qu'elles sont en quelque sorte dispersées sans ordre sur la tige, comme dans la linnaire (*Linaria vulgaris*), etc.

Il ne faut pas croire cependant que, comme semble l'indiquer le nom d'*éparses*, les feuilles ainsi disposées n'offrent aucune régularité dans leur position. Grew, et plusieurs autres botanistes très-anciens, mais surtout Bonnet, avaient déjà fait remarquer que les feuilles *alternes* ou *éparses* n'étaient que des feuilles disposées en spirale autour de la tige, de telle sorte que dans le plus grand nombre des cas, en suivant les feuilles superposées sur une tige, on voit que la cinquième correspond à la première, la sixième à la seconde, et ainsi de suite. D'où il résulte que chaque spirale se compose de cinq

feuilles. On leur a aussi donné, à cette disposition quinnaire des feuilles qui est la plus fréquente, le nom de *feuilles en quinconce*.

Quelquefois cependant les feuilles sont disposées de telle sorte que la troisième se trouve naître au-dessus de la première, la quatrième au-dessus de la seconde. Dans ce cas, les feuilles sont régulièrement disposées de chaque côté de la tige, et on les nomme *feuilles distiques*, comme dans l'orme.

Il arrive au contraire que dans d'autres végétaux la spirale se compose d'un nombre plus considérable de feuilles. Ainsi, quelquefois, chaque spirale exige six, sept, huit, et même un bien plus grand nombre de feuilles pour être complétée.

Nous devons également faire remarquer que dans certains végétaux plusieurs spirales marchent parallèlement les unes à côté des autres, comme dans le *Pandanus*, par exemple, qui en offre trois.

Cette disposition spirale des feuilles sur la tige paraît avoir pour objet de permettre que toutes les feuilles soient exposées à l'action directe de la lumière solaire, qui exerce, comme on sait, une action si grande dans les phénomènes de la nutrition.

5°. *Géminées* (*fol. gemina*), naissant deux à deux, l'une à côté de l'autre, du même point de la tige. Les feuilles supérieures de la belladone (*Atropa Belladonna*), de l'alkekenge (*Physalis Alkekengi*).

6°. *Distiques* (*fol. disticha*), disposées sur deux rangs opposés l'un à l'autre, comme dans l'orme.

7°. *Unilatérales* (*fol. unilaterialia*), quand elles sont tournées toutes d'un seul et même côté; par exemple, le *Convallaria multiflora*, etc.

8°. *Ecartées* (*fol. remota*), quand elles sont très-éloignées les unes des autres.

9°. *Rapprochées* (*fol. approximata, conferta*), naissant à une très-petite distance les unes des autres.

(Ces deux expressions ne s'emploient jamais isolément ; elles servent toujours à exprimer une comparaison avec d'autres espèces connues.)

10°. *Imbriquées* (*fol. imbricata*), quand elles se recouvrent en partie, à la manière des tuiles d'un toit, comme dans certaines espèces d'aloès, les *Thuya*, etc.

On dit des feuilles *imbriquées* qu'elles sont *bisériées*, quand elles sont disposées sur deux lignes longitudinales.

Trisériées (*fol. triseriata*), disposées sur trois rangées longitudinales.

Quadrisériées (*fol. quadriseriata*), formant quatre séries longitudinales ; telles sont celles du thuya.

Enfin on dit qu'elles sont *imbriquées* de tous côtés, quand elles n'offrent aucun ordre régulier.

11°. *Fasciculées* (*fol. fasciculata*), naissant plus de deux ensemble du même point de la tige, comme dans le cerisier (*Cerasus communis*), le mélèse (*Larix vulgaris*), l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), etc.

12°. *Couronnantes* (*fol. coronantia, terminantia*), réunies en forme de bouquet, au sommet de la tige, comme dans les Palmiers, le papayer (*Carica Papaya*).

15°. *Rosélées* ou *en rosette* (*fol. rosulata*), alternes et rapprochées en forme de rosace, comme dans la joubarbe (*Sempervivum tectorum*), le pissenlit, etc.

Direction.

C. Quant à leur direction relativement à la tige, les feuilles sont :

1°. *Dressées* (*fol. erecta*), formant un angle très-aigu avec la partie supérieure de la tige, comme dans la massette (*Typha latifolia*).

2^o. *Apprimées* (*fol. adpressa*), quand le limbe de la feuille est appliqué contre la tige.

5^o. *Étalées* ou *ouvertes* (*patentia*), quand elles forment avec la tige un angle presque droit, comme dans le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), l'androsème (*Hypericum androsæmum*), etc.

4^o. *Infléchies* (*fol. inflexa*), quand elles sont fléchies en dedans, comme celles de plusieurs Malvacées.

5^o. *Involutes* (*fol. involuta*), lorsqu'elles sont roulées en crosse : telles sont celles des Fougères.

6^o. *Réfléchies* (*fol. reflexa*), celles qui sont rabattues brusquement en dehors, comme dans l'*Inula pulicaria*, le *Dracæna reflexa*, etc.

7^o. *Révolutes* (*fol. revoluta*), roulées en dehors.

8^o. *Pendants* (*fol. pendentia*), celles qui s'abaissent presque perpendiculairement vers la terre, comme dans le liseron des haies (*Convolvulus sepium*), le daphné lauréole (*Daphne laureola*).

9^o. *Inverses* (*fol. inversa*), quand le pétiole se tord de manière que la face inférieure devient supérieure, comme dans le *Pharus*.

10^o. *Humifuses* (*fol. humifusa*), quand elles sont radicales, molles et étalées sur la terre, comme dans la pâquerette (*Bellis perennis*).

11^o. *Nageantes* (*fol. natantia*), se soutenant sur l'eau, le nénuphar (*Nymphæa alba*).

12^o. *Submergées* (*fol. submersa, demersa*), cachées sous l'eau : celles de l'*Hottonia palustris*.

15^o. *Émergées* (*fol. emersa*), quand leur point d'attache est sous l'eau, et que leur pétiole les élève au-dessus du liquide, comme celles du plantain d'eau (*Alisma Plantago*), de la sagittaire (*Sagittaria sagittifolia*).

Figures.

D. Circonscription ou figure.

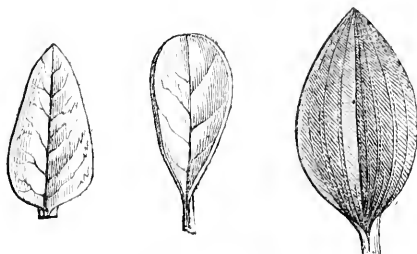
1°. *Orbiculées* (*fol. orbiculata*), celles dont la circonférence approche de la figure d'un cercle, comme l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*).

2°. *Ovales*¹ (*fol. ovalia*), (fig. 25) allongées, arrondies aux deux extrémités, l'extrémité inférieure étant plus

Fig. 23.

Fig. 24.

Fig. 25.



large : exemples, l'aunée (*Inula helenium*), le mouron des oiseaux (*Alsine media*), la grande pervenche (*Finca major*).

3°. *Obovales* (*fol. obovalia*²), (fig. 24) la précédente renversée, c'est-à-dire que la grosse extrémité est tournée en haut, comme dans la busserole (*Arbutus uva ursi*), le *Samolus valerandi*, etc.

4°. *Elliptiques*³ (*fol. elliptica*), (fig. 25) allongées, les deux extrémités égales entre elles, tantôt obtuses, tantôt aiguës, comme dans le muguet (*Convallaria maialis*).

5°. *Oblongues* (*fol. oblonga*), elliptiques, très-allongées et étroites.

¹ La figure ovale est celle qu'on obtient par la section oblique d'un cône.

² *Obovalia*, par abréviation de *obversè ovalia*.

³ La figure elliptique est celle que l'on obtient par la section oblique d'un cylindre.

6°. *Lancéolées* (*fol. lanceolata*), (fig. 26) oblongues, et finissant insensiblement en pointe vers le sommet:



Plantago lanceolata, le laurier-rose (*Nerium oleander*), le pêcher (*Amygdalus persica*).

7°. *Linéaires* (*fol. linearia*), lancéolées, mais étroites et allongées : la plupart des Graminées.

8°. *Rubanaires* ou *en ruban* (*fol. fasciaria, graminea*), un peu plus larges que les précédentes, mais bien plus allongées : la *Valisneria spiralis*, le *Typha latifolia*.

9°. *Subulées* ou *en alène* (*fol. subulata*), très-étroites à leur base, et rétrécies insensiblement en une pointe aiguë au sommet : le genévrier (*Juniperus communis*).

10°. *Aciculées* et *setacées* (*fol. acicularia, setacea*), allongées, roides et aiguës, ayant quelque ressemblance avec des aiguilles ou des soies de cochon : par exemple, celles de l'*Asparagus acutifolius*, des pins, etc.

11°. *Cupillaires* (*fol. capillaria*), déliées et flexibles comme des cheveux : celles de l'asperge (*Asparagus officinalis*), etc.

12°. *Filiformes* (*fol. filiformia*), minces, grêles, très-

déliées comme un fil : exemple, la renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*).



15°. *Spatulées* ou *en forme de spatule* (*fol. spatulata*), (fig. 27) minces, étroites à la base, larges et arrondies à leur sommet : la pâquerette (*Bellis perennis*).

14°. *Cunéaires*, ayant la figure d'un coin (*fol. cuneata*), (fig. 28) très-étroites à la base,

s'élargissant jusqu'au sommet, qui est comme tronqué : exemple, le *Saxifraga tridentata*, etc.



15°. *Paraboliques* (*fol. parabolica*), oblongues, arrondies du haut, et comme tronquées du bas.

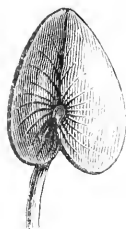
16°. *Falquées* (*fol. falcata*), ou *en fer de faux* : *Bupleurum falcatum*, etc.

17°. *Inéquilatères* (*fol. inæquilatera*), quand la nervure médiane partage la feuille en deux moitiés inégales : par exemple, dans le tilleul, le *Begonia obliqua*, le séné, etc.

Base,

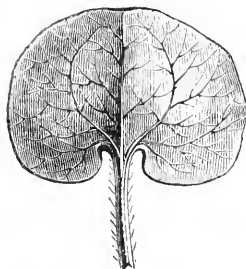
E. Les feuilles peuvent être diversement échancrées à leur base; ce qui leur donne des figures variées. Ainsi, on dit qu'elles sont :

1°. *Cordées*, ou *en cœur*, ou *cordiformes* (*fol. cordata, cordiformia*), (fig. 29) quand elles sont échancrées à leur base, de manière à représenter deux lobes arrondis, et qu'elles se terminent supérieurement en s'amincissant, comme dans le *Tamus communis*, le nénuphar (*Nymphaea alba*), etc.



Les feuilles *cordiformes* peuvent être en même temps *obliques* ou *inéquilatères* (*oblique cordata*), comme dans le tilleul, etc.

Fig. 30.



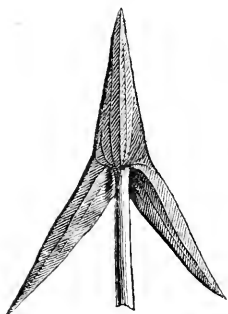
2°. *Rénaires* ou *reniformes*, en forme de rein (*fol. reniformia*), (fig. 30) quand elles sont beaucoup plus larges que hautes, et sont arrondies au sommet, et échancrées en cœur à la base : par exemple, l'asaret (*Asarum europæum*) le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).

3°. *Lunulées* ou *en croissant* (*fol. lunata*), arrondies et divisées à leur base en deux lobes étroits.

4°. *Sagittées* ou *en fer de flèche* (*fol. sagittata*), quand

elles sont aiguës, et que leur base est prolongée en deux

Fig. 31.



lobes pointus, peu divergens : exemple, la sagittaire (*Sagittaria sagittifolia*). (Voy. fig. 51.)

5°. *Hastées* (*fol. hastata*), à base prolongée en deux lobes aigus, très-écartés et rejetés en dehors, comme dans l'*Arum maculatum*, etc.

F. Les feuilles peuvent être terminées de diverses manières à

Sommet.

leur *sommet*. De là elles prennent les noms de :

1°. *Aiguës* (*fol. acuta*), quand elles s'amincissent insensiblement en pointe à leur sommet, comme celles du laurier-rose.

2°. *Piquantes* (*fol. pungentia*), terminées par une pointe roide, comme dans le landier (*Ulex Europæus*), le petit houx (*Ruscus aculeatus*).

3°. *Acuminées* (*fol. acuminata*), quand, vers le sommet, leurs deux bords changent de direction, et se prolongent en se rapprochant, comme dans le coudrier (*Corylus Avellana*), le cornouiller (*Cornus mascula*).

4°. *Mucronées* (*fol. mucronata*), surmontées d'une petite pointe grêle et isolée, qui ne paraît pas faire suite au sommet de la feuille : dans la joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*).

5°. *Uncinées* (*fol. uncinata*), terminées par une pointe recourbée en crochet.

6°. *Obtuses* (*fol. obtusa*), terme général mis en opposition à celui de feuilles aiguës : comme celles du *Nymphæa alba*, etc.

7°. *Échançrées* (*fol. emarginata*), offrant à leur

sommet un sinus rentrant en forme de crénelure, comme le buis (*Buxus sempervirens*), l'azaret (*Azarum europæum*).

8°. *Rétuses* (*fol. retusa*), offrant un sinus peu profond, comme la busserole (*Vaccinium vitis idæa*).

9°. *Obcordées* (*fol. obcordata*¹), en cœur renversé : les folioles de l'alléluia (*Oxalis acetosella*).

10°. *Bifides* (*fol. apice bifida*), fendues au sommet en deux lanières aiguës, peu profondes.

11°. *Bilobées* (*fol. apice biloba*), quand les deux divisions sont séparées par un sinus obtus.

12°. *Bipartites* (*fol. apice bipartita*), quand les deux divisions sont très-profondes et aiguës.

Contour.

G. Les feuilles peuvent offrir, dans leur *contour*, des angles plus ou moins nombreux, plus ou moins marqués, ce qui leur donne des figures particulières; ainsi on les appelle :



1°. *Rhomboidales* (*fol. rhomboidea*) (Foy, fig. 52.), quand elles présentent quatre angles, dont deux opposés plus aigus : exemple, *Campanula rhomboidalis*, etc.

2°. *Delloïdes* (*fol. deltoidea*) quand elles ont la figure d'un rhomboïde, dont l'angle inférieur est très-court, en sorte qu'elles paraissent comme triangulaires, ou approchant de la forme du *delta* des Grecs : exemple, le *Mesembryanthemum deltoïdes*.

5°. *Trapezoïdes* (*fol. trapezoidea*), ayant la figure d'un trapèze, c'est-à-dire d'un quadrilatère dont les

¹ *Obcordata*. Ce mot est employé par abréviation pour *obversé cordata*.

quatre côtés sont inégaux : par exemple , plusieurs *Fougères*, *Adiantum trapeziforme* , le peuplier noir (*Foy. fig. 35*).

Fig. 33.



4°. *Triangulées* (*fol. triangulata*) ,
offrant trois angles saillans.

5°. *Quadrangulées* (*fol. quadrangulata*) .

II. Les feuilles *simples* , comme nous l'avons dit précédemment , peuvent offrir Feuilles simples incisées.

des incisions plus ou moins profondes , sans pour cela devoir être considérées comme *composées* . Ainsi elles peuvent être :

1°. *Trifides* (*fol. trifida*) ,

2°. *Quadrifides* (*fol. quadrifida*) ,

3°. *Quinquéfides* (*fol. quinquesfida*) ,

4°. *Sexfides* (*fol. sexfida*) ,

5°. *Multifides* (*fol. multifida*) ,

quand elles présentent trois , quatre , cinq , six ou un plus grand nombre de divisions étroites et peu profondes .

6°. *Trilobées* (*fol. trilobata*) ,

7°. *Quadrilobées* (*fol. quadrilobata*) ,

8°. *Quinquelobées* (*fol. quinquelobata*) ,

9°. *Multilobées* (*fol. multilobata*) ,

lorsque les divisions sont plus larges , et séparées par des sinus obtus .

10°. *Tripartites* (*fol. tripartita*) ,

11°. *Quadrupartites* (*fol. quadrupartita*) ,

12°. *Quinquépartites* (*fol. quinquepartita*) ,

13°. *Multipartites* (*fol. multipartita*) , si les incisions sont assez profondes pour arriver jusqu'aux deux tiers au moins du *limbe* de la feuille .

14^o. *Laciniées* (*fol. laciniata*), celles dont les divisions sont profondes et manifestement inégales, comme dans beaucoup de *Synanthérées*. (Voy. fig. 34.)

15^o. *Palmées* (*fol. palmata*), quand toutes les nervures, partant en rayonnant du sommet du pétiole, se di-

Fig. 34.



Fig. 35.



Fig. 36.



rigent chacune vers le milieu des divisions, comme dans le ricin (*Ricinus communis*). (Voy. fig. 55.)

16^o. *Auriculées* (*fol. auriculata*), offrant à leur base deux petits appendices qu'on nomme *oreillettes*, comme dans la sauge officinale (*Salvia officinalis*), la scrofulaire aquatique (*Scrophularia aquatica*), etc.

17^o. *Pandurées* ou *Panduriformes* (*fol. pandurata, panduriformia*), approchant de la figure d'un violon, c'est-à-dire allongées, arrondies aux deux extrémités, et présentant deux sinus latéraux rentrants : par exemple, dans le *Convolvulus panduratus*, le *Rumex pulcher*, etc.

18^o. *Sinuées* (*fol. sinuata*), quand elles présentent une ou plusieurs échancrures arrondies, ou sinus en nombre déterminé.

19^o. *Sinuées* (*fol. sinuosa*) (Voy. fig. 56.), présentant des sinus arrondis et des saillies également arrondies

et convexes, en nombre indéterminé : dans le chêne (*Quercus robur*).

20^o. *Pinnatifides* (*fol. pinnatifida*) (*Voy.* fig. 57.),

Fig. 37. divisées latéralement en lobes plus ou moins profonds, comme dans le *Polypodium vulgare*, le *Coronopus Ruellii*.



21^o. *Interrompues* (*fol. interruptè-pinnatifida*), ce sont celles dont les divisions supérieures sont confluentes par leur base, tandis que les inférieures sont entièrement libres; en sorte que ces feuilles représentent supérieurement une feuille pinnatifide, et inférieurement une feuille pinnée : mais on ne peut les confondre avec les feuilles vraiment composées.

22^o. *Pectinées* ou *en forme de peigne* (*fol. pectinata*), feuilles pinnatifides, dont les divisions sont étroites, rapprochées et presque parallèles: par exemple, dans l'*Achillea pectinata*.

25^o. *Lyrées* (*fol. lyrata*), feuilles pinnatifides, termi-

Fig. 39.

Fig. 38.



nées par un lobe arrondi, beaucoup plus considérable que les autres, comme dans la benoite (*Geum urbanum*); le radis sauvage (*Raphanus Raphanistrum*), etc. (*Voy.* fig. 58.)

24^o. *Roncées* (*fol. runcinata*), feuilles pinnatifides, dont les lobes latéraux sont aigus et recourbés en bas: par exemple, celles du pissenlit (*Taraxacum dens leonis*), du *Prenanthes muralis*, etc. (*Voy.* fig. 59.)

I. Quant à leur *contour*, ou aux modifications que présente le *bord* même, les feuilles sont : Dentées.

1^o. *Entières (integra)*, quand leur bord se continue sans présenter ni dents, ni incisions, ni sinus : exemple, la pervenche (*Vinca major*), le lilas, etc.)

2^o. *Érodées (fol. erosa)*, présentant de petites dente-lures inégales, en sorte que le bord de la feuille semble avoir été rongé par un insecte : comme celles du *Sinapis alba*, etc.

5^o. *Crénelées (fol. crenata)*, dont le bord offre des crénelures ou petites parties saillantes, arrondies, séparées par des angles rentrants : par exemple, dans le lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), le marrube blanc (*Marrubium vulgare*), la bétoïne (*Betonica officinalis*).

4^o. *Doublement crénelées (fol. duplicato-crenata)*, quand chaque crénelure principale en offre de plus petites, comme dans le *Chrysosplenium alterni folium* et l'*Hydrocotyle vulgaris*.

5^o. *Dentées (fol. dentata)*, dont le bord est découpé en petites dents aiguës, ne s'inclinant ni vers le sommet, ni vers la base de la feuille : exemple, l'alliaire (*Erysimum Alliaria*), le seneçon (*Senecio vulgaris*), etc.

6^o. *Serrées ou Dentées en scie (fol. serrata)*, quand les dents sont inclinées vers le sommet de la feuille : comme dans la violette (*Viola odorata*), la viorne (*Viburnum Lantana*), etc.

7^o. *Doublement serrées (fol. duplicato-serrata)*, dont chaque dent est elle-même serrée : comme dans le coudrier (*Corylus Avellana*), l'orme (*Ulmus campestris*).

8^o. *Épineuses (fol. margine spinosa)*, bordées de dents roides, aiguës et piquantes : comme dans le houx (*Ilex aquifolium*), beaucoup de chardons.

9^o. *Ciliées (fol. ciliata)*, ayant le bord garni de poils

disposés en série comme les cils des paupières : par exemple, dans l'*Erica tetralix*, la *Luzula vernalis*, etc.

K. Expansion.

Expansion.

Les feuilles peuvent être :

1°. *Planes* (*fol. plana*), quand leur surface n'est ni concave, ni convexe : celles de la plupart des plantes.

2°. *Convexes* (*fol. convexa*), quand elles sont bombées par leur face supérieure.

3°. *Concaves* (*fol. concava*), bombées par leur face inférieure, de manière à ce que la supérieure présente une cavité, comme dans le Nélumbo, l'écuelle d'eau.

4°. *Gladiées* ou *Ensiformes* (*fol. ensiformia*), comprimées fortement sur leurs parties latérales, en sorte que leurs faces sont devenues latérales, et leurs bords postérieur et antérieur, comme dans l'*Iris germanica*, etc.

5°. *Striées* (*fol. striata*), offrant des stries en différens sens.

6°. *Onduleuses* (*fol. undulosa*), offrant des saillies et des enfoncemens irréguliers, qu'on a comparés aux ondulations de l'eau agitée : la rhubarbe ondulée (*Rheum undulatum*), le chou.

L. Superficie.

Superficie.

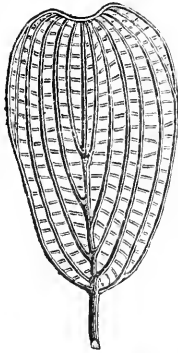
1°. *Luisantes* (*fol. lucida*), ayant leur surface unie et réfléchissant la lumière : le laurier-cerise, le lierre.

2°. *Unies* (*fol. laevia*), n'offrant aucune saillie ni aspérités : le *Nymphaea*, etc.

3°. *Glabres* (*fol. glabra*), dépourvues de toute espèce de poils : la petite centaurée (*Erythraea Centaurium*), le laurier-rose.

4°. *Pertuses* (*fol. pertusa*), percées de trous très-sensibles : *Dracontium pertusum*.

5. *Cancellées* (*fol. cancellata*), quand le parenchyme n'existe pas, et qu'elles sont simplement formées par les ramifications des nervures fréquemment anastomosées, et représentant une sorte de treillage, comme celle de l'*Hydrogeton fenestralis*. (*Voy. fig. 40.*)



6°. *Glanduleuses* (*fol. glandulosa*), offrant à leur surface de petites glandes.

7°. *Scabres* (*fol. scabra*), rudes au toucher : l'orme (*Ulmus campestris*), le grémil (*Lithospermum officinale*), etc.

8°. *Glutineuses* (*fol. glutinosa*), offrant, quand on les touche, une viscosité plus ou moins grande : *Inula viscosa*.

M. Pubescence. (*Voy. ce que nous avons dit précédemment en parlant de la tige.*)

Consistance.

N. Consistance et tissu.

1°. *Membraneuses* (*fol. membranacea*), n'ayant pas d'épaisseur sensible, molles et souples, comme celles de la grande aristoloche (*Aristolochia Sypho*).

2°. *Scarieuses* (*fol. scariosa*), minces, sèches, demi-transparentes.

3°. *Coriaces* (*fol. coriacea*), quand elles sont épaisses et qu'elles ont une certaine consistance : celles du gui (*Viscum album*), du laurier-cerise, etc.

4°. *Molles* (*fol. mollia*), ayant peu de solidité, et douces au toucher : l'épinard (*Spinacia oleracea*), la guimauve (*Althaea officinalis*).

5°. *Roides* (*fol. rigida*), coriaces et résistant à la flexion : le petit houx (*Ruscus aculeatus*).

6°. *Charnues* (*fol. carnososa*) : la joubarbe des toits

(*Sempervivum tectorum*), et en général toutes les plantes grasses.

7^o. *Creuses* (*fol. fistulosa*) : l'ognon ordinaire (*Allium Cepa*).

O. Forme ¹, c'est-à-dire épaisseur ou solidité notables. Formes.

1^o. *Ovées* (*fol. ovata*), ayant la forme d'un œuf.

2^o. *Obovées* (*fol. obovata*), ayant la forme d'un œuf renversé.

3^o. *Conoïdales* (*fol. conoidea*), ayant la forme d'un cône.

4^o. *Cylindriques* (*fol. cylindrica, teretia*), ayant la forme d'un cylindre allongé : le *Sedum album*, l'ognon.

5^o. *Linguiformes* (*fol. linguiformia*), ayant l'épaisseur et la forme d'une langue : la joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*).

6^o. *Triquètres* (*fol. triquetra*), allongées en prisme à trois faces : le jonc fleuri (*Butomus umbellatus*).

7^o. *Tétragones* (*fol. tetragona*), allongées en prisme à quatre faces : *Gladiolus tristis*.

8^o. *Comprimées* (*fol. compressa*), épaisses, charnues, aplaties latéralement, ayant plus d'épaisseur que de largeur.

P. Coloration.

Coloration

1^o. *Vertes* (*fol. viridia*) : la plupart des feuilles.

¹ Il ne faut pas confondre, comme on le fait très-souvent, la forme et la figure d'un corps. La forme ne s'entend que des corps solides, c'est-à-dire de ceux qui présentent l'étendue, la largeur et l'épaisseur. La partie de la géométrie qui s'en occupe porte le nom de *stéréométrie*. Le terme de *figure* n'est applicable qu'aux corps plans, c'est-à-dire aux surfaces qui n'offrent que deux dimensions, la largeur et la longueur. On donne le nom de *planimétrie* à la partie de la géométrie qui traite de la figure des corps plans. Ainsi, un œuf a une forme *ovée*; une feuille plane, représentant la section longitudinale d'un œuf, a une figure *ovale*. On voit donc la nécessité de distinguer les expressions *formaires* des expressions *figuratives*.

2^o. *Colorées* (*fol. colorata*), d'une autre couleur que le vert.

5^o. *Glaucques* (*fol. glauca*) : celles qui sont d'une couleur vert de mer : *Magnolia glauca*, le chou (*Brassica oleracea*). Cette coloration est due à une couche légère d'une matière résineuse, semblable à celle qui recouvre certains fruits, et en particulier les prunes et les raisins. Un fait remarquable, c'est que les feuilles glauques ne sont pas susceptibles d'être mouillées quand on les trempe dans l'eau, ce qui démontre bien la nature de l'enduit qui leur donne la couleur glauque.

4^o. *Discolores* (*fol. discolora*), quand les deux faces ne sont pas de la même couleur. Ainsi dans la cymbalaire (*Antirrhinum cymbalaria*), le cyclamen (*Cyclamen europæum*), la face supérieure est verte, l'inférieure est pourprée.

5^o. *Tachetées* (*fol. maculata*), offrant des taches plus ou moins considérables, d'une couleur différente de celle de la feuille : *Arum maculatum*.

6^o. *Incanes* (*fol. incana*), d'un blanc pur : *Achillea incana*.

Pétiolation.

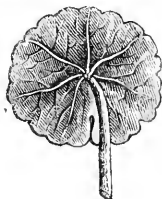
Q. Pétiolation.

1^o. *Sessiles* (*fol. sessilia*) : le buis (*Buxus sempervirens*), etc.

2^o. *Pétiolées* (*fol. petiolata*) : le platane, le poirier, l'abricotier.

3^o. *Peltées* (*fol. peltata*), quand le pétiole s'insère au

Fig. 41.



centre de la face inférieure des feuilles, et que les nervures partent de ce point, en rayonnant vers la circonférence : comme dans la capucine (*Tropæolum majus*), l'écuelle d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*). (Fy. fig. 41).

Pétiole.

Quand les feuilles sont pourvues d'un

pétiole , il ne faut pas négliger les caractères qu'on peut tirer de ses différentes modifications.

Ainsi , il peut être *cylindrique* , *comprimé* , *triquètre* , *filiforme* , *court* , *long* , etc. Nous n'avons pas besoin de donner ici l'explication de ces expressions , que nous avons déjà définies , pour la plupart , dans un autre lieu.

Le *pétiole* peut être tordu sur lui-même , comme dans plusieurs *Cucurbitacées* , etc.

Claviforme , en forme de massue (*p. claviformis*) , quand il est renflé d'une manière manifeste à sa partie supérieure , comme dans la châtaigne d'eau (*Trapa natans*).

Canaliculé , ou *creusé en gouttière* (*p. canaliculatus*) , quand il est convexe à sa face externe , concave du côté de la tige : par exemple , dans beaucoup d'*Ombellifères*.

Ailé (*p. alatus*) , quand le limbe de la feuille se prolonge sur lui de manière à former de chaque côté un appendice membraneux : par exemple , dans l'oranger (*Citrus Aurantium*).

Dans les feuilles composées , le *pétiole* commun est quelquefois formé d'autant de pièces articulées et membraneuses qu'il y a de paires de folioles ; c'est ce qu'on observe dans le *Quassia amara* par exemple , et un grand nombre d'espèces d'*Inga*.

Foliiforme , ou en forme de feuille (*foliiformis*) , quand il est large , mince , et a l'aspect d'une feuille. Dans ce cas , il remplace fort souvent les véritables feuilles qui n'existent que dans les individus encore jeunes , et qui tombent à une certaine époque. Ainsi les prétendues feuilles simples des *Mimosa* de la Nouvelle-Hollande ne sont que des *pétioles* élargis et *foliiformes* , etc. On leur a donné le nom de *Phyllodes*.

Le *pétiole* est quelquefois accompagné d'une gaine

membraneuse à laquelle on a donné le nom d'*Ochrea*, et qui embrasse la tige dans toute sa circonférence. La présence de cette *Ochrea* est un des meilleurs caractères pour distinguer les plantes qui appartiennent à la famille des Polygonées, qui en sont toutes pourvues.

Durée.

R. Suivant leur durée sur la tige, on distingue les feuilles en :

1^o. *Caduques* (*fol. caduca*), lorsqu'elles tombent peu de temps après leur apparition, comme celles de beaucoup de *cactus*.

2^o. *Décidues* (*fol. decidua*), quand elles tombent avant une nouvelle foliation : celles du marronnier, du tilleul, etc.

3^o. *Marcrescentes* (*fol. murcescentia*), lorsqu'elles se dessèchent sur la plante avant de tomber, comme celles du chêne.

4^o. *Persistantes* (*fol. persistentia*), celles qui restent sur le végétal plus d'une année : par exemple, dans les pins, le buis, le laurier-cerise, etc. Ces arbres portent le nom général d'arbres toujours verts.

Feuilles composées.

§ 2. Des Feuilles composées.

La feuille vraiment *composée*, avons-nous dit, est celle qui, sur un pétiole commun, porte plusieurs folioles qu'on peut isoler les unes des autres. Ces folioles sont, ou articulées sur le rachis, c'est-à-dire attachées par un point très-rétréci de la base de leur petit pétiole, ou continues avec lui par toute la base de leur pétiole.

Il y a différens degrés de composition dans les feuilles. Ainsi, le pétiole commun peut être *simple*, ou bien il peut se ramifier.

Quand le pétiole commun ne se ramifie pas, la feuille est dite simplement *composée*. On l'appelle feuille *décomposée* quand il se ramifie.

Nous allons étudier les modifications qu'elle présente dans ces deux cas.

Les feuilles simplement composées offrent deux modifications principales, suivant la position qu'affectent les folioles qui les composent. Ainsi, tantôt toutes les folioles partent du sommet même du pétiole commun, comme dans le marronnier d'Inde, le trèfle, etc.; tantôt, au contraire, ces folioles naissent sur les parties latérales du pétiole commun ou rachis, comme dans le frêne, le baguenaudier, l'acacia, etc. On a donné le nom de feuilles *digitées* à la première de ces deux modifications, et celui de *pennées* à la seconde.

Composées.

Les feuilles digitées (*fol. digitata*) sont donc celles dont toutes les folioles partent en divergeant du sommet du pétiole commun, à la manière des doigts de la main lorsqu'ils sont écartés.

Digitées.

Le nombre des folioles qui constituent les feuilles di-

Fig. 42.



gitées est très - variable, comme on peut le voir en comparant ensemble les feuilles du trèfle, qui en offrent trois, avec celles des *Pavia*, qui en ont cinq; celles du marronnier d'Inde (*Voy. fig. 42.*), qui en présente sept; celles des lupins, qui en offrent un grand nombre, etc. Aussi est-ce d'après

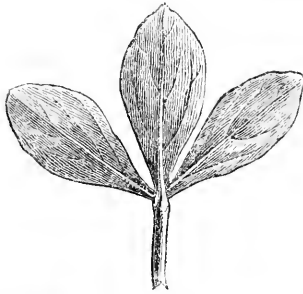
ce nombre que l'on a divisé les feuilles digitées en :

1°. *Unifoliolées* (*fol. unifoliolata*), quand elles n'offrent qu'une seule foliole, mais qui est articulée au sommet du pétiole. Dans ce cas, des raisons d'analogie et la présence d'une articulation font ranger cette feuille parmi

les composées · telles sont celles de l'oranger (*Citrus Aurantium*), du *Rosa simplicifolia*, etc.

2°. *Trifoliolées* (*fol. trifoliolata*), quand elles ont

Fig. 43.



trois folioles : comme dans le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), (F. fig. 43.) l'alleluia (*Oxalis acetosella*).

3°. *Quadrifoliolées* (*fol. quadrifoliolata*), composées de quatre folioles ; *Marsilea quadrifolia*.

4°. *Quinquéfoliolées* (*fol. quinquéfoliolata*) : *Cissus*

quinquefolia, *Potentilla reptans*, etc.

5°. *Septemfoliolées* (*fol. septemfoliolata*). le marronnier d'Inde, etc. (Voy. fig. 42.)

6°. *Multifoliolées* (*fol. multifoliolata*), composées d'un grand nombre de folioles : comme le *Lupinus varius*.

Pennées.

Les feuilles *pennées* (*fol. pennata*) (Voy. fig. 44.), comme nous l'avons dit, sont celles qui, sur un pétiole commun, portent un nombre plus ou moins considérable de folioles, disposées sur les parties latérales à la manière des barbes d'une plume sur leur tige commune : telles sont celles du séné (*Cassia acutifolia*), de l'acacia (*Robinia pseudo-acacia*), du frêne (*Fraxinus excelsior*).

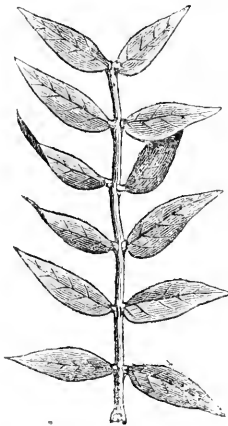


Fig. 44-

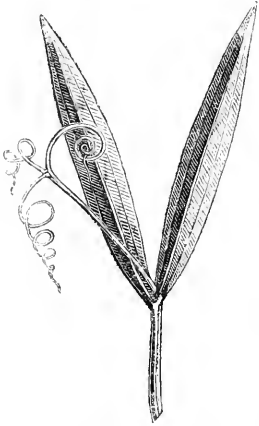
Les folioles d'une feuille pennée peuvent être *opposées* l'une à l'autre, et disposées par paire (Voyez fig. 44.); dans ce cas, on dit qu'elles sont *oppositi-pennées*; ou bien ses fo-

lioles sont *alternes*, et les feuilles sont dites *alternati-pennées*.

Les feuilles *oppositi-pennées* sont également appelées *conjuguées*. On dit qu'elles sont :

1°. *Unijuguées* (*fol. unijugata*), quand le pétiole commun porte une seule paire de folioles : comme dans le *Lathyrus latifolius*, le *Lathyrus sylvestris*, etc. (*Voy. fig. 45.*)

Fig. 45.



2°. *Bijuguées* (*fol. bijugata*), composées de deux paires de folioles : comme dans certains *Mimosa*.

3°. *Trijuguées* (*fol. trijugata*), composées de trois paires de folioles : comme celles de l'*Orobus tuberosus*.

4°. *Quadrijuguées* (*fol. quadrijugata*).

5°. *Quinquéjuguées* (*fol. quinquejugata*) : comme celles de la casse (*Cassia fistula*).

6°. *Multijuguées* (*fol. multijugata*), quand les paires de folioles sont en nombre indéterminé : comme celles de la fausse réglisse (*Astragalus glycyphyllos*), la *Vicia cracca*, etc.

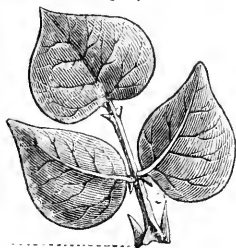
Les feuilles *oppositi-pennées* sont dites *pari-pennées* ou *pennées sans impaire* (*Voy. fig. 44.*), quand les folioles sont attachées par paires, et que le sommet du pétiole commun ne présente pas de foliole solitaire ni de vrille qui en tienne lieu : comme dans le séné, le caroubier (*Ceratonia siliqua*), l'*Orobus tuberosus*, etc.

Elles sont dites au contraire *impari-pennées*, ou *pennées avec impaire* (*impari-pennata*), quand le pétiole commun est terminé par une foliole solitaire : comme

dans l'acacia (*Robinia pseudo-acacia*), le frêne (*Fraxinus excelsior*).

Les feuilles *impari-pennées* sont appelées *trifoliolées*

Fig. 46.



(*fol. impari-pennata trifoliolata*) quand au-dessus de l'unique paire de folioles dont elles sont formées, se trouve une foliole solitaire pétiolée : comme dans les espèces de *Dolichos*, de *Glycine*, de *Phaseolus*, etc. (Voy. fig. 46.) Il ne faut pas confondre cette espèce de

feuille avec la feuille *digitée trifoliolée* (Voy. fig. 43.), également composée de trois folioles. Dans la première, la foliole moyenne est pétiolée ; dans la seconde, les trois folioles sont sessiles ou également pétiolées.

On appelle feuilles *interrupté-pennées* (*fol. interrupte-pennata*) celles dont les folioles sont alternativement grandes et petites : comme dans l'aigremoine (*Agrimonia Eupatoria*).

Quant aux feuilles *décursivé-pennées*, c'est-à-dire celles dont le pétiole commun est ailé par le prolongement de la base des folioles, nous ne les rangeons pas parmi les feuilles composées, puisque aucune foliole ne peut être enlevée sans en déchirer la partie foliacée. Ce ne sont que des feuilles plus ou moins profondément pinnatifides.

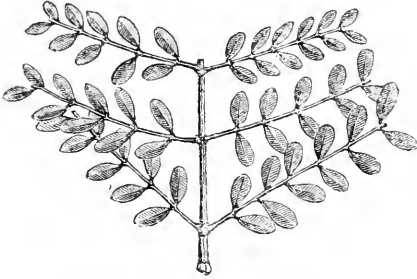
Décomposés.

Les feuilles *décomposées* (*fol. decomposita*) sont le deuxième degré de composition des feuilles ; le pétiole commun est divisé en pétioles secondaires, qui portent les folioles. On les appelle :

1^o. *Digitées-pennées* (*digitato-pennata*), quand les pétioles secondaires représentent des feuilles *pennées* partant toutes du sommet du pétiole commun : exemple, certains *Mimosa*.

2°. *Bigeminées* (*fol. decomposito-bigeminata*), quand chacun des pétioles secondaires porte une seule paire de folioles : exemple, *Mimosa unguiscati*.

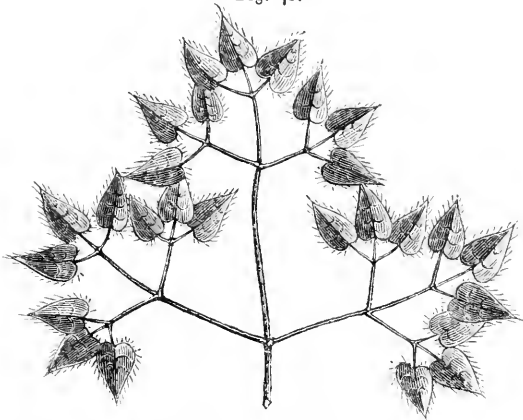
5°. *Bipennées* (*fol. bipennata, duplicato-pennata*),
Fig. 47.



quand les pétioles secondaires sont autant de feuilles *pennées*, partant du pétiole commun : comme dans le *Mimosa Julibrizin*, etc. (*Vog. fig. 47.*)

On nomme feuilles *surdécomposées* le troisième et dernier degré de composition que présentent les feuilles. Dans ce cas, les pétioles secondaires se divisent en pétioles tertiaires, portant les folioles. Ainsi, on appelle feuille

Fig. 48.



surdécomposée-triternée (*Voy. fig. 48*) celle dont le pé-

tiole commun se divise en trois pétioles secondaires, divisés chacun en trois pétioles tertiaires, portant aussi chacun trois folioles : comme dans l'*Actva spicata*, l'*Epimedium alpinum*.



Nous venons d'exposer avec quelques détails les nombreuses variétés de forme, de figure, de consistance, de simplicité et de composition, que présentent les feuilles. Nous avons cru devoir donner quelque développement à cet article, parce que beaucoup d'autres organes, que nous étudierons successivement, tels que les stipules, les sépales, les pétales, etc., nous offriront des modifications analogues dans leur figure, leur forme, leur structure, etc, qui, une fois décrites et définies, n'auront plus besoin que d'être citées pour être parfaitement comprises.

Structure, usages et fonctions des Feuilles.

Structure des
feuilles.

Les feuilles, comme nous l'avons dit précédemment, sont formées par trois organes principaux; savoir, par un faisceau vasculaire provenant de la tige, par du parenchyme, prolongement de l'enveloppe herbacée de l'écorce, et enfin par une portion d'épiderme qui les recouvre dans toute leur étendue. Etudions successivement ces trois parties :

Vaisseaux.

1^o. Le faisceau vasculaire constitue le pétiole quand celui-ci existe. Ces vaisseaux sont des trachées, des fausses trachées, des vaisseaux poreux et des vaisseaux du suc propre; ils sont, dans le pétiole, enveloppés à l'extérieur par une couche de la substance herbacée, qui se prolonge sur eux au moment où ils sortent de la tige. C'est par leur épanouissement et leurs ramifications successives qu'ils constituent le réseau de la feuille. Les mailles ou espaces vides qu'ils laissent entre eux sont

remplis par le tissu parenchymateux venant de l'écorce. Ce parenchyme manque quelquefois, comme dans l'*Hydrogeton*; et alors la feuille, qui n'est composée que par son réseau vasculaire, offre l'aspect d'une sorte de treillage ou de dentelle.

2^o. Le parenchyme est généralement vert, et c'est lui qui donne aux feuilles la coloration qui leur est si générale. Il est composé de plusieurs couches d'utricules plus ou moins arrondies, laissant souvent entre elles de petits espaces ou méats intercellulaires, communiquant tous entre eux et remplis d'air. Assez souvent les utricules placées sous l'épiderme de la face supérieure, sont sous la forme de petites cellules cylindriques perpendiculaires à l'épiderme. Celles au contraire qui touchent l'épiderme de la face inférieure, sont très-irrégulières, souvent divisées en plusieurs branches qui s'unissent avec celles des autres cellules environnantes de même nature, et constituent une sorte de tissu réticulé, à larges mailles, sur lequel l'épiderme est appliqué.

Parenchyme.

La couleur verte du parenchyme des feuilles est due, comme celle du tissu cellulaire en général, aux granules verts qui existent dans l'intérieur des utricules, granules qui constituent la chromule du professeur De Candolle, ou la globuline de M. Turpin. On sait que quand les plantes sont long-temps soustraites à l'action directe de la lumière solaire, leurs feuilles et autres parties vertes s'étiolent, c'est-à-dire qu'elles deviennent jaunes, pâles, par la disparition de la matière verte des granules intra-utriculaires. On sait de plus que le même phénomène produit aussi un autre changement: les sucres contenus dans ces parties perdent leur âcreté et leur amertume, et deviennent doux et sucrés.

3^o. L'épiderme des feuilles n'est pas manifestement différent de celui qui recouvre les autres parties du végétal.

L'épiderme.

tal : nous l'avons déjà décrit en traitant de l'organisation des tiges (page 76 et suivantes).

Cette membrane celluleuse est généralement peu adhérente au tissu sous-jacent. Elle est transparente et diaphane, c'est-à-dire que les cellules qui la composent sont dépourvues de granulations vertes. Ces cellules sont très-intimement unies entre elles, généralement déprimées ; ce qui sert à distinguer l'épiderme du tissu parenchymateux de la feuille, dont les utricules sont cylindriques et perpendiculaires à la surface supérieure de la feuille. Les parois des cellules de l'épiderme sont en général épaisses et résistantes. Tantôt, ainsi que nous l'avons dit précédemment, l'épiderme se compose de deux ou même de trois couches de cellules, mais toujours très-adhérentes entre elles.

L'épiderme des feuilles présente un nombre très-considérable de *stomates*. Ces organes existent indifféremment aux deux faces de la feuille dans les plantes herbacées ; dans les arbres, c'est à la face inférieure qu'on les observe, tandis qu'au contraire, dans les feuilles étalées à la surface des eaux, on ne les trouve qu'à la face en contact avec l'air. Tantôt les stomates sont éparses et sans ordres, d'autres fois elles sont disposées par séries ou lignes longitudinales, comme dans certaines monocotylédonées.

Ces deux lames d'épiderme recouvrent la partie formée par les fibres vasculaires et le parenchyme, et que le professeur DeCandolle propose de nommer *mésophylle*. Cet organe est quelquefois très-mince, ainsi qu'on l'observe pour les feuilles qui sont planes et membraneuses ; mais, dans toutes les feuilles épaisses et charnues, dans les plantes grasses par exemple, le mésophylle est très-développé, et donne la forme à la feuille.

Tels sont les élémens anatomiques qui entrent dans la composition de toutes les feuilles.

Il en est cependant quelques-unes qui offrent sous ce rapport une exception très-remarquable. Ce sont celles des plantes submergées, c'est-à-dire dont les feuilles sont entièrement plongées sous l'eau. Ces feuilles, ainsi que l'a fait voir M. Adolphe Brongniart, dans son mémoire sur la structure des feuilles, sont dépourvues d'épiderme, et par conséquent de stomates. Le parenchyme vert existe également aux deux surfaces. Cette structure est évidemment en rapport avec la nature du milieu dans lequel ces plantes végètent, et à la manière dont doit s'opérer une des fonctions principales des feuilles, la respiration végétale.

Feuilles submergées dépourvues d'épiderme.

Nous devons de plus faire remarquer que les plantes submergées n'ayant pas de véritables vaisseaux, les tubes sont remplacés dans les nervures des feuilles par des cellules allongées, disposées en séries linéaires, mais ne constituant jamais de véritables vaisseaux.

Etudions maintenant les fonctions des feuilles. Elles sont, avec les racines, les organes essentiels de la nutrition des végétaux, et leurs fonctions sont très-nombreuses et très-diverses. 1^o Elles absorbent dans l'atmosphère les substances nutritives qui y sont répandues à l'état de gaz ou de vapeurs. 2^o Elles sont des organes d'assimilation, et exercent une action puissante sur ces substances qu'elles altèrent et décomposent pour les faire concourir à la nutrition du végétal. 3^o Elles absorbent l'air ou l'acide carbonique qui y est mêlé, pour s'assimiler les principes qui peuvent leur servir d'aliment, etc. 4^o Elles rejettent au-dehors les principes ou matières inutiles à leur alimentation, tantôt sous la forme de gaz (respiration), tantôt sous la forme de vapeurs (transpiration), tantôt sous la forme de corps solides (excré-

Fonctions des feuilles.

tions végétales). Enfin elles sont les organes dans lesquels l'irritabilité est la plus manifeste, et ceux par conséquent qui exécutent les mouvemens les plus marqués.

Passons rapidement en revue les diverses fonctions des feuilles, sur lesquelles nous reviendrons encore en traitant prochainement d'une manière générale de la nutrition des végétaux.

Absorption.

1^o. *Absorption*. Les feuilles sont des organes puissans d'absorption. Elles concourent à cette fonction de deux manières : 1^o en ce qu'elles ont une action très-marquée sur la succion exercée par les racines. En effet, on sait que ces derniers organes absorbent avec d'autant plus de force et de rapidité qu'il y a plus de feuilles, *et vice versa*, que dans un végétal dépouillé de ses feuilles, l'absorption des racines sera extrêmement faible. Cette action que les feuilles exercent sur les racines dépend de plusieurs causes, dont la principale est qu'elles sont le siège d'une évaporation continuelle qui doit nécessairement réagir sur la force d'absorption. 2^o Les feuilles sont elles-mêmes des organes absorbans. Dans l'état le plus habituel, dans les végétaux aériens, elles absorbent l'eau qui, à l'état de vapeurs, existe toujours dans l'atmosphère, ainsi que les autres substances qui peuvent y être dissoutes. Mais dans certaines circonstances accidentelles pour les végétaux aériens, et presque constamment pour les plantes aquatiques, les feuilles peuvent absorber de l'eau à l'état liquide : c'est ce que confirme l'expérience.

Bonnet a posé des feuilles d'arbres sur l'eau, par leur face inférieure, et il a vu qu'elles pouvaient se conserver fraîches pendant plusieurs jours. Si au contraire il les appliquait sur l'eau par leur face supérieure, elles se conservaient fraîches moins long-temps. Des feuilles de plantes herbacées se conservaient également bien, soit

qu'on les appliquât sur l'eau par leur face supérieure ou par leur face inférieure.

De ces expériences il résulte évidemment, 1^o que les feuilles absorbent; 2^o que dans les végétaux ligneux, cette absorption a surtout lieu par la face inférieure, tandis que dans les plantes herbacées elle se fait à la fois par l'une et l'autre des deux faces de la feuille.

Ici se présente une question fort importante. Par quelle voie se fait dans les feuilles l'absorption des fluides vaporeux ou de l'eau? Beaucoup de physiologistes ont admis que c'étaient les stomates qui étaient le siège de cette fonction. Nous ne partageons pas cette opinion. En effet, ainsi que nous l'avons déjà dit précédemment, les stomates ou pores de l'épiderme correspondent toujours à des espaces vides, ou pour mieux dire à des espaces remplis d'air. Par suite d'une trop grande humidité, leur ouverture se contracte et se ferme; ils ne peuvent donc servir à l'absorption des liquides. Ce sont, de même que les stigmates ou petites ouvertures qu'on observe sur différens points du corps des insectes, des organes destinés à l'inspiration et à l'expiration de l'air, et par conséquent servant uniquement à la respiration des végétaux.

Mais tous les tissus végétaux et animaux sont plus ou moins poreux, et c'est, à notre avis, par ces pores que doit avoir lieu l'absorption des vapeurs exercée par les feuilles. Dans les racines, en effet, où l'absorption est si puissante, il n'y a pas d'ouvertures, de bouches destinées à cette fonction; elle a lieu par les pores invisibles qui existent dans le tissu cellulaire, dont les spongioles sont composées. Nous pouvons donc admettre la même chose pour les feuilles.

2^o. C'est dans le tissu des feuilles, de même, au reste, que dans toutes les autres parties vertes du végétal ex-
Décomposition de l'acide carbonique.

posées à l'action directe des rayons lumineux , que se passe ce phénomène si remarquable de la décomposition de l'acide carbonique et très-probablement de celle de l'eau. On sait en effet que les feuilles frappées par la lumière du soleil , absorbent la petite quantité d'acide carbonique mêlé à l'air , qu'elles en opèrent la décomposition , en retiennent le carbone et rejettent au-dehors le gaz oxygène qui acidifiait le carbone. Quand , au contraire , la plante est soustraite à l'action directe des rayons lumineux , dans l'obscurité de la nuit par exemple , les feuilles prennent à l'air qui les environne une partie de son oxygène , et le remplace par de l'acide carbonique qu'elles expirent.

Les feuilles jouissent encore de la propriété de décomposer une petite partie de l'eau qu'elles absorbent, dont elles retiennent l'hydrogène , tandis que l'oxygène est rejeté au-dehors. Nous reviendrons plus en détail sur ces divers phénomènes , en traitant des différens actes dont se compose la nutrition des végétaux.

Le même phénomène a lieu , non-seulement dans les feuilles , mais encore dans toutes les autres parties vertes des végétaux. D'après quelques expériences d'Ingenhouse, de Sénebier, et de M. Berard de Montpellier, les fruits verts sembleraient se soustraire à cette loi générale, puisque, selon M. Bérard, leur unique action se bornerait à transformer l'oxygène de l'air en acide carbonique ; action qui serait encore plus forte au soleil qu'à l'ombre. Mais M. Th. De Saussure a repris ces expériences , et il est de nouveau arrivé aux premiers résultats qu'il avait d'abord obtenus , c'est-à-dire que les fruits absorbent pendant la nuit l'oxygène de l'air qu'ils remplacent par de l'acide carbonique , tandis qu'exposés au soleil ils décomposent , non-seulement l'acide carbonique contenu naturellement dans l'atmosphère, mais encore celui

qu'on y ajoute, et qu'ils rejettent l'oxygène pour ne garder que le carbone. Mais néanmoins cette action décomposante est moins forte dans les fruits que dans les feuilles.

3^o. *Respiration*. Il est hors de doute que les végétaux respirent, c'est-à-dire qu'ils ont des organes au moyen desquels ils absorbent l'air ou des gaz, qu'ils rejettent ensuite au-dehors, lorsqu'ils leur ont emprunté les matériaux dont ils avaient besoin pour se nourrir. Ces organes d'absorption sont évidemment les stomates, et l'air qu'ils absorbent pénètre dans l'intérieur du tissu végétal par les espaces intertriculaires. (Voy. plus loin, *respiration* des végétaux.)

Respiration.

4^o. Enfin, pour terminer ici cette simple énumération des fonctions des feuilles, nous ajouterons que c'est par leurs surfaces que se font un grand nombre d'excrétions végétales. La nature de ces matières rejetées ainsi au-dehors est très-variable: ce sont des gommés, des résines, du sucre, des acides, etc. Nous en parlerons également avec plus de détails à l'article *Excrétion végétale* dans le chapitre de la *Nutrition*.

Excrétions.

5^o. *Irritabilité et mouvemens des feuilles*. Les feuilles sont susceptibles de certains mouvemens qui dépendent évidemment de l'excitabilité dont elles sont douées. Des faits nombreux et bien constatés mettent hors de doute l'existence de cette propriété dans les végétaux.

Irritabilité des
feuilles.

Si l'on place une branche tenant encore à sa tige, de manière que la face inférieure des feuilles regarde vers le ciel, on verra les feuilles se retourner peu à peu, et reprendre leur position naturelle. Ce fait peut s'observer chaque jour, lorsqu'on taille et que l'on palissade les arbres tenus en espalier, comme le pêcher, la vigne, etc.

Ce sont surtout les feuilles composées et articulées, c'est-à-dire celles dont les folioles sont attachées par ar-

Sommeil des
plantes.

ticulation au pétiole commun, qui présentent les mouvemens les plus remarquables. Ainsi, pendant la nuit, les folioles d'un grand nombre de Légumineuses et d'*Oxalis*, dont les feuilles sont articulées, ont une position différente de celle qu'elles occupent pendant le jour. Linnæus a donné le nom de *Sommeil des Plantes* à ce phénomène singulier. Par exemple, les folioles de l'*Acacia* commun, au lever du soleil, sont étendues presque horizontalement; mais à mesure que cet astre s'élève au-dessus de l'horizon, ses folioles se redressent de plus en plus, et deviennent presque verticales; elles commencent au contraire à baisser à mesure que le jour décline, et pendant la nuit elles sont presque pendantes.

D'autres plantes présentent encore des phénomènes analogues qui paraissent dépendre de l'influence de la lumière. C'est en effet ce que l'on peut conclure des expériences ingénieuses de M. De Candolle. Cet habile botaniste, ayant placé dans un caveau, à l'abri de la lumière, des plantes à feuilles composées, appartenant au genre *Mimosa*, est parvenu, en les privant pendant le jour de la lumière, et les éclairant au contraire fortement la nuit, à changer dans quelques-unes les heures de leur veille et de leur sommeil.

Sensitive.

Mais les feuilles de certains végétaux exécutent aussi des mouvemens que l'on ne peut pas attribuer uniquement à l'influence de la lumière. La *sensitive* (*Mimosa pudica*) est de ce nombre. La secousse la plus légère, l'air faiblement agité par le vent, l'ombre d'un nuage ou d'un corps quelconque, l'action du fluide électrique, la chaleur, le froid, les vapeurs irritantes, telles que celles du chlore, du gaz nitreux, suffisent pour faire éprouver à ses folioles les mouvemens les plus singuliers. Si l'on en touche une seule, elle se redresse contre celle qui lui est opposée, et bientôt toutes les autres de la même

feuille suivent et exécutent le même mouvement, et se couchent les unes sur les autres, en se recouvrant à la manière des tuiles d'un toit. La feuille elle-même tout entière ne tarde pas à se fléchir vers la terre. Mais peu de temps après, si la cause a cessé d'exercer son action, toutes ces parties, qui semblaient s'être fanées, reprennent leur aspect et leur position naturelle.

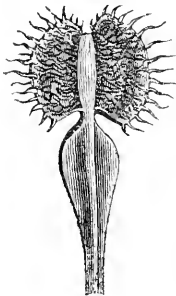
L'*Hedysarum gyrans*, plante singulière, originaire du Bengale, offre des mouvemens encore plus remarquables. Ses feuilles sont trifoliées. Les deux folioles latérales, qui sont beaucoup plus petites, sont animées d'un double mouvement de flexion et de torsion sur elles-mêmes, qui paraît indépendant dans chacune d'elles. En effet, l'une se meut quelquefois rapidement, tandis que l'autre reste en repos. Ce mouvement se fait par de petites saccades très-rapprochées. Ainsi, l'une des petites folioles latérales s'abaisse dans le même temps que l'autre s'élève. Il s'exécute sans l'intervention d'aucun stimulant extérieur. La nuit ne le suspend pas. Celui de la foliole médiane, au contraire, paraît dépendre de l'action de la lumière, et cesse quand la plante n'y est plus exposée. Il est d'ailleurs beaucoup plus lent.

Hedysarum gyrans.

Les folioles du *Porlicera hygrometrica*, arbuste de la famille des Rutacées, se rapprochent et s'accolent l'une contre l'autre aussitôt que le ciel se couvre de nuages.

Porlicera.

Fig. 49.



Le *Dionaea muscipula*, plante originaire de l'Amérique septentrionale, présente à l'extrémité de ses feuilles deux lobes réunis par une charnière médiane, et environnés de poils glanduleux. Quand un insecte, ou un corps quelconque, touche et irrite l'un des petits corps glanduleux que l'on remar-

Dionaea.

que sur leur face supérieure, ces deux lobes, se redressant vivement, se rapprochent, et saisissent l'insecte qui les irritait. Aussi cette plante porte-t-elle le nom vulgaire d'*attrape-mouche*. Mais il est à remarquer qu'il n'y a d'irritable dans cette feuille que les deux ou trois petits points glanduleux qu'on observe sur la face supérieure.

Drosera

Une petite plante de la même famille, commune dans nos environs, le *Drosera rotundifolia* ou *Rosolis*, offre un phénomène analogue. Ses feuilles sont arrondies, concaves, glanduleuses et bordées de cils dans leur contour. Dès qu'une mouche ou tout autre insecte, attirés par le suc visqueux qui recouvre la surface supérieure de ces feuilles, vient s'y fixer, les poils se redressent, s'entrecroisent avec ceux du côté opposé, et forment ainsi une sorte de rets ou de filet, sous lequel le petit animal se trouve emprisonné.

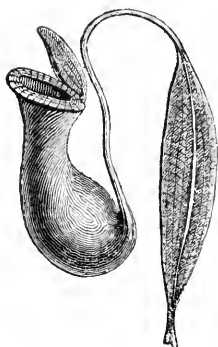
Nous pourrions citer encore ici un assez grand nombre de végétaux dont les feuilles exécutent des mouvemens plus ou moins marqués. Il nous suffira de dire que dans le genre *Mimosa*, indépendamment de la sensitive (*Mimosa pudica*, L.), chez qui ces mouvemens ont le plus d'intensité, on en observe d'analogues dans les *Mimosa sensitiva*, *casta*, *dormiens*, *viva*, *humilis*, etc.; dans les *Schrankia aculeata*, *Smithia sensitiva*, *Æschynomene sensitiva*, *indica*, etc.; *Averrhoa carambola*, etc. : toutes plantes originaires des contrées chaudes du globe, et appartenant à la famille des Légumineuses. Plusieurs *Oxalis*, mais spécialement l'*Oxalis sensitiva*, rentrent aussi dans la classe des plantes *mobiles*.

Nepenthes.

Nous devons aussi mentionner les diverses espèces de *Nepenthes*. Ces singuliers végétaux sont tous originaires de l'Inde ou de l'île de Madagascar. Leurs feuilles se ter-

minent à leur sommet par un long filament qui porte une sorte d'urne creuse, d'une forme variable dans les

Fig. 50.



diverses espèces, et recouverte à son sommet par un opercule qui s'ouvre et se ferme naturellement. Ces urnes ont toujours causé l'admiration des voyageurs, par le phénomène singulier qu'elles présentent. En effet, on les trouve presque constamment remplies d'une eau claire, limpide et très-bonne à boire. Pendant quelque temps, on a cru que cette eau provenait de la rosée qui s'y accumulait; mais comme leur ouverture

est assez étroite et souvent fermée par l'opercule, on a reconnu que le liquide avait sa source dans une véritable transpiration, dont la surface interne de l'urne est le siège. C'est ordinairement pendant la nuit que l'urne se remplit, et dans cet état l'opercule est généralement fermé. Pendant le jour, l'opercule se soulève, et l'eau diminue de moitié, soit qu'elle s'évapore, soit qu'elle soit résorbée.

Les substances délétères, les poisons, agissent sur les plantes comme sur les animaux. D'après les expériences de MM. Gœppers et Macaire Princep, l'eau distillée de laurier-cerise, l'acide hydrocyanique, la solution d'opium dont on arrose une plante, y détruisent cette propriété d'exécuter des mouvemens qui sont propres à un certain nombre d'entre elles. Ainsi, une sensitive arrosée avec une de ces substances, devient insensible aux agens qui étaient susceptibles de l'influencer vivement. Ses parties tombent dans une sorte de collapsus ou de flaccidité. L'excitabilité paraît y avoir été détruite.

Action des poisons sur les végétaux.

Quelle est la cause de ces mouvemens si remarquables

Cause des mouvemens des feuilles.

dans les végétaux que nous venons de citer ? C'est une question sur laquelle on a beaucoup écrit, sans être arrivé à rien de bien certain.

Gaz qui s'en échappe.

Les uns ont pensé que ces mouvemens étaient dus à un gaz qui, par le choc même le plus léger communiqué aux végétaux où ces phénomènes avaient été observés, s'en dégagait, et produisait le mouvement des folioles sur leur pétiole commun, et de celui-ci sur la tige à laquelle il est attaché. Cette explication a surtout été présentée par Lamarck, dans l'article *Acacia sensitive* de l'*Encyclopédie méthodique*. Mais c'est une pure hypothèse que les faits démentent, car on s'est assuré par l'expérience qu'aucun gaz ne se dégage au moment où les feuilles de la sensitive exécutent leurs mouvemens. D'autres ont prétendu que ces mouvemens provenaient des alternatives de chaleur et de refroidissement auxquels les plantes sont exposées pendant le jour et pendant la nuit, alternatives qui doivent avoir une grande influence sur la marche des fluides séveux.

Influence de la sève.

Une autre opinion encore qui paraît plus probable et plus généralement adoptée, est celle qui fait dépendre les mouvemens rapides des plantes à feuilles mobiles, des influences de la sève. Pour appuyer cette hypothèse, il est nécessaire d'admettre dans les vaisseaux, et même dans le tissu cellulaire, indépendamment de l'excitabilité qui existe dans tous les êtres organisés, la faculté de percevoir et de pouvoir transmettre plus ou moins bien l'action que certains agens extérieurs produisent sur eux. Ainsi, l'on a dit que lorsqu'on irritait une foliole de sensitive, le mouvement se propageant rapidement, soit au moyen du tissu cellulaire, soit par les vaisseaux, les suc séveux se trouvaient refoulés des folioles dans leur pétiole, de celui-ci dans le pétiole commun, et que de cet afflux brusque de la sève dans le bourrelet pétiolaire, où se

passent tous les mouvemens, résultaient les changemens de position que les diverses parties de la plante éprouvaient successivement. Mais malheureusement cette explication repose sur une propriété que les faits ne démontrent pas, la contractilité du tissu cellulaire et des vaisseaux, et leur faculté de transmettre les sensations perçues.

M. Dutrochet, que nous avons déjà cité avantageusement dans le cours de cet ouvrage, s'est beaucoup occupé des mouvemens des feuilles dans les végétaux, et plus particulièrement dans la sensitive. Nous exposerons ici brièvement le résultat de ses opinions.

Expériences de
M. Dutrochet

A la base du pétiole des feuilles dites *articulées*, qui sont les seules dans lesquelles se manifestent les mouvemens d'irritabilité, on aperçoit un renflement ou bourrelet qui se termine ensuite par un rétrécissement manifeste. Jusqu'à présent on avait pensé que les mouvemens se passaient dans ce point rétréci, que l'on regardait comme semblable à l'articulation des membres chez les animaux. Les expériences de M. Dutrochet tendent à prouver que tous les mouvemens ont lieu dans le bourrelet lui-même, et qu'ils se réduisent à la flexion et au redressement. Dans le premier cas, il forme une courbe dont la convexité est tournée vers le ciel; dans le second cas, il est presque droit. Ce bourrelet est essentiellement composé d'un tissu cellulaire fin et délicat, garni d'une très-grande quantité de petits grains verts, qui sont, pour M. Dutrochet, autant de corpuscules nerveux. Au centre se trouve un faisceau de vaisseaux nourriciers. C'est ce tissu cellulaire du bourrelet qui est le siège des mouvemens du pétiole, que l'on peut à volonté anéantir en enlevant ce tissu cellulaire. Ainsi, quand on enlève le tissu cellulaire du côté inférieur du bourrelet, la feuille reste fléchie et ne peut se redresser; si, au con-

traire, on ôte la partie supérieure, la feuille conserve la faculté de se redresser, mais elle ne peut plus se fléchir. Il résulte évidemment de cette expérience que la flexion de la feuille est produite par l'action du bourrelet supérieur, et que son redressement est dû à celle du bourrelet inférieur. Ce sont en quelque sorte deux ressorts antagonistes, dont l'un devient alternativement plus fort que l'autre.

En voulant étudier avec plus de soin l'organisation intime du bourrelet, l'habile expérimentateur dont nous exposons ici les idées, est arrivé à une autre découverte. Si l'on coupe une tranche très-mince du tissu cellulaire du bourrelet sur le côté supérieur, on la voit sur-le-champ se ployer en cercle, dont la concavité est constamment tournée vers l'axe du bourrelet. Si l'on répète la même opération sur le côté inférieur, la concavité du bourrelet regarde également vers le centre; en sorte que le bourrelet est composé de deux ressorts antagonistes, qui tendent à se recourber en sens inverse : le ressort inférieur redresse le pétiole, tandis que le supérieur le fléchit. M. Dutrochet donne le nom d'*incurvation* à cette propriété que possèdent les lames du bourrelet de se rouler dans un sens ou dans un autre.

La cause immédiate de ces mouvemens d'incurvation réside, selon notre auteur, dans l'*action nerveuse mise en jeu par les agens du dehors*. Il était naturel que M. Dutrochet, ayant attribué aux plantes un système nerveux analogue à celui des animaux, lui fit jouer dans les phénomènes de la végétation le rôle important que ce système remplit dans les actions de la vie animale. Ainsi donc l'action du système nerveux est la cause des mouvemens visibles dans les végétaux comme dans les animaux. Mais, s'il en est ainsi, ce système nerveux doit, comme dans ces derniers, être l'organe de trans-

mission de ces mouvemens, ou, en d'autres termes, la partie transmettant le stimulus qui met en jeu l'action de ce système. Or, c'est ce qui n'a pas lieu, du propre aveu de M. Dutrochet; car, d'après des expériences extrêmement délicates, il est parvenu à reconnaître que l'action nerveuse qui détermine les mouvemens des feuilles se transmet uniquement par les vaisseaux qui forment l'étui médullaire, vaisseaux entièrement privés de granules nerveux. Ainsi donc le système nerveux des végétaux serait l'agent de la puissance nerveuse, sans être l'organe de la transmission de cette puissance.

D'après ce court exposé, il nous semble que l'importante question de la cause des mouvemens des feuilles n'est point encore complètement résolue, et que de nouvelles expériences sont encore nécessaires pour arriver à une solution satisfaisante.

Défoliation ou chute des Feuilles.

Il arrive chaque année une époque où la plupart des végétaux se dépouillent de leurs feuilles. C'est ordinairement à la fin de l'été ou au commencement de l'automne que les arbres perdent leur feuillage. Défoliation.

Cependant ce phénomène n'a pas lieu à la même époque pour toutes les plantes. On remarque en général que les arbres dont les feuilles se développent de bonne heure sont aussi ceux qui les perdent les premiers, comme on l'observe pour le tilleul, le marronnier d'Inde, etc. Le sureau fait exception à cette règle; ses feuilles paraissent de bonne heure, et ne tombent que très-tard. Le frêne ordinaire présente une autre particularité; ses feuilles se montrent très-tard, et tombent dès la fin de l'été.

Les feuilles pétiolées, surtout celles qui sont articulées avec la tige, s'en détachent plus tôt que celles qui sont

sessiles, et à plus forte raison que celles qui sont amplexicaules. En général, dans les plantes herbacées, annuelles ou vivaces, les feuilles meurent avec la tige, sans s'en détacher.

Mais il est des arbres et des arbrisseaux qui restent en tout temps ornés de leur feuillage. Ce sont en général les espèces résineuses, telles que les pins, les sapins, ou certains végétaux dont les feuilles sont roides et coriaces, comme les myrtes, les alaternes, les lauriers-rose, etc. On leur donne le nom d'arbres verts. Dans les régions tropicales de l'un et l'autre continent, où la température descend ou se maintient rarement au-dessous de $10^{\circ} + 0$, la plupart des arbres et des arbrisseaux sont munis de feuilles plus ou moins roides et coriaces, qu'ils conservent toute l'année. Cependant, transportés dans nos climats plus froids, ces végétaux y sont soumis aux influences qui agissent sur nos arbres indigènes, et perdent souvent comme eux leur feuillage.

Quoique la chute des feuilles ait généralement lieu aux approches de l'hiver, on ne doit cependant pas regarder le froid comme la principale cause de ce phénomène. Elle doit être bien plus naturellement attribuée à la cessation de la végétation, au manque de nourriture que les feuilles éprouvent à cette époque de l'année, où le cours de la sève est interrompu. Les vaisseaux de la feuille se resserrent, se dessèchent, et bientôt cet organe se détache du rameau sur lequel il s'était développé.

M. John Murray (*Edimb. philos. Journ.*, p. 825, 1825) pense que la chute des feuilles est due à la contraction et à l'oblitération des vaisseaux du pétiole, qui proviennent de la perte de calorique qu'éprouve cette partie par l'irradiation, dont l'action est beaucoup plus marquée en automne que dans les autres saisons. Il s'appuie sur ce que ce sont en général les feuilles supé-

rieures des arbres qui se détachent les premières, parce qu'elles sont plus exposées aux effets de cette irradiation du calorique.

Selon M. Vaucher, les fibres de la tige ne se contiennent pas avec celles du pétiole; il y a toujours à la base de celui-ci une solution de continuité entre les fibres, mais qui n'est souvent pas visible à l'extérieur. Ces fibres sont simplement juxta-posées bout à bout avec celles de la tige ou des rameaux, et c'est le parenchyme et l'épiderme qui unissent la feuille à la tige. Quand ce parenchyme vient à se dessécher, la feuille tombe. Mais qu'on remarque bien qu'il serait difficile de rompre le pétiole au-dessus de ce point d'articulation sans déchirer des fibres, tandis que, quand la feuille tombe naturellement, la cicatrice qu'elle laisse est toujours nette.

Usages économiques et médicaux des Feuilles.

Un grand nombre de végétaux sont cultivés dans nos potagers à cause de leurs feuilles, qui sont d'excellens alimens. C'est ainsi qu'on emploie fréquemment les *choux*, les *épinards*, l'*oseille*, le *céleri*, les *cardons* et beaucoup d'autres espèces. Remarquons ici que les cultivateurs se servent souvent de la propriété que possèdent les végétaux privés de l'action de la lumière, de devenir tendres et sucrés, pour les rendre plus propres à la nourriture de l'homme.

La médecine trouve aussi dans les feuilles un grand nombre de médicamens utiles, que l'on peut ranger de la manière suivante :

§. 1. Feuilles émollientes.

De guimauve (*Althæa officinalis*).

De mauve (*Malva rotundifolia*).

De poirée (*Beta vulgaris*).

§. 2. Feuilles amères ou toniques.

- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*).
 Véronique officinale (*Veronica officinalis*).
 Beccabunga (*Veronica Beccabunga*).
 Petite centauree (*Erythraea Centaurium*).

§. 3. Feuilles excitantes.

- Oranger (*Citrus Aurantium*).
 Menthe poivrée (*Mentha piperita*).
 Menthe crépue (*Mentha crispa*).
 Saugé (*Salvia officinalis*).
 Cresson de fontaine (*Sisymbrium Nasturtium*).
 Cochlearia (*Cochlearia officinalis*).
 Cresson alénois (*Lepidium sativum*).

§. 4. Feuilles vireuses.

- Ciguë (*Conium maculatum*).
 Stramoine (*Datura Stramonium*).
 Tabac (*Nicotiana Tabacum*).
 Belladone (*Atropa Belladonna*).
 Digitale pourprée (*Digitalis purpurea*), etc.

§. 5. Feuilles purgatives.

- Séné d'Italie (*Cassia obovata*).
 Séné d'Alexandrie (*Cassia acutifolia*).
 Gratiolle (*Gratiola officinalis*).
 Baguenaudier (*Colutea arborescens*).

CHAPITRE V.

DES STIPULES ¹.

Les *stipules* sont des organes accessoires des feuilles. Elles n'existent point dans les végétaux monocotylédonnés, mais seulement dans les dicotylédonnés, qui n'en sont pas tous pourvus. Ce sont de petits appendices *squamiformes* ou *foliacés*, qu'on rencontre au point d'origine des feuilles sur la tige. Elles sont ordinairement au nombre de deux, une de chaque côté du pétiole, comme dans le charme, le tilleul; le plus souvent elles sont libres, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas fixées au pétiole; d'autres fois elles font corps avec la base de cet organe, comme dans le rosier. Stipules.

Les stipules fournissent d'excellens caractères pour la coordination des plantes. Quand un végétal d'une famille naturelle en présente, il est extrêmement rare que tous les autres n'en soient pas également pourvus. Ainsi, elles existent dans toutes les plantes de la famille des *Légumineuses*, des *Rosacées*, des *Tiliacées*, des *Malvacées*, etc.

Comme elles tombent très-facilement quand elles sont libres, on pourrait quelquefois s'en laisser imposer par leur absence, et croire que la plante en est dépourvue; mais on pourra éviter facilement cette erreur en observant qu'elles laissent toujours sur la tige, au lieu qu'elles occupaient, une petite cicatrice qui atteste ainsi qu'elles ont existé. Cicatrices des stipules.

Dans les *Rubiacées* exotiques, à feuilles opposées, telles

¹ *Stipule*, *Fulcra*.

que le *Coffæa*, le *Psychotria*, le *Cinchona*, les stipules sont situées entre les feuilles, et paraissent être de véritables feuilles avortées. En effet, dans les Rubiacées de nos climats, telles que les *Galium*, les *Rubia*, les *Asperula*, elles sont remplacées par de véritables feuilles, qui alors forment un verticille autour de la tige.

Quelques plantes ne présentent qu'une seule stipule, comme l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*).

Leur soudure. Quand il en existe deux, elles sont presque toujours distinctes l'une de l'autre; mais quelquefois elles se soudent et sont *conjointes* (*stipulæ connatæ*), comme dans le houblon (*Humulus Lupulus*). Les stipules peuvent se souder ensemble en dedans de l'aisselle de la feuille, la tige restant en dehors; dans ce cas, les stipules sont axillaires, comme on le remarque dans le *Melanthus major*. Il est très-probable que la gaine membraneuse des Polygonées, à laquelle on a donné le nom d'*ochrea*, est formée de la soudure de deux stipules.

Leur nature. Leur nature et leur consistance sont très-sujettes à varier. Ainsi, elles peuvent être *foliacées*, c'est-à-dire semblables à des feuilles, comme dans l'aigremoine (*Agrimonia eupatoria*); *membraneuses*, comme dans le figuier, les *Magnolia*; *spinescentes*, comme dans le jujubier (*Zizyphus vulgaris*), le groseiller à maquereau (*Ribes grossularia*).

Leur *figure* ne varie pas moins que celle des feuilles. Ainsi, il y en a d'orbiculaires, d'ovales, de sagittées, de réniformes, etc. Elles peuvent encore être entières, dentées ou laciniées.

Leur durée. Quant à leur durée, les unes sont *fugaces*, c'est-à-dire tombant avant les feuilles: par exemple, celles du figuier (*Ficus Carica*), du tilleul (*Tilia europæa*). Les autres sont simplement *caduques*, quand elles tombent en même temps que les feuilles: c'est ce qui a lieu pour

le plus grand nombre. Enfin, il en est d'autres qui persistent sur la tige plus ou moins long-temps après la chute des feuilles : telles sont celles du jujubier, du groseiller à maquereau, etc.

L'usage des stipules paraît être de protéger les feuilles avant leur développement, ainsi que le montre évidemment leur disposition respective dans les bourgeons des Amentacées, des Rosacées, etc.

CHAPITRE VI.

DES VRILLES, CIRRHES OU MAINS.

On désigne sous ces noms des appendices ordinairement filamenteux, d'origines diverses, simples ou rameux, se roulant en spirale autour des corps voisins, et servant ainsi à soutenir la tige des plantes faibles et grimpantes.

Vrilles.

Les *vrilles* ne sont jamais que des organes avortés. Tantôt, en effet, ce sont des pédoncules floraux qui se sont alongés considérablement, comme dans la vigne : aussi les voit-on quelquefois porter des fleurs et des fruits. Tantôt ce sont des pétioles, comme dans beaucoup de *Lathyrus*, de *Vicia*, etc. D'autres fois, enfin, ce sont des stipules, ou même des rameaux avortés. Assez souvent ce sont les feuilles elles-mêmes, dont l'extrémité se roule ainsi, et constituent des espèces de vrilles, comme dans l'œillet.

Leur nature.

La position relative des vrilles mérite beaucoup d'être observée ; car elle indique l'organe dont elles tiennent la place. Ainsi, dans la vigne, elles sont, comme les grappes de fleurs, *opposées* aux feuilles, ce qui fait voir que

Leur position.

ce sont des grappes avortées; elles sont axillaires dans les passiflores; *pétioléennes* dans le *Lathyrus latifolius*, la *Fumaria vesicaria*; *pédonculéennes* dans la vigne; *stipuléennes* dans certains *Smilax*; enfin, elles peuvent être *simples*, comme dans la bryone (*Bryonia alba*), ou *rameuses*, comme dans le *Cobaea scandens*.

Griffes.

On donne le nom particulier de *griffes* aux racines que les plantes sarmenteuses et grimpantes enfoncent dans les corps sur lesquels elles s'élèvent, comme celles du lierre, du *Bignonia radicans*. On appelle *suçoirs* les filamens très-déliés que l'on rencontre sur la surface des griffes, et qui paraissent destinés à absorber les parties nutritives contenues dans le corps où elles sont implantées.

CHAPITRE VII.

DES ÉPINES ET DES AIGUILLONS.

Épines.

LES *épines* (*spinæ*) sont des piquans formés par le prolongement du tissu interne du végétal, tandis que les *aiguillons* (*aculei*) ne proviennent que de la partie la plus extérieure des végétaux, c'est-à-dire de l'épiderme, dont on peut les détacher avec la plus grande facilité.

Leur nature.

L'origine et la nature des épines ne sont pas moins variées que leur siège. Ce sont presque constamment d'autres organes de la végétation déformés, avortés et devenus *spinescens*. Ainsi, ce sont les feuilles dans certaines espèces d'asperges de l'Afrique, les stipules dans le jujubier, le groseiller à maquereau. Très-souvent elles ne sont que des rameaux avortés : par exemple, dans le prunier sauvage. Aussi cet arbre, transplanté dans un

bon terrain, change-t-il ses épines en rameaux. Le tronc de quelques arbres est hérissé d'épines qui les rendent inabordables : telles sont les diverses espèces de *Gleditschia*. Les pétioles persistans de l'*Astragalus tragacantha* se convertissent en épines.

Suivant leur situation et leur origine, elles sont *caulinaires*, quand elles naissent sur la tige, comme dans les cierge (Cactus), les *Gleditschia*. Leur position.

Elles sont *terminales* quand elles se développent à l'extrémité des branches et des rameaux, comme dans le prunier sauvage (*Prunus spinosa*).

Axillaires, quand elles sont situées dans l'aisselle des feuilles, comme dans le citronnier (*Citrus medica*).

Infra-axillaires, lorsqu'elles naissent au-dessous des feuilles et des rameaux, comme dans le groseiller à maquereau.

Enfin, elles peuvent être *simples*, *rameuses*, *solitaires* ou *fasciculées*. Ces expressions s'entendent d'elles-mêmes, et n'ont pas besoin d'être définies.

Les *aiguillons* ont été regardés par quelques physiologistes comme des poils endurcis. Ils sont très-peu adhérens aux parties sur lesquelles on les observe, et peuvent s'en détacher facilement, comme on le voit dans les *Rosiers*. Aiguillons.

Les modifications qu'ils présentent quant à leur situation, leur forme, etc., sont les mêmes que celles des épines.

Les épines, suivant les expériences de M. De Saussure, paraissent exercer une influence marquée sur l'atmosphère, en tendant sans cesse à en soutirer une portion de l'électricité qui y est contenue, et qui devient alors un agent actif de la végétation. Mais cependant nous devons faire remarquer que tous les végétaux, même ceux qui sont dépourvus d'épines, exercent la même influence sur l'électricité atmosphérique.

DE LA NUTRITION

DANS LES VÉGÉTAUX.

NUTRITION Nous venons d'étudier tous les organes de la végétation, c'est-à-dire tous ceux qui servent au développement et à la formation du végétal; voyons maintenant comment s'opère la nutrition, quelle part y prend chacun de ces organes en particulier, et quelles sont les conditions nécessaires pour qu'elle ait lieu.

La nutrition est une fonction par laquelle les végétaux s'assimilent une partie des substances solides, liquides ou gazeuses répandues dans le sein de la terre ou au milieu de l'atmosphère, et qu'ils y absorbent, soit par l'extrémité la plus déliée de leurs racicules, soit au moyen des parties vertes qu'ils développent dans l'atmosphère.

C'est en vertu d'une force particulière de succion, dont ces diverses parties sont douées, que l'on voit s'effectuer l'absorption de ces matières et leur introduction dans le tissu végétal. Nous ferons d'abord connaître la succion ou l'absorption exercée par les racines dans le sein de la terre, par les feuilles et les autres parties vertes au milieu de l'atmosphère; puis nous décrirons la marche des sucs nourriciers, ou de la sève des racines vers les feuilles. Alors nous étudierons les phénomènes de la transpiration, de la respiration et de l'excrétion, et nous suivrons ensuite la sève dans son cours rétrograde des feuilles vers les racines.

§. 1. De l'Absorption ou Succion.

Nous avons déjà dit que c'est par les extrémités de leurs fibrilles les plus déliées que les racines absorbent dans l'intérieur de la terre les fluides et les gaz qui s'y trouvent répandus. Mais toutes les parties vertes des végétaux, telles que les feuilles, les jeunes branches, etc., sont également douées d'une force de succion fort remarquable, et concourent aussi à cette fonction fort importante.

Plongées dans le sein de la terre, les radicules capillaires y pompent, par les spongioles qui les terminent, l'humidité dont elle est imprégnée. L'eau est le véhicule nécessaire des substances nutritives du végétal. Ce n'est point elle qui forme la base de son alimentation, comme le croyaient les anciens physiciens; mais elle sert de dissolvant et de menstrue aux corps qu'il doit s'assimiler. En effet, si l'on fait végéter une plante dans l'eau distillée, à l'abri de toute influence étrangère, elle ne tarde pas à périr. L'eau seule ne sert donc pas à sa nutrition, quoiqu'elle y concoure aussi en partie, lorsqu'elle est décomposée et réduite à ses élémens. Il faut qu'elle contienne d'autres principes qui lui soient étrangers. D'ailleurs, les végétaux ne ferment-ils point du carbone, des gaz, des substances terreuses, des sels, et même des métaux à l'état d'oxides ou en combinaison avec les acides? Or, l'eau aurait-elle pu donner naissance à ces différentes substances? Voyons donc par quel moyen elles se sont introduites dans l'intérieur de la plante, dont elles sont devenues parties constituantes.

Comment le *carbone* s'est-il introduit dans les végétaux? Ce ne peut être à l'état de pureté et d'isolement, puisqu'alors il est fort rare dans la nature, et n'est pas

Absorption.

Les racines absorbent par les spongioles.

L'eau seule ne sert pas à la nutrition.

Formation du carbone dans les plantes.

soluble dans l'eau. Mais tout le monde connaît la grande affinité du carbone pour l'oxygène ; on sait que l'acide carbonique , qu'ils forment en se combinant , est très-abondamment répandu dans la nature , qu'il se trouve dans le sein de la terre , dans les engrais , le fumier qu'on y mêle ; que , soluble dans l'eau , ce liquide en contient toujours une certaine quantité. C'est donc à l'état d'acide que le carbone est porté dans le tissu des végétaux. Or , nous avons dit précédemment qu'exposées à l'action des rayons du soleil , les plantes décomposent l'acide carbonique , retiennent et s'assimilent le carbone , tandis qu'elles rejettent la plus grande partie de l'oxygène au-dehors. L'eau ne peut donc servir que de véhicule à cette substance alimentaire de la végétation.

Formation de
l'oxygène.

L'oxygène fait également partie de la substance des végétaux. Il nous sera facile d'y expliquer la présence de ce gaz. En effet , comme le prouvent les expériences de Théodore De Saussure , les plantes ne rejettent point tout l'oxygène qui acidifiait le carbone ; elles en retiennent une certaine quantité. L'air atmosphérique qui circule dans les végétaux leur cède également une portion de l'oxygène qu'il contient ; mais c'est principalement l'eau qui , par la décomposition qu'elle éprouve dans le tissu végétal , décomposition dont les lois ordinaires de la chimie ne peuvent pas plus nous donner une explication satisfaisante que de celle de l'acide carbonique , lui fournit à la fois la majeure partie de son oxygène , et l'hydrogène qu'il renferme aussi en si grande proportion.

De l'azote.

L'azote , que l'on trouve dans certaines substances végétales , tire évidemment son origine de la décomposition de l'air atmosphérique dans l'intérieur de la plante.

Formation des
sels de métaux,
etc.

Telles sont les différentes substances inorganiques qui

entrent essentiellement dans la composition du tissu végétal ; ce sont elles qui en forment la base. Mais il en est d'autres encore qui , sans faire partie nécessaire de leur organisation , s'y trouvent toujours dans des quantités plus ou moins considérables : tels sont la chaux , la silice , le carbonate , le phosphate et le malate de chaux , les carbonates de soude et de potasse , le nitrate de potasse , le fer , etc. Or, il est prouvé , d'après les expériences de M. Théodore De Saussure , que ces substances arrivent toutes formées dans l'intérieur du végétal. Déposées dans le sein de la terre ou dans l'atmosphère , elles sont dissoutes ou entraînées par l'eau qui les charrie et les transporte dans l'intérieur du tissu végétal.

Ce n'est point l'acte de la végétation qui forme ces substances , ainsi que Schrader , M. Braconnot et quelques botanistes et physiciens l'avaient avancé. C'est la terre ou le milieu dans lequel les végétaux se développent , qui leur cèdent en grande partie les alcalis , les terres et les substances métalliques que l'analyse chimique y fait découvrir. Ce fait , déjà prouvé par les nombreux essais de M. Théodore De Saussure , vient d'être mis dans son dernier degré d'évidence par les expériences récentes de M. Lassaigne. Ce jeune et habile chimiste répéta de la manière suivante les expériences de M. Théodore De Saussure :

« Au 2 avril dernier , je plaçai , dit-il , dix grammes de graines de sarrasin (*Polygonum Fagopyrum*) dans une capsule de platine contenant de la fleur de soufre lavée et que j'avais humectée avec de l'eau distillée , récemment préparée ; je la posai sur une assiette de porcelaine qui contenait un demi-centimètre d'eau distillée , et je recouvris le tout avec une cloche de verre , à la partie supérieure de laquelle il y avait un robinet qui,

Les matières arrivent toutes formées.

Expérience de M. Lassaigne.

au moyen d'un tube de verre recourbé en siphon et terminé par un entonnoir, me permettait de verser de l'eau de temps en temps sur le soufre.

» Au bout de deux ou trois jours les graines avaient germé pour la plus grande partie; on continua de les arroser tous les jours, et dans l'espace d'une quinzaine elles avaient poussé des tiges de six centimètres de hauteur, surmontées de plusieurs feuilles.

» On les rassembla avec soin, ainsi que plusieurs graines qui n'avaient point levé, et on les incinéra dans un creuset de platine; la cendre qu'on en obtint pesait 0,220 grammes; soumise à l'analyse, elle a donné 190 de phosphate de chaux, 25 de carbonate de chaux, et 5 de silice.

» Dix grammes de ces mêmes semences incinérées fournirent la même quantité de cendre, formée exactement des mêmes principes. »

Il résulte évidemment de cette expérience, qui fut répétée une seconde fois, et qui donna le même résultat, qu'après leur développement dans l'eau distillée, les jeunes pieds de sarrasin ne contenaient pas une quantité plus considérable de sels alcalins que les graines dont ils provenaient: d'où l'on peut conclure, avec M. Théodore De Saussure, *que les alcalis et les terres que l'on trouve dans les plantes ont été absorbés et tirés du sol.*

Cause: de la
suction.

Mais quelle est la puissance qui détermine la suction des racines? Les lois de la physique et de la mécanique sont insuffisantes pour expliquer un semblable phénomène. La force extraordinaire avec laquelle s'opère cette absorption ne peut être conçue d'une manière satisfaisante qu'en admettant une puissance, une énergie vitale inhérente au tissu même des végétaux, et déterminant par son influence, dont la nature nous est inconnue, les phénomènes sensibles de la végétation.

C'est au célèbre physicien Hales que l'on doit les expériences les plus précises et les plus ingénieuses au moyen desquelles on démontre la force prodigieuse de succion dont sont douées les racines et les branches. Il découvrit une des racines d'un poirier, en coupa la pointe, y adapta l'une des extrémités d'un tube rempli d'eau, dont l'autre extrémité était plongée dans une cuve à mercure, et en six minutes le mercure s'éleva de huit pouces dans le tube.

Force de la
succion.
Experience
de Hales.

Le même physicien, pour mesurer la force avec laquelle la vigne absorbe l'humidité dans le sein de la terre, fit une expérience dont les résultats paraîtraient inexacts et exagérés, s'ils n'eussent été vérifiés dans ces derniers temps par M. Mirbel, qui répéta l'expérience. Le physicien anglais coupa, le 6 avril, un cep de vigne sans rameaux, d'environ sept à huit lignes de diamètre, à trente-trois pouces au-dessus de la terre. Il y adapta un tube à double courbure, qu'il remplit de mercure jusqu'auprès de la courbure qui surmontait la section transversale de la tige. La sève qui en sortit eut assez de force pour élever en quelques jours la colonne de mercure à trente-deux pouces et demi au-dessus de son niveau. Or, le poids d'une colonne d'air, de la hauteur de l'atmosphère, est égal à celui d'une colonne de mercure de vingt-huit pouces, ou d'une colonne d'eau d'environ trente-trois pieds. Dans ce cas, la force avec laquelle la sève s'élevait des racines dans la tige était donc beaucoup plus considérable que la pression de l'atmosphère.

Un grand nombre de faits et d'expériences démontrent la part que les feuilles prennent au phénomène de la succion et de l'absorption. Ainsi, une branche détachée de l'arbre dont elle faisait partie, absorbe encore avec une grande force le liquide dans lequel on plonge son extrémité. Il en est de même si on la retourne, et que son

sommet trempe dans l'eau ; sa puissance absorbante n'en sera pas diminuée.

Pendant l'été, nous voyons la chaleur du soleil flétrir et faire faner les plantes qui ornent nos parterres ; mais qu'on les examine pendant la nuit ou dans la matinée, la rosée que les feuilles ont absorbée leur a rendu leur force et leur fraîcheur.

Si l'on dépouille entièrement un végétal de ses feuilles, et qu'on enlève toutes celles qui tendent à se développer, il ne tardera pas à périr, parce que la succion, exercée par ses racines, sera insuffisante pour fournir tous les matériaux de la nutrition.

Dans beaucoup de plantes, particulièrement dans les *Cactus* et autres plantes grasses, dont les racines sont très-petites, et qui végètent d'ordinaire sur les rochers ou dans les sables mouvans des déserts, il est évident que l'absorption des fluides nutritifs a lieu presque exclusivement par les feuilles, et les autres parties plongées dans l'atmosphère ; car la petitesse de leurs racines, l'extrême aridité du sol dans lequel elles croissent, ne suffiraient point pour les faire végéter.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit combien, dans les végétaux, la surface absorbante est grande, lorsqu'on la compare à leur volume général. Elle est incomparablement plus considérable que celle des animaux.

§. 2. *De la Marche de la Sève.*

Marche de la
sève.

La sève est ce liquide incolore, essentiellement aqueux, que les racines puisent et absorbent dans le sein de la terre, les feuilles dans l'atmosphère, pour le faire servir à la nutrition du végétal. C'est elle qui, contenant en dissolution ou en suspension les véritables principes nutritifs, les dépose dans l'intérieur de la plante à mesure qu'elle traverse leur tissu.

Duhamel désignait la sève sous le nom de *lymphe*, et appelait vaisseaux lymphatiques ceux dans lesquels il admettait la circulation de la lymphe. Au printemps, la sève est un fluide essentiellement aqueux, d'une pesanteur spécifique, à peine supérieure à celle de l'eau, d'une saveur douceâtre, quelquefois légèrement saline. Elle contient souvent des acides carbonique, acétique ou oxalique, libres ou combinés avec la chaux et la potasse.

La nature de la sève, essentiellement la même dans la plupart des végétaux, présente quelques différences dans plusieurs espèces. Ainsi, quelquefois on y trouve de l'albumine, ou une matière analogue au gluten. Celle de l'*acer saccharinum* contient jusqu'à cinq pour cent de son poids de sucre. Une chose qu'il est important de noter, c'est que la sève varie en général suivant les diverses parties où on l'observe. Ainsi, elle est d'autant plus dense et plus sapide qu'on la prend à une hauteur plus considérable de la tige.

M. Amici, de Modène, a publié (*Ann. des Scien. nat.*, septem. 1850) des observations sur la sève de la vigne. Tout le monde sait qu'au printemps la tige contient une énorme quantité de sève, qui s'écoule abondamment par les plaies qu'on fait à cet arbrisseau en le taillant. Ce fluide extravasé finit par se concréter sur l'écorce où il est déposé, et forme une couche mucilagineuse, de couleur rousse. Ayant examiné, au moyen du microscope, cette matière, il vit qu'elle se composait de longs filamens entrecroisés, simples ou rameux, séparés par des diaphragmes; ces filamens étaient tubuleux, tantôt vides, tantôt offrant de petites granulations mobiles le long de ces tubes. La sève, recueillie en même temps, et exposée pendant six heures au soleil, présenta bientôt des filamens semblables, dont le nombre alla rapide-

Nature de la sève.

Observations de M. Amici sur la sève de la vigne.

ment en croissant, et leurs ramifications se multiplièrent également. Cette production a la plus grande ressemblance avec une confève; mais l'auteur est plus porté à la regarder comme une matière organique, dont les principes existent dans la sève, et qui peut être considérée comme le principe de l'accroissement des végétaux. Nous ne partageons pas cette dernière opinion; mais nous avons cru devoir la faire connaître.

Routes de la sève.

Les anciens se sont disputés long-temps pour savoir par quelle partie de la tige l'ascension de la sève avait lieu. Les uns, tel que Parent, croyaient que c'était par la moelle; les autres, au contraire, comme Réneaulme, pensaient que l'écorce était le siège de ce singulier phénomène. Mais, quand on a eu recours à des expériences positives, il a été prouvé que ces deux opinions étaient également erronées. En effet, la marche de la sève se fait à travers les couches ligneuses. Mais c'est la partie la plus voisine de l'étui médullaire qui paraît être le siège principal de cette ascension. En effet, si l'on fait tremper une branche ou un jeune végétal dans une liqueur colorée, on pourra suivre, dans la partie la plus voisine de l'étui médullaire, les traces du fluide absorbé: or, ce fluide ne se verra ni dans la moelle, ni dans l'écorce.

Expériences de Magnol avec les liquides colorés

Ce fut Magnol qui, le premier, en 1709, eut l'ingénieuse idée de plonger dans des liquides colorés un certain nombre de végétaux, pour reconnaître par l'expérience directe la route que les fluides parcouraient en s'élevant des racines vers les parties supérieures de la plante. Il reconnut que c'était toujours à travers les couches ligneuses qu'on pouvait en suivre les traces. Duhamel, Sarrabat ou Delabaisse, Bonnet et un grand nombre d'autres physiiciens sont arrivés au même résultat. Coulon eut également occasion d'en reconnaître fortui-

La sève monte par les couches ligneuses.

tement la vérité. Ce physicien faisait abattre une allée de grands peupliers en pleine végétation. Il vit sur un pied scié circulairement à sa base, qui avait été renversé, et qui néanmoins tenait encore à sa souche par son centre, il vit, dis-je, des bulbes de liquide et d'air s'élever des fibres intérieures rompues, en faisant entendre un bruissement manifeste. Il tenta dès-lors quelques expériences sur les arbres qui lui restaient à abattre. Ainsi, en les faisant percer avec une large tarière, il vit que les fragmens que l'on retirait des couches extérieures du bois étaient presque sèches, et qu'elles devenaient de plus en plus humides à mesure que la tarière s'enfonçait plus profondément, et qu'arrivée vers le centre de la tige, la sève commençait à s'écouler à l'extérieur. Ce résultat fut communiqué par ce savant à l'Académie des sciences, et MM. Desfontaines et Thouin, qui la répétèrent, en constatèrent l'exactitude. Ainsi donc, ce fait prouve évidemment que l'ascension du fluide séveux se fait par les couches ligneuses, et en particulier par celles qui sont les plus voisines du canal médullaire. L'expérience a encore démontré que la marche de la sève ne s'est point arrêtée dans des arbres privés de leur écorce, et dans lesquels la moelle était plus ou moins obstruée, tandis que, si l'on enlève sur un arbre toutes les couches ligneuses, l'ascension de la sève n'a plus lieu. Cependant elle pourrait encore se faire s'il restait un petit cylindre de couches ligneuses : tels sont les arbres creux, et principalement les saules, dont le tronc est le plus souvent carié à l'intérieur. Dans ce cas, il existe toujours quelques couches ligneuses voisines de l'écorce dans lesquelles la sève s'élève. C'est donc bien à tort que quelques auteurs se sont appuyés sur l'existence de ces arbres creux pour dire que la sève monte par l'écorce.

En traversant ainsi les couches du bois dans sa marche

Observations
de Coulon,

Communica-
tion de la sève
avec les parties
latérales.

ascendanté, la sève communique avec les parties et branches latérales de la tige, soit directement, soit en se répandant de proche en proche par les pores intermoléculaires dont sont percés les organes qui la charrient. Ainsi donc, indépendamment de la marche ascendante, le fluide séveux présente encore une marche latérale. Pour mettre ce fait hors de doute, Hales fit à un arbre vigoureux quatre entailles profondes atteignant jusqu'à la moelle, superposées et disposées de manière qu'à elles quatre elles embrassaient toute l'épaisseur du tronc. Si la sève n'eût eu qu'une marche ascensionnelle en ligne directe, la communication entre la partie inférieure du tronc et sa cime eût été interrompue. C'est ce qui n'eut pas lieu : l'arbre continua à vivre et à croître. Sa sève, absorbée par les racines, ne pouvait donc arriver aux parties supérieures que par diffusion latérale.

Rapidité de
la sève.

En parlant précédemment de la succion des racines, nous avons rapporté les expériences de Hales qui prouvent la force avec laquelle a lieu la marche de la sève dans une tige, même d'un petit diamètre, puisque cette force agit avec plus de puissance sur le mercure qu'une colonne d'air égale à la hauteur de l'atmosphère. Bonnet a également expérimenté pour connaître la rapidité avec laquelle la sève peut s'élever. Ainsi, en plongeant des jeunes pieds de haricot dans des fluides colorés, il a vu ces derniers s'y élever, tantôt d'un demi-pouce dans une demi-heure, tantôt de trois pouces en une heure, tantôt enfin de quatre pouces en trois heures.

Il est une expérience de tous les jours, qui montre aussi avec quelle rapidité la sève peut monter dans le végétal. Si l'on arrose une plante qui commence à se flétrir par défaut d'arrosage, au bout de peu d'instans on la voit reprendre toute sa vigueur, et ses parties leur rigidité,

par suite de la sève que la terre humectée lui a fournie, et qui a pénétré toutes ses parties.

M. Dutrochet a fait un grand nombre d'expériences sur le temps que certaines plantes emploient pour revenir à cet état, qu'il nomme *turgide*, lorsqu'elles l'ont perdu par l'évaporation.

C'est à Bonaventura Corti que l'on doit les premières expériences directes sur le mouvement des fluides dans l'intérieur du tissu des végétaux. Ces expériences, faites en 1772, n'ont été publiées qu'en 1775 dans un opuscule intitulé : *Lettera sulla circolazione del fluido scoperta in varie piante*. Modena, 1775.

C'est principalement sur le *Chara* et le *Caulinia fragilis* qu'il fit ses observations, d'où il tira les conséquences suivantes : 1° Chaque cellule de la plante offre un mouvement particulier du suc ; 2° la circulation dans une cellule est indépendante de celle qui a lieu dans les autres cellules ; 3° le courant du fluide tourne sans cesse le long de la face interne des parois cellulaires ; 4° la direction de ce courant est invariable ; 5° le cours des sucs a lieu dans toutes les cellules suivant le même ordre.

Ces recherches de Corti restèrent d'abord presque inaperçues, ou ignorées des physiologistes. En 1807, M. L. Treviranus, sans connaître les travaux du savant Italien, arriva à des résultats tout-à-fait semblables. Depuis cette époque, MM. Schultz, de Berlin, et Amici se livrèrent à de nouvelles recherches sur le même sujet. Chaque cavité du tissu cellulaire, dit ce dernier savant¹, constitue un organe distinct, et c'est dans son intérieur que le fluide se meut en tournoyant, indépendamment de la circulation particulière qui a lieu dans chacune des cavités adjacentes. C'est principalement sur les *Chara*

Mouvement
des fluides.
Corti.

Treviranus.

Amici.

¹ *Atti della Societ. italiana*, tom. XIII et XIX ; et *Annales des Sciences naturelles*, tom. II.

vulgaris et *flexilis* et sur le *Caulinia fragilis*, plantes aquatiques, dont l'organisation se laisse plus facilement apercevoir, à cause de la transparence de leurs parties élémentaires, que le professeur de Modène a fait ses observations. Pendant son séjour à Paris, dans l'été de 1829, j'ai vu chez M. le professeur Amici, au moyen de son admirable microscope, un grand nombre des faits qui ont servi de base à ses observations. Ce mouvement du fluide dans chaque cavité du tissu cellulaire, ou dans chaque vaisseau, peut être aperçu, à cause des particules solides qui nagent dans ce fluide. On voit ces particules, qui sont des globules d'une ténuité extrême, et quelquefois d'une teinte verte très-prononcée, remonter le long d'une des parois de la cavité; arrivées vers le diaphragme horizontal qui sépare cette cellule de celle qui lui est superposée, elles changent de direction, suivent un cours horizontal, jusqu'à ce qu'atteignant la paroi opposée, elles descendent, en la suivant, jusqu'à la partie inférieure, où leur cours redevient horizontal, pour recommencer ensuite la même marche. Il résulte de là que dans un même vaisseau il y a constamment quatre courans différens, savoir, un ascendant, un descendant, et deux horizontaux en sens opposé.

Une chose bien remarquable, c'est que la direction du mouvement de chaque vaisseau ne semble avoir aucun rapport avec celle qui s'exécute dans les tubes circonvoisins. Ainsi, quelquefois deux vaisseaux qui se touchent offriront le même mouvement; tandis que ceux qui les environnent auront dans le mouvement de leurs fluides une direction tout-à-fait opposée.

Le même observateur fait également remarquer qu'on ne voit aucun globule mobile passer d'une cavité dans une autre. «Cependant, dit-il, je ne prétends pas établir que le suc renfermé dans un vaisseau ne pénètre pas,

quand les circonstances l'exigent, dans les vaisseaux voisins. Je me suis même persuadé que cette transfusion est nécessaire pour le développement de la plante; mais la partie la plus fluide et la plus subtile du suc est la seule qui puisse pénétrer invisiblement à travers la membrane, en traversant des trous que l'œil armé du microscope ne saurait apercevoir. »

Des expériences nombreuses et plus récentes, faites par M. le docteur Schultz, de Berlin, sont venues jeter un nouveau jour sur ce sujet important. Déjà, en 1820, ce physiologiste avait annoncé que dans les feuilles de la Chélidoine (*Chelidonium majus*, L.), on peut apercevoir le mouvement progressif qu'exécute la sève dans les vaisseaux qui la contiennent. Ce mouvement se remarque également bien dans la plupart des végétaux où le fluide nourricier est coloré, parce que cette coloration est produite par des globules opaques et colorés qui nagent en abondance dans le liquide aqueux. Depuis cette époque, l'auteur a multiplié ses expériences et généralisé ses résultats, du moins pour les végétaux dicotylédons. Lorsqu'on enlève l'épiderme sur un fragment d'une jeune feuille ou d'une stipule d'un figuier, et particulièrement du *Ficus elastica*, on met à nu les vaisseaux qui, par leurs ramifications et leurs anastomoses, composent le réseau qui soutient le tissu cellulaire. Si l'on examine cette partie au moyen du microscope, on voit dans les vaisseaux séveux, qui forment en général des faisceaux grêles à côté des trachées, le fluide circulatoire se mouvoir avec une rapidité plus ou moins grande, suivant l'état de vitalité atmosphérique; mouvement qu'on reconnaît facilement à celui des globules qui tourbillonnent et cheminent en même temps que le fluide qui les contient. Dans un même faisceau, il n'est pas rare de voir deux courans en sens opposé, c'est-à-

Schultz.

dire un vaisseau où le fluide est ascendant , et un autre dans lequel il est descendant. On voit aussi quelquefois des anastomoses qui servent à établir la communication entre deux vaisseaux voisins , et par lesquelles le fluide de l'un passe dans l'autre. M. le docteur Schultz , pendant son séjour à Paris , à la fin de l'été de 1830 , a eu la bonté de nous montrer quelques-unes de ses expériences les plus concluantes , et les ayant répétées depuis nous-même , il nous a été possible d'en constater l'exactitude.

Ces faits sont , sans contredit , bien curieux , et propres à éclairer le phénomène de la marche de la sève. En effet , il résulte de ces expériences que dans les végétaux le mouvement du fluide nourricier offre une très-grande analogie avec la circulation du sang dans les animaux : car , ce n'est point un simple mouvement ascensionnel. Quand on observe que le fluide contenu dans un fragment de feuille ou destipule , se meut souvent pendant plus d'un quart-d'heure avec la même rapidité , et sans s'écouler sensiblement au dehors , il est impossible de ne pas admettre qu'il y a une véritable circulation , c'est-à-dire que le fluide est ramené plusieurs fois par les mêmes vaisseaux. L'existence d'anastomoses fréquentes vient encore appuyer cette opinion. Mais cette circulation végétale diffère de celle des animaux , du moins de ceux d'un ordre supérieur , par l'absence d'un centre commun qui soit l'agent d'impulsion qui communique le mouvement à toute la masse du fluide. Cependant , pour diminuer cette différence , nous ferons remarquer ici que bien que le cœur existe dans la plus grande partie des animaux , cependant il manque dans les dernières classes du règne animal , et où cependant il y a encore un mouvement des fluides nourriciers , et que dès-lors on peut réellement admettre que le phénomène est essentiellement le même dans les deux embranchemens du règne organique.

Quelle est la cause de ce mouvement, indépendant du fluide, dans chaque partie organique du végétal? Quelles-uns, et M. De Saussure est de ce nombre, l'ont attribué à l'irritabilité dont est douée la membrane qui forme ces tubes. Le professeur Amici ne partage pas cette opinion. Il croit reconnaître la force motrice du fluide dans les espèces de petits grains verts ou transparents tapissant les parois des tubes où ils sont disposés par rangées ou chapelets, et qui, par une action analogue à celle des piles voltaïques, impriment au fluide son mouvement. Ces grains verts sont évidemment les mêmes que ceux que M. Dutrochet considère comme le système nerveux des végétaux, et qui, ainsi que nous l'avons dit, ne sont que des globules remplis de matière verte.

Cause de l'ascension de la sève.

On pense bien que dans les temps anciens chaque auteur a dû avoir une opinion différente pour expliquer cet étonnant phénomène, et aujourd'hui même on est loin d'être d'accord sur ce point. Nous allons présenter ici succinctement les principales hypothèses qui ont été émises sur la cause de l'ascension de la sève, des racines jusqu'aux feuilles.

Grew en trouvait la cause dans le jeu des utricules. Cet auteur, qui considérait le tissu végétal comme formé de petites utricules juxtaposées les unes au-dessus des autres, et communiquant toutes entre elles, pensait que la sève, une fois entrée dans les utricules inférieures, celles-ci se contractaient sur elles-mêmes, la poussaient dans celles qui leur étaient immédiatement supérieures; et que, par ce mécanisme, la sève parvenait ainsi jusqu'au sommet du végétal.

Grew.

Malpighi, au contraire, l'attribuait à la raréfaction et à la condensation alternative de la sève par la chaleur.

Malpighi.

De Lahire, qui croyait les vaisseaux séveux garnis de

De Lahire.

valvules, comme les veines des animaux, pensait qu'elle dépendait de cette disposition.

Péroult.

Péroult la croyait produite par une sorte de fermentation.

D'autres enfin, et ceux-là sont en grand nombre, ont comparé la marche de la sève, dans le tissu végétal, à l'ascension des liquides dans les tubes capillaires. Mais on sent combien de semblables hypothèses sont insuffisantes pour expliquer les phénomènes dont il s'agit. Si, en effet, ils étaient dus à la capillarité des vaisseaux séveux, leur action devrait être indépendante des circonstances extérieures, et même de la vie du végétal. Or, c'est ce qui n'a pas lieu. Personne n'ignore que la sève ne circule plus dans un végétal privé de la vie. La vie a donc une action directe et puissante sur l'exercice de cette fonction.

Mais quoique cette force vitale soit le véritable agent de la marche ascensionnelle de la sève, cependant certaines causes internes et externes peuvent faciliter l'exercice de ce phénomène.

Causes externes.

Parmi les causes externes, on doit placer la température, l'influence de la lumière et du fluide électrique.

On sait généralement qu'une température chaude favorise singulièrement le cours de la sève. En effet, pendant l'hiver, l'arbre en est gorgé; mais elle est épaisse et stagnante. Le printemps, en ramenant la chaleur, détermine aussi l'ascension des suc dans les vaisseaux de la tige qui semblaient en être obstrués.

De même que pour la succion opérée par les racines dans le sein de la terre, nous avons admis une force vitale particulière, d'où dépendent tous les phénomènes de la végétation; force qui fait le caractère distinctif des êtres vivans, qui les soustrait à l'empire des causes physiques et chimiques; de même aussi nous sommes forcés

de recourir encore à elle pour expliquer la marche de la sève. En effet, si tous les phénomènes de la végétation n'étaient produits que par l'action des agens mécaniques ou chimiques, par quels caractères distinguerions-nous les végétaux des corps inorganiques? Nous devons donc admettre, dans les végétaux comme dans les animaux, une force vitale qui préside à toutes leurs fonctions.

La lumière et le fluide électrique ont aussi une influence marquée sur les phénomènes de la marche de la sève. On sait que, quand l'atmosphère reste longtemps chargée d'électricité, les végétaux acquièrent un développement considérable, ce qui annonce nécessairement que la sève a un cours plus rapide et plus puissant.

Certaines causes internes, c'est-à-dire inhérentes au végétal lui-même, paraissent agir aussi sur l'ascension de la sève. Telle est la quantité plus ou moins grande de pores corticaux que présente le végétal, et l'étendue plus considérable de sa surface. Ces deux circonstances favorisent évidemment la rapidité et la force de la marche du fluide séveux. Causes internes.

M. Dutrochet s'est également occupé de ce sujet important, et a émis, sur la cause des mouvemens de la sève, une théorie ingénieuse que nous allons faire connaître. Le hasard lui fit découvrir une propriété bien remarquable dont jouissent les membranes organisées, végétales et animales. En observant au microscope les petites capsules ou apothécions d'une moisissure plongée dans l'eau, il vit bientôt sortir, par le sommet perforé, de petits globules qui étaient évidemment les sporules. Mais, en même temps que ces sporules sortaient par le sommet, l'eau dans laquelle plongeait la capsule pénétrait à travers ses parois, et remplissait la partie inférieure. Cette introduction de l'eau à travers la membrane Dutrochet.

se faisait même avec assez de force, pour qu'après l'entière expulsion des globules, on aperçût encore une sorte de petit courant d'eau sortir de l'intérieur de la capsule, qui néanmoins resta pleine.

Un fait analogue se présenta bientôt au même observateur; mais ce fut le règne animal qui le lui fournit. Ayant placé dans l'eau l'espèce de gaine en cul-de-sac qui recouvre le pénis de la limace, et qu'elle laisse remplie d'une matière spermatique très-épaisse dans l'organe femelle après la copulation, il vit que cette gaine, qui est renflée dans son fond, et qui présente la forme d'une cornue, se vidait petit à petit de la matière spermatique qui sortait par son col, à mesure que sa partie inférieure se remplissait d'eau. Cette seconde observation, entièrement semblable à la première, lui suggéra l'idée de tenter quelques expériences. Il prit un cœcum de jeune poulet, et, après l'avoir bien lavé, il plaça dedans une certaine quantité de lait. Ayant fermé par une ligature l'extrémité supérieure, il le plongea dans l'eau. Au moment de l'immersion, le cœcum pesait, avec le lait qu'il contenait, 196 grains. Vingt-quatre heures après, il pesait 269 grains; par conséquent, son poids s'était augmenté de 73 grains au moyen de l'eau qui s'y était introduite. L'ayant replacé dans le liquide qu'on avait soin de renouveler matin et soir, afin qu'il ne se corrompît pas, douze heures après, le cœcum pesait 513 grains. Ainsi, dans l'espace de trente-six heures, 117 grains d'eau s'étaient introduits dans sa cavité, et la remplissaient avec distension; état que M. Dutrochet exprime par le nom de turgidité.

Endosmose.

Répétée un grand nombre de fois, cette expérience eut constamment le même résultat, soit qu'on eût employé des membranes animales ou végétales, comme les gousses vésiculeuses du baguenaudier. Cette introduc-

tion de l'eau à travers la membrane ne s'opère que tant que celle-ci contient un liquide plus dense que l'eau, car elle cesse dès que ce liquide a été repoussé hors de la cavité par l'eau. Ce phénomène est le résultat d'une force particulière, d'une action physico-organique, que l'auteur nomme *endosmose*. Toutes les fois que deux liquides de densité différente sont séparés par une membrane organisée, il s'établit entre eux un courant qui fait que le moins dense, attiré par celui qui l'est davantage, tend à traverser la membrane pour se porter vers lui.

En poursuivant ses expériences sur le même sujet ; M. Dutrochet a été à même d'observer un autre phénomène qui complète ses premières observations. Il a vu que, quand on plonge un cœcum de poulet, ou toute autre cavité organique, rempli d'eau pure, dans un liquide plus dense, l'eau renfermée dans la membrane, attirée par le liquide plus dense, traverse les parois de la membrane, pour se réunir au liquide, dont la densité est plus grande. Ce phénomène est le même que le précédent ; mais il s'exerce seulement en sens inverse : c'est toujours le passage d'un liquide moins dense vers un plus dense. L'auteur donne à la force qui préside à ce phénomène le nom d'*exosmose*. Cette action, de même que l'*endosmose*, paraît être le résultat de l'électricité, et est analogue à celle que Porret a obtenue par l'emploi direct de l'électricité galvanique. « Ce physicien, dit M. Dutrochet, ayant séparé un vase en deux compartimens par un diaphragme de vessie, remplit d'eau l'un de ces compartimens, et n'en mit qu'une petite quantité dans l'autre. Ayant alors placé le pôle positif de la pile dans le compartiment rempli d'eau, et le pôle négatif dans celui qui n'en contenait que quelques gouttes, l'eau fut poussée à travers les parois de la vessie dans le compartiment vide, et elle s'y éleva à un niveau supérieur à celui au-

Exosmose.

quel elle fut réduite dans le compartiment primitivement plein. Ce fait paraît tout-à-fait analogue à ceux de l'endosmose et de l'exosmose.

Partant de ses premières expériences, M. Dutrochet en fit une autre qui le mit sur la voie pour arriver à la théorie de l'ascension des fluides dans les végétaux. Il pensa qu'en vertu de la force d'endosmose, il pourrait peut-être faire monter un liquide dans un tube. Voici comment il fit cette expérience : Il prit un tube de verre de 52 centimètres de long, et de 2 millimètres de diamètre intérieur, ouvert à ses deux extrémités. Au moyen d'une ligature, il fixa à l'extrémité infère l'ouverture d'un cœcum de jeune poulet rempli d'une solution de cinq parties d'eau et d'une partie de gomme arabique. Le cœcum fut plongé dans l'eau de pluie, et le tube tenu verticalement. Bientôt le cœcum devint turgide, c'est-à-dire qu'il se gonfla, et le liquide qu'il contenait ne tarda pas à monter dans l'intérieur du tube. Cette ascension s'opéra avec une vitesse de 0,07 mètres par heure, et quatre heures et demie après, le liquide, parvenu au sommet du tube, déborda par son ouverture et s'écoula au dehors. Cet écoulement, après avoir duré pendant un jour et demi, s'arrêta; et bientôt après, le liquide commença à baisser dans le tube, par suite de l'altération qu'avaient éprouvée le liquide contenu dans le cœcum et le cœcum lui-même. Cette expérience fut ensuite répétée avec un tube de 5 millimètres de diamètre intérieur, et eut les mêmes résultats.

Progression de
la sève par im-
pulsion.

L'auteur a fait l'application des principes qui découlent de ces expériences à la statique des fluides dans les végétaux. Selon lui, l'ascension de la sève est le résultat de l'endosmose. « C'est elle, dit-il, qui produit en même temps la progression de la sève par *impulsion*, et sa progression par *affluxion*. Nous allons exposer le mé-

canisme de ces deux mouvemens. Les spongioles des racines sont les organes dans lesquels la sève ascendante reçoit l'impulsion qui la porte vers les parties supérieures du végétal. Ces organes, siège exclusif de l'absorption de l'eau, deviennent très-turgides par endosmose. Environnées d'un milieu humide, les spongioles absorbent l'eau, et l'introduisent sans cesse dans l'intérieur des cellules qui composent spécialement leur tissu. Cette eau, introduite par l'endosmose, et accumulée avec excès dans les organes qu'elle rend turgides, en reçoit un mouvement ascendant qui la chasse dans les tubes ascendants de la racine et de la tige, en poussant devant celle qui y avait précédemment pénétré. Telle est la cause de cette pression considérable à laquelle est soumise la sève ascendante de la vigne et de quelques autres végétaux, pression supérieure à celle de l'atmosphère, ainsi que l'ont prouvé les expériences de Hales, répétées par MM. Mirbel et Chevreul.

Passons actuellement à la progression de la sève par affluxion. Supposons une tige coupée, et plongée dans l'eau par sa partie inférieure; les cellules et les vaisseaux situés à la surface des feuilles perdant une partie des fluides qu'ils contiennent par l'évaporation, l'endosmose, sans cesse active, de ces organes remplit le vide qui tend à se former, par l'introduction des fluides empruntés aux organes voisins, et cette action qu'opère l'affluxion de la sève vers les feuilles, s'étend de proche en proche, jusqu'à la base de la tige qui trempe dans l'eau. Ainsi, c'est par une sorte de *succion* que l'eau du vase tend à monter dans les tubes de la tige.

Progression de la sève par affluxion.

Telle est en abrégé la théorie nouvelle que M. Dutrochet propose pour expliquer l'ascension des fluides séveux, de la racine jusqu'aux extrémités supérieures du végétal. C'est une hypothèse nouvelle ajoutée à tou-

tes celles déjà émises sur ce sujet. Mais elle ne nous paraît pas plus que les autres pouvoir expliquer *seule* tous les phénomènes de ce mouvement. S'il nous était permis d'émettre ici une opinion sur ce point encore obscur de la physiologie des végétaux, nous dirions que l'ascension de la sève ne nous paraît pas dépendre, ainsi que l'ont conclu la plupart des physiologistes, d'une cause simple et unique, mais qu'elle est le résultat de plusieurs actions combinées. Ainsi, l'extrême ténuité des tubes dans lesquels la sève se meut, si toutefois ce qui est fort contesté, les tubes sont les seuls canaux du fluide nourricier, se trouve dans la condition des tubes capillaires; et dès-lors nous ne voyons pas comment on pourrait raisonnablement refuser aux tubes végétaux une propriété qui est si évidente et si générale dans les tubes inertes. Mais qu'on le remarque bien, nous n'admettons pas, comme certains auteurs, que la capillarité soit l'unique cause de l'ascension des fluides absorbés par la racine. Il en est de même de l'action exercée par les feuilles. Nul doute, que, par suite de l'évaporation qui a lieu par leur surface et par le vide qui en résulte, la sève ne soit puissamment appelée vers les parties supérieures de la plante. L'endosmose peut aussi être comptée comme l'une des causes qui peuvent concourir à ce phénomène. Mais ici, comme dans la plupart des autres fonctions des animaux et des végétaux, nous devons admettre une force inconnue, puissante, active, résultat de l'organisation et de la vie qui préside à ces fonctions, qui en est l'agent immédiat, indispensable, et que l'on désigne sous le nom de force vitale.

Plus récemment encore, M. Meyen (*Nov. act. acad. nat. curios.*, XIII, part. II) a repris toutes les expériences faites avant lui sur la circulation des sucs dans le tissu cellulaire, et les a répétées, non-seulement sur le

Chara et le *Caulinia*, mais encore sur le *Fallisneria spiralis* et l'*Hydrocharis morsus ranae*. Suivant ce savant, dont nous ne pouvons ici faire connaître toutes les expériences, le principe qui préside aux mouvemens de la sève est analogue à l'attraction qui régit les corps célestes dans leur marche. Les agens physiques exercent une très-grande influence sur le mouvement de la sève; ainsi, le froid le ralentit considérablement, et sa rapidité est en raison directe de la vigueur de la végétation. Ce mouvement est plus faible dans les cellules extérieures de la plante que dans les plus internes.

C'est principalement au printemps, comme chacun sait, que l'ascension de la sève se fait avec plus de force et de rapidité. Pendant le cours de l'été, les feuilles, par leur force d'aspiration, entretiennent ce mouvement; mais cependant petit à petit les feuilles se chargent de substances terreuses et de carbone; leurs vaisseaux et leur parenchyme s'obstruent; et comme à mesure leur force absorbante diminue, la sève cesse petit à petit de monter, jusqu'au moment où elles se détachent de la tige, et que le mouvement du fluide s'arrête tout-à-fait. On reconnaît aisément cette cessation du mouvement ascensionnel du suc nourricier à la difficulté qu'on éprouve alors à séparer l'écorce du bois, même sur les jeunes branches, tandis que cette séparation est si aisée au printemps, quand la sève est dans la force de son ascension.

Influence des
saisons sur la
marche de la
sève.

Cependant il est un certain nombre de végétaux chez lesquels, à ce mouvement printanier de la sève en succède un autre vers la fin de l'été, et que, pour cette raison, on désigne communément sous le nom de *sève d'août*¹. Quand la végétation printanière a parcouru ses diverses phases, et que les feuilles commencent déjà

Sève d'août.

¹ Voyez Vaucher, *Mém. sur la sève d'août* (Mém. soc. phys. de Genève. I. par. II, p. 289.)

à prendre cette teinte jaunâtre, présage de leur chute prochaine, les bourgeons qui se sont formés à leurs aisselles, et surtout ceux qui terminent les rameaux, déterminent un nouveau mouvement de la sève, et, se développant, forment une nouvelle végétation qui vient en quelque sorte rajeunir l'arbre prêt à se dépouiller. Le phénomène s'observe principalement dans les arbres dont la végétation commence de très-bonne heure, et dont, par conséquent, les bourgeons peuvent acquérir le plus grand développement avant la chute des feuilles : tels sont surtout le peuplier d'Italie, le tilleul, et quelquefois le marronnier d'Inde.

Bien que, comme nous venons de le dire, il n'y ait qu'un assez petit nombre d'arbres où l'apparition d'une seconde sève soit bien manifeste, cependant il se fait, chez presque tous, vers la fin de l'été, un certain renouvellement de la marche ascendante de la sève. Mais les phénomènes en sont beaucoup plus obscurs, et se bornent simplement à faire monter dans les bourgeons les fluides qui doivent achever leur formation, et servir plus tard à leur développement.

Nous venons de voir par quelle force et par quels organes la sève s'élève des racines jusque vers l'extrémité de toutes les branches du végétal. Ici s'opèrent de nouveaux phénomènes, ici va commencer une nouvelle circulation.

Altération de
la sève dans les
feuilles.

En effet, lorsque la sève est parvenue vers les extrémités des branches, elle se répand dans leurs feuilles. Là elle perd une partie des principes qu'elle contenait, et en acquiert de nouveaux. Les feuilles et les parties vertes sont le siège de la transpiration, de l'expiration et de l'excrétion végétales. La sève s'y dépouille de l'air atmosphérique qu'elle contient encore, de sa quantité surabondante de principes aqueux, et des substances qui

sont devenues étrangères ou inutiles à sa nutrition. Mais en même temps qu'elle perd ainsi une partie des principes qui la constituaient auparavant, elle éprouve une élaboration particulière; elle acquiert des qualités nouvelles, et, suivant une route inverse de celle qu'elle vient de parcourir, elle redescend des feuilles vers les racines, à travers le liber ou la partie végétante des couches corticales.

Examinons en particulier tous les phénomènes qui s'opèrent dans les feuilles par l'effet de l'ascension de la sève.

§. 5. *De la Transpiration.*

La transpiration ou émanation aqueuse des végétaux est cette fonction par laquelle la sève, parvenue dans les organes foliacés, perd et laisse échapper la quantité surabondante d'eau qu'elle contenait. Transpiration.

C'est en général sous forme de vapeur que cette eau s'exhale dans l'atmosphère. Quand la transpiration est peu considérable, cette vapeur est absorbée par l'air à mesure qu'elle se forme, et elle n'est pas visible pour nous. Mais si la quantité augmente, et si la température de l'atmosphère est peu élevée, on voit alors ce liquide transpirer sous forme de gouttelettes extrêmement petites, qui souvent se réunissent plusieurs ensemble, et deviennent alors d'un volume remarquable. Ainsi, on trouve fréquemment, au lever du soleil, des gouttelettes limpides qui pendent de la pointe des feuilles d'un grand nombre de Graminées. Les feuilles du cliou en présentent aussi de très-apparentes. On avait cru long-temps qu'elles étaient produites par la rosée; mais Musschenbroeck prouva le premier, par des expériences concluantes, qu'elles provenaient de la transpiration végétale condensée par la fraîcheur de la nuit. En Elle a lieu sous forme de vapeur.

Ou de gouttelettes.

Expériences de Musschenbroeck.

effet, il intercepta toute communication à une tige de pavot avec l'air ambiant, en la recouvrant d'une cloche, et avec la surface de la terre, en recouvrant le vase dans lequel était la plante d'une plaque de plomb, et le lendemain matin les gouttelettes s'y trouvèrent comme auparavant.

Expériences de Hales.

Hales fit également des expériences pour évaluer le rapport existant entre la quantité des fluides absorbés par les racines, et celui que les feuilles exhalent. Il mit dans un vase vernissé un pied d'*Helianthus annuus* (grand soleil), recouvrit le vase d'une lame de plomb percée de deux ouvertures, l'une par laquelle passait la tige, l'autre destinée à pouvoir l'arroser. Il pesa exactement cet appareil pendant quinze jours de suite, et vit que pour terme moyen la quantité d'eau expirée pendant les douze heures du jour était de vingt onces environ. Un temps sec et chaud favorisait singulièrement cette transpiration, qui s'éleva à trente onces dans une circonstance semblable. Une atmosphère chargée d'humidité diminuait au contraire sensiblement cette quantité : aussi la transpiration n'était-elle au plus que de trois onces pendant la nuit, et même quelquefois la quantité de liquide expirée devenait insensible quand la nuit était fraîche et humide.

Ces expériences ont été depuis répétées par MM. Desfontaines et Mirbel, qui ont encore eu occasion d'admirer l'exactitude et la sagacité du physicien anglais.

Proportion entre l'absorption et l'expiration.

Sénébier a prouvé, par des expériences multipliées, que la quantité d'eau expirée était à celle absorbée par le végétal dans le rapport de 2 à 5 ; ce qui démontre encore qu'une partie de ce liquide est fixée ou décomposée dans l'intérieur du végétal.

Ces faits prouvent, d'une manière incontestable,

1^o que les végétaux transpirent par leurs feuilles, c'est-à-dire qu'ils rejettent une certaine quantité de fluides aqueux ;

2^o. Que cette transpiration est d'autant plus grande que l'atmosphère est plus chaude et plus sèche ; tandis que , quand le temps est humide , et surtout pendant la nuit , la transpiration est presque nulle ;

5^o. Que cette fonction s'exécute avec d'autant plus d'activité que la plante est plus jeune et plus vigoureuse ;

4^o. Que la nutrition se fait d'autant mieux que la transpiration est en rapport avec l'absorption. Car, lorsque l'une de ces deux fonctions se fait avec une force supérieure à celle de l'autre , le végétal languit. C'est ce que l'on observe , par exemple , pour les plantes qui , exposées aux ardeurs du soleil , se fanent et perdent leur vigueur , parce que la transpiration n'est plus en équilibre avec la succion exercée par les racines.

§. 4. *De la Respiration des végétaux.*

Nous avons dit et prouvé précédemment que les végétaux absorbent ou *inspirent* une certaine quantité d'air ou d'autres fluides aëriiformes , soit directement , soit mélangés avec la sève , c'est-à-dire tout à la fois par le moyen de leurs racines et de leurs feuilles : or , c'est la portion de ces fluides qui n'a point été décomposée pour servir à l'alimentation qui forme la matière de l'expiration. Les plantes sont donc , comme les animaux , douées d'une sorte de respiration , qui se compose également des deux phénomènes , de l'inspiration et de l'expiration , toutefois avec cette différence très-notable qu'il n'y a point ici développement de calorique.

La respiration , dans les végétaux , est un des actes principaux de la nutrition. En effet , la sève , absorbée par les racines , et qui a parcouru la tige et ses rami-

Respiration.

fications, arrive et se répand dans les feuilles. Or, les feuilles, par leur organisation essentiellement vasculaire et celluleuse, sont de véritables poumons, offrant un grand nombre de cavités remplies d'air qu'elles ont absorbé. Ces cellules aériennes, ainsi que nous l'avons dit précédemment en parlant de la structure des feuilles, existent principalement à leur face inférieure. Elles communiquent avec l'air ambiant au moyen des stomates, au-dessous desquels elles sont constamment placées. La sève se trouve en contact médiate avec l'air de ces cavités, comme, au reste, le sang des animaux dans les organes respiratoires qui leur sont propres. Le fluide séveux, par suite de ce contact, éprouve dans sa nature et ses propriétés des changemens qui le rendent plus propre à la nutrition des diverses parties dans lesquelles il se répand ensuite. Il absorbe à l'air une certaine quantité de son oxygène, ainsi qu'il résulte des recherches de Théodore de Saussure et de M. Dutrochet (*Mém. sur les org. aërières des végét. ; An. se. nat.*, mars 1852). En effet, l'air contenu dans les feuilles a perdu une portion de son oxygène; il n'en renferme que 18 parties, au lieu de 21 sur 100.

Respiration
dans les plantes
aquatiques.

Dans les plantes aquatiques dont les feuilles sont dépourvues d'épiderme, la respiration, ainsi que l'a démontré M. Adolphe Brongniart, se fait à la manière de celle des poissons et des autres animaux aquatiques pourvus de branchies. L'eau, chargée d'air, vient baigner immédiatement et à nu les cellules dans lesquelles la sève est renfermée, et ce contact suffit pour lui imprimer les modifications dont elle a besoin.

Elle n'a son siège
dans les feuilles
et les autres parties
du végétal.

Les feuilles sont sans contredit les organes principaux de la respiration des plantes; mais néanmoins cette fonction s'étend également à toutes les autres parties vertes du végétal. En effet, l'air contenu dans les cavités aériennes

des feuilles, et qui y est arrivé par les stomates, pénètre dans les autres organes, très-probablement par le moyen des trachées et autres vaisseaux poreux et fendus; il doit nécessairement se mélanger avec celui qui a été absorbé par les racines ou par les autres parties vertes munies de stomates. Cet air, répandu ainsi dans tout l'intérieur de la plante, doit exercer une influence très-marquée sur l'élaboration de la sève. M. Dutrochet a trouvé que l'air contenu dans les tiges du *Nymphæa* se composait de seize parties d'oxygène et quatre-vingt-quatre d'azote, tandis que celui qu'il retira de la racine ne contenait plus que huit parties d'oxygène sur cent. Cet air a donc perdu une très-forte proportion de son oxygène, qui a dû être absorbé par la sève et le tissu végétal, et a servi ainsi à la nutrition.

Altération de l'air dans les divers organes de la plante.

M. Dutrochet a également constaté par l'expérience que l'air contenu dans les organes aërifères des végétaux était non-seulement essentiel à leur nutrition, mais indispensable pour la manifestation des autres phénomènes vitaux. Ainsi, une sensitive, dont on avait expulsé tout cet air au moyen de la machine pneumatique, non-seulement ne présentait plus aucun des mouvemens qui paraissent dus à l'influence de la lumière, mais ses feuilles étaient insensibles aux agens qui d'ordinaire ont une action si marquée sur leurs mouvemens.

D'après ce qui précède, il est facile de voir que la respiration des végétaux offre l'analogie la plus frappante avec la même fonction dans la classe des insectes. Ce n'est pas par une ouverture unique, comme dans les animaux respirant par des poumons, que l'air pénètre dans les organes respiratoires; c'est, comme dans les insectes, par un grand nombre de petites ouvertures; car il est impossible de ne pas reconnaître que les stomates des plantes représentent exactement les stigmates des

Analogie de la respiration des plantes avec celle des insectes.

insectes. L'air, une fois entré dans l'intérieur du tissu végétal, en pénètre toutes les parties, et, ainsi que l'avaient déjà si bien reconnu Grew et Malpighi, les trachées végétales sont parfaitement analogues aux trachées des insectes, et par leur structure et par leurs fonctions.

Absorption et décomposition de l'acide carbonique.

Indépendamment de l'absorption de l'air et de son action sur le fluide nourricier qui constituent essentiellement la respiration des plantes, on peut encore rapporter à cette fonction l'absorption de l'acide carbonique, et sa décomposition dans l'intérieur du tissu végétal. Cette décomposition devient très-manifeste, si l'on plonge une branche d'arbre ou une jeune plante dans une cloche de verre remplie d'eau, et qu'elle soit exposée à l'action de la lumière : en effet, on verra s'élever de sa surface un grand nombre de petites bulles qui sont formées par un air très-pur et presque entièrement composé de gaz oxygène. Si, au contraire, cette expérience était faite dans un lieu obscur, les feuilles expireraient de l'acide carbonique et du gaz azote, et non du gaz oxygène. Il faut noter ici soigneusement que toutes les autres parties du végétal qui n'offrent pas la couleur verte, telles que les racines, l'écorce, les fleurs, les fruits, soumises aux mêmes expériences, rejettent toujours au dehors de l'acide carbonique, et jamais de l'oxygène. Par conséquent, l'expiration du gaz oxygène dépend non-seulement de l'influence directe des rayons lumineux, mais encore de la nature des parties.

Ces résultats sont dus aux belles et nombreuses expériences de Priestley, d'Ingenhous, de De Saussure, de Sénèbier et de plusieurs autres célèbres expérimentateurs.

Lorsqu'une plante est morte ou languissante, l'expiration cesse entièrement, ou bien le fluide expiré

est constamment du gaz azote. Il est certains végétaux qui, même exposés à l'influence des rayons du soleil, n'expirent que de l'azote : tels sont la sensitive, le houx, le laurier-cerise, et quelques autres. Il nous paraît difficile d'indiquer la véritable cause d'une pareille anomalie.

§. 5. De l'Excrétion.

Les déjections végétales sont des fluides plus ou moins épais, susceptibles quelquefois de se condenser et de se solidifier, que certains végétaux rejettent à l'extérieur par différentes parties et souvent dans des circonstances particulières. Leur nature est très-variée. Ce sont tantôt des résines, de la cire, des huiles volatiles; tantôt des matières sucrées, de la manne, des huiles fixes, etc. Toutes ces substances sont rejetées à l'extérieur par la force de la végétation. Ainsi, le *Fraxinus Ornus*, et quelques autres espèces de frênes, laissent suinter, en Calabre, un liquide épais et sucré, qui, par l'action de l'air, se concrète et forme la *manne*. Les feuilles de plusieurs espèces d'érables, et surtout de l'érable à sucre (*Acer saccharinum*), se couvrent pendant l'été d'une exsudation de matière sucrée, que l'on extrait même de cette dernière espèce pour les usages domestiques dans quelques parties de l'Amérique du nord. Dans le *Dracæna fragrans*, j'ai trouvé, au-dessous de chacune des grandes bractées qui accompagnent chaque groupe de fleurs, des amas de matière sucrée concrète et d'une saveur extrêmement agréable. Les feuilles du mélèze présentent aussi quelquefois des gouttelettes concrétées de sucre, connues sous le nom vulgaire de *Manne de Briançon*. Les pins, les sapins, et en général tous les arbres de la famille des Conifères, fournissent des quantités considérables de matières résineuses. Beaucoup de végétaux, tels que le

Excrétions.

Ceroxylon andicola, superbe espèce de palmier, décrite par MM. de Humboldt et Bonpland, le *Myrica cerifera* de l'Amérique septentrionale, donnent une grande quantité de cire utilement employée dans la patrie de ces végétaux.

Excrétion des racines.

Les racines exercent aussi par leurs extrémités les plus déliées certains fluides qui nuisent ou sont utiles aux plantes qui végètent dans leur voisinage. C'est de cette manière que l'on peut expliquer les convenances ou les antipathies de certains végétaux. Ainsi, l'on sait que le chardon hémorroïdal nuit à l'avoine, l'*Erigeron acre* au froment, la scabieuse au lin, etc.

Tels sont les différens phénomènes qui dépendent de la présence de la sève, quand elle est parvenue à la partie supérieure des végétaux. Suivons-la maintenant dans son cours rétrograde des feuilles vers les racines.

§. 6. De la Sève descendante.

Sève descendante.

Ce point a été l'objet d'un grand nombre de discussions parmi les physiologistes. Plusieurs, en effet, ont longtemps nié l'existence d'une sève descendante. Mais les phénomènes sensibles de la végétation, et les expériences les plus précises ont démontré qu'il existe une seconde sève, qui suit une marche inverse de celle que nous avons précédemment examinée. En effet, si l'on fait au tronc d'un arbre dicotylédon une forte ligature, il se formera au-dessus d'elle un bourrelet circulaire qui deviendra de plus en plus saillant. Or, ce bourrelet pourrait-il être formé par la sève qui des racines monte vers les feuilles? On conçoit qu'alors il devrait se présenter au-dessous de la ligature, et non au-dessus. Mais le contraire a lieu; ce bourrelet ne peut donc dépendre que de l'obstacle éprouvé par les sucs qui descendent de la partie supé-

rieure vers l'inférieure, à travers les couches corticales. Donc il existe une sève descendante.

La sève descendante, dépouillée de la plus grande partie de ses principes aqueux, beaucoup plus élaborée, contenant plus de principes nutritifs que la première, concourt essentiellement à la nutrition du végétal. Circulant dans la partie végétante de la tige, dans celle qui est seule susceptible d'accroissement, ses usages ne peuvent paraître équivoques.

En effet, examinons encore de plus près les phénomènes qui résultent de la ligature circulaire faite au tronc d'un arbre dicotylédon, et nous verrons que non-seulement il se forme un bourrelet au-dessus de cette ligature, mais que la partie du tronc située au-dessous d'elle cesse de s'accroître, et qu'aucune couche circulaire nouvelle ne s'ajoute à celles qui existaient déjà. Or, ne voyons-nous point ici, de la manière la plus évidente, l'usage de la sève descendante? C'est elle qui renouvelle et entretient continuellement le cambium : c'est donc elle qui concourt essentiellement à l'accroissement et au développement des arbres dicotylédonés.

Ses effets.

Mais, selon un grand nombre de physiologistes, cette seconde sève n'est point de la même nature dans tous les végétaux. Il en est dans lesquels elle forme un suc blanc et laiteux, comme dans les Euphorbes, les Apocynées; dans d'autres (les Papavéracées), c'est un suc jaunâtre; dans les Conifères, elle est plus ou moins résineuse, etc. Néanmoins, nous devons faire remarquer que, suivant d'autres physiologistes, les sucs propres des végétaux ne sont pas de la sève descendante, mais des fluides que l'acte de la végétation en sépare. La diversité de nature que présentent ces sucs, leur présence dans quelques végétaux seulement, leur situation, dans des vaisseaux déterminés et en petit nombre, nous parais-

Sucs propres.

Ils sont produits par la sève descendante.

sent autant de preuves qui étayaient cette dernière opinion.

Les sucs propres, en effet, ne nous paraissent être que des fluides excrémentitiels, analogues, non point au sang des animaux, comme quelques physiologistes l'ont admis, mais à la bile, à la salive, qui ne concourent qu'indirectement à la nutrition. Cette opinion a surtout été mise dans tout son jour par les travaux du professeur Tréviranus.

Ainsi donc les sucs propres ne sont pas la sève descendante, comme le pensent plusieurs auteurs, puisque dans la majeure partie des végétaux, qui tous ont une sève descendante, il n'y a point de sucs propres. Mais ce fluide est un produit, une excrétion de la sève descendante.

§. 7. *De l'Assimilation ou de la Nutrition proprement dite.*

Assimilation. Après avoir passé en revue les différens actes ou fonctions spéciales dont se compose la nutrition, examinons maintenant cette fonction considérée dans son ensemble et dans ses résultats.

Sources des élémens. Nous avons, en parlant de l'absorption de la sève, fait connaître la source, l'origine des principes élémentaires dont se composent les végétaux, c'est-à-dire du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène et de l'azote. Ces élémens, avons-nous dit, proviennent évidemment des décompositions de l'acide carbonique, de l'eau et de l'air, qui se font dans l'intérieur du tissu végétal, soit par l'influence de la lumière, soit, et plus spécialement, par des causes diverses et inconnues, qui toutes sont le résultat de l'organisation et de la vie.

Formation des principes immédiats. L'existence de ces quatre principes fondamentaux, une fois constatée dans le végétal, on peut également concevoir la formation des principes immédiats qui en-

trent également dans la composition des plantes, et qui tous en effet ne sont que des composés binaires, ternaires ou quaternaires en diverses proportions du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène et de l'azote. Ces principes immédiats sont extrêmement variés et nombreux; mais ceux qu'on rencontre le plus communément sont la gomme, la fécule, le ligneux, le sucre, la résine, les huiles fixes et volatiles, etc. Ces principes, comme on sait, varient, non-seulement dans les diverses espèces de végétaux, mais encore suivant les organes ou parties dans lesquels on les observe; c'est ainsi, par exemple, que les huiles grasses ne se trouvent guère que dans les semences et quelques péricarpes, que la fécule existe plus spécialement, tantôt dans la tige, tantôt dans la racine, etc.

Ces principes immédiats étant tous des composés de carbone, d'oxygène, d'hydrogène, et quelquefois d'azote, et ces élémens se formant ou arrivant continuellement dans les tissus végétaux, on conçoit qu'ils doivent servir à la formation de ces principes. Mais comment y servent-ils? En vertu de quelle force ont lieu ces combinaisons? Pourquoi, dans un cas, se forme-t-il de la fécule, dans un autre de la gomme ou du sucre? Toutes ces questions, d'ailleurs si importantes et si pleines d'intérêt, nous paraissent totalement insolubles par l'observation directe. Nous savons seulement que leurs élémens existent dans le tissu végétal; mais nous sommes forcés d'avouer notre ignorance sur la cause directe qui les produit. Sans doute il y a quelque combinaison chimique, puisqu'en effet, nous trouvons dans ces principes immédiats les mêmes élémens, seulement en des proportions diverses. Mais ici nous devons encore admettre que ces changemens de composition, qui s'opèrent pendant la nutrition, que ces principes nouveaux sont le résultat de manifestation

de la vie et de l'organisation, et non pas seulement des effets de l'affinité chimique. Dans tous les changemens qui ont lieu chez les êtres organisés, on ne peut jamais perdre de vue, dans les explications qu'on donne, ce fait qui domine toute la question, la vie, et par conséquent son influence sur tous les phénomènes qui se produisent. L'organisation joue également un rôle des plus importants dans ces divers actes vitaux. En effet, c'est en vertu des différences, quelquefois si minimes que nous ne pouvons les apprécier, que l'organisation présente dans les différens végétaux et dans les différentes parties d'une même plante, qu'a lieu la formation de tel principe immédiat plutôt que de tel autre. Mais, nous le répétons, ces organes élémentaires, assez différens pour former des produits si divers, nous manquons de la précision ou d'une délicatesse de nos sens assez grande pour en apprécier les différences. Néanmoins, c'est un fait que nous ne saurions révoquer en doute. Ne voyons-nous pas en effet tous les jours des plantes d'espèces différentes, placées dans le même sol et dans les mêmes circonstances atmosphériques, donner des produits tout-à-fait différens, tandis que des plantes de même espèce, placées dans des conditions tout-à-fait différentes, donneront des produits identiques? C'est donc l'organisation propre de chacune de ces plantes qui détermine la nature de leurs produits.

Influence du
s. l.

Nous ne prétendons pas cependant nier l'influence que le sol peut exercer dans un grand nombre de circonstances, sur la composition chimique des végétaux. Ainsi, les plantes qui vivent dans le voisinage de la mer contiennent une grande proportion de sel marin; celles qui végètent sur les vieux murs donnent des quantités notables de nitrate de potasse. Mais remarquons néanmoins, et cette observation est fort importante, qu'ici c'est une

simple action physique. Les terrains qui avoisinent la mer sont imprégnés d'hydrochlorate de soude; les vieux murs contiennent du nitre; ces deux sels sont également solubles dans l'eau. L'eau, absorbée par les racines, en contient donc une quantité plus ou moins considérable, qu'elle dépose dans l'intérieur du végétal. Mais il n'y a pas là influence du sol sur la production des principes immédiats.

Les phénomènes sensibles de la nutrition, sont l'accroissement des diverses parties de la plante, et le développement successif de ses organes, tant de la végétation que de la reproduction. Nous avons déjà, dans les chapitres précédens, fait connaître avec détail l'accroissement des tiges et celui des racines. Tous les autres organes en éprouvent un analogue. Ainsi, les bourgeons se forment à l'aisselle des feuilles, les fleurs s'épanouissent, la fécondation s'opère, et les graines mûrissent sous l'influence de la nutrition, puisque c'est en effet cette fonction qui préside essentiellement à l'entretien de tous les organes dont la plante se compose.

Phénomènes
sensibles de la
nutrition.



Nous venons de passer successivement en revue les différens phénomènes qui ont rapport ou concourent à la nutrition des végétaux. Nous avons vu les suc puisés par les racines dans le sein de la terre portés par une force particulière, dépendante de la vie du végétal, jusqu'aux parties les plus élevées des dernières ramifications de la tige; là, en se mêlant avec les fluides absorbés, en se dépouillant des principes aqueux et aériformes inutiles à la nutrition, acquérir des propriétés nouvelles, et, suivant une marche rétrograde, devenir les véritables alimens du végétal.

Résumé de la
nutrition.

Parallèle entre
la nutrition des
plantes et celle
des animaux.

On voit par-là que la nutrition dans les plantes, quoique ayant de grands rapports avec la même fonction dans les animaux, en diffère essentiellement.

En effet, c'est par leur bouche que les animaux, du moins ceux d'un ordre supérieur, introduisent dans leur intérieur les diverses substances qui doivent servir à leur nutrition. C'est au moyen des spongioles qui terminent leurs racines que les végétaux absorbent, dans l'intérieur de la terre, l'eau mélangée des matières nécessaires ou inutiles à leur développement.

Dans les animaux, les matières absorbées suivent un seul et même canal, depuis la bouche jusqu'à l'endroit où la substance vraiment nutritive (*le chyle*), doit être séparée des matières inutiles ou excrémentielles.

Dans les végétaux, le même phénomène a lieu : les fluides absorbés parcourent un certain trajet avant d'arriver jusqu'aux feuilles, où s'opère la séparation des parties nécessaires ou inutiles à la nutrition.

Les animaux et les végétaux rejettent au dehors les substances impropres à leur développement.

Une des différences les plus tranchées qui existent entre les végétaux et les animaux, c'est que les premiers se nourrissent essentiellement de matières inorganiques, telles que d'eau, de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, etc., tandis que dans les animaux les matières qui servent à la nutrition sont uniquement des substances organiques, tirées des règnes animal et végétal.

Le chyle, ou la partie nutritive des animaux, se mêle au sang, qu'il entretient et répare continuellement, parcourt toutes les parties du corps, et sert au développement et à la nutrition des organes.

La sève des végétaux, après avoir éprouvé l'influence

de l'atmosphère dans les feuilles, après avoir acquis une nature et des propriétés nouvelles, redescend dans toutes les parties du végétal pour y porter les matériaux de leur accroissement, et servir au développement de toutes leurs parties.



DEUXIÈME CLASSE.

ORGANES DE LA REPRODUCTION.

LES organes de la reproduction, que nous désignons encore sous le nom d'organes de la fructification, sont ceux qui servent à la conservation de l'espèce, et à la propagation des races. Leur rôle n'est pas moins important que celui des organes dont nous venons d'étudier la structure et les usages. En effet, si les premiers sont nécessaires à l'existence de l'individu, au développement de toutes ses parties, les seconds sont indispensables pour que cet individu puisse devenir apte à procréer d'autres êtres semblables à lui, qui puissent renouveler et perpétuer son espèce.

Dans les plantes, ce sont la fleur, le fruit et les différentes parties dont ils sont formés, qui composent les organes de la reproduction. Aussi les avons-nous distingués en deux sections, savoir : les organes de la floraison, et les organes de la fructification.

SECTION PREMIÈRE.

DES ORGANES DE LA FLORAISON.

Considérations générales sur la Fleur.

Nous connaissons déjà les parties qui servent à fixer la plante au sol, à absorber dans le sein de la terre, ou au milieu de l'atmosphère, les fluides aqueux et aëriiformes nécessaires à la nutrition et au développement du végétal; nous venons d'étudier la série de fonctions partielles dont se compose la vie individuelle de la plante, en un mot, sa nutrition: occupons-nous maintenant des organes, non moins essentiels, dont l'action tend à renouveler et à perpétuer l'espèce, et qui concourent à la seconde grande fonction du végétal, la reproduction ou génération.

Ici se présente une grande ressemblance entre les végétaux et les animaux. Les uns et les autres, en effet, sont pourvus d'organes particuliers, nommés *organes sexuels*, qui, par leur action réciproque, concourent à la fonction la plus importante de leur vie. L'analogie la plus parfaite existe entre eux dans cette grande fonction. C'est de l'action que l'organe mâle exerce sur l'organe femelle que résulte la *fécondation*, ou ce phénomène par lequel l'embryon, encore à l'état rudimentaire, reçoit et conserve le principe animateur de la vie. Cependant remarquons ici les modifications que la nature a imprimées à ces deux grandes classes d'êtres organisés. La plu-

Des organes
sexuels des végétaux.

part des animaux apportent en naissant les organes qui doivent servir un jour à les reproduire ; ces organes restent engourdis jusqu'à l'époque de la puberté, variable suivant les diverses espèces, époque où la nature, dirigeant sur eux une nouvelle énergie, les rend capables de remplir les usages pour lesquels elle les a créés. Les végétaux, au contraire, sont, à leur naissance, dépourvus d'organes sexuels. La nature ne les y développe qu'au moment où ils doivent servir à la fécondation. Une autre grande dissemblance entre les animaux et les végétaux c'est que dans les premiers, les organes sexuels peuvent servir plusieurs fois à la même fonction, naissent et meurent avec l'être qui les porte, tandis que dans les végétaux, dont le tissu est mou et délicat, ces organes n'ont qu'une existence passagère : ils paraissent pour accomplir le vœu de la nature, se fanent, et se détruisent aussitôt qu'ils l'ont rempli. Mais cependant, tant que dure la vie du végétal, de nouveaux se développent, qui éprouvent les mêmes phénomènes et disparaissent également.

Distribution
des sexes.

Admirons la prévoyance de la nature dans la distribution des sexes parmi les êtres organisés. Les végétaux fixés invariablement au lieu qui les a vus naître, privés de la faculté locomotive, portent le plus souvent sur le même individu les deux organes dont l'action mutuelle doit produire la fécondation. Les animaux, au contraire, qui, doués de la volonté et de la faculté de se mouvoir, peuvent se diriger dans tous les sens, ont en général les sexes séparés sur deux individus distincts, l'un mâle, l'autre femelle. C'est pour cette raison que l'hermaphroditisme est aussi commun chez les végétaux qu'il est rare parmi les animaux.

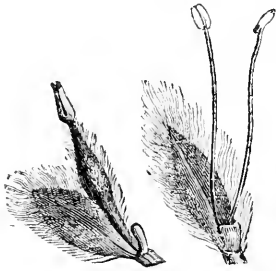
LA FLEUR est essentiellement formée par les organes sexuels réunis sur un support commun, avec ou sans enveloppes extérieures destinées à les protéger. La fleur.

L'organe sexuel mâle se nomme *étamine*; l'organe sexuel femelle porte le nom de *pistil*.

Réduite à son dernier degré de simplicité, la fleur peut n'être formée que par un seul organe sexuel, mâle ou Composition de la fleur.

A. Fig. 51.

B. femelle, c'est-à-dire par une *étamine* ou un *pistil*. Ainsi, dans les saules, les fleurs *mâles* consistent simplement, et suivant les espèces, en une, deux ou trois étamines, attachées sur une petite écaille. (Voy. fig. 51, B.) Les fleurs *femelles* sont formées par un pistil, éga-



Fleur mâle.

Fleur femelle.

lement accompagné d'une écaille, sans autres organes accessoires. (Voy. fig. 51, A.) Dans ce cas, comme dans un grand nombre d'autres, la fleur est aussi *simple* que possible: elle prend alors le nom de *fleur mâle* ou de *fleur femelle*, suivant les organes qui la composent, et l'on dit d'une manière générale que les fleurs sont *unisexuées*.

La fleur *hermaphrodite* est celle, au contraire, qui présente réunis les deux organes sexuels, mâle et femelle. Fleur hermaphrodite.

Mais les fleurs que nous venons d'examiner ne sont pas *complètes*. En effet, quoique l'essence de la fleur consiste dans les organes sexuels, pour être parfaite, il faut encore qu'elle présente d'autres organes qui, bien qu'accessoires, ne lui appartiennent pas moins, et servent à favoriser ses fonctions, et à protéger ses organes essentiels. Ces organes sont les enveloppes florales ou le *péricorolle*, c'est-à-dire le *calice* et la *corolle*. La fleur Fleur complète.

complète sera donc celle qui présentera les deux organes sexuels entourés d'une *corolle* et d'un *calice*.

Sous le point de vue de son organisation primitive, on peut dire que la fleur complète se compose de quatre verticilles de feuilles diversement modifiées, très-rapprochés les uns des autres. Nous développerons plus tard cette idée quand nous aurons fait connaître les diverses parties constituantes de la fleur et leur position respective.

Il est important d'examiner ici dans quel ordre symétrique sont disposés entre eux les différens organes constituant une fleur *complète*.

Position des
organes de la
fleur.

En allant du centre à la circonférence, nous verrons le *pistil*, ou organe sexuel femelle, occuper toujours la partie centrale de la fleur. Il se compose de l'*ovaire*, du *style* et du *stigmate*. Plus en dehors, sont les organes sexuels mâles, ou les *étamines*, ordinairement en nombre plus considérable que les pistils, et composées d'un *filet* et d'une *anthère*.

A l'extérieur des étamines se trouve la plus intérieure des deux enveloppes florales, ou la *corolle*: on l'appelle *monopétale*, quand elle est formée d'une seule pièce; *polypétale*, quand elle est formée de plusieurs pièces nommées *pétales*; enfin la plus extérieure des deux enveloppes florales est le *calice*, qui est *monosépale* ou *polysepale*, suivant qu'il est composé d'une ou de plusieurs pièces nommées *sépales*. Tout ce qui est en dehors du calice n'appartient plus en propre à la fleur: telles sont les *feuilles florales* ou les *bractées* qui les accompagnent fort souvent, et qui doivent en être considérées comme des parties accessoires.

Analyse de la
fleur de la giro-
flée.

Prenons dans la nature quelques exemples de fleurs, dans lesquelles nous chercherons à reconnaître et à dénommer les différentes parties que nous venons d'énu-

mérer. La giroflée jaune (*Cheiranthus Cheiri*) va nous servir d'exemple.

Nous verrons le centre de la fleur occupé par un petit corps allongé, un peu comprimé d'avant en arrière, présentant, lorsqu'on le fend longitudinalement dans ses deux tiers inférieurs, deux cavités dans lesquelles sont renfermés les ovules : ce corps est le *pistil*. Il se compose d'un *ovaire* ou partie inférieure, d'un *style*, prolongement filiforme du sommet de l'ovaire, terminé par un petit corps visqueux, glandulaire et bilobé : c'est le *stigmate*. En dehors du *pistil*, nous trouvons six organes de même forme, de même structure, disposés circulairement autour de l'organe femelle, composés chacun d'une partie inférieure filamentiforme, que surmonte une espèce de petit sac ovoïde, à deux loges, remplies d'une poussière jaunâtre. A leur position et à leur structure, nous reconnaitrons ces corps pour les *étamines*, ou organes sexuels mâles. Leur partie inférieure filamentiforme est le *filet*; leur partie supérieure est l'*anthère*; la poussière qu'ils renferment est le *pollen*. En examinant ce qui reste au dehors des organes sexuels, nous apercevons huit appendices membraneux, disposés par deux séries, quatre plus intérieurs, et quatre occupant la partie externe de la fleur. Les quatre intérieurs, plus grands, d'une couleur jaune, parfaitement semblables entre eux, constituent un seul et même organe : c'est la *corolle*, qui, dans ce cas, est composée de quatre pièces distinctes ou de quatre *pétales*. Il nous sera très-facile maintenant de dénommer les quatre pièces verdâtres, plus petites, situées en dehors de la *corolle*. En effet, nous savons déjà que la plus externe des deux enveloppes florales est le *calice*. Ici le calice est donc formé de quatre pièces ou *sépales*.

Telles sont la structure et la position respective des

Analyse de la
fleur de la tu-
lipé.

différens organes qui constituent une fleur complète. Examinons maintenant quelques fleurs dans lesquelles tous les organes que nous venons d'énumérer ne se rencontrent pas. Dans la *tulipe*, par exemple, nous trouvons au centre de la fleur le *pistil*, composé d'un *ovaire* prismatique et à trois faces, dont le sommet est couronné par un corps glandulaire, qui est le *stigmaté*: il n'y a point de *style*. En dehors, nous voyons six étamines, dont la structure n'a rien de remarquable. Voilà donc les deux organes sexuels; mais à leur extérieur, nous trouvons six pièces, ou segmens membraneux, parfaitement semblables entre eux, ne formant évidemment qu'un seul et même organe. Dans cette fleur il manque donc une des deux enveloppes florales; mais quelle est celle qui manque? Cette question a beaucoup occupé les botanistes, qui tous ne sont pas encore d'accord à ce sujet. Les uns, en effet, avec Linnæus, veulent que, lorsqu'il n'existe qu'une seule enveloppe florale autour des organes sexuels, on la nomme *corolle*, quand elle offre des couleurs vives; *calice*, quand elle est verte. On voit combien cette distinction est fondée sur des caractères peu fixes. Les autres, au contraire, avec M. de Jussieu, conduits par les lois de l'analogie, la regardent comme un *calice*, quelles que soient sa couleur et sa consistance. Nous partageons cette opinion, et nous appellerons *calice* l'enveloppe florale unique qui se trouve autour des organes sexuels. D'autres auteurs, voulant remédier à cette diversité d'opinions, et concilier en quelque sorte les deux partis, donnent le nom de *périgone* à l'enveloppe florale unique qui entoure les organes sexuels. La tulipe, que nous examinons, a donc un calice formé de six *sépales*, ou un *périgone* composé de six pièces distinctes.

Enfin, comme nous l'avons vu précédemment, il est

des fleurs dans lesquelles les deux enveloppes florales manquent en même temps. On les a appelées fleurs *nues*, pour les distinguer de celles qui sont munies d'enveloppes florales.

CHAPITRE PREMIER.

DU PÉDONCULE ET DES BRACTÉES.

LA fleur peut être fixée de diverses manières aux branches ou aux rameaux qui la supportent. Ainsi, tantôt elle est immédiatement attachée par sa base, sans le secours d'aucune partie accessoire ou intermédiaire; dans ce cas, elle est dite *sessile* (*flos sessilis*). On la nomme au contraire *fleur pédonculée* (*flos pedunculatus*), quand elle y est fixée au moyen d'un prolongement particulier, nommé vulgairement *queue* de la fleur, et désigné en botanique sous le nom de *pédoncule*. Le pédoncule de la fleur, de même que le pétiole de la feuille, peut être simple ou ramifié. Quand il est ramifié, chacune de ses divisions, portant une seule fleur, prend le nom de *pédicelle*; les fleurs sont dites *pédicellées* (*flores pedicellati*). Ainsi, la fleur de l'œillet ordinaire est pédonculée, et chacune des fleurs qui composent la grappe du lilas ou de la vigne est pédicellée.

Fleur sessile.

Fleur pédonculée

Le *Pédoncule*, ou support des fleurs, affecte différentes modifications qu'il est utile de faire connaître.

Modifications du pédoncule.

Ainsi, suivant sa situation, il est *radical*, quand il part de l'aisselle d'une feuille radicale, comme dans le pissenlit (*Taraxacum dens leonis*), la primevère (*Primula veris*).

On lui donne le nom spécial de *Hampe* (*scapus*), quand

il part immédiatement du centre d'un assemblage de feuilles radicales, comme dans la jacinthe, les narcisses, etc.

Il est *caulinaire* ou *ramaire*, suivant qu'il naît de la tige ou des rameaux; ce qui est la disposition la plus ordinaire.

Il est *pétiolaire*, quand il fait corps, dans une partie de sa longueur, avec le pétiole.

Epiphyllé, lorsqu'au lieu de naître sur la tige ou les rameaux, il prend origine sur la surface même des feuilles: tel est celui du petit houx (*Ruscus aculeatus*).

Axillaire, lorsqu'il naît sur la tige ou les rameaux dans l'aisselle des feuilles.

Extraxillaire ou *latéral*, quand il prend naissance sur les parties latérales du point d'insertion de la feuille, comme dans certaines Solanées.

Terminal, quand il termine le sommet de la tige, dont il ne paraît être que la continuation.

Le Pédoncule est *uniflore*, *biflore*, *triflore*, *multiflore*, suivant le nombre des fleurs qu'il supporte.

Il est quelquefois roulé en spirale ou en tire-bouchon, comme dans le *Vallisneria spiralis*. Le pain de pourreau (*Cyclamen europæum*) offre aussi cette singulière disposition, lorsque son fruit approche de la maturité.

Bractées.

Il arrive fréquemment qu'autour d'une ou de plusieurs fleurs réunies, on trouve un certain nombre de petites feuilles tout-à-fait différentes des autres par leur couleur, leur forme, leur consistance, etc. On leur a donné le nom de *bractées* (*bractea*). Ne confondez pas les bractées avec les *feuilles florales* proprement dites. Celles-ci, en effet, ne diffèrent point notablement des autres feuilles de la même plante; mais elles sont seulement plus petites et plus rapprochées des fleurs. Ainsi, dans le *Salvia horminum* et le *Salvia sclarea*, les brac-

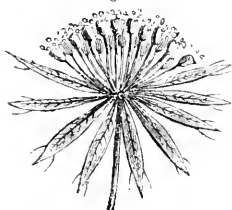
Feuilles flo-
rales.

tées sont très-apparences, et fort distinctes des feuilles; elles sont colorées en bleu; dans le *Salvia fulgens*, elles offrent la couleur rouge la plus brillante.

Quand les bractées ou les feuilles florales sont disposées symétriquement autour d'une ou de plusieurs fleurs, de manière à leur former une sorte d'enveloppe accessoire, on donne à leur réunion le nom d'*involucre*. (Voy. fig. 52.) Ainsi, dans les anémones,

Involucre.

Fig. 52



trois feuilles florales disposées symétriquement, qui constituent un *involucre triphylle*. L'*involucre* est dit *tétraphylle*, *pentaphylle*, *hexaphylle*, *polyphylle*, suivant qu'il est formé de quatre, cinq, six, ou d'un grand nombre de bractées. Quand le *pédoncule* est divisé, et qu'à la base de chaque *pédicelle* se trouve un petit involucre, on nomme celui-ci *involucrelle*: par exemple, dans la carotte, à la base des pédoncules, on observe un *involucre polyphylle*, et à la base des *pédicelles*, un *involucrelle* également *polyphylle*.

Involucrelles.

Les *bractées* sont le plus souvent *libres* de toute adhérence; d'autres fois elles adhèrent avec le pédoncule de la fleur, comme dans le tilleul (*Tilia europæa*).

Elles ont ordinairement une structure et une consis-

Fig. 53.



tance *foliacées*; quelquefois cependant ce sont de petites écailles plus ou moins nombreuses et serrées autour de la fleur. On appelle *cupule* (*cupula*) (voy. fig. 53, *a* la cupule, *b* le fruit) un in-

Cupule.

volucre persistant, qui accompagne le fruit jusqu'à l'époque de sa maturité, et le recouvre en partie ou en totalité.

La *cupule* peut être *squamacée*, c'est-à-dire formée

de petites écailles très-serrées, comme dans le chêne (*Quercus robur*).

Elle peut être *foliacée*, c'est-à-dire formée par de petites folioles, libres ou soudées, comme dans le noisetier (*Corylus Avellana*), le charme (*Carpinus Betulus*).

Enfin, elle est quelquefois *pericarpoïde*, c'est-à-dire formée d'une seule pièce, recouvrant et cachant entièrement les fruits, s'ouvrant quelquefois régulièrement, pour les laisser échapper à l'époque de leur maturité, comme dans le châtaignier, le hêtre, etc. Cette sorte de cupule a souvent été, fort à tort, considérée comme le péricarpe, dont elle est cependant bien distincte.

Calicule.

Quand l'*involucre* entoure une seule fleur, qu'il en est très-rapproché, et semblable au calice, on l'appelle *calicule* ou calice extérieur, comme dans la mauve, la guimauve; les fleurs qui ont un calicule sont dites *caliculées* (*flores caliculati*).

Spathe.

La *spathe* (*spatha*) est un involucre membraneux,

Fig. 54.



(*voy. fig. 54, a.*) renfermant une ou plusieurs fleurs, qu'il recouvre entièrement avant leur épanouissement, et qui ne se montrent à l'extérieur qu'après son déroulement ou son déchirement: par exemple, dans les palmiers, les narcisses, les différentes espèces d'*Allium*, telles que

l'ognon commun, etc.

La *spathe* est *monophylle*, c'est-à-dire composée d'une seule pièce, comme dans le gouet (*Arum maculatum*); composée de deux pièces, ou *diphylle*, dans l'ail, l'ognon, etc.

Elle est *cuculliforme* (*s. cucullata*), ou roulée en cornet, dans l'*Arum*.

Ruptile, c'est-à-dire se déchirant irrégulièrement pour laisser sortir les fleurs, comme dans les narcisses.

Uniflore, *biflore* ou *multiflore*, suivant qu'elle renferme une, deux ou un grand nombre de fleurs.

Membraneuse, quand elle est mince et demi-transparente, comme dans les narcisses, les *Allium*.

Ligneuse, quand elle offre la consistance et le tissu du bois, comme dans plusieurs Palmiers : par exemple, le dattier (*Phoenix dactylifera*), etc.

Pétaloïde, quand elle est molle et colorée comme la corolle : exemple, le *Richardia athiopica*, etc.

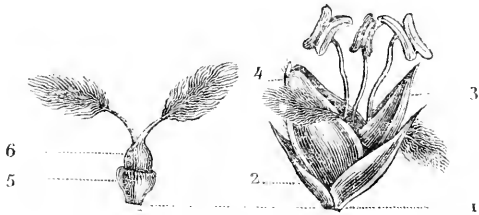
Quelquefois les fleurs contenues dans une spathe sont enveloppées chacune dans une petite spathe particulière, qui porte le nom de *spathille*, comme la plupart des Iridées. Spathilles.

Les Graminées et les Cypéracées, qui s'éloignent tant des autres familles de plantes par leur aspect général et la structure de leurs organes, n'ont ni calice ni corolle proprement dits. Les parties auxquelles on avait donné ce nom diffèrent essentiellement de ces mêmes organes dans les autres végétaux phanérogames. Ce ne sont que de véritables involucre, mais qui affectent une disposition particulière, qu'on ne retrouve pas dans les autres végétaux; aussi leur a-t-on donné des noms particuliers. Fleur des graminées.

Ainsi, on appelle *glume* (*gluma*) (*voy. fig. 55, 3, 4*), dans les Graminées, les deux écailles, de forme très-variée, qui sont les plus voisines des organes sexuels. Quelquefois ces deux paillettes sont soudées en une seule, qui alors est bifide, comme dans l'*Alopecurus*, le *Cornucopiae*. Toutes les autres paillettes qui sont en dehors de la *glume* (1, 2) constituent la *lépicène* (*lepiceua*). Leur nombre est très-variable. Ainsi, il y en a une dans l'*Agrostis canina*, L.; Glume.
Lépicène.

deux dans le plus grand nombre des *Agrostis*, le *Cy-*

Fig. 55.



Glumelle,

nodon, etc. Souvent, en dehors des organes sexuels, on trouve un ou deux petits corps de forme très-variable; ils portent le nom de *paléoles*, et leur ensemble constitue la *glumelle* (*glumella*). (Voy. fig.55; 5.)

Epict.

Lorsque, dans les Graminées, deux ou un plus grand nombre de fleurs sont réunies de manière à former une sorte de petit épi nommé *épict* (*spicula*) ou *lodicule*, leur enveloppe commune reçoit également le nom de *lépicène*; elle peut être *unipaléacée*, comme dans le *Lolium*, ou *bipaléacée*, comme dans le *Poa*, ou *multipaléacée*, comme dans quelques espèces d'*Uniola*. Il résulte de là que chaque petite fleur en particulier est dépourvue de *lépicène* propre, et n'est entourée que d'une *glume*, qui, dans ce cas, est toujours *bipaléacée*. On dit alors que l'*épict* ou la *lépicène* est biflore, triflore, etc., suivant le nombre des fleurs qu'ils renferment.

CHAPITRE II.

DE L'INFLORESCENCE.

Inflorescence,

On donne le nom d'*inflorescence* à la disposition générale ou à l'arrangement que les fleurs affectent sur la tige ou les autres organes qui les supportent.

On doit à M. Röeper, professeur de botanique à Bâle, un excellent Mémoire sur cette partie de l'organographie végétale, et dont nous consignerons ici les principaux résultats.

La fleur, considérée physiologiquement, ainsi que nous le démontrerons plus tard, est une sorte de bourgeon de nature particulière, formé communément de quatre verticilles de feuilles diversement modifiées, et très-rapprochés les uns des autres. Le pédoncule de la fleur n'est donc qu'un rameau très-court; et comme la fleur est constamment placée au sommet de ce rameau, on peut dire, d'une manière générale, que la fleur est toujours *terminale*.

Quand on étudie l'arrangement ou le groupement des fleurs, on voit que tantôt elles naissent de l'aisselle de feuilles florales ou de bractées, en un mot qu'elles sont latérales relativement à la branche qui les supporte toutes, ou bien que toutes elles partent du sommet de cette branche principale: ce sont là les deux modes essentiels sous lesquels se présente l'inflorescence. Cependant quelques végétaux offrent à la fois dans l'arrangement de leurs fleurs ces deux systèmes réunis. Enfin, dans un plus petit nombre, l'inflorescence ne rentre dans aucune de ces trois dispositions; elle est tout-à-fait anormale. Examinons successivement ces différens modes d'inflorescence.

§. 1. *Inflorescence axillaire.*

On l'a également désignée sous le nom d'inflorescence indéfinie, ou à développement centripète. Elle se présente toutes les fois que les fleurs naissent soit de l'aisselle des feuilles proprement dites, c'est-à-dire qui n'ont pas changé de forme, soit de l'aisselle des feuilles modifiées en feuilles florales ou en bractées. Dans le premier

Inflorescence
axillaire.

Fleurs solitaires. cas, on dit que les fleurs sont *axillaires*. Quand il n'y en a qu'une seule à l'aisselle de chaque feuille, on dit alors qu'elles sont *solitaires*, comme dans la grande pervenche (*Vinca major*), plusieurs véroniques (*Veronica arvensis*, *hederæfolia*, etc.).

Géminées. Quand il en existe deux à l'aisselle de chaque feuille, on les dit *géminées*, comme dans le seau de Salomon, le *Camecerasus*, etc.

Ternées, etc. Les fleurs sont *ternées* ou *quaternées* quand elles naissent par trois ou par quatre du même point.

Si un nombre plus considérable de fleurs naissent en faisceau d'un même point de la tige, on dit alors qu'elles sont *fasciculées*, comme dans le cerisier, par exemple.

Verticillées. Les fleurs sont *verticillées*, lorsque, naissant à l'aisselle de feuilles également verticillées, elles forment une sorte d'anneau autour de la tige : par exemple, l'*Hippuris vulgaris*, le *Myriophyllum verticillatum*.

Les labiées semblent au premier abord avoir des fleurs verticillées; mais elles sont simplement disposées en deux faisceaux axillaires et opposés, qui quelquefois semblent entourer la tige; mais elles ne sont réellement pas verticillées. Il ne peut y avoir de fleurs verticillées que quand les feuilles offrent elles-mêmes cette disposition.

Nous venons d'étudier les inflorescences axillaires qui ont lieu quand les feuilles qui accompagnent les fleurs ne sont pas sensiblement modifiées. Voyons maintenant ce qui se passe dans le cas où ces feuilles se présentent sous la forme d'écaillés ou de bractées.

Il est facile de remarquer que quand un nombre plus ou moins considérable de fleurs sont réunies au sommet d'une tige ou d'un rameau, les feuilles supérieures sont et plus petites et plus rapprochées : ces altérations sont quelquefois telles qu'elles ne se présentent plus que sous la forme d'écaillés ou de bractées. Ces changemens sont

évidemment dus à l'épuisement que la plante éprouve dans ses parties supérieures, et parce qu'une grande partie des sucS nourriciers sont absorbés par les bourgeons floraux ou les fleurs, et servent au développement des parties qui les composent. Ici, comme dans le cas précédent, l'évolution des fleurs commence toujours par les plus inférieures ou les plus extérieures, c'est-à-dire par celles que l'on peut supposer recevoir encore une plus grande quantité de nourriture. C'est à cause de ce mode d'évolution ou d'épanouissement des fleurs de la circonférence ou de l'extérieur vers le centre, que M. Rœper a donné à cette inflorescence le nom d'inflorescence à *évolution centripète*. Le développement des fleurs dans ce mode d'inflorescence est en quelque sorte indéfini, puisque la partie supérieure de la tige tend constamment à s'allonger et à produire de nouvelles fleurs, et que son élongation ne s'arrête que par épuisement : elle se termine alors en pointe par avortement des fleurs et des bractées.

Examinons les espèces d'inflorescences axillaires qui ont reçu des noms particuliers.

1°. Lorsque les fleurs sont disposées sur un axe commun, simple et non ramifié, qu'elles soient sessiles ou pédonculées, que le pédoncule soit droit ou penché, elles forment *un épi* (*spica*, *flores spicati*) : exemple, le blé, l'orge, le seigle, le plantain lancéolé, le cassis (*Ribes nigrum*), l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), les orchis, etc.

Epi.

La base de chaque fleur est souvent accompagnée d'une écaille ou bractée; l'épi alors est dit squammi-fère ou bractéolé : par exemple, dans l'*Orchis militaris*.

Quelquefois les fleurs sont disposées en spirale autour du rachis, comme dans l'*Ophrys astivalis* et l'*O. autumnalis* (*Spiranthes*, Rich.).

D'autres fois les fleurs sont très-serrées; l'épi est court et *globuleux* (*spica globosa*), comme dans l'*Orchis globosa*, plusieurs espèces de scille, etc.

Chaton.

2°. Le *chaton* (*amentum, flores amentacei*) est une disposition dans laquelle des fleurs unisexuées, composées d'une écaille qui leur sert en quelque sorte de périanthe, sont insérées sur un axe ou pédoncule commun simple, articulé à sa base, et se détachant en entier après la floraison: telles sont les fleurs mâles du noyer (*Juglans regia*), du noisetier (*Corylus avellana*), les fleurs mâles et femelles des saules, etc. Cette espèce d'inflorescence se rencontre dans toute une famille de végétaux, composée d'arbres plus ou moins élevés, et que l'on a nommée *Amentacées*¹: tels sont les saules, les peupliers, les aunes, le bouleau, le charme, le chêne, le hêtre, etc.

Spadice.

5°. On nomme *spadice* (*spadix, flores spadicei*) une espèce d'inflorescence dans laquelle le pédoncule commun est couvert de fleurs unisexuées nues, c'est-à-dire sans calice propre, ordinairement distinctes et séparées les unes des autres, comme dans l'*Arum maculatum*, le *Calla palustris*, etc. Quelquefois cependant on trouve des écailles qui entrecoupent les différentes fleurs; mais elles ne peuvent être regardées comme des calices, puisqu'elles naissent de la substance même du pédoncule, dont elles paraissent être des appendices, et sont toujours situées au-dessous du point qui donne attache aux fleurs, comme dans certaines espèces de *poivriers*.

Le *spadice* est propre aux plantes monocotylédonées

¹ La famille des Amentacées de Jussieu a été partagée, d'après les observations récentes de quelques botanistes, en plusieurs groupes ou familles très-distinctes par la structure des différentes parties de leurs fleurs et de leurs fruits; telles sont les Cupuifères, les Bétulinées, les Salicinées, les Ulmacées, etc.

et aux diverses espèces de poivriers. Quelquefois il est nu, c'est-à-dire sans enveloppe destinée à le recouvrir, comme dans les poivriers. D'autres fois il est enveloppé d'une spathe, comme dans les Aroïdes.

4°. Si le pédoncule commun se ramifie plusieurs fois et d'une manière irrégulière, cette disposition prend le nom de *grappe* (*racemus, flores racemosi*), comme dans le marronnier, etc. Grappe

Les caractères qui ont été donnés par la plupart des auteurs, pour distinguer l'épi de la grappe, sont tellement incertains, qu'il est presque impossible de distinguer ces deux modes d'inflorescence. En effet, les uns ont dit que dans l'épi les fleurs étaient sessiles, et pédonculées dans la grappe; d'autres ont dit que la grappe était toujours pendante et l'épi dressé. Nous croyons inutile d'insister sur le peu de valeur de ces caractères. Celui que nous prenons pour base nous paraît plus fixe, et surtout d'une application plus facile dans la pratique. l'axe d'un épi est toujours simple; celui d'une grappe est constamment ramifié.

5°. On dit que les fleurs sont disposées en *panicule* (*flores paniculati*), quand l'axe commun se ramifie, et que ses divisions secondaires sont très-alongées et écartées les unes des autres. Cette espèce d'inflorescence appartient presque exclusivement aux Graminées: telles sont, par exemple, les fleurs mâles du blé de Turquie (*Zea Mays*), l'*Agrostis spica venti*, la canne (*Arundo Donax*), etc. Panicule

§. 2. Inflorescence terminée.

Ici la tige ou le rameau principal, au lieu de tendre constamment à s'allonger par son sommet, en donnant naissance à de nouvelles fleurs, se termine par une fleur, accompagnée à sa base de deux bractées opposées, ou Inflorescence terminée.

Cyme.

d'un plus grand nombre verticillées. Tantôt il naît de l'aisselle de chacune de ces deux bractées un rameau ou pédoncule, également terminé par une fleur munie de deux bractées, d'où sortent deux autres pédoncules, et ainsi de suite; de telle sorte que l'inflorescence se compose d'une suite de bifurcations offrant toujours entre elles une fleur terminale. Quand la fleur terminale est environnée de trois ou d'un plus grand nombre de bractées, il naît également un rameau de l'aisselle de chacune d'elles, et chaque rameau peut aussi offrir un développement analogue au précédent. On donne le nom général de *cyme* à cette espèce d'inflorescence. Elle se distingue de la précédente en ce que les fleurs ne naissent pas de l'aisselle d'une feuille ou d'une bractée, puisqu'elles terminent toujours le rameau, et par son mode particulier d'épanouissement. Ici, en effet, la floraison commence toujours par les fleurs centrales, c'est-à-dire qu'elle procède du centre vers la circonférence : de là le nom d'inflorescence à évolution centrifuge, que lui donne M. Røper. Cette espèce d'inflorescence se remarque très-bien dans la rue (*Ruta graveolens*), la petite centauree, beaucoup d'espèces de *Sedum*.

Telle est la manière dont M. Røper a précisé le sens du mot *cyme*. Mais jusqu'à présent on avait donné ce nom à la disposition dans laquelle les pédoncules partent d'un même point, les pédicelles étant inégaux, et partant de points différens, mais élevant toutes les fleurs à la même hauteur, comme on le remarque dans le sureau noir (*Sambucus nigra*), le cornouiller (*Cornus sanguinea*), etc.

§. 5. *Inflorescences mixtes.*

Inflorescences
mixtes.

Comme l'indique ce nom, on appelle ainsi la disposi-

tion des fleurs dans laquelle se trouvent réunis les deux modes que nous venons de faire connaître.

1^o. Tantôt l'axe central offre une évolution indéfinie, tandis que les rameaux latéraux se comportent comme dans les inflorescences terminées. On donne à cette espèce d'inflorescence le nom particulier de *Thyrse* (*flores thyrsoides*). Le thyrse est une sorte de grappe dans laquelle l'axe s'allonge indéfiniment, et les rameaux forment autant de petites cymes à évolution centrifuge, dont la réunion constitue un thyrse: c'est ce qu'on remarque dans le lilas, la vigne, etc. Thyrse.

2^o. Tantôt l'axe central forme une inflorescence terminée, et les rameaux latéraux des inflorescences indéfinies. Ce mode particulier, qui est l'opposé du précédent, s'appelle du nom général de *Corymbe*. On l'observe spécialement dans un grand nombre de plantes de la famille des Synanthérées, désignées alors en général sous le nom de Corymbifères. L'axe central se termine par un capitule; il en est de même des branches latérales. Chacun de ces capitules, comme nous l'avons dit précédemment, appartient au système des inflorescences axillaires; mais, considérés dans leur réunion, ils s'épanouissent du centre à la circonférence: il y a donc là réunion des deux inflorescences centripète et centrifuge. Corymbe.

En général, on donnait jusqu'à présent le nom de *corymbe* (*flores corymbosi*) à une disposition dans laquelle les pédoncules et leurs ramifications, partant de points différens de la partie supérieure de la tige, arrivent tous à peu près à la même hauteur, comme dans la millefeuille, la tanaïse, et un grand nombre de corymbifères.

§. 4. *Inflorescences anormales.*

Inflorescences
anormales.

On a réuni sous ce nom toutes les inflorescences qui ne peuvent rentrer dans aucune des trois classes précédentes. Ainsi, quelquefois les fleurs, au lieu de naître de l'aisselle d'une feuille ou de terminer la tige, *sont opposées aux feuilles* ou *extra-axillaires*, comme dans beaucoup de Solanées. D'autres fois elles s'élèvent directement du collet de la racine: ce sont les *fleurs radicales*, comme dans la mandragore. Dans quelques cas enfin, les fleurs sont soudées avec les pétioles, ou naissent immédiatement sur les feuilles. Cependant il est à remarquer que dans ces prétendues *inflorescences épiphyllés*, l'organe, que l'on considère comme une feuille, n'est le plus souvent qu'un rameau très-comprimé, élargi, et remplaçant les véritables feuilles qui manquent dans ce cas: c'est ce qu'on observe dans la *Xylophylla*.

Ombelle.

Les fleurs sont dites en *ombelle* (*flores umbellati*), quand tous les pédoncules, égaux entre eux, partent d'un même point de la tige, divergent, se ramifient en pédicelles, qui partent également tous de la même hauteur; en sorte que l'ensemble des fleurs représente une surface bombée, comme un parasol étendu (*umbella*). Cette disposition se rencontre dans toute une famille très-naturelle de plantes, les Ombellifères: telles sont la carotte (*Daucus Carotta*), la ciguë (*Conium maculatum*), l'opoponax (*Pastinaca Opoponax*), etc.

L'ensemble des pédoncules réunis forme une ombelle; chaque groupe de pédicelles constitue une ombellule.

Très-souvent, à la base de l'ombelle on trouve un involucre, et à la base de chaque ombellule un involuclle, comme dans la carotte. D'autres fois l'involucre manque, et il existe des involuclles, comme dans

le cerfeuil (*Cherophyllum sativum*). Enfin, l'involucre et les involuclles peuvent ne pas exister du tout, comme dans le *Pimpinella saxifraga*, *Pimpinella magna*, etc.

Les fleurs sont disposées en *sertule* (*flores sertulati*), quand les pédoncules sont simples, partant tous du même point, et arrivant à peu près à la même hauteur, comme dans le jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), la plupart des espèces du genre *Allium*, les primevères, etc.

Sertule.

Cette espèce d'inflorescence avait été réunie à l'ombelle; mais elle en est trop différente pour ne pas mériter un nom particulier.

On donne les noms de *capitule* (*capitulum*), de *calathide* ou d'*anthodium*, à la disposition des fleurs que les anciens nommaient improprement *fleurs composées*. C'est ce que l'on remarque dans les chardons, l'artichaut, la scorsonère, et en général dans toutes les plantes de la famille des Synanthérées. Le capitule est formé par un nombre plus ou moins considérable de petites fleurs, réunies sur un réceptacle commun, manifestement plus renflé et plus large que le sommet du pédoncule, dont il est néanmoins la terminaison, et que l'on nomme *phorranthe*, et entourées d'un involucre particulier, qu'on désignait autrefois sous le nom de calice commun. Ainsi, par exemple, dans l'artichaut (*Cynara Scolymus*), les feuilles vertes dont on mange la base appartiennent à l'involucre; la partie inférieure, large et charnue, est le *phorranthe* ou *clinanthe*. Les fleurs sont au centre des folioles de l'involucre; elles sont très-petites et entremêlées de soies roides et dressées.

Capitule.

Le *phorranthe* n'a pas toujours la même disposition. Quelquefois il est légèrement concave, comme dans l'artichaut; d'autres fois très-convexe, proéminent et

cylindrique, comme dans quelques *Anthemis*, le *Rudbeckia*, etc.

Il est plus souvent lisse; d'autres fois cependant il offre des espèces d'alvéoles dans lesquelles la base des petites fleurs est contenue, comme dans l'*Onopordon*. Tantôt il est nu, c'est-à-dire qu'il ne porte que les fleurs; d'autres fois les fleurs sont accompagnées d'écailles ou de poils plus ou moins roides et acérés.

L'involucre ne varie pas moins: tantôt, en effet, il est formé d'un seul rang de folioles, comme dans le salsifis (*Tragopogon*); quelquefois ces écailles sont très-nombreuses, imbriquées, et forment plusieurs rangées, comme dans les centaurees, les chardons, etc.

CHAPITRE III.

DE LA PRÉFLEURAIISON.

Préflouraison.

ON entend par le mot de *préflouraison* (*præfloratio*, *æstivatio*) la manière d'être des différentes parties d'une fleur avant son épanouissement. On voit, d'après cette définition, que nous comprenons ici les positions variées que les diverses parties d'une fleur affectent dans le bouton.

Cette considération a été long-temps négligée, et mérite cependant la plus grande attention de la part des botanistes; car la *préflouraison* est en général la même dans toutes les plantes d'une même famille naturelle. Jusqu'ici on n'a étudié que la préflouraison de la corolle; mais celle du calice et des organes sexuels n'est pas moins importante à connaître.

Imbriquée.

1^o. Les pétales ou les divisions de la corolle peuvent

être *imbriqués* (*petala imbricata*, *præfloratio imbricativa*), quand ils se recouvrent latéralement les uns les autres par une petite portion de leur largeur, comme dans le genre *Rosa*, les pommiers, les cerisiers, le lin, etc.

2^o. La corolle monopétale peut être pliée sur elle-même à la manière des filtres de papier (*corolla plicata*, *præfloratio plicativa*), comme dans les Convolvulacées, plusieurs Solanées. Plissée.

3^o. Les pétales, ou les divisions de la corolle monopétale, sont quelquefois rapprochés et *roulés en spirale* (*petala spiraliter contorta*, *præfloratio torsiva*), comme dans les Oxalis, les Apocynées, etc. Spirale.

4^o. Les pétales sont souvent chiffonnés (*petala corrugata*, *præfloratio corrugativa*), c'est-à-dire pliés en tous sens, comme dans les pavots, le grenadier, les cistes, etc. Chiffonné.

5^o. Les pétales peuvent être rapprochés bords à bords, comme les valves d'une capsule (*præfloratio valvaris*): dans les Araliacées, par exemple. Valvaire.

6^o. Quand les pétales sont au nombre de cinq, qu'il y en a deux extérieurs et deux intérieurs, et un qui recouvre les intérieurs par un de ses côtés, et est recouvert de l'autre par les extérieurs, M. De Candolle nomme cette disposition *præfloraison quinconciale*; par exemple dans l'œillet. Quinconciale.

Il existe encore plusieurs autres modes de préfloraison, mais moins importants à connaître, parce qu'ils se rencontrent moins fréquemment.

Ces différentes modifications sont également applicables au calice.

Dans les Ombellifères, les Urticées, les étamines sont *infléchies* vers le centre de la fleur; elles se redressent,

quelquefois même se rabattent en dehors lors de son épanouissement.

CHAPITRE IV.

DES ENVELOPPES FLORALES EN GÉNÉRAL.

Enveloppes florales.

Nous avons déjà vu précédemment que les enveloppes florales n'étaient point des organes essentiels de la fleur, puisque beaucoup de plantes en étaient entièrement dépourvues. Ainsi donc, nous ne serons point étonnés quand nous verrons des fleurs dans lesquelles le calice et la corolle manquent, et qui cependant sont remplacés par des fruits parfaits.

Périanthe.

Liénaeus donnait le nom général de *périanthe* (*perianthium*) à l'ensemble des enveloppes florales qui entourent les organes sexuels.

Le *périanthe* est *simple* ou *double*.

Calice.

Quand il est simple, on lui donne le nom de *calice*, quelles que soient sa couleur, sa consistance, sa forme, comme dans la tulipe, le lis, les Thymélées, etc.

Toutes les plantes monocotylédonées n'ont jamais de *corolle*; leur *périanthe* est toujours simple : elles n'ont donc qu'un *calice*.

Corolle.

Quand le *périanthe* est double, l'enveloppe la plus intérieure, c'est-à-dire celle qui est la plus voisine des organes sexuels, prend le nom de *corolle*. On nomme *calice* l'enveloppe la plus extérieure. On a dit encore que le calice faisait suite à l'écorce du pédoncule, la corolle au corps ligneux, ou à la partie située entre la moelle et l'écorce, dans les plantes annuelles; mais cette assertion est peu fondée.

Le périanthe simple est un calice : telle est l'opinion généralement admise par les auteurs qui s'occupent des rapports naturels des plantes. Et, en effet, elle paraît, dans le plus grand nombre des cas, conforme à la nature. Mais remarquons cependant ici, à l'égard des Monocotylédons, que dans beaucoup de circonstances, surtout quand le *périanthe* se compose de segmens séparés, on pourrait croire à l'existence de deux enveloppes autour des organes sexuels. En effet, les six pièces qui forment le *périanthe* simple d'un grand nombre de Monocotylédons sont le plus souvent disposées comme sur deux rangs, en sorte que trois paraissent plus extérieures. Si nous ajoutons à cela que les trois intérieures sont souvent colorées et pétaloïdes, tandis que les trois extérieures sont vertes et semblables au *calice*, nous pourrions concevoir comment on a pu admettre dans ces plantes un *périanthe* double, c'est-à-dire une corolle et un calice. Cette disposition est surtout remarquable dans l'éphémère de Virginie (*Tradescantia virginica*) ; son périanthe simple est à six divisions, trois intérieures plus grandes, minces, délicates, d'une belle couleur bleue ; trois extérieures plus petites, vertes, et tout-à-fait différentes des premières. Il en est de même dans l'*Alisma Plantago*, la sagittaire, etc., qui ont toujours les trois divisions intérieures de leur périanthe colorées et pétaloïdes, tandis que les trois extérieures sont vertes et calyciformes.

Le périanthe dans les monocotylédons.

Mais ces exceptions n'existent qu'en apparence ; elles s'évanouissent devant une observation plus exacte : car, bien que les six segmens du périanthe d'un grand nombre de Monocotylédons soient disposés sur deux rangs, cependant ils ne forment, sur le sommet du pédoncule qui les supporte, qu'un seul et même cercle, c'est-à-dire qu'ils n'ont qu'un point d'origine commun, et se conti-

nuent manifestement tous les six avec la partie la plus extérieure du pédoncule. Ils ne forment donc qu'un seul et même organe, c'est-à-dire un calice. En effet, s'ils constituaient deux enveloppes distinctes, un calice et une corolle, le point d'insertion de la corolle serait plus intérieur que celui du calice, puisqu'elle se continue avec la substance ligneuse de la tige ou la partie qui la représente, tandis que le calice est une suite de l'épiderme ou de la partie la plus extérieure du pédoncule. De tout ceci nous pouvons conclure que dans les Monocotylédons il n'y a jamais de corolle, mais seulement un calice, quelles que soient la coloration et la disposition des parties qui le constituent.

Calice des orchidées.

La vaste et intéressante famille des *Orchidées*, qui s'éloigne autant des autres plantes monocotylédonées par la forme et l'apparence extérieure de ses fleurs que par

Fig. 56.



leur organisation intérieure, nous présente également un périanthe simple à six divisions, mais qui subit des modifications particulières qu'il est important de noter ici. De ces divisions, trois sont plus intérieures, trois plus extérieures que les précédentes. Les trois externes (voy. fig. 56, 1) sont fort souvent réunies ensemble, avec deux des intérieures, à la partie supérieure de la fleur, et constituent, en se rapprochant intimement les unes contre les autres, une espèce de voûte ou de casque qui recouvre et protège les organes sexuels.

Casque.

De là le calice est dit *en casque* (*calyx galeatus*). Des trois divisions intérieures, l'une est moyenne et inférieure, d'une forme et d'une couleur ordinairement différentes de celles des deux autres. Elle a reçu le nom particulier de *labelle* (*labellum*). (*Id.* 2.) C'est cette troisième partie qui, dans un grand nombre d'espèces, offre des formes si va-

Labelle.

riées et si extraordinaires. Tantôt, en effet, on croirait

Fig. 57.



apercevoir une abeille-bourdon se reposant sur la plante (*Ophrys apifera*) (voy. fig. 57, 1); tantôt une araignée (*Ophrys aranifera*); d'autres fois un singe dont les parties inférieures sont écartées (*Orchis zoophora*, *Ophrys anthropophora*).

Dans plusieurs genres de cette famille, le *labelle* présente à sa partie inférieure un prolongement creux, en forme de cornet; auquel on a donné le nom d'*éperon* (*calcar*). (Voy. fig. 56, 5.) Dans ce cas il est dit *éperonné* (*labellum calcaratum*). La présence, l'absence ou la longueur respective de l'éperon servent de caractère distinctif à certains genres d'Orchidées.

Eperon.

Les enveloppes florales, malgré la délicatesse de leur tissu, et les couleurs variées dont elles sont fort souvent embellies, ne sont en général que des feuilles légèrement modifiées. C'est surtout pour le calice que cette analogie, cette identité même de structure est plus frappante. En effet, il est des fleurs dans lesquelles les sépales ou folioles du calice ont tant de ressemblance avec les feuilles, qu'il est difficile de ne pas les considérer comme un seul et même organe. Cependant, pour faciliter l'établissement des caractères génériques des plantes, les botanistes sont convenus de regarder comme tout-à-fait distincts des organes dont la structure est identiquement la même.

Nous allons maintenant étudier séparément les deux enveloppes florales qui composent le *périanthe* double, c'est-à-dire le calice et la corolle.

CHAPITRE V.

DU CALICE.

Calice.

LE *calice* est l'enveloppe la plus extérieure du *périanthe* double, ou ce *périanthe* lui-même, quand il est simple.

Il se compose d'un nombre variable de feuilles, formant le verticille le plus extérieur de la fleur, et tantôt parfaitement distinctes les unes des autres, tantôt plus ou moins soudées entre elles.

Le *périanthe* simple est toujours un calice.

Il est facile de prouver par l'analogie que le *périanthe* simple est un calice, et non point une corolle, comme Linnæus la nommait souvent.

En effet, un principe général, sanctionné par tous les botanistes, c'est que l'ovaire est appelé *infère* (*ovarium inferum*) toutes les fois qu'il fait corps, ou qu'il est soudé avec le tube du calice par tous les points de sa périphérie. Or, l'ovaire est infère dans un grand nombre de Monocotylédons qui n'ont qu'un *périanthe* simple, tels que dans les Iridées, les Narcisses, les Orchidées, etc. On doit donc conclure de là que cette enveloppe unique, entièrement soudée par sa base avec l'ovaire, est un véritable calice.

Le calice est *monosépale* (*calyx monosepalus*) toutes les fois qu'il est d'une seule pièce, ou, pour parler plus exactement, toutes les fois que les feuilles calycinales sont toutes soudées ensemble, comme dans la stramoine, et toutes les autres *Solanées*, dans la sauge, et toutes les autres *Labiées*.

Gamosépale.

M. De Candolle propose de substituer le nom de *calice gamosépale* à celui de *monosépale*; le premier de

ces noms signifiant que le calice, dans ce cas, est composé de plusieurs sépales soudés, et non d'un seul sépale, comme semblerait l'indiquer celui de calice monosépale.

Il est *polysépale* (*calyx polysepalus*) quand il est formé d'un nombre plus ou moins considérable de pièces distinctes, qu'on peut isoler les unes des autres sans aucune déchirure de leur substance, et auxquelles on donne le nom de *sépales*, comme dans la giroilée, le cresson, etc.

Polysépale

Sépales.

Toutes les fois que le calice fait corps avec l'ovaire, ou, ce qui est la même chose, toutes les fois que l'ovaire est *infère*, le calice est naturellement *monosépale*.

Le calice *monosépale* persiste presque toujours après la fécondation. Très-souvent il accompagne le fruit jusqu'à l'époque de sa maturité. Quelquefois même il prend de l'accroissement à mesure que le fruit approche de la maturité, comme on le remarque dans l'Alkékenge (*Physalis Alkekengi*), etc.

Le calice *polysépale* est généralement caduc; il tombe le plus souvent à l'époque de la fécondation, quelquefois même aussitôt que la fleur s'épanouit, comme dans les pavots.

On distingue dans le calice *monosépale*, 1^o le *tube*, ou la partie inférieure, ordinairement allongée et rétrécie; 2^o le *limbe*, ou la partie supérieure plus ou moins ouverte et étalée; 3^o la gorge (*fauz*), ou la ligne qui sépare le tube du limbe.

Le *limbe* du calice *monosépale* peut être plus ou moins profondément divisé. Ainsi il est simplement :

1^o. *Denté* (*calyx dentatus*), quand il offre des dentelures aiguës. Il peut être *tridenté* (*c. tridentatus*), comme dans la camelée (*Cneorum tricoccum*); *quadridenté* (*c. quadridentatus*), comme dans le troëne, le

Divisions du calice gamosépale.

lilas; *quinquédenté* (*c. quinquedentatus*), dans un grand nombre de *Labiées* et de *Caryophyllées*, etc., suivant qu'il présente trois, quatre ou cinq dents. Ces dents elles-mêmes peuvent offrir différentes dispositions. Ainsi, elles sont égales ou inégales, dressées, étalées ou réfléchies. Ces diverses expressions s'entendent d'elles-mêmes, et n'ont pas besoin d'être définies plus longuement.

2°. Le calice *monosépale* peut être *fendu* (*c. fissus*), quand les incisions atteignent environ la moitié de la hauteur totale du calice. De là on dit qu'il est :

Bifide (*c. bifidus*), comme dans la pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*);

Trifide (*c. trifidus*);

Quadrifide (*c. quadrifidus*), comme dans le *Rhinanthus crista galli*, etc.

Quinquéfide (*c. quinquefidus*), dans la jusquiame (*Hyoscyamus niger*), le tabac.

Multifide (*c. multifidus*), etc.

5°. Quand les divisions sont très-profondes, et parviennent presque jusqu'à sa base, on dit alors du calice qu'il est :

Biparti (*c. bipartitus*), comme dans le genre *Orobanche*;

Triparti (*c. tripartitus*), comme dans l'*Anona triloba*;

Quadriparti (*c. quadripartitus*), dans la véronique officinale (*Veronica officinalis*);

Quinquéparti (*c. quinquepartitus*), dans la bourrache (*Borrago officinalis*), la digitale pourprée (*digitalis purpurea*), etc.;

(*Multiparti* (*c. multipartitus*), etc.

Enfin, par opposition à toutes ces expressions, on dit du calice qu'il est *entier* (*calyx integer*), quand son

limbe ne présente ni dentelures ni incisions : par exemple, dans beaucoup de genres d'Ombellifères.

Le calice *gamosépale* peut être *régulier* ou *irrégulier*.

Il est *régulier* (*c. regularis*), quand toutes ses incisions sont parfaitement égales entre elles, quelles que soient d'ailleurs leur figure ou leur forme : par exemple, celui de la bourrache, de l'œillet, etc.

Régulier.

Il est *irrégulier*, au contraire (*c. irregularis*), quand les parties correspondantes n'ont point une même figure ni une grandeur égale, comme dans la capucine (*Tropæolum majus*).

Irrégulier.

Quant à sa forme, le calice est *tubuleux* (*c. tubulosus*), quand il est étroit, très-allongé, et que son limbe n'est point étalé, comme dans la primevère (*Primula veris*), l'œillet, etc. (voy. fig. 77);

Formes.

Turbiné (*c. turbinatus*), ayant la forme d'une poire ou d'une toupie : par exemple, dans la bourgène;

Urcéolé (*c. urceolatus, ventricosus*), renflé à sa base, resserré à la gorge, le limbe étant dilaté, comme dans le genre *Rosa*, la jusquiame;

Fig. 58.



Enflé ou *vésiculeux* (*inflatus, vesiculosus*), quand il est mince, membraneux, dilaté, comme une vessie (voy. fig. 58), beaucoup plus large que la base de la corolle qu'il entoure, comme dans le *Cucubalus Behen*, le *Rhinanthus crista-galli*, etc.;

Campanulé ou *en cloche* (*c. campanulatus*), dilaté

Fig. 59.



de la base vers l'orifice, qui est très-ouvert (voy. fig. 59), comme dans la fausse mélisse (*Melitis melissophyllum*), la molucelle, etc.;

Cupulé (*c. cupuliformis*), aplati ou légèrement concave, comme dans le citronnier (*Citrus medica*);

Cylindrique (*c. cylindricus*, lorsque, de sa base jusqu'à sa partie supérieure, il forme un tube dont tous les diamètres sont à peu près égaux, comme dans l'œillet (*voy. fig. 77*);

Claviforme ou *en massue* (*c. clavatus, claviformis*), quand le tube est légèrement renflé à son sommet, comme dans le *Silene armeria*;

Comprimé (*c. compressus*), large et aplati latéralement, comme dans la pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris*);

Prismatique (*c. prismaticus*), ayant des angles et des faces bien marqués, comme dans la pulmonaire (*Pulmonaria officinalis*);

Anguleux (*c. angulosus*), offrant un grand nombre d'angles saillans et longitudinaux;

Sillonné (*c. sulcatus*), offrant des lignes rentrantes longitudinales;

Bilabié (*c. bilabiatus*), ayant ses divisions disposées de manière à offrir une lèvre supérieure et une inférieure, écartées l'une de l'autre: par exemple, dans la

Fig. 60.



sauge (*Salvia officinalis*), et un grand nombre d'autres *Labiées*;

Éperonné (*c. calcaratus*), présentant un prolongement creux à sa base (*voy. fig. 60*), comme dans la capucine (*Tropæolum majus*);

Diptère (*c. dipterus*), présentant deux appendices latéraux et membraneux, en forme d'ailes;

Triptère (*c. tripterus*), offrant trois appendices latéraux, membraneux, en forme d'ailes.

Le calice est souvent coloré assez vivement, surtout quand il n'existe pas de corolle: dans ce cas, il est dit

pétaloïde ou *corolliforme* (*c. petaloideus, corolliformis*), comme dans le bois-gentil (*Daphne Mezereum*), les narcisses, les tulipes, les Orchidées, etc.

Il est important de mentionner les proportions relatives du calice et de la corolle. Ainsi, ordinairement, le calice est plus *court* que la corolle (*calyx corollæ brevior*); d'autres fois il est plus *long* (*calyx corollæ longior*), comme dans la nielle des blés (*Agrostemma Githago*). Enfin, il peut être *égal* à la corolle (*calyx corollæ æqualis*).

Le calice peut être *libre* de toute adhérence, ou bien il peut être soudé et faire corps, en tout ou en partie, avec l'ovaire : dans ce cas, le calice est dit *adhérent* (*calyx ovario adhærens*), et l'ovaire est nécessairement infère, ou seulement semi-infère.

Libre.

Adhérent.

Le calice *polysépale* peut être composé d'un nombre plus ou moins considérable de *sépales* ou pièces distinctes; ainsi il est :

Disépale (*c. disepalus*), quand il est formé de deux sépales, comme dans le pavot (*Papaver somniferum*), la fumeterre (*Fumaria officinalis*);

Trisépale (*c. trisepalus*), formé de trois sépales, comme dans la ficairie (*Ficaria ranunculoïdes*);

Tétrasepale (*c. tetrasepalus*), offrant quatre sépales, comme dans le chou, la rave, le cresson, et les autres Crucifères (*voy. fig. 75*);

Pentasepale (*c. pentasepalus*), quand il est composé de cinq sépales, comme celui du lin (*Linum usitatissimum*), etc.

Quant aux *sépales*, leur figure ou leur forme doit être étudiée et considérée comme celle des feuilles ou des divisions du calice *monosépale* : ainsi ils peuvent être *lancéolés*, *aigus*, *obtus*, *cordiformes*, etc.

Un calice *polysépale* peut aussi présenter différentes

formes par l'arrangement que les sépales prennent entre eux : ainsi il est *tubulaire* (*c. tubularis*), quand les sépales sont longs, dressés, rapprochés de manière à former un tube. Beaucoup de Crucifères sont dans ce cas. (*Voy. fig. 75.*)

Il peut être *campanulaire* (*c. campanularis*);

En étoile (*c. stellaris*), quand il est formé de cinq sépales étalés et égaux, comme dans plusieurs Caryophyllées.

CHAPITRE VI.

DE LA COROLLE.

Corolle.

LA *corolle* n'existe jamais que lorsqu'il y a un périanthe double; c'en est l'enveloppe la plus intérieure. Elle entoure immédiatement les organes de la reproduction; son tissu est mou et délicat. Souvent peinte des plus riches couleurs, elle attire principalement les regards du vulgaire, qui ne voit de fleurs que là où il y a de grandes et brillantes *corolles*, ou des *périanthes* colorés. Le botaniste, au contraire, ne considère cet organe que comme accessoire à l'essence de la fleur; tandis qu'un pistil ou une étamine quelquefois à peine visibles constituent pour lui une véritable fleur.

Gamopétale.

La *corolle* peut être *monopétale* ou *gamopétale* (*corolla monopetala*, *c. gamopetala*), c'est-à-dire que les diverses pièces qui la composent sont réunies en un seul tout, comme dans la digitale pourprée (*Digitalis purpurea*), le liseron (*Convolvulus arvensis*), la belladone (*Atropa belladonna*).

Polypétale.

Elle peut être composée d'un nombre plus ou moins considérable de segmens isolés, qu'on nomme *pétales*

(*petala*) : dans ce cas, elle est appelée *polypétale* (*cor. polypetala*), comme dans la rose, l'œillet, le chou, la giroflée.

Tout *pétale* offre à considérer, 1° l'*onglet* (*unguis*), ou la partie inférieure rétrécie, plus ou moins allongée, par laquelle il est attaché; 2° la *lame* (*lamina*) ou la partie élargie, de forme variée, qui surmonte l'onglet. Pétales.

La figure des pétales varie singulièrement, et peut être, en général, rapportée aux différentes modifications que nous avons indiquées pour les feuilles : ainsi il y en a qui sont *arrondis*, d'autres *alongés*, *aigus*, *obtus*, *dentés*, *entiers*, etc., etc.

De même que le calice, la corolle peut être *régulière* ou *irrégulière*.

Elle est *régulière* toutes les fois que ses incisions et ses divisions sont égales entre elles, ou que ses parties paraissent être disposées régulièrement autour d'un axe commun : par exemple, celle de la campanule raiponce (*Campanula Rapunculus*), de la giroflée jaune (*Cheiranthus Cheiri*). Cor. régulière.

Elle est *irrégulière*, au contraire, quand ses incisions sont inégales, ou que les différentes parties qui la composent ne paraissent pas disposées symétriquement autour d'un axe commun fictif, comme dans le muflier (*Antirrhinum majus*), l'utriculaire (*Utricularia vulgaris*), la capucine (*Tropæolum majus*). Irrégulière.

La corolle *monopétale* tombe d'une seule pièce en se fanant. Quelquefois sa base persiste, comme dans plusieurs Solanées.

Dans la corolle *polypétale*, au contraire, chacun des pétales tombe isolément. Cependant il peut arriver que, dans une corolle *polypétale*, les segmens ou pétales tombent tous ensemble et soient réunis par leur base, comme dans la mauve (*Malva rotundifolia*), la guimauve (*Althwa*

officinalis), etc. Dans ce cas, la corolle n'en est pas moins polypétale; mais les pétales sont réunis accidentellement à leur base par un prolongement de la substance des filets des étamines. On pourrait citer encore plusieurs autres exemples analogues.

On dit d'une corolle monopétale qu'elle est *éperonnée* (*e. calcarata*), quand elle offre à sa base un prolongement creux, en forme de cornet, comme dans la linaria (*Linaria vulgaris*). (Voy. fig. 69.)

La corolle monopétale offre à considérer trois parties: 1^o une inférieure, ordinairement cylindrique et tubuliforme, plus ou moins allongée, qu'on appelle *tube* (*tubus*); 2^o une partie supérieure au tube, plus ou moins évasée, quelquefois étalée et même réfléchie: on la nomme *limbe* (*limbus*). Enfin, la ligne circulaire qui sépare le tube du limbe prend le nom de *gorge* (*faux, palatum*). Ces trois parties sont essentielles à considérer. En effet, leurs formes variées, leurs proportions relatives, fournissent au botaniste des caractères propres à distinguer certains genres de plantes.

En général, la corolle monopétale donne attache aux étamines.

Nous allons maintenant passer en revue les différentes modifications que présentent la corolle monopétale et la corolle polypétale, quand elles sont régulières ou irrégulières.

§. 1. Corolle monopétale régulière.

Corolle monopétale régulière.

La corolle monopétale régulière offre des formes très-variées:

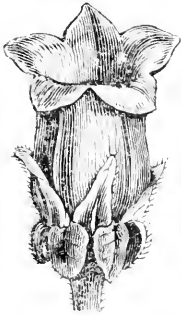
1^o. Ainsi elle est *tubulée* (*tubulata*), quand son tube est très-allongé, comme dans beaucoup d'espèces de bruyères, le lilas (*Syringa vulgaris*).

Le tube est quelquefois *capillaire* ou *filiforme*, comme dans certaines Synanthérées.

2^o. La corolle est en *cloche* ou *campanulee* (*cor. campanulata*), lorsqu'elle ne présente pas de tube manifeste,

Fig. 61.

Fig. 62.

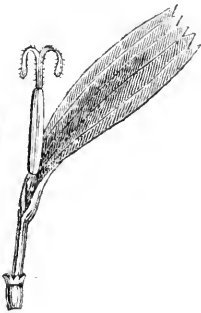


mais qu'elle va en s'évasant de la base vers la partie supérieure, comme dans la raiponce (*Campanula Rapunculus*), le liseron des haies (*Convolvulus sepium*), le jalap (*Convolvulus Jalappa*, etc. (Foy, fig. 61.)

5^o. Elle est *infundibuliforme* ou en *entonnoir* (*cor. infundibuliformis*), quand le tube est d'abord étroit à sa partie inférieure; puis se dilate insensiblement, de

Fig. 63.

Fig. 64.



manière que le limbe est campanulé: par exemple, le tabac (*Nicotiana Tabacum*), etc. (Foy, fig. 62.)

C'est à cette forme de corolle que doit être rapportée celle des plantes à fleurs composées ou synanthérées, comme les chardons, les artichauts. Quand leur corolle est régulière, tubuleuse et infundibuliforme, chaque petite fleur porte le

nom de *fleuron* (voy. fig. 65). Quelquefois le limbe de la corolle est déjetée en languette latérale. Chaque fleur porte alors le nom de *demi-fleuron*. (Foy, fig. 64.)

4^o. On la dit *hippocratériforme* (*cor. hippocrateriformis*).

mis), quand son tube est long, étroit, non dilaté à sa



Fig. 65.

partie supérieure, que le limbe est étalé à plat: de sorte qu'elle représente la forme d'une coupe antique, comme le lilas (*Syringa vulgaris*), le jasmin (*Jasminum officinale*), etc. (Voy. fig. 65.)

5°. La corolle est *rotacée* ou en roue (*corolla rotata*), quand le tube est très-court et le limbe étalé et presque plane, comme dans la bourrache (*Borrago officinalis*), et la plupart des *Solanum*.

On dit que la corolle est *étoilée* (*cor. stellata*), quand elle est très-petite, son tube fort court, et les divisions de son limbe aiguës et allongées; par exemple, dans les caillelaits (*Galium*), etc.

Fig. 66.



6°. Elle est *urcéolée* (*cor. urceolata*), renflée comme une petite outre à sa base, rétrécie vers l'orifice, comme dans beaucoup de bruyères (*Erica*), de *Vaccinium*, etc. (Voy. fig. 66.)

7°. On l'appelle *scutellée* (*cor. scutellata*, *scutelliformis*), quand elle a la forme d'une écuelle, c'est-à-dire qu'elle est étalée et légèrement concave, comme dans les diverses espèces de *Kalmia*.

§. 2. Corolle monopétale irrégulière.

Corolle monopétale irrégulière.

1°. La corolle monopétale irrégulière est dite *bilabée* (*cor. bilabiata*), quand le tube est

Fig. 67.



plus ou moins allongé, la gorge ouverte et dilatée, le limbe partagé transversalement en deux divisions: l'une supérieure, l'autre inférieure, qu'on a comparées à deux lèvres écartées. Cette forme de la corolle caractérise spécialement toute une famille de plantes, l'une des plus

naturelles du règne végétal : ce sont les *Labiées* (voy. fig. 67); par exemple, le thym (*Thymus vulgaris*), la mélisse (*Melissa officinalis*), la sauge (*Salvia officinalis*), le romarin (*Rosmarinus officinalis*), etc.

Ces deux *lèvres* peuvent offrir une foule de modifications, sur lesquelles reposent en partie les caractères propres à distinguer les genres nombreux de cette famille. Ainsi la lèvre supérieure est tantôt plane, tantôt *redressée*, ou en *voûte*, ou en *fer de faux*. Elle peut être *entière* et sans incisions, *échancrée*, *bidentée*, *bilobée*, *bifide*, etc.

La lèvre inférieure est ordinairement *réfléchie*; quelquefois elle est *concave* et *plissée* sur les bords, comme dans le genre *Nepeta*. Elle peut également être *trifide*, *trilobée* ou *tripartite*.

Fig. 68.



Quelquefois la lèvre supérieure semble ne pas exister, ou du moins est si peu développée, qu'on la distingue difficilement, comme dans les genres *Teucrium* et *Ajuga*. (Voy. fig. 68.)

2^o. On appelle corolle *personnée* ou en masque¹ (*corolla personata*) celle dont le

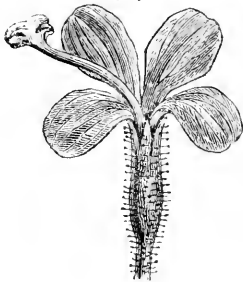
Fig. 69.



tube est plus ou moins allongé, la gorge très-dilatée, et close supérieurement par le rapprochement du limbe, qui est à deux lèvres inégales, de manière à représenter grossièrement le muffle d'un animal, ou certains masques antiques. Telles sont celles de l'*Antirrhinum majus*, de la linare (*Linaria vulgaris*), etc. (Voy. fig. 69.)

¹ Des nuances insensibles rapprochent les corolles labiées des personnées. Aussi est-il très-difficile de les bien caractériser. On est

Fig. 70.



5°. Enfin, on a réuni sous le nom de corolles monopétales irrégulières *anomales* toutes celles qui, par leur forme irrégulière, l'impossibilité où l'on est de les comparer à aucune autre forme connue, s'éloignent des différens types que nous venons d'établir, et ne peuvent être rapportées à aucun d'eux. Ainsi, la corolle de la digitale pourprée (*Digitalis purpurea*), qui offre à peu près la forme d'un doigt de gant¹, celle des *Lobelia*, des *Stylidium* (voy. fig. 70), etc., sont également des corolles irrégulières et anomales.

Dans les diverses formes de corolles monopétales *régulière* et *irrégulière* que nous venons d'examiner, les trois parties qui composent ces corolles, c'est-à-dire le tube, le limbe et la gorge, présentent des modifications qu'il est utile d'indiquer.

Ainsi le tube peut être :

Cylindrique (*cylindricus*), comme dans le lilas (*Syringa vulgaris*), etc. (Voy. fig. 65.)

Il peut être *long* ou *court*, relativement au calice ou au limbe ;

Ventru ou *enflé* (*ventricosus aut inflatus*), soit dans sa partie inférieure, soit vers son sommet ; dans ce cas, il est dit :

Claviforme ou en massue (*claviformis*), comme dans le *Spigelia marylandica*.

Enfin il peut être *lisse*, *strié*, *anguleux*, *prismati-*

obligé d'employer un caractère auxiliaire tiré de la forme et de la structure de l'ovaire. Dans les Labiées, en effet, l'ovaire est gynobasique et profondément quadrilobé ; il est simple au contraire dans toutes les véritables Personnées.

¹ Aussi cette plante porte-elle le nom vulgaire de *gantelée*.

que, etc. Nous avons déjà plusieurs fois donné la valeur de ces expressions.

La gorge (*fau.x*) peut être :

Close (*clausa*), quand elle est entièrement fermée, Modifications
de la gorge.
comme dans la linaire (*voy. fig. 69*);

Ouverte et dilatée (*aperta, patens*), comme dans la digitale pourprée, certaines Labiées, etc.

Elle peut être garnie de poils, comme dans le thym, l'origan, etc.;

Ciliée (*ciliata*), garnie de cils, comme dans la *Gentiana amarella*, etc.;

Couronnée par des appendices saillans, de forme variée, comme dans la bourrache (*Borrago officinalis*), la consoude (*Symphytum consolida*), la buglosse (*Anchusa italica*), et beaucoup d'autres Borraginées.

Enfin, on dit, par opposition aux expressions précédentes, qu'elle est *nue*, quand elle n'offre ni poils, ni bosses, ni appendices.

Le *limbe*, ou la partie de la corolle qui surmonte la gorge, peut être :

Dressé (*erectus*), comme dans la cynoglosse (*Cynoglossum officinale*);

Étalé, ouvert (*patens*), lorsqu'il forme un angle droit avec le tube, comme dans le laurier-rose (*Nerium oleander*);

Réfléchi ou renversé en dehors (*reflexus*), comme celui de la douce-amère (*Solanum dulcamara*), de la canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), etc.

Le *limbe* peut être aussi plus ou moins profondément incisé. Ainsi il est quelquefois simplement *denté* sur son bord. Modifications
du limbe.

Il est également *trifide*, *quadrifide*, *quinquéfide*, ou *quadriparti*, *quinquéparti*, etc. suivant la profondeur de ses incisions.

La forme des différentes divisions d'un limbe incisé offre un grand nombre de variétés qui peuvent être rapportées à celles des pétales et des feuilles.

Remarquons ici, en terminant ce qui a rapport à la *corolle monopétale*, que sa forme n'est point un caractère essentiel dans la coordination des genres en familles naturelles. En effet, on trouve souvent plusieurs formes réunies ensemble dans des groupes essentiellement naturels. Ainsi, dans les Solanées, on voit réunies des corolles rotacées, comme celle des *Solanum*; des corolles infundibuliformes (le tabac); des corolles hippocratéri-formes, comme certains *Cestrum*, et des corolles campanulées, comme dans la jusquiame, la belladone. Nous pourrions encore faire un rapprochement semblable dans beaucoup d'autres familles tout aussi naturelles.

Corolle polypétale.

Corolle poly-
pétale.

Nombre des
pétales.

Le nombre des *pétales* varie singulièrement dans les différentes corolles polypétales. Ainsi, il y a des corolles formées de deux pétales, comme dans la circeé (*Circea lutetiana*). Dans ce cas, elle est dite *dipétale* (*corolla dipetala*);

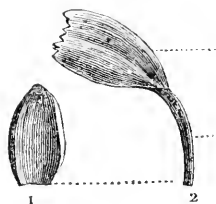
Tripétale (*cor. tripetala*), composée de trois pétales, comme celle de la camélee (*Cneorum tricocum*), etc. :

Tétrupétale (*cor. tetrapetala*), composée de quatre pétales : par exemple, toutes les Crucifères, telles que le cresson de fontaine (*Sisymbrium Nasturtium*), le rai-fort (*Cochlearia Armoracia*), la passeraie (*Lepidium latifolium*), etc.;

Pentapétale (*cor. pentapetala*), formée de cinq pétales, comme toutes les Ombellifères, les Rosacées : par exemple, le panais (*Pastinaca sativa*), le persil (*Apium Petroselinum*), la ciguë (*Conium maculatum*), le fraisier;

Hexapétale (*cor. hexapetala*), ayant six pétales, comme l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), etc.

Fig. 71.



Onglet.

Les pétales ou segmens d'une corolle polypétale peuvent être *onguiculés*, c'est-à-dire munis d'un *onglet* très-apparent, comme dans l'œillet, la giroflée jaune. (Voy. fig. 71, 2 A.) Ou bien ils peuvent être sessiles, c'est-à-dire sans onglet ou inonguiculés (voy. 71, 1), comme dans la vigne (*Vitis vinifera*), la gypsophile (*Gypsophila muralis*), etc.

La longueur et la proportion de l'*onglet*, relativement au calice, mérite aussi d'être notée. En effet, l'*onglet* est souvent plus *court* que le calice (*unguis calyce brevior*); d'autres fois, au contraire, il est plus *long* que lui, et le dépasse (*unguis calyce longior*).

Les pétales sont souvent *dressés* (*petala erecta*), c'est-à-dire qu'ils suivent une direction parallèle à l'axe de la fleur, comme dans le *Geum rivale*. Direction des pétales.

Ils sont quelquefois *infléchis* (*petala inflexa*), courbés vers le centre de la fleur, comme dans beaucoup d'Ombellifères;

Étalés (*petala patentia*), comme dans le fraisier (*Fragaria vesca*), la benoite (*Geum urbanum*), etc. (voy. fig. 71, 2 B);

Réfléchis (*pet. reflexa*), se renversant en dehors.

La figure des pétales est extrêmement variable; ses principales modifications peuvent être rapportées à celles déjà établies précédemment pour les feuilles ou les sépales. Cependant ils offrent quelquefois des formes singulières que nous allons faire connaître. Figure des pétales.

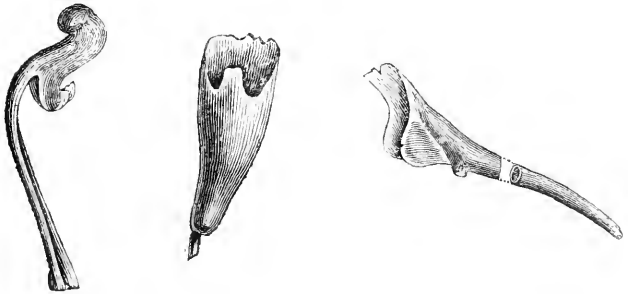
Les pétales sont *concaves* (*pet. concava*), dans le tilleul (*Tilia europæa*), la rue (*Ruta graveolens*), etc.;

Galéiformes ou en casque (*pet. galeiformia*), lors-

Fig. 72.

Fig. 73.

Fig. 74.



qu'ils sont voûtés, creux, et qu'ils ressemblent à un casque (*voy. fig. 72*), comme dans l'aconit (*Aconitum Napellus*), etc. ;

Cuculliformes (*pet. cuculliformia*), ayant la forme d'un *capuchon* ou d'un *cornet de papier*, comme dans l'ancolie (*Aquilegia vulgaris*), les hellébore (*voy. fig. 75*) ;

Eperonnés (*pet. calcarata*), munis à leur base d'un *éperon*, comme dans la violette, le pied d'alouette, etc. (*Voy. fig. 74.*)

La corolle *polypétale* peut être *régulière* ou *irrégulière*, suivant que les parties qui la composent sont disposées ou non avec symétrie autour de l'axe de la fleur. Dans l'un et l'autre cas, les pétales, par leur forme, leur nombre et leur disposition respective, donnent à la corolle un aspect, une forme particulière, qui ont servi à la diviser en plusieurs groupes.

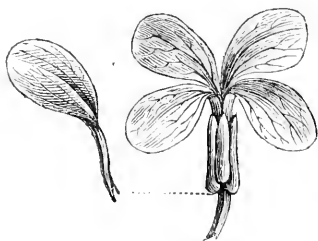
§. 1. Corolle polypétale régulière.

Corolle polypétale régulière.

La corolle *polypétale régulière* peut offrir trois modifications principales ; elle peut être :

1°. *Cruciforme* (*cor. cruciformis*), composée de qua-

Fig. 75.



tre pétales ongliculés, disposés en croix. Les plantes dont la corolle présente une semblable disposition constituent un des groupes les plus naturels du règne végétal. Elles ont reçu le nom de Crucifères : tels sont le chou,

la giroflée, le cresson, etc. (*Voy.* fig. 75.)

Les quatre pétales d'une corolle cruciforme ne sont pas toujours égaux et semblables entre eux; il y en a souvent plusieurs qui sont ou plus petits ou plus grands. Ainsi, dans le genre des *Iberis*, deux pétales sont constamment plus grands.

2°. *Rosacée* ou *roselée* (*cor. rosacea*), celle qui est composée de trois à cinq pétales, rarement d'un plus

Fig. 76.

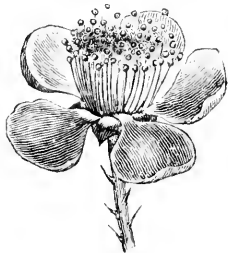
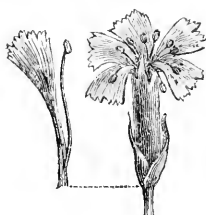


Fig. 77.



grand nombre, dont l'onglet est très-court, et qui sont étalés et disposés en rosace : telles sont toutes les Rosacées, comme la rose simple, l'amandier, l'abricotier, le prunier, etc., la chélidoine, et des plantes d'autres familles (*voy.* fig. 76);

3°. *Caryophyllée* (*cor. caryophyllata*), corolle formée de cinq pétales dont les onglets sont fort allongés,

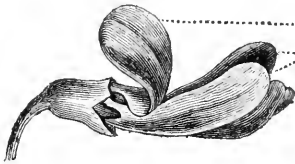
et cachés par le calice, qui est très-long et dressé, comme dans l'œillet, les *Silene*, les *Cucubalus*, etc. (Voy. fig. 77.)

§. 2. *Corolle polypétale irrégulière.*

Corolle poly-
pétale irrégu-
lière.

1^o. *Papilionacée* (*cor. papilionacea*). Cette corolle est composée de cinq pétales très-irréguliers, qui ont chacun une forme particulière; ce qui leur a fait donner des

Fig. 78.



noms propres. De ces cinq pétales, l'un est supérieur, deux latéraux, et deux inférieurs. Le supérieur (voy. fig. 78, *a*) porte le nom d'*étendard* ou de *pavillon* (*vexillum*); il est ordinairement redressé, d'une figure très-variée, et recouvre les quatre autres avant l'épanouissement de la fleur. Les deux inférieurs, le plus souvent réunis et soudés l'un à l'autre par leur bord inférieur, forment la *carène* (*carina*) (fig. 78, *c*). Les deux latéraux constituent les *ails* (*alæ*) (fig. 78, *b*).

C'est par la ressemblance que l'on a cru trouver à cette fleur avec un papillon dont les ailes sont étalées, qu'on lui a donné le nom de *corolle papilionacée*.

La corolle vraiment *papilionacée* appartient exclusivement à la famille des Légumineuses : tels sont les pois (*Pisum*), les haricots (*Phaseolus*), l'acacia (*Robinia pseudo-acacia*), les astragales, etc.

2^o. On nomme corolle polypétale *anormale* (*cor. anomala*) celle qui est formée de pétales irréguliers, qu'on ne peut rapporter à la corolle papilionacée : telles sont celles des aconits, des pieds d'alouette, de la violette, de la balsamine, de la capucine, etc.

Position rela-
tive de la corolle
et du calice.

La position des pétales ou des divisions de la corolle monopétale, relativement aux sépales ou aux divisions

du calice monosépale, présente les deux modifications suivantes :

Les pétales peuvent être *opposés* aux divisions du calice, c'est-à-dire placés de manière à se correspondre par leurs faces, comme dans l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*), l'*Epimedium alpinum*, etc.

Ils peuvent être *alternes* avec les divisions du calice, c'est-à-dire qu'ils correspondent à ses incisions, et non à ses lobes. Cette disposition est bien plus fréquente que la précédente, qui est très-rare. Les pétales sont alternes aux sépales dans les Crucifères, les Rosacées, etc., etc.

La grandeur relative de la corolle et du calice mérite également d'être bien observée; car on peut souvent en tirer de fort bons caractères distinctifs. Grandeur relative des pétales.

Suivant sa durée, la corolle est fugace ou *caduque* (*caduca, fugax*), quand elle tombe aussitôt qu'elle s'épanouit, comme dans le *Papaver Argemone*, plusieurs cistes, etc.; Durée de la corolle.

Décidue (*c. decidua*), tombant après la fécondation : la plupart des corolles sont dans ce cas;

Marcescente (*c. marcescens*), persistant après la fécondation, et se fanant dans la fleur avant de s'en détacher, comme dans les Bruyères et certaines Cucurbitacées.

La corolle est ordinairement la partie la plus brillante de la fleur. La délicatesse de son tissu, l'éclat et la fraîcheur de ses couleurs, le parfum suave qu'elle exhale souvent, en font une des plus agréables productions de la nature. Ses usages, de même que ceux du calice, paraissent être de protéger les organes sexuels avant leur parfait développement, et de favoriser, à l'époque de la fécondation, l'action mutuelle que ces deux organes exercent l'un sur l'autre.

CHAPITRE VII.

DES ORGANES SEXUELS.

Organes sexuels. LA découverte des organes sexuels dans les plantes ne remonte point à une époque très-éloignée. Jusqu'au seizième siècle, on n'avait vu dans les fleurs qui couvrent les végétaux qu'un simple ornement dont la nature s'était plu à les parer. Camérarius et Grew, à cette époque, découvrirent par l'expérience l'utilité des différentes parties de la fleur dans la production de la graine, l'entretien et la succession des espèces. Ils firent voir que le *pistil*, qui occupe le centre de la fleur, devait être comparé, pour sa structure et surtout ses usages, aux organes générateurs de la femelle dans les animaux. En effet, nous y trouvons également les rudimens imparfaits de l'embryon (*ovules*); une cavité destinée à les contenir et à les protéger pendant leur développement (*ovaire*); un organe particulier propre à recevoir l'impression fécondante du mâle (*stigmat*); un autre organe par lequel cette impression est transmise jusqu'aux embryons (*style*). Ils prouvèrent également que l'*étamine* devait être assimilée aux organes qui sont l'apanage du mâle dans les animaux. Car elle contient dans une cavité spéciale (*anthère*) une substance particulière dont les usages sont de féconder les ovules (*pollen*).

Fleur hermaphrodite. Dès-lors il fut prouvé que les plantes, de même que les animaux, sont pourvues d'organes sexuels, destinés à leur reproduction. L'organe sexuel mâle est constitué par l'*étamine*; le *pistil* forme l'organe sexuel femelle.

Fleur unisexuée. Presque toujours, dans les végétaux, les deux organes de la reproduction sont réunis dans une même fleur; ce

qui constitue l'hermaphroditisme, et la fleur est dite *hermaphrodite*. D'autres fois, au contraire, on n'y rencontre qu'un seul des deux organes sexuels, et la fleur est dite *unisexuée*.

La fleur *unisexuée* peut être *mâle* ou *femelle*, suivant qu'elle renferme des étamines ou un pistil, ou plusieurs pistils.

Les fleurs *mâles* et les fleurs *femelles* sont quelquefois réunies sur la même plante; c'est ce qui constitue les végétaux *monoïques*. Le châtaignier (*Castanea vulgaris*), le coudrier (*Corylus Avellana*), le maïs, le ricin, sont de ce nombre. Fleurs monoïques.

D'autres fois, au contraire, les fleurs mâles et les fleurs femelles se trouvent séparées les unes des autres sur des pieds différens; les plantes qui présentent une semblable disposition sont appelées *dioïques*: telles sont la mercuriale (*Mercurialis annua*), le mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*), le dattier (*Phœnix dactylifera*). Fleurs dioïques.

Enfin, quelquefois on trouve mêlées ensemble sur le même pied, ou sur des pieds différens, des fleurs mâles, des fleurs femelles, et des fleurs hermaphrodites; c'est aux végétaux qui offrent ce mélange irrégulier des trois sortes de fleurs qu'on a donné le nom de *polygames*: telles sont la pariétaire (*Parietaria officinalis*), la croissette (*Valantia cruciata*), etc. Fleurs polygames.

Ces trois divisions fondées sur la séparation, la réunion ou le mélange des sexes, ont servi de base à Linnæus pour établir les trois dernières classes des plantes phanérogames de son système, savoir: la Monœcie, la Dioécie et la Polygamie.

CHAPITRE VIII.

DE L'ÉTAMINE OU ORGANE SEXUEL MALE.

Étamine.

L'ÉTAMINE, dans les végétaux, remplit absolument les mêmes fonctions que les organes mâles dans les animaux, c'est-à-dire qu'elle prépare et renferme la substance qui opère la fécondation des germes.

Anthère.

L'*étamine* est ordinairement composée de trois parties, savoir : 1° l'*anthère* (*anthera*), espèce de petit sac

Pollen

membraneux, dont la cavité intérieure est double (voy. fig. 79 A), c'est-à-dire formée de deux loges soudées ensemble ; 2° du *pollen* (*pollen*), substance ordinairement formée de petits grains vésiculeux (voy. fig. 77, B), qui contiennent les parties nécessaires à la fécondation ; 3° l'*anthère* est souvent portée sur un appendice filiforme (voy. fig. 77, C), auquel on donne le nom de *filet* (*filamentum*).

Filet.

Telles sont les trois parties qui composent ordinairement l'*étamine*. Mais remarquons ici que deux seulement lui sont nécessaires : ce sont l'*anthère* et le pollen. Le *filet*, en effet, n'est qu'une partie accessoire de l'*étamine* ; aussi manque-t-il souvent, c'est-à-dire que l'*anthère* est immédiatement attachée au corps sur lequel elle est insérée, sans le secours d'un *filet*. Dans ce cas, l'*étamine* est appelée *sessile* (*Stamen sessile*), comme dans beaucoup de *Thymélées*.

Le filet peut manquer.

Étamine sessile.

L'essence et la perfection de l'*étamine* résident donc dans la présence de l'*anthère*. Mais une condition indis-

Fig. 79.



sensible pour que cet organe soit apte à remplir les fonctions que la nature lui a confiées, c'est qu'il faut que non-seulement il contienne du *pollen*, mais encore qu'il s'ouvre, pour que cette substance soit mise en contact avec le stigmate; car, sans cette circonstance, la fécondation ne pourrait pas avoir lieu.

Le nombre des étamines varie singulièrement dans les différentes plantes. C'est même d'après cette considération du nombre des organes sexuels mâles contenus dans chaque fleur, que Linnæus a établi les premières classes de son système. Le nombre des étamines varie.

Ainsi, il y a des fleurs qui ne renferment qu'une seule étamine; on leur donne le nom de fleurs *monandres* (*flores monandri*): tels sont l'*Hippurus vulgaris*, la valériane rouge (*Centranthus ruber*), le *Blitum virgatum*, etc.

On les appelle fleurs *diandres* (*flores diandri*), quand elles contiennent deux étamines: par exemple, le lilas, (*Syringa vulgaris*), le troëne (*Ligustrum vulgare*), la véronique officinale (*Feronica officinalis*), la sauge (*Salvia officinalis*), etc.

Fleurs *triandres* (*flores triandri*): la plupart des Graminées, des Cypéracées, des Iridées, etc.

Fleurs *tétrandres* (*flores tetrandri*): le caille-lait (*Galium verum*), la garance (*Rubia tinctorum*), la plupart des *Labiées*, des *Antirrhinées*, des *Dipsacées*, etc.

Fleurs *pentandres* (*flores pentandri*): le bouillon-blanc (*Verbascum Thapsus*), et la plupart des Solanées; la cynoglosse (*Cynoglossum officinale*), et la plupart des *Borraginées*; la carotte (*Daucus Carotta*), et toutes les *Ombellifères*, etc.

Fleurs *hexandres* (*flores hexandri*): le lis (*Lilium candidum*), la tulipe (*Tulipa Gesneriana*), et la plu-

part des Liliacées, des Asphodèles, le riz (*Oryza sativa*).

Fleurs *heptandres* (*flores heptandri*) : le marronnier d'Inde (*Æsculus Hippocastanum*).

Fleurs *octandres* (*flores octandri*) : celles des Bruyères, des *Vaccinium*, des *Daphne*, des *Polygonum*, etc.

Fleurs *ennéandres* (*flores enneandri*), comme celles du jonc fleuri (*Butomus umbellatus*).

Fleurs *décandres* (*flores decandri*), comme dans l'œillet, la saponaire (*Saponaria officinalis*), et la plus grande partie des Caryophyllées; la rue (*Ruta graveolens*), la pyrole (*Pyrola rotundifolia*), les saxifrages, etc.

Passé dix, le nombre des étamines n'est plus rigoureusement fixe dans les fleurs; ainsi, on dit qu'elles sont :

Dodécandres (*flores dodecandri*), quand elles contiennent de douze à vingt étamines, comme dans la gaude (*Reseda luteola*), l'aigremoine (*Agrimonia eupatoria*);

Polyandres (*flores polyandri*), quand elles contiennent plus de vingt étamines, comme le pavot (*Papaver somniferum*), les renoncules, etc.

Proportion des étamines.

Les étamines peuvent être toutes *égales* entre elles, comme dans le lis, la tulipe, etc.

Elles peuvent être *inégaies*, c'est-à-dire les unes plus grandes, les autres plus petites dans la même fleur.

Tantôt cette disproportion se fait avec symétrie, tantôt elle a lieu sans aucune espèce d'ordre. Dans les *Geranium*, les *Oxalis* (voy. fig. 31), il y a dix étamines, cinq grandes et cinq plus petites, disposées alternativement, en sorte qu'une grande se trouve entre deux petites, et réciproquement.

Étamines dynames.

Quand une fleur renferme quatre étamines, dont deux sont constamment plus courtes, ces étamines prennent le

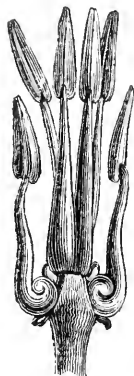
nom de *didynames* (*stamina didynama*) : la plupart des Labiées, le marrube, le thym, etc.; la plupart des Antirrhinées, comme la linaria (*Linaria vulgaris*), le grand mufle de veau (*Antirrhinum majus*), ont les étamines *didynames*. (Voy. fig. 68.)

Lorsqu'au contraire elles sont au nombre de six dans

fig. 80.

une fleur, et que quatre d'entre elles sont plus grandes que les deux autres, elles sont appelées *tetradynames* (*stamina tetradynama*). Cette disposition existe dans toute la famille des Crucifères (voy. fig. 80), comme dans le cochléaria (*Cochlearia officinalis*), le radis (*Raphanus sativus*).

Etamines tétradynames.



La situation des étamines, relativement aux divisions de la corolle et du calice, mérite aussi d'être soigneusement observée.

Position des étamines relativement aux lobes de la corolle.

Ordinairement chaque étamine répond aux incisions de la corolle, c'est-à-dire que les

étamines sont *alternes* avec les divisions de la corolle monopétale, ou avec les pétales de la corolle polypétale, lorsqu'elles sont en nombre égal à ces divisions, comme dans la bourrache et les autres Borraginées, les Ombellifères, etc.

Quelquefois cependant chaque étamine, au lieu de correspondre aux incisions, est située vis-à-vis chaque lobe ou chaque pétale; dans ce cas, les étamines sont dites *opposées* aux pétales, comme on l'observe dans la primevère, la vigne, etc.

Quand le nombre des étamines est double de celui des divisions de la corolle, la moitié de ces étamines sont alternes, l'autre moitié opposées aux divisions de la corolle.

Les étamines sont, dans le plus grand nombre des cas, opposées aux sépales ou aux divisions du calice, excepté

dans les cas rares où elles sont opposées aux pétales. Dans le lis, la tulipe, les six étamines sont opposées aux six segmens du périanthe simple, qui est un calice.

Étamines incluses.

Quelquefois les étamines sont plus courtes que la corolle ou que le calice; de manière qu'elles ne sont pas saillantes à l'extérieur; on les nomme alors *incluses* (*stamina inclusa*), comme dans la primevère, les narcisses, les daphnés, etc.

Étamines exertes.

On les nomme, au contraire, *exertes* (*stamina exerta*), lorsqu'elles dépassent la hauteur de la corolle ou du calice, comme dans le jasminoïde (*Lycium europæum*), les menthes, le plantain, etc.

Direction des étamines.

Suivant leur direction, les étamines sont :

Dressées (*stam. erecta*), comme dans la tulipe, le lis, le tabac (*Nicotiana Tabacum*), etc.;

Infléchies (*stam. inflexa*), quand elles sont pliées en arc, et que leur sommet se courbe vers le centre de la fleur, comme dans les sauges, la fraxinelle (*Dictamnus Fraxinella*);

Réfléchies (*stam. reflexa*), quand elles sont recourbées en dehors, comme dans la pariétaire (*Parietaria officinalis*), le mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*);

Étalées (*stam. patentia*), lorsqu'elles s'étendent horizontalement, comme dans le lierre (*Hedera Helix*);

Pendantes (*stam. pendentia*), quand leur filet est très-grêle et trop faible pour soutenir l'anthère, comme dans la plupart des Graminées;

Ascendantes (*stam. ascendentia*), quand elles se portent toutes vers la partie supérieure de la fleur, comme dans la sauge;

Déclinées ou *décombantes* (*stam. declinata, decumbentia*), quand elles se portent toutes vers la partie infé-

rière de la fleur, comme dans le marronnier d'Inde (*Æsculus Hippocastanum*), la fraxinelle.

Les étamines sont quelquefois réunies par leurs filets ou par leurs anthères; d'autres fois elles sont réunies et comme confondues avec le pistil. Nous parlerons de ces diverses modifications en traitant du filet et de l'anthère considérés en particulier.

Dans certaines fleurs, on voit un nombre déterminé d'étamines avorter constamment. Le plus souvent les étamines qui manquent sont remplacées par des appendices de forme très-variée, auxquels on donne le nom de *staminodes* (*staminodia*), comme dans l'éphémère de Virginie (*Tradescantia virginica*), la plupart des Orchidées, etc.

Staminodes.

Une seule étamine avorte constamment dans l'*Anthrinum*, et beaucoup de Personnées; trois dans la sauge, le *Lycopus*, le romarin, etc., et dans toutes les Labiées diandres; deux dans toutes les Orchidées, à l'exception du *Cypripedium*; trois dans le *Bignonia*, la gratioline; cinq dans l'*Erodium*, etc.

§. 1. Du Filet.

Le *filet* ou support de l'anthère, comme nous l'avons déjà vu, n'est point une partie essentielle et indispensable de l'étamine, puisque assez souvent il manque entièrement.

Du filet.

Le plus généralement sa forme correspond à son nom, c'est-à-dire qu'il est allongé, étroit et filiforme.

Forme.

Il est *aplati* (*filamentum planum, compressum*) dans l'*Allium fragrans*, la pervenche, etc.;

Cunéaire (*fil. cuneiforme*), ayant la forme d'un coin, dans le *Thalictrum petaloideum*;

Subulé (*fil. subulatum*), ou en forme d'alène, quand

il est allongé et va en s'amincissant vers le sommet, comme dans la tulipe, etc.;

Capillaire (*fil. capillare*), quand il est grêle comme un cheveu : par exemple, dans le blé, l'orge et la plupart des Graminées;

Large et plane, comme dans la pervenche.

Il est *pétaloïde* (*fil. petaloideum*), quand il est large, mince et coloré à la manière des pétales, comme dans les étamines extérieures du *Nymphæa alba*, les Amomées, etc.

Quelquefois il est *dilaté* à sa base, comme dans l'*Ornithogalum pyrenaicum*.

D'autres fois il est comme *voûté* (*fil. basi fornicatum*), comme dans l'asphodèle, les campanules, etc.

Le sommet du filet est ordinairement *aigu*, comme dans la tulipe, le lis, etc.

D'autres fois il est *obtus*, et même renflé en tête ou *capitulé*, comme dans le *Cephalotus*, etc.

C'est, dans le plus grand nombre des cas, au sommet du filet que s'attache l'anthère. Cependant, il arrive quelquefois qu'il se prolonge au-dessus du point d'insertion de cet organe; dans ce cas, il est dit *proéminent* (*fil. prominens*), comme dans le *Paris quadri-folia*, etc.

Soudure des
étamines par les
filets.

Androphore

Les étamines sont, le plus souvent, libres de toute adhérence, et isolées les unes des autres. Mais il arrive quelquefois qu'elles sont réunies par leurs filets en un ou plusieurs corps, que nous désignerons, avec M. Mirbel, sous le nom d'*androphores* (*androphora*).

Étamines monadelphes.

Quand tous les filets sont réunis ensemble en un seul androphore, les étamines prennent le nom de *monadelphes* (*stamina monadelphe*), comme dans la mauve, la guimauve, etc.

Dans ce cas, l'androphore forme un tube plus ou

moins complet. Quelquefois cependant l'union des filets n'a lieu que par leur base, en sorte qu'ils sont libres dans la plus grande partie de leur étendue, comme dans le *Geranium*, l'*Erodium*.

D'autres fois ils sont soudés jusqu'à la moitié de leur hauteur, comme dans plusieurs *Oxalis*. (Voy. fig. 81.)



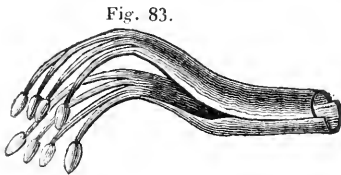
Enfin, ils sont soudés en tube à peu près complet dans les Méliacées (voy. fig. 82), beaucoup de Malvacées. A sa partie supérieure, l'androphore tubuleux

se divise souvent en autant de petits filets courts et distincts qu'il y a d'anthers, comme dans les Malvacées.

Lorsque toutes les étamines sont réunies en deux androphores, c'est-à-dire que leurs filets se soudent en deux corps distincts, on les nomme *diadelphes* (*stamina diadelphe*): par exemple, la fumeterre (*Fumaria officinalis*), les haricots, les acacias, etc., et la plus grande partie des Légumineuses.

Etamines diadelphes.

Tantôt les deux faisceaux qui résultent de la soudure des filets staminaux, sont composés d'un égal nombre d'étamines. Ainsi, dans la fumeterre, chaque androphore se compose de trois étamines. Dans le genre *Polygala* (voy. fig. 85), les huit étamines forment aussi deux faisceaux ou androphores semblables. Tantôt, au con-



traire, les deux androphores sont inégaux. Ainsi, dans les Légumineuses diadelphes (voy. fig. 84), l'un des an-

drophores est formé de neuf étamines soudées par les filets en une sorte de tube fendu dans sa partie supérieure, tandis que l'autre ne se compose que d'une seule étamine.

Étamines polyadelphes.

Quand les filets sont réunis en trois ou en un nombre

Fig. 85



Nature des filets.

plus considérable d'androphores, les étamines sont dites alors *polyadelphes* (*stamina polyadelfa*). Il y a trois androphores dans l'*Hypericum ægyptiacum*, cinq et un plus grand nombre dans la *Melaleuca*. (voy. fig. 85.)

La nature et la structure organique du filet des étamines pa-

raissent être entièrement analogues à celles de la corolle. En effet, l'on voit très-souvent ces deux organes se changer l'un dans l'autre. Ainsi, par exemple, dans le nénuphar (*Nymphaea alba*), on aperçoit successivement les filets staminaux, à partir du centre vers la circonférence de la fleur, devenir de plus en plus larges et s'amincir; l'anthere, au contraire, diminuer et finir par disparaître entièrement quand les filets se sont tout-à-fait changés en pétales. C'est cette dégradation insensible des filets des étamines en pétales qui a fait penser à quelques botanistes que la corolle et les segmens qui la composent n'étaient que des étamines avortées, dont les filets avaient acquis un développement extraordinaire.

Leur transformation en pétales.

Fleurs doubles.

Cette opinion semble encore trouver un appui dans la formation des fleurs nommées *doubles* et *pleines*. La rose, en effet, dans son état primitif et sauvage, n'a que cinq pétales, mais un nombre très-considérable d'étamines. Dans nos jardins, par les soins du cultivateur, nous voyons les étamines de la rose se changer en pétales, et la fleur devenir stérile. Ici la transformation

des étamines en pétales est manifeste, et paraît confirmer l'opinion des botanistes qui les regardent comme de véritables étamines dégénérées.

§. 2. De l'Anthère.

L'*anthère* (*anthera*) est cette partie essentielle de l'étamine qui renferme le pollen ou poussière fécondante avant l'acte de la fécondation. Le plus généralement elle est formée par deux petites poches membraneuses, adossées immédiatement l'une à l'autre par un de leurs côtés ou réunies par un corps intermédiaire particulier, auquel on a donné le nom de *connectif*.

De l'anthère,

Chacun de ces petits sacs membraneux, nommés *loges* de l'anthère, est partagé intérieurement en deux parties par une cloison longitudinale, et s'ouvre à l'époque de la fécondation, pour laisser sortir le pollen.

Loges de l'anthère.

Les anthères sont donc le plus communément *biloculaires* (*antheræ biloculares*), c'est-à-dire formées de deux loges, comme dans le lis, la jacinthe, etc.

Quelquefois elles ne sont formées que d'une seule loge;

dans ce cas, elles sont dites *uniloculaires* (*antheræ uniloculares*), comme dans certaines Conifères, les Épaeridées (*voy. fig. 86, A.*), les Malvacées (*Id. B.*), le coudrier, etc.

Plus rarement encore l'anthère est composée

de quatre loges, et on la nomme *quadriloculaire* (*anthera quadricularis*), comme dans le *Butomus umbellatus*. (*voy. fig. 87.*)

Chaque loge d'une anthère offre ordinairement sur

Dos et face de l'anthère,

Fig. 86.

Fig. 87.



A.



B.



L'une de ses faces un sillon longitudinal, par lequel elle s'ouvre dans le plus grand nombre des cas. La partie de l'anthère du côté de laquelle sont les sillons porte le nom de *face* proprement dite; la partie opposée à celle-ci, et par laquelle l'anthère s'attache au filet, est nommée le *dos* de l'anthère.

Insertion de
l'anthère sur le
filet.

L'anthère est communément fixée au sommet du filet staminal. Cette insertion, qui fournit de très-bons caractères, peut se faire de trois manières différentes :

1°. L'anthère peut être attachée au sommet du filet par sa base même, comme dans l'iris, le glaïeul, etc. Elle porte le nom de *basifixæ* (*anthera basifixæ*).

2°. Elle peut être fixée par la partie moyenne de son dos, comme dans le lis. Dans ce cas, elle a été appelée *médiifixæ* (*anthera mediifixæ*).

3°. Assez souvent elle est attachée par son sommet : dans ce cas, elle est mobile et vacillante. On l'appelle alors *apicifixæ* (*anthera apicifixæ*.)

Lorsque la face des anthères est tournée vers le centre de la fleur, elles sont dites *introrsæ* (*antheræ introrsæ*), comme cela a lieu dans la plupart des plantes.

On les appelle, au contraire, *extrorsæ* (*antheræ extrorsæ*), quand leur face regarde la circonférence de la fleur, comme dans les Iridées, le concombre, etc. Cette disposition est plus rare que la précédente.

Forme des an-
thères.

La forme des anthères présente un grand nombre de variétés. Ainsi on dit qu'elles sont :

Sphéroïdales (*anth. spheroidales, subglobosæ*), quand elles se rapprochent de la forme ronde, comme celles de la mercuriale (*Mercurialis annua*);

Didymes (*anth. didymæ*), offrant deux lobes sphéroïdaux, réunis par un point de leur circonférence,

comme dans l'épinard (*Spinacia oleracea*), les Euphorbes, etc. (voy. fig. 79);

Ovoïdales (*anth. ovoideæ*) : cette forme est une des plus fréquentes :

Oblongues (*anth. oblongæ*), comme dans le lis (*Lilium candidum*), etc. ;

Linéaires (*anth. lineares*), quand elles sont très-allongées et très-étroites, comme celles des campanules, des *Magnolia*, etc. ;

Sagittées (*anth. sagittatæ*), ou en fer de flèche : par exemple, celles du laurier-rose (*Nerium oleander*), du safran (*Crocus sativus*), etc. ;

Cordiformes (*anth. cordiformes*), comme dans le basilic (*Ocimum basilicum*), etc. ;

Réniformes (*anth. reniformes*), ou en forme de rein : dans la digitale pourprée (*Digitalis purpurea*), un grand nombre de *Mimosa*, beaucoup de Malvacées, etc. (voy. fig. 86, B) ;

Tétragones (*anth. tetragonæ*), ayant la forme d'un prisme à quatre faces, comme celles de la tulipe (*Tulipa gessneriana*), du *Butomus* (voy. fig. 87).

A son sommet, l'anthere peut être terminée de différentes manières ; ainsi elle est :

Fig. 88.



Aiguë (*anth. apice acuta*), comme dans la bourrache (*Borrago officinalis*) ;

Bifide (*anth. bifida*), fendue à son sommet (ou à sa base) en deux lobes étroits et écartés, comme dans un grand nombre de Graminées ;

Bicorne (*anth. bicornis*), terminée à son sommet par deux cornes allongées, comme dans l'airelle myrtille (*Vaccinium myrtillus*), l'*Arbutus unedo*, les Andromèdes

(voy. fig. 88) ;

Appendiculée (*anth. appendiculata*), couronnée d'appendices, dont la forme est très-variable, comme dans l'aunée (*Inula helenium*), le laurier-rose (*Nerium oleander*).

Modes de soudure des deux loges.

Les deux loges qui composent une anthère *biloculaire* peuvent être soudées l'une à l'autre de différentes manières.

1°. Elles peuvent être réunies immédiatement l'une à l'autre sans le secours d'aucun autre corps intermédiaire, comme dans les Graminées.

Quand les deux loges sont réunies immédiatement, elles peuvent offrir deux modifications différentes. En effet, tantôt leur union a lieu par l'un de leurs côtés, de manière que les deux sillons se trouvent encore sur la même face et comme parallèles; les loges sont dites alors *apposées* (*loculis appositis*), comme dans le lis, etc.

D'autres fois, au contraire, elles sont soudées par la face opposée à leur sillon, en sorte que les deux sillons se trouvent situés de chaque côté de l'anthère; les deux loges sont alors appelées *opposées* (*loculis oppositis*). Mais cette disposition est moins fréquente que la première.

2°. Elles peuvent être réunies médiatement par la partie supérieure du filet qui se prolonge entre elles (fig. 89), comme dans un grand nombre de renoncules.

Fig. 89.



Fig. 90.



Connectif,

3°. Enfin, elles peuvent être éloignées plus ou moins l'une de l'autre par un corps intermédiaire, manifestement distinct du sommet du filet; c'est à ce corps qu'on a donné le nom de *connectif* (*connectivum*), parce

qu'il sert de moyen d'union entre les deux loges. (voy. fig. 90).

Le *connectif* n'est quelquefois apparent qu'au dos de l'anthère ; alors il est appelé *dorsal*, comme on l'observe dans le lis, etc.

D'autres fois, il est apparent sur les deux faces de l'anthère, dont il écarte assez manifestement les deux loges, comme dans le *Melissa grandiflora*, les com-mélinées, etc. (*voy. fig. 90*).

Enfin, quelquefois le connectif est tellement grand, tellement développé, que ce n'est que par analogie qu'on le reconnaît ; dans ce cas, il a reçu le nom de *connectif distractile*. Ainsi, par exemple, dans la sauge ce connectif est sous forme d'un long filament recourbé, posé transversalement sur le sommet du filet : à l'une de ses extrémités, on voit une des loges de l'anthère remplie de pollen ; à l'autre extrémité se trouve la seconde loge, mais presque constamment avortée et à l'état rudimentaire.

Cette singulière conformation se trouve également dans les Mélastomes, et plusieurs espèces de Labiées et de Scrophularinées.

Chacune des loges d'une anthère peut s'ouvrir de différentes manières, dans les divers genres de plantes ; et les caractères tirés de cette déhiscence servent, dans quelques cas, à distinguer certains genres.

Déhiscence des loges.

Le plus souvent cette déhiscence a lieu par la suture de chaque loge : dans ce cas, on dit que les loges sont *longitudinaliter dehiscences*, comme dans le lis, la tulipe et un grand nombre d'autres plantes.

La déhiscence peut avoir lieu par des *pores* ou des fentes situées dans différens points.

Ainsi, dans les *Erica*, les *Solanum*, etc., chaque loge s'ouvre par un petit trou placé à son sommet (*locul. apice dehiscences*). (*voy. fig. 88.*)

Dans la *pyrole*, ce trou est placé à la partie inférieure (*locul. basi dehiscentes*).

Quelquefois chaque loge s'ouvre en deux valves su-

Fig. 91.



Fig. 92.

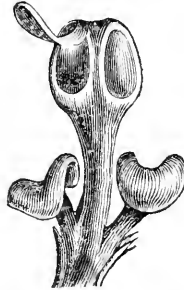


Fig. 93.



perposées, dont la supérieure formé une sorte d'opercule : exemple, le *Pyrydanthera*. (Voy. fig. 91.)

D'autres fois ce sont des espèces de petites valvules qui se soulèvent de la partie inférieure vers la supérieure, comme dans les lauriers, l'épine-vinette, l'*Epimedium alpinum*. (Voy. fig. 92.)

Étamines soudées par les anthères.

Nous venons d'examiner jusqu'ici les anthères libres de toute adhérence ; mais, aussi bien que les filets staminaux, elles peuvent se rapprocher et se souder entre elles de manière à former une sorte de tube. Cette disposition remarquable se rencontre dans toute la vaste famille des Synanthérées, auxquelles on donnait autrefois le nom de plantes à *fleurs composées* : tels sont les chardons, les artichauts, les soucis, etc. Linnæus a donné le nom de *syngénésie* à la classe de son système dans laquelle sont réunies toutes les plantes à anthères soudées latéralement, qu'il désignait aussi sous le nom de *syngénèses*. (Voy. fig. 95.)

Étamines syngénèses.

Étamines soudées par les anthères et les filets.

Les étamines peuvent être soudées à la fois et par leurs anthères et par leurs filets, comme on l'observe dans la plupart des Cucurbitacées et des Lobéliacées : on le

appelle alors étamines *symphysandres*. (Voy. fig. 94.)

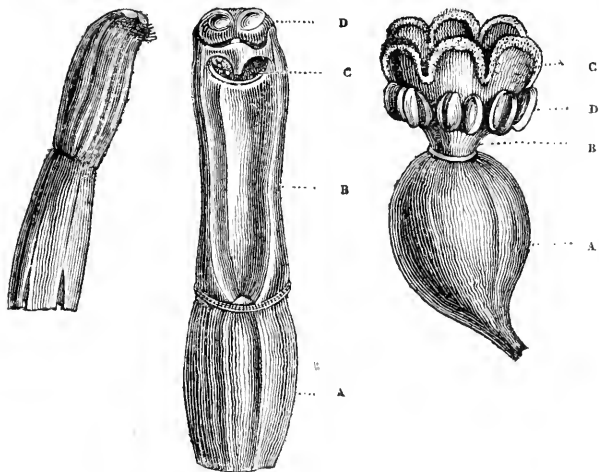
Il existe un grand nombre de plantes dans lesquelles les étamines, au lieu d'être libres, ou simplement réunies ensemble par leurs filets ou leurs anthères, sont corps avec le pistil, c'est-à-dire qu'elles sont intimement soudées avec le style et le stigmate. C'est à ces plantes qu'on a donné le nom de *gynandres*. (Voy. fig. 95 et 96¹.)

Etamines soudées avec le pistil.

Fig. 94.

Fig. 95.

Fig. 96.



La coalescence des étamines n'a jamais lieu avec l'ovaire. Ce ne sont que les filets et le style qui s'unissent, en sorte que les anthères et le stigmate sont portés par un support commun, avec lequel ils se confondent. C'est ce que l'on observe dans les *Aristoloches*, les *Orchidées*, etc. On donne le nom de *gynostème* (*gynostemium*) au support commun du stigmate et des anthères.

Tout récemment (1830), M. le docteur Purkinje a publié à Breslau une dissertation très-intéressante sur la structure anatomique des anthères, et en particulier sur

Organisation des anthères

¹ A l'ovaire; B le gynostème; C le stigmate; D les anthères.

les cellules fibreuses qui existent à la face interne de ces anthères. Nous croyons devoir présenter ici une analyse succincte de ce travail.

Exothèque. Chaque loge de l'anthère, examinée anatomiquement, se compose d'une membrane extérieure, prolongement de l'épiderme général qui revêt toutes les autres parties du végétal. On peut l'appeler *Exothèque*; à sa face interne se trouve une couche de cellules formant l'*Endothèque*. Si, au moyen d'une lentille, on examine l'endothèque ou face interne de l'anthère, on voit qu'elle se compose d'une couche de cellules séparées par des fibres très-fines et qui paraissent élastiques. De là le nom de *Cellules fibreuses* que l'auteur propose de donner à cet organe. Ces cellules ont des formes extrêmement variées; et un fait fort remarquable, c'est que très-souvent, dans les plantes d'une même famille naturelle, ces cellules ont une forme sinon tout-à-fait semblable, du moins fort analogue. C'est ainsi que dans les Graminées, par exemple, les cellules fibreuses ont une forme rectangulaire, qu'elles sont perpendiculaires au raphé; elles offrent des fibres élastiques, courtes, droites, placées sur leurs côtés, et implantées à la manière de clous. Dans les Cypéracées, au contraire, ces cellules sont cylindriques, distinctes, marquées de fibres annulaires transversales, caractère qui distingue très-bien ces deux familles.

Cellules fibreuses.

Les fibres sont la partie essentielle de cet appareil organique. Leur principale fonction consiste dans la dispersion du pollen. Les cellules, d'abord remplies de sucs nourriciers, paraissent être en quelque sorte les matrices où les fibres se forment. Par leur forme, et surtout leur disposition variée, les fibres, douées d'une élasticité remarquable, tendent non-seulement à rompre la suture de chaque loge, mais encore à étaler les valves, quand la rupture de la loge a eu lieu.

§. 5. *Du Pollen.*

Le *pollen*, ou la substance contenue dans les loges de l'anthère, et qui sert à la fécondation, se présente ordinairement sous l'apparence d'une poussière composée de petits grains d'une extrême ténuité; quelquefois il est en masses solides plus ou moins considérables. Cette dernière forme, étant restreinte à un petit nombre de végétaux, ne fixera notre attention qu'après que nous aurons examiné avec détail la structure du pollen sous forme pulvérulente. Pollen.

Avant le perfectionnement des instrumens d'optique, les renseignemens que l'on possédait sur les formes variées des grains polliniques, et surtout sur leur structure intime, étaient extrêmement vagues. On avait bien aperçu une grande diversité dans ceux que l'on avait examinés avec de fortes loupes; mais ces différences avaient été indiquées, sans en tirer d'utiles conséquences pour l'avancement de la science. La structure du grain pollinique avait aussi été un objet de recherches de la plupart des anciens botanistes qui, faute de moyens rigoureux d'observation, s'étaient long-temps disputés, mais sans tomber d'accord, sur la composition intérieure de corps aussi élémentaires. L'étude microscopique du pollen était donc un sujet digne de révision, et ne pouvait manquer de fixer l'attention des observateurs modernes. M. Amici, que nous avons eu occasion de citer si avantageusement dans cet ouvrage, a publié dans les *Actes de la société italienne*, vol. xvii, un chapitre sur le pollen, où il a fait connaître des circonstances très-intéressantes, et que nous mentionnerons plus bas. A l'aide du microscope acromatique de M. Selligie¹, notre ami M. Guillemin

¹ Voyez la description et la figure de cet instrument dans les *Annales des Sciences naturelles*. Nov. 1824, t. iii, p. 345, et tab. 18.

a fait, dans le cours de l'été de 1824, des observations nombreuses sur le pollen, observations dont il nous a communiqué les principaux résultats.

Ce sont des
utricules.

Les grains polliniques sont des utricules de formes variées, sans adhérence dans l'anthère à l'époque de la maturité, et renfermant une multitude de granules d'une extrême ténuité.

La membrane utriculaire est tantôt lisse, tantôt marquée d'éminences ou d'aspérités; quelquefois elle offre de simples facettes ou des bosses disposées entre elles symétriquement. Lorsque le pollen est parfaitement lisse dans sa superficie, il n'est recouvert d'aucun enduit visqueux, tandis que les moindres éminences sont des indices de viscosité. Les papilles, les éminences mamelonnées, etc., qui recouvrent certains grains polliniques, sont de véritables organes sécréteurs, et l'enduit visqueux, ordinairement coloré, qui les recouvre, en est le produit. Parmi les pollens pulvérulens, on peut donc établir deux ordres principaux, savoir, les pollens *visqueux* et les pollens *non visqueux*. Les considérations tirées de la forme générale sont moins importantes, c'est-à-dire que la différence est moins grande entre les pollens sphériques, elliptiques, cycloïdes, polyédriques, etc.

M. Guillemin s'est convaincu par un grand nombre d'observations que la nature des grains polliniques était la même dans chaque famille naturelle de plantes, ou, en d'autres termes, que dans une de ces familles on ne rencontrait point en même temps des pollens visqueux et des pollens non visqueux. Il a vu de plus que tous les genres d'une même famille n'offrent que des modifications dans les formes de leurs grains polliniques; mais que des familles très-éloignées par d'autres caractères se rapprochaient néanmoins par une identité dans leurs pollens. Nous nous contenterons d'indiquer la nature et

la forme de cet organe dans quelques familles remarquables.

Le pollen des *Malvacées* et des *Convolvulacées* est formé de grains sphériques, papillaires et d'un blanc argentin. Dans les *Cucurbitacées*, ils sont sphériques, papillaires et d'un beau jaune doré. Ceux de la tribu des *Hélianthées*, de la famille des *Synanthérées*, sont également sphériques, papillaires et d'un beau jaune orangé. La tribu ou plutôt l'ordre des *Chicoracées* nous présente des grains sphériques, visqueux, mais dont la superficie est taillée à facettes. Un pollen à grains couverts d'éminences mamelonnées, surmontés chacun d'un point brillant, s'observe dans le *Cobea scandens*. Celui des *Phlox* est très-analogue à ce dernier, circonstance qui appuie l'opinion de ceux qui considèrent ces deux genres comme étant de la même famille. Enfin, pour ne pas pousser trop loin cette énumération des pollens visqueux, les grains dans les Onagraires ont une forme trigone très-manifeste, avec une dépression considérable dans leur centre. (Voy. fig. 99.)

Leur forme est la même dans une même famille.

Les familles où l'on trouve des grains non visqueux sont en très-grand nombre. Il nous suffira de citer les *Solanées*, *Scrophularinées*, *Gentianées*, *Caryophyllées*, *Graminées*, *Euphorbiacées*, etc. Ces grains ont toujours une forme elliptique, et sont marqués d'une rainure longitudinale; le plus souvent ils sont colorés en jaune, quelquefois en rouge, comme dans les *Verbascum*. Dans les *Légumineuses papilionacées*, le pollen est bien d'une nature non visqueuse, mais il a une forme cylindroïde très-prononcée.

Lorsqu'on soumet les grains non visqueux à l'action de l'eau, ils changent de forme à l'instant même; d'elliptiques qu'ils étaient, ils deviennent parfaitement sphériques. Les grains visqueux se dépouillent d'abord de leur

Soumis à l'action de l'humidité.

enduit; puis ils éclatent plus ou moins promptement, et lancent au dehors un liquide plus dense que l'eau, et dans lequel se meuvent des myriades de petits grains que leur couleur verdâtre rend perceptibles à la vue, par un grossissement de plusieurs centaines de fois leur diamètre. M. Amici a vu un grain pollinique de *Portulaca oleracea* en contact avec un poil dustigmate, se rompre, lancer en dehors une sorte de boyau dans lequel les *granules* ont circulé pendant plus de quatre heures. Needham, Kœlreuter, Gleichen, avaient déjà observé les granules contenus dans les grains polliniques. Ce dernier les avait considérés comme jouant le principal rôle dans l'acte de la fécondation, et M. Guillemin, raisonnant d'après l'analogie de ces organes avec les animalcules spermatiques des animaux, n'est pas éloigné d'adopter cette opinion.

Telles étaient nos connaissances sur la nature et l'organisation des grains polliniques, lorsque M. Adolphe Brongniart entreprit son travail sur la génération dans les végétaux. Nous allons faire connaître ici son opinion sur la nature et l'organisation des grains de pollen. Lorsque l'on examine l'intérieur des loges d'une jeune anthère dans un bouton de fleur, long-temps avant son épanouissement, on voit que l'intérieur de cette loge est rempli d'une masse celluleuse distincte de ses parois. Petit à petit les cellules, en général fort petites, dont se compose la masse celluleuse, s'isolent les unes des autres, et finissent par former les granules que l'on a nommés pollen. Quelquefois ces cellules particulières ou grains polliniques sont renfermés dans d'autres vésicules plus grandes qui se déchirent, et dont on peut encore reconnaître les traces.

Chaque grain de pollen est composé de deux membranes.

Chaque grain de pollen, dont la forme est très-variable, ainsi que nous l'avons dit précédemment, offre une

organisation uniforme. Il se compose de deux membra-

Fig. 97.

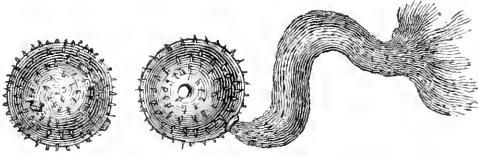


Fig. 98.

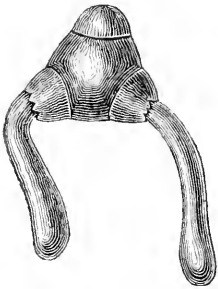


nes, ainsi que l'avait déjà parfaitement reconnu Kœlreuter. L'une externe, plus épaisse, munie de pores, et quelquefois d'appendices plus ou moins saillans; l'autre, interne, mince, transparente et sans adhérence avec la précédente. Soumis à l'action de l'eau, la membrane interne se gonfle; l'externe se rompt dans un point de son étendue, et à travers cette ouverture sort un prolongement tubuleux, (voy. fig. 97 et 98) qui forme une sorte de hernie, et qui a été observé pour la première fois par Needham. Kœlreuter paraît aussi l'avoir entrevu,

Il sort un ou plusieurs appendices tubuleux.

dans l'eau une *masse blanche* liée ensemble. M. Amici l'a

Fig. 99.



également vu sur les grains polliniques du *Portulaca pilosa*. Quelquefois il en sort deux, par deux points opposés, comme dans l'*Oenothera biennis*; (voy. fig. 99) d'autres fois trois, et même un très-grand nombre, une trentaine, selon M. Amici. (*Ann. se. nat.*, nov. 1850, p. 531.) Cependant M. Mirbel, dans ses observations nouvelles (voy. *Archiv. de botan.*,

février 1855), reconnaît aussi l'existence des deux membranes dans les utricules polliniques; mais il a observé que, mises sur l'eau, il en sort un jet de granules polli-

niques qui n'est point renfermé dans un boyau de la membrane interne. Les granules tiennent ensemble par une matière visqueuse qui suinte de leur surface. C'est un point; comme on voit, qui a besoin d'être éclairci par de nouvelles observations.

Formation du
pollen suivant
M. Mirbel.

Les nouvelles observations de M. Mirbel ont confirmé plusieurs des résultats que nous venons d'exposer, en même temps qu'elles en ont fait connaître de nouveaux. Si l'on examine l'anthère du potiron, dès que la fleur commence à se montrer, toute l'anthère, même la partie qui doit plus tard constituer ses parois, est une masse de tissu utriculaire. Un peu plus tard, on voit de chaque côté de la ligne médiane de la coupe transversale de l'anthère, quelques utricules qui ont pris un accroissement plus grand : ce sont les *utricules polliniques*. Petit à petit ces utricules s'agrandissent; les granules qu'ils contiennent se multiplient à tel point, qu'ils forment des masses opaques qui remplissent totalement les cellules. Ces utricules sont liés au reste du tissu par une membrane ou tégument particulier. Les parois de ces cellules polliniques s'épaississent, se gorgent de suc, au point de ressembler à une sorte de gelée incolore. Peu de temps après, c'est-à-dire quand les boutons de fleurs ont de sept à huit millimètres de longueur, la paroi épaisse et succulente de chaque utricule pollinique se dilate, et se sépare de la masse des granules. Peu après, quatre appendices en forme de lame de couteau se développent, à distance égale les uns des autres, sur la face interne de l'utricule, et enfoncent graduellement leur tranchant vers le centre. Ils finissent par partager la masse des granules en quatre petites masses triangulaires. Quand les appendices se rencontrent au centre, ils s'entrecroisent et divisent la cavité de l'utricule en quatre loges, qui s'arrondissent et deviennent sphériques.

À cette époque, la portion du tissu, formée par les utricules polliniques, s'isole des parties environnantes; chaque utricule devient libre, et chaque petite masse granuleuse reçoit un tégument membraneux, lisse, incolore, diaphane, un peu plus grand qu'il n'était nécessaire pour l'envelopper, et elle commence bientôt à revêtir les caractères propres au pollen du potiron. Le grain de pollen durcit, devient opaque, jaune, cesse de croître. Il a atteint sa maturité; mais, presque en même temps, les utricules polliniques et leur tégument commun, desséchés, déchirés, désorganisés, n'offrent plus que des lambeaux méconnaissables; de sorte que tous les grains, emprisonnés peu avant un à un dans les utricules polliniques, se trouvent tout à coup libres et réunis dans les loges de l'anthere.

Ces changemens successifs, qui ont lieu dans l'organisation et le développement du pollen, sont fort remarquables, et M. Mirbel les a vérifiés sur plusieurs autres végétaux.

Dans l'intérieur des utricules polliniques se trouvent contenus les granules spermatiques ou polliniques, qui, en général, sont mélangés dans une matière qui paraît huileuse. C'est à ces granules, dont la petitesse est extrême, et dont la forme est variable, qu'on a donné le nom de *fovilla*. Il résulte des observations de MM. Brongniart et Mirbel que ces corpuscules, mis dans l'eau, jouissent de la propriété de se mouvoir en tous sens: ils montent, ils descendent, se rapprochent, se fuient souvent avec une vélocité remarquable. Aussi Gleichen et MM. Brongniart et Mirbel les considèrent-ils comme de véritables animaux, tout-à-fait semblables dans leurs fonctions aux animalcules qui existent dans la semence du mâle des animaux.

Nous parlerons maintenant du pollen des Asclépiadées

Granules polliniques ou *fovilla*.

Pollen solide
des Orchidées et
des Asclépiadées.

et des Orchidées, qui présente des modifications très-re-marquables. Dans plusieurs genres de ces deux familles, tout le pollen contenu dans une loge est réuni en un corps qui a la même forme que la loge dans l'intérieur de laquelle il est contenu. On donne à ce pollen ainsi réuni le nom de *masse pollinique* (*massa pollinica* ou *pollinium*). Quand ces masses sont partagées en plusieurs autres masses plus petites, on appelle ces dernières des *massettes* ^F (*massule*). Les masses polliniques des Orchi-

Fig. 100.

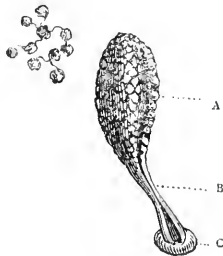


Fig. 101.



dées sont tantôt formées de grains réunis ensemble par une sorte de réseau élastique ; on les appelle alors *masses sectiles* (*massæ sectiles*), comme dans les genres *Orchis*, *Ophrys*. (voy. fig. 100.) D'autres fois elles sont tout-à-fait *granuleuses* ou *farinacées* (*massæ granulose*) : telles sont celles des genres *Epipactis*, *Loroglossum*, etc. (voy. fig. 101). Enfin elles sont quelquefois d'une substance solide et compacte (*massæ solidæ*), comme dans les genres *Corallorhiza*, *Malaxis*. (voy. fig. 102).

Fig. 102.



Ces trois formes ne se trouvent jamais réunies ni confondues dans un même genre. A leur base, les masses polliniques se terminent souvent par un prolongement étroit nommé *caudicule* (voy. fig. 100, B), à la partie inférieure duquel est un corps glanduleux de forme très-variée, auquel on a donné le nom de *rétinacle*. (*id.* c.)

Le pollen, projeté sur des charbons ardents, brûle et s'enflamme avec rapidité. Dans beaucoup de plantes, il répand une odeur qui a l'analogie la plus frappante avec la substance à laquelle on le compare dans les animaux, comme on l'observe très-bien dans le châtaignier, l'épine-vinette, etc.

CHAPITRE IX.

DU PISTIL OU ORGANE SEXUEL FEMELLE.

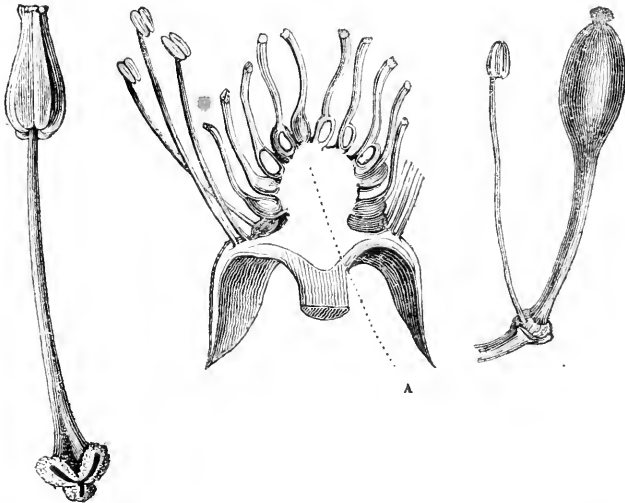
Le *pistil*, comme nous l'avons déjà vu précédemment, est l'organe sexuel femelle dans les végétaux. Il occupe presque constamment le centre de la fleur, et se compose

Pistil.

Fig. 103.

Fig. 104.

Fig. 105.



de trois parties, savoir : 1^o de l'*ovaire*, 2^o du *style*, 3^o du *stigmate*.

Ordinairement on ne rencontre qu'un seul *pistil* dans une fleur, comme dans le lis, la jacinthe, le pavot, etc.

D'autres fois il y en a plusieurs dans la même fleur, comme dans la rose, les renoncules, etc.

Gynophore. Le pistil ou les pistils, lorsqu'il y en a plusieurs, sont souvent attachés à un prolongement particulier du réceptacle, plus ou moins épais et saillant, auquel on donne le nom de *gynophore*. (Voy. fig. 104, A.)

Podogyne. Il ne faut pas confondre le *gynophore* avec le *podogyne*, amincissement de la base de l'ovaire qui élève un peu le pistil au-dessus du fond de la fleur. Le *gynophore*, en effet, n'appartient pas essentiellement au pistil; il reste au fond de la fleur, quand celui-ci vient à s'en détacher. Le *podogyne* (voy. fig. 105), au contraire, qui fait partie du pistil, l'accompagne dans toutes les époques de son développement. Il y a un *gynophore* dans le fraisier, le framboisier, et un *podogyne* dans le câprier, le pavot, etc.

Lorsqu'il y a plusieurs pistils dans une fleur, il n'est pas rare de voir le *gynophore* devenir épais et charnu : c'est ce qu'on observe d'une manière très-manifeste dans le framboisier, et surtout le fraisier. La partie de la fraise qui est pulpeuse, sucrée, et que nous mangeons, n'est qu'un *gynophore* très-développé; les petits grains brillans qui la recouvrent sont autant de pistils. Il est facile de reconnaître la nature de ces différentes parties, et d'en suivre les développemens successifs dans la fleur.

Base et sommet du pistil.

La *base* du pistil est toujours représentée par le point au moyen duquel il s'attache au réceptacle. Le *sommet*, au contraire, correspond toujours au point où les styles ou bien le stigmatte sont insérés sur l'ovaire. Comme quelquefois cette insertion a lieu latéralement, on conçoit que le *sommet organique* de l'ovaire ne répond pas toujours à son *sommet géométrique*. Ce dernier, en effet, est le point le plus élevé par lequel passe une ligne qui traverse l'ovaire dans sa partie centrale.

§. 1. De l'Ovaire.

L'*ovaire* (*ovarium*) occupe toujours la partie inférieure du pistil. Son caractère essentiel est de présenter, quand on le coupe longitudinalement ou en travers, une ou plusieurs cavités, nommées *loges*, dans lesquelles sont contenus les rudimens des graines ou les *ovules*. C'est dans l'intérieur de l'ovaire que les *ovules* acquièrent tout leur développement et se changent en *graines*. Cet organe peut donc être considéré, sous le rapport de ses fonctions, comme l'analogue de l'ovaire, et de l'utérus dans les animaux.

Ovaire.

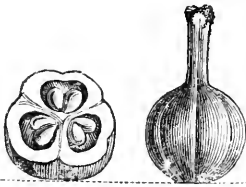
Loges.

Ovules.

La forme la plus générale et la plus habituelle de l'ovaire est d'être ovoïde; cependant il est plus ou moins comprimé et allongé dans certaines familles de plantes, comme dans les Crucifères, les Légumineuses, etc.

L'*ovaire* est le plus souvent *libre* au fond de la fleur; Libre.

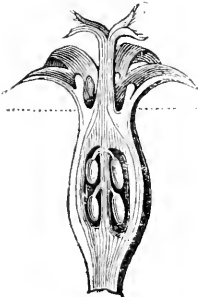
Fig. 106.



c'est-à-dire que sa base correspond au point du réceptacle, où s'insèrent également les étamines et les enveloppes florales, sans qu'il contracte d'adhérence avec le calice, comme on le voit dans

la jacinthe, le lis, la tulipe, etc. (Foy. fig. 106.)

Fig. 107.



Mais quelquefois on ne rencontre pas l'ovaire dans le fond de la fleur; il semble placé entièrement au-dessous du point d'insertion des autres parties; c'est-à-dire que, faisant corps par tous les points de sa périphérie avec le tube du calice, son sommet seul se trouve libre au fond de la fleur. Dans ce cas, l'ovaire a été appelé *adhérent* ou

Adhérent.

infère (*ovarium inferum*), pour le distinguer de celui où, étant libre, il porte le nom d'ovaire *supère* (*ovarium superum*): les Iris, les Narcisses, les Myrtes, le *Famus* ont un ovaire infère. (*voy. fig. 107.*)

Lors donc qu'au fond d'une fleur on ne trouvera pas l'ovaire, mais que le centre en sera occupé par un style et un stigmate, on devra examiner si au-dessous du fond de cette fleur on ne voit pas un renflement particulier, distinct du sommet du pédoncule. Si ce renflement, coupé en travers, offre une ou plusieurs cavités contenant des ovules, on sera dans la certitude qu'il existe un ovaire infère.

La position de l'ovaire *infère* ou *supère* fournit les caractères les plus précieux pour le groupement des genres en familles naturelles.

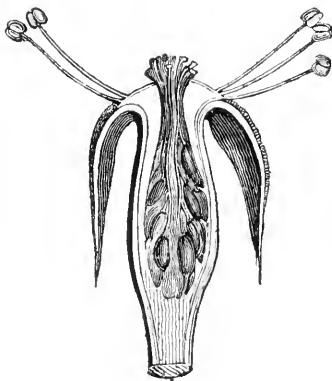
Toutes les fois que l'ovaire est infère, le calice est nécessairement *monosépale*, puisque son tube est intimement uni avec la périphérie de l'ovaire.

Quelquefois l'ovaire n'est pas entièrement infère, c'est-à-dire qu'il est libre par son tiers, sa moitié ou ses deux tiers supérieurs. Le genre Saxifrage offre ces différentes nuances.

Ovaires pariétaux.

Mais il est une position de l'ovaire qui, presque toujours confondue avec l'ovaire infère, mérite cependant d'en être distinguée. C'est le cas où plusieurs pistils réunis dans une fleur sont attachés à la paroi interne d'un calice très-resserré à sa partie supérieure, en sorte qu'au premier coup d'œil il représente un ovaire infère. Ces ovaires reçoivent alors le nom d'*ovaires pariétaux*.

Fig. 108.



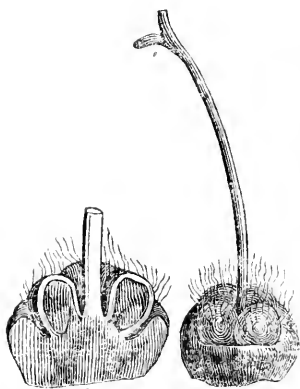
(*ovaria parietalia*), comme dans la rose, et un grand nombre d'autres Rosacées. (Voy. fig. 108.)

L'ovaire *infère* étant celui qui fait corps par tous les points de sa périphérie avec le tube du calice, il découle de là une loi générale à laquelle on n'a point fait attention : c'est que la position infère de l'ovaire exclut nécessairement la multiplicité des pistils dans la même fleur. En effet, dans le cas d'ovaires pariétaux, on voit qu'ils ne touchent au calice que par un seul point : il est de toute impossibilité que cet organe en enveloppe plusieurs par toute leur périphérie. Il suit donc de là que ces ovaires ne sont pas infères, mais seulement pariétaux, puisqu'ils ne font pas corps par tous les points de leur périphérie avec le tube du calice. Cette modification mérite d'être signalée.

Nous devons également faire connaître une modification de l'ovaire, à laquelle on

Fig. 109.

Ovaire gynobasique.



a donné le nom d'*ovaire gynobasique*. (Voy. fig. 109.)

Un grand nombre de familles en présentent des exemples : telles sont entre autres les Labiées, les Borraginées, les Ochnacées, les Simaroubées, etc. L'ovaire appliqué sur un disque hypogyne, qui, dans ce cas, a reçu le nom particulier de gynobase, est plus ou moins profondément partagé en un

certain nombre de lobes correspondans à celui des loges, et son axe central est tellement déprimé, qu'il paraît en quelque sorte nul, et que le style semble naître immédiatement du disque; en sorte qu'à l'époque de la maturité chacune des parties ou coques dont se compose l'ovaire,

se sépare, et semble en quelque sorte constituer un fruit particulier.

L'ovaire est *sessile* au fond de la fleur (*ovarium sessile*), quand il n'est élevé sur aucun support particulier, comme dans le lis, la jacinthe, etc.

Il peut être *stipité* (*ovarium stipitatum*), quand il est porté sur un podogyne très-alongé, comme dans le câprier (*Capparis spinosa*).

Nombre des loges.

Coupé transversalement, l'ovaire offre souvent une seule cavité intérieure ou *loge*, contenant les *ovules*. Il est dit alors *uniloculaire* (*ovarium uniloculare*), comme celui de l'amandier, du cerisier, de l'œillet, etc.

On l'appelle *biloculaire* (*ovarium biloculare*), quand il est composé de deux loges; par exemple, dans le lilas, la linnaire, la digitale, etc.;

Triloculaire (*ovarium triloculare*); tel est celui du lis, de l'iris, de la tulipe, etc. (*voy. fig. 106*);

Quadriloculaire (*ovarium quadriloculare*), comme dans le *Sagina procumbens*;

Quinqueloculaire (*ovarium quinqueloculare*), comme dans le lierre (*Hedera Helix*);

Multiloculaire (*ovarium multiloculare*), quand il présente un grand nombre de loges; ex., le nénuphar.

Chaque loge d'un ovaire multiloculaire doit être considérée comme une partie ou organe distinct, auquel on donne le nom de *Carpelle*. L'ovaire biloculaire, par exemple, résulte de la soudure intime de deux carpelles formant un seul et même ovaire. Il en est absolument de même, lorsqu'il y a trois, quatre, cinq, ou un grand nombre de loges. Il se passe ici le même phénomène que pour la corolle gamopétale, qui se compose d'autant de pétales soudés ensemble qu'il y a de divisions à la corolle. C'est ce que l'on comprendra encore beaucoup mieux, lorsque nous aurons développé plus tard la

théorie de l'organisation de la fleur, comme formée de plusieurs verticilles de feuilles plus ou moins modifiées et altérées.

Mais chaque loge peut contenir un nombre d'ovules plus ou moins considérable. Ainsi il y a des loges qui ne renferment jamais qu'un seul ovule : on les appelle *uniovulées* (*locula uniovulata*), comme dans les Graminées, les Synanthérées, les Labiées, les Ombellifères, etc.

Nombre des ovules contenus dans chaque loge.

D'autres fois, chaque loge contient deux ovules, c'est-à-dire qu'elle est *biovulée* (*locula biovulata*). Dans le cas où chaque loge d'un ovaire renferme deux ovules

Fig. 110.



seulement, il est très-important d'étudier leur position respective. Tantôt, en effet, les deux ovules naissent d'un même point et à la même hauteur; dans ce cas, ils sont dits *apposés* (*ovulis appositis*), comme dans les Euphorbiacées. (voy. fig. 110.)

D'autres fois, au contraire, ils naissent l'un au-dessus de l'autre; on les appelle alors *superposés* (*ovulis superpositis*), comme dans le *Tamus communis*. (voy. fig. 107.)

On dit, au contraire, qu'ils sont *alternes* (*ovulis alternis*), lorsque les points d'at-

Fig. 111.



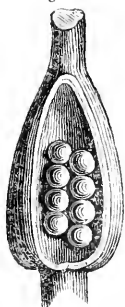
tache des ovules ne sont pas sur le même plan, quoique les ovules se touchent latéralement : par exemple, dans le pommier, le poirier, etc. (voy. fig. 111).

Nous reviendrons plus en détail sur les différentes positions des ovules entre eux, et relativement à l'ovaire, en parlant de

la graine.

Quelquefois enfin chaque loge d'un ovaire renferme

Fig. 112.



un nombre très-considérable d'ovules, comme dans le tabac, le pavot, etc.; mais ces ovules peuvent être disposés de diverses manières. Ils sont assez souvent superposés régulièrement les uns au-dessus des autres, sur une ligne longitudinale, comme dans l'aristoloche (*Aristolochia Sypho*). On les appelle alors *unisériés* (*ovulis uniseriatis*). D'autres fois, ils sont disposés sur deux lignes longitudinales: ils sont *bisériés*, comme dans les iris, le lis, la tulipe, la jacinthe, etc. (*Voy. fig. 112.*)

Quelquefois ils sont épars et sans ordre, comme dans la pomme épineuse. D'autres fois, ils sont *conglobés*, ou réunis et serrés les uns contre les autres, de manière à former un globe, comme dans un grand nombre de Caryophyllées.

Les ovules fécondés deviennent des graines; mais il arrive fréquemment qu'un certain nombre d'ovules avortent constamment dans le fruit. Quelquefois même plusieurs cloisons se détruisent et disparaissent. Il est donc essentiel de rechercher dans l'ovaire la véritable structure du fruit. C'est par ce moyen seul qu'on peut rapprocher les uns des autres, dans la série des ordres naturels, certains genres qui, au premier coup d'œil, s'éloignent beaucoup par la structure de leurs fruits et la disposition de leurs graines.

§. 2. Du Style.

Style.

Le *style* (*stylus*) est ce prolongement filiforme du sommet de l'ovaire qui supporte le stigmate. (*Voy. fig. 105.*) Quelquefois il manque entièrement; et alors le stigmate est *sessile*, comme dans le pavot, la tulipe, les renoncules, etc.

Nombre des styles.

L'ovaire peut être surmonté d'un seul style, comme

dans le lis, les Légumineuses; de deux styles, comme dans les Ombellifères; de trois styles, comme dans la viorne (*Viburnum lantana*), etc. Il y a quatre styles sur l'ovaire, dans le *Parnassia*; cinq dans le *Statice*, le lin, etc.

Presque toujours le style occupe la partie la plus élevée, c'est-à-dire le sommet géométrique de l'ovaire, Position du style. comme dans les Crucifères, les Liliacées, etc. On l'appelle alors *style terminal* (*stylus terminalis*).

On le nomme *latéral* (*stylus lateralis*) quand il naît des parties latérales de l'ovaire, comme dans la plupart des Rosacées, etc. Il indique alors le sommet organique de l'ovaire, qui, dans ce cas, est différent du sommet géométrique. (Voy. fig. 113, A.)



Dans quelques circonstances beaucoup plus rares, le style paraît naître de la base de l'ovaire. On lui a donné le nom de *style basilaire* (*stylus basilaris*), comme dans l'alchimille (*Alchimilla vulgaris*) (voy. fig. 113, B), l'arbre à pain (*Artocarpus incisa*).

Quelquefois encore le style, au lieu de naître sur l'ovaire, semble partir du réceptacle, comme dans les Labiées, certaines Borriginées, etc. Cette circonstance se rencontre toutes les fois qu'il y a un gynobase. (Voy. fig. 109.)

Le style peut être *inclus* (*stylus inclusus*), c'est-à-dire renfermé dans la fleur, de manière à n'être pas visible à l'intérieur, comme dans le lilas (*Syringa vulgaris*), le jasmin (*Jasminum officinale*), etc. Longueur du style.

Il peut être *saillant* (*stylus exsertus*), comme dans la valériane rouge (*Centranthus ruber*).

Les formes du style ne sont pas moins nombreuses que Formes

celles des autres organes que nous avons étudiés jusqu'ici. En effet, quoique le plus généralement il soit grêle et filiforme, cependant il offre, dans certains végétaux, une apparence tout-à-fait différente. Ainsi il est *trigoue* (*stylus trigouus*) dans l'*Ornithogalum luteum*, le *Lilium bulbiferum*, etc.

Il est *claviforme*, ou en massue (*stylus claviformis*) dans le *Leucoïum æstivum*.

Il est *creux* (*stylus fistulosus*) dans le lis (*Lilium candidum*);

Pétaloïde (*stylus petaloideus*), large, mince, membraneux, coloré à la manière des pétales, dans les Iris, etc.

Direction.

Suivant sa direction, relativement à l'ovaire, il est *vertical*, dans le lis;

Ascendant (*stylus ascendens*), formant un arc dont la convexité est tournée vers le haut de la fleur, comme dans la sauge et plusieurs autres Labiées;

Décliné (*stylus declinatus*)¹, lorsqu'il s'abaisse vers la partie inférieure de la fleur, comme dans le dictame blanc (*Dictamnus albus*), certaines Labiées et Légumineuses.

Simple ou divisé.

Le style peut être *simple* (*stylus simplex*), et sans aucune division, comme dans la pervenche, le lis.

Il est *bifide* dans le groseiller rouge (*Ribes rubrum*), *trifide*, dans le glaïeul (*Gladiolus communis*); *quinquéfide*, dans l'*Hibiscus*; *multifide*, dans la mauve, suivant qu'il est fendu en deux, trois, cinq, ou un grand nombre de divisions peu profondes.

Si, au contraire, ces divisions sont très-profondes, et atteignent jusqu'au-dessous de son milieu, il est dit alors *hiparti*, comme dans le groseiller à maquereau (*Ribes*

¹ Assez souvent les étamines et le pistil sont *déclinés* dans la même fleur : on dit alors que les organes sexuels sont *déclinés* (*genitalia declinata*), comme dans la fraxinelle.

grossularia); *triparti*, *quinquéparti*, *multiparti*, etc., suivant le nombre de ses divisions.

Le style est quelquefois comme articulé avec le sommet de l'ovaire, en sorte qu'il tombe après la fécondation; on lui donne le nom de *caduc* (*stylus caducus*); dans ce cas, il n'en reste aucune trace sur l'ovaire, comme dans la cerise, la prune, etc. D'autres fois, au contraire, il est *persistant* (*stylus persistens*), quand il survit à la fécondation: ainsi, dans les Crucifères, le buis, les Anémones, les Clématites, le style persiste et fait partie du fruit.

Enfin, quelquefois non-seulement il persiste, mais il prend encore de l'accroissement après la fécondation, comme dans les Pulsatilles, les Clématites, la benoite, etc.

§. 5. Du Stigmate.

Le *stigmate* (*stigma*) est cette partie du pistil ordinairement glandulaire, placée au sommet de l'ovaire ou du style, et qui est destinée à recevoir l'impression de la substance fécondante. Sa surface est en général inégale et plus ou moins visqueuse.

Stigmate

Le stigmate, considéré sous le rapport anatomique, se compose d'utricules allongés, convergens de sa surface extérieure vers le style, lâchement unis les uns aux autres par une matière mucilagineuse. Ces utricules sont généralement nus; rarement ils sont recouverts par une membrane fort mince et transparente. Nous verrons prochainement, en traitant de la fécondation, que cette différence de structure du stigmate entraîne une dans la manière dont cette fonction s'opère.

Sa structure,

Fig. 114.



Le stigmate est *sessile*, (voy. fig. 114) c'est-à-dire immédiatement attaché au

sommet de l'ovaire, quand le style manque, comme dans le pavot, la tulipe, les renoncules, etc.

Nombre.

Le nombre des *stigmates* est déterminé par celui des styles ou des divisions du style. En effet, il y a toujours autant de stigmates que de styles distincts ou de divisions manifestes dans le style.

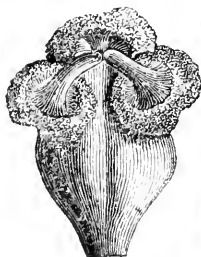
Il n'y a qu'un seul stigmate dans les Légumineuses, les Primulacées, etc.

Il y en a deux dans les Ombellifères et un grand nombre de Graminées.

On en trouve trois dans les Iridées, les *Silene*, la rhu-

Fig. 115.

Fig. 116.



barbe, les *Rumex* (voy. fig. 115), etc.

Il y en a cinq dans le lin (voy. fig. 116), six et même un nombre plus considérable dans beaucoup d'autres plantes, telles que la mauve.

Le *stigmate* est le plus souvent *terminal* (*stigma terminale*), c'est-à-dire si-

tué au sommet du style ou de l'ovaire, comme dans le lis, le pavot, etc.

Il est *latéral* (*stigma laterale*), quand il occupe les côtés du style ou de l'ovaire, lorsque le style n'existe pas, comme dans les Renonculacées, le platane, etc.

Substance.

Selon la *substance* qui le constitue, il est *charnu* (*stigma carnosum*), quand il est épais, ferme et succulent, comme celui du lis;

Glandulaire (*stigma glandulare*), quand il est évidemment formé de petites glandes plus ou moins rapprochées;

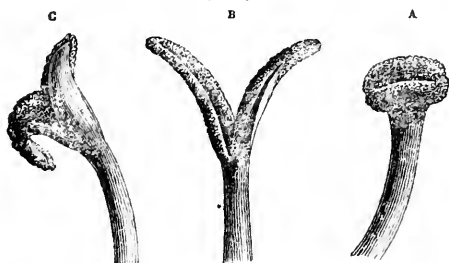
Membraneux (*stigma membranaceum*), quand il est aplati et mince;

Pétaloïde, quand il est mince, membraneux et coloré à la manière des pétales, comme dans les iris, etc.

Suivant sa *forme*, le stigmate peut être *globuleux* ou *capité* (*globulosum*, *capitatum*), arrondi en forme de petite tête : la primevère (*Primula veris*), la belladone (*Atropa belladonna*), la belle-de-nuit (*Nyctago hortensis*);

Hémisphérique (*stigma hemisphericum*), présentant la forme d'une demi-sphère, comme dans la jusquiame jaune (*Hyoscyamus aureus*) (voy. fig. 117, A);

Fig. 117.



Discoïde (*stigma discoideum*), aplati, large et en forme de houelier, comme dans le pavot, le coquelicot, etc. ;

Claviforme ou en *massue* (*stigma clavatum*), dans le *Jasione montana*, etc. ;

Capillaire ou *filiforme* (*stigma capillare*, *filiforme*), grêle et très-allongé, comme dans le maïs ou blé de Turquie;

Linéaire (*stigma lineare*), étroit et allongé, comme dans les campanules et beaucoup de Caryophyllées;

Trigone (*stigma trigonum*), ayant la forme d'un prisme à trois faces, comme dans la tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*);

Trilobé (*stigma trilobum*), formé de trois lobes arrondis, comme dans le lis (voy. fig. 103) ;

Étoilé (*stigma stellatum*), plane et découpé en lobes

à la manière d'une étoile, comme dans les Éricinées, la pyrole, etc. ;

Ombiliqué (*stigma umbilicatum*), offrant dans son centre une dépression plus ou moins profonde, comme dans le lis, la *Viola rothomagensis*, etc. ;

Semiluné ou en *croissant* (*stigma semilunatum*), comme dans la fumeterre jaune (*Corydalis lutea*).

De même que le style, le stigmate peut être *simple* et *indivis*, comme dans la bourrache (*Borrago officinalis*), la primevère, etc. ;

Bifide (*stigma bifidum*), (voy. fig. 117, B) partagé en deux divisions étroites, comme dans la sauge, et le plus grand nombre des Labiées, des Synanthérées, etc. ;

Trifide (*stigma trifidum*), dans la caméléée (*Cneorum tricoccum*), les narcisses, etc. ;

Quadrifide (*stigma quadrifidum*), dans la dentelaire (*Plumbago europæa*), etc. ;

Multifide (*stigma multifidum*), quand le nombre de ses divisions est plus considérable.

Il est *bilamellé* (*stigma bilamellatum*), formé de deux lames mobiles l'une sur l'autre : dans le *Mimulus*. (voy. fig. 117, C.)

Direction.

Suivant sa direction, on dit du stigmate qu'il est :

Dressé (*stigma erectum*), lorsqu'il est allongé et dirigé suivant l'axe de la fleur ;

Oblique (*stigma obliquum*), quand il se dirige obliquement par rapport à l'axe de la fleur.

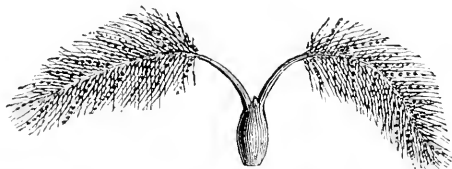
Tors, roulé en tire-bourre, comme dans la *Nigella hispanica*, etc.

La superficie du stigmate est tantôt *glabre*, tantôt *veloutée*, comme dans le *Chelidonium Glaucium*, le *Mimulus aurantiacus*, etc. Elle est pubescente dans le platane.

Le stigmate est *plumeux* (*stigma plumosum*), quand

il est filiforme, et que de chaque côté il offre une rangée de poils disposés comme les barbes d'une plume; exemple, beaucoup de Graminées. (voy. fig. 118);

Fig. 118



Pénicilliforme (stigma pénicilliforme), ou en forme de pinceau, quand les poils sont rassemblés par petites touffes ou bouquets, et constituent des espèces de houppes ou de pinceaux, comme dans le *Triglochin maritimum*, etc.

CHAPITRE X.

DE L'ANTHÈSE OU DE L'ÉPANOUISSEMENT DES FLEURS.

Nous venons d'examiner et de faire connaître les organes de la floraison, savoir : le pistil, les étamines, et les enveloppes florales. Nous avons remarqué que l'essence de la fleur réside uniquement dans la présence des organes sexuels, et que le calice et la corolle ne doivent être considérés que comme purement accessoires, c'est-à-dire servant seulement à favoriser l'exercice des fonctions que la nature a confiées à la fleur, mais n'y concourant qu'indirectement. Aussi les voit-on manquer assez fréquemment, sans que leur absence paraisse avoir aucune influence sur les phénomènes et l'action réciproque des organes sexuels.

Anthèse.

Les enveloppes florales semblent donc avoir pour principal usage de protéger les organes de la génération jus-

qu'à leur parfait accroissement, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où ils sont propres à la *fécondation*.

Avant d'exposer les phénomènes de cette importante fonction, revenons encore à quelques considérations générales sur la fleur.

On a donné le nom d'*anthèse* à l'ensemble des phénomènes qui se manifestent au moment où toutes les parties d'une fleur, ayant acquis leur entier développement, s'ouvrent, s'écartent et s'épanouissent.

Toutes les plantes ne fleurissent pas à la même époque de l'année. Il existe à cet égard des différences extrêmement remarquables, qui tiennent à la nature même de la plante, à l'influence plus ou moins vive du calorique et de la lumière, et enfin à la position géographique du végétal.

Les fleurs sont un des plus beaux ornemens de la nature. Si elles s'étaient montrées toutes dans la même saison et à la même époque, elles eussent disparu trop tôt, et les végétaux seraient restés trop long-temps sans parure.

L'hiver même, malgré ses frimas, voit éclore des fleurs. Les *Galanthus nivalis*, les *Leucoium*, les hellébores, les *Daphne*, poussent et développent leurs fleurs quand la terre est encore couverte de neige. Mais ces exemples ne sont en quelque sorte que des exceptions. Le froid, en effet, paraît s'opposer au développement et à l'épanouissement des fleurs, tandis qu'une chaleur douce et modérée les favorise. Aussi voyons-nous régner en quelque sorte un printemps perpétuel, et la terre se couvrir toujours de fleurs nouvelles, dans les pays où la température se maintient toute l'année dans un terme moyen.

Dans nos climats tempérés, c'est au printemps, quand une chaleur douce et vivifiante a remplacé les rigueurs

de l'hiver, qu'écartant insensiblement leurs enveloppes, les fleurs se montrent et s'épanouissent à nos yeux. Les mois de mai et de juin, dans nos climats, sont ceux qui voient éclore le plus grand nombre de fleurs.

Suivant la saison durant laquelle elles développent leurs fleurs, les plantes ont été distinguées en quatre classes, savoir en :

1°. *Printanières* (*plantæ vernaes, vernæ*), celles qui fleurissent pendant les mois de mars, avril et mai : telles sont les violettes, les primevères, etc. ;

2°. *Estivales* (*plantæ æstivales*), celles qui fleurissent depuis le mois de juin jusqu'à la fin d'août : la plupart des plantes sont dans ce cas ;

3°. *Automnales* (*plantæ autumnales*), celles qui poussent et développent leurs fleurs depuis le mois de septembre jusqu'en décembre : tels sont beaucoup d'*Aster*, le colchique (*Colchicum autumnale*), le *Chrysanthemum indicum*, etc. ;

4°. *Hibernales* (*pl. hibernales, hibernæ*), toutes celles qui fleurissent depuis le milieu de décembre environ jusqu'à la fin de février : tels sont un grand nombre de Mousses, de Jungermannes, le *Galanthus nivalis*, l'*Helleborus niger*, etc.

C'est d'après la considération de l'époque à laquelle les différentes plantes produisent leurs fleurs que Linnæus a établi son *Calendrier de Flore*. En effet, il y a un grand nombre de végétaux dont les fleurs paraissent toujours à la même époque de l'année, et d'une manière réglée. Ainsi, sous le climat de Paris, l'hellébore noir fleurit en janvier ; le coudrier, le *Daphne mezereum*, en février ; l'amandier, le pêcher, l'abricotier, en mars ; les poiriers, les tulipes, les jacinthes, en avril ; le lilas, les pommiers, en mai, etc.

Calendrier de
de Flore.

Non-seulement les fleurs se montrent à des époques

différentes de l'année, dans les divers végétaux, mais il en est encore un grand nombre qui s'ouvrent et se ferment à des heures déterminées dans la journée; quelques-unes même ne s'épanouissent que pendant la nuit. De là on distingue les fleurs en *diurnes* et en *nocturnes*. Ces dernières sont bien moins nombreuses que les premières. Ainsi, la belle - de - nuit (*Nyctago hortensis*) n'ouvre ses fleurs que quand le soleil s'est caché derrière l'horizon.

Horloge de
Flore.

Certaines fleurs même ont l'habitude de s'ouvrir et de se fermer à des heures assez fixes pour que leur inspection puisse annoncer l'heure de la journée. Linnæus, si ingénieux à saisir tous les points de vue intéressans sous lesquels on pouvait considérer les fleurs, s'est servi de ces époques bien connues de l'épanouissement de quelques espèces pour former un tableau auquel il a donné le nom d'*Horloge de Flore*. Les plantes, en effet, y sont rangées suivant l'heure à laquelle leurs fleurs s'épanouissent. (*Voy.* ce tableau, à la fin de la seconde partie.)

Fleurs météo-
riques.

Les différens météores atmosphériques paraissent avoir une influence marquée sur les fleurs de certains végétaux. Ainsi, le *Calendula pluvialis* ferme sa fleur quand le ciel se couvre de nuages, ou qu'un orage menace d'éclater. Le *Sonchus sibiricus*, au contraire, ne s'ouvre et ne s'épanouit que quand le temps est brumeux et l'atmosphère chargée de nuages.

La lumière plus ou moins vive du soleil paraît être une des causes qui agissent le plus efficacement sur l'épanouissement des fleurs. En effet, son absence détermine dans les fleurs, comme dans les feuilles des plantes de la famille des Légumineuses, une sorte de sommeil. Par des expériences extrêmement ingénieuses, mon ami M. Bory de Saint-Vincent est parvenu à faire fleurir certaines espèces d'*Oxalis*, dont les fleurs ne s'étaient jamais épa-

noüies naturellement, en les éclairant vivement pendant la nuit, et réunissant sur elles les rayons lumineux au moyen d'une lentille.

La durée des fleurs présente encore des différences très-notables. Quelques-unes s'épanouissent le matin, et sont fanées avant la fin de la journée; on leur a donné le nom d'*éphémères*: tels sont la plupart des *Cistes*, le *Tradescantia virginica*, quelques *Cactus*, etc. D'autres, au contraire, brillent du même éclat pendant plusieurs jours, et souvent même pendant plusieurs semaines.

Durée des fleurs.

Enfin, il est quelques fleurs dont la couleur varie aux différentes époques de leur développement. Ainsi, l'*Hortensia* commence par avoir des fleurs vertes; petit à petit elles prennent une belle couleur rose, qui, avant qu'elles ne soient entièrement fanées, devient d'une teinte bleue, plus ou moins intense.

Le *Convolvulus versicolor* a sa corolle d'un rose pâle, au moment où sa fleur commence à s'épanouir; elle devient d'un rouge vif au milieu de la journée, et finit par être presque blanche au coucher du soleil.

CHAPITRE XI.

DES NECTAIRES.

Sous la dénomination générale de *nectaires* (*nectaria*), Linnæus a désigné non-seulement les corps glanduleux que l'on observe dans certaines fleurs, où ils sécrètent une humeur mielleuse et nectarée, mais encore toutes les parties de la fleur qui, présentant des formes irrégulières et insolites, lui semblaient ne point appartenir aux organes floraux proprement dits, c'est-à-dire ni au pistil, ni aux étamines, ni aux enveloppes florales.

Nectaires.

On conçoit facilement combien l'extension considérable donnée à ce mot a dû jeter de vague sur sa véritable signification, à tel point, qu'il est tout-à-fait impossible de donner une définition rigoureuse du mot *nectaire*, telle que Linnæus l'a entendu. Quelques exemples viendront à l'appui de notre assertion.

Toutes les fois qu'un des organes constituant la fleur offrait quelque irrégularité dans sa forme, dans son développement, ou quelque altération de sa physionomie habituelle, Linnæus lui donnait le nom de nectaire. On pense bien qu'il a dû imposer ce nom à une foule d'organes très-différens les uns des autres.

Ainsi, dans l'ancolie, Linnæus décrit cinq nectaires en forme d'éperons recourbés et pendans entre les cinq sépales; dans les *Delphinium* il en existe deux qui se prolongent en pointe à leur partie postérieure, et sont contenus dans l'éperon que l'on observe à la base du sépale supérieur; dans les hellébore on en trouve un grand nombre qui sont tubuleux et comme à deux lèvres. Or, ces prétendus nectaires des hellébore, des ancolies, et en général de tous les autres genres de la famille des Renonculacées, ne sont rien autre chose que les pétales, mais qui, dans ces genres, ont une forme très-irrégulière.

Dans la capucine, le nectaire est un éperon qui part de la base du calice; dans les linaires, ce nectaire ou éperon est un prolongement de la base de la corolle. Il en est de même dans la violette, la balsamine, etc.

Linnæus a aussi donné le nom de *nectaires* à des amas de glandes placés dans différentes parties de la fleur. Aussi a-t-il confondu sous ce nom les disques, comme dans les Crucifères, les Ombellifères, les Rosacées, etc. Dans le lis, le nectaire est sous la forme d'un sillon glanduleux placé à la base interne des divisions du calice;

dans les Iris, c'est un bouquet de poils glanduleux qui règne sur le milieu des divisions externes du calice.

Dans les Graminées, le nectaire se compose de deux petites écailles de forme très-variée, situées d'un côté de la base de l'ovaire. Ces deux écailles ou paléoles forment la *glumelle*, organe qui n'effectue aucune sécrétion. Dans les Orchidées, on a appelé nectaire la division inférieure et interne du calice, que d'autres botanistes, et Linnæus lui-même, ont désigné aussi sous le nom de *labelle*.

Nous pourrions encore multiplier le nombre des exemples de genres où l'on a fait mention de nectaires. Mais ceux que nous avons cités suffisent pour faire voir combien ce mot est vague et peu défini dans la langue botanique, puisqu'on l'a appliqué tour à tour à des pétales, à des calices, à des étamines, à des pistils avortés et difformes, à des disques hypogynes, périgynes et épigynes.

Si l'on voulait conserver cette expression de *nectaire*, nous pensons qu'il faudrait exclusivement la réserver pour les amas de glandes situées sur les différentes parties de la plante, et destinées à sécréter un liquide mielleux et nectaré, en ayant soin toutefois de ne pas confondre ce corps avec les différentes espèces de disque, qui ne sont jamais des organes sécréteurs. Par ce moyen, on ferait cesser le vague et la confusion que ce mot entraîne avec lui, et on le rendrait à sa véritable signification.

CHAPITRE XII.

DU DISQUE ET DE L'INSERTION.

LES chapitres précédens ont été consacrés à décrire les différens organes qui composent la fleur la plus complète, c'est-à-dire les enveloppes florales et les organes sexuels. Indépendamment de ces parties essentielles, nous avons vu qu'on trouve aussi dans les fleurs certaines parties ac-

Disque.

cessoires, qui, le plus souvent, ne sont que des organes floraux diversement modifiés, et ayant subi une altération plus ou moins profonde dans leur nature. C'est à ces organes métamorphosés qu'on a donné le nom général de *nectaires*. Il nous reste, avant de parler de l'*insertion*, c'est-à-dire de la position relative des diverses parties de la fleur, et spécialement des organes sexuels, à faire connaître l'organe auquel on a donné le nom de *disque*.

Le disque (*discus*) est un corps charnu, souvent de nature glanduleuse, jaunâtre, ou plus rarement vert, de forme extrêmement variée, placé soit immédiatement sous l'ovaire, soit sur la paroi interne du tube calycinal, soit enfin sur le sommet même de l'ovaire. Quelques exemples, en confirmant cette définition, vont mieux faire connaître cet organe.

Hypogyne.

Si l'on examine l'intérieur d'une fleur du *Cobaea scandens*, cette grande et belle plante sarmentueuse, dont on fait de magnifiques guirlandes jusque dans les rues de Paris, on verra qu'au fond de la fleur, au-dessous de l'ovaire, existe un corps déprimé, discoïde, sinueux, et comme lobé dans son contour, qu'on ne peut rapporter à aucun des autres organes de la fleur. Ce corps est un disque. On en trouve un tout semblable dans la Valériane grecque (*Polemonium caeruleum*) (voy. fig. 119, A), et probablement toutes les autres espèces du même genre. Dans les Labiées, les Antirrhinées, les Sapindacées, Méliacées, Malpighiacées, Rutacées, et une foule d'autres familles, on trouve un semblable disque placé sous l'ovaire, et qu'à cause de cette position on nomme *disque hypogyne*. Dans ces di-



verses familles, l'ovaire étant immédiatement appliqué par toute la largeur de sa base sur le disque, celui-ci forme simplement une sorte de bourrelet, qui souvent ne se distingue de l'ovaire lui-même que par un rebord un peu plus saillant et sa couleur jaune.

Le disque hypogyne présente quelques modifications qu'il est utile d'indiquer. Ainsi, on l'appelle *podogyne* ou *basigyne*, quand il forme un corps charnu, distinct du réceptacle, et qu'il élève l'ovaire au-dessus du fond de la fleur, comme dans la rue et les autres plantes de la famille des Rutacées; *pleurogyne*, quand il naît sous l'ovaire, et qu'il se redresse sur une de ses parties latérales, comme dans la pervenche (*Vinea major*), par exemple; enfin, on lui donne le nom d'*épipode*, lorsqu'il est formé de plusieurs tubercules distincts qui naissent sur le support de l'ovaire, comme dans les Crucifères.

Examinons maintenant une fleur de cerisier, de pé-

Fig. 120.

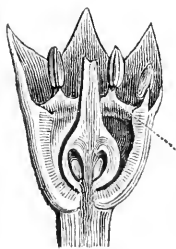
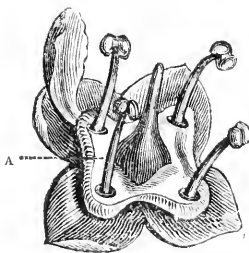


Fig. 121.



cher, ou de toute autre plante de la famille des Rosacées, ou celle du fusain (*Evonymus europæus*), de la bourgène (*Rhamnus frangula*). Dans le fusain (*voy. fig. 121, A*), le fond de la fleur offre un corps déprimé assez épais, à quatre angles saillans, non plus placé sous l'ovaire, comme dans les cas précédens, mais étalé autour de lui, sur le calice lui-même. Les étamines naissent sur les quatre angles de ce corps et les quatre pétales de son contour. Ce corps est un

Pérygyne.

Epigyne.

disque que sa position autour du pistil a fait appeler *disque périgyné*. Dans la bourgène (*voy. fig. 120, A*), le cerisier, le pêcher, dont le calice est tubuleux inférieurement, le disque tapisse toute la face interne du tube calycinal, et c'est de son bord que naissent les étamines et la corolle.

Enfin, si l'on examine une fleur d'Ombellifère, telle que la carotte, le cumin, ou d'une Rubiacée, comme le quinquina ou autre, on verra que l'ovaire est infère, et que par conséquent son sommet seul est visible au fond de la fleur, mais que sur cette partie est appliqué un corps plus ou moins épais, jaunâtre, tout-à-fait distinct de l'ovaire lui-même. C'est encore un disque, que l'on désigne par l'épithète d'*épigyné*, à cause de sa situation

Fig. 122.

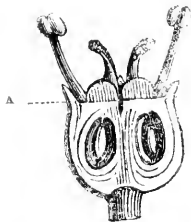


Fig. 123.



sur l'ovaire lui-même. (*Voy. fig. 122 et 123, B.*) Cette position du disque, relativement au pistil, est d'une haute importance à bien déterminer; car, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure, elle est liée avec l'insertion des étamines, qui fournit d'excellents caractères pour la classification des végétaux.

En résumé, on distingue trois sortes de disque, le *disque hypogyne*, qui est placé au-dessous de l'ovaire; le disque *périgyne*, appliqué sur la paroi interne du calice, et par conséquent autour de l'ovaire; enfin, le disque *épigyne*, qui ne se montre qu'avec un ovaire infère, et qui est appliqué sur son sommet.

DE L'INSERTION.

Ce mot, appliqué à la fleur, et pris dans son acception la plus générale, désigne le lieu d'où naissent les différentes parties qui la composent. Dans le plus grand nombre des cas, tous les organes floraux naissent du sommet même du pédoncule, que, pour cette raison, on nomme le réceptacle de la fleur. (*Voy.* le chapitre suivant.) Mais, appliqué aux étamines, il a une signification un peu différente. C'est de l'insertion des étamines seulement que nous traiterons ici.

Insertion.

L'insertion des étamines se distingue en *absolue* et en *relative*. La première s'entend de la position des organes mâles, abstraction faite du pistil: c'est ainsi que l'on dit étamines insérées au calice, à la corolle, au réceptacle, etc. L'insertion relative, au contraire, fait connaître la position des étamines ou de la corolle monopétale staminifère, relativement au pistil. Ainsi, l'on dit dans ce sens étamines insérées sous l'ovaire, autour de l'ovaire ou sur l'ovaire.

Distinguee en absolue et en relative.

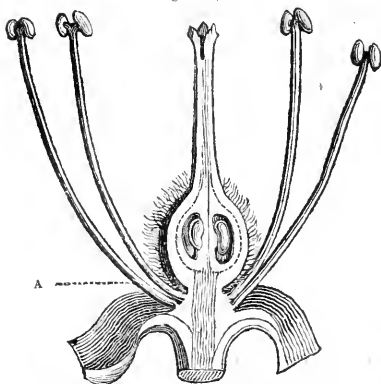
L'insertion relative des étamines est la seule importante à étudier. Elle fournit pour la coordination naturelle des végétaux, des caractères de première valeur, ainsi que nous le verrons dans la seconde partie, en traitant de la méthode des familles naturelles.

On distingue trois modes d'insertion relative, qui portent les noms d'*hypogyne*, *périgynique* et *épigynique*.

Hypogynique.

1°. L'insertion *hypogynique* est celle dans laquelle les

Fig. 124.



étamines ou la corolle monopétale staminifère sont insérées sous l'ovaire. Par exemple, dans les Crucifères, les pavots, les tilleuls, les Labiées etc., on reconnaîtra facilement cette espèce d'insertion, en ce que l'on peut enlever le calice

sans emporter en même temps les étamines. (*Voy. fig. 124.*)

Périgynique.

2°. L'insertion *périgynique* a lieu toutes les fois que les étamines sont attachées sur le calice lui-même, et par conséquent autour de l'ovaire, comme dans les Rosacées, le Nerprun, le Fusain, (*voy. fig. 120, 121*), etc. On la distingue aisément de la précédente, en ce que, quand on enlève le calice, on enlève en même temps les étamines qui sont insérées sur lui.

Epigynique.

3°. Enfin, on appelle insertion *épigynique* celle dans laquelle les étamines sont insérées sur la partie supérieure de l'ovaire; ce qui arrive nécessairement toutes les fois qu'il est infère: par exemple, dans les Umbellifères, les Rubiacées, etc. (*voy. fig. 122, 123.*)

Il existe, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, une corrélation constante entre la position du disque et l'insertion relative des étamines. Ainsi, toutes les fois qu'il y a un disque hypogyne, l'insertion des étamines est nécessairement hypogynique, comme dans les Rutacées, les Crucifères, les Labiées. S'il y a un disque périgyne, comme dans les Rosacées, les Rhamnées, etc.,

l'insertion des étamines sera également périgynique. Enfin, avec un disque épigyne, l'insertion est aussi épigynique, comme dans les Ombellifères, les Rubiacées. Ainsi donc, toutes les fois qu'il y a un disque, sa position détermine l'insertion des étamines.

CHAPITRE XIII.

DU RÉCEPTACLE DE LA FLEUR.

On désigne généralement sous ce nom le sommet du pédoncule d'une fleur qui donne attache aux différentes parties dont elle se compose. Dans une fleur complète, le réceptacle est représenté par le fond même du calice.

Réceptacle de la fleur.

Le même mot a aussi été employé pour désigner la partie plus ou moins évasée du sommet de la tige ou du pédoncule qui sert de support à un grand nombre de fleurs. Ainsi, dans les Composées ou Synanthérées, on appelle *réceptacle commun*, *phorranthe* ou *clinanthe*, cette partie dilatée et de forme très-variée sur laquelle les fleurs sont attachées. Dans l'*Amboru*, la figue et plusieurs autres genres analogues, le réceptacle commun, au lieu d'être plane ou convexe, est concave, resserré, et presque clos à son sommet, de manière à être plus ou moins pyriforme; et comme après la fécondation il prend beaucoup d'accroissement et devient charnu, il simule un péricarpe. Mais c'est un véritable réceptacle, dont la face interne est tapissée et recouverte par les véritables fruits qui, dans le figuier, par exemple, ont l'apparence et la grosseur de grains de millet.

Réceptacle commun, ou phorranthe.

Le réceptacle de la fleur, ou le point d'insertion des diverses parties qui la composent, est quelquefois très-peu saillant au-dessus du fond de la fleur. C'est ce qui a

lieu toutes les fois que les verticilles d'organes dont elle est formée sont très-rapprochés les uns des autres. Ainsi, dans une fleur de tilleul, de ciste, de mauve, etc., le réceptacle est fort peu proéminent. Au contraire, dans certaines plantes, il s'élève au-dessus du fond de la fleur, en formant un corps plus ou moins saillant et de forme variée, comme dans les *anona*, par exemple.

Gynophore. Tantôt ce corps ne porte que le pistil ou les pistils, quand il y en a plusieurs, comme dans le framboisier, le fraisier, les renoncules, etc. On lui donne alors les noms de *gynophore*, ainsi que nous l'avons déjà dit précédem-

Polyphore. ment, ou de *polyphore*, quand il supporte un grand nombre de pistils ou organes femelles. D'autres fois, le réceptacle saillant au-dessus du fond du calice, soutient à la fois et les étamines et les pistils, comme on le voit, par exemple, dans les Magnoliacées et les Anonacées.

Gynandro-
phore. Le nom de *gynandrophore* me paraîtrait propre à exprimer cette modification du réceptacle.

Anthophore. Enfin, dans certaines Caryophyllées de la tribu des Dianthées, le réceptacle est sous la forme d'une petite colonne courte ou d'un tubercule du sommet duquel naissent à la fois les organes sexuels et les pétales. Ce corps pourrait être regardé comme un disque hypogyne d'une nature particulière. M. De Candolle lui a donné le nom d'*Anthophore*.

Telles sont les modifications principales du réceptacle de la fleur. Ainsi que nous l'avons déjà dit en traitant du pistil, il ne faut pas confondre le gynophore, qui est une modification du réceptacle avec le podogyne, qui élève le pistil au-dessus du fond de la fleur, mais qui n'est qu'un amincissement de la base de l'ovaire, et non un prolongement du réceptacle. Le câprier nous offre un exemple d'un podogyne très-développé.

Indépendamment des diverses parties qui composent

essentiellement la fleur, c'est-à-dire des organes sexuels et des enveloppes florales, le réceptacle porte souvent des appendices de forme et de nature variées. Beaucoup d'auteurs, même parmi les plus modernes, ont confondu ces corps appendiculaires qui naissent du réceptacle ou *torus*, car on lui donne également ce nom, avec le réceptacle lui-même, et cette confusion a singulièrement embrouillé ce point d'organographie. Ainsi, le disque que nous avons décrit dans le chapitre précédent est un organe qui naît du réceptacle, mais qui en est tout-à-fait distinct. Tantôt il se présente sous la forme d'un bourrelet circulaire placé au-dessous de l'ovaire et environnant sa base; d'autres fois c'est une lame d'une épaisseur variée qui s'étend sur le fond du calice, ou revêt et tapisse toute sa face interne, etc. Dans tous ces cas, pour nous le disque est un organe distinct du réceptacle, dont cependant il tire son origine comme les autres parties de la fleur.

Le réceptacle peut offrir différents appendices.

D'autres fois ce n'est point un disque que porte le réceptacle, ce sont des appendices généralement pétaloïdes, qui, dans le plus grand nombre des cas, ne sont que des étamines avortées et transformées. Ainsi, dans l'ancolie, les ovaires sont environnés de plusieurs lames pétaloïdes; il en est de même dans le genre *Eupomatia*. Dans les *Carex*, l'ovaire est entièrement recouvert par un utricule de même forme que lui. Ces divers organes paraissent, en général, des étamines avortées, et M. Turpin les a désignés sous le nom général de *Phycostème*. Cependant nous croyons que ce botaniste a beaucoup trop étendu la signification de ce mot, en y comprenant des organes fort différents, et entre autres les diverses espèces de disque que nous avons décrites précédemment.

Phycostème.

Nous ne partageons pas non plus les idées du célèbre auteur de l'*Organographie végétale* sur le torus ou ré-

ceptacle. Il nous semble que M. De Candolle a confondu le réceptacle ou torus, qui n'est à proprement parler que le sommet du pédoncule auquel s'attachent toutes les parties constituantes de la fleur, avec les appendices, les disques, etc., qui en naissent. C'est ainsi, par exemple, que nous ne saurions voir un torus dans cette enveloppe extérieure jaune du fruit de l'oranger et du citronnier, pas plus que dans la partie externe de la capsule du pavot. Pour celui qui étudie le développement de ces organes et leur formation successive, il est impossible de ne pas reconnaître qu'ils font essentiellement partie de l'ovaire, et par conséquent qu'ils doivent appartenir au péri-carpe.

CHAPITRE XIV.

DE LA NATURE PHYSIOLOGIQUE DE LA FLEUR.

Opinions des
auteurs sur la
nature de la
fleur.

ON sait que maintenant la plupart des botanistes considèrent la fleur et les différens organes qui la composent comme formés de feuilles diversement modifiées. Cette idée ingénieuse, déjà présentée et annoncée par quelques botanistes anciens, et en particulier par Jungius, Linnée, et Fréd. Wolf, fut ensuite présentée de nouveau, en 1790, par le célèbre littérateur Goethe, avec plus d'esprit et de talent que de force et de raison, dans son petit ouvrage intitulé *de la Métamorphose des plantes*. Le défaut de preuves et de développemens à l'appui d'une théorie qui renversait toutes les idées jusqu'alors reçues sur l'organisation de la fleur, l'empêcha de se répandre et d'être favorablement accueillie, surtout parmi les naturalistes français. M. Du Petit-Thouars la présenta sous une forme nouvelle, en l'appuyant sur l'autorité des

faits, et en démontrant, par des exemples bien choisis, la vérité de ce théorème, que la fleur n'est que la transformation d'un bourgeon, dont les diverses parties forment plusieurs verticilles superposés, séparés les uns des autres par des mérithalles ou entre-nœuds extrêmement courts. Aujourd'hui cette manière d'envisager la fleur est généralement adoptée; et si, dans la pratique de la science, elle n'est pas toujours d'une application facile, et surtout d'une utilité incontestable, du moins, en théorie, on ne saurait en nier la réalité.

Nous avons dit, en commençant l'étude des organes floraux, que la fleur la plus complète n'était que la réunion de quatre verticilles de feuilles diversement modifiées. C'est un véritable bourgeon, mais qui, au lieu de donner naissance à un scion, a ses mérithalles tellement rapprochés les uns des autres, que les diverses parties qui composent ce bourgeon semblent naître d'un seul et même point qu'on a nommé réceptacle. Développons ici cette idée. Et d'abord nous croyons inutile de faire observer que le nombre des verticilles floraux varie suivant que la fleur est plus ou moins complète. Ainsi, dans une fleur purement femelle, privée d'enveloppes florales, il n'y aura qu'un seul verticille; il y en aura deux dans une fleur hermaphrodite sans périanthe, trois dans celle à périanthe simple, et quatre dans la fleur complète, c'est-à-dire celle qui, avec un périanthe double, réunit des étamines et un ou plusieurs pistils. Chacun de ces verticilles, avons-nous dit, est composé d'un nombre variable de feuilles diversement modifiées. Cette nature foliacée des parties constituantes de la fleur est d'abord très-facile à prouver pour le calice. En effet, les sépales ont en général l'aspect et la structure des véritables feuilles; ils sont généralement verts, parcourus de nervures saillantes, dans lesquelles se trouvent des

La fleur est formée de plusieurs verticilles de feuilles modifiées.

vaisseaux en spirale. Quand toutes les feuilles du verticille restent distinctes les unes des autres, le calice est dit *polysépale* : mais ces folioles peuvent se souder plus ou moins entre elles, et dès-lors le calice est dit *monosépale* ou *gamosépale*.

La corolle est de même formée par un verticille de feuilles plus intérieur que le calice, et qui, pour cette raison, est déjà plus altéré dans sa nature; néanmoins il est encore extrêmement facile de reconnaître dans les pétales d'un grand nombre de fleurs la même structure que dans le calice, avec quelques modifications assez importantes. C'est ainsi, par exemple, que les trachées et les stomates qui existent dans le calice, aussi bien que dans les autres feuilles proprement dites, manquent tout-à-fait dans la corolle. Les folioles qui forment le verticille corollin peuvent rester distinctes les unes des autres ou se souder entre elles : de là les expressions de corolle *polypétale* et de corolle *monopétale* ou *gamopétale*. Les étamines forment le troisième verticille de la fleur. Leur analogie avec les pétales est très-grande, puisque l'on voit fréquemment les filets staminaux s'élargir en pétales, comme, par exemple, dans toutes les fleurs qui doublent. Ainsi, le filet d'une étamine peut donc être considéré comme un pétale réduit à sa nervure médiane. Quant à l'anthère, c'est une feuille dont les bords se recourbent et se roulent vers la nervure médiane, et qui forment ainsi deux espèces de petits sacs remplis d'un tissu cellulaire, dont les vésicules finissent par se séparer les unes des autres et former le pollen.

Le pistil peut également être considéré comme le résultat d'une ou de plusieurs feuilles verticillées. Quand il est uniloculaire, et que les ovules qu'il renferme ne sont attachés qu'à un seul point de son intérieur,

il est formé par une seule feuille dont les bords convergent l'un vers l'autre, et se soudent pour constituer la cavité ovarienne. Quand au contraire l'ovaire est à plusieurs loges, ou même quand il est à une seule loge, mais que les ovules sont attachés à plusieurs trophospermes pariétaux, dès-lors il se compose d'autant de feuilles qu'il y a de loges ou de valves. Dans le premier cas, celui de la plurilocularité, les bords des feuilles ont convergé vers l'axe de la fleur, et, en se soudant latéralement entre elles par une partie de leur face externe, elles ont constitué les cloisons; dans le cas où l'ovaire est uniloculaire, les feuilles ovariennes se sont soudées entre elles dans tout leur contour. Enfin, les ovules eux-mêmes doivent être considérés comme des espèces de petits bourgeons composés de plusieurs feuilles diversement modifiées.

Que l'on ne croie pas que la théorie que nous venons de présenter ici fort en abrégé, sur la nature de la fleur et des parties qui la composent, soit une de ces idées spéculatives dont on embarrasse trop souvent l'étude des sciences. L'observation de la nature lui sert de base, et il n'est pas rare de voir certaines fleurs, que l'on confond sous le nom de monstruosité, offrir d'une manière plus ou moins complète les diverses parties de la fleur dans leur état normal et primitif, c'est-à-dire offrir l'aspect et la structure des véritables feuilles. Il n'est aucun botaniste qui n'ait été plusieurs fois à même d'observer un semblable phénomène. Pour n'en citer qu'un exemple très-frappant, nous dirons ici que nous avons eu en notre possession une fleur de capucine (*Tropaeolum majus*) que M. Du Petit-Thouars avait eu la bonté de nous communiquer, et dans laquelle le calice, la corolle, les étamines, le pistil et les ovules étaient sous la forme de feuilles, présentant la position naturelle et

respective des diverses parties constituantes de la fleur. Un phénomène semblable s'observe aussi dans plusieurs Crucifères, et entre autres dans le *Turritis glabra*. On désigne généralement sous le nom de *Chloranthie* cette espèce de monstruosité, ou plutôt ce retour au type normal, dans lequel tous les organes de la fleur sont changés en feuilles.

Ainsi, on peut donc dire que la fleur est un véritable bourgeon terminal, composé d'un nombre variable de verticilles de feuilles diversement modifiées.

CHAPITRE XV.

DE LA FÉCONDATION.

LES anciens n'avaient que des idées vagues sur l'existence des sexes dans les végétaux. Cependant, du temps d'Hérodote, les Babyloniens distinguaient déjà les dattiers mâles et les dattiers femelles, et pratiquaient la fécondation artificielle de ces derniers pour en obtenir plus sûrement des fruits. On sait que cet usage s'est conservé parmi les Arabes, où il existe de temps immémorial. Théophraste parle aussi de plantes mâles et de plantes femelles, mais sans appliquer toujours ces noms aux individus auxquels ils appartiennent réellement. Plusieurs autres auteurs paraissent aussi avoir eu connaissance du sexe des plantes, mais sans savoir précisément quelles étaient les parties de la fleur qui les constituaient.

En 1585, Cæsalpin commença à distinguer avec plus de précision les fleurs mâles et femelles dans les plantes dioïques, tels que les palmiers, la mercuriale, etc., en disant que les mâles étaient celles qui

restaient stériles, et les femelles celles qui portaient des fruits.

Mais les premières notions exactes qu'on eut sur ce sujet furent dues à Grew, en 1682, et surtout à Camérarius, professeur à Tubinge, qui, en 1694, publia sa fameuse lettre où il fait voir l'usage des diverses parties de la fleur, et le rôle que chacune d'elles joue pour opérer la fécondation des germes ou embryons.

Depuis cette époque, Morland, en 1705, Geoffroi le jeune, en 1711, et Sébastien Vaillant, en 1717, reprirent ce sujet et l'exposèrent de manière à ne plus laisser de doute sur l'existence d'organes sexuels dans les végétaux; et si depuis lors il s'est rencontré quelques auteurs qui aient nié cette existence des sexes, la généralité des botanistes l'a néanmoins admise. Les expériences nombreuses qui, depuis un certain nombre d'années, ont été faites pour éclaircir ce point ont toutes eu pour résultat d'en constater la réalité.

La position des organes sexuels dans les animaux et les plantes présente des différences assez marquées. Ainsi les animaux qui ont la faculté de se mouvoir à leur volonté, de pouvoir se transporter d'un lieu dans un autre, ont les organes sexuels séparés sur deux individus différents, l'un mâle et l'autre femelle. Le mâle, à des époques déterminées, excité par un sentiment intérieur, recherche la femelle et s'en rapproche.

Les végétaux, au contraire, privés de cette faculté locomotrice, attachés irrévocablement au lieu qui les a vus naître, devant y croître et y mourir, ont en général les deux organes sexuels réunis, non-seulement sur le même individu, mais le plus souvent encore dans la même fleur. Aussi l'hermaphroditisme est-il très-commun dans les végétaux.

Cependant, il en est quelques-uns qui, au premier

Grew.

Camérarius.

Morland.
Geoffroi.
Vaillant.Position des
organes sexuels.

coup d'œil, sembleraient ne pas se trouver dans des circonstances aussi favorables, et dans lesquels la fécondation paraîtrait avoir été abandonnée par la nature aux chances du hasard. On voit que je veux parler des végétaux monoïques et dioïques. En effet, les deux organes sexuels sont éloignés l'un de l'autre, et souvent à des distances considérables. Mais admirons encore ici la prévoyance de la nature. Les animaux ayant la substance fécondante liquide, l'organe mâle doit agir directement sur l'organe femelle pour pouvoir le féconder. Si, dans les végétaux, cette substance eût été de même nature que dans les animaux, nul doute que la fécondation n'eût éprouvé les plus grands obstacles dans les plantes monoïques et dioïques. Mais chez eux le pollen est sous forme d'une poussière dont les molécules, légères et presque imperceptibles, sont transportées, par l'air atmosphérique et les vents, à des distances souvent inconcevables.

Remarquons encore que le plus souvent, dans les plantes monoïques, les fleurs mâles sont situées vers la partie supérieure du végétal, en sorte que le pollen, en s'échappant des loges de l'anthere, tombe naturellement et par son propre poids sur les fleurs femelles placées au-dessous des premières.

Les fleurs hermaphrodites sont, sans contredit, celles dans lesquelles toutes les circonstances accessoires sont les plus favorables à la fécondation. Les deux organes sexuels, en effet, se trouvent réunis dans la même fleur. Cette fonction commence à l'instant où les loges de l'anthere s'ouvrent pour mettre le pollen en liberté. Il est des plantes dans lesquelles la déhiscence des anthères, et par conséquent la fécondation, s'opère avant le parfait épanouissement de la fleur. Mais, dans le plus grand nombre des végétaux, ce phénomène n'a lieu qu'après

que les enveloppes florales se sont ouvertes et épanouies. Dans certaines fleurs hermaphrodites, la longueur ou la brièveté des étamines, par rapport au pistil, semblerait d'abord un obstacle à la fécondation. Mais, comme le remarque ingénieusement Linnæus, quand les étamines sont plus longues que le pistil, les fleurs sont en général dressées. Elles sont au contraire renversées dans celles où les étamines sont plus courtes que le pistil. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien une semblable disposition est favorable à l'acte de la fécondation. Quand les étamines sont aussi longues que les pistils, les fleurs sont indistinctement dressées ou pendantes.

Pour bien faire connaître la fécondation dans les végétaux, nous étudierons séparément, et les uns après les autres, les actes ou phénomènes qui préparent et précèdent cette fonction, et qu'on peut appeler *accessoires* ou *préparatoires*, ceux qui la constituent réellement et qu'on peut appeler *phénomènes essentiels*, et enfin les *phénomènes consécutifs*, qui se développent lorsque la fécondation est achevée.

§. 1. *Phénomènes préparatoires de la fécondation.*

La fécondation s'opère en général dans les végétaux au moment de l'anthèse, c'est-à-dire quand les parties qui composent la fleur, étant parvenues à leur développement parfait, les enveloppes florales s'épanouissent et découvrent les organes sexuels. On voit alors les anthères, jusqu'alors parfaitement intactes, entr'ouvrir leurs loges et le pollen s'en détacher, pour se répandre sur le stigmate et souvent sur les autres parties de la fleur : c'est alors que la fécondation s'opère. Cependant il est un certain nombre de végétaux dans lesquels la fécondation a lieu avant l'épanouissement complet de la fleur, quand le périanthe re-

Phénomènes
préparatoires.
Ouverture des
anthères.

couvre encore les organes sexuels; de ce nombre sont plusieurs plantes de la famille des Synanthérées et de la famille des Campanulacées. Quand la fleur s'épanouit, déjà les anthères sont ouvertes et en partie vides; la fécondation est achevée.

Mouvements
des étamines.

Au moment où la fécondation doit s'opérer, il se fait souvent dans les organes sexuels des changemens assez appréciables qui précèdent cette fonction, ou bien ces organes exécutent des mouvemens plus ou moins marqués. Nous les signalerons dans quelques-uns des végétaux où ils sont le plus évidens.

A l'époque de la fécondation, les huit ou dix étamines qui composent les fleurs de la rue (*Ruta graveolens*) se redressent alternativement vers le stigmate, y déposent une partie de leur pollen, et se déjettent ensuite en dehors.

Les étamines du *Sparmannia africana*, de l'épinevinette, lorsqu'on les irrite avec la pointe d'une aiguille, se resserrent, se rapprochent les unes contre les autres et se redressent contre le pistil.

Dans plusieurs genres de la famille des *Urticées*, dans la pariétaire, le mûrier à papier, etc., les étamines sont infléchies vers le centre de la fleur et au-dessous du stigmate. A une certaine époque, elles se redressent avec élasticité, comme autant de ressorts, et lancent leur pollen sur l'organe femelle.

Dans le genre *Kalmia*, les dix étamines sont situées horizontalement au fond de la fleur, et leurs anthères sont renfermées dans autant de petites fossettes, qu'on aperçoit à la base de la corolle. Pour opérer la fécondation, chacune des étamines se courbe légèrement sur elle-même, diminue ainsi la longueur de son filet, et finit par dégager son anthère de la petite fossette qui la

contenait. Elle se redresse alors au-dessus du pistil, et verse sur lui son pollen.

Les organes femelles de certaines plantes paraissent également doués de mouvemens qui dépendent d'une irritabilité plus développée pendant la fécondation. Mouvement
des stigmates.

Ainsi le stigmate de la tulipe et de plusieurs autres Liliacées se gonfle, et paraît plus humide à cette époque.

Les deux lames qui forment le stigmate du *Mimulus* se rapprochent et se resserrent toutes les fois qu'une petite masse de pollen ou un corps étranger quelconque vient à les toucher.

Dans le *Leschenaultia*, jolie petite plante originaire de la Nouvelle-Hollande, le stigmate est en forme de coupe, dont les bords sont garnis de poils assez longs. Au moment où les anthères s'ouvrent, une partie du pollen tombe dans le stigmate qui est concave, et l'on voit alors les poils qui le bordent se rapprocher de manière à en boucher l'entrée, et le stigmate lui-même se contracter, comme pour embrasser les grains polliniques.

Il paraît même, d'après les observations de MM. de Lamarek et Bory de Saint-Vincent, que plusieurs plantes développent à cette époque une chaleur extrêmement manifeste; ainsi, dans l'*Arum italicum*, et quelques autres plantes de la même famille, le spadice qui supporte les fleurs dégage une assez grande quantité de calorique pour qu'elle soit appréciable à la main qui le touche. Chaleur dé-
veloppée dans
les arum.

Cette élévation de température qui, pour l'*Arum italicum*, a été de 9 degrés, a été de 44 à 49 degrés pour l'*Arum cordifolium*, la température ambiante étant de 19° à l'île-de-France, selon MM. Hubert et Bory de Saint-Vincent.

Murray dit aussi avoir observé le même phénomène dans plusieurs autres fleurs.

Un grand nombre de plantes aquatiques; telles que

Mouvements
des fleurs dans
les plantes aqua-
tiques.

les *Nymphæa*, les *Villarsia*, les *Menyanthes*, etc., ont d'abord les boutons de leurs fleurs cachés sous l'eau; peu à peu on les voit se rapprocher de sa surface, s'y montrer, s'y épanouir, et, quand la fécondation s'est opérée, redescendre au-dessous de l'eau pour y mûrir leurs fruits.

Mais cependant la fécondation peut s'opérer dans les plantes entièrement submergées. Ainsi M. Ramond a trouvé dans le fond d'un lac des Pyrénées le *Ranunculus aquatilis* recouvert de plusieurs pieds d'eau, et portant cependant des fleurs et des fruits parfaitement mûrs. La fécondation s'était donc opérée au milieu du liquide. Mon ami M. Batard, auteur de la *Flore de Maine-et-Loire*, eut occasion de retrouver la même plante dans une circonstance analogue. Il fit la curieuse remarque que chaque fleur ainsi submergée contenait entre ses membranes, et avant son épanouissement, une certaine quantité d'air, et que c'était par l'intermède de ce fluide que la fécondation avait lieu. L'air qu'il trouva ainsi renfermé dans les enveloppes florales encore closes, provenait évidemment de l'expiration végétale dont nous avons précédemment étudié les phénomènes.

Cette observation, dont l'exactitude a été plusieurs fois vérifiée depuis cette époque, nous explique parfaitement le mode de fécondation des plantes submergées, quand elles sont pourvues d'enveloppes florales. Mais il devient impossible d'en faire l'application aux végétaux dépourvus de calice et de corolle; tels sont le *Ruppia*, le *Zostera*, le *Zanichellia*, et d'autres encore, dont la fécondation s'opère, bien que leurs fleurs soient entièrement plongées dans l'eau.

§. 11. *Phénomènes essentiels de la fécondation.*

Phénomènes
essentiels.

Les phénomènes essentiels de la fécondation sont ceux qui constituent réellement cette fonction. On peut y dis-

tinguer trois stades ou périodes, 1^o l'action que le pollen exerce sur le stigmate, au moment où ses granules se trouvent en contact avec cet organe; 2^o le transport ou le trajet de la matière fécondante, du stigmate jusqu'à l'ovule; 3^o l'action de la matière fécondante sur l'ovule lui-même. Nous étudierons successivement les phénomènes qui appartiennent à ces trois temps de la fécondation.

1^o. *Action du pollen sur le stigmate.*

Nous avons vu précédemment qu'au moment où la fécondation doit s'opérer, le stigmate, dans certains végétaux, se tuméfie, et que surtout sa surface se recouvre d'un enduit visqueux plus abondant. Cet enduit visqueux a pour usage, 1^o de retenir les grains de pollen, qui sans cela ne resteraient point appliqués à la surface du stigmate; 2^o de favoriser leur gonflement et leur rupture.

Action du pollen.

En effet, dès que les grains polliniques sont en contact avec le stigmate, on les voit bientôt se gonfler. Ceux qui étaient ellipsoïdes ou allongés deviennent sphériques, et au bout d'un temps plus ou moins long, de quelques heures pour certaines espèces, de deux, trois ou même quatre jours pour d'autres, la membrane extérieure des utricules polliniques se rompt, et la membrane intérieure sort sous la forme d'un appendice tubuleux et vermiciforme. Le nombre des appendices que peut émettre chaque granule est très-variable: tantôt on n'en voit qu'un seul, tantôt on en compte deux ou trois, comme dans les pollens triangulaires des Onagres. M. Amici (*Ann. Sc. nat.*, novembre 1850) pense que d'un même utricule peuvent sortir dix, vingt, et même jusqu'à trente appendices tubuleux.

Ces appendices tubuleux se comportent différemment, suivant que les utricules du stigmate sont nus,

ou suivant qu'ils sont recouverts d'un épiderme. Dans le premier cas, on les voit pénétrer plus ou moins profondément entre ces utricules, et s'enfoncer ainsi dans la substance même du stigmate. Selon M. Brongniart, au bout d'un trajet plus ou moins long, l'appendice se dilate à son sommet, les granules de la fovilla s'y accumulent, la membrane finit par se rompre, et les granules se trouvent mis à nu dans la substance du stigmate. M. Amici, au contraire, pense que les appendices s'allongent depuis la surface du stigmate jusqu'au placenta qui porte les ovules, et que c'est par ce moyen que les granules polliniques arrivent jusqu'aux ovules. Suivant ces habiles observateurs, dans les ovaires qui contiennent un grand nombre d'ovules, il y aurait un appendice tubuleux pour chaque ovule.

Lorsqu'au contraire, le stigmate est recouvert d'un épiderme, comme dans les Malvacées, par exemple, l'appendice tubuleux ne pouvant pas pénétrer entre les utricules stigmatiques, se soude par son sommet avec cet épiderme; et dans le lieu même de leur réunion, il finit par se former une petite ouverture, par laquelle les granules de la fovilla s'introduisent dans la substance du stigmate.

2^o. *Trajet de la matière fécondante jusqu'aux ovules.*

Route de la
matière fécon-
dante.

Avant qu'on ne connût parfaitement la structure des grains polliniques, et la manière dont ils se comportent sur le stigmate, on avait émis plusieurs opinions sur la route que suivait la matière fécondante pour arriver jusqu'aux ovules. Ainsi Morland pensait que les grains de pollen traversaient le stigmate et se rendaient dans un canal qui occupait le centre du style. Ce canal existe en effet dans le style d'un certain nombre de végétaux, comme le *Lis*, le *Cactus opuntia*, etc.; mais il paraît

manquer dans le plus grand nombre. Nous n'avons pas besoin de dire non plus que ce ne sont pas les grains de pollen entiers qui descendent jusqu'aux ovules : ainsi, l'opinion de Morland ne peut être admise.

D'autres ont dit que la matière fécondante (la *fovilla*) exerçait son action uniquement sur le stigmate, et que c'était en quelque sorte par sympathie qu'elle s'étendait aux ovules.

Selon M. Auguste de Saint-Hilaire, la matière fécondante descendrait aux ovules par des faisceaux de vaisseaux que cet habile observateur a nommés *cordons pistilliaires*; mais les recherches les plus minutieuses n'ont pu faire reconnaître l'existence de ces faisceaux vasculaires.

M. Link pense que c'est à travers les parois des cellules qui composent les diverses parties du pistil, qu'a lieu le transport de la fovilla.

Récemment, M. le docteur Schultz, à qui l'on doit des observations très-curieuses sur la circulation des sucres dans les végétaux, a reproduit en partie les idées de Morland, et pense que la matière fécondante descend par un canal central.

Enfin, M. Brongniart admet que les granules, après la rupture de l'appendice vermiforme, sont versés dans le tissu propre du stigmate, et que c'est par les espaces intercellulaires que leur trajet a lieu. Dans le potiron, dit-il, le tissu utriculaire qui unit le stigmate et les ovules ne montre pas de globules dans ses intervalles avant la fécondation; mais lorsque celle-ci s'est opérée, on suit avec la plus grande évidence dans ce tissu jaunâtre la traînée brune des granules spermatiques, et on les voit parvenir jusqu'aux ovules. Les cellules n'en contiennent jamais; ils se montrent toujours dans leurs interstices. Ce transport paraît avoir lieu par suite de l'hygroscopie.

péité des granules. Quant à M. Amiel, nous avons déjà dit précédemment que ce savant rapporte avoir suivi les appendices depuis le stigmate jusqu'aux placentas sur lesquels les ovules sont attachés.

Quelle que soit l'explication qu'on adopte, les granules de la fovilla descendent jusqu'aux trophospermes; les ovules les absorbent par l'ouverture des tégumens nommés micropyle. Ces granules arrivent jusqu'à l'amande, et la fécondation s'opère. Quelquefois on voit sortir de l'ovule, par le micropyle, un petit appendice tubuleux, qui vient s'appliquer sur le placenta, et y puise les granules fécondans pour les porter dans l'intérieur de l'ovule. Ce tube, lorsqu'il existe, ce qui est rare, aboutit intérieurement au point de l'amande où doit se former l'embryon, c'est-à-dire à la petite vésicule que Malpighi a nommée *sac de l'amnios*. Nous exposerons plus tard avec détails les changemens qui s'opèrent dans l'ovule, après l'imprégnation.

Pollen solide. Dans les plantes qui forment les familles des Orchidées et des Asclépiadées, le pollen n'est pas pulvérulent; mais il forme des masses solides en même nombre que les loges des anthères. La fécondation paraissait devoir s'opérer difficilement dans ces végétaux. Cependant dans la famille des Orchidées, les masses polliniques sont quelquefois terminées par un petit corps glanduleux et visqueux, nommé *rétiacle*, et qui paraît devoir servir à fixer le pollen au stigmate, au moment où il s'échappe des loges de l'anthère. Mais très-souvent le pollen reste dans la loge qui le contient, n'est point mis en contact immédiat avec le stigmate. C'est sans doute pour cette raison que les Orchidées en général portent rarement des graines qui parviennent à leur maturité, parce qu'en effet la fécondation s'y opère difficilement. Beaucoup d'auteurs avaient pensé que la fécondation y

avait lieu par transmission du fluide fécondant à travers le tissu de l'anthère, sans que le pollen fût mis en contact avec ce dernier. Mais tout récemment, et en même temps, M. Rob. Brown à Londres, et M. Brongniart à Paris, ont reconnu que les pollens solides des Orchidées, lorsqu'ils étaient appliqués sur le stigmate, s'y comportaient de la même manière que les pollens pulvérulens, c'est-à-dire que les granules, dont la réunion constitue la masse solide, émettent des appendices tubuleux qui pénètrent dans les utricules stigmatiques.

Il y a néanmoins cette différence très-notable, c'est que les utricules polliniques ne sont composés que d'une membrane simple; de sorte que ces appendices ne sortent pas de l'intérieur des utricules, mais sont une prolongation de la membrane unique qui les compose. Dans ces appendices, on voit les granules de la fovilla exécuter des mouvemens très-sensibles.

Les Asclépiadées ont offert quelques différences, à cause de l'organisation particulière de leurs masses polliniques. Dans les plantes de cette famille, chaque masse pollinique est une sorte de coque celluleuse, dont les parois sont épaisses et celluleuses. C'est dans l'intérieur de ces cellules que l'on trouve les utricules polliniques qui sont simples. Au moment où la fécondation doit s'opérer, les anthères, qui sont en quelque sorte appliquées contre le stigmate, s'ouvrent, la coque pollinique se rompt sur son bord le plus voisin du stigmate, et à travers cette ouverture on voit sortir un grand nombre d'appendices tubuleux, qui tous naissent des utricules polliniques dont ils sont également une simple extension, comme dans les Orchidées. Ainsi, par ces observations récentes, on voit que la fécondation s'opère absolument de la même manière dans les plantes à pollen solide, et dans celles où il est pulvérulent.

Maintenant, quel est le rôle de la fovilla, ou plutôt des granules qu'elle renferme? Il est impossible de ne pas reconnaître que ces granules, dans lesquels quelques auteurs ont vu des mouvemens spontanés, sont tout-à-fait analogues aux animalcules qui existent dans le sperme des animaux. Dès lors il semble rationnel de leur attribuer le même rôle qu'à ces derniers.

Hypothèses sur
la génération.

Or, on sait que plusieurs hypothèses différentes ont été émises pour expliquer le phénomène de l'imprégnation. Mais ces divers systèmes peuvent se réduire à deux principaux, qui sont connus sous les noms d'*évolution* et d'*épigénèse*.

Evolution.

Dans la théorie de l'évolution, on admet la préexistence des germes. La fécondation consiste uniquement à activer leur développement. On voit que c'est ici que se rattache cet autre système connu sous le nom d'emboîtement des germes. Les partisans de cette théorie se divisent en deux classes. Les uns, tels que Leuwenhoek, Needham, Sam. Morland, Geoffroy le jeune et Hill, disent que c'est la matière fécondante du mâle, le pollen dans les végétaux, par exemple, qui contient le germe. L'acte de la fécondation a pour but d'introduire ce germe déjà existant, dans les organes de la femelle, où il doit acquérir un certain développement, avant d'être en état de vivre par lui-même.

Les autres, au contraire, comme Graaf, Vaillant, Bonnet et Spallanzani, disent que le germe préexiste dans les organes femelles, dans l'ovule, par exemple. La matière spermatique du mâle a pour objet d'activer son développement.

Epigénèse

Le système de l'épigénèse admet en principe qu'il n'existe aucune trace des germes antérieurement à l'imprégnation; ces germes se forment de toutes pièces au moment où la fécondation s'opère. Mais tous les auteurs

qui ont admis cette théorie ne sont pas d'accord sur la manière dont a lieu cette formation de l'embryon. Les uns veulent qu'elle résulte du mélange des deux liqueurs séminales mâle et femelle. Cette opinion a été soutenue par les philosophes de l'antiquité. Aristote, Hippocrate, expliquaient ainsi la formation des germes. Vers le milieu du siècle dernier, Buffon, en la revêtant des formes admirables de son style, et en l'étayant de quelques faits et observations nouvelles, la tira de l'oubli où elle était tombée.

Enfin, pour beaucoup d'auteurs, la fécondation ne serait qu'une modification, qu'une extension d'une fonction plus générale, la nutrition. Cette opinion a été présentée et développée avec talent par le professeur Tréviranus, dans un mémoire dont on peut lire la traduction au tome 20 du *Journal complémentaire des Sciences médicales*, pages 107 et 307.

Maintenant on conçoit que chacune de ces opinions peut être appliquée à l'explication de la fécondation dans les plantes : car ici l'observation directe ne peut être invoquée pour en adopter une à l'exclusion des autres. Cependant il me semble que la théorie de l'épigénèse s'appuie sur un plus grand nombre de faits positifs. Ainsi, il est bien évident qu'avant l'imprégnation, on ne trouve aucune trace de germe dans l'ovule, comme il résulte des belles observations du professeur Mirbel sur le développement de cet organe. La fécondation est une action vitale, dont il me paraît impossible de saisir la cause finale. Nous connaissons les phénomènes qui semblent la déterminer; nous pouvons en suivre le mécanisme; nous en apprécions parfaitement les résultats: mais le point essentiel qui sépare ces deux époques de la fonction nous est inconnu, comme, au reste, l'essence de toutes les autres fonctions de la vie.

Objections contre la fécondation.

Nous venons d'exposer la théorie de la génération par le moyen des sexes dans les végétaux, comme un fait généralement adopté. Et en effet, la majorité des physiologistes l'ont admise, ainsi que nous venons de la faire connaître. Cependant il s'est trouvé des dissidens qui ont nié l'existence des sexes dans les plantes, et par conséquent la fécondation. Nous devons ici faire connaître les objections qu'ils ont élevées contre cette théorie.

Spallanzani, dans son *Mémoire sur la génération des plantes*, dit avoir vu que quelquefois des plantes à fleurs dioïques avaient donné des graines parfaites, bien que les individus femelles aient été entièrement séparés des mâles. Ces expériences ont été faites sur le chanvre, l'épinard, la mercuriale, le melon d'eau. Pour éviter toute espèce de causes d'erreur, et surtout pour résoudre l'objection qu'on lui avait faite que des individus mâles, ignorés de lui, et éloignés des individus femelles, avaient pu féconder les graines, Spallanzani fit venir des melons d'eau pendant l'hiver, époque où il était certain qu'il n'en existait pas d'autres dans toute la Lombardie, et ses femelles donnèrent néanmoins des graines fécondes. Ces résultats seraient sans contredit d'un très-grand poids, si les mêmes expériences, répétées par d'autres observateurs, n'eussent amené des résultats tout-à-fait différens. M. Marti, à Barcelonne, et surtout le célèbre Volta, reprirent les expériences qui avaient été faites par Spallanzani; et toutes les fois qu'ils réussirent à soustraire les fleurs femelles à l'action des fleurs mâles, les premières furent stériles. Ce qui a pu causer l'erreur de Spallanzani, c'est qu'assez souvent, sur les individus femelles des plantes dioïques, il se développe accidentellement quelques fleurs mâles, et qu'il suffit de ce petit nombre de fleurs à étamines pour féconder les fleurs femelles. Il y a deux ans qu'avec M. Desfontaines, nous répétâmes

sur le chanvre les expériences de Spallanzani, et nous obtînmes l'avortement constant des ovaires, lorsque, par un examen très-scrupuleux, nous avons enlevé des individus femelles, mis en expérience toutes les fleurs mâles qui s'y trouvaient mêlées.

D'autres auteurs, sans s'attacher à nier ou à réfuter les faits nombreux sur lesquels la théorie de la fécondation est établie dans les végétaux, ont donné une explication différente de l'action du pollen sur le stigmate. C'est surtout en Allemagne que ces idées ont été soutenues, et ce sont MM. Schelver et Henschel qui les ont développées avec le plus de talent et de détail. Selon M. Schelver, le pollen exerce une action délétère sur le stigmate: aussitôt qu'il est en contact avec cet organe, il le frappe de mortification. Par suite de cet effet, la végétation y est arrêtée, et les sucs nourriciers, au lieu de se porter sur tous les points du pistil, se concentrent dans les ovules, dont ils déterminent le développement. Il n'y a donc là rien qui ressemble à une véritable fécondation. Le grand nombre de faits que nous avons rapportés précédemment suffisent, et au-delà, pour réfuter cette opinion.

Ainsi, la fécondation, par le moyen d'organes sexuels, est prouvée dans les végétaux comme dans les animaux. Résumons ici en peu de mots les preuves principales sur lesquelles elle s'appuie.

1^o. Dans les plantes à sexes séparés, les individus femelles ne portent des fruits et des graines fécondes que quand le pollen des fleurs mâles a été versé sur eux. C'est ce que prouve si bien la pratique des dattiers de la Basse-Égypte.

2^o. On peut féconder artificiellement et à volonté une ou plusieurs fleurs d'une même grappe, en y déposant du pollen, les autres restant toutes stériles.

3^o. Dans une fleur hermaphrodite, si, avant la déhis-

La fécondation est une modification de la nutrition.

Résumé des preuves de la fécondation dans les plantes.

cence des loges de l'anthère, on retranche les étamines, le pistil ne se développe pas.

4^o. Dans les fleurs doubles, c'est-à-dire dans celles dont les étamines se sont converties en pétales, les ovaires restent stériles.

5^o. Les plantes hybrides, c'est-à-dire celles qui résultent de la fécondation artificielle ou naturelle d'une espèce par une autre espèce analogue, sont encore une des preuves les plus convaincantes de l'action fécondante du pollen. Ces hybrides ou mulets, en effet, participent à la fois des caractères des deux espèces dont ils proviennent, comme les hybrides ou mulets parmi les animaux.

6^o. Enfin l'organisation des utricules polliniques; l'odeur que le pollen répand souvent, et qui est identique avec celle du sperme des animaux; l'analogie des granules de la fovilla avec les animalcules spermatiques; la manière dont ces granules pénètrent jusqu'aux ovules, ne laissent aucun doute sur l'identité de la fécondation dans les végétaux et dans les animaux.

Fécondation
artificielle.

Dans les plantes monoïques et dioïques, malgré la séparation, et souvent l'éloignement des deux sexes, la fécondation n'en a pas moins lieu.

L'air, pour les plantes dioïques, est le véhicule qui se charge de transporter, souvent à de grandes distances, le pollen qui doit les féconder. Les insectes et les papillons, en volant de fleur en fleur, servent aussi à la transmission du pollen.

Dans les plantes dioïques, les palmiers, par exemple, on peut opérer artificiellement la fécondation. Il existait depuis long-temps au jardin botanique de Berlin un individu femelle du *Chamærops humilis*, qui tous les ans fleurissait, mais ne donnait pas de fruits. Gleditsch fit venir de Carlsruhe des panicules de fleurs mâles, les

secoua sur les fleurs femelles, qui donnèrent des fruits parfaits. Cette expérience fut répétée plusieurs fois.

Ce mode de fécondation artificielle est mis en pratique, depuis un temps immémorial, en Égypte et dans les autres parties de l'Afrique, où le dattier est cultivé en abondance. A l'époque où les fleurs s'épanouissent, on monte au sommet des individus femelles, et on secoue au-dessus des grappes de fleurs, des régimes de fleurs mâles qui y répandent leur pollen. M. Delille rapporte que pendant la campagne d'Égypte cette pratique n'ayant pu être mise en usage à cause des hostilités continuelles entre les deux partis, la récolte des dattiers manqua entièrement.

Linnæus même prétend que non-seulement on peut, par ce procédé, féconder artificiellement une seule fleur d'une plante, mais qu'il est même possible de ne féconder qu'une seule loge d'un ovaire multiloculaire, en ne mettant le pollen en contact qu'avec une des divisions du stigmate. Mais cependant on prétend que, bien que le pollen ne touchât qu'un seul des lobes d'un stigmate, toutes les loges de l'ovaire étaient également fécondées.

L'expérience a encore prouvé que la fécondation, dans les plantes dioïques, peut avoir lieu à des distances souvent fort considérables. Nous possédons un grand nombre d'exemples avérés, propres à démontrer ce fait. On cultivait déjà depuis long-temps, au Jardin-des-Plantes de Paris, deux pieds de pistachiers femelles qui, chaque année, se chargeaient de fleurs, mais ne produisaient jamais de fruits. Quel fut l'étonnement du célèbre Bernard de Jussieu, quand, une année, il vit ces deux arbres nouer et mûrir parfaitement leurs fruits! Dès-lors il conjectura qu'il devait exister dans Paris, ou aux environs, quelque individu mâle portant des fleurs. Il

Fécondation
à distance dans
les plantes dioï-
ques.

fit des recherches à cet égard, et apprit qu'à la même époque, à la pépinière des Chartreux, près le Luxembourg, un pied de pistachier mâle avait fleuri pour la première fois. Dans ce cas, comme dans les précédens, le pollen, porté par le vent, est venu, par-dessus les édifices d'une partie de Paris, féconder les individus femelles.

Le *Fallisneria spiralis*, plante dioïque, que j'ai eu occasion d'observer abondamment dans le canal de Languedoc et les ruisseaux des environs d'Arles, offre un phénomène des plus admirables à l'époque de la fécondation. Cette plante est attachée au fond de l'eau et entièrement submergée. Les individus mâles et femelles naissent pêle-mêle. Les fleurs femelles, portées sur des pédoncules longs d'environ deux ou trois pieds, et roulés en spirale ou tire-bouchon, se présentent à la surface de l'eau pour s'épanouir. Les fleurs mâles, au contraire, sont renfermées plusieurs ensemble dans une spathe membraneuse portée sur un pédoncule très-court. Lorsque le temps de la fécondation arrive, elles font effort contre cette spathe, la déchirent, se détachent de leur support et de la plante à laquelle elles appartenaient, et viennent à la surface de l'eau s'épanouir et féconder les fleurs femelles. Bientôt celles-ci, par le retrait des spirales qui les supportent, redescendent au-dessous de l'eau, où leurs fruits parviennent à une parfaite maturité.

§. 5. Phénomènes consécutifs.

Phénomènes
consécutifs.

Peu de temps après que la fécondation s'est opérée, on voit survenir une série de changemens qui annoncent la nouvelle vitalité qui s'établit dans certaines parties de la fleur au détriment des autres. La fleur, fraîche jusqu'alors, et ornée souvent des couleurs les plus vives, ne tarde point à perdre son riant coloris et son éclat

passager. La corolle se fane; les pétales se dessèchent et tombent. Les étamines, ayant rempli les fonctions pour lesquelles la nature les avait créées, éprouvent la même dégradation. Le pistil reste bientôt seul au centre de la fleur. Le stigmate et le style étant devenus inutiles à la plante, tombent également. L'ovaire seul persiste, puisque c'est dans son sein que la nature a déposé, pour y croître et s'y perfectionner, les rudimens des générations futures.

C'est l'ovaire qui, par son développement, doit former le fruit. Il n'est pas rare de voir le calice persister avec cet organe, et l'accompagner jusqu'à son entière maturité. Or, il est à remarquer que cette circonstance a lieu principalement quand le calice est *monoséprale*; si l'ovaire est infère ou pariétal, le calice alors persiste nécessairement, puisqu'il lui est intimement uni.

Dans l'*Alkékenge* (*Physalis Alkekengi*), le calice survit à la fécondation, se colore en rouge, et forme une coque vésiculeuse, dans laquelle le fruit se trouve contenu. Dans les narcisses, les pommiers, les poiriers, en un mot, dans toutes les plantes à ovaire infère ou pariétal, le calice persistant forme la paroi la plus extérieure du fruit.

Peu de temps après que la fécondation a eu lieu, l'ovaire commence à s'accroître; les ovules qu'il renferme, d'abord d'une substance celluleuse, et en quelque sorte inorganique, acquièrent peu à peu plus de consistance; la partie qui doit constituer la graine parfaite, c'est-à-dire l'embryon, se développe successivement; tous ses organes se prononcent, et bientôt l'ovaire a acquis les caractères propres à constituer un fruit.

SECTION DEUXIÈME.

DU FRUIT, OU DES ORGANES DE LA FRUCTIFICATION
PROPREMENT DITS.

Du fruit.

LA fécondation s'est opérée, les enveloppes florales se sont fanées et détruites, les étamines sont tombées, le stigmate et le style ont abandonné l'ovaire qui seul a reçu, par l'influence de cette fonction, une vie nouvelle qu'il doit parcourir. Cette nouvelle époque du végétal commence depuis l'instant où l'ovaire a été fécondé, et finit à celui de la dissémination des graines. On lui a donné le nom de *fructification*.

Le *fruit* n'est donc que l'ovaire fécondé et accru. Il se compose essentiellement de deux parties; savoir : le *péricarpe* et la *graine*.

CHAPITRE PREMIER.

DU PÉRICARPE.

Péricarpe.

Le *péricarpe* est cette partie d'un fruit mûr et parfait, formée par les parois même de l'ovaire fécondé, et qui contient dans son intérieur une ou plusieurs graines. C'est lui qui détermine la forme du fruit.

Existe constamment.

Le péricarpe existe constamment; mais quelquefois il est si mince ou tellement uni avec la graine, qu'on le distingue avec peine dans le fruit mûr. Dans ce cas, plusieurs auteurs, pensant qu'il n'existait pas, ont dit

que les graines étaient *nues*, comme dans les *Labiées*, les *Ombellifères*, les *Synanthérées*, etc. Mais il est prouvé aujourd'hui qu'il n'y a pas de graines *nues*, et que le péricarpe ne manque jamais.

Le péricarpe offre ordinairement sur un des points de sa surface extérieure, le plus souvent vers sa partie la plus élevée, les restes du style ou du stigmate, lesquels indiquent le *sommet organique* du péricarpe, et par conséquent du fruit. Il se compose de trois parties.

Le péricarpe est toujours formé de trois parties; savoir : 1^o d'une membrane extérieure, mince, sorte d'épiderme qui détermine sa forme et le recouvre extérieurement : on l'appelle *épicarpe*; 2^o d'une autre membrane intérieure qui revêt sa cavité séminifère : elle a reçu le nom d'*endocarpe*; 3^o entre ces deux membranes se trouve une partie parenchymateuse et charnue qu'on appelle *sarcocarpe* ou *mésocarpe*. Ces trois parties, réunies et soudées intimement, constituent le péricarpe.

Lorsque l'ovaire est *infère*, c'est-à-dire toutes les fois qu'il est soudé avec le tube du calice, l'*épicarpe* est formé par le tube même du calice, dont le parenchyme se confond avec celui du *sarcocarpe*. Dans ce cas il est toujours facile de reconnaître l'origine de l'*épicarpe*; car à sa partie supérieure il doit offrir, à une distance variable du point d'origine du style et du stigmate, tantôt les dents ou divisions du limbe, tantôt un rebord plus ou moins saillant, formé par les restes du limbe calycinal, qui s'est détruit après la fécondation. Epicarpe.

Le *sarcocarpe* ou *mésocarpe* est la partie parenchymateuse dans laquelle se trouvent réunis tous les vaisseaux du fruit. Il est extrêmement développé dans les fruits charnus, tels que les pêches, les pommes, les melons, les potirons, etc. En effet, toute la chair de ces fruits est formée par le *sarcocarpe*. Sarcocarpe.

Endocarpe.

L'*endocarpe*, ou membrane pariétale interne du fruit, est celle qui tapisse sa cavité séminifère. Presque toujours il est mince et membraneux. Mais il arrive quelquefois, surtout quand les loges de l'ovaire ne contiennent qu'un ou deux ovules, qu'il est épaissi extérieurement par une portion plus ou moins grande du *sarcocarpe*. Quand cette partie du sarcocarpe devient dure et osseuse, elle enveloppe la graine, et constitue ce qu'on appelle une *noix* ou *noyau*, quand il n'y a qu'une seule loge dans le fruit, et des *nucules*, quand il y en a plusieurs.

Lorsque le péricarpe est sec et mince, il semble au premier abord que le *sarcocarpe* n'existe point. Nul doute que si l'on devait toujours entendre, par ce mot, une partie épaisse, charnue et succulente, il ne manquât fort souvent. Mais le caractère propre et distinctif du *sarcocarpe* est d'être le corps vraiment vasculaire du *péricarpe*, c'est-à-dire d'être formé par les vaisseaux qui nourrissent le fruit tout entier; or, comme le *péricarpe* en contient toujours, le *sarcocarpe* existe constamment; mais quelquefois il est réduit à une très-petite épaisseur, lorsque le fruit, étant parvenu à sa parfaite maturité, s'est déjà desséché. Cependant si l'on examine le *péricarpe* avec attention, on verra, entre l'*épicarpe* et l'*endocarpe*, des vaisseaux rompus qui servaient à les unir l'un à l'autre, et qui sont les vestiges du *sarcocarpe*: car, comme cette partie est toujours abreuvée de suc aqueux avant la maturité du fruit, le fluide qu'elle renferme s'étant évaporé, elle semble, au premier abord, avoir disparu et ne plus exister.

Loges.

La cavité intérieure du péricarpe, ou celle qui renferme les graines, peut être *simple*; dans ce cas, le péricarpe est dit *uniloculaire* (*pericarpium uniloculaire*) ou à une seule loge, comme, par exemple, dans le cerisier, le pêcher, le pavot (*Papaver somniferum*). D'au-

tres fois il y a un nombre plus ou moins considérable de *loges* ou cavités partielles : de là les noms de *biloculaire*, *triloculaire*, *quinquiloculaire*, *multiloculaire*, donnés au péricarpe, suivant qu'il présente deux, trois, cinq, ou un plus grand nombre de *loges* distinctes.

Chaque loge du péricarpe pluriloculaire doit être considérée comme formant un fruit partiel, distinct, nommé carpelle, et provenant d'une des feuilles dont l'ensemble constitue le verticille intérieur de la fleur ou verticille pistillaire. Nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur cette structure physiologique du fruit.

Les *loges* d'un péricarpe sont séparées les unes des autres par autant de lames verticales qui prennent le nom de *cloisons* (*dissepimenta*).

Cloisons

Toutes les véritables cloisons n'ont qu'une seule manière de se former. L'*endocarpe* (voy.

Vraies.

Fig. 125.

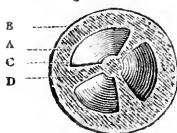


fig. 125, A, B) se prolonge dans l'intérieur de la cavité péricarpique, sous forme de deux processus lamelleux, adossés l'un à l'autre, et réunis ensemble par un

prolongement ordinairement fort mince du *sarcocarpe* : tel est le mode de formation de toutes les *cloisons vraies*. Celles qui ne sont pas formées de cette manière doivent être considérées comme de *fausses cloisons*.

Il arrive quelquefois, dans certaines *cloisons*, que la partie parenchymateuse du *sarcocarpe*, qui unit les deux feuillettes de l'*endocarpe*, se dessèche ; alors ces deux lames se dessoudent et s'écartent sensiblement l'une de l'autre, en sorte qu'elles paraissent, au premier coup d'œil augmenter le nombre des loges du péricarpe ; mais on reconnaîtra facilement cette désunion, en observant que les deux feuillettes de l'*endocarpe* offrent un de leurs côtés parsemé de vaisseaux rompus.

Outre leur mode d'origine et de formation, un autre

caractère distinctif des *cloisons vraies*, c'est qu'elles alternent constamment avec les stigmates ou leurs divisions.

FausSES.

Certains fruits, au contraire, présentent de *fausses cloisons* dans leur cavité intérieure : tels sont ceux de quelques *Crucifères*, de beaucoup de *Cucurbitacées*, du *pavot*, etc. On distinguera les *fausses cloisons* des *vraies*, 1° en ce qu'elles ne sont pas formées par une duplication de l'*endocarpe* proprement dit; 2° parce que le plus souvent elles répondent à chaque stigmate ou à chacune de ses divisions, au lieu de leur être alternes, comme les véritables cloisons.

Complètes.

Les cloisons sont distinguées encore en *complètes* et en *incomplètes*. Les premières sont celles qui s'étendent intérieurement depuis le haut de la cavité du *péricarpe* jusqu'à sa base, sans nulle interruption. Les secondes, au contraire, ne sont pas continues de la base au sommet, en sorte que les deux loges voisines communiquent entre elles. Le *Datura stramonium* nous offre un exemple de ces deux espèces de *cloisons* réunies dans le même fruit. Si on le coupe transversalement, il offre quatre *loges*, et par conséquent quatre *cloisons*. Mais, de ces cloisons, deux seulement sont *complètes*; les deux autres n'atteignent pas le sommet de la cavité intérieure du *péricarpe*; elles ne s'élèvent que jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, et laissent communiquer ensemble, par leur partie supérieure, les deux loges qu'elles séparent inférieurement.

Incomplètes.

Le hile est la limite entre le péricarpe et la graine.

Pour arriver facilement à reconnaître et à dénommer avec exactitude les différentes parties qui composent le *péricarpe*, et les distinguer de celles qui appartiennent à la graine, il est très-important d'établir la juste limite entre ces deux organes. Toute graine devant recevoir sa nourriture du *péricarpe*, il suit de là nécessairement qu'elle doit lui adhérer et communiquer avec lui par

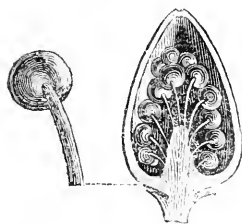
quelqu'un des points de sa surface. Ce point a été nommé *hile* ou *ombilic* par les botanistes. Le *hile* doit être considéré comme la limite précise entre le péricarpe et la graine ; c'est-à-dire que toutes les parties qui se trouvent en dehors et au-dessus du *hile* appartiennent au *péricarpe*, et qu'au contraire on doit regarder comme faisant partie de la *graine*, toutes celles qui sont situées au-dessous du *hile*.

Les graines sont attachées dans l'intérieur du péricarpe, sur un corps particulier, de grandeur et de forme variables, auquel on donne le nom de *trophosperme*¹. Dans le point intérieur du péricarpe, où est attaché le *trophosperme*, l'*endocarpe* est toujours percé, parce que le *sarcocarpe*, étant la seule partie vasculaire du *péricarpe*, et pouvant seul fournir les matériaux nécessaires à la nutrition de la graine, il faut que l'*endocarpe* offre une ouverture, pour laisser passer les vaisseaux qui arrivent à cet organe.

Trophosperme.

Le *trophosperme* ne porte quelquefois qu'une seule

Fig. 126



graine; d'autres fois il en porte un grand nombre. Quand sa surface offre des prolongemens manifestes, dont chacun soutient une graine, on appelle ces prolongemens *podospermes*; comme, par exemple, dans les *Légumineuses*, les *Caryophyllées*, (voy. fig. 126) les *Portulacées*, etc.

Podosperme.

Le *trophosperme*, ou le *podosperme*, s'arrête ordinairement autour du hile de la graine. Lorsqu'ils se prolongent au-delà de ce point, de manière à recouvrir la graine dans une étendue plus ou moins considérable, ce prolongement prend le nom d'*arille*.

Arille.

¹ *Placenta* des auteurs.

L'*arille* n'étant qu'une expansion du *trophosperme*, appartient, non point à la graine, comme on le dit généralement, mais au péricarpe.

Examinons successivement les différentes parties internes du péricarpe; savoir: les *cloisons*, le *trophosperme*, et l'*arille*.

§. 1. *Des Cloisons.*

Des cloisons. Nous avons déjà dit précédemment qu'on a donné le nom de *cloisons* à des parties très-différentes les unes des autres; mais nous avons indiqué en même temps la manière dont les vraies cloisons sont formées. Toutes celles donc qui ne présenteront point une semblable organisation, c'est-à-dire qui ne seront pas constituées par deux feuilletts saillans de l'*endocarpe*, réunis par un prolongement du *sarcocarpe*, devront être considérées comme de fausses cloisons.

Leur direction. Les *cloisons* sont le plus souvent *longitudinales*, en sorte qu'elles s'étendent de la base vers le sommet de la cavité péricarpienne.

Dans quelques cas très-rares, comme dans la casse (*Cassia fistula*), et quelques autres Légumineuses, elles sont *transversales*.

Les *cloisons*, comme nous l'avons déjà dit, ont été distinguées encore en *complètes* et en *incomplètes*. Nous ne reviendrons point sur cette distinction, que nous avons suffisamment définie.

Les fausses cloisons, c'est-à-dire ces lames plus ou moins épaisses qui s'avancent dans la cavité intérieure du péricarpe, sans être formées par l'*endocarpe*, sont communément des trophospermes ou placentas qui ont pris un développement considérable. C'est ce que l'on reconnaît très-facilement dans la capsule du pavot, par exemple, et dans les Crucifères.

§. 2. *Du Trophosperme.*

Le trophosperme est cette partie du *péricarpe* à laquelle les graines sont attachées. Quelquefois il offre à sa surface un nombre plus ou moins grand de petits prolongemens saillans, portant chacun une seule graine, et auxquels on donne le nom de *podospermes*.

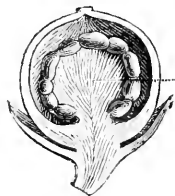
Du trophosperme.

Lorsqu'un péricarpe est *pluriloculaire*, le *trophosperme* occupe ordinairement son centre, et alors on l'appelle *axillaire*: dans ce cas, il est formé par la rencontre et la soudure des *cloisons*, et présente, dans l'angle rentrant de chaque loge, une saillie plus ou moins considérable.

La *forme* du *trophosperme* est très-variée. Il est *sphérique* et presque *globuleux* dans beaucoup de *Primulacées*, dans l'*Anagallis arvensis*, par exemple, (voy.

Forme.

Fig. 127.



A fig. 27, Δ) etc. ;

Cylindrique, dans plusieurs *Caryophyllées*, telles que le *Silene armeria*, le *Cerastium arvense*, etc. ;

Trigone dans le *Polemonium caeruleum*.

Rayonnant (radiatum), dans les *Cucurbitacées*, etc.

Suivant sa *consistance*, le trophosperme peut être :

Consistance.

Charnu : tel est celui de la *rue (Ruta graveolens)*, du *Saxifraga granulata*. Il est quelquefois *coriace* et dur, comme dans le pavot ;

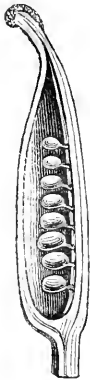
Subéreux, ou ayant la consistance du liège, comme dans la stramoine, etc.

Suivant sa position, on dit qu'il est *axillaire*, quand il est placé à l'angle interne de chaque loge d'un péricarpe pluriloculaire : par exemple, dans les Campanules, la digitale, etc. ;

Position.

Pariétal, attaché aux parois des loges du péricarpe : dans

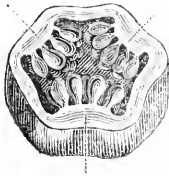
Fig. 128.



ce cas, il est appelé *unilatéral*, quand il est attaché (v. fig. 128) d'un seul côté du péricarpe, comme dans la plupart des *Légumineuses* et des *Apocynées* ;

Bilatéral, attaché à deux des côtés de la cavité intérieure du péricarpe, comme dans les *groseillers*, etc.

Fig. 129.



Le nombre des trophospermes pariétaux varie singulièrement. Il y en a trois dans la *violette*. (v. fig. 129).

On dit qu'il est *central* ou *axile*, quand, dans un péricarpe uniloculaire, il s'élève au centre comme un axe matériel. On en voit des exemples dans les familles des *Caryophyllées* et des *Primulacées*. Très-souvent le trophosperme ne paraît central que parce que les cloisons qui existaient d'abord ont fini par disparaître.

Podosperme.

Le *podosperme* offre aussi des formes très-variées : quelquefois il est grêle et *filiforme*, comme dans la *giroflée*, le *grosceiller à maquereau*, le *frêne*, etc. ;

Unciforme, ou en forme de crochet, dans l'*Acanthus mollis*, etc.

D'autres fois, au contraire, il est plus épais et plus gros que la graine.

§. 5. De l'Arille.

De l'arille.

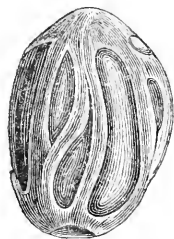
L'*arille*, avons-nous dit, appartient essentiellement au péricarpe, puisqu'il n'est qu'un prolongement du trophosperme. C'est donc à tort qu'un grand nombre de botanistes le considèrent comme faisant partie de la graine, sur laquelle il est simplement appliqué, sans y

adhérer aucunement, excepté par le contour du hile.

Peu de parties, dans les végétaux, offrent autant de variétés dans leur forme que l'*arille*. Aussi il est très-difficile d'en donner une définition rigoureuse, et qui soit applicable à tous les cas.

Dans le muscadier (*Myristica officinalis*), l'*arille*

Fig. 130.

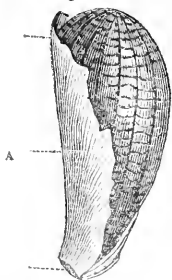


forme une lame charnue, d'un rouge clair, découpée en lanières étroites et inégales : c'est cette partie qui est usitée en pharmacie, et connue sous le nom de *macis*. Le *Polygala vulgaris* a un arille trilobé, peu développé, formant une sorte de petite couronne à la base de la graine. Dans le fusain ordinaire (*Evonymus europæus*), et le fusain à larges feuilles (*Evonymus latifolius*), l'*arille*, de couleur orangée, enveloppe et cache la graine de toutes parts. Il en est de même dans les *Oxalis* : l'*arille* forme sur toute la surface de la graine un tégument accessoire qui la recouvre en totalité. Dans le fusain à bois galeux (*Evonymus verrucosus*), il forme une cupule irrégulière, ouverte supérieurement.

Dans le *Turnera grandiflora*, l'*arille* se redresse sur l'un des côtés de la graine, et imite en quelque sorte une feuille d'acanthe. (voy. fig. 131, A.)

D'après le petit nombre d'exemples que nous venons de citer, on voit que cet organe est extrêmement variable, tant dans sa couleur que dans sa forme et sa consistance. Mais son point d'origine étant le même dans tous les cas, il sera toujours facile de le reconnaître, malgré les nombreuses formes sous lesquelles il peut se présenter.

Fig. 131.



D'après le petit nombre d'exemples que nous venons de citer, on voit que cet organe est extrêmement variable, tant dans sa couleur que dans sa forme et sa consistance. Mais son point d'origine étant le même dans tous les cas, il sera toujours facile de le reconnaître, malgré les nombreuses formes sous lesquelles il peut se présenter.

toujours facile de le reconnaître, malgré les nombreuses formes sous lesquelles il peut se présenter.

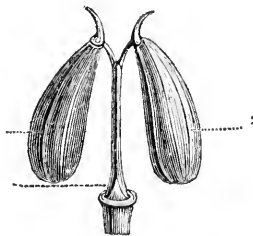
Faux arilles. Plusieurs parties ont été souvent prises pour des *arilles*. Ainsi, 1° la partie extérieure, manifestement charnue, du tégument propre de la graine, dans le jasmin, le *Tabernamontana*, etc.; 2° l'endocarpe, comme dans le *café* (*Coffea arabica*), les *Rutacées*, etc.

Une loi, jusqu'à présent reconnue générale, c'est-à-dire à laquelle il ne s'est point encore présenté d'exception, c'est que l'*arille* ne se rencontre jamais dans des plantes dont la *corolle* est *monopétale*. Le *Tabernamontana* semblait en quelque sorte contredire cette loi; mais, mieux examiné, son prétendu *arille* n'est que la partie extérieure du tégument propre de sa graine, qui est molle et charnue.

Péricarpe. Nous venons d'étudier les parties constituantes du péricarpe; savoir: les cloisons, les loges, le trophosperme et l'*arille*. Revenons maintenant à d'autres considérations générales sur le péricarpe.

Base. On distingue dans le *péricarpe*, comme dans l'ovaire, 1° sa *base*, ou le point par lequel il est fixé au réceptacle ou au pédoncule; 2° son *sommet*, qui est indiqué par la place qu'occupait le style ou le stigmate sessile; 3° enfin, son *axe*. Quelquefois cet axe est matériel, et existe réellement: on lui donne le nom de *columelle*. D'autres fois,

Fig. 132.



Columelle.

au contraire, il est fictif et rationnel, c'est-à-dire qu'il est représenté par une ligne imaginaire, dirigée de la base vers le sommet du péricarpe, qui passerait par son centre.

La *columelle* forme une sorte de petite colonne, sur laquelle s'appuient les différentes pièces du fruit, et qui persiste

au centre du péricarpe, quand celles-ci viennent à tomber : par exemple, dans les *Euphorbes*, les *Ombellifères*, etc. (voy. fig. 152 : 1, la columelle; 2, 2, les deux coques du fruit.)

Les graines étant renfermées dans le péricarpe, il faut, pour qu'à l'époque de leur maturité elles puissent en sortir, que celui-ci s'ouvre d'une manière quelconque. On donne le nom de *déhiscence* à l'action par laquelle un péricarpe s'ouvre naturellement. Cependant, il est des péricarpes qui ne s'ouvrent pas. On leur a donné le nom d'*indéhiscens*; tels sont ceux des *Synanthérées*, des *Labiées*, des *Graminées*, etc. En général les péricarpes indéhiscens se trouvent parmi les fruits monospermes ou les fruits charnus.

Déhiscence.

Parmi les péricarpes qui s'ouvrent naturellement à l'époque de la maturité, on distingue, 1^o ceux qui se rompent en pièces irrégulières, dont le nombre et la forme sont très-variables : on les appelle *péricarpes ruptiles*; 2^o ceux qui ne s'ouvrent que par des trous pratiqués à leur partie supérieure, comme dans les *Antirrhinum*; 3^o ceux qui s'ouvrent à leur sommet par des dents d'abord rapprochées qui s'écartent les unes des autres, telles sont beaucoup de *Caryophyllées*; 4^o enfin ceux qui se partagent en un nombre déterminé de pièces distinctes ou panneaux qu'on appelle *valves*, sont les *péricarpes* vraiment *déhiscens*.

Le nombre des *valves* d'un *péricarpe* est toujours annoncé par le nombre de *sutures* ou lignes longitudinales, que l'on remarque sur sa surface extérieure. Les véritables valves sont toujours en nombre égal aux loges du péricarpe. Ainsi, un fruit *déhiscent*, qui est *quadriloculaire*, sera également à quatre valves. Cependant il y a quelques exceptions. La capsule de la violette est à une seule loge et s'ouvre en trois valves.

Mais, dans quelques fruits, chacune des valves se partage en deux pièces, en sorte que leur nombre paraît double de celui qui devrait naturellement exister. C'est ce qu'on remarque dans un assez grand nombre de genres de la famille des Rubiacées.

Nombre des valves.

Un *péricarpe* est appelé *bivalve* (*pericarpium bivalve*), quand il se partage de lui-même en deux valves égales et régulières, comme dans le lilas (*Syringa vulgaris*), les véroniques, etc.;

Trivalve (*pericarpium trivalve*), celui qui s'ouvre en trois valves : tels sont ceux de la tulipe, du lis, des violettes, etc. ;

Quadrivalve, ou à quatre valves (*pericarpium quadrivalve*), comme dans les épilobes, la pomme épineuse ;

Quinquévalve (*pericarpium quinquevalve*), celui qui s'ouvre en cinq valves ;

Multivalve (*pericarpium multivalve*), quand il se partage en un nombre plus considérable de valves ou segmens distincts.

La déhiscence valvaire peut se faire de différentes manières, relativement à la position respective des valves avec les cloisons. De là on a distingué trois espèces de *déhiscence valvaire*.

Déhiscence loculicide.

1°. Ou bien cette déhiscence se fait par le milieu des loges, c'est-à-dire entre les cloisons qui répondent alors à la partie moyenne des valves (*valvis medio septiferis*) ; on l'appelle *loculicide*. Cette sorte de déhiscence est extrêmement commune, comme dans la plupart des Éricinées.

Septicide.

2°. D'autres fois, la déhiscence a lieu vis-à-vis les cloisons, qu'elle partage le plus souvent en deux lames. On la nomme alors *septicide*, comme, par exemple, dans les Scrophularinées, les Rhodoracées, beaucoup de Rubiacées, etc.

5°. Enfin, elle a reçu le nom de déhiscence *septifrage*, quand la rupture a lieu vers la cloison, qui reste libre et entière au moment où les valves se séparent, comme dans les *Bignonia*, le *Calluna* (*Erica vulgaris*). Septifrage.

Le plus souvent la déhiscence se fait par des sutures longitudinales; dans quelques cas cependant ces sutures sont transversales, et les valves sont superposées. Cette espèce de fruit a reçu le nom de Pyxide; la jusquiame, le pourpier, le plantain, etc., en offrent des exemples.

Le péricarpe, ou le fruit considéré dans son ensemble, est un des organes dont les formes sont les plus nombreuses et les plus variées. Ainsi, il est souvent *sphéroïdal* et arrondi, comme dans la pêche, l'abricot, l'orange, etc.; Formes du péricarpe.

Ové, comme celui d'un grand nombre de chênes, etc.;

Lenticulaire, c'est-à-dire approchant de la forme d'une lentille, comme dans un grand nombre d'*Ombellifères*;

Prismatique, c'est-à-dire ayant la forme d'un prisme, à plusieurs faces, comme dans l'*Oxalis*.

Son sommet peut être *obtus* ou *aigu*; quelquefois le style persiste et forme sur le fruit une pointe plus ou moins remarquable. D'autres fois, c'est le stigmate qui acquiert un développement plus grand, comme dans la plupart des élématites, et beaucoup d'anémones, où il forme des espèces d'appendices plumeux au sommet du fruit. Sommet.

Le fruit peut être couronné par les dents du calice, quand l'ovaire est infère ou pariétal, comme dans la grenade (*Punica Granatum*), la pomme, la poire, etc.

D'autres fois, il est surmonté par une aigrette (*pappus*), petite touffe de poils soyeux, qui doit être regardée comme le limbe du calice. C'est ce que l'on observe dans presque toutes les espèces de la nombreuse tribu des Aigrette.

Synanthérées. On tire de la forme et de la structure de l'*aigrette* de fort bons caractères génériques.

Ainsi, cette *aigrette* peut être *sessile* (*pappus sessilis*), c'est-à-dire immédiatement appliquée sur le sommet de l'ovaire, sans le secours d'aucun corps intermédiaire, comme dans les genres *Hieracium*, *Sonchus*, *Prenanthes*, etc.

Dans d'autres genres, au contraire, elle est portée sur une espèce de petit pivot ou support particulier qu'on appelle *stipes*, et l'*aigrette* est dite *stipitée* (*pappus stipitatus*), comme dans les genres *Lactuca*, *Tragopogon*, etc.

Les *poils* qui composent l'*aigrette* peuvent être *simples* et non divisés; dans ce cas l'*aigrette* est dite simplement *poilue* (*pappus pilosus*), comme dans le *Lactuca*, le *Prenanthes*.

D'autres fois ils sont *plumoux*, c'est-à-dire offrant sur leurs parties latérales d'autres petits poils plus fins, plus déliés et plus courts, de manière à ressembler aux barbes d'une plume. L'*aigrette* alors est appelée *plumeuse* (*pappus plumosus*), comme dans les genres *Leontodon*, *Tragopogon*, *Pieris*, *Cynara*, etc.

Dans les valérianes, l'*aigrette*, qui n'est manifestement que dans le limbe du calice, est d'abord roulée en dedans de la fleur, et se montre sous la forme d'un petit bourrelet circulaire à la partie supérieure de l'ovaire; mais, quelque temps après la fécondation, on voit ce calice se dérouler, s'allonger, et former une véritable *aigrette plumeuse*.

CHAPITRE II.

DE LA NATURE PHYSIOLOGIQUE DU PÉRICARPE ¹.

Le pistil, à son état de simplicité le plus grand, se présente sous la forme d'un organe creux, à une seule loge, renfermant les rudimens des graines. On lui a donné les noms de *follicule*, de *coque*, de *carpelle*, etc. Plusieurs plantes n'ont point le pistil d'une organisation plus compliquée: telles sont, par exemple, les Fumariacées, les Légumineuses, les Berbéridées, etc. Dans d'autres cas, le pistil se compose d'un nombre variable de carpelles, comme beaucoup de Renonculacées, d'Anonacées, etc. D'autres fois, au contraire, ils se soudent entre eux, soit par leur base seulement, soit en totalité, de manière à former un seul tout, qui offre en général à son intérieur autant de loges ou cavités partielles, qu'il entre de carpelles dans la formation du pistil. Ces loges sont séparées les unes des autres par des lames ou cloisons longitudinales, qui sont le résultat de la soudure des deux parois, par lesquelles les carpelles contigus s'unissent. Il suit de là que chaque cloison est formée de deux feuillettes, qui chacun appartiennent à un carpelle différent. Néanmoins un ovaire composé, provenant de plusieurs carpelles soudés, peut ne présenter qu'une seule loge, mais s'ouvrir complètement ou incomplètement en plusieurs valves, et renfermer un grand nombre de graines attachées à un placentaire central; il est alors formé d'autant de carpelles qu'il y a de

Nature physiologique du péricarpe.

Chaque loge ou follicule est une feuille.

Il peut y avoir pluralité de carpelles dans un ovaire à une seule loge.

¹ Tout ce chapitre est extrait d'un mémoire encore inédit que nous avons présenté à l'Académie des sciences, en décembre 1830.

valves. Nous trouvons dans la famille des Caryophyllées, et dans celle des Primulacées, des exemples à l'appui de cette première proposition. En effet, en prenant l'ovaire encore très-jeune dans les espèces de ces familles où le fruit mûr est uniloculaire, on voit fréquemment les rudimens des cloisons très-minces qui viennent se rendre jusqu'au trophosperme central. C'est ainsi, par exemple, que M. Mirbel, à qui l'on doit les premières idées nettes sur la structure du pistil (voy. ses *Éléments de botanique*, et son *Mémoire sur la structure du péricarpe*, Ann. Sc. nat., 6, page 476), a trouvé quatre loges dans les jeunes ovaires de la Saponaire, dont le fruit est constamment uniloculaire lorsqu'il est parvenu à sa maturité. En effet, par les progrès de la végétation, les cloisons, qui ne sont que les bords rentrants des valves, ou les parois des carpelles accolés, se détruisent, disparaissent, et le péricarpe n'offre plus qu'une seule cavité, avec un trophosperme qui paraît central, mais qui, dans la réalité, est une dépendance des cloisons. Ce qui confirme encore l'explication que nous présentons ici, c'est que dans la même famille où l'on observe ainsi des fruits uniloculaires avec un placentaire central, on trouve des genres où le fruit est constamment à plusieurs loges, séparées par de vraies cloisons, dont la réunion au centre de la cavité ovarienne constitue le placentaire. La famille des Caryophyllées nous en offre encore plus d'un exemple.

Il y a encore pluralité de carpelles dans un ovaire uniloculaire, renfermant deux ou un plus grand nombre de placentaires pariétaux : le nombre de ces derniers indique celui des carpelles. Dans ce cas, en effet, les bords des carpelles, au lieu de se replier en dedans pour former les cloisons, se sont soudés entre eux, et de leur réunion bords à bords, est résultée une cavité

unique. A l'appui de cette opinion, nous ferons remarquer que très-souvent un ovaire ainsi conformé est surmonté d'autant de styles et de stigmates distincts qu'il y a de placentaires. C'est ainsi, par exemple, que dans les groseillers, dont l'ovaire est uniloculaire, avec deux placentaires pariétaux, on observe deux styles et deux stigmates distincts; que dans le *cactus* il y a constamment autant de styles que de placentaires, dont le nombre est très-variable. Or, on sait que dans un carpelle normal il n'y a jamais qu'un seul style terminé par un stigmate. Enfin, on doit encore admettre plusieurs carpelles confondus en un seul dans un ovaire uniloculaire, mais dont les cloisons n'atteignent pas jusqu'au centre de la cavité: ce cas est en quelque sorte intermédiaire entre les deux précédens.

En résumé, sous le point de vue physiologique, et d'après la théorie de la transformation des organes, chaque carpelle est une feuille roulée sur elle-même, quand les carpelles sont solitaires ou distincts les uns des autres, ou enfin dans un ovaire composé et à plusieurs loges. Dans un ovaire composé, mais uniloculaire, chaque feuille carpellienne se soude bords à bords avec les autres feuilles, dont l'ensemble constitue la boîte ovarienne, et l'ovaire se compose d'autant de feuilles qu'il y a de valves ou de sutures au péricarpe.

Cette réunion, cette soudure des deux bords opposés de la feuille carpellienne se fait constamment au moyen d'un corps intermédiaire, composé de tissu cellulaire et de vaisseaux nourriciers, et qui tire son origine de la partie de la tige ou du pédoncule, d'où naît le carpelle. C'est sur cette partie seulement, et jamais sur le bord même de la feuille carpellienne, que sont attachés les ovules ou rudimens des graines. Comme assez souvent cet organe est mince et presque linéaire, et qu'il adhère plus ou moins fortement à la suture du carpelle, les ovules

Origine des
trophospermes.

semblent alors être immédiatement attachés sur les bords mêmes de la feuille carpellienne. Mais si l'on examine un ovaire très-jeune encore, on aperçoit alors distinctement que le point d'origine des ovules a bien réellement lieu sur le corps dont nous venons de parler, et qu'on désigne sous les noms de placenta et de trophosperme. Dans le cas d'un ovaire composé, mais uniloculaire, les placentas sont situés entre les bords mêmes des feuilles carpelliennes, et forment alors ce que les botanistes appellent communément des placentas ou placentaires pariétaux. Dans ce cas, chaque placentaire est composé de deux parties, ou moitiés longitudinales, chacune desquelles appartient aux deux carpelles contigus. C'est ce qui fait que, presque constamment, les placentaires pariétaux sont plus ou moins profondément divisés en deux parties latérales, par une rainure longitudinale qui règne dans toute leur longueur; que les ovules sont constamment attachés de chaque côté de cette division moyenne, et qu'il y a toujours au moins deux ovules sur chacun de ces placentaires, appartenant aux deux moitiés réunies. Je ne connais point d'exemple de placentaires pariétaux, dans un ovaire composé, qui n'offrent qu'un seul ovule, à moins que ce ne soit par suite de quelque avortement.

S'il est vrai que dans le plus grand nombre des cas, la partie sur laquelle les ovules sont attachés soit mince, et à peine distincte des bords de la suture carpellaire, il arrive néanmoins quelquefois que cet organe est parfaitement distinct, soit seulement dans la cavité ovarienne, soit en même temps à l'extérieur de l'ovaire et à sa surface interne. C'est ainsi que dans la famille des Papavéracées nous trouvons, par exemple, dans l'ovaire du pavot, un nombre plus ou moins grand de placentaires saillans à l'intérieur, et qui quelquefois parviennent

presque jusqu'au centre, mais où néanmoins ils ne se soudent jamais entre eux. Ces organes, si bien distincts à l'intérieur, des autres parties constituantes de l'ovaire, ne sont nullement apparens à l'extérieur. Au contraire, dans la chélidoine, le glaucium, et autres plantes de la famille des Papavéracées, les deux placentaires, d'abord peu saillans en dedans, se montrent à l'extérieur de l'ovaire, sous la forme de deux lames interposées entre les deux sutures des feuilles péricarpiennes. Il en est de même dans la famille des Crucifères, où les placentaires se réunissent en dedans de la cavité, pour former une fausse cloison médiane, et à l'extérieur apparaissent comme ceux du *Glaucium*, et de la chélidoine.

Les placentaires pariétaux, dont nous venons de constater l'origine et la position, relativement aux autres parties constituantes du pistil, présentent, dans leurs formes et leurs dimensions, un grand nombre de modifications, dont nous indiquerons ici les principales. Quelquefois les trophospermes sont à peine proéminens, et ressemblent assez à des cordons qui règnent le long des sutures; d'autres fois ils sont plus saillans, et alors manifestement bilobés, comme dans le *Crescentia*. Par exemple, dans les *Gesneria*, les *Orobanches*, les placentaires, simples à leur point de séparation des parois, se divisent en deux lames divergentes et souvent recourbées; dans les Marcgraviacées, ces lames sont plus ou moins irrégulièrement ramifiées; elles sont, au contraire, constamment simples et indivisées dans le pavot.

Jusqu'à quel point peut-on distinguer les véritables cloisons formées par les bords rentrans des valves, des trophospermes, saillans dans l'intérieur de la cavité ovarienne, et quelquefois simulant de fausses cloisons? La solution de cette question exigerait des développemens qui nous entraîneraient trop loin de notre but. Nous

dirons seulement ici en deux mots, que les trophospermes, quelle que soit la saillie qu'ils forment à l'intérieur de la cavité ovarienne, se distingueront des cloisons, en ce qu'ils sont en général entièrement recouverts par les ovules, tandis que celle-ci ne porte jamais ces derniers organes; que là où existe le trophosperme, il y a séparation des feuilles carpellaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'ovaire: c'est ce que montrent si bien les trophospermes des pavots, de l'*Oncoba*, des *Marcgraviacées*, etc. Cependant quelquefois les trophospermes forment des lames nues, et par conséquent dépourvues de graines, comme dans les Crucifères, par exemple; mais ici il est très-facile de reconnaître l'origine de ces lames, et de voir qu'elles ne sont qu'une dépendance, une véritable prolongation des corps placés entre les valves ou feuilles carpelliennes, corps que nous savons être le placenta.

CHAPITRE III.

DE LA GRAINE.

Graine.

Nous venons de voir que le fruit est essentiellement formé de deux parties, le *péricarpe* et la *graine*.

LA GRAINE est cette partie d'un fruit [parfait, qui se trouve contenue dans la cavité intérieure du péricarpe, et qui renferme le corps qui doit reproduire un nouveau végétal. Il n'existe pas de graines nues proprement dites, c'est-à-dire qui ne soient pas recouvertes par le péricarpe. Mais ce dernier est quelquefois si mince et si adhérent à la graine, qu'on l'en distingue difficilement à l'époque de la maturité du fruit, parce qu'ils se sont soudés et confondus ensemble. Cependant ces deux parties

Il n'existe pas de graines nues.

étaient bien distinctes dans l'ovaire après la fécondation. De là l'impérieuse nécessité d'étudier avec soin la structure de l'ovaire, pour reconnaître celle que doit avoir le fruit.

Ainsi, dans les Graminées, les Synanthérées, le péricarpe est très-mince et collé intimement avec la graine, dont il est très-difficile de le distinguer. Il en est de même encore dans beaucoup d'*Ombellifères*, etc.; tandis que si on les examine dans l'ovaire, ces deux parties sont fort distinctes l'une de l'autre.

Toute graine provient d'un ovule fécondé. Son caractère essentiel est de renfermer un corps organisé, qui, mis dans des circonstances favorables, se développe et devient un être parfaitement semblable à celui dont il a tiré son origine. Ce corps est l'*embryon*. L'essence de la graine consiste donc dans l'embryon.

Toute graine provient d'un ovule fécondé.

C'est à tort, selon nous, que l'on a donné le nom de graines aux corpuscules reproductifs des Fougères, des Mousses, des Champignons, et de toutes les autres plantes *agames*. En effet, rien dans leur intérieur ne ressemble à un embryon. Il est vrai cependant qu'ils forment, en se développant, un végétal en tout semblable à celui dont ils proviennent. Mais il n'y a pas que l'embryon qui soit susceptible d'un pareil développement; les bourgeons des plantes vivaces, et surtout les bulbilles qui se développent sur différentes parties des végétaux, souvent même jusque dans l'intérieur du péricarpe, à la place des graines, peuvent également donner naissance à un végétal complet. Or, personne n'a jamais été tenté, malgré cette grande analogie de fonctions, de regarder les bulbilles et les bourgeons comme de véritables graines: les corpuscules reproductifs des agames, leur étant parfaitement analogues, ne doivent pas plus qu'eux porter le nom de graines.

Les corpuscules reproductifs des agames ne sont pas des graines.

La graine se compose de l'épisperme et de l'amande.

La graine est formée de deux parties : 1^o de l'*épisperme* ou *tégument propre*; 2^o de l'*amande* contenue dans l'épisperme.

Nous étudierons séparément ces deux parties quand nous aurons parlé d'une manière générale de la direction et de la position des graines, relativement au péricarpe.

Hile.

Le point de la graine par lequel elle est fixée au péricarpe se nomme l'*ombilic* ou le *hile* (*hilus*). Le hile est toujours marqué, sur le tégument propre, par un point ou espèce de cicatrice plus ou moins grande qui n'occupe jamais qu'une partie de sa surface, et au moyen de laquelle les vaisseaux du *trophosperme* communiquaient avec ceux du tégument propre de la graine.

Le centre du hile représente toujours la *base* de la graine. Son sommet est indiqué par le point diamétralement opposé au hile.

Face et dos de la graine.

Lorsqu'une graine est comprimée, celle de ses deux faces qui regarde l'axe du péricarpe porte le nom de *face* proprement dite; l'autre, qui est tournée du côté des parois du péricarpe, est appelée le *dos* (*dorsum*). Le *bord* de la graine est représenté par le point de jonction de la face et du dos.

Quand le *hile* est situé sur un des points du bord de la graine, elle est dite *comprimée* (*semen compressum*). On dit, au contraire, qu'elle est *déprimée* (*semen depressum*), quand le hile se trouve sur sa face ou son dos. Cette distinction est très-importante à faire.

Position des graines dans le péricarpe.

La position des graines, et surtout leur direction relativement à l'axe du péricarpe, est utile à considérer, lorsque ces graines sont en nombre déterminé. Elles fournissent alors d'excellens caractères dans la coordination naturelle des plantes.

Ainsi, toute graine fixée par son extrémité même au

fond du péricarpe ou d'une de ses loges, quand il est multiloculaire, et dont elle suit plus ou moins bien la direction, est dite *dressée* (*semen erectum*), comme dans toutes les Synanthérées, etc.

On l'appelle au contraire *renversée* (*semen inversum*), quand elle est attachée de la même manière au sommet de la loge du péricarpe: par exemple, dans les Dipsacées. Dans ces deux cas, le trophosperme occupe la base ou le sommet de la loge.

Si, au contraire, le trophosperme étant axillaire ou pariétal, la graine dirige son sommet (ou la partie diamétralement opposée à son point d'attache) vers la partie supérieure de la loge, elle est appelée *ascendante* (*semen ascendens*), comme dans la pomme, la poire, etc.

On la dit, par opposition, *suspendue* (*s. appensum*), quand son sommet regarde la base de la loge, comme dans les Jasminées, beaucoup d'Apocynées, etc.

On donne à la graine le nom de *péritrope* (*s. peritropum*), quand son axe rationnel, ou la ligne qui est censée passer par sa base et son sommet, est transversal relativement aux parois du péricarpe.

§. 1. De l'Épisperme.

L'*épisperme*, ou tégument propre de la graine, est presque toujours simple et unique autour de l'amande. D'autres fois, au contraire, il est composé de deux membranes bien distinctes, l'une extérieure, plus épaisse, quelquefois dure et solide, à laquelle Goertner a donné le nom de *testa*; l'autre intérieure, plus mince, que l'on nomme *tegmen*. Cette disposition se remarque très-bien dans la graine du *ricin* (*Ricinus communis*).

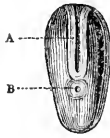
Le *hile*, ou le point par lequel la graine est attachée au péricarpe, est toujours situé sur l'épisperme. Il offre un aspect et une étendue variables. Quelquefois il se pré-

Episperme.

Hile ou embilic externe.

sente sous la forme d'un simple point à peine visible.

Fig. 133.



D'autres fois, au contraire, il est allongé et linéaire, comme dans beaucoup de légumineuses (voy. fig. 155, A), ou bien il est très-large, comme dans le marronnier d'Inde, par exemple, où sa couleur blanchâtre le fait distinguer facilement du reste de l'épisperme, qui est d'un brun foncé.

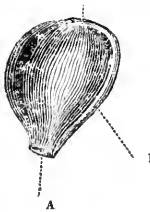
Omphalode.

Vers la partie centrale du hile, quelquefois sur un de ses côtés, on voit une ouverture fort petite, à laquelle M. Turpin a donné le nom d'*omphalode*, et qui livre

Vasiducte ou Raphé.

passage aux vaisseaux nourriciers qui, du *trophosperme*, s'introduisent dans le tissu de l'épisperme.

Fig. 134.



Lorsque ce faisceau vasculaire se continue quelque temps avant de se ramifier, il forme une ligne saillante, à laquelle on a donné le nom de *vasiducte* ou de *raphé*. (Voy. fig. 154, B.) Le point intérieur où se termine le vasiducte porte le nom de *chalaze* ou d'ombilic interne.

Chalaze ou ombilic interne.

(*Id.* c.) Le vasiducte est souvent peu apparent à l'extérieur : on ne le découvre alors que par le secours de la dissection, comme dans beaucoup d'Euphorbiacées. D'autres fois il est très-saillant et visible, comme dans les *Orangers*, où il s'allonge d'un bout à l'autre de l'épisperme.

Micropyle.

Dans beaucoup de graines on trouve près du hile un organe perforé, souvent dirigé du côté du stigmate, et que les botanistes désignent avec M. Turpin sous le nom de *micropyle*. (Voy. fig. 153, B.) Plusieurs auteurs pensent que c'est par cette ouverture que le fluide fécondant est apporté au jeune embryon.

Nous reviendrons plus en détail sur cette ouverture dans le chapitre suivant, quand nous parlerons de la structure de l'ovule avant la fécondation.

M. Rob. Brown considère cette ouverture comme la base de la graine. La radicule de l'embryon lui correspond toujours exactement.

On remarque quelquefois, plus ou moins loin du *hile* de quelques graines, une sorte de corps renflé en forme de calotte, auquel Goertner a donné le nom d'*embryotège*, comme dans le dattier, l'asperge, la comméline, etc. Pendant la germination, ce corps se détache et livre passage à l'embryon.

Embryotège.

L'*épisperme* est le plus souvent simplement appliqué sur l'*amande*, dont on le sépare avec facilité. Mais il arrive quelquefois qu'il contracte avec elle une adhérence si intime, qu'on ne peut l'enlever qu'en le grattant.

L'*épisperme* n'offre jamais de loges ni de cloisons à son intérieur. Sa cavité est toujours simple. Cependant il peut, dans quelques cas rares, renfermer plusieurs embryons à la fois. Mais cette superfétation est une anomalie, une sorte de jeu de la nature, qui n'a rien de fixe ni de constant. Les graines des orangers sont souvent dans ce cas.

§. 2. De l'Amande.

L'amande est toute la partie d'une graine mûre et parfaite, contenue dans la cavité de l'*épisperme*. Parvenue à sa parfaite maturité, elle semble n'avoir aucune espèce de communication vasculaire avec lui, à moins que ces deux organes ne soient soudés et confondus; car dans ce cas il devient difficile de déterminer s'il n'existe point quelque communication vasculaire entre eux. Mais dans l'ovule, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant, l'amande est adhérente par sa base avec les tuniques dont la réunion constitue l'*épisperme*.

Amande.

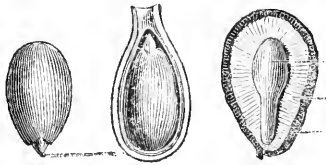
L'amande tout entière peut être formée par l'*embryon*,

Embryon.

comme dans le haricot, la lentille, la fève de marais, la

Fig. 135.

Fig. 136.



Endosperme.

courge, etc.; c'est-à-dire qu'il remplit à lui seul toute la cavité intérieure de l'épisperme. (Voy. fig. 135.)

D'autres fois, outre l'embryon, l'amande renferme un autre corps accessoire, qu'on appelle *endosperme*¹, comme dans le ricin, le blé, l'oxalis, etc. (Voy. fig. 136.)

La structure de ces deux organes est tellement différente, qu'il sera facile de les distinguer au premier coup d'œil. L'*embryon*, en effet, est un être essentiellement organisé, qui, par la germination, doit s'accroître et se développer. L'*endosperme*, au contraire, est une masse de tissu cellulaire, quelquefois dure et comme cornée, d'autres fois charnue et molle, qui, par la germination, se fane et diminue ordinairement de volume, au lieu d'en acquérir. Ainsi donc la germination lèvera tous les doutes, pour déterminer la nature des deux corps renfermés dans l'épisperme, quand on n'y sera pas parvenu au moyen de l'analyse et de la dissection.

§. 5. De l'Endosperme.

De l'endosperme.

L'endosperme est cette partie de l'amande qui forme autour ou à côté de l'embryon un corps accessoire, lequel n'a avec lui aucune continuité de vaisseaux ou de tissu. Le plus souvent il est formé de tissu cellulaire, dans les mailles duquel se trouve renfermée de la fécule amylacée ou un mucilage épais.

Il sert de nourriture au jeune embryon.

Cette substance sert de nourriture au jeune embryon. Avant la germination, elle est tout-à-fait insoluble dans

¹ Périsperme de Jussieu; albumen de Gartner.

l'eau ; mais à cette première époque de la vie végétale , elle change de nature , devient soluble , et sert en partie à la nourriture et au développement de l'embryon.

Il est toujours assez facile de séparer l'endosperme de l'embryon , parce qu'il ne lui est aucunement adhérent.

Sa couleur est le plus souvent blanche ou blanchâtre ; il est vert dans le gui (*viscum album*).

La substance qui le forme est en général très-variable ; ainsi il est : Sa substance

Sec et farineux dans un grand nombre de *Graminées* : le blé , l'avoine , l'orge , etc. ;

Coriace et comme *cartilagineux* dans un grand nombre d'*Ombellifères* ;

Oléagineux et *charnu* , c'est-à-dire épais et gras au toucher , comme dans le ricin et beaucoup d'autres *Euphorbiacées* ;

Corné, tenace, dur, élastique comme de la corne, dans le café et beaucoup d'autres *Rubiacées*, la plupart des *Palmiers*, etc. ;

Mince et membraneux , comme celui d'un grand nombre de *Labiées* , etc.

La présence ou l'absence de l'endosperme est un très-bon caractère générique , surtout dans les *Monocotylédons*. Cet organe doit donc jouer un grand rôle dans l'arrangement des familles naturelles des plantes.

L'endosperme peut exister dans une graine , quoique son embryon ait avorté , ou manque entièrement.

Il est toujours unique , même dans les cas où il y a plusieurs embryons réunis dans la même graine.

§. 4. De l'Embryon.

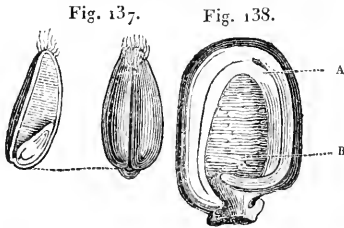
L'*embryon* est ce corps déjà organisé , existant dans une graine parfaite après la fécondation , et qui constitue le rudiment composé d'une nouvelle plante. C'est lui , en De l'embryon.

effet, qui, placé dans des circonstances favorables, va, par l'acte de la germination, devenir un végétal parfaitement semblable en tout à celui dont il tire son origine.

Epispermique. Quand l'embryon existe seul dans la graine, c'est-à-dire qu'il est immédiatement recouvert par l'*épisperme* ou tégument propre, on l'appelle *épispermique* (*embryo epispermicus*), comme dans le haricot, la courge. (Voy. fig. 155.)

Endospermi- que. Si, au contraire, il est accompagné d'un *endosperme*, il prend le nom d'*endospermique* (*embryo endospermicus*), comme dans les Graminées, le ricin, etc. (Voyez fig. 157.)

L'embryon *endospermique* peut offrir des positions différentes relativement à l'*endosperme*. Ainsi quel-



quefois il est simplement appliqué sur un point de sa surface, et logé dans une petite fossette superficielle que celle-ci lui

Extraire.

présente, comme dans les Graminées; ou bien il est roulé autour de l'*endosperme* qu'il enveloppe plus ou moins complètement, comme dans la belle-de-nuit, les amaranthacées, les soudes, etc. Il a reçu dans ce cas le nom d'*extraire* (*embryo extrarius*). (Voy. fig. 138.)

Intraire.

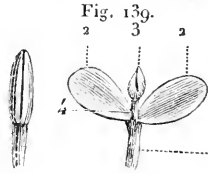
D'autres fois il est totalement renfermé dans l'intérieur de l'*endosperme* qui l'enveloppe de toutes parts; il porte alors le nom d'*intraire* (*embryo intrarius*), comme dans le ricin, les rubiacées, etc. (Voy. fig. 156.)

L'*embryon* étant en quelque sorte un végétal déjà formé, toutes les parties qu'il doit un jour développer y existent, mais seulement à l'état rudimentaire. C'est, comme nous l'avons dit, la véritable différence de l'*embryon* et des corpuscules reproductifs des plantes agames,

dans lesquels on ne voit aucun indice des organes qu'ils doivent développer plus tard.

L'embryon est essentiellement formé de quatre parties, savoir : 1° du corps radulaire ; 2° du corps cotylédonaire ; 3° de la gemmule ; 4° de la tigelle. Il se compose de quatre parties :

1°. Le corps radulaire ou la radicule constitue une 1° Radicule.



des extrémités de l'embryon. C'est lui qui, par la germination, doit donner naissance à la racine, ou la former par son développement. (Voy. fig. 159, 1.)

Dans l'embryon à l'état de repos, c'est-à-dire avant la germination, l'extrémité radulaire est toujours simple et indivise. Lorsqu'elle se développe, elle pousse souvent plusieurs petits mamelons qui constituent autant de filets radulaires, comme dans les Graminées.

Si, dans quelques cas, il est difficile avant la germination de reconnaître et de distinguer la radicule, cette distinction devient aisée lorsque l'embryon commence à se développer. En effet, le corps radulaire tend continuellement à se diriger vers le centre de la terre, quels que soient les obstacles qu'on lui oppose, et se change en racine, tandis que les autres parties de l'embryon prennent une direction contraire.

Dans un certain nombre de végétaux, le corps radulaire lui-même s'allonge et se change en racine par l'effet du développement que la germination lui fait acquérir. C'est ce que l'on observe dans les Dicotylédons. Dans ce cas, la radicule est extérieure et à nu, et ces végétaux prennent le nom d'*exorhizes*. (Voy. fig. 159, 1.)

Dans d'autres végétaux, au contraire, la radicule est recouverte et cachée entièrement par une enveloppe particulière qui se rompt à l'époque de la germination pour

Coléorhize.

lui donner issue : ce corps a reçu le nom de *coléorhize*. Dans ce cas, la radicule est intérieure ou *coléorhizée*, et les plantes qui offrent cette disposition ont reçu le nom d'*endorhizes*. A cette division se rapportent les Monocotylédons, tels que les Palmiers, les Graminées, les Liliacées, etc.

Enfin, dans quelques cas plus rares, la radicule est soudée et fait corps avec l'endosperme. On appelle *synorhizes* les plantes dans lesquelles on observe cette organisation : tels sont les Pins, les Sapins, toutes les autres Conifères, les Cycadées, etc.

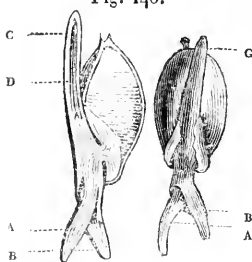
Toutes les plantes phanérogames connues viennent se ranger dans ces trois divisions. Aussi peut-on substituer avec avantage ces trois grandes classes à celles des Monocotylédons et des Dicotylédons, sujettes à d'assez nombreuses exceptions, comme nous le ferons voir tout à l'heure.

2^e Cotylédons.

2^o. *Le corps cotylédonaire* peut être simple et parfaite-

Fig. 140.

Nombre des
cotylédons.



ment indivis. Dans ce cas, il est formé par un seul *cotylédon*, et l'embryon est appelé *monocotylédoné* (*embryo monocotyledoneus*), comme dans le riz, l'orge, l'avoine, le lis, le jonc, etc. (Foy. fig. 140, c.) D'autres fois il est formé de deux corps réunis base à base, que l'on nomme *Cotylédons*, et l'embryon est dit alors *dicotylédoné* (*embryo dicotyledoneus*), comme dans le ricin, la fève, etc. (Foy. fig. 159, 2, 2.)

Toutes les plantes dont l'embryon offre un seul cotylédon portent le nom de *Monocotylédonées*; toutes celles qui ont deux cotylédons sont appelées *Dicotylédonées*.

Les cotylédons sont quelquefois au nombre de plus de

deux dans le même embryon ; ainsi il y en a trois dans le *Cupressus pendula* ; quatre dans le *Pinus inops* et le *Ceratophyllum demersum*, cinq dans le *Pinus laricio*, six dans le cyprès chauve (*Taxodium distichum*), huit dans le *Pinus strobus* ; enfin on en trouve quelquefois dix et même douze dans le *Pinus pinea*.

On voit donc que le nombre des cotylédons n'est point le même dans tous les végétaux, et que la division en Monocotylédons et en Dicotylédons, rigoureusement observée, ne peut pas comprendre tous les végétaux connus. D'ailleurs, il arrive assez souvent que les deux cotylédons se réunissent et se soudent, en sorte qu'au premier coup d'œil il est difficile de décider si un embryon est monocotylédoné ou dicotylédoné, comme, par exemple, on l'observe dans le marronnier d'Inde.

Ce sont ces motifs qui ont engagé mon père à prendre dans un autre organe que dans les cotylédons la base des divisions primordiales du règne végétal. La radicule nue ou contenue dans une *coléorrhize*, ou enfin soudée avec l'endosperme, offrant des caractères plus fixes, plus invariables, il s'en est servi pour former trois grandes classes dans les plantes embryonnées ou phanérogames, qui sont :

Division des végétaux d'après la radicule.

1°. Les ENDORRHIZES, ou celles dont l'extrémité radriculaire de l'embryon présente une *coléorrhize*, sous laquelle sont un ou plusieurs tubercules radiculaires qui la déchirent lors de la germination, et se changent en racines. Ce sont les véritables Monocotylédons. Endorhizes.

2°. Les EXORRHIZES, ou celles dont l'extrémité radriculaire de l'embryon est nue, et devient elle-même la racine de la nouvelle plante ; tels sont la plupart des Dicotylédons. Exorhizes.

3°. Les SYNORRHIZES, ou plantes dans lesquelles l'extrémité radriculaire de l'embryon est intimement soudée Synorhizes.

à l'endosperme. Cette classe, moins nombreuse que les deux précédentes, renferme les Conifères et les Cycadées, qui s'éloignent des autres végétaux par des caractères si remarquables, et que le nombre de leurs cotylédons exclut également de la classe des Monocotylédons et des Dicotylédons.

Usages des cotylédons.

Les cotylédons paraissent être destinés par la nature à favoriser le développement de la jeune plante, en lui fournissant les premiers matériaux de sa nutrition. En effet, les cotylédons sont presque constamment très-épais et charnus dans les plantes qui n'ont pas d'*endosperme*, tandis qu'ils sont minces et comme foliacés dans celles où cet organe existe. C'est ce que l'on peut voir facilement, en comparant l'épaisseur des cotylédons du haricot et du ricin.

Hypogés.

A l'époque de la germination, quelquefois les cotylédons restent cachés sous la terre, sans se montrer à l'extérieur; dans ce cas ils portent le nom de cotylédons *hypogés* (*cotyledones hypogei*), comme dans le marronnier d'Inde.

Épigés.

D'autres fois ils sortent hors de terre, par l'allongement du collet qui les sépare de la radicule; on leur donne alors le nom d'*épigés* (*cotyled. epigei*), comme dans le haricot et la plupart des Dicotylédons. Quand les deux cotylédons sont épigés, et qu'ils s'élèvent au-dessus du sol, ils forment les deux *feuilles séminales* (*folia seminalia*).

3^e Gemmule.

5^o. De la *gemmule*. On donne le nom de *gemmule* (*gemma*) au petit corps, simple ou composé, qui naît entre les cotylédons, ou dans la cavité même du cotylédon quand l'embryon n'en présente qu'un. On lui donnait autrefois le nom de *plumule* (*plumula*). Comme cet organe n'a le plus souvent aucune ressemblance avec le corps auquel on le comparait, mais qu'au contraire il

forme toujours le premier bourgeon (*gemma*) de la jeune plante qui va se développer, le nom de *gemmule* est infiniment plus convenable, et mérite d'être préféré.

La *gemmule* est le rudiment de toutes les parties qui doivent se développer à l'air extérieur. Elle est formée par plusieurs petites feuilles plissées diversement sur elles-mêmes, qui, en se développant par la germination, deviennent les *feuilles primordiales* (*fol. primordialis*) (Voy. fig. 159, 5.)

Quelquefois elle est libre et visible à l'extérieur avant la germination; d'autres fois, au contraire, elle ne devient apparente que lorsque celle-ci a commencé; dans ce dernier cas, tantôt elle se trouve cachée entre les deux cotylédons qu'on est obligé d'écarter pour pouvoir l'apercevoir, comme dans le haricot; tantôt elle est enveloppée et contenue dans le cotylédon lui-même, quand l'embryon est monocotylédoné. C'est dans ce cas que, certains auteurs, méconnaissant la vraie structure de la graine, ont pris le cotylédon pour un organe particulier, analogue à la coléorhize qui recouvre quelquefois la radicule, et qu'ils ont nommé *coléoptile*.

4°. De la *tigelle* (*cauliculus*). (Voy. fig. 159, 4.) 4° Tigelle.
Cet organe n'existe pas toujours d'une manière bien manifeste. Il se confond, d'une part, avec la base du corps cotylédonaire, et de l'autre avec la radicule, dont il est une sorte de prolongement. C'est par l'accroissement acquis par la tigelle, lors de la germination, que les cotylédons sont, dans quelques plantes, soulevés hors de terre et deviennent *épigés*.

Après avoir ainsi étudié successivement les quatre parties qui composent un embryon, savoir: 1^o le corps radiculaire, 2^o le corps cotylédonaire, 3^o la gemmule, 4^o la tigelle, voyons quelles sont les différentes positions

Position de
l'embryon dans
la graine.

que l'embryon peut affecter relativement à la graine qui le contient, ou au péricarpe lui-même.

Nous avons déjà vu que l'embryon pouvait être endospermique ou épispermique, suivant qu'il était accompagné d'un endosperme, ou qu'il formait à lui seul la masse de l'amande; que dans le cas où il était endospermique, il pouvait être intraire ou extraire, quand il était contenu et renfermé dans l'intérieur de l'endosperme, ou simplement appliqué sur un des points de sa surface.

C'est par le moyen des deux extrémités de l'embryon que l'on peut déterminer sa direction propre et sa direction relative. L'extrémité radriculaire forme toujours la base de l'embryon. D'après cela, on dit de l'embryon qu'il est :

Homotrope (*emb. homotropus*), quand il a la même direction que la graine, c'est-à-dire que sa radicule répond au hile, comme cela s'observe dans beaucoup de Légumineuses, de Solanées et un grand nombre de Monocotylédons. L'embryon *homotrope* peut être plus ou moins courbé. Quand il est rectiligne, on lui donne le nom d'*orthotrope* (*emb. orthotropus*), comme dans les Synanthérées, les Ombellifères, etc.

On appelle embryon *antitrope* (*embryo antitropus*), celui dont la direction est opposée à celle de la graine, c'est-à-dire que son extrémité cotylédonaire correspond au hile. C'est ce que l'on peut observer dans les *Thymélées*, les *Fluviales*, le *Melampyrum*, etc.

On donne le nom d'embryon *amphitrope* (*emb. amphitropus*) à celui qui est tellement recourbé sur lui-même, que ses deux extrémités se trouvent rapprochées et se dirigent vers le hile, comme on le voit dans les Caryophyllées, les Crucifères, plusieurs Atriplicées, etc. (*voy. fig. 138.*)

Comme l'embryon monocotylédoné et l'embryon dicotylédoné diffèrent beaucoup l'un de l'autre, dans le nombre, dans la forme et l'arrangement des parties qui les composent, nous allons exposer isolément les caractères propres à chacun d'eux.

§. 5. *Embryon dicotylédoné.*

L'embryon dicotylédoné (*voy. fig. 15g*), ou celui dont le corps cotylédonaire présente deux lobes bien distincts, offre les caractères suivans : Sa *radicule* est cylindrique ou conique, nue, saillante; elle s'allonge lors de la germination, et devient la véritable racine de la plante. Ses deux *cotylédons* sont attachés à la même hauteur sur la tigelle; ils ont, dans beaucoup de cas, une épaisseur d'autant plus grande que l'endosperme est plus mince, ou qu'il n'existe point du tout. La *gemmule* est renfermée entre les deux cotylédons, qui la recouvrent et la cachent en grande partie. La tigelle est plus ou moins développée.

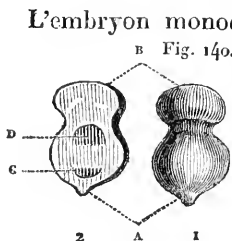
De l'embryon
dicotylédoné.

Tels sont les caractères communs aux embryons dicotylédonés en général. Cependant quelques-uns offrent des anomalies qui sembleraient d'abord les éloigner de cette classe; ainsi, quelquefois les deux cotylédons sont tellement unis et soudés ensemble, qu'ils semblent n'en plus former qu'un seul, comme dans le marronnier d'Inde, et ordinairement le châtaigner. Mais on remarquera que cette soudure n'est qu'accidentelle, car il arrive quelquefois qu'elle n'a pas lieu. C'est ce que l'on observe en effet pour le marronnier d'Inde, et ce qui le fait rentrer dans l'organisation générale des embryons dicotylédonés. D'ailleurs on doit regarder comme véritablement dicotylédoné tout embryon dont la base du corps cotylédonaire est fendue entièrement ou partagée

en deux, quoique lui-même paraisse simple et indivis à son sommet.

§. 6. De l'Embryon monocotylédoné.

De l'embryon
monocotylédo-
né.



L'embryon monocotylédoné est celui qui, avant la germination, est parfaitement indivis, et ne présente aucune fente ni incision. (Voy. fig. 140, 1.) Sa forme est extrêmement variée. Il est tantôt grêle, cylindrique, allongé; d'autres fois globuleux, ou discoïde et déprimé. Si, dans le plus grand nombre des cas, l'est assez facile de reconnaître dans l'embryon dicotylédonés différentes parties qui le composent, il n'en est pas toujours de même dans l'embryon monocotylédoné, où fréquemment toutes ces parties sont tellement unies et confondues, qu'elles ne forment plus qu'une masse, dans laquelle la germination seule peut faire distinguer quelque chose. Aussi l'organisation de l'embryon des monocotylédonés est-elle moins bien parfaitement connue que celle des végétaux à deux cotylédons.

Dans l'embryon monocotylédoné, le corps radicaire occupe une des extrémités; il est plus ou moins arrondi (fig. 140, A), souvent très-peu saillant, formant comme une sorte de mamelon peu apparent. D'autres fois, au contraire, il est extrêmement large et aplati, et forme la masse la plus considérable de l'embryon, comme dans la plupart des Graminées. L'embryon est alors appelé *macropode* (*emb. macropodus*). (Voy. fig. 141.)

La *radicule* est renfermée dans une *coléorhize* qu'elle rompt à l'époque de la germination. (Fig. 140, 2, c.) Cette radicule n'est pas toujours simple comme dans les Dicotylédonés; elle est le plus souvent formée de plusieurs filets radiculaires, qui percent quelquefois, chacun

isolément, la coléorhize qui les renferme, comme cela s'observe principalement dans les Graminées.

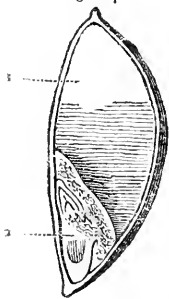
Le corps cotylédonaire est simple, et ne présente aucune incision ni fente. (Fig. 140, B.) Sa forme est extrêmement variable. Le plus souvent, la *gemmule* est renfermée dans l'intérieur du cotylédon qui l'enveloppe de toutes parts, et lui forme une espèce de *coléoptile*. (*Id. D.*) Elle se compose de petites feuilles emboîtées les unes dans les autres. La plus extérieure forme ordinairement une espèce d'étui clos de toutes parts, embrassant et recouvrant les autres. M. Mirbel lui a donné le nom de *piléole*. Mais la partie ainsi nommée ne me paraît pas différente du cotylédon lui-même.

La *tigelle* n'existe pas le plus souvent, ou elle se confond intimement avec le cotylédon ou la radicule.

Telle est l'organisation la plus ordinaire des embryons monocotylédonés; mais dans beaucoup de circonstances on trouve des modifications propres à plusieurs végétaux. C'est ainsi, par exemple, que la famille des Graminées

Embryon des
Graminées.

Fig. 141.



présente quelques particularités dans la structure de son embryon. En effet, il est composé, 1^o d'un corps charnu, épais, discoïde en général, appliqué sur l'endosperme; ce corps a reçu le nom d'*hypoblaste*¹; cette partie ne prend aucun accroissement par la germination; elle peut être assimilée au corps radulaire; 2^o du *blaste* ou de la partie de l'embryon qui doit se développer. Il est sur l'*hypo-*

¹ C'est à ce corps que Gœrtner donne le nom de *vitellus*. La plupart des auteurs le regardent comme le cotylédon; mais l'analogie se refuse à cette supposition.

Voyez le Mémoire de mon père sur les embryons endorhizes, inséré dans le 17^e volume des *Annales du Muséum*, année 1811.

blaste, et est formé de la tigelle, de la gemmule, renfermée dans le cotylédon, constituant une sorte de gaine ou d'étui qui les enveloppe de toutes parts. L'extrémité inférieure du *blaste*, par laquelle doivent sortir un ou plusieurs tubercules radicellaires, porte le nom de *radiculode*.

Enfin on appelle *épiblaste* un appendice antérieur du *blaste*, qui le recouvre quelquefois en partie, et qui semble n'en être qu'un simple prolongement.

CHAPITRE IV.

DE LA STRUCTURE DE L'OVULE AVANT L'IMPRÉGNATION, ET DES MODIFICATIONS QU'IL ÉPROUVE JUSQU'À LA MATURITÉ DE LA GRAINE.

Structure de l'ovule avant la fécondation.

Historique.

L'OVULE, c'est-à-dire le corps qui, après la fécondation doit contenir l'embryon, et par conséquent devenir la graine, présente dans son développement des phénomènes extrêmement remarquables, et dont l'étude explique plusieurs points d'organisation de la graine, qui jusqu'alors avaient divisé d'opinions les auteurs qui s'étaient livrés avec le plus de soin à cette partie de la botanique. Les travaux de quelques auteurs modernes, et en particulier, ceux de MM. Tréviranus, R. Brown et Mirbel, ont jeté un tel jour sur ce sujet important, qu'on peut croire qu'il reste peu de découvertes à faire sur cette partie de l'organisation végétale.

Pour bien faire connaître la structure de l'ovule, il nous paraît nécessaire d'exposer ici les travaux successifs des auteurs qui se sont occupés de ce sujet, et de faire voir ainsi ce dont la science est redevable à chacun d'eux.

Grew,

Grew (*Anatom. of plants*, 1672) est le premier qui ait

cherché à reconnaître la structure de la graine avant sa maturité. Ses descriptions et ses excellentes figures (pl. 80, 81, 82) font voir qu'il considère la jeune graine comme composée de trois membranes : l'une extérieure, l'autre moyenne, la troisième plus intérieure. Il représente très-bien la formation de cette membrane intérieure, dans la partie supérieure de laquelle l'embryon commence à se développer. Il admet en outre (chap. 1, p. 2.) une petite ouverture naturelle dans la tunique extérieure, ouverture qui, selon lui, aurait pour usage d'aérer l'embryon, et de livrer passage à la radicule à l'époque de la germination.

Malpighi, en 1675, décrit et figure avec beaucoup de soin (pl. 37 et 38) le développement de l'ovule dans l'amandier. Il a reconnu deux membranes qui se recouvrent mutuellement et qu'il désigne sous le nom commun de *secundinae*. Toute la cavité de la tunique intérieure est remplie d'une masse de tissu cellulaire, qu'il appelle *chorium*. Dans le centre de cette masse celluleuse apparaît une sorte de vaisseau longitudinal que Malpighi nomme *cordón ombilical*. C'est dans la partie supérieure de ce vaisseau qui se renfle à son sommet, que l'on voit bientôt apparaître la vésicule de l'annios, et peu après l'embryon ne tarde pas à se montrer dans la cavité de cette dernière. On voit alors le cordon ombilical pendre de la base de la vésicule de l'annios et être plus ou moins flexueux. Malpighi paraît aussi avoir entrevu la petite ouverture déjà signalée par Grew. Il a déjà mieux connu la structure de l'ovule que le célèbre Anglais. En effet, il admet deux membranes extérieures au lieu d'une, et il distingue du cordon ombilical la cavité de l'annios, dans laquelle se développe l'embryon : il nous a semblé en lisant avec attention les descriptions de Malpighi, et en les comparant à ses figures assez incorrectes,

Malpighi.

que les auteurs subséquens, même les plus modernes, n'avaient pas parfaitement compris les idées du botaniste italien sur la structure de l'ovule.

Camérarius.

Nous croyons inutile de parler ici des travaux de quelques botanistes, qui, sans faire une étude spéciale de l'ovule, ont néanmoins parlé de la structure de cet organe, mais sans rien ajouter à ce que Grew et Malpighi avaient déjà établi. Ainsi Camérarius, en 1694, Samuel

Geoffroy, etc.

Morland, en 1705, les deux Geoffroy, en 1704 et 1711, parlent de l'ouverture qui existe à l'ovule, mais plutôt pour appuyer leur théorie sur le phénomène de la fécondation, que comme en ayant constaté l'existence par l'anatomie.

M. Turpin.

M. Turpin, en 1806, dans un mémoire sur la voie par laquelle le fluide fécondant arrive jusqu'à l'ovule, admet que la fécondation a lieu dans les plantes phanérogames par le moyen d'un faisceau vasculaire qui perce la membrane externe de l'ovule, et qui, venant à s'en détacher, y laisse une petite ouverture qu'il nomme *micropyle*. De toute cette théorie, il n'y a de vraie que l'existence de cette petite ouverture qui avait déjà été reconnue par Grew, près d'un siècle et demi avant M. Turpin.

M. Aug. Saint-Hilaire.

M. Auguste de Saint-Hilaire, en 1815, adopte la théorie de M. Turpin; mais il montre que le micropyle n'est pas toujours situé au voisinage du hile, et qu'au contraire il lui est quelquefois tout-à-fait opposé. Il établit de plus, ce fait déjà mentionné par Grew, que la radicule de l'embryon correspond toujours au micropyle.

M. Dutrochet.

Ce sujet a aussi été traité en 1822 par M. Dutrochet, qui paraît n'avoir pas connu la plupart des autres travaux déjà faits sur cette partie de l'anatomie végétale. Il admet dans l'ovule une membrane extérieure qu'il

nomme *lorique* ; une membrane moyenne qu'il appelle *éneilème*, et qui est l'amande ; enfin, une membrane plus intérieure, à laquelle il donne le nom de *tegmen*, et qui paraît être la membrane amniotique de Malpighi. Mais, chose remarquable, cet observateur ne fait aucune mention de l'ouverture extérieure des tégumens, déjà signalée par Grew, et sur laquelle MM. Turpin et Auguste de Saint-Hilaire avaient, peu d'années avant M. Dutrochet, ramené l'attention.

Maintenant, faisons connaître l'important travail de M. Robert Brown, sur la structure de l'ovule, avant l'imprégnation, et qui a été publié en 1825. Selon ce célèbre botaniste, avant la fécondation, l'ovule se compose de deux membranes et d'une amande. La membrane extérieure ou le *testa* présente, tantôt près du hile, tantôt dans un point plus ou moins éloigné ou opposé à cette cicatrice, une petite ouverture nommée micropyle par M. Turpin. Cette ouverture est pour M. Brown la base de l'ovule, différant en cela des autres botanistes qui avaient considéré le hile ou point par lequel la graine est attachée au placenta, comme sa base. Les vaisseaux nourriciers du péricarpe qui arrivent à l'ovule par le hile, rampent dans l'épaisseur du *testa* jusque vers son sommet, en formant une sorte de cordon qui se termine par un épanouissement nommé *chalaze*, communiquant avec la membrane interne. Celle-ci a une direction opposée au *testa*. Elle s'insère par une base assez large au sommet de celui-ci, c'est-à-dire au point diamétralement opposé à sa base perforée, de telle sorte que le sommet de la membrane interne, également perforé, correspond exactement à la base du *testa*. Ces deux membranes n'ont de communication entre elles que par ce seul point. L'amande qu'elles recouvrent est un corps celluleux, ayant constamment la même direction que

M. R. Brown.

la membrane interne, c'est-à-dire qu'elle s'attache à la base de celle-ci, ou au point opposé à son sommet perforé. Elle se compose de deux membranes : l'une épaisse et celluleuse représente le chorion de Malpighi; l'autre intérieure, formant une sorte de vaisseau allongé, souvent remplie dans son principe par un liquide mucilagineux : c'est la cavité amniotique du botaniste de Bologne. L'embryon commence toujours à se montrer dans l'intérieur de cette membrane, et constamment sa radicule est tournée vers l'ouverture extérieure des tégumens, ainsi que M. Auguste de Saint-Hilaire l'avait déjà reconnu. Quelquefois les différentes parties intérieures de l'amande sont absorbées, et finissent par disparaître pendant le développement de l'embryon. C'est ce qui arrive pour toutes les graines qui ne présentent pas d'endosperme. Mais d'autres fois le tissu cellulaire de l'amnios ou celui de l'amande ou du *chorion*, se remplit d'une matière granuleuse, formant un corps qui environne l'embryon. Il résulte de cette observation importante, que l'endosperme n'a pas toujours la même origine. Quelquefois en effet il provient du tissu de l'amnios, qui absorbe celui du chorion et le fait disparaître : c'est le cas le plus fréquent; d'autres fois il est formé par le chorion qui refoule vers sa partie supérieure l'amnios sous la forme d'une petite poche embrassant l'embryon : c'est ce qu'on observe pour les Nymphæacées, Pipéracées, etc. Enfin, dans quelques circonstances, il paraît formé à la fois par le chorion et l'amnios, et c'est le cas des Scytaminées.

M. Brongniart,

M. Ad. Brongniart, dans son *Mémoire sur la génération des végétaux*, consacre un chapitre à l'examen de l'ovule. Il décrit avec beaucoup de soin la formation et le développement de l'embryon, et reconnaît dans l'ovule les mêmes parties que M. Robert Brown, c'est-à-dire

deux membranes extérieures qu'il nomme *testa* et *tegmen*, et deux parties dans l'amande, savoir : l'amande proprement dite, et le sac embryonnaire. Il signale dans le *ceratophyllum demersum* une particularité fort remarquable : son embryon au lieu de se développer dans l'intérieur du sac amniotique ou embryonnaire, commence à se former au-dessus et en dehors de cette partie.

M. Tréviranus s'est aussi beaucoup occupé de la structure de l'ovule. Il a publié deux dissertations sur ce sujet : l'une en 1815, et l'autre en 1828, c'est-à-dire postérieurement aux travaux dont nous venons de parler. Dans cette seconde dissertation, le célèbre professeur de Bonn ne s'éloigne pas des opinions de M. Brown, c'est-à-dire qu'il admet dans l'ovule quatre membranes; mais il donne aux deux intérieures qui composent l'amande, les noms de périsperme externe et de périsperme interne, parce qu'en effet ce sont elles qui forment cet organe. Le travail de M. Tréviranus est rempli d'une foule de bonnes observations de détail.

M. Tréviranus.

Tel était l'état de nos connaissances sur la structure de l'ovule, lorsque M. Mirbel s'occupa du même sujet, et vint jeter par ses découvertes un jour si nouveau sur un point qui semblait déjà si bien éclairci. M. Mirbel avait dit jadis, dans ses *Éléments de physiologie végétale*, que l'ovule commençait par être une masse de tissu cellulaire, dans laquelle on ne distinguait primitivement aucune séparation de membrane. C'est pour vérifier ce fait, qui paraissait en contradiction avec ses observations les plus récentes, que M. Mirbel entreprit de nouvelles recherches. Mais pour bien connaître l'organisation de l'ovule, M. Mirbel eut l'heureuse idée d'en suivre le développement depuis le moment où il commence à se montrer dans l'intérieur de l'ovaire, c'est-à-dire longtemps avant l'épanouissement de la fleur. C'est en sui-

M. Mirbel.

vant cette marche que l'auteur est parvenu à des résultats si nouveaux, et que nous allons faire connaître.

Examiné au moment où il commence à poindre dans un bouton de fleur, l'ovule se présente sous la forme d'un petit tubercule, parfaitement lisse et entier, qui, coupé transversalement, est uniquement composé de tissu cellulaire, sans distinction de membrane. En suivant pas à pas les développemens successifs de ce corps, on voit que peu de temps après il se perce à son sommet. A travers cette ouverture, sort un corps intérieur qui fait une saillie plus ou moins considérable. Cette ouverture augmente de diamètre, à mesure que le corps intérieur se développe; et il n'est pas rare alors que le corps intérieur prenne un tel accroissement, que la membrane extérieure soit réduite à une sorte de cupule ou de godet, qui embrasse seulement la partie inférieure de l'organe contenu. Si, à cette époque, on étudie la structure intérieure de l'ovule, on voit qu'elle est la suivante : 1° Tout-à-fait au centre est un corps celluleux, sans apparence de membrane distincte, c'est le *nucelle*. Ce corps est environné de deux membranes également perforées à leur sommet. 2° L'extérieure ou la *primine* présente sur un point de la surface extérieure le funicule ou cordon vasculaire qui l'unit au péricarpe. Son ouverture supérieure qui est quelquefois très-dilatée, s'appelle l'*exostome*. En dedans de la *primine* est une seconde membrane qui n'a d'adhérence avec elle que par sa base ou par le point opposé à son sommet perforé: c'est la *secondine*, qui présente également une ouverture apiculaire correspondant à celle de la *primine*, et nommée *endostome*. Ces trois parties, la *primine*, la *secondine* et le *nucelle*, sont distinctes l'une de l'autre, et n'ont d'adhérence entre elles que par leur base. La chalaze ou hile intérieur correspond quelquefois immédiatement au hile ou cicatrice

Nucelle.

Primine.

Exostome.

Secondine.

Endostome.

extérieure; d'autres fois, elle en est plus ou moins éloignée. La chalaze est, pour le professeur Mirbel, la base de l'ovule, et en cela il s'éloigne de l'opinion de M. Brown, qui considère l'exostome comme indiquant la base de cet organe. Mais à mesure que ces premiers changemens se sont manifestés dans la structure de l'ovule, il s'en est manifesté d'autres dans sa position. Ainsi quelquefois l'ovule s'est renversé en totalité, c'est-à-dire que par le développement considérable d'un seul de ses côtés le sommet perforé semble s'être rapproché de la base ou de la chalaze; d'autres fois, l'exostome vient presque toucher le hile, tandis que la chalaze lui est opposée. Enfin, il arrive quelquefois que les diverses parties de l'ovule n'éprouvent aucun changement de position, qu'elles restent dans celle qu'elles occupaient primitivement; c'est-à-dire que le hile et la chalaze se correspondent, tandis que l'exostome leur est diamétralement opposé. Telles sont les trois positions principales que l'ovule peut présenter. M. Mirbel a désigné sous des noms particuliers les ovules qui présentent chacune d'elles. Ainsi, les premiers sont les ovules *campulitropes*; les seconds les *anatropes*, et les derniers les *orthotropes*. Les ovules *orthotropes* sont ceux dans lesquels le hile et la chalaze se correspondent, tandis que les ouvertures de l'ovule leur sont opposées: tels sont le Noyer, les *Myrica*, les *Polygonum*. Tous les ovules, à leur premier degré de développement, commencent toujours par être *orthotropes*. Les ovules *campulitropes* sont très-communs; chez eux le hile et la chalaze se correspondent encore exactement; mais par un mouvement de rotation l'exostome s'est rapproché de cette dernière, de manière que la graine est courbée en forme de rognon, ou même qu'elle est pliée sur elle-même moitié contre moitié: par exemple, dans les *Crucifères*, les *Légumineuses papilio-*

nacées, les Caryophyllées. Les ovules *anatropes* sont ceux dans lesquels l'exostome et la chalaze sont diamétralement opposés, comme dans les orthotropes; mais le hile s'est rapproché de l'exostome auquel il est contigu, et il est séparé de la chalaze par un raphé qui occupe toute la longueur d'un des côtés de l'ovule. Les Liliacées, les Renonculacées, les Rutacées, les Cucurbitacées, offrent des exemples d'ovules anatropes.

Enfin, on observe des ovules qui présentent à la fois quelques-uns des caractères propres aux anatropes et aux campulitropes; c'est-à-dire que tandis que l'exostome est devenu contigu au hile, comme dans les anatropes, la chalaze n'est éloignée du hile que par un raphé très-court. M. Mirbel nomme ces ovules *amphitropes*.

Tercine.

Postérieurement à ces premiers changemens, le nucelle en éprouve aussi de fort importans dans sa structure intérieure. Nous avons vu que primitivement il n'était qu'une masse de tissu cellulaire. Bientôt son intérieur se creuse, et il se forme alors une membrane celluleuse et sans ouverture, nommée *tercine*: c'est le chorion de Malpighi. Du sommet de la cavité de cette troisième enveloppe, on voit pendre une lame de tissu cellulaire qui en revêt la paroi interne et qui forme une quatrième membrane appelée *quartine*. Cette quatrième membrane n'avait point encore été signalée par les auteurs qui s'étaient occupés de l'anatomie de l'ovule. « Si personne ne fait mention de la *quartine*, dit le professeur Mirbel (*Recherches sur la structure de l'ovule*, pag. 9), c'est sans doute parce qu'elle aura toujours été confondue avec la tercine: cependant ces deux enveloppes diffèrent essentiellement par leur origine et le mode de leur croissance. Je n'ai découvert la quartine que dans les ovules dont la tercine s'incorpore de très-bonne heure à la secondine, et je crois qu'elle n'existe

Quartine.

que là. Au moment de son apparition, elle forme une lame cellulaire qui tapisse toute la superficie de la paroi interne de l'ovule; plus tard elle s'isole de la paroi et ne tient plus qu'au sommet de la cavité : c'est alors un sac ou plutôt une vésicule parfaitement close. Quelquefois elle reste définitivement dans cet état; les *statices* en offrent un exemple : d'autres fois elle se remplit de tissu cellulaire et devient une masse pulpeuse; c'est sous cet aspect qu'elle se présente dans le *Tulipa gesneriana*.» Ce mode de développement est le contraire de ce qui se passe pour la terçine, qui commence toujours par être une masse de tissu cellulaire avant de devenir une membrane.

Dans l'intérieur de la quartine se développe un autre organe : c'est le sac amniotique de Malpighi ou la *quintine* du professeur Mirbel. Dans un nucelle resté plein de tissu cellulaire ou dans une quartine qui s'en est remplie, on voit la quintine se montrer d'abord sous la forme d'un boyau grêle qui, d'une part, tient au sommet du nucelle, et de l'autre à la chalaze. Ce boyau se renfle dans sa partie supérieure, et l'embryon ne tarde pas à s'y montrer par sa partie inférieure. La quintine se détache de la chalaze, et il est quelquefois fort difficile de saisir le moment où elle y adhère. Mais quand la terçine s'est détruite ou qu'il s'est formé un vide dans la quartine, le développement de la quintine n'est pas tout-à-fait le même. Ainsi elle n'adhère point par sa base à la chalaze; mais elle est simplement suspendue comme un lustre au sommet de la quartine.

C'est dans l'intérieur de la quintine que se forme l'embryon. Les rudimens de cet organe se montrent constamment, dans la partie supérieure de cette membrane, sous la forme de granulations opaques, qui se réunissent et se groupent pour le constituer. Ce corps, à mesure qu'il

L'embryon se montre dans la quintine.

s'accroît, s'éloigne du sommet de la quintine, auquel il reste néanmoins adhérent par un filet très-grêle, qui tient à l'extrémité de la radicule, et qu'on nomme *filet suspenseur*.

Formation de
l'endosperme.

Nous avons déjà expliqué, d'après M. Rob. Brown, la formation de l'endosperme; les observations de M. Mirbel prouvent qu'indépendamment de la tercine et de la quintine déjà admises par le savant botaniste anglais, la quartine concourt également à former cet organe: c'est ce qu'on observe, par exemple, dans les genres *Tulipa*, *Tradescantia*, *Statice*, etc.

Résumé.

Pour résumer ici en peu de mots le travail de M. Mirbel, nous dirons que ce savant admet cinq périodes dans le développement de l'ovule. 1^o L'œuf végétal est à l'état naissant: c'est une excroissance pulpeuse, conique, sans ouverture. 2^o L'exostome et l'endostome s'ouvrent; on les voit se dilater insensiblement jusqu'à ce qu'ils aient atteint le *maximum* de leur amplitude: l'existence de la primine et de la secondine, dont ces deux ouvertures sont les orifices, est manifeste. Celle de la tercine ne l'est pas moins; mais elle n'est alors qu'une masse celluleuse arrondie ou conique dont le sommet fait saillie hors de la secondine, au fond de laquelle sa base est fixée. 3^o La primine et la secondine, soudées ensemble, prennent un accroissement considérable, ferment leur double orifice, et cachent par conséquent la tercine, qui souvent devient un sac membraneux. 4^o La quartine naît de toute la surface de la paroi interne de l'ovule. La quintine s'allonge en un boyau qui tient par son extrémité inférieure au point correspondant de la chalaze, et par son extrémité supérieure au point correspondant à l'endostome. C'est dans cette partie de la quintine que se montre sous la forme d'un globule suspendu à un fil très-délié la première ébauche de l'embryon. On peut considérer cette

période comme l'époque où l'ovule passe à l'état de graine. 5^o La quintine s'élargit; l'embryon développe ses cotylédons ainsi que sa radicule, et atteint sa grandeur naturelle. La matière du périsperme ou endosperme se forme, soit dans les cellules de la quintine, soit dans celles de la quartine ou de la tereine. Alors il n'est plus possible de reconnaître les diverses enveloppes de l'ovule, qui est passé à l'état de graine.

CHAPITRE V.

DE LA GERMINATION.

On donne le nom de *germination* à la série de phénomènes par lesquels passe une graine qui, parvenue à son état de maturité, et mise dans des conditions favorables, se gonfle, rompt ses enveloppes, et tend à développer l'embryon qu'elle renferme dans son intérieur.

Pour qu'une graine germe, il faut le concours de certaines circonstances dépendant de la graine elle-même, ou qui lui sont accessoires et étrangères, mais qui n'exercent pas moins une influence incontestable sur les phénomènes de son développement.

La graine doit être à son état de maturité : elle doit avoir été fécondée, et renfermer un embryon parfait dans toutes ses parties. Il faut de plus que la graine ne soit pas trop ancienne; car elle aurait perdu, par le temps, sa faculté germinative. Cependant il est certaines graines qui la conservent pendant un nombre d'années considérable : ce sont principalement celles qui appartiennent à la famille des Légumineuses. Ainsi l'on est parvenu à faire germer les haricots conservés depuis soixante ans; on cite même des graines de *sensitive* qui

Germination.

Circonstances
nécessaires pour
la germination.

se sont parfaitement développées cent ans environ après avoir été récoltées : mais il faut qu'elles aient été préservées du contact de l'air, de la lumière et de l'humidité.

Influence de
l'eau.

Les agens extérieurs indispensables à la germination sont : 1^o l'eau, 2^o la chaleur, 3^o l'air.

1^o. *L'eau*, comme nous l'avons déjà vu précédemment, est indispensable à la végétation et aux phénomènes de la nutrition dans les végétaux. Ce n'est point seulement comme substance alimentaire qu'elle agit dans ce cas ; mais c'est plutôt par sa faculté dissolvante et sa fluidité, qu'elle sert alors de menstrue et de véhicule aux substances vraiment alibiles du végétal.

Elle a, dans la germination, une manière d'agir parfaitement analogue. C'est elle, en effet, qui, en pénétrant dans la substance de la graine, ramollit ses enveloppes, fait gonfler l'embryon, détermine, dans la nature même de l'endosperme ou des cotylédons, des changemens qui les rendent souvent propres à fournir au jeune végétal les premiers matériaux de sa nutrition. C'est elle encore qui se charge des substances gazeuses ou solides qui doivent servir d'alimens à la jeune plante qui commence à croître. Elle fournit aussi à son développement par la décomposition qu'elle éprouve ; ses élémens désunis se combinent avec le carbone, et donnent naissance à différens principes immédiats.

Cependant il ne faut pas que la quantité d'eau soit trop considérable ; car alors les graines éprouveraient une sorte de macération qui détruirait leur faculté germinative, et s'opposerait à leur développement. Nous parlons ici des graines qui appartiennent aux plantes terrestres ; car celles des végétaux aquatiques germent étant plongées entièrement dans l'eau. Quelques-unes néanmoins, quoique en très-petit nombre, montent à

sa surface pour y germer à l'air, et ne pourraient se développer si elles restaient submergées.

L'eau a donc évidemment trois modes d'action dans la germination : 1^o elle ramollit l'enveloppe séminale et favorise sa rupture ; 2^o elle pénètre l'amande, dont elle opère le gonflement ; 3^o elle sert de dissolvant et de véhicule aux véritables alimens du jeune végétal.

2^o. La *chaleur* n'est pas moins nécessaire à la germination que l'eau. Son influence est, en effet, très-marquée sur tous les phénomènes de la végétation. Une graine mise dans un lieu dont la température est au-dessous de zéro, n'éprouve aucun mouvement de développement, reste inactive, comme engourdie ; tandis qu'une chaleur douce et tempérée accélère singulièrement la germination. Mais cependant il ne faut pas que cette chaleur dépasse certaines limites ; sans quoi, loin de favoriser le développement des germes, elle les dessécherait, et y détruirait le principe de la vie. Ainsi une chaleur de 45 à 50^o, surtout si elle est sèche, s'oppose à la germination, tandis que celle qui ne s'élève pas au-dessus de 25 à 30^o, surtout si elle est jointe à une certaine humidité, accélère l'évolution des différentes parties de l'embryon.

De la chaleur

5^o. L'*air* est aussi utile aux végétaux, pour germer et s'accroître, qu'il est indispensable aux animaux pour respirer et pour vivre. Une graine que l'on priverait totalement du contact de ce fluide n'acquerrait aucune espèce de développement. Cependant Homberg dit être parvenu à faire germer quelques graines dans le vide de la machine pneumatique. Mais quoiqu'on ait, depuis lui, souvent répété cette expérience, on n'a jamais pu obtenir les mêmes résultats. L'on peut donc assurer que l'air est indispensable à la germination. M. Théodore de Saussure, dont le témoignage est d'un si haut poids dans

De l'air.

la partie expérimentale de la physiologie des végétaux, pense que les expériences de Homborg ne doivent nullement infirmer cette vérité, et que les conclusions qu'il en a tirées doivent être considérées comme des résultats imparfaits et peu exacts.

Des graines enfoncées trop profondément dans la terre, et soustraites ainsi à l'action de l'air atmosphérique, sont souvent restées pendant un temps fort long sans donner aucun signe de vie. Lorsque, par une cause quelconque, elles se sont trouvées ramenées plus près de la superficie de la terre, de manière à être en contact avec l'air ambiant, leur germination s'est effectuée.

C'est par cette cause que l'on peut expliquer la succession de différentes plantes et leur apparition soudaine, lors du défrichement des bois par exemple. En effet, un grand nombre de graines qui se trouvaient trop profondément enfouies, ramenées à la surface du sol, se développent, et changent quelquefois complètement le caractère de la végétation d'une localité.

L'air n'étant point un corps simple, mais étant au contraire formé d'oxygène et d'azote, doit-il son action au mélange de ces deux gaz? Ou bien est-ce l'un d'eux seulement qui détermine l'influence qu'il exerce sur les phénomènes de la germination?

Action de
l'oxygène.

L'action de l'air sur les végétaux, à cette première époque de leur développement, présente les mêmes circonstances que pour la respiration dans les animaux. En effet, c'est l'oxygène de l'air qui agit principalement dans l'acte de la respiration, pour donner au sang les qualités qui doivent le rendre propre au développement de tous les organes; c'est encore cet oxygène qui aide et favorise la germination des végétaux. Des graines placées dans du gaz azote ou du gaz acide carbonique, de l'hydrogène,

ne peuvent se développer, et ne tardent point à y périr. Nous savons qu'il en serait de même des animaux que nous soumettrions à de semblables influences. Mais ce n'est point à l'état de pureté et d'isolement que l'oxygène a une action aussi favorable à l'évolution des germes; car il l'accélère d'abord, mais bientôt la détruit par l'activité trop puissante qu'il lui communique. Aussi les graines, les plantes et les animaux ne peuvent-ils ni se développer, ni respirer, ni vivre dans du gaz oxygène pur. Il faut qu'une substance mélangée avec lui tempère sa trop grande activité, pour qu'il devienne propre à la respiration et à la végétation. On a remarqué que son mélange avec l'hydrogène ou l'azote le rendait plus propre à remplir cette fonction, et que les proportions les plus convenables de mélange étaient une partie d'oxygène pour trois parties d'azote ou deux d'hydrogène.

L'oxygène, absorbé pendant la germination, se combine avec l'excès de carbone que contient le jeune végétal, et forme de l'acide carbonique, qui est rejeté au dehors. C'est par cette absorption de l'oxygène que la fécule de l'endosperme ou des cotylédons charnus, quand l'endosperme n'existe pas, change d'état, passe à l'état de sucre et d'insoluble qu'elle était avant la germination, devient soluble et est absorbée en grande partie pour servir de première nourriture à l'embryon.

Certaines substances paraissent avoir une influence bien manifeste pour accélérer la germination des végétaux. C'est ce qui résulte des expériences de M. de Humboldt. Cet illustre naturaliste, à qui presque toutes les branches des connaissances humaines doivent quelques-uns de leurs progrès, a démontré que les graines du cresson alénois (*Lepidium sativum*) mises dans une dissolution de chlore, germaient en cinq ou six heures; tandis que dans l'eau pure ces mêmes graines avaient

Influence du
chlore.

besoin de trente-six heures pour arriver au même résultat. Certaines graines exotiques, qui jusqu'alors avaient résisté à tous les moyens employés pour les faire germer, se sont parfaitement développées dans une dissolution du même gaz. Il a de plus fait remarquer que toutes les substances qui pouvaient céder facilement une partie de leur oxygène à l'eau, telles que beaucoup d'oxides métalliques, les acides nitrique et sulfurique suffisamment étendus, hâtaient le développement des graines, mais produisaient en même temps l'effet que nous avons signalé pour le gaz oxygène pur, c'est-à-dire qu'elles épuisaient le jeune embryon et ne tardaient pas à le faire périr.

La terre n'est pas indispensable.

La terre dans laquelle on place en général les graines, pour déterminer leur germination, n'est pas une condition indispensable de leur développement, puisque tous les jours nous voyons des graines germer très-bien et avec beaucoup de rapidité sur des éponges fines, ou d'autres corps que l'on a soin d'imbiber d'eau. Mais cependant qu'on ne croie pas que la terre soit tout-à-fait inutile à la végétation; la plante y puise par ses racines des substances qu'elle sait s'assimiler, après les avoir converties en élémens nutritifs.

Influence négative de la lumière.

La lumière, loin de hâter le développement des organes de l'embryon, le ralentit d'une manière manifeste. En effet, il est constant que les graines germent beaucoup plus rapidement à l'obscurité que lorsqu'elles sont exposées à la lumière du soleil.

Du fluide électrique.

Le fluide électrique exerce une influence très-marquée sur les phénomènes de la germination, comme au reste sur l'accroissement de toutes les autres parties du végétal. Les expériences de Nollet, de Jalabert, et dans ces derniers temps de Davy et de M. Becquerel, ne laissent aucun doute à ce sujet. Des graines de moutarde élec-

trisées par Nollet germèrent avec une grande rapidité, tandis que les mêmes graines placées dans les mêmes conditions, mais non soumises à l'action du fluide électrique, ne donnèrent dans le même espace de temps aucun signe de développement. M. Becquerel, à qui la chimie doit des découvertes du plus haut intérêt, et qui ont substitué en quelque sorte une nouvelle théorie chimique, celle de l'électricité, à celle des affinités chimiques, a fait un grand nombre d'expériences sur le même objet. En faisant usage de forces électriques extrêmement faibles, il a reconnu, comme Davy l'avait déjà annoncé, que des graines électrisées positivement germaient avec rapidité, tandis que celles qui étaient électrisées en sens contraire ne se développaient pas.

Toutes les graines n'emploient pas un espace de temps égal pour commencer à germer. Il y a même à cet égard les différences les plus tranchées: ainsi, il en est qui germent dans un temps très-court. Le cresson alénois en deux jours; l'épinard, le navet, les haricots en trois jours; la laitue en quatre jours; les melons, les courges en cinq jours; la plupart des Graminées en une semaine; l'hysope au bout d'un mois. D'autres emploient un temps fort considérable avant de donner aucun signe de développement; ce sont principalement celles dont l'épisperme est très-dur, ou qui sont environnées d'un endocarpe ligneux, comme celles du pêcher, de l'amandier, qui ne germent qu'au bout d'un an; les graines du noisetier, du rosier, du cornouiller, et d'autres encore, ne se développent que deux années après avoir été mises en terre.

Après avoir passé rapidement en revue les circonstances accessoires qui déterminent ou favorisent la germination, étudions les phénomènes généraux de cette fonction; après quoi nous donnerons quelques détails relatifs

Temps que les graines emploient pour germer.

Phénomènes généraux de la germination.

aux particularités qu'elle présente dans les plantes monocotylédonées et dans les dicotylédonées.

Le premier effet apparent de la germination est le gonflement de la graine et le ramollissement des enveloppes qui la recouvrent. Ces enveloppes se rompent au bout d'un temps plus ou moins long, variable dans les différens végétaux. Cette rupture de l'épisperme se fait quelquefois d'une manière tout-à-fait irrégulière, comme dans les haricots, les fèves; d'autres fois, au contraire, elle présente une uniformité et une régularité qui se reproduisent de la même manière dans tous les individus de la même espèce. C'est ce que l'on observe principalement dans les graines pourvues d'un *embryotége*, sorte d'opercule qui se détache de l'épisperme pour livrer passage à l'embryon; comme, par exemple, dans l'*éphémère* de Virginie (*Tradescantia virginica*), la *comméline* (*Commelina communis*), le *dattier* (*Phœnix dactylifera*), et plusieurs autres Monocotylédons.

L'embryon, dès le moment où il commence à se développer, prend le nom de *plantule*. On lui distingue deux extrémités croissant constamment en sens inverse; l'une, formée par la gemmule, tend à se diriger vers la région de l'air et de la lumière; on l'appelle *caudex ascendant*. L'autre, au contraire, s'enfonçant dans la terre, et suivant par conséquent une direction tout-à-fait opposée à celle de la précédente, porte le nom de *caudex descendant*. Elle est formée par le corps radicaire.

Dans le plus grand nombre des cas, c'est le caudex descendant ou la radicule qui, la première, éprouve les effets de la germination. On voit cette extrémité devenir de plus en plus saillante, s'allonger et constituer la racine dans les EXORRHIZES. Dans les ENDORRHIZES, au contraire, la *coléorrhize*, poussée par les tubercules radicellaires qu'elle renferme, s'allonge quelquefois, et se prête à une

distension assez considérable avant de se rompre; d'autres fois elle cède sur-le-champ, et laisse sortir les tubercules radicellaires qu'elle recouvrait.

Pendant ce temps la gemmule ne reste pas inerte et stationnaire. D'abord cachée entre les cotylédons, elle se redresse, s'allonge, et cherche à se porter vers la superficie de la terre, quand elle y a été enfouie. S'il y a une coléoptile, elle s'allonge, se dilate; mais, plus rapide dans son accroissement, la gemmule presse sur elle, la perce à sa partie supérieure et latérale, et se montre à l'extérieur.

Quand le caudex ascendant commence à se développer au-dessous du point d'insertion des cotylédons, il les soulève, les porte hors de la terre. Ceux qui offrent ce phénomène sont alors appelés cotylédons *épigés*¹; ils se développent, quelquefois même s'amincissent, deviennent comme foliacés, et portent alors le nom de feuilles *séminales*.

Si, au contraire, le caudex ascendant ne commence qu'au-dessus des cotylédons, ceux-ci restent cachés sous la terre, et, loin d'acquérir aucun accroissement, ils diminuent de volume, se flétrissent et finissent par disparaître entièrement. On les nomme alors cotylédons *hypogés*².

Quand une fois la gemmule est parvenue à l'air libre, les folioles qui la composent se déroulent, se déploient, s'étalent, et acquièrent bientôt tous les caractères des feuilles, dont elles ne tardent point à remplir les fonctions.

¹ Dérivé de $\epsilon\pi\iota$, sur, au-dessus, et de $\gamma\epsilon$, terre, c'est-à-dire s'élevant au-dessus de la surface de la terre.

² De $\nu\pi\sigma$, au-dessous, et de $\gamma\gamma$, c'est-à-dire restant caché sous la terre.

Mais quels sont les usages des parties accessoires de la graine, c'est-à-dire de l'épisperme et de l'endosperme ?

Usages de l'épisperme.

L'épisperme ou le tégument propre de la graine a pour usage d'empêcher l'eau ou les autres matières dans lesquelles une graine est soumise à la germination d'agir trop directement sur la substance même de l'embryon ; il remplit en quelque sorte l'office d'un crible, à travers lequel ne peuvent passer que des molécules *terreuses*, fines et très-divisées. Duhamel, en effet, a remarqué que les graines que l'on dépouille de leur tégument propre se développent rarement, ou donnent naissance à des végétaux grêles et mal conformés.

De l'endosperme.

L'origine et les premiers usages de l'endosperme nous indiquent d'avance ceux que la nature lui a confiés lors de la germination. En effet, c'est lui qui fournit à la jeune plante sa première nourriture. Les changemens qu'il éprouve alors dans sa composition chimique, et la nature de ses élémens, le rendent très-propre à cet usage. Sa fécule, en absorbant de l'oxygène, se transforme en sucre, et d'insoluble devient soluble.

Cependant l'endosperme, dans quelques végétaux, est tellement dur et compacte, qu'il lui faut un long espace de temps pour se ramollir, et se résoudre en une substance plus ou moins fluide, qui puisse être absorbée par l'embryon. Mais ce phénomène a toujours lieu.

Si l'on prive ou isole un embryon de l'endosperme qui l'accompagne, il ne se développera aucunement. Il est donc évident que cet organe est intimement lié à son accroissement.

Des cotylédons.

Les cotylédons, dans beaucoup de circonstances, paraissent remplir des fonctions analogues à celles de l'endosperme ; aussi est-ce pour cette raison que le célèbre physicien, Charles Bonnet, les appelait les *mamelles*

végétales. Si l'on retranche les deux cotylédons d'un embryon, il se flétrira, et ne donnera aucun signe de développement. Si l'on n'en enlève qu'un, il pourra encore végéter, mais d'une manière faible et languissante, comme un être malade et mutilé. Mais un fait des plus remarquables, c'est que l'on peut impunément fendre et séparer en deux parties latérales un embryon dicotylédoné, celui du haricot, par exemple; si chaque partie contient un cotylédon parfaitement entier, elle se développera aussi bien qu'un embryon tout entier, et donnera naissance à un végétal aussi fort et aussi vigoureux.

Enfin, comme le prouvent les expériences de MM. Desfontaines, Thouin, Labillardière et Vastel, il suffit d'arroser les cotylédons pour voir tout l'embryon s'accroître et développer ses parties.

La grande différence de structure qui existe entre les embryons monocotylédonés et les embryons pourvus de deux cotylédons, influe d'une manière notable sur le mode de germination qui leur est propre. Aussi croyons-nous nécessaire d'en étudier séparément les phénomènes, afin de faire mieux connaître le mécanisme de cette fonction dans ces deux grandes classes. Nous commencerons par les embryons exorhizes ou dicotylédonés, parce que c'est en eux qu'il est plus facile d'observer le développement successif des différens organes qui les composent.

§. 1. *Germination des Embryons exorhizes ou dicotylédonés.*

Dans l'embryon dicotylédoné la radicule est, en général, conique et saillante. La tigelle est ordinairement cylindrique; la gemmale est nue et cachée entre la

Germination
des embryons
dicotylédonés.

base des deux cotylédons, qui sont placés face à face et immédiatement appliqués l'un contre l'autre ¹.

Telle est la disposition des parties constituantes de l'embryon avant la germination. Voyons les changemens qu'elles éprouvent quand cette fonction commence à s'exécuter. Pour mieux faire entendre ce que nous allons dire, prenons pour exemple le haricot, et suivons-le dans toutes les époques de son accroissement. Nous verrons d'abord toute la masse de la graine s'imprégner d'humidité, se gonfler; l'épisperme se déchirer d'une manière irrégulière. Bientôt la radicule, qui formait un petit mamelon conique, commence à s'allonger; elle pénètre dans la terre, donne naissance à de petites ramifications latérales extrêmement déliées. Peu de temps après, la gemmule, qui jusqu'alors était restée cachée entre les deux cotylédons, se redresse, se montre à l'extérieur. La tigelle s'allonge, soulève les cotylédons hors de terre, à mesure que la radicale s'y enfonce et s'y ramifie. Alors les deux cotylédons s'écartent; la gemmule est tout-à-fait libre et découverte; les petites folioles qui la composent s'étalent, s'agrandissent, deviennent vertes et commencent déjà à puiser dans l'atmosphère une partie des fluides qui doivent être employés à l'accroissement de la jeune plante.

Dès-lors la germination est terminée, et la seconde époque de la vie du végétal commence.

Quand l'embryon est endospermique, c'est-à-dire lorsqu'il est accompagné d'un endosperme, les phénomènes se passent de la même manière, mais l'endosperme n'ac-

¹ Dans quelques cas fort rares, les deux cotylédons, au lieu d'être immédiatement appliqués face à face, sont manifestement écartés, et plus ou moins divergens. C'est ce que l'on observe, par exemple, dans les genres *Monimia* et *Ruizia* ou *Boldea* de la famille des *Momimidiées*.

quiert aucun accroissement ; on le voit au contraire se ramollir et disparaître insensiblement.

Quelques végétaux dicotylédonés ont un mode particulier de germination. Ainsi , par exemple , on trouve fort souvent des embryons déjà germés dans l'intérieur de certains fruits , parfaitement clos de toutes parts. C'est ce que l'on observe assez fréquemment dans les fruits du citronnier , où il n'est pas rare de rencontrer plusieurs graines déjà en état de germination. Le même phénomène s'observe encore quelquefois dans certaines Cucurbitacées.

Le manglier (*Rhizophora mangle*), arbre qui habite les marécages et les rivages de la mer dans les régions équinoxiales , offre un genre particulier de germination qui n'est pas moins remarquable. Son embryon commence à se développer , tandis que la graine est encore contenue dans le péricarpe. La radicule presse contre le péricarpe , qu'elle use et finit par percer. Elle s'allonge à l'extérieur , quelquefois de plus d'un pied. Alors l'embryon se détache , en abandonnant le corps cotylédonaire dans la graine ; il tombe ; la radicule la première s'enfonce dans la vase et continue de s'y développer.

Dans le marronnier d'Inde ou hippocastane , dans le châtaignier , et quelques autres végétaux dicotylédonés , les deux cotylédons , qui sont très-gros et très-épais , sont le plus souvent immédiatement soudés l'un avec l'autre. Voici alors comment s'opère la germination : la radicule , en s'enfonçant dans la terre , allonge la base des deux cotylédons , et dégage ainsi la gemmule , qui ne tarde point à se montrer au-dessus de la terre ; mais les deux cotylédons ne sont pas entraînés par la gemmule , ils restent *hypogés*.

§. 2. *Germination des Embryons endorhizes ou monocotylédons.*

Germination
des embryons
monocotylédons

Les embryons monocotylédons éprouvent en général moins de changemens, pendant la germination, que ceux des plantes dicotylédones, à cause de l'uniformité de leur structure intérieure. En effet, ils se présentent fort souvent sous l'apparence d'un corps charnu, dans lequel on distingue avec peine les organes qui le constituent. Aussi est-on obligé de soumettre à la germination les embryons endorhizes dont on veut bien connaître la structure.

C'est ordinairement, comme dans les dicotylédons, l'extrémité radicaire qui se développe la première. Elle s'allonge, et sa coléorhize se rompt, pour laisser sortir le tubercule radicellaire qui se développe et s'enfonce dans la terre. Ordinairement plusieurs radicelles naissent des parties latérales et inférieures de la tigelle. Quand elles ont acquis un certain développement, la radicule principale se détruit et disparaît. Aussi les plantes monocotylédones n'offrent-elles jamais de racine pivotante comme les végétaux dicotylédons.

Le cotylédon, qui renferme la gemmule, s'accroît toujours plus ou moins avant d'être perforé par celle-ci. C'est le plus souvent par la partie latérale du cotylédon, presque jamais par son sommet, que sort la gemmule. En effet, elle est toujours plus rapprochée de l'un de ses côtés, et son sommet est constamment oblique. Lorsque la gemmule a perforé le cotylédon, celui-ci se change en une sorte de gaine qui embrasse la gemmule à sa base. C'est à cette gaine que l'on a donné le nom de *coléoptile*.

Mais il arrive assez souvent qu'une partie du cotylédon reste engagée, soit dans l'intérieur de l'endosperme, soit dans l'épisperme; en sorte qu'il n'y a que la partie la

plus voisine de la radicule qui soit entraînée au dehors par le développement de celle-ci.

CHAPITRE VI.

CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE FRUITS.

DANS les chapitres précédens, nous avons étudié avec quelques détails les différens organes qui entrent dans la composition d'un fruit mûr et parfait. Nous avons fait voir qu'il était toujours composé de deux parties, le *péricarpe* et la *graine*. Classification
des fruits.

Nous devons maintenant faire connaître les diverses modifications que peut offrir le fruit, considéré dans son ensemble, c'est-à-dire dans la réunion des différentes parties qui le constituent.

On conçoit qu'il doit exister un grand nombre d'espèces de fruits, toutes plus ou moins distinctes les unes des autres, quand on considère les variétés de forme, de structure, de consistance, le nombre variable et la position respective des graines, etc., que présentent les fruits. Aussi leur classification est-elle un des points les plus difficiles de la botanique. Malgré les efforts et les travaux d'un grand nombre de botanistes célèbres qui s'en sont spécialement occupés, la classification carpologique est encore loin d'être parvenue à ce degré d'exactitude et de précision auquel sont arrivées la plupart des autres branches de la botanique. Quelques auteurs ont voulu réunir sous une dénomination commune des espèces essentiellement différentes par leur forme et leur structure; d'autres, au contraire, en multipliant à l'infini le nombre des divisions, et les établissant sur des

caractères trop minutieux ou trop peu constans, ont également nuï aux progrès de cette partie de la carpologie. Aussi ne ferons-nous connaître dans cet ouvrage que les espèces de fruits bien distinctes et bien caractérisées, que celles, en un mot, qui ont été consacrées par l'usage, ou adoptées par la plupart des botanistes.

Simple, multiples ou composés.

Les fruits, considérés en général, ont été divisés de plusieurs manières, et ont reçu des noms particuliers. Ainsi on appelle fruit *simple* celui qui provient d'un pistil unique, renfermé dans une fleur: tel est celui de la pêche, de la cerise, etc. On appelle, au contraire, fruit *multiple* celui qui provient de plusieurs pistils renfermés dans une même fleur: par exemple, la fraise, la framboise, celui des renoncules, des clématites, etc.; enfin on donne le nom de fruit *composé* à celui qui résulte d'un nombre plus ou moins considérable de pistils réunis, et souvent soudés ensemble, mais provenant tous de fleurs distinctes, très-rapprochées les unes des autres, comme celui du mûrier, de l'ananas, etc.

Secs ou charnus.

Suivant la nature de leur péricarpe, on a distingué les fruits en *secs* et en *charnus*. Les premiers sont ceux dont le péricarpe est mince, ou formé d'une substance généralement peu fournie de sucs; les seconds, au contraire, ont un péricarpe épais et succulent, et leur sarcocarpe est surtout très-développé: tels sont les melons, les pêches, les abricots, etc.

Déhiscens ou indéhiscens.

Les fruits peuvent rester parfaitement clos de toutes parts, ou s'ouvrir en un nombre plus ou moins grand de pièces nommées *valves*; de là la distinction des fruits indéhiscens et des fruits *déhiscens*. Ces derniers, quand ils sont secs, portent également le nom de fruits *capsulaires*.

Nous avons déjà dit précédemment qu'en général le nombre des valves était le même que celui des loges;

qu'ainsi un fruit à deux loges s'ouvrait en deux valves, un fruit à trois loges en trois valves, et ainsi de suite.

Selon le nombre de graines qu'ils renferment, les fruits sont divisés en *oligospermes* et en *polyspermes*. Les fruits oligospermes sont ceux qui ne contiennent qu'un nombre peu considérable de graines, nombre qui est le plus souvent exactement déterminé. De là les épithètes de *monosperme*, *disperme*, *trisperme*, *tétrasperme*, *pentasperme*, données au fruit, pour exprimer que le nombre de ses graines est un, deux, trois, quatre, cinq, etc. Les fruits polyspermes sont tous ceux qui renferment un nombre considérable de graines que l'on ne veut pas déterminer.

Il y a des fruits dans lesquels le péricarpe a si peu d'épaisseur, et contracte une telle adhérence avec la graine, qu'il se soude et se confond avec elle. Linnæus regardait ces fruits comme des graines nues : on leur a donné le nom de *pseudospermes* : tels sont ceux des Graminées, des Labiées, des Synanthérées, etc.

Il est très-important de bien connaître et de pouvoir distinguer les différentes espèces de fruits. En effet, cet organe sert fort souvent de base à la disposition des plantes en familles naturelles ; et les caractères que l'on retire de son examen approfondi conduisent en général aux résultats les plus heureux dans la classification méthodique des végétaux.

Pour simplifier l'étude de la nomenclature des fruits, nous les diviserons en trois classes. Dans la première nous réunirons tous les fruits *simples*, c'est-à-dire tous ceux qui proviennent d'un seul pistil renfermé dans une fleur. Nous subdiviserons cette classe en deux sections, dans l'une desquelles seront placés les fruits secs, et dans la seconde les fruits charnus. La seconde classe renfermera les fruits produits par la réunion de plusieurs pis-

tils dans une même fleur, c'est-à-dire les fruits *multi-
ples*. Enfin, dans la troisième classe nous traiterons
des fruits *composés*, ou de ceux qui sont formés par
plusieurs fleurs d'abord distinctes qui se sont soudées
de manière à ne constituer par leur réunion qu'un
même fruit.

PREMIÈRE CLASSE.

DES FRUITS SIMPLES.

SECTION I.

FRUITS SECS.

§. 1. *Fruits secs et indéhiscens.*

Les fruits secs et indéhiscens sont ordinairement oligospermes, c'est-à-dire qu'ils renferment un très-petit nombre de graines. Leur péricarpe est en général assez mince, ou adhère avec le tégument propre de la graine ; ce qui a porté les anciens à les considérer comme des graines nues ou dépourvues de péricarpes. Ce sont là les véritables pseudospermes. On distingue les espèces suivantes :

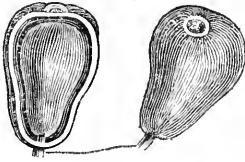
Fruits secs et indéhiscens.

1°. La *cariopse* (*cariopsis*, Rich.), fruit monosperme, indéhiscens, dont le péricarpe, très-mince, est intimement confondu avec la graine, et ne peut en être distingué. Cette espèce appartient à presque toute la famille des Graminées, tels que le blé, l'orge, le riz (*voy. fig. 157*), etc.

Sa forme est assez variable. Elle est ovoïde dans le blé (*triticum*), allongé et plus étroite dans l'avoine (*avena*); irrégulièrement sphéroïdale dans le blé de Turquie (*zea*).

2^o. L'*akène* (*akenium*, Rich.), fruit monosperme,

Fig. 142.



indéhiscant, dont le péricarpe est distinct du tégument propre de la graine, comme dans les Synanthérées, le grand soleil (*Helianthus annuus*), les chardons, etc. (Voy. fig. 142.)

Assez souvent l'akène est couronné par des soies, des paillettes, qui constituent ce que nous avons désigné par le nom d'*aigrette* (*pappus*).

Quelquefois cette aigrette forme une simple petite couronne membraneuse, qui borde circulairement la partie supérieure du fruit (*pappus marginalis*).

D'autres fois l'aigrette est plumbeuse ou soyeuse, selon la nature des poils qui la composent.

5^o. Le *polakène* (*polakenium*, Rich.). On appelle ainsi un fruit simple, qui, à sa parfaite maturité, se sépare en deux ou un plus grand nombre de loges monospermes et indéhiscantes, que



l'on peut regarder chacune comme étant un akène. De là les noms de *diakène* (voy. fig. 145), *triakène*, *pentakène*, suivant le nombre de ces pièces. Exemple : les Umbellifères, le panais, le persil, la ciguë, les Araliacées, etc.

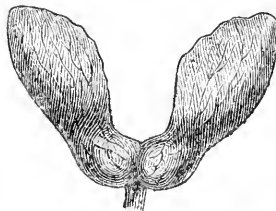
Dans les Umbellifères, c'est un diakène ; dans la capucine, c'est un triakène ; c'est un pentakène ou polakène proprement dit dans les Araliacées.

4^o. La *samare* (*samara*, Goertner), fruit oligosperme,

Fig. 144.



Fig. 145.



coriace, membraneux, très-comprimé, offrant d'une à cinq loges indéhiscentes, prolongées latéralement en ailes ou appendices élargis. Par exemple, le fruit de l'orme (*Ulmus campestris*) (Fig. 144), des érables, etc. (Fig. 145.)

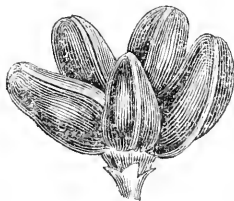
5°. Le *gland* (*glans*), fruit uniloculaire, indéhiscent, monosperme (par l'avortement constant de plusieurs ovules), provenant constamment d'un ovaire infère, pluriloculaire et polysperme, dont le péricarpe présente toujours à son sommet les dents excessivement petites du limbe du calice, et est renfermé en partie, rarement en totalité, dans une sorte d'involucre écailleux ou foliacé, nommé *cupule*. Par exemple, le fruit des chênes, du noisetier, du châtaigner, etc. (Voy. fig. 55.)

La forme des glands est en général très-variable. Il y en a d'allongés, d'autres qui sont arrondis et comme sphériques; dans les uns, la cupule est squamacée et très-courte; dans d'autres, elle est fort développée et recouvre presque entièrement le fruit.

6°. Le *carcérule* (*carcerulus*, Desvaux), fruit sec, pluriloculaire, polysperme, indéhiscent; tel est celui du tilleul.

7°. On a appelé fruits *gynobasiques* ceux dont les

Fig. 146.



loges sont tellement écartées les unes des autres, qu'elles semblent constituer autant de fruits séparés, et que le style paraît naître immédiatement du disque ou gynobase, par suite de la dépression considérable que l'axe du fruit a éprouvée.

Tel est le fruit des Labiées, des Borraginées, qui est formé de quatre akènes réunis à leur base sur un réceptacle commun, celui des Simaroubées, etc. (Voy. fig. 146.)

§. 2. *Fruits secs et déhiscens.*Secs et déhis-
cens.

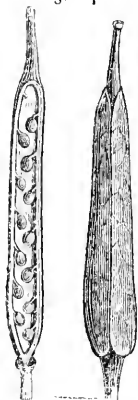
Les fruits secs et déhiscens sont le plus souvent polyspermes; le nombre des valves et des loges qui les composent est très-variable. On les désigne, en général, par le nom de fruits *capsulaires*.

1°. Le *follicule* (*folliculus*), fruit géminé ou solitaire par avortement, ordinairement membraneux,



uniloculaire, univalve, s'ouvrant par une suture longitudinale, à laquelle s'attache intérieurement un trophosperme sutural, qui quelquefois devient libre par la déhiscence du péricarpe. Rarement les graines sont attachées aux deux bords de la suture. Cette espèce de fruit est propre à la famille des Apocynées, tels qu'au *laurier-rose* (*Nerium oleander*), à l'*Asclepias syriaca*, au *dompte-venin* (*Aselepias vincetoxicum*), à beaucoup de Renonculacées, tels que les aconits, hellébore, pieds-d'alouette, etc. (Voy. fig. 147.)

2°. La *siliqua* (*siliqua*), fruit sec, allongé, bivalve, dont les graines sont attachées à deux trophospermes suturaux. Elle est ordinairement séparée en deux loges par une fausse cloison parallèle aux valves, qui n'est qu'un prolongement des trophospermes, et qui persiste souvent après la chute des valves. Ce fruit appartient aux Crucifères; exemple :

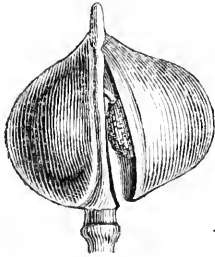


la giroflée, le chou, etc. (Voy. fig. 148.)

Quelquefois la siliqua est indéhiscence; comme dans le radis; d'autres fois elle se rompt en un certain nombre de pièces articulées les unes sur les autres.

5°. La *silicule* (*silicula*) diffère à peine de la précédente. On donne ce nom à une silique dont la hauteur n'est pas quatre fois plus considérable que la largeur. La silicule ne contient quelquefois qu'une ou deux graines. Tels sont les fruits des *Thlaspi*, des *Lepidium*, des *Isatis*, etc. (Voy. fig. 149.)

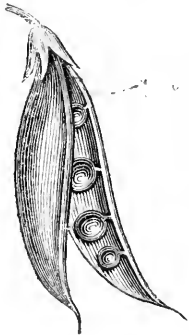
Fig. 149.



Elle appartient également aux plantes crucifères.

4°. La *gousse*, ou légume (*legumen*), est un fruit sec, bivalve, dont les graines sont attachées à un seul trophosperme, qui suit la direction de l'une des sutures. Ce fruit appartient à toute la famille des Légumineuses, dont il forme le principal caractère : par exemple, dans les pois, les fèves, les haricots, etc. (Voy. fig. 150.)

Fig. 150.



La gousse est naturellement uniloculaire; mais quelquefois elle est partagée en deux ou un plus grand nombre

de loges par de fausses cloisons : ainsi elle est *biloculaire* dans l'astragale.

Fig. 151.

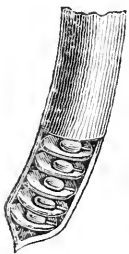


Fig. 152.



Dans les casses, la gousse est séparée en un nombre considérable de loges par des diaphragmes ou fausses cloisons transversales. Ce caractère appartient à tout le genre *Cassia*. (Voy. fig. 151.)

Quelquefois la gousse semble être formée de pièces articulées; on dit alors qu'elle est *lomentacée*, comme

dans les genres *Hippocrepis*, *Hedysarum*, etc. (Voy. fig. 152.)

D'autres fois la gousse est enflée, vésiculeuse, à parois minces et demi-transparentes, comme dans les bague-naudiens (*Colutea*).

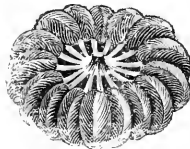
Le nombre des graines que renferme la gousse varie beaucoup. Ainsi il y en a une seule dans le *Medicago lupulina*, deux dans les véritables *Ervum*, de six à dix dans le pois, un très-grand nombre dans la casse.

Quelquefois la gousse est tout-à-fait indéhiscence, comme dans le *Cassia fistula* et d'autres espèces du même genre; mais ces variétés sont rares, et ne détruisent pas les caractères propres à cette espèce de fruit.

5°. La *pyxide* (*pyxidium*, Erh.) est un fruit capsulaire, sec, ordinairement globuleux, s'ouvrant par une

Fig. 153.

Fig. 154.



scissure transversale, en deux valves hémisphériques superposées. C'est ce que l'on observe dans le pourpier, le mouron rouge et blanc, la jusquiame, etc. Les auteurs la désignent communément par le

nom de boîte à savonnette (*Capsula circumscissa*, L.) (Voy. fig. 155.)

6°. L'*élatérie* (*elaterium*, Rich.), fruit souvent relevé de côtes, se partageant naturellement à sa maturité en autant de coques distinctes s'ouvrant longitudinalement, qu'il présente de loges, comme dans les Euphorbiacées. (Voy. fig. 154.) De là les expressions de *tricoque*, *multicoque*, données à ce fruit.

Ordinairement ces coques sont réunies par une columelle centrale qui persiste après leur chute.

7°. La *capsule* (*capsula*); on donne ce nom général à tous les fruits secs et déhiscens qui ne peuvent être rapportés à aucune des espèces précédentes. On conçoit d'après cela que les capsules doivent être extrêmement variables.

Ainsi il y a des capsules qui s'ouvrent par des pores ou trous pratiqués à leur partie supérieure; telles sont celles des pavots, des *Antirrhinum*. D'autres fois ces pores sont situés vers la base de la capsule. Plusieurs ne sont déhiscents que par leur sommet, fermé par des dents rapprochées, qui s'écartent lors de la parfaite maturité. C'est ce que l'on remarque dans beaucoup de genres de la famille des Caryophyllées. (Voy. fig. 155.)



Suivant le nombre des valves, la capsule est bivalve, trivalve, quadrivalve, multivalve.

La déhiscence valvaire, peut être *loculicide* (voy.

Fig. 156.

Fig. 157.

Fig. 158.

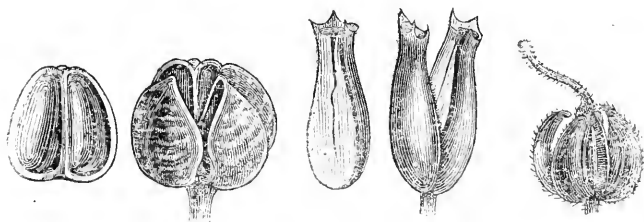


fig. 156), *septicide* (fig. 157) ou *septifrage*. (Voy. fig. 158.) Nous avons défini ces trois modes, page 582.

SECTION II.

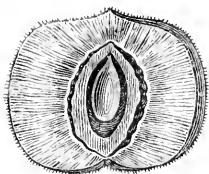
FRUITS CHARNUS.

Les fruits charnus sont indéhiscens. Leur péricarpe est épais et pulpeux; ils renferment un nombre de graines variable. Les espèces principales sont :

Fruits charnus.

1°. La *drupe* (*drupa*) est un fruit charnu qui renferme un noyau dans son intérieur. Ce

Fig. 159.



noyau est formé par l'endocarpe durci et ossifié, auquel s'est joint une partie plus ou moins épaisse du sarcocarpe, comme, par exemple, dans la pêche, la prune, la cerise,

etc. (*Foy.* fig. 159.)

2°. La *noix* (*nu.x*) ne diffère de la drupe que par l'épaisseur moins considérable de son sarcocarpe, qui porte alors le nom de *brou* (*naucum*): tel est le fruit de l'amandier (*Amygdalus communis*), le fruit du noyer (*Juglans regia*), que l'on désigne même par le nom de *noix* proprement dite.

3°. Le *nuculaine* (*nuculanum*, Rich.) est un fruit charnu, renfermant dans son intérieur plusieurs petits noyaux, qui portent le nom de *nucules* (*nuculae*, Rich.): tels sont les fruits du sureau, du lierre, des *Rhamnées*, du *sapotilier* (*Achras Sapota*).

4°. La *balauste* (*balausta*), fruit pluriloculaire, polysperme, provenant toujours d'un ovaire véritablement infère, et couronné par les dents du calice, comme celui du grenadier et de toutes les véritables Myrtées.

5°. La *péponide* (*peponida*, Rich.), fruit charnu, indéhiscent ou ruptile, à plusieurs loges éparses dans la pulpe, renfermant chacune une graine qui est tellement soudée avec la membrane pariétale interne de chaque loge, qu'on parvient difficilement à l'en séparer. Ce fruit se remarque dans le melon, le potiron, et les autres Cucurbitacées, les Nymphéacées et les Hydrocharidées.

Il arrive quelquefois que le parenchyme charnu qui occupe le centre de la péponide se rompt et se déchire par l'accroissement rapide du péricarpe. Dans ce cas, la partie centrale est occupée par une cavité irrégulière,

que l'on a, mais à tort, regardée comme une véritable loge : c'est ce que l'on observe surtout dans le potiron (*Pepo macrocarpus*). Mais si l'on y fait quelque attention, on verra que cette prétendue loge n'est nullement tapissée par une membrane pariétale interne, c'est-à-dire un endocarpe; ce qui démontre évidemment que cette cavité n'est qu'accidentelle, et ne constitue point une véritable loge. En effet, elle n'existe point dans toutes les espèces; et quand elle s'y montre, ce n'est que vers l'époque de leur maturité.

On peut voir dans la *pastèque* ou *melon d'eau* (*Cucurbita citrullus*, L.) la véritable organisation de la pépouide. Dans cette espèce, la partie centrale reste constamment pleine et charnue à toutes les époques de son développement. Chaque graine est renfermée dans une loge particulière, avec les parois de laquelle elle ne contracte d'autre adhérence que par son point d'attache ou son hile. Il semble, dans ce cas, que la nature qui, dans presque toutes les autres espèces de cette famille, altère et modifie plus ou moins la véritable structure de ce fruit, ait voulu, en quelque sorte, en ménager un qui pût faire connaître le type naturel et primitif des autres.

6°. L'*hespéridie* (*hesperidium*, Desvaux), fruit charnu, dont l'enveloppe est très-épaisse, divisé intérieurement en plusieurs loges par des cloisons membraneuses, qu'on peut séparer sans aucun déchirement, comme dans l'orange, le citron, etc.

7°. La *baie* (*bacca*). Sous ce nom général on comprend tous les fruits charnus, dépourvus de noyau, qui ne font pas partie des espèces précédentes : tels sont, par exemple, les fruits du raisin, les groseilles, les tomates, etc.

DEUXIÈME CLASSE.

DES FRUITS MULTIPLES.

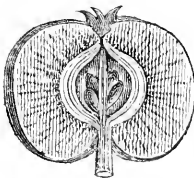
LES fruits multiples sont ceux qui résultent de la réunion de plusieurs pistils renfermés dans une même fleur.

Le *syncarpe* (*syncarpium*, Rich.), fruit multiple, provenant de plusieurs ovaires appartenant à une même fleur, soudés et réunis ensemble, quelquefois même avant la fécondation : par exemple, ceux des *Magnolia*, des *Anona*, etc.

La nature de chacun de ces petits péricarpes, pris séparément, est très-différente. Ainsi, dans les *Magnolia*, ce sont des espèces de petites capsules uniloculaires, s'ouvrant par une fente longitudinale. Dans les *Anona*, ce sont des péricarpes charnus, tous intimement soudés et tout-à-fait indéhiscens.

La *mélonide* (*melonida*, Rich.) est un fruit charnu.

Fig. 160.



provenant de plusieurs ovaires pariétaux réunis et soudés avec le tube du calice, qui, souvent très-épais et charnu, se confond avec eux, comme dans la poire, la pomme, la nêfle, le rosier, etc. (Voy. fig. 160.)

Dans la mélonide, la partie réellement charnue du fruit n'est pas formée par le péricarpe lui-même; elle est due à un épaissement considérable

du calice : c'est ce que l'on peut voir facilement quand on suit avec attention le développement de ce fruit.

L'endocarpe qui revêt chaque loge d'une mélonide est cartilagineux ou osseux : dans ce dernier cas, il y a autant de nucules que d'ovaires, comme dans la nêfle ; ce qui fait qu'on a distingué la mélonide en deux variétés, savoir :

1°. *Mélonide* à nucules, celles dont l'endocarpe est osseux, comme dans le *Mespilus*, le *Crataegus*.

2°. *Mélonide* à pepins, celle dont l'endocarpe est simplement cartilagineux, comme dans la poire, la pomme, etc.

La mélonide appartient exclusivement à la famille des Rosacées, dans laquelle elle est associée à quelques autres espèces de fruits, qui n'en sont souvent que des variétés.

Cette espèce de fruit a jusqu'ici été fort mal définie par les auteurs, puisqu'on la décrit comme provenant d'un ovaire infère, multiloculaire, à loges distinctes. Mais nous avons déjà démontré précédemment la grande différence qui existe entre l'ovaire vraiment infère et l'ovaire simplement pariétal. L'inférité de l'ovaire exclut toujours la pluralité dans la même fleur. Or, dans la plupart des vraies Rosacées, il y a plusieurs pistils, dont on peut suivre graduellement les différens degrés d'adhérence latérale avec la paroi interne du calice. Ainsi, par exemple, dans le genre *Rosa*, les pistils, qui sont au nombre de douze ou quinze, ne tiennent aux parois du tube calycinal que par un petit pédicule de la base de leur ovaire. Dans les genres de *Crataegus* et *Mespilus* les ovaires sont soudés avec le calice par tout leur côté externe. Dans les genres *Pyrus*, *Malus*, etc., ces ovaires sont non-seulement unis par leur côté extérieur avec le calice, mais se soudent entre eux par tous les au-

tres points. Cependant il arrive quelquefois , dans certaines poires , que les ovaires restent distincts par leur côté interne , en sorte qu'on trouve au centre du fruit une cavité plus ou moins grande.

Le fruit du fraisier , du framboisier (*voy. fig. 161*) ,



Fig. 161.

est formé d'un nombre plus ou moins considérable de véritables petites drupes , dont le sarcocarpe est très-mince , mais cependant très-manifeste dans la framboise , réunies sur un gynophore charnu , plus ou moins développé.

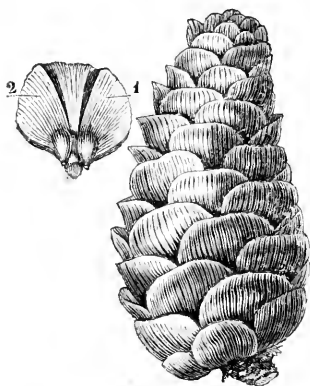
Plusieurs petits akènes réunis constituent le fruit des renoncules , etc.

TROISIÈME CLASSE.

DES FRUITS AGRÉGÉS OU COMPOSÉS.

ON donne ce nom à ceux qui sont formés d'un nombre plus ou moins considérable de petits fruits rapprochés, et souvent réunis et soudés ensemble, provenant tous de fleurs d'abord distinctes les unes des autres, mais qui forment un ensemble ou une réunion considéré généralement comme un seul fruit; tels sont :

Fig. 162.



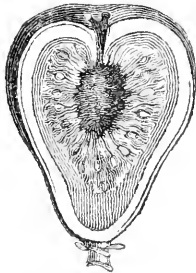
1°. Le *cône* ou *strobile* (*conus*, *strobilus*), fruit composé d'un grand nombre d'utricules membraneuses, cachées dans l'aiselle de bractées ligneuses, de forme variée, très-développées, sèches, et disposées en forme de cône : tel est le fruit des pins, des sapins, de l'aune, du bouleau, etc. (*Voy.* fig. 162.)

2°. Le *sorose*. M. Mirbel donne ce nom à la réunion de plusieurs fruits soudés en un seul corps par l'intermédiaire de leurs enveloppes florales, charnues, très-développées et entre-greffées, de manière à ressembler à une baie mamelonnée : tel est le fruit du mûrier, de l'ananas, etc. (*Voy.* fig. 165.)



3°. Le *sycône*. Sous ce nom M. Mirbel désigne

le fruit du figuier (voy. fig. 164), de l'*Ambora* et du *Dorstenia*. Il est formé par un involucre monophylle, charnu à son intérieur, ayant la forme aplatie, ou ovoïde et fermée, et contenant un grand nombre de petites drupes, qui proviennent d'autant de fleurs femelles.



Dans les vingt-cinq espèces de fruits dont nous venons de donner les caractères abrégés, se trouvent à peu près réunis tous les types auxquels on peut rapporter les nombreuses variétés que cet organe peut offrir dans les végétaux. Ce tableau est loin d'être complet. Cette partie de la botanique exige encore de longs et de pénibles travaux, une analyse soignée et scrupuleuse, avant d'arriver à un état tout-à-fait satisfaisant. Notre intention n'a été ici que de présenter les espèces les mieux connues et les mieux déterminées, afin de ne point jeter du vague ni de l'obscurité sur un sujet déjà si difficile par lui-même.

Pour terminer tout ce qui a rapport aux organes de la fructification, il nous reste encore à parler de la dissémination, et des différens avantages que la médecine, les arts et l'économie domestique, peuvent retirer des fruits et des différentes parties qui les composent.

CHAPITRE VII.

DE LA DISSÉMINATION.

LORSQU'UN fruit est parvenu à son dernier degré de maturité, il s'ouvre; les différentes parties qui le composent se désunissent, et les graines qu'il renferme rom-

pent bientôt les liens qui les retenaient encore dans la cavité où elles se sont accrues. On donne le nom de *dissémination* à cette action par laquelle les graines sont naturellement dispersées à la surface de la terre, à l'époque de leur maturité.

La dissémination naturelle des graines est, dans l'état sauvage des végétaux, l'agent le plus puissant de leur reproduction. En effet, si les graines contenues dans un fruit n'en sortaient point pour être dispersées sur la terre et s'y développer, on verrait bientôt des espèces ne plus se reproduire, des races entières disparaître; et, comme tous les végétaux ont une durée déterminée, il devrait nécessairement arriver une époque où tous auraient cessé de vivre, et où la végétation aurait pour jamais disparu de la surface du globe.

Le moment de la dissémination marque le terme de la vie des plantes annuelles. En effet, pour qu'elle ait lieu, il est nécessaire que le fruit soit parvenu à sa maturité, et qu'il se soit plus ou moins desséché. Or, ce phénomène n'arrive, dans les herbes annuelles, qu'à l'époque où la végétation s'est entièrement arrêtée chez elles. Dans les plantes ligneuses, la dissémination a toujours lieu pendant la période du repos que ces végétaux éprouvent lorsque le cambium s'est épuisé à donner naissance aux feuilles et aux organes de la fructification.

La fécondité des plantes, c'est-à-dire le nombre étonnant de germes ou de graines qu'elles produisent, n'est point une des causes les moins puissantes de leur facile reproduction et de leur étonnante multiplication. J'ai compté 52,000 graines sur un pied de pavot, et jusqu'à 560,000 sur un pied de tabac. Or, qu'on se figure la progression toujours croissante de ce nombre, seulement à la dixième génération de ces végétaux, et l'on concevra

avec peine que toute la surface de la terre n'en soit point recouverte.

Mais plusieurs causes tendent à neutraliser en partie les effets de cette surprenante fécondité, qui bientôt nuirait, par son excès même, à la reproduction des plantes. En effet, il s'en faut que toutes les graines soient mises par la nature dans des circonstances favorables pour se développer et croître. D'ailleurs, un grand nombre d'animaux, et l'homme lui-même, trouvant leur principale nourriture dans les fruits et les graines, en détruisent une innombrable quantité.

Plusieurs circonstances favorisent la dissémination naturelle des graines. Les unes sont inhérentes au péricarpe; les autres dépendent des graines elles-mêmes.

Ainsi, il y a des péricarpes qui s'ouvrent naturellement avec une sorte d'élasticité, au moyen de la quelle les graines qu'ils renferment sont lancées à des distances plus ou moins considérables. Les fruits d'un grand nombre d'Euphorbiacées, ceux du sablier, par exemple (*Hura crepitans*), du *Dionaea muscipula*, de la fraxinelle, de la balsamine, disjoignent leurs valves rapidement et par une sorte de ressort, en projetant leurs graines à quelque distance. Le fruit de l'*Ecballium elaterium*, à l'époque de sa maturité, se détache du pédoncule qui le supportait, et par la cicatrice de son point d'attache, lance ses graines avec une rapidité étonnante.

Il y a un grand nombre de graines qui sont minces et légères, et peuvent être facilement entraînées par les vents. D'autres sont pourvues d'appendices particuliers en forme d'ailes ou de couronnes, qui les rendent plus légères en augmentant par ce moyen leur surface. Ainsi les érables, les ormes, un grand nombre de Conifères ont leurs fruits garnis d'ailes membraneuses, qui servent

à les faire transporter par les vents à des distances considérables.

La plupart des fruits de la vaste famille des Synanthérées sont couronnés d'aigrettes, dont les soies fines et délicates, venant à s'écarter par la dessiccation, leur servent en quelque sorte de parachute pour les soutenir dans les airs. Il en est de même des valérianes.

Les vents transportent quelquefois à des distances qui paraissent inconcevables les graines de certaines plantes. *L'Erigeron canadense* inonde et désole tous les champs de l'Europe. Linnæus pensait que cette plante avait été transportée d'Amérique par les vents.

Les fleuves et les eaux de la mer servent aussi à l'émigration lointaine de certains végétaux. Ainsi l'on trouve quelquefois sur les côtes de la Norvège et de la Finlande des fruits du Nouveau-Monde apportés par les eaux.

L'homme et les différens animaux sont encore des moyens de dissémination pour les graines : les unes s'attachent à leurs vêtemens ou à leurs toisons, au moyen des crochets dont elles sont armées, tels que celle des gratons, des aigremoines; les autres, leur servant de nourriture, sont transportées dans les lieux qu'ils habitent, et s'y développent lorsqu'elles y ont été abandonnées et qu'elles se trouvent dans des circonstances favorables.

Usages des Fruits et des Graines.

C'est dans les fruits, et surtout dans les graines d'un grand nombre de végétaux, que sont contenues les substances alimentaires les plus riches en principes nutritifs, et souvent des médicamens doués de vertus très-énergiques. La famille des Graminées est sans contredit une de celles dans lesquelles l'homme trouve la nourriture la plus abondante, et les animaux herbivores leur pâture la plus habituelle. Qui ne connaît, en effet, l'usage général

que toutes les nations civilisées de l'Europe et des autres parties du monde font du pain? Or, cet aliment par excellence n'est-il point fabriqué avec l'endosperme farineux du blé, du seigle, de l'orge, et d'un grand nombre d'autres Graminées? Le riz, le maïs, sont pour les habitans des contrées chaudes la base de leur alimentation. A ces titres, cette famille naturelle de plantes n'est-elle point pour l'homme une des plus intéressantes du règne végétal?

Les péricarpes d'un grand nombre de fruits sont des alimens aussi agréables qu'utiles. Tout le monde connaît les usages économiques auxquels on emploie beaucoup de fruits charnus, tels que les pêches, les pommes, les melons, les fraises, les groscilles, etc.

Le péricarpe charnu de l'olivier (*Olea europæa*) fournit l'huile la plus pure et la plus estimée.

C'est un fait assez rare qu'un péricarpe fournissant une huile grasse; car ce sont en général les graines qui sont oléagineuses. Cependant indépendamment des olives on peut encore citer les fruits des lauriers et de quelques cornouillers.

C'est avec le suc que l'on retire par expression des fruits de la vigne, soumis à la fermentation spiritueuse, que l'on fait le vin, cette boisson si utile à l'homme, quand il en sait faire un usage modéré. Plusieurs autres fruits, tels que les pommes, les poires, les sorbes, etc., fournissent encore des liqueurs fermentées qui servent de boisson habituelle à des provinces et à des nations entières.

Dans l'intérieur de plusieurs péricarpes de la famille des Légumineuses on trouve une substance acidule ou douceâtre, quelquefois nauséabonde, qui jouit de propriétés laxatives, comme on l'observe dans la casse, le tamarin, les caroubes, les follicules du séné, etc.

Les dattes, les figes, les jujubes, les raisins secs sont des substances alimentaires, remarquables par la grande quantité du principe sucré qu'elles renferment.

Les fruits du citronnier et de l'oranger contiennent de l'acide citrique presque à l'état de pureté.

Les petits nuculaines de nerprun (*Rhamnus catharticus*) sont très-purgatifs.

Les graines ne sont pas moins riches en principes nutritifs que les péricarpes. En effet, celles des plantes céréales ou graminées, d'un grand nombre de Légumineuses, etc., contiennent une quantité considérable de fécule amylicée, qui leur donne une qualité nutritive très-prononcée.

Les graines de lin, de cognassier, du psyllium, renferment aussi un principe mucilagineux très-abondant : aussi sont-elles essentiellement émoullientes.

Un grand nombre de graines et de péricarpes se distinguent par un principe stimulant très-aromatique : tels sont ceux d'anis (*Pimpinella anisum*), de fenouil (*Anethum fœniculum*), de coriandre (*Coriandrum sativum*), de carvi (*Carum carvi*), qui ont reçu le nom de semences *carminatives*. D'autres au contraire sont appelées semences *froides*, à cause de l'action émoulliente et sédative qu'elles exercent sur l'économie animale : tels sont celles de la calebasse (*Cucurbita lagenaria*), du concombre (*Cucumis sativus*), du melon (*Cucumis melo*), de la citrouille (*Cucurbita citrullus*.)

Les semences carminatives appartiennent toutes à la famille des Ombellifères. C'est la famille des Cucurbitacées qui fournit les semences froides.

Qui ne connaît l'usage habituel que font tous les peuples civilisés des graines torrifiées du café, du cacao, etc. ?

On retire des graines de l'amandier, du noyer, du

hêtre, du ricin, du chenevis, du pavot, du colza, etc., une huile abondante qui jouit de propriétés modifiées dans chacun de ces végétaux par son mélange avec d'autres substances.

Les graines du rocou (*Bixa orellana*) servent à teindre en rouge brun.

Nous ne finirions pas si nous voulions énumérer ici tous les avantages que l'homme peut retirer des fruits en général, ou des parties qui les composent. Mais un pareil travail nous éloignerait trop de notre objet. Nous avons seulement voulu indiquer, quoique bien incomplètement, les usages nombreux des fruits et des graines, soit dans l'économie domestique, soit dans la thérapeutique.

Ici se termine tout ce qui a rapport à la partie de la botanique, que nous avons désignée par le nom d'*Organographie*. Nous y avons donné la description de tous les organes des végétaux phanérogames, et des fonctions qu'ils remplissent. Nous allons maintenant faire connaître les diverses méthodes de classification qui ont été proposées pour ranger et coordonner la quantité innombrable de plantes déjà connues et décrites par les différents auteurs. C'est à cette partie de la botanique l'on a donné le nom de *Taxonomie*. Elle forme l'objet de la seconde partie.

DE LA TAXONOMIE,

ou

DES CLASSIFICATIONS BOTANIQUES

EN GÉNÉRAL.

Nous avons déjà vu dans l'introduction de cet ouvrage que sous le nom de *taxonomie* on désigne cette partie de la botanique générale qui a pour objet l'application des lois de la classification au règne végétal.

A l'époque où les sciences n'étaient encore qu'à leur berceau, c'est-à-dire quand un petit nombre de faits en composait tout le domaine, ceux qui se livraient à l'étude de ces sciences n'avaient besoin que de fort peu d'efforts, et seulement d'une mémoire assez heureuse, pour embrasser la connaissance parfaite, et retenir les noms de tous les êtres à l'étude desquels ils s'étaient livrés. Aussi les premiers philosophes qui s'occupèrent de la botanique parlent-ils des plantes, sans adopter aucun ordre, aucune méthode d'arrangement. Du temps de Théophraste, par exemple, qui le premier écrivit spécialement sur les végétaux, les fonctions des organes étaient méconnues, les genres, les espèces entièrement confondus, leurs caractères distinctifs ignorés; en un mot, quoiqu'on puisse dire que ce philosophe ait commencé à écrire sur la botanique, on peut également assurer que cette science n'existait point encore de son temps. Les caractères des plantes ne reposaient que sur des connaissances empiriques ou de

simples traditions ; car le nombre en était alors si borné , qu'il était facile de les connaître toutes individuellement , sans qu'il fût nécessaire de les distinguer autrement que par un nom particulier à chacune d'elles , mais auquel ne se rattachait aucune idée de caractère ou de comparaison. Tel fut l'état de la botanique pendant un grand nombre de siècles , où , intimement unie à la médecine , elle ne trouvait place que dans les ouvrages de ceux qui écrivaient sur l'art de guérir.

Mais quand , par des recherches mieux dirigées et des voyages lointains , le nombre des êtres dont s'occupe l'histoire naturelle devint plus grand , on sentit la nécessité de mettre plus de précision dans le nom de ces différens objets , de les distinguer par quelques caractères , afin de pouvoir les reconnaître. Bientôt la mémoire ne put retenir seule les noms d'un si grand nombre d'êtres , pour la plupart nouveaux et inconnus jusqu'alors.

Ce fut dès cette époque que l'on commença à sentir la nécessité de disposer les objets dans un ordre quelconque qui pût en faciliter les recherches , en donnant les moyens d'arriver plus promptement et avec plus de sûreté aux noms qui avaient été donnés à chacun d'eux.

Mais ces arrangemens , d'abord purement empiriques , ne doivent point être regardés comme de véritables méthodes. En effet , ils n'étaient nullement fondés sur des connaissances tirées des caractères propres à chacun de ces êtres , et qui pussent servir à les distinguer les uns des autres , mais appuyés seulement sur quelques circonstances extérieures , et souvent étrangères à la nature même de l'objet. Ainsi l'ordre alphabétique suivant lequel on rangea les végétaux ne pouvait avoir d'avantage que pour ceux qui les connaissaient déjà , mais qui voulaient se livrer à des recherches particulières sur quelques-uns d'entre eux.

Il en est de même de l'arrangement fondé sur les pro-

priétés économiques ou médicales des plantes, qui supposent toujours la connaissance préalable des vertus de la plante dont on veut trouver le nom.

On pense bien que sur de semblables bases ne devaient s'élever que des classifications aussi fautives qu'imparfaites, puisqu'elles reposaient, en général, sur des connaissances étrangères à la nature et à l'organisation des végétaux. Elles ne pouvaient donc en donner aucune idée satisfaisante.

L'expérience fit bientôt sentir la nécessité de tirer de l'organisation même des plantes, et des parties qui les composent, les caractères propres à les faire connaître et à les distinguer. Ce fut dès cette époque que la botanique devint réellement une science; car ce fut alors que l'on commença à étudier l'organisation des végétaux pour pouvoir en tirer les caractères propres à les faire connaître et à les distinguer.

Dès-lors les méthodes furent réellement créées. Mais comme le nombre des organes des végétaux est assez considérable, le nombre des méthodes fut également très-grand, parce que chaque auteur crut reconnaître dans l'un d'eux la base la plus solide d'une bonne classification. Ainsi, les uns fondèrent leur méthode sur la considération des racines et de toutes les modifications qu'elles peuvent offrir; les autres, sur les tiges; ceux-ci sur les feuilles; ceux-là sur l'inflorescence, etc.

Dans le seizième siècle, Gessner, né à Zurich, fut le premier qui démontra que les caractères tirés de la fleur et du fruit étaient les plus certains et les plus importants pour arriver à une bonne classification des végétaux. Il fit de plus entrevoir qu'il existe dans les plantes des groupes composés de plusieurs espèces réunies par des caractères communs. Cette première idée de la réunion des vé-

gétaux en genres eut la plus grande influence sur les progrès ultérieurs de la botanique.

Peu de temps après, Cæsalpin, né en 1519, à Arezzo en Toscane, donna le modèle de la première méthode botanique. En effet, toutes les espèces y sont rangées d'après la considération des caractères que l'on peut tirer de la plupart des organes des végétaux, tels que leur durée, la présence ou l'absence des fleurs, la position des graines, leur adhérence avec le calice, le nombre et la situation des cotylédons, etc. L'invention d'une semblable méthode, tout imparfaite qu'elle est, doit être considérée comme le premier aperçu d'une classification naturelle.

Cependant les découvertes nouvelles allaient toujours augmentant le nombre des végétaux connus, et chaque jour les ouvrages existans devenaient de plus en plus insuffisans. Plusieurs auteurs, parmi lesquels on doit citer avec éloges les deux frères Bauhin, Rai, Magnol et Rivin, donnèrent successivement dans leurs écrits des preuves d'un mérite rare. Quelques-uns d'entre eux créèrent même des méthodes nouvelles, mais qui toutes furent éclipsées par celle que Joseph Pitton de Tournefort publia vers la fin du dix-septième siècle.

Ce botaniste célèbre, l'un de ceux dont les écrits ont fait le plus d'honneur à la France, était né à Aix en Provence, le 5 juin 1656. Il fut professeur de botanique au jardin des Plantes de Paris, sous le règne de Louis XIV, qui, en 1700, lui donna une mission importante pour le Levant. Tournefort parcourut alors la Grèce, les bords de la mer Noire et les îles de l'Archipel. Il revint à Paris, et publia la relation de son voyage, que l'on peut citer comme un des modèles les plus parfaits en ce genre. Avant son départ, il avait déjà fait connaître, dans son ouvrage intitulé *Institutiones rei herbariæ*, sa nouvel

méthode, dans laquelle se trouvaient décrites dix mille cent quarante-six espèces rapportées à six cent quatre-vingt-dix-huit genres.

Le mérite de Tournefort n'est pas seulement d'avoir créé une méthode ingénieuse, dans laquelle se trouvent décrites et rangées toutes les plantes connues jusqu'à lui; mais son principal titre de gloire est d'avoir, le premier, distingué d'une manière plus précise et plus rigoureuse qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les genres, les espèces et les variétés qui peuvent s'y rapporter.

Avant lui, en effet, la science n'était encore que confusion et désordre; chaque espèce n'était pas nettement distinguée de celles dont elle se rapprochait. Ce fut lui qui débrouilla ce chaos, sépara les genres et les espèces par des phrases caractéristiques, et, au moyen de son système ingénieux, rangea méthodiquement les plantes connues à cette époque.

Après Tournefort parurent encore un grand nombre de botanistes qui ont joui d'une certaine réputation. Quelques-uns d'entre eux proposèrent des méthodes nouvelles; mais aucune n'avait porté la moindre atteinte à celle de Tournefort. Cette gloire semblait réservée à l'immortel Linnæus. Son système, qu'il publia en 1754, eut la vogue la plus surprenante, à cause de son extrême simplicité, et de la facilité singulière qu'il offre pour parvenir à la connaissance du nom des végétaux.

Linnæus eut de plus la gloire de réformer, ou plutôt de créer la nomenclature et la synonymie botaniques, encore si peu avancées par ses prédécesseurs. Tournefort lui en avait tracé la route, sans cependant en faire disparaître tous les obstacles. Chaque espèce, en effet, était encore dénommée par une phrase caractéristique, dans laquelle on ne trouvait souvent pas les caractères propres à la distinguer. Or, ces phrases étant fort longues, il

était très-difficile d'en retenir un grand nombre. Linnæus donna à chaque groupe ou genre un nom propre ou générique, imitant en cela l'exemple de Tournefort ; mais de plus il désigna chaque espèce de ces genres par un nom adjectif ou spécifique ajouté à la suite du nom générique. Par ce moyen ingénieux, il simplifia considérablement l'étude déjà fort étendue de la botanique.

Le système sexuel de Linnæus, séduisant par son extrême simplicité, excita une révolution subite dans la science, et fut accueilli partout avec un enthousiasme difficile à décrire.

Quand le premier mouvement d'admiration qu'inspire toujours une grande découverte fut un peu calmé, on ne tarda point à s'apercevoir que ce système si ingénieux présentait cependant encore quelques inconvéniens, et n'était point à l'abri de toute espèce de reproche. En effet, fondé uniquement sur la considération absolue d'un seul organe, il éloigne souvent des plantes que tous les autres caractères semblent réunir trop étroitement pour que l'on puisse jamais les isoler avec succès. Déjà l'on avait commencé à entrevoir que certains genres de végétaux ont entre eux tant de points de contact et de ressemblance, que, réunis par l'ensemble général de leurs caractères, ils paraissent en quelque sorte être tous membres d'une même famille. C'est ainsi, par exemple, qu'on avait déjà rapproché en tribus distinctes les Graminées, les Labiées, les Ombellifères, les Légumineuses, les Crucifères, etc., et plusieurs autres groupes tout aussi naturels. Or, un grand défaut du système artificiel de Linnæus était donc de séparer ces plantes qui paraissaient devoir être pour toujours réunies. Ainsi les Graminées s'y trouvaient dispersées dans la première, la seconde, la troisième, la sixième, la vingt-unième, et la vingt-troisième classe de son système. Les Labiées étaient en partie

dans la seconde classe, et en partie dans la quatorzième. Il en était de même de la plupart des tribus naturelles déjà reconnues et conservées par un grand nombre de botanistes. Linnæus, obligé de suivre rigoureusement son système, s'était ainsi vu forcé de les séparer et de les disperser.

Une nouvelle méthode qui, en conservant les affinités déjà reconnues de certaines plantes, aurait offert l'ensemble de leurs caractères distinctifs, eût donc été préférable à ce système si ingénieux, mais qui péchait par un des points les plus essentiels.

Adanson avait donné la première esquisse de cette méthode. Bernard de Jussieu médita pendant quarante ans, afin de trouver les caractères les plus solides et les plus constans qui pussent lui servir de base. Il étudia avec un soin extrême l'affinité réciproque des diverses espèces et des différens genres entre eux. Mais ce fut son neveu, Antoine-Laurent de Jussieu, qui, rassemblant les riches matériaux recueillis par ses oncles, y joignant les nombreuses observations qu'il avait lui-même amassées, créa réellement la méthode des familles naturelles, telle que nous l'exposerons bientôt. Ce fut dans son *GENERA PLANTARUM*, ouvrage marqué du sceau du génie, et l'un des plus beaux monumens des progrès de la botanique, qu'il posa les fondemens d'une méthode qui doit un jour être la seule suivie et adoptée par tous les bons esprits; car elle est, sans contredit, de toutes les autres publiées jusqu'à ce jour, celle qui mérite la préférence.

En effet, elle n'a point pour base la considération d'un seul organe; mais elle étudie l'ensemble des caractères fournis par chacune des parties d'un végétal, et rapproche les uns des autres tous ceux qui se touchent par le plus grand nombre de points de contact et de ressemblance. C'est cette méthode qui, depuis près de quarante ans, a

fait faire à la botanique des si rapides progrès, et l'a placée au premier rang parmi les sciences naturelles.

Nous avons cru devoir entrer dans quelques détails sur les méthodes en général, avant de faire l'exposition particulière d'aucune d'elles. Il nous a semblé utile de jeter rapidement un coup-d'œil sur les principales époques de la botanique, afin de faire mieux connaître l'impulsion et la face nouvelle que les trois classifications de Tournefort, de Linnæus et de Jussieu, ont, chacune en particulier, données à la botanique.

En terminant ces considérations générales, nous devons faire remarquer qu'il existe deux espèces bien distinctes de classifications en histoire naturelle. Dans l'une, en effet, on ne prend pour base que la considération d'un seul organe. Ainsi, Tournefort s'est servi de la corolle, Linnæus des étamines, pour établir leurs principales divisions. On a donné le nom de *systèmes* à ces arrangements purement artificiels. On conçoit qu'un système n'ayant uniquement pour but que de faire arriver avec facilité au nom d'une plante, ne donne aucune idée de son organisation. Ainsi, quand nous avons trouvé qu'une plante est de la première classe du système de Linnæus ou de celui de Tournefort, nous savons seulement, dans le premier cas, qu'elle a une étamine; dans le second cas, que sa corolle est monopétale, régulière et campaniforme; mais ces systèmes ne nous apprennent rien touchant les autres parties qui composent la plante, dont ils nous ont seulement appris le nom. Dans la seconde espèce de classification, qui a reçu le nom de *méthode* proprement dite, comme les bases de chaque classe reposent sur la somme totale de tous les caractères tirés des différentes parties du végétal, lorsque l'on est arrivé à l'une de ces classes, on connaît déjà les points les plus saillans de l'organisation de la plante dont on désire connaître le nom. Si, par

exemple , au moyen de l'analyse, nous sommes arrivés à savoir que telle plante est , je suppose , de la quatrième classe de M. DeJussieu, cette connaissance nous apprendra que cette plante est une Phanérogame, que son embryon n'a qu'un seul cotylédon , qu'elle n'a qu'une seule enveloppe florale, c'est-à-dire qu'un calice monosépale adhérent avec un ovaire infère , que ses étamines sont insérées sur l'ovaire , etc. On voit combien l'étude de la méthode des familles naturelles donne des idées plus complètes et plus philosophiques sur la structure et l'organisation des différens végétaux. Elle mérite donc à juste titre la préférence sur toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour.

Il serait aussi long qu'inutile de faire ici l'exposition de toutes les méthodes qui ont été proposées par les différens botanistes pour grouper et coordonner en classes tous les végétaux connus. Le nombre de ces méthodes est d'ailleurs si considérable , que leur exposition ne peut être faite, même d'une manière abrégée, que dans un ouvrage spécialement destiné à cet objet. Aussi nous contenterons-nous d'exposer ici seulement les trois classifications les plus importantes , qui sont celles de Tournefort , de Linnæus et de Jussieu.

DE LA MÉTHODE DE TOURNEFORT.

Le système de Tournefort, généralement connu sous le nom de méthode de Tournefort, est basé principalement sur la considération des différentes formes de la corolle. Un reproche généralement fait à Tournefort est

de n'avoir pas suivi l'exemple déjà donné par Rivin , et d'avoir encore séparé les uns des autres les végétaux herbacés et les végétaux à tige ligneuse. Cet inconvénient est très-grand , puisque souvent dans le même genre on trouve réunies ces deux modifications de la tige , et que même quelquefois , comme nous l'avons prouvé précédemment , certaines circonstances peuvent agir assez directement sur une même espèce pour la rendre tantôt ligneuse , tantôt herbacée. C'est ce que nous avons fait remarquer pour le ricin , la belle-de-nuit , etc.

Ce système est composé de vingt-deux classes , dont les caractères sont tirés : 1^o de la consistance et de la grandeur de la tige ; 2^o de la présence ou de l'absence de la corolle ; 3^o de l'isolement de chaque fleur ou de leur réunion dans un involucre commun ; ce qui constitue les fleurs composées ; 4^o de la corolle monopétale ou polypétale ; 5^o de sa régularité ou de son irrégularité.

1^o. Sous le rapport de la consistance et de la durée de leur tige , Tournefort divise les végétaux , 1^o en herbes et sous-arbrisseaux , 2^o en arbrisseaux et arbres. Les herbes et les sous-arbrisseaux réunis sont renfermés dans les dix-sept premières classes ; les cinq dernières classes contiennent les arbrisseaux et les arbres.*

2^o. D'après la présence ou l'absence de la corolle , les herbes sont distinguées en pétalées et apétalées. Les quatorze premières classes des herbes renferment toutes celles qui sont pourvues d'une corolle ; les trois autres , celles qui en sont dépourvues.

5^o. Les herbes qui ont une corolle ont leurs fleurs isolées et distinctes , ou réunies pour constituer des fleurs composées. Les onze premières classes renferment les herbes à fleurs simples ; les trois suivantes , celles qui offrent des fleurs composées.

4^o. Parmi les plantes herbacées à fleurs simples, les unes ont une corolle monopétale; dans les autres, au contraire, elle est polypétale. Dans les quatre premières classes, Tournefort a réuni les plantes à corolle monopétale; dans les cinq qui suivent, celles dont la corolle est polypétale.

5^o. Mais cette corolle monopétale ou polypétale peut être régulière ou irrégulière; ce qui a servi à subdiviser encore chacune de ces sections.

Les plantes à tige ligneuse, avons-nous dit, sont renfermées dans les cinq dernières classes du système. Tournefort les a divisées d'après les mêmes considérations que les herbes. Ainsi, elles sont apétalées ou pétalées; leur corolle est monopétale ou polypétale, régulière ou irrégulière.

Il est important de faire remarquer que Tournefort appelait corolles les périanthes simples et colorés, comme dans la tulipe, le lis, qui ont, selon lui, une corolle polypétale régulière.

Tels sont les principes qui ont dirigé Tournefort dans la formation des classes de son système, dont nous allons présenter sommairement les caractères.

PREMIÈRE DIVISION.

HERBES.

§. 1. A FLEURS SIMPLES.

PREMIÈRE CLASSE. — Corolle monopétale régulière.

CAMPANIFORMES. Herbes à corolle monopétale régulière, imitant une cloche, comme dans la campanule, le liseron, etc.; ou un grelot, comme dans le muguet, la bruyère, etc.

SECONDE CLASSE.

INFUNDIBULIFORMES. Herbes à corolle monopétale régulière, imitant la forme d'un entonnoir, comme le tabac, celle d'une coupe antique, c'est-à-dire *hypocratérisiforme*, le lilas; ou d'une roue (*cor. rotacée*), comme la bourrache.

TROISIÈME CLASSE. — Corolle monopétale irrégulière.

PERSONNÉES. Corolle monopétale irrégulière, imitant la forme d'un muffle de veau ou d'un masque antique, comme celle des *Antirrhinum*, de la linaire, etc., ou ayant le limbe plus ou moins ouvert, comme dans la digitale, la scrophulaire; les plantes de cette classe présentent toujours un ovaire simple au fond de leur calice.

QUATRIÈME CLASSE.

LABIÉES. Corolle monopétale irrégulière, dont le limbe est comme divisé en deux lèvres; plantes offrant un ovaire partagé en quatre lobes très-distincts, regardés comme des graines nues. Tels sont la sauge, le romarin, la bétoine, etc.

CINQUIÈME CLASSE. — Corolle polypétale régulière.

CRUCIFORMES. Corolle polypétale régulière, composée de quatre pétales disposés en croix. Le fruit est une silique ou une silicule. Ex. : la giroflée, le chou, le thlaspi, etc.

SIXIÈME CLASSE.

ROSACÉES. Corolle polypétale régulière, composée de trois à dix pétales disposés en rose, comme dans le poirier, le pommier, le rosier sauvage, le fraisier, le framboisier, les cistes, etc.

SEPTIÈME CLASSE.

OMBELLIFÈRES. Corolle polypétale régulière, composée de cinq pétales souvent inégaux, fleurs disposées en ombelle. Ex. : l'angélique, le panais, le fenouil, etc.

HUITIÈME CLASSE.

CARYOPHYLLÉES. Corolle polypétale régulière, formée de cinq pétales longuement onguiculés, réunis dans un calice monosépale; limbe étalé: par exemple, l'œillet, la saponaire, l'*Agrostemma Githago*, et en général les Caryophyllées.

NEUVIÈME CLASSE.

LILIACÉES. Fleurs à corolle le plus souvent polypétale, composée de six ou simplement de trois pétales; quelquefois monopétale, à six divisions. Le fruit est une capsule ou une baie trilobulaire. Ex. : le lis, la tulipe, la jacinthe, etc.

DIXIÈME CLASSE. — Corolle polypétale irrégulière.

PAPILIONACÉES OU LÉGUMINEUSES. Corolle polypétale irrégulière, composée de cinq pétales, l'un supérieur, nommé étendard, deux latéraux, appelés les ailes, deux inférieurs, quelquefois réunis et soudés, constituant la carène. Ex. : le pois, le haricot, la luzerne, etc. Le fruit est toujours une gousse.

ONZIÈME CLASSE.

ANOMALES. Cette classe renferme toutes les plantes herbacées dont la corolle est polypétale, irrégulière et non papilionacée: telles sont la violette, la capucine, etc.

§. 2. A FLEURS COMPOSÉES.

DOUZIÈME CLASSE. — Composées.

FLOSCULEUSES. Fleurs composées de petites corolles

monopétales régulières, infundibuliformes, à limbe découpé en cinq divisions. On donne à chacune de ces petites fleurs le nom de fleurons : tels sont les chardons, les artichauts, les centaurees, etc.

TREIZIÈME CLASSE.

SEMI-FLOSCULEUSES. Fleurs composées d'un grand nombre de petites corolles monopétales irrégulières, dont le limbe est déjeté d'un côté, et auxquelles on a donné le nom de *demi-fleurons* : par exemple, la laitue, le salsifis, le pissenlit, etc.

QUATORZIÈME CLASSE.

RADIÉES. Fleurs composées de fleurons au centre et de demi-fleurons à la circonférence, comme dans le grand soleil, la reine-marguerite, etc.

§. 5. PLANTES APÉTALES.

QUINZIÈME CLASSE. — Apétales.

APÉTALES. Plantes dont les fleurs n'ont point de véritable corolle, comme les Graminées, l'orge, le riz, l'avoine, le blé, etc. Dans quelques-unes, on trouve autour des organes sexuels un périclype simple ou calice, qui souvent subsiste après la floraison, et s'accroît avec le fruit, comme dans les *Rumex*.

SEIZIÈME CLASSE.

APÉTALES sans fleurs. Plantes qui sont dépourvues d'organes sexuels et d'enveloppes florales proprement dites, mais qui ont des feuilles. Ce sont les Fougères, telles que le polypode, le cétérac, l'osmonde, etc.

DIX-SEPTIÈME CLASSE.

APÉTALES, sans fleurs ni fruits apparens, comme les Champignons, les Mousses, les Lichens, etc.

DEUXIÈME DIVISION.

ARBRES.

DIX-HUITIÈME CLASSE. — Apétales.

Arbres ou arbrisseaux APÉTALES, c'est-à-dire dont les fleurs sont dépourvues de corolle. Ces arbres sont ou hermaphrodites, ou monoïques, comme le buis, beaucoup de Conifères, etc.; ou dioïques, comme le pistachier, le lentisque.

DIX-NEUVIÈME CLASSE.

AMENTACÉS. Arbres apétales, dont les fleurs sont disposées en chatons. Ils sont monoïques, comme le chêne, le noyer, etc.; dioïques, comme les saules, etc.

VINGTIÈME CLASSE. — Monopétales.

Arbres à corolle monopétale régulière ou irrégulière, tels que le lilas, le sureau, le catalpa, l'arbusier, etc.

VINGT-UNIÈME CLASSE. — Polypétales régulières.

Arbres ou arbrisseaux à corolle polypétale *rosacée*, comme le pommier, le poirier, l'oranger, le cerisier, etc.

VINGT-DEUXIÈME CLASSE. — Polypétales irrégulières.

Arbres ou arbrisseaux dont la corolle est papilionacée, comme dans l'acacia, le faux-ébénier, l'arbre de Judée, etc., etc.

Telles sont les vingt-deux classes établies par Tournefort, pour disposer tous les végétaux connus. Quoiqu'au premier abord ce système paraisse simple et d'une exécution facile, cependant il offre, dans plus d'un cas, des difficultés qu'il n'est pas aisé de faire disparaître. En

effet, la forme de la corolle n'est pas toujours si bien tranchée, que l'on puisse sur-le-champ décider à quelle classe elle appartient réellement; car où est le point juste de séparation entre une corolle hypocratériforme et une corolle infundibuliforme, entre cette dernière et la corolle campanulée?

Le reproche le mieux fondé que l'on puisse faire à ce système, c'est la séparation des plantes herbacées des ligneuses. En effet, les rapports les plus naturels sont par-là méconnus, et les végétaux qui ont entre eux la plus grande analogie, sont souvent éloignés et rejetés à de très-grandes distances les uns des autres, à cause de cette seule différence.

Chacune de ces classes a été divisée en un nombre plus ou moins considérable de sections ou ordres, dont les caractères ont été tirés des modifications particulières que la forme de la corolle peut subir, de la consistance, de la composition et de l'origine du fruit; de la forme, de la disposition et de la composition des feuilles, etc., etc.

Enfin, chacune de ces sections renferme un nombre plus ou moins considérable de genres, auxquels sont rapportées toutes les espèces connues jusqu'à l'époque où Tournefort écrivit.

M. Guiart, professeur de botanique à l'école de pharmacie de Paris, a cherché à faire disparaître une partie des inconvéniens reprochés au système de Tournefort, et c'est d'après ce système, ainsi modifié, que sont rangées les plantes du jardin de l'école de pharmacie de Paris.

Classes.

1. CAMPTANIFORMES.
2. INFUNDIBULIFORMES.
3. PERSONNÉES.
4. LABIÉES.
5. CRUCIFORMES.
6. ROSACÉES.
7. OMBELLIFÈRES.
8. CARYOPHYLLÉES.
9. LILIACÉES.
10. PAPILIONACÉES.
11. ANOMALES.
12. FLOSCULEUSES.
13. SEMI-FLOSCULEUSES.
14. RADIÉES.
15. À ÉTAMINES.
16. SANS FLEURS.
17. SANS FLEURS NI FRUITS.
18. APÉTALES PROP. DITS.
19. AMENTACÉES.
20. MONOPÉTALES.
21. ROSACÉES.
22. PAPILIONACÉES.

{ Régulières . . . }
 { Irrégulières . . . }
 Monopétales . . .
 { Régulières . . . }
 { Irrégulières . . . }
 Polypétales . . .

Simples

Polypétales

Pétalées

HERBES
À FLEURS

Composées

Apétalées

ARBRES
À FLEURS

Apétalées

Pétalées

Monopétales

Polyétales

Régulières . . .

Irrégulières . . .

DU SYSTÈME SEXUEL DE LINNÆUS.

LES bases principales du système sexuel de Linnæus reposent presque entièrement sur les différens caractères que l'on peut tirer des organes sexuels mâles, c'est-à-dire des étamines ; de même que celui de Tournefort est fondé sur les formes diverses que peut offrir la corolle : ce système est partagé en vingt-quatre classes.

Linnæus divise d'abord tous les végétaux connus en deux grandes sections. Dans la première, il range tous ceux qui ont des organes sexuels, et par conséquent des fleurs apparentes : ce sont les phanérogames ou phénogames. La seconde section comprend les végétaux dans lesquels les organes sexuels sont cachés, ou plutôt qui en sont totalement dépourvus ; on les nomme cryptogames. De là, deux premières grandes sections dans le règne végétal :

1^o Les phanérogames.

2^o Les cryptogames.

Mais, comme le nombre des végétaux de la première section est infiniment plus considérable que celui de la seconde, les phanérogames ont été divisés en vingt-trois classes ; les cryptogames au contraire ne forment que la vingt-quatrième et dernière classe de ce système.

Parmi les plantes phanérogames, les unes ont des fleurs hermaphrodites, c'est-à-dire pourvues des deux sexes réunis ; les autres sont unisexuées.

Les vingt premières classes du système sexuel renferment les végétaux phanérogames à fleurs hermaphro-

dites ou monoclines; dans les trois suivantes sont placées les plantes diclines ou à fleurs unisexuées.

3^o Phanérogames { monoclines.
diclines.

Les plantes monoclines ont les étamines libres et détachées du pistil; ou bien ces étamines sont soudées avec lui.

4^o Monoclines { à étamines libres.
à étamines soudées au pistil.

Les étamines dégagées de toute espèce de soudure avec le pistil, peuvent être libres et distinctes les unes des autres; elles peuvent être réunies et soudées entre elles.

5^o Étamines non { libres et distinctes.
soudées au pistil, { réunies entre elles.

Les étamines libres et distinctes sont égales ou inégales entre elles.

Celles qui sont libres et égales sont en nombre déterminé ou indéterminé.

6^o Étamines libres { nombre déterminé.
et égales en { nombre indéterminé.

C'est par des considérations de cette nature que Linnæus est parvenu à former les bases de son système. On voit d'après cela qu'il est fondé, 1^o sur le nombre des étamines (les treize premières classes); 2^o sur leur proportion respective (quatorzième et quinzième); 3^o sur leur réunion par les filets (seizième, dix-septième et dix-huitième); 4^o sur leur soudure par les anthères (dix-neuvième); 5^o sur leur soudure avec le pistil (vingtième); 6^o sur la séparation des sexes (vingt-unième, vingt-deuxième, vingt-troisième); 7^o enfin sur l'absence des organes sexuels (la vingt-quatrième et dernière).

Nous allons successivement étudier les caractères de

ces différentes classes, qui, chacune, ont reçu des noms particuliers.

1^o *Étamines en nombre déterminé et égales entre elles.*

1^{re} Classe. MONANDRIE. Elle renferme toutes les plantes dont les fleurs hermaphrodites n'ont qu'une seule étamine : l'*Hippuris vulgaris*, le *Blitum*, le *Canna indica*, etc.

2^e Classe. DIANDRIE. Deux étamines : le jasmin, le lilas, les véroniques, la sauge, le romarin, etc.

3^e Classe. TRIANDRIE. Trois étamines : la plupart des Graminées, les iris, etc.

4^e Classe. TÉTRANDRIE. Quatre étamines : la garance, le caille-lait, les aspérules, les scabieuses, etc.

5^e Classe. PENTANDRIE. Cinq étamines : les Borraginées, telles que la bourrache, la pulmonaire ; les Solanées, telles que la douce-amère, la belladone, la pomme de terre, l'alkékenge, etc. ; les Rubiacées exotiques, telles que les *Cinchona*, les *Psychotria*, etc. ; les Umbellifères, telles que le panais, la ciguë, l'opoponax, la coriandre, etc.

6^e Classe. HEXANDRIE. Six étamines : telles sont la plupart des Liliacées, le lis, la tulipe, la jacinthe ; beaucoup d'Asparaginées, comme l'asperge, le muguet, etc. ; le riz.

7^e Classe. HEPTANDRIE. Sept étamines. Cette classe est très-peu nombreuse : on y trouve le marronnier d'Inde, le *Saururus*, etc.

8^e Classe. OCTANDRIE. Huit étamines : les *Rumex*, les *Polygonum*, les bruyères.

9^e Classe. ENNÉANDRIE. Neuf étamines. A cette classe se rapportent les différentes espèces de lauriers, de rhubarbes ; le *Butomus umbellatus*, etc.

10^e Classe. DÉCANDRIE. Dix étamines. Nous trouvons ici presque toutes les Caryophyllées, telles que l'œillet,

les *Lychnis*, les *Silene*, la rue, le *Phytolacca decandra*, etc.

2^o *Étamines en nombre non rigoureusement déterminé.*

11^e Classe. DODÉCANDRIE. De onze à vingt étamines. Exemples : l'*Asarum europæum*, le réséda, l'aigremoine, le *Sempervivum tectorum*, etc.

12^e Classe. ICOSANDRIE. Plus de vingt étamines insérées sur le calice. Ici se rapportent toutes les vraies Rosacées : le prunier, l'amandier, le rosier, le fraisier, etc. ; les myrtes, les grenadiers, etc.

15^e Classe. POLYANDRIE. De vingt à cent étamines insérées sous l'ovaire. Dans cette classe sont réunies les Renonculacées, telles que les anémones, les clématites, les renoncules, les hellébore, etc. ; la plupart des Papavéracées, telles que le coquelicot, le pavot, la chélidoine, etc.

5^o *Proportion des étamines entre elles.*

14^e Classe. DIDYNAMIE. Quatre étamines, dont deux constamment plus petites, et deux plus longues, toutes insérées sur une corolle monopétale irrégulière. Cette classe renferme les Labiées et les Personnées de Tournefort : tels sont le thym, la lavande, la bugle, la bétouille, les *Antirrhinum*, la digitale, la scrophulaire, le catalpa, etc.

15^e Classe. TÉTRADYNAMIE. Six étamines, dont deux constamment plus petites que les quatre autres : corolle polypétale ; fruit, une silique ou une silicule. Cette classe correspond parfaitement aux Crucifères de Tournefort.

4^o *Soudure des étamines par les filets.*

16^e Classe. MONADELPHIE. Étamines en nombre varia-

ble, réunies et soudées ensemble en un seul corps par leurs filets. Exemple : la mauve, la guimauve, etc.

17^e Classe. DIADELPHIE. Étamines en nombre variable, soudées par leurs filets en deux corps distincts. Tels sont la functerre, le polygala; et la plupart des Légumineuses, comme l'acacia, le cytise, la réglisse, le mélilot, etc.

18^e Classe. POLYADELPHIE. Étamines réunies par leurs filets en trois ou un plus grand nombre de faisceaux : par exemple, les *Hypericum*, l'oranger, les *Melaleuca*, etc.

5^o Soudure des étamines par les anthères.

19^e Classe. SYNGÉNÉSIE. Cinq étamines réunies et soudées par les anthères; fleurs ordinairement composées, rarement simples. Cette classe renferme les Flosculeuses, les Semi-flosculeuses et les Radiées de Tournefort; elle contient aussi certaines autres plantes, telles que les *Lobelia*, les violettes, etc.

6^o Soudure du pistil et des étamines.

20^e Classe. GYNANDRIE. Étamines soudées en un seul corps avec le pistil : telles sont toutes les Orchidées, l'aristoloche, etc.

7^o Fleurs unisexuées.

21^e Classe. MONOECIE. Fleurs mâles et fleurs femelles distinctes, mais réunies sur le même individu. Exemples : le chêne, le buis, le maïs, la sagittaire, le ricin, etc.

22^e Classe. DIOECIE. Fleurs mâles et fleurs femelles existant sur deux individus séparées : la mercuriale, le dattier, le gui, les saules, le pistachier, etc.

25^e Classe. POLYGAMIE. Fleurs hermaphrodites, fleurs mâles et fleurs femelles réunies sur un même individu ou

sur des pieds différens : par exemple , le frêne , la pariétaire , la croisette , le micoucoulier , etc.

3^o *Fleurs invisibles.*

24^e Classe. CRYPTOGAME. Plantes dont les fleurs sont invisibles ou très-peu distinctes. Cette classe renferme les Fougères , telles que le polypode , l'osmonde , etc. ; les Mousses , les Lichens , les Prèles , les Algues , les Champignons , etc. , etc.

Nous venons d'exposer en peu de mots les caractères propres à chacune des vingt-quatre classes établies par Linnæus dans le règne végétal. On voit que la marche de ce système est simple et facile à suivre. En effet , il semble au premier abord qu'il ne faille que savoir compter le nombre des étamines d'une fleur , pour connaître à quelle classe elle appartient. Mais cependant nous ferons remarquer que , dans plusieurs cas , cette détermination n'est point aussi aisée qu'on le suppose d'abord , et que fort souvent on reste dans le doute , surtout lorsque la plante présente quelque anomalie insolite.

Occupons-nous maintenant de faire connaître les considérations d'après lesquelles ont été établis les ordres particuliers à chaque classe.

Dans les treize premières classes , dont les caractères sont tirés du nombre des étamines , ceux des ordres ont été puisés dans le nombre des styles ou des stigmates distincts. Ainsi une plante de la Pentandrie , telle que le panais ou toute autre Ombellifère qui aura deux styles ou deux stigmates distincts , sera du second ordre. Elle serait du troisième ordre , si elle en présentait trois , etc. Voyons les noms qui ont été donnés à ces différens ordres.

1^{er} Ordre. *Monogynie* , un seul style , ou stigmate sessile.

2^e Ordre. *Digynie* , deux styles.

- 5° Ordre. *Trigynie*, trois styles.
- 4° Ordre. *Tétragynie*, quatre styles.
- 5° Ordre. *Pentagynie*, cinq styles.
- 6° Ordre. *Hexagynie*, six styles.
- 7° Ordre. *Heptagynie*, sept styles.
- 8° Ordre. *Décagynie*, dix styles.
- 9° Ordre. *Polygynie*, un grand nombre de styles.

Remarquons qu'il y a des classes dans lesquelles on n'observe point cette série tout entière d'ordres. Dans la Monandrie, par exemple, on ne trouve que deux ordres: la *Monogynie*, comme dans *l'Hippuris*, et la *Digynie*, comme dans le *Blitum*.

Dans la Tétrandrie, il y a trois ordres, savoir: la *Monogynie*, la *Digynie* et la *Tétragynie*. Il y en a six dans la Pentandrie, etc., etc.

Dans la quatorzième classe, ou la Didynamie, Linnæus a fondé les caractères des deux ordres qu'il y a établis d'après la structure de l'ovaire. En effet, le fruit est tantôt formé de quatre petits akènes situés au fond du calice, et qu'il regardait comme quatre graines nues; tantôt, au contraire, c'est une capsule qui renferme un nombre plus ou moins considérable de graines. Le premier de ces ordres porte le nom de *Gymnospermie* (graines nues); il contient toutes les véritables Labiées, telles que le Marrube, les *Phlomis*, les *Nepeta*, le *Scutellaria*, etc.

Le second ordre, que l'on appelle *Angiospermie* (graines enveloppées), et qui a pour caractère d'avoir un fruit capsulaire, réunit toutes les Personnées de Tournefort, telles que les *Rhinanthus*, les Linaires, les *Melampyrum*, les *Orobanches*, etc.

La Tétradynamie, ou la quinzième classe, offre également deux ordres tirés de la forme du fruit, qui est une silique ou une silicule. De là on distingue la Té-

tradynamic en *siliculeuse*, ou celle qui renferme les plantes dont le fruit est une silicule, telles que le pastel, le cochléaria, le thlaspi, etc., et en *siliqueuse*, c'est-à-dire celle dans laquelle sont rangés les végétaux ayant une silique pour fruit, comme la giroflée, le chou, les cressons, etc.

Les seizième, dix-septième et dix-huitième classes, c'est-à-dire la Monadelphie, la Diadelphie et la Polyadelphie, ont été établies, d'après la réunion des filets staminaux, en un, deux, ou un plus grand nombre de faisceaux distincts, abstraction faite du nombre des étamines qui les composent. Linnæus a dans ce cas employé les caractères tirés du nombre des étamines pour former les ordres de ces trois classes. Ainsi, on dit des plantes Monadelphes qu'elles sont triandres, tétrandres, pentandres, décandres, polyandres, suivant qu'elles renferment trois, quatre, cinq, dix ou un grand nombre d'étamines soudées et réunies par leurs filets en un seul corps. Il en est de même dans la Diadelphie et la Polyadelphie, c'est-à-dire que le nom des ordres est le même que celui des premières classes du système.

La Syngénésie, ou la dix-neuvième classe du système sexuel, est une de celles qui renferment le plus grand nombre d'espèces. En effet, les Synanthérées forment à peu près la douzième partie de tous les végétaux connus. Il était donc très-important d'y multiplier les ordres, afin de faciliter la recherche des différentes espèces. C'est ce que Linnæus a tâché de faire en partageant cette classe en six ordres. Mais ici, comme le nombre presque constant des étamines est cinq, ce nombre n'a pu offrir assez de caractères pour devenir la base de ces divisions; Linnæus l'a prise dans la structure même de chacune des petites fleurs qui constituent les assemblages connus sous le nom de fleurs composées. En effet, par suite d'a-

vortemens constans, on trouve avec les fleurs hermaphrodites des fleurs mâles et des fleurs femelles, souvent même des fleurs entièrement neutres. Linnæus, dont le génie poétique se faisait remarquer dans tous les noms qu'il donnait aux différentes classes et aux différens ordres de son système, voyait dans ces réunions et ces mélanges de fleurs une sorte de *polygamie*. Aussi est-ce le nom qu'il a donné à chacun des six ordres de la Syngénésie, en leur ajoutant à chacun une épithète particulière. Voici leurs caractères :

1^{er} Ordre. *Polygamie égale*. Toutes les fleurs sont hermaphrodites, et par conséquent toutes également fécondes, comme on le voit dans les chardons, les salsifis, etc.

2^e Ordre. *Polygamie superflue*. Les fleurs du disque sont hermaphrodites; celles de la circonférence sont femelles; mais les unes et les autres donnent de bonnes graines : par exemple, l'armoise, l'absinthe.

3^e Ordre. *Polygamie frustranée*. Les fleurs du disque sont hermaphrodites et fécondes; celles de la circonférence sont neutres ou femelles, mais stériles par l'imperfection de leur stigmate : elles sont donc tout-à-fait inutiles; dans l'ordre précédent, elles étaient seulement superflues. Exemple : les centaurées, les *Helianthus*, etc.

4^e Ordre. *Polygamie nécessaire*. Les fleurs du disque sont hermaphrodites, mais stériles par un vice de conformation du stigmate; celles de la circonférence sont femelles, et fécondées par le pollen des premières : dans ce cas, elles sont donc nécessaires pour la conservation de l'espèce, comme dans le souci, etc.

5^e Ordre. *Polygamie séparée*. Toutes les fleurs sont hermaphrodites, rapprochés les unes des autres, mais

cependant contenues chacune dans un petit involucre particulier, comme dans l'*Echinops*.

6^e Ordre. *Polygamie monogamie*. Les fleurs sont toutes hermaphrodites; mais elles sont simples et isolées les unes des autres, comme dans la violette, les *Lobelia*, la balsamine, etc.

Ce dernier ordre, comme il est facile de le voir, n'a aucune affinité avec les précédens. Il n'a de commun avec eux que la réunion des étamines par les anthères.

Dans la Gynandrie, ou la vingtième classe du système sexuel, il y a quatre ordres qui sont tirés du nombre des étamines. Ainsi on dit : Gynandrie-monandrie, comme dans l'*Orchis*, l'*Ophrys*; Gynandrie-diandrie, comme dans le *Cypripedium*; Gynandrie-hexandrie, comme dans l'aristoloche; Gynandrie-polyandrie, les *Arum*.

La Monœcie et la Diœcie présentent en quelque sorte réunies toutes les modifications que nous avons remarquées dans les autres classes. Ainsi la Monœcie renferme des plantes monandres, triandres, décandres, polyandres, monadelphes et gynandres. Chacune de ces variétés sert à établir autant d'ordres distincts dans cette classe.

La Diœcie en renferme encore un plus grand nombre, dont les caractères, se rapportant à ceux de quelque une des classes précédemment établies, sont alors employés comme caractères d'ordres.

La vingt-troisième classe ou la Polygamie, qui contient les plantes à fleurs hermaphrodites et à fleurs unisexuées mélangées, soit sur le même individu, soit sur deux ou trois individus distincts, a été, pour cette raison, divisée en trois ordres : 1^o la *Monœcie*, dans laquelle le même individu porte des fleurs monoclines et des fleurs diclines; 2^o la *Diœcie*, dans laquelle on trouve sur un

individu des fleurs hermaphrodites, et sur l'autre des fleurs unisexuées; 5° enfin la *Triœcie*, dans laquelle l'espèce se compose de trois individus : un portant des fleurs hermaphrodites; un second des fleurs mâles, et le troisième des fleurs femelles.

La Cryptogamie, qui forme la vingt-quatrième et dernière classe, est partagée en quatre ordres : 1° les Fougères; 2° les Mousses; 3° les Algues; 4° les Champignons.

Après avoir fait connaître les bases du système sexuel, nous avons donné une esquisse des vingt-quatre classes et des ordres nombreux qui s'y rapportent, tels qu'ils ont été établis par Linnæus. Lorsque l'on étudie ce système, on est d'abord frappé de son extrême simplicité, et de la facilité avec laquelle on arrive avec lui à la connaissance du nom d'une plante. Les classes, en effet, sont, pour la plupart, nettement tranchées et définies, surtout dans celles où les étamines sont en nombre déterminé. Non-seulement ce système contient toutes les plantes déjà connues, mais il peut encore comprendre toutes celles que l'on pourrait découvrir : aussi a-t-il été universellement adopté à l'époque où il a paru.

Mais il faut avouer cependant qu'il présente plus d'un inconvénient grave. En effet, il n'est pas toujours aisé de déterminer si une plante appartient positivement à certaine classe. Ainsi, par exemple, la rue (*Ruta graveolens*) a presque toutes ses fleurs munies de huit étamines; une seule au centre de chaque assemblage de fleurs en présente dix. L'élève, dans ce cas, éprouverait quelque embarras, et serait tenté de placer cette plante dans la huitième classe du système, c'est-à-dire dans l'*Octandrie*. Cependant Linnæus la range dans la *Décandrie*, parce qu'il regarde la fleur à dix étamines comme étant la plus parfaite.

La Dodécandrie n'est pas non plus caractérisée assez rigoureusement. On y place toutes les plantes qui ont de douze à vingt étamines. Mais l'aigremoine, que l'on y range, a souvent plus de vingt étamines.

Certaines Labiées ou Personnées qui appartiennent à la Didynamie ont leurs quatre étamines égales entre elles, et souvent l'irrégularité de la corolle est à peine sensible.

Les ordres de la Syngénésie sont très-souvent d'une difficulté rebutante pour pouvoir être reconnus avec certitude. D'ailleurs, le mélange des fleurs mâles, des fleurs femelles et des fleurs hermaphrodites en rejette plusieurs dans la Diœcie et la Polygamie.

Le sixième de ces ordres, la Polygamie-monogamie, rapproche des Composées des plantes qui n'ont aucune analogie avec elles, telles que les violettes, la *Lobelia*, les balsamines, etc.

La vingt-troisième classe, c'est-à-dire la Polygamie, est un mélange confus de plantes qui appartiennent presque toutes aux différentes autres classes.

Si maintenant nous examinons les plantes rassemblées dans chacune de ces classes, nous verrons que le plus souvent les affinités naturelles et reconnues depuis si long-temps ont été entièrement rompues. Ainsi une des familles les plus naturelles, les Graminées, se trouve dispersée dans la Monandrie, la Diandrie, la Triandrie, l'Hexandrie, la Monœcie, la Diœcie et la Polygamie. Les Labiées sont en partie dans la Diandrie, en partie dans la Didynamie. Il en est de même d'un grand nombre de familles tout aussi naturelles. Mais comme la classification établie par Linnæus est un système, c'est-à-dire un arrangement méthodique, mais purement artificiel, destiné seulement à faire arriver avec facilité au nom d'une plante que l'on désire connaître, ou ne saurait lui faire un reproche fondé d'avoir ainsi

éloigné les unes des autres les plantes qui avaient entre elles beaucoup de rapports et d'affinité. Ce n'est donc pas ce système qu'il faut étudier lorsque l'on désire connaître les rapports naturels des différens végétaux entre eux, tandis que parmi tous les systèmes artificiels il mérite sans contredit la préférence pour arriver aisément au uom d'une plante.

Désirant faire disparaître de cet ingénieux système une partie des inconvéniens que nous avons signalés, et rendre son application plus facile dans certains points, mon père y avait fait quelques modifications importantes que nous allons faire connaître.

SYSTÈME SEXUEL MODIFIÉ.

Les dix premières classes sont conservées sans aucun changement.

La 11^e classe est la **POLYANDRIE**, ainsi caractérisée : plus de dix étamines insérées sous le pistil simple ou multiple, c'est-à-dire dont l'insertion est hypogynique. Cette classe, qui remplace la Dodécandrie, correspond parfaitement à la Polyandrie de Linnæus.

La 12^e classe est la **CALYCANDRIE**, ainsi caractérisée : plus de dix étamines insérées sur le calice, l'ovaire étant libre ou pariétal; insertion périgynique. Cette classe correspond en partie à la Dodécandrie, en partie à l'Icosandrie. On y trouve toutes les vraies Rosacées.

La 15^e classe est l'**HYSTÉRANDRIE**. Elle a pour caractère d'avoir plus de dix étamines insérées sur l'ovaire tout-à-fait infère, par conséquent à insertion épigynique. Cette classe correspond à une partie de l'Icosandrie. Elle renferme les myrtes, les *Punica*, *Philadelphus*, *Psidium*, etc.

Ces trois classes ainsi caractérisées sont beaucoup plus précises, et conservent mieux en même temps les rap-

ports naturels, que telles primitivement adoptées par Linnæus, dont les caractères, pris dans le nombre des étamines, pouvaient, dans beaucoup de circonstances, induire l'élève en erreur.

La 14^e classe est la DIDYNAMIE, dont les ordres désignés par Linnæus sous les noms de Gymnospermie (*graines nues*) et d'Angiospermie (*graines enveloppées*) donnaient une idée fautive (puisque'il n'existe pas de graines nues); ils ont été remplacés par les suivans :

1^o *Tomogyne* (ovaire fendu et partagé). Ovaire profondément partagé en lobes distincts; style naissant d'un enfoncement central de l'ovaire; fruit mûr, *tétrakène*. Cet ordre renferme toutes les Labiées.

2^o *Atomogyne* (ovaire indivis). Fruit capsulaire, polysperme. Dans cette classe sont les Antirrhinées, les Bignoniacées, etc.

19^e Classe. SYNANTHÉRIE, remplaçant la Syngénésie, ainsi caractérisée : étamines réunies par les anthères seulement, de manière à former une espèce de petit tube; ovaire monosperme.

D'après ce caractère, on voit que cette classe ne doit renfermer que les véritables plantes à fleurs dites composées, c'est-à-dire les Flosculeuses, les Semi-flosculeuses et les Radiées de Tournefort.

Les ordres de la Syngénésie de Linnæus étant tirés de caractères trop minutieux, très-difficiles à reconnaître, et souvent variables dans le même genre, ont été changés en ceux qui suivent, très-faciles à distinguer :

1^{er} Ordre. *Carduacées* : capitule composé de fleurons indifféremment hermaphrodites, mâles ou femelles; phorante garni de soies très nombreuses; style offrant un léger renflement au-dessous du stigmaté; connectif se continuant quelquefois au-dessus des anthères pour for-

mer un tube à cinq dents : tels sont les chardons, les centaurées, etc.

2^e Ordre. *Corymbifères* : capitule flosculeux ou radié ; phorante nu ou garni de paillettes dont chacune accompagne une fleur. (Dans l'ordre précédent, elles étaient plusieurs à la base de chaque fleur.) Exemple : le tussilage, les *Gnaphalium*, les *Erigeron*, etc.

5^e Ordre. *Chicoracées* : capitule composé de demi-fleurons. Exemple : la laitue, la chicorée, la scorsonère, etc.

20^e Classe. SYMPHYSANDRIE. Cette classe est formée du sixième ordre de la Syngénésie de Linnæus, la Polygamie-monogamie : elle a pour caractères : des étamines soudées ensemble par leurs anthères et par leurs filets, un ovaire polysperme, des fleurs simples : par exemple, les Lobéliacées, les Violettes.

La Gynandrie, la Monœcie et la Dioécie sont conservées sans changemens.

24^e Classe. ANOMALŒCIE. Fleurs hermaphrodites ou fleurs unisexuées sur le même ou sur des individus différens. Cette classe correspond à la Polygamie de Linnæus.

25^e Classe. AGAMIE. Végétaux dépourvus d'organes sexuels, et se reproduisant au moyen de petits corpuscules particuliers, analogues aux bulbilles de certaines plantes, et qu'on nomme *sporules*.

Tels sont les changemens que mon père a cru convenable de faire au système sexuel de Linnæus, afin d'en faire disparaître, autant que possible, les points qui pouvaient présenter des difficultés dans son emploi.

<i>Classes.</i>	
1. MONANDRIE.	1.
2. DIANDRIE.	2.
3. TRIANDRIE.	3.
4. TETRANDRIE.	4.
5. PENTANDRIE.	5.
6. HEXANDRIE.	6.
7. HEPTANDRIE.	7.
8. OCTANDRIE.	8.
9. ENNEANDRIE.	9.
10. DÉCANDRIE.	10.
11. DODÉCANDRIE.	11.
12. ICOSANDRIE.	12.
13. POLYANDRIE.	13.
14. DIDYNAMIE.	14.
15. TETRADYNAMIE.	15.
16. MONADELPHIE.	16.
17. DIADELPHIE.	17.
18. POLYDELPHIE.	18.
19. SYGÉNÈSE.	19.
20. GYNANDRIE.	20.
21. MONOGIE.	21.
22. DIOGIE.	22.
23. POLYGAMIE.	23.
24. CRYPTOGAMIE.	24.

Proportion indéterminée.	Libres.	Étamines distinctes du pistil.	Fleurs hermaphrodites.	Oganes sexuels appareus.	Fleurs unisexués.	Oganes sexuels cachés.	PLANTES A
Proportion déterminée.	Réunies.	Étamines distinctes du pistil.	Fleurs hermaphrodites.	Oganes sexuels appareus.	Fleurs unisexués.	Oganes sexuels cachés.	PLANTES A
Proportion déterminée.	Réunies.	Étamines distinctes du pistil.	Fleurs hermaphrodites.	Oganes sexuels appareus.	Fleurs unisexués.	Oganes sexuels cachés.	PLANTES A
Proportion déterminée.	Réunies.	Étamines distinctes du pistil.	Fleurs hermaphrodites.	Oganes sexuels appareus.	Fleurs unisexués.	Oganes sexuels cachés.	PLANTES A

MÉTIIODE DE M. DE JUSSIEU ,

OU

DES FAMILLES NATURELLES.

LA méthode des familles naturelles diffère essentiellement, dans sa marche et ses caractères, des deux systèmes de Tournefort et de Linnæus, dont nous venons de donner l'explication. Dans cette méthode, en effet, les divisions ne sont point fondées d'après la considération d'un seul organe ; mais les caractères offerts par toutes les parties des végétaux concourent à les former. Aussi les plantes qui se trouvent ainsi rapprochées sont-elles disposées de manière qu'elles ont avec celles qui les précèdent ou les suivent immédiatement, plus de rapports qu'avec aucune autre.

Cette classification est donc bien supérieure et préférable à toutes celles qui l'ont précédée, par les idées générales et philosophiques qu'elle nous donne sur toutes les productions du règne végétal. En effet, elle ne considère plus les êtres isolément ; mais elle les réunit et les coordonne en groupes ou familles, d'après le plus grand nombre de leurs caractères communs.

La nature, en imprimant sur la physionomie de certains végétaux un caractère particulier en rapport avec leur organisation intérieure, semble avoir voulu éclairer le botaniste dans la recherche des affinités qui existent entre toutes les productions végétales. En effet, il y a un grand nombre de plantes qui ont entre elles tant de ressemblance dans la structure et la conformation de

leurs parties, que de tout temps cette analogie a été aperçue, et que l'on a regardé ces différens végétaux comme appartenant en quelque sorte à une même famille. Ainsi les Graminées, les Labiées, les Crucifères, les Synanthérées, ont toujours été réunies, quand on n'a pas sacrifié les caractères d'analogie et de ressemblance aux bases d'un système artificiel.

Lors donc que l'on s'occupe de réunir et de rassembler tous les végétaux en familles, c'est-à-dire en groupes ou séries de genres se ressemblant par le plus grand nombre de caractères, on n'eut qu'à imiter la nature, qui avait en quelque sorte créé, comme pour servir de modèles, des types de familles essentiellement naturelles. Ainsi les Légumineuses, les Crucifères, les Graminées, les Umbellifères, les Labiées, etc., vinrent d'elles-mêmes se montrer au botaniste comme autant d'exemples dont il devait tâcher de se rapprocher.

Avant d'exposer avec détail les principes de cette méthode, nous croyons devoir définir d'abord certains termes employés dans toutes les espèces de classifications, et qui, ayant quelquefois un sens différent, suivant les parties de l'histoire naturelle où on les emploie, ont besoin que l'on fasse bien connaître leurs diverses acceptions. Ces mots sont ceux d'INDIVIDUS, ESPÈCES, VARIÉTÉS, GENRES, ORDRES, CLASSES.

INDIVIDUS. Ce mot a une signification très-simple, mais qu'un exemple fera mieux connaître qu'une définition. Lorsqu'on considère une forêt de pins ou de chênes, un troupeau de bœufs ou de moutons, une réunion d'hommes, chaque pin ou chêne, chaque bœuf ou mouton, chaque homme enfin pris isolément, est un individu des espèces que l'on nomme chêne, pin, mouton, bœuf, homme. Les individus sont donc chacun des êtres dont se compose l'espèce en général, considérés isolément. Mais ce

mot, dont le sens rigoureux signifie un être qui ne peut être divisé, ne s'emploie que dans le règne organique, c'est-à-dire seulement pour les animaux et les végétaux, où il est l'idée la plus simple que l'on puisse se former des êtres. Dans le règne inorganique, il n'y a pas d'individus; il n'y a que des masses formant des espèces ou des variétés, qui, pouvant se diviser à l'infini, sans cesser d'être toujours elles-mêmes, ne peuvent en aucune manière constituer des individus. C'est donc à tort, selon nous, que ce mot a été employé par quelques minéralogistes.

ESPÈCES. Il est extrêmement difficile de donner une définition rigoureuse de ce que les naturalistes ont nommé ESPÈCE, car tous n'ont pas accordé à ce mot la même signification. L'espèce, dans le règne organique, est la réunion des individus qui offrent les mêmes caractères, et se reproduisent avec les mêmes propriétés essentielles et les mêmes qualités. Ajoutons que les individus qui forment l'espèce peuvent se féconder entre eux et donner naissance à d'autres individus entièrement semblables, qui jouissent également de la propriété de se reproduire et de se perpétuer par le moyen de la génération, à de très-légères modifications près, qui ne sauraient altérer essentiellement les caractères fondamentaux du type. S'il arrive quelquefois que deux espèces différentes se fécondent, elles ne produisent que des hybrides ou mulets, qui sont eux-mêmes privés de la faculté de perpétuer leur race. Cependant ces métis ou mulets peuvent quelquefois engendrer; mais néanmoins cette faculté n'est pas permanente, et la race ne tarde pas à s'éteindre, si elle n'est entretenue par de nouveaux croisemens. Les belles observations de MM. Prévost et Dumas sur la forme et la grosseur des Zoospermes ou Animalcules spermaticques, et sur les phénomènes de la génération en général, nous donnent une explication de ce fait. Ces

deux habiles physiologistes ont trouvé une heureuse application de l'observation faite dès la fin du siècle dernier par Gleichen, et depuis par M. Bory de Saint-Vincent, au sujet de la liqueur séminale du mulet, qui ne contient pas de Zoospermes, lesquels, dans la théorie de MM. Prévost et Dumas, sont la cause de la fécondation. Néanmoins ce fait n'est pas constant, puisque l'on a vu des métis de chien et de loup, par exemple, produire pendant plusieurs générations de suite.

VARIÉTÉS. Les individus d'une même espèce peuvent offrir les mêmes caractères essentiels, et néanmoins différer entre eux par quelques caractères qui tiennent à des circonstances accidentelles. On appelle variétés ces individus qui s'éloignent du type primitif de l'espèce par des caractères de peu d'importance. En botanique, la variété, dit Linnée, est une plante qui a éprouvé quelque changement par des causes accidentelles, telles que le climat, la nature du sol, la chaleur, les vents, etc. On doit encore ajouter, comme cause de variation, la hauteur des lieux où croissent les espèces. L'influence de ces causes agit surtout sur la grandeur, la couleur, ou quelques autres propriétés aussi peu importantes; mais elle ne porte pas son action sur les caractères vraiment spécifiques. Ainsi, dans l'espèce du cheval, on doit considérer comme de simples variétés le cheval blanc, le noir, le bai, le pie, etc. Il en est de même de la taille qui ne peut servir à établir de véritables espèces. En botanique, une tige plus ou moins grande, des feuilles plus ou moins larges, plus ou moins profondément découpées, des fleurs d'une couleur différente, simples ou doubles, ne sont pas des caractères spécifiques; ils n'annoncent que de simples variétés. Remarquons qu'en général les variétés ne se multiplient pas constamment par le moyen de la génération.

Ainsi, des graines de lilas blanc produiront, en se développant, des individus à fleurs violettes, comme dans le type primitif, et d'autres individus à fleurs blanches, mais en moins grand nombre. Cependant, dans les plantes comme parmi les animaux, il y a certaines variétés constantes, et qui se reproduisent toujours avec les mêmes caractères par le moyen de la génération. C'est à ces variétés constantes qu'on a donné le nom de *racés*. Ainsi, dans l'espèce du bœuf (*Bos Taurus*, L.), le *Zébu* ou bœuf à bosse forme une race constante qui habite l'Inde, la partie orientale de la Perse, l'Arabie, la partie de l'Afrique située au midi de l'Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et Madagascar, etc. Cette race se perpétue au moyen de la génération; mais transportée dans d'autres climats, elle dégénère, et les individus qu'elle produit avec nos bœufs domestiques, finissent par perdre cette bosse, qui fait le seul caractère de la race des Zébus.

De même en botanique, un grand nombre de variétés ou races se conservent par le moyen des graines; et cette circonstance est fort heureuse, car ces races sont celles des plantes les plus intéressantes, soit par leur beauté, soit par leurs usages économiques. Ainsi il existe une grande quantité de variétés dans les Céréales, dans les Légumineuses, les Crucifères, et en général dans toutes les plantes cultivées, qui se perpétuent de graines comme les espèces. Aussi plusieurs auteurs ont-ils cru qu'on devait les regarder comme de véritables espèces. Mais ce qui les en distingue, c'est d'abord le peu d'importance des caractères d'après lesquels elles sont établies; et en second lieu, c'est que lorsqu'elles cessent d'être soumises aux influences sous lesquelles elles se sont développées, elles perdent leur caractère particulier, pour reprendre celui de l'espèce dont elles s'étaient momentanément éloignées.

GENRES. De même que la réunion des individus semblables, et même des races et des variétés, constitue l'espèce, de même la réunion des espèces qui ont entre elles une ressemblance évidente dans leurs caractères intérieurs et leurs formes extérieures, constituent le GENRE. Les caractères sur lesquels les genres sont fondés sont tirés de considérations d'un ordre supérieur à celles d'après lesquelles on établit les espèces. Elles tiennent à l'organisation de quelque partie essentielle. Ainsi, dans les Mammifères, les caractères des genres sont principalement fondés sur le nombre et la forme des dents, sur le nombre des doigts, la structure des organes intérieurs, etc. Dans le règne végétal, c'est principalement dans la forme ou dans la disposition des diverses parties de la fructification que les botanistes puisent les caractères par lesquels ils distinguent ces genres. Mais le nombre et la valeur de ces caractères sont loin d'être les mêmes pour toutes les familles. Un caractère, qui dans certain groupe, serait de la plus haute importance, devient presque nul dans un autre ordre. Ainsi, dans les familles très-naturelles, comme, par exemple, dans les Graminées, les Umbellifères, les Crucifères, les différences d'après lesquelles on établit les genres, sont souvent si peu considérables, que dans d'autres familles elles serviraient à peine à distinguer les espèces entre elles. Nous reviendrons plus en détail sur cet objet important, lorsque nous parlerons de la valeur des caractères, en traitant, dans la suite de cet article, de la méthode des familles naturelles appliquée à la botanique.

Pour qu'un genre soit réellement bon et naturel, il faut non-seulement que les espèces qu'il réunit aient de commun entre elles la modification d'organe qui constitue le caractère essentiel, mais encore qu'elles se ressemblent par leur port et leurs formes extérieures. *Character*

non facit genus, a dit Linnée. Il ne faut pas perdre de vue ce sage précepte, toutes les fois qu'on veut établir un genre: on doit à la fois consulter les organes d'après lesquels on croit devoir établir la distinction, et voir si leur différence entraîne avec elle quelques signes extérieurs qui justifient la séparation du genre. Ainsi, dans le règne animal, les genres chien, éléphant, chameau, etc. et dans le règne végétal, les genres chêne, renouéle, tulipe, bruyère, etc., sont forts naturels, parce qu'indépendamment de leur caractère essentiel et commun, toutes les espèces ont un port et des formes extérieures entièrement analogues.

ORDRES. En opérant pour les genres comme on a fait pour les espèces, c'est-à-dire en rapprochant ceux qui conservent encore des caractères communs, on établit des **ORDRES**, si l'on n'a égard qu'à un seul caractère; des **FAMILLES** ou **ORDRES NATURELS**, si on rapproche les genres d'après les caractères offerts par toutes les parties de leur organisation. Ainsi, dans le système sexuel de Linnée, en réunissant les genres qui ont le même nombre de styles ou de stigmates, on en forme des ordres. Mais si, au contraire, on a examiné chacun des genres en particulier, et si on a rapproché les uns des autres tous ceux qui ont la même organisation dans leurs graines, leur fruit, les diverses parties de leurs fleurs, et la même disposition dans leurs organes de la végétation, alors on a formé une *famille naturelle*.

CLASSES. Enfin, les **CLASSES** qui sont le premier degré de division dans une classification, se composent d'un certain nombre d'ordres ou de familles naturelles réunies par un caractère plus général et plus large, mais toujours propre à chaque être qui se trouve contenu dans la classe. Par exemple, Linnée, dans son système sexuel des plantes, a formé une classe de tous les genres qui ont cinq éta-

mines; cette classe se divise en un certain nombre d'ordres, suivant que les genres qui y sont réunis ont un, deux, trois, quatre, cinq, ou un grand nombre de styles et de stigmates. De même M. de Jussieu a formé, dans sa méthode des familles naturelles, quinze classes, dont le caractère essentiel est fondé sur le mode d'insertion des étamines ou de la corolle monopétale staminifère.

En suivant une marche inverse de celle qui vient d'être établie, nous dirons donc que dans une classification quelconque, les premières divisions portent le nom de classes; que les classes se divisent en ordres dans les systèmes artificiels, en familles dans les méthodes naturelles; que les ordres ou familles se partagent en genres; que les genres sont des réunions d'espèces, qui elles-mêmes enfin sont des collections d'individus.

On a souvent agité la question de savoir le sens précis que l'on doit attacher aux mots *genres naturels* et *familles naturelles*, et par conséquent si les genres et les familles existent dans la nature. Cette question, assez peu importante en elle-même, nous paraît devoir être résolue négativement: la nature n'a créé que des individus; elle a modifié dans chacun d'eux l'organisation générale, de manière que l'on peut en quelque sorte s'élever, par des passages presque insensibles, du végétal le plus simple à celui dont l'organisation est la plus compliquée. L'homme, ayant appliqué les forces de son génie à la contemplation de la nature, a fini par reconnaître que dans la multitude des végétaux épars sur la surface de notre planète, il y en a qui se reproduisent constamment avec les mêmes caractères, et par le moyen de leurs graines; il a donné à cette succession d'êtres provenant originairement d'un seul individu, considérée d'une manière générale et abstraite, le nom d'espèce. Portant plus loin son attention, il a vu que parmi ce

grand nombre d'espèces différant les unes des autres par quelques signes, il y en avait un certain nombre ayant des caractères communs, soit dans leur structure intime, soit dans leur port, et il en a formé abstractivement une sorte de groupe ou de réunion qu'il a appelé un genre. S'élevant de cette idée de genre à une idée encore plus générale, il a formé d'autres groupes, qu'il a nommés familles naturelles, de la réunion des genres ayant entre eux de la ressemblance dans l'ensemble de toutes les parties de leur organisation. Mais les espèces, les genres et les familles dans le sens abstrait que nous attachons à ces mots, n'existent pas dans la nature. La nature a créé les types d'organisation, d'après lesquels nous avons cru devoir établir ces divisions; mais elle n'a pas marqué, dans la suite non interrompue d'être qu'elle a formés, les limites qui devaient séparer les espèces, les genres et les familles: c'est l'homme, dont l'esprit trop étroit, dont les sens limités ne peuvent embrasser dans leur ensemble, en même temps que saisir dans leurs détails, toutes les œuvres de la création, qui a établi ces divisions. Elles lui permettent de porter successivement son attention sur toutes les productions de la nature: car, s'il en était autrement, si, en effet, ces divisions avaient été établies par la nature elle-même, elles seraient fixes et invariables, et tous les hommes seraient d'accord sur le sens et la valeur de chacune d'elles. Mais il n'en est pas ainsi: il s'en faut de beaucoup que les naturalistes s'entendent sur ce qu'il faut nommer espèce, genre, famille. Chacun d'eux, en quelque sorte, donne une signification différente à ces mots: inconvénient inséparable de toutes les choses que l'homme a cherché à définir.

Cependant on peut employer les mots de genre naturel et de famille naturelle, mais en leur donnant une autre signification. Un genre ou une famille seront réellement na-

turels quand les espèces ou les genres qu'on y aura réunis formeront en quelque sorte une suite non interrompue, c'est-à-dire que l'organisation générale se nuancera insensiblement de l'un à l'autre, sans offrir ces contrastes choquans qui sont contraires à l'harmonie générale de la nature. C'est dans ce sens seulement que le mot de naturelles pourra être appliqué à ces divisions systématiques établies par l'homme.

Après avoir posé ces idées générales, il nous reste à porter l'attention du lecteur uniquement sur la méthode naturelle dans les végétaux. Déjà l'on connaît le sens que l'on doit attacher à ce genre de classification, et les points qui le distinguent des systèmes purement artificiels. Il nous reste donc à faire ici l'application des idées générales exposées précédemment, à la classification des végétaux. Nous croyons devoir présenter d'abord en abrégé l'origine de cette classification des végétaux en familles naturelles.

Magnol est le premier qui, dans un ouvrage intitulé : *Prodromus historiae generalis plantarum*, publié à Montpellier en 1689, ait tenté de rapprocher les végétaux en groupes, qu'il désigne, pour la première fois, sous le nom de familles, en faisant, dit-il, allusion à la réunion des individus formant les familles dans la société. La préface de cet ouvrage, où il expose les principes qui l'ont guidé, est un monument très-remarquable pour l'époque où il a été écrit, et renferme en abrégé les principes fondamentaux de la classification naturelle. Magnol dit qu'ayant l'intention de faire une histoire générale des plantes, il a étudié avec soin les différens systèmes établis avant lui, mais qu'il n'a cru devoir en adopter aucun, parce que tous lui ont paru rompre les affinités les plus naturelles qui existent entre les végétaux. « J'ai cru, dit-il, qu'on pouvait établir parmi les plantes des familles

comme il en existe parmi les animaux : les caractères de ces familles ne doivent pas être tirés uniquement des organes de la fructification, mais aussi de toutes les autres parties du végétal. Cependant nous convenons, ajoute Magnol, que les caractères les plus importans sont ceux que l'on tire de la fleur et de la graine, comme étant les parties les plus essentielles du végétal; mais il ne faut pas néanmoins négliger les autres organes qui, dans plusieurs circonstances, m'ont été d'un grand secours pour caractériser certaines familles. Il y a dans un grand nombre de plantes une ressemblance et une affinité qui existent non dans chaque organe pris isolément, mais dans l'ensemble de l'organisation, et qui frappent les sens, quoiqu'on ne puisse les exprimer par des mots. Nous citerons pour exemples les familles des Aigremaines et des Quintefeuilles, que tout botaniste reconnaîtra pour naturelles, bien que les plantes qui les forment diffèrent beaucoup entre elles par leurs racines, leurs feuilles, leurs fleurs, etc. : on peut aussi puiser d'excellens caractères dans les feuilles séminales et leur germination. »

Ces idées, que l'on trouve toutes dans la préface de l'ouvrage de Magnol, cité précédemment, nous paraissent encore aujourd'hui de la plus haute justesse, et propres à servir de base aux principes fondamentaux de la classification naturelle. Partant de ces idées générales, le professeur de Montpellier avait établi soixante-seize familles naturelles sous la forme de tableaux; mais il n'en a pas donné les caractères, et n'y a rapporté que les genres principaux. Cependant l'ouvrage de Magnol, malgré le grand nombre de rapprochemens peu naturels qu'il a opérés dans ses familles, nous paraît renfermer l'idée mère de la méthode naturelle des végétaux, que plus tard d'autres botanistes, aidés des progrès de la science, ont fécondée et exposée dans tout son jour.

En 1758, Linnæus, dans ses *Classes Plantarum*, proposa une distribution des genres en soixante-sept familles naturelles. Ce grand naturaliste avait déjà senti, à cette époque, que son système, tout ingénieux qu'il était, et malgré son utilité pratique, n'était qu'un échafaudage peu solide, et non le monument durable de la science. Aussi le voit-on, dans la plupart des ouvrages qu'il a publiés postérieurement à cette époque, considérer les familles naturelles comme la seule classification qui se rapproche de la nature. « La méthode naturelle, dit-il, a été le premier et sera le dernier terme de la botanique; le travail habituel des plus grands botanistes est et doit être d'y travailler. Il est constant que la méthode artificielle n'est que secondaire de la méthode naturelle, et lui cédera le pas, si celle-ci vient à se découvrir. J'ai pendant long-temps, comme plusieurs autres, travaillé à l'établir; j'ai obtenu quelques découvertes; je n'ai pu la terminer, et j'y travaillerai tant que je vivrai, etc. » On voit par ce petit nombre de citations, que nous aurions pu augmenter facilement, que Linnæus était bien pénétré de l'importance de la méthode naturelle, et qu'il en sentait la supériorité sur les systèmes artificiels. On doit donc s'étonner que ceux qui se disent ses élèves aient été perdant si long-temps les adversaires les plus opiniâtres de cette méthode, et qu'ils se soient autorisés du nom de leur maître, pour décrier une classification que lui-même avait proclamée la meilleure.

Linnæus, de même que Magnol, ne donne pas les caractères des familles qu'il établit; il semble les ranger aussi dans un ordre tout-à-fait arbitraire, et sans suivre de méthode.

Heister, en 1748, dans son *Systema Plantarum generale*, a également présenté les végétaux réunis par familles; mais son ouvrage, plein des vues les plus sai-

nes, n'a eu aucune influence sur les progrès de la science, n'ayant pas été apprécié par ses contemporains.

Ce fut en 1759 que Bernard de Jussieu, en établissant le jardin botanique de Trianon, y fonda sa série des ordres naturels. Mais, de même que ses prédécesseurs, il donna un simple catalogue, sans caractériser les groupes qu'il venait d'établir. Ces familles, présentées par Bernard de Jussieu, et dont son neveu Ant.-Laurent de Jussieu nous a transmis le tableau, à la fin de la préface de son *Genera Plantarum*, sont beaucoup plus naturelles que celles de ses prédécesseurs. Le savant botaniste de Paris avait étudié avec un soin tout particulier l'organisation des différens genres de végétaux; il les avait soigneusement comparés; et c'est en s'appuyant sur un nombre prodigieux d'observations et d'analyses, qu'il était parvenu à construire sa méthode.

Adanson, observateur passionné et voyageur infatigable, publia, en 1765, son livre sur les familles naturelles des végétaux. Il partit de cette idée, qu'en établissant le plus grand nombre possible de systèmes, d'après tous les points de vue sous lesquels on pouvait considérer les plantes, celles qui se trouveraient rapprochées dans le plus grand nombre de ces systèmes, devaient être celles qui auraient entre elles les plus grands rapports, et par conséquent se trouver réunies dans un même ordre naturel: de là l'idée de sa méthode universelle ou de comparaison générale. Il fonda sur tous les organes des plantes un ou plusieurs systèmes, en les envisageant chacun sous tous les points de vue possibles, et arriva ainsi à la création de soixante-cinq systèmes artificiels. Comparant ensuite ces différentes classifications entre elles, il réunit ensemble les genres qui se trouvaient rapprochés dans le plus grand nombre de ces systèmes, et en forma ses cinquante-huit familles. Adanson est le pre-

mier qui ait donné des caractères détaillés de toutes les familles qu'il a établies, et, sous ce rapport, son travail a un avantage marqué sur ceux de ses prédécesseurs. Ces caractères sont tracés avec beaucoup de soin et de détails, et pris dans tous les organes des végétaux, depuis la racine jusqu'à la graine.

Mais ce ne fut qu'en 1789 que l'on eut véritablement un ouvrage complet sur la méthode des familles naturelles. Le *Genera Plantarum* d'Antoine-Laurent de Jussieu présenta la science des végétaux sous un point de vue si nouveau, par la précision et l'élégance qui y règnent, par la profondeur et la justesse des principes généraux qui y sont posés, que c'est depuis cette époque seulement que la méthode des familles naturelles a été véritablement créée, et que date la nouvelle ère de la science des végétaux. Jusqu'alors chaque auteur n'avait cherché qu'à former des familles, sans établir les principes qui devaient servir de base et de guide dans cet important travail. L'auteur du *Genera Plantarum* posa le premier les bases de la science, en faisant voir quelle était l'importance relative des différens organes entre eux, et par conséquent leur valeur dans la classification. Le premier, il établit une méthode ou classification régulière pour disposer ces familles en classes; et non-seulement il traça le caractère de chacune des cent familles qu'il établit, mais il caractérisa tous les genres alors connus, et qu'il avait ainsi groupés dans ses ordres naturels.

C'est l'ouvrage d'Antoine-Laurent de Jussieu qui a servi de base à plusieurs autres du même genre qui ont été publiés depuis; tels sont ceux de Ventenat et de M. Jaume Saint-Hilaire, qui n'en sont que de simples traductions. Depuis cette époque, la science a certainement fait des progrès importans, auxquels l'auteur du *Genera* n'a pas peu contribué lui-même par ses différens travaux. De

nouvelles familles ont été établies, soit avec des genres entièrement nouveaux, soit avec des genres anciens, mais dont on a mieux connu la structure, ou dont les nouvelles découvertes ont révélé les véritables affinités. Mais tel qu'il est, le *Genera* de de Jussieu est, sans contredit, le plus beau monument que l'esprit humain ait élevé à la science de la nature. Il a fait, selon la remarque de Cuvier, la même révolution dans les sciences d'observation, que la chimie de Lavoisier dans les sciences d'expérience. En effet, il a non-seulement changé la face de la botanique, mais son influence s'est également exercée sur les autres branches de l'histoire naturelle, et y a introduit cette méthode philosophique et naturelle, vers le perfectionnement de laquelle tendent désormais les efforts de tous les naturalistes. C'est donc dans l'ouvrage de de Jussieu que nous puiserons la plupart des principes généraux que nous allons d'abord exposer. Nous aurons également recours à ce qu'a écrit sur la méthode naturelle notre savant ami, le professeur De Candolle, de Genève, dans son excellente *Théorie élémentaire de la botanique*.

La méthode naturelle a pour objet la recherche des rapports ou affinités qui existent entre les différents végétaux pour en former des genres que l'on réunit en groupes plus ou moins nombreux, nommés familles naturelles depuis Magnol, et dont tous les individus se ressemblent par les caractères les plus essentiels.

Mais que doit-on entendre par un caractère? C'est l'expression d'un changement ou d'une modification quelconque dans un organe. Ainsi, quand je dis : corolle *monopétale*, étamines *monadelphes*, les mots *monopétale* et *monadelphes* sont des expressions caractéristiques qui signifient que la corolle est d'une seule pièce, que les étamines sont toutes réunies en un seul

tube ou faisceau par leurs filets. Mais on a aussi appliqué le nom de caractère à la réunion des signes diagnostiques qui distinguent les espèces, les genres, les familles, les classes, etc.; et c'est dans ce sens que l'on dit caractère spécifique, caractère générique, caractère de famille, etc.

C'est en étudiant avec soin les divers caractères des végétaux, c'est en les comparant entre eux pour déterminer leur importance réelle et leur valeur relative, que l'on peut arriver à une bonne classification des genres en familles naturelles. Pour parvenir à ce but, il faut rechercher et imiter autant que possible la marche que la nature elle-même semble avoir suivie dans la formation de ces groupes qui de tout temps ont frappé les observateurs par les rapports intimes qui existent entre les êtres qui les composent. Or, en examinant attentivement un certain nombre de ces groupes, on voit que, parmi les caractères qu'ils présentent, il y en a qui sont constans et invariables; d'autres qui sont généralement constans, c'est-à-dire qui existent dans le plus grand nombre des familles; quelques-uns qui, constans dans un certain nombre de groupes, manquent toujours dans d'autres; certains enfin qui n'ont aucune fixité et varient dans chaque ordre. Nous avons ainsi quatre degrés de caractères relativement à leur constance. On conçoit que l'importance de ces caractères est en raison directe de leur plus grande invariabilité, et que, dans la formation des groupes, on ne doit pas compter les caractères, mais peser leur valeur relative. Ainsi, un caractère invariable du premier degré doit en quelque sorte équivaloir à deux caractères du second degré, et ainsi successivement. Or, nous voyons que cette invariabilité plus ou moins grande des caractères est en raison de l'importance plus ou moins grande de l'organe auquel ils sont empruntés. Ainsi, comme il y a deux fonctions essen-

tielles dans la vie végétale, la nutrition et la reproduction, ce sont les organes les plus indispensables à l'exercice de ces deux fonctions qui sont aussi les plus invariables, et qui, par conséquent, jouent le rôle le plus important dans la coordination des végétaux. Dans la reproduction, l'embryon, qui est le but et le moyen de cette fonction, puisque c'est à sa formation que tous les autres organes concourent, et qu'une fois formé, c'est par lui que peut se renouveler et se perpétuer l'espèce; l'embryon, dis-je, est donc l'organe le plus important dans la série de ceux qui agissent dans cette fonction. Mais de l'embryon, comme de toute autre partie, on peut tirer plusieurs sortes de caractères qui n'auront pas une égale valeur. Ainsi, on conçoit que les plus importants sont ceux qui tiennent d'abord et essentiellement à son existence ou à son absence, puisqu'il y a des végétaux qui en sont dépourvus; à son organisation propre, ou à son mode de développement, qui est une conséquence nécessaire de celle-ci. Nous pouvons tirer de l'embryon trois séries de caractères du premier degré, savoir : 1^o plantes avec ou sans embryon; 2^o plantes avec l'extrémité cotylédonaire simple ou divisée; 3^o plantes cotylédonées, avec la radicule nue ou renfermée dans une poche qu'on nomme coléorhize. Ces deux derniers caractères sont absolument de même valeur, et en quelque sorte la traduction l'un de l'autre; car toutes les plantes qui ont l'extrémité cotylédonaire indivise, c'est-à-dire l'embryon monocotylédoné, ont la radicule incluse ou coléorhizée, c'est-à-dire qu'ils sont *Endorhizes*; et tous ceux qui ont le corps cotylédonaire divisé, c'est-à-dire l'embryon dicotylédoné, ont la radicule nue, c'est-à-dire qu'ils sont *Exorhizes*.

Les organes sexuels fournissent aussi quelques caractères du premier degré. Nous ne parlerons pas de leur

présence ou de leur absence, qui sont en corrélation d'existence avec la présence ou l'absence de l'embryon, puisque toutes les plantes qui ont un embryon ont nécessairement des organes sexuels; *et vice versa*. Le seul caractère constant, et qu'on puisse ranger parmi ceux du premier degré, est la position relative des deux organes, c'est-à-dire leur mode d'insertion. Les caractères que l'on peut tirer de cette considération, sans avoir la même valeur que ceux que fournit l'embryon, sont néanmoins placés au rang des plus importants.

Les organes de la nutrition nous fournissent aussi des caractères que le professeur De Candolle place au premier rang d'importance. Or, parmi ces organes, il n'en est pas de plus essentiels que les vaisseaux nourriciers, qui néanmoins manquent dans un certain nombre de plantes. De là deux caractères : les végétaux sans vaisseaux, qui sont entièrement formés de tissu cellulaire, et qu'on nomme pour cette raison végétaux *cellulaires*; et les végétaux *vasculaires*. Mais ces vaisseaux nourriciers sont tantôt placés à l'intérieur même, au centre du végétal, dont l'accroissement et la nutrition s'opèrent ainsi à l'intérieur; tantôt ils sont placés extérieurement, et l'accroissement a lieu à l'extérieur : de là la distinction des végétaux vasculaires en *Endogènes* et *Exogènes*, établie par le savant professeur de Genève.

Les caractères empruntés aux organes essentiels des deux fonctions du végétal, la nutrition et la reproduction, ont une importance absolument égale, comme le prouve la corrélation qui existe entre eux. Ainsi, les divisions fournies dans les végétaux, par l'embryon, correspondent exactement à celles établies d'après les vaisseaux nourriciers. Les Inembryonés correspondent aux végétaux cellulaires, les Embryonés aux vasculaires, les Monocotylédons ou Endorhizes aux Endo-

gènes, les Dicotylédons ou Exorhizes aux Exogènes. Cette correspondance entre des caractères pris dans des organes différens est une chose importante à noter. Ainsi, il y a telle modification d'organe qui entraîne constamment telle autre modification dans un autre organe. Par exemple, l'ovaire infère nécessite constamment un calice monosépale; la corolle vraiment monopétale entraîne toujours l'insertion des étamines sur la corolle elle-même, etc.

Mais tous les organes des plantes n'offrent pas dans leurs caractères la même constance et la même invariabilité que l'embryon et les vaisseaux nourriciers, et, sous ce rapport, nous avons encore à examiner trois ordres de caractères. Les caractères du second degré, avon-nous dit, sont ceux qui sont généralement constans dans toute une famille, ou qui ne souffrent qu'un petit nombre d'exceptions. A cette classe se rapportent les caractères que l'on peut tirer de la corolle monopétale, poly-pétale ou nulle, ceux que fournit la présence ou l'absence de l'endosperme, ceux que l'on tire de la position de l'embryon relativement à la graine, et celle de la graine relativement au péricarpe. Parmi les caractères du troisième ordre, les uns sont constans dans quelques familles; les autres sont inconstans: par exemple, le nombre et la proportion des étamines, leur réunion par les filets en un, deux ou plusieurs corps ou faisceaux; l'organisation intérieure du fruit, le nombre de ses loges, leur mode de déhiscence; la position des feuilles alternes ou opposées, la présence des stipules, etc. Enfin, on rejette parmi les caractères tout-à-fait variables les différens modes d'inflorescence, la forme des feuilles, celle de la tige, la grandeur des fleurs, etc.

Tels sont les différens degrés d'importance des caractères que fournissent les végétaux pour leur coordination

en familles naturelles. Cette importance, nous le répétons, est surtout fondée sur leur invariabilité; mais néanmoins ceux même que nous rangeons dans le premier degré, c'est-à-dire parmi les plus fixes, peuvent cependant souffrir quelques exceptions, mais qui confirment la règle générale plutôt qu'elles n'y portent atteinte. Ainsi, l'embryon n'est pas uniquement à un seul ou à deux cotylédons; plusieurs plantes de la famille des Conifères en offrent un plus grand nombre. La disposition des vaisseaux nourriciers, qui correspond toujours si exactement à la structure de l'embryon, souffre une exception très-notable dans la famille des Cycadées, qui sont des Endogènes ou Monocotylédons, par l'organisation de leur tige et leur port, tandis que leur embryon est bien réellement à deux cotylédons, et que la structure de leurs fleurs les place tout près des Conifères. L'insertion des étamines est également rangée parmi les caractères du premier ordre: néanmoins cette insertion est variable dans les différens genres qui forment les familles des Légumineuses, des Violacées, etc. Mais ces exceptions sont tellement rares qu'elles n'altèrent en rien la valeur de ces caractères. Cependant on doit en conclure qu'en histoire naturelle les caractères que nous regardons comme les plus fixes, peuvent néanmoins offrir quelques exceptions.

La valeur des caractères n'est pas la même dans toutes les familles, c'est-à-dire qu'il y a certains caractères qui, peu importans dans quelques cas, acquièrent dans d'autres une très-grande valeur. Ainsi, rien de moins important en général que les caractères qu'on tire des feuilles entières ou dentées. Cependant ce signe devient d'une valeur très-grande dans les Rubiacées; à tel point qu'il est peut-être le seul vraiment général, et qui s'observe dans tous les genres de cette famille, lesquels ont des

feuilles parfaitement entières. Il en est de même de la forme de la tige, qui est constamment carrée dans toutes les Labiées. Aussi voyons-nous que, dans quelques familles, les caractères de la végétation sont plus fixes, et par conséquent ont plus de valeur que les caractères de la fructification.

C'est d'après les principes que nous venons d'exposer précédemment, c'est-à-dire en comparant attentivement tous les organes des végétaux, en étudiant les caractères qu'ils peuvent fournir, et en groupant ces caractères, que l'on est parvenu à réunir tous les genres connus en familles naturelles. Les caractères du premier ordre, c'est-à-dire la structure de l'embryon et l'organisation intérieure des tiges, l'insertion relative des organes sexuels, doivent rigoureusement être les mêmes dans tous les genres d'une même famille. Il en est de même de ceux du second ordre, dont quelqu'un pourra néanmoins manquer. Les caractères du troisième degré devront, en général, se trouver réunis dans tous les groupes génériques du même ordre naturel; mais cependant leur présence à tous n'est pas indispensable. Car remarquons ici que, comme le caractère général d'une famille n'est pas un caractère simple, mais résulte de la réunion des caractères de tous les genres, quelques-uns de ces caractères peuvent ne pas exister dans le caractère général, surtout quand ils ne sont que du troisième degré. Ainsi, quoique dans un grand nombre de Solanées le fruit soit charnu, cependant plusieurs genres à fruit sec appartiennent également à cette famille, etc., etc.

Nous venons d'étudier le mécanisme de la formation des familles, il nous reste à parler de la coordination de ces familles entre elles.

La forme de nos ouvrages didactiques, la disposition et l'arrangement de nos collections nous forcent à suivre

dans la classification des familles entre elles la série linéaire ; mais cette série rompt souvent l'ordre des affinités naturelles. En effet, les familles, aussi bien que les genres, n'ont pas uniquement des rapports avec le groupe qui les précède et celui qui les suit. Ces rapports sont multipliés et souvent croisés. Aussi Linnæus avait parfaitement senti cette vérité lorsqu'il dit que les familles ne peuvent être placées les unes à la suite des autres, mais qu'on doit les disposer comme les territoires ou provinces dans une carte géographique, qui se touchent entre eux par un très-grand nombre de points.

Mais comme une pareille disposition ne peut être adoptée dans la pratique, il a fallu avoir recours à une classification quelconque, et c'est ici que s'est introduite une partie systématique jusque dans la Méthode naturelle. On a cherché à réunir les familles en classes, comme on avait réuni les genres pour en former des familles. Ici se présentent deux voies ; l'une, suivie par M. de Jussieu, consiste à s'élever de l'organisation la plus simple à la plus compliquée, c'est-à-dire de commencer la série des familles par les *Byssus* et autres végétaux filamenteux à peine organisés, pour arriver graduellement jusqu'à ceux dont la structure est la plus complexe. Dans l'autre on part, avec M. De Candolle, des végétaux les plus complets, et par conséquent les mieux connus, pour descendre par une succession presque non interrompue jusqu'à ces végétaux d'une organisation simple, qui forment en quelque sorte le passage aux autres règnes. Quelle que soit celle de ces deux routes pour laquelle on se décide, il s'agit d'établir des classes ou divisions pour y grouper les familles. Or, on conçoit que les caractères de ces classes doivent être pris parmi les plus fixes et les plus importants.

Le célèbre auteur du *Genera Plantarum* a adopté la

classification suivante : Les caractères des classes ont été pris successivement dans les organes les plus importants. Or, nous avons dit que c'était en première ligne la structure de l'embryon, et ensuite la position relative des organes sexuels entre eux, c'est-à-dire leur insertion. Les végétaux ont donc d'abord été divisés en trois grands embranchemens, suivant qu'ils manquent d'embryon, suivant que leur embryon offre un seul, ou suivant qu'il offre deux cotylédons. Les premiers ont reçu le nom d'*Acotylédons*, parce que n'ayant pas d'embryon, ils sont nécessairement sans cotylédons; les seconds, celui de *Monocotylédons*, et enfin les derniers celui de *Dicotylédons*. On a donc d'abord réuni les familles dans ces trois grandes divisions primordiales. La seconde série de caractères, celle qui sert vraiment à établir les classes proprement dites, est fondée sur l'insertion relative des étamines ou de la corolle, toutes les fois qu'elle est monopétale et qu'elle porte les étamines. Or, on sait qu'il y a trois modes principaux d'insertion, l'*Hypogynique*, la *Périgynique* et l'*Épigynique*. Ils ont servi à former autant de classes.

Les Acotylédons, qui sont non-seulement sans embryon, mais sans fleurs et sans organes sexuels proprement dits, n'ont pu être divisés d'après cette considération. On en a formé la première classe. Les Monocotylédons ont été divisés en trois classes, d'après leur insertion, et l'on a eu les Monocotylédons hypogynes, les Monocotylédons périgynes, et les Monocotylédons épigynes.

Les familles de Plantes dicotylédones étant beaucoup plus nombreuses, on a dû chercher à y multiplier le nombre des divisions; car dans tout système, plus le nombre des divisions est grand, plus son utilité et sa facilité augmentent dans la pratique. Or, nous avons vu

que dans l'ordre d'importance des organes, la corolle, considérée en tant que monopétale, polypétale ou nulle, était, après l'embryon et l'insertion, l'organe qui fournissait les caractères de la plus grande valeur; c'est donc à la corolle que M. de Jussieu a emprunté une nouvelle source de caractères classiques. En examinant les familles de Plantes dicotylédones, on en trouve un certain nombre qui sont entièrement privées de corolle, c'est-à-dire qui n'ont qu'un périanthe simple ou calice; d'autres qui ont leur corolle d'une seule pièce ou monopétale, d'autres enfin qui offrent une corolle polypétale. On a donc formé parmi les Dicotylédones trois groupes secondaires, savoir: les *Dicotylédones apétales* ou sans corolle; les *Dicotylédones monopétales*, et les *Dicotylédones polypétales*. C'est alors qu'on a employé l'insertion pour diviser chacun de ces groupes en classes. Ainsi, on a partagé les Dicotylédones apétales en trois classes, savoir: les Apétales épigynes, les Apétales périgynes, et les Apétales hypogynes. Quant aux Dicotylédones monopétales, on a eu recours non pas à l'insertion immédiate des étamines qui sont toujours attachées à la corolle, mais à celle de la corolle staminifère qui offre les trois modes particuliers d'insertion hypogynique, périgynique et épigynique, et l'on a eu ainsi les Monopétales hypogynes, les Monopétales périgynes, et les Monopétales épigynes. Ces dernières ont été subdivisées en deux classes, suivant qu'elles ont les anthères soudées entre elles et formant un tube, ou suivant que ces anthères sont libres et distinctes, ce qui a fait quatre classes pour les Dicotylédones monopétales. Les Dicotylédones polypétales ont été partagées en trois classes, qui sont les Dicotylédones polypétales épigynes, les Polypétales périgynes, et les Polypétales hypogynes. Enfin, on a formé une dernière classe pour les Plantes dicotylédones à fleurs véritable-

ment unisexuées et diclines. M. de Jussieu est donc ainsi arrivé à la formation de quinze classes, savoir : une pour les Acotylédons, trois pour les Monocotylédons, et onze pour les Dicotylédons. Il n'avait d'abord pas donné de nom à ces classes, mais plus tard il a senti la nécessité de pouvoir désigner chacune d'elles par un nom simple, et il les a dénommées ainsi qu'on va le voir dans le tableau ci-joint.

Toutes les familles connues ont ensuite été rangées dans chacune de ces classes, mais elles n'y ont pas été placées au hasard. Commencant les Acotylédones par la famille des Champignons où l'organisation est la plus simple, et la famille des Champignons par le genre *Mucor*, qui ne consiste qu'en de petits filamens, l'auteur du *Genera*, suivant comme pas à pas la marche même de la création, s'est graduellement élevé du plus simple au plus composé; et chaque genre, chaque famille, ont été placés de manière qu'ils soient précédés et suivis de ceux avec lesquels ils avaient le plus de rapports. C'est en suivant cette marche que l'on a cherché à conserver l'ordre des affinités entre les genres et les familles, autant que le permet la disposition en série linéaire.

Telle est la classification des familles naturelles, ainsi qu'elle a été présentée par l'illustre fondateur de cette méthode. Depuis, quelques autres botanistes y ont apporté des modifications qui n'en ont pas changé l'esprit. Ainsi feu mon père, le professeur Richard, qui avait fait une étude si approfondie de la graine et du fruit, ayant remarqué que la division des plantes, d'après le nombre des cotylédons, offrait un assez grand nombre d'exceptions, puisque 1^o quelques-unes en avaient trois, quatre, cinq et même douze; 2^o que les cotylédons étaient quelquefois soudés entre eux, de sorte qu'une plante bien réellement dicotylédone ne paraissait avoir qu'un cotylédon ou même

en manquer totalement, avait proposé une division primaire des végétaux d'après la radicule. Cet organe, en effet, peut offrir des caractères de premier ordre, au moins aussi constans que ceux que l'on tire du corps cotylédonaire. Ainsi la radicule manque dans toutes les plantes sans embryon, et dans les plantes embryonnées, elle est tantôt nue, tantôt renfermée dans une poche ou coléorhize, et tantôt soudée entièrement par sa base avec l'endosperme. De là la répartition des familles en quatre grandes sections : les *Arhizes*, ou végétaux dépourvus d'embryon et par conséquent de radicule ; les *Endorhizes*, ou ceux qui ont la radicule intérieure, c'est-à-dire enveloppée par une coléorhize qu'elle est obligée de percer pour se développer ; les *Exorhizes*, qui ont la radicule extérieure et nue ; et les *Synorhizes*, dont la radicule est soudée par son extrémité avec l'endosperme.

Le professeur DeCandolle, ainsi que nous l'avons dit précédemment, a suivi une marche inverse de celle qu'avait tenue M. de Jussieu. Au lieu de partir des végétaux les plus simples, et des commencer la série des familles par les Cryptogames, il a cru devoir partir de ceux dont l'organisation est la plus complète, c'est-à-dire des familles qui ont le plus grand nombre d'organes distincts les uns des autres, et descendre ainsi successivement jusqu'à celles dont l'organisation est la plus simple. En suivant cette marche, on voit graduellement les végétaux perdre quelques-unes de leurs parties jusqu'à ce qu'on arrive à ces *Lepra* et à ces *Mucor* qui sont en quelque sorte les premières formes de la matière organisée en végétaux. Ainsi, le professeur de Genève commence sa série par les familles dicotylédones polypétales qui ont les étamines attachées au réceptacle, et qu'il nomme *Thalamiflores* ; il passe ensuite aux *Calyciflores* ou Polypétales à étamines attachées au calice ; puis aux *Corolliflores* ou

Monopétales, et aux *Monochlamydées* ou Apétales; ensuite viennent les Monocotylédons ou Endogènes, et il termine par les végétaux cellulaires.

On avait reproché à la méthode de M. de Jussieu que les caractères des classes tirés de l'insertion relative des étamines ou de la corolle, étaient non-seulement d'une vérification très-difficile dans la pratique, mais qu'ils offraient même un assez grand nombre d'exceptions dans des familles naturelles. C'est pour cette raison que dans notre *Botanique médicale* nous avons proposé de tirer les caractères des classes de l'adhérence ou de la non-adhérence de l'ovaire avec le tube du calice.

Ainsi, la première classe s'appelait Acotylédonie, la seconde Mono-Eleuthérogynie, la troisième Mono-Symphysogynie, la quatrième Apétalie-Symphysogynie, la cinquième Apétalie-Éleuthérogynie, etc. Cette classification a, sur celle fondée sur l'insertion, le seul avantage d'être plus facile dans l'usage, en ce qu'il est, sans contredit, toujours aisé de déterminer si une plante a ou n'a pas l'ovaire infère. Mais elle offre aussi quelques exceptions dans la pratique, en ce qu'il existe des familles extrêmement naturelles, qui offrent à la fois ces deux modifications de l'ovaire libre et infère; telles sont les Mélastomacées, les Saxifragées, etc.

Au reste, et nous le répétons, il est impossible dans une série linéaire, la seule que nous puissions suivre dans nos livres, de conserver toutes les affinités naturelles des plantes, parce que ces affinités sont souvent très-multipliées et croisées, et que des familles appartenant à des classes différentes, peuvent avoir entre elles de grands rapports, bien qu'elles soient éloignées l'une de l'autre. C'est un inconvénient attaché à toutes nos méthodes de classification, que nous ne pouvons pas détruire complètement, mais auquel nous remédions en partie en indi-

quant à la fin de chaque famille les rapports même éloignés qu'elle offre avec les autres groupes naturels du règne végétal. Ceci posé, peu importe ensuite le point de départ, il faut toujours en choisir un; ainsi, on peut aussi bien partir des Renonculacées, par où commence M. De Candolle, que des Champignons. Ce qui est vraiment important, quel que soit l'ordre qu'on adopte, c'est de suivre dans la disposition des familles les rapports et les affinités qu'elles ont les unes avec les autres, et sous ce point de vue on est quelquefois obligé de déroger aux caractères des classes, et de rapprocher entre elles des familles qui, dans l'ordre rigoureux de la classification, appartiendraient à deux classes différentes. C'est ainsi que les Alismacées doivent être placées auprès des Hydrocharidées, les Asparaginées auprès des Dioscorées, quoique dans les Alismacées et les Asparaginées l'insertion soit périgynique, tandis qu'elle est épigynique dans les deux autres familles. Dans son état actuel, la classification des familles naturelles est loin d'être parfaite. Il reste encore beaucoup à faire pour perfectionner plusieurs de ses parties; mais l'élan est donné. Les botanistes de toutes les nations ont senti la supériorité de cette méthode, la seule qui repose sur des principes vraiment philosophiques et naturels. Tous se rallient sous la bannière de la *Botanique française*, comme, à la fin du dernier siècle, les chimistes proclamèrent les principes de la chimie de Lavoisier. Que ne doit-on pas espérer pour les progrès futurs de la science du concours de tous les hommes qui cultivent aujourd'hui la science des végétaux?

TABLEAU

DES FAMILLES DU RÈGNE VÉGÉTAL,

RANGÉES SELON LA MÉTHODE

D'ANTOINE-LAURENT DE JUSSIEU.

PREMIÈRE DIVISION.

PLANTES INEMBRYONÉES ¹.

CETTE première division du règne végétal correspond à la Cryptogamie de Linnæus. Elle renferme tous les végétaux qui, étant dépourvus de véritables organes de la génération, c'est-à-dire d'étamines et de pistil, du moins avec les caractères que ces organes offrent dans les végétaux phanérogames, ont reçu le nom de plantes agames, et se reproduisent au moyen de corpuscules analogues, dans leur structure et leur développement, aux bulbilles qu'on observe sur certains végétaux phanérogames. Linnæus nommait ces plantes cryptogames, parce qu'il croyait que leur fécondation avait lieu au moyen d'organes encore peu connus. M. De Candolle, remarquant qu'un seul élément anatomique, le tissu cellulaire, entre dans leur composition, les appelle végétaux *cellulaires*, par opposition au nom de végétaux *vasculaires* qu'il donne aux Phanérogames. Nous croyons devoir leur conserver le nom de plantes agames

¹ Nous donnerons ici quelques considérations générales sur l'organisation des plantes inembryonnées, parce qu'elles présentent des particularités que nous n'avons pu faire connaître dans le cours de cet ouvrage.

qui leur a été imposé par Necker, parce que, ainsi que nous le prouverons bientôt, ils semblent manquer d'organes générateurs, ou que, du moins, leurs organes de la reproduction ont une structure entièrement différente de celle des mêmes parties dans les plantes phanérogames. Ainsi, nous comprenons sous le nom de *plantes agames* toutes les plantes acotylédonnées de M. de Jussieu, c'est-à-dire toutes celles qui ont été rangées par Linnæus dans la Cryptogamic ou dernière classe de son système.

Plusieurs auteurs les ont divisées en deux classes, savoir : les cryptogames et les agames proprement dites. Au nombre des premières, ils rangent les *Salviniées*, les *Esquisétacées*, les *Mousses*, les *Hépatiques*, les *Lycopodiacées* et les *Fougères*, qu'ils regardent comme pourvues d'organes sexuels, mais très-petits et peu distincts. Dans la seconde classe se trouvent les plantes véritablement agames, selon eux, telles que les *Algues*, les *Lichens*, et les *Champignons*, dans lesquels on ne distingue rien qu'on puisse comparer à des étamines ou à des pistils. Mais nous n'admettons point cette distinction. L'organisation de tous ces végétaux est trop manifestement différente de celle des phanérogames pour qu'on y retrouve les mêmes organes. Nous pensons donc, comme Necker, que les plantes désignées par le nom de *cryptogames* sont entièrement dépourvues d'organes sexuels ; que rien en elles ne peut être raisonnablement assimilé à ces mêmes parties dans les phanérogames.

Plus d'une fois, dans le cours de cet ouvrage, nous avons montré l'extrême différence qui existe entre toutes les parties de ces végétaux et celles des plantes phanérogames. Nous avons fait voir que les corpuscules regardés par les auteurs comme des graines n'en sont point réellement, puisqu'ils ne contiennent pas d'embryon. Ils

donnent cependant naissance à des êtres parfaitement semblables à ceux dont ils se sont détachés. Mais, comme nous l'avons dit plusieurs fois, les bulbilles de certaines plantes vivaces, et un grand nombre de bourgeons produisent le même phénomène, sans que pour cette raison on puisse les assimiler aux véritables graines. D'ailleurs, comment s'opère cette prétendue germination des plantes agames? Peut-on la comparer à celle des végétaux pourvus d'embryon? Un corpuscule reproductif d'une Fougère, d'un Champignon, etc., placé sur la terre, s'y développera; mais ce ne seront point, comme dans l'embryon d'une plante phanérogame, des parties déjà formées, seulement réduites en quelque sorte à leur état rudimentaire, qui acquerront successivement un plus grand développement; mais, au contraire, des parties entièrement nouvelles seront reproduites. Ce ne sera point un accroissement d'organes déjà existans, mais le tissu même de la *sporule* ou corpuscule reproductif, s'allongeant d'un côté pour s'enfoncer dans la terre et former une racine, lorsque le végétal doit en avoir une, produire de l'autre côté une tige en s'allongeant en sens inverse. Dans quelque position qu'une sporule soit placée, le point en contact avec la terre se développera constamment pour en former la racine, et le point opposé deviendra la tige. Ces deux organes n'existaient donc point encore avant ce développement; ils se créent par l'influence de certaines circonstances qui paraissent comme fortuites et étrangères à la nature même du corps qui les produit.

Si nous passons à l'examen des parties regardées comme les fleurs par les différens auteurs, nous verrons la diversité la plus grande régner dans leurs opinions. Les uns, en effet, appellent fleurs mâles ce que les autres décrivent comme des fleurs femelles. Ainsi, dans les

Mousses, Linnæus regarde l'urne comme une fleur mâle, Hedwig comme une fleur femelle, Palisot-Beauvais comme une fleur hermaphrodite.

Toutes les fois que ces végétaux présentent, comme les Mousses, par exemple, deux sortes bien distinctes d'organes particuliers, regardés comme ceux de la fructification, les auteurs n'ont dû être embarrassés que sur le choix qu'ils devaient en faire, et la fonction qu'ils devaient attribuer à chacun d'eux. Mais dans les Jongermannes, où l'on trouve quelquefois trois ou quatre sortes de fructifications différentes entre elles par leur forme extérieure, comme il n'existe que deux espèces d'organes sexuels, les organes mâles et les organes femelles, on serait donc forcé ici d'en admettre quatre : car si l'on a donné le nom d'organes sexuels à deux de ces parties, pourquoi refuser le même nom aux deux autres, dont la structure intérieure est la même, mais qui diffèrent seulement par leurs formes extérieures ou leur disposition ?

Dans les Fougères, au contraire, où il n'existe évidemment qu'une seule espèce de fructification entièrement formée par de petits grains, ordinairement renfermés dans des espèces de poches écailleuses, et que l'on a regardés comme des séminules, où sont les étamines ? où est le stigmate qui a reçu l'influence du pollen ? Est-ce répondre à cette question d'une manière satisfaisante pour la raison, que de dire, comme Micheli et Hedwig, que les poils que l'on observe sur les jeunes feuilles sont les étamines ; comme Hill et Schmidel, que les fleurs mâles sont les anneaux qui entourent les réceptacles dans lesquels sont contenues les séminules, etc.

Il faut en convenir, des opinions aussi diverses, et même tout-à-fait opposées sur le même sujet, conduisent à une conséquence qui nous paraît nécessaire : c'est que les prétendues fleurs des plantes agames, tantôt regar-

dées comme renfermant des étamines, tantôt comme contenant des pistils, ne sont point réellement des fleurs. Ce sont des organes particuliers, des espèces de bourgeons, auxquels la nature a confié le soin de la reproduction de ces singuliers végétaux. Pourquoi, en effet, voudrions-nous restreindre dans les bornes étroites de nos conceptions la puissance de la nature? Ses moyens sont aussi variés que son pouvoir est grand. Et si elle a donné aux plantes agames une physionomie si différente de celle des plantes phanérogames, des organes extérieurs qui n'ont souvent rien de comparable aux leurs, pourquoi ne leur aurait-elle point accordé aussi un mode particulier de reproduction, qui n'ait d'analogues avec celui des végétaux phanérogames que les effets qu'il produit, c'est-à-dire la formation des organes qui doivent servir à perpétuer l'espèce?

PREMIÈRE CLASSE.

ACOTYLÉDONIE.

PREMIÈRE FAMILLE.

* ¹ HYDROPHYTES. *Hydrophyta*. — *Algæ* auct. *Algarum pars*. Juss.

Principe de l'organisation végétale, les plantes qui composent cette famille sont les plus simples que l'on connaisse. Quelques-unes se montrent à leur origine sous l'aspect de petites vésicules isolées ou groupées, qui, en se réunissant bout à bout ou en s'agrégeant diversement, forment des filamens ou des tubes simples ou rameux, continus ou articulés, des lames configurées de différentes manières, ou des espèces de réseaux. Les

¹ Nous avons marqué d'une astérique toutes les familles qui renferment des plantes indigènes.

Hydrophytes ou Algues sont toutes ces plantes qui végètent dans les eaux douces ou salées et les lieux inondés; leur tissu paraît, en général, homogène, composé de cellules de formes variées, et, selon Lamouroux et Bory de Saint-Vincent, de quelques vaisseaux constituant des fibres longitudinales. Leurs organes de la fructification sont des sporanges déhiscens ou indéhiscens, renfermant de très-petites sporules. Ces organes sont diversement groupés; placés dans l'intérieur du tissu, rarement à l'extérieur, sous la forme de tubercules. Ceux des hydrophytes tubuleuses sont tantôt réunis en globules, tantôt disposés en lignes spirales. Les hydrophytes présentent toutes les nuances du vert ou du pourpre.

Cette famille renferme les plantes généralement connues sous les noms d'Algues ou plantes marines. Elles se divisent en deux grandes tribus, que plusieurs auteurs ont encore subdivisées, suivant qu'elles croissent dans les eaux douces, ou qu'elles habitent les eaux salées. Ces deux tribus sont les *Conferves* et les *Thalassiophytes*. Ces plantes ont été l'objet des travaux de plusieurs naturalistes modernes, parmi lesquels nous citerons MM. Turner, Lyngbie, Lamouroux, Bonnemaison, Mertens, Agardh, et Bory de Saint-Vincent. C'est aux ouvrages de ces savans que nous renvoyons ceux qui voudraient avoir des détails plus circonstanciés sur la structure et la classification de ces végétaux.

La famille des Hydrophytes forme le lien et le passage entre les règnes animal et végétal. En effet, les Oscillaires et les Conjugées sont en quelque sorte des êtres mixtes qui ont tour à tour été rapportés aux animaux et aux végétaux: les premières, par les mouvemens spontanés et variés qu'elles exécutent; les secondes, par leur mode de fécondation et de développement, semblent avoir tous les caractères de l'animalité, tandis que, par leur structure, leur forme, on ne peut les éloigner des Conferves, privées de toute espèce de mouvement, et appartenant certainement au règne végétal. Il est donc impossible de trouver une ligne de démarcation bien tranchée entre les deux règnes animal et végétal. On a dit que certaines Algues étaient tour à tour et successivement animaux et végétaux, c'est-à-dire qu'il y avait une véritable transmutation d'un règne dans un autre. Mais les recherches récentes des observateurs les plus exacts ont prouvé que cette transformation n'avait pas lieu.

DEUXIÈME FAMILLE.

* CHAMPIGNONS. *Fungi*. Juss.

Végétaux extrêmement variables dans leur forme, leur consistance, leur couleur, etc. Ce sont des corps charnus ou subéreux, ayant tantôt une forme comparable à celle d'un parasol, c'est-à-dire composés : 1^o d'un chapeau ordinairement convexe, portant inférieurement des lames perpendiculaires, des tubes ou des lignes anastomosées; 2^o d'un pédicule central ou latéral, au sommet duquel on aperçoit une membrane circulaire (colette), qui s'étend jusqu'au pourtour du chapeau; tout le champignon est quelquefois recouvert avant son développement par une sorte de bourse membraneuse complète ou incomplète, appelée *volva*. D'autres fois ce sont des masses globuleuses, ovoïdes ou allongées, des espèces de coupes, des filamens simples ou articulés, des troncs coralliformes, c'est-à-dire irrégulièrement ramifiés à la manière du corail, et dont les couleurs sont extrêmement variables, offrant quelquefois les nuances les plus vives; mais leur tissu intérieur, qui se compose de cellules irrégulières, n'est jamais vert. Les sporules, ou organes reproducteurs, sont tantôt nues, tantôt renfermées dans des espèces de petites capsules (*thecæ*). Elles sont ou répandues à la surface du champignon, ou enveloppées dans un *péridium* ou conceptacle charnu, membraneux ou dur et ligneux.

Les Champignons sont, en général, des plantes parasites qui se développent, soit sur d'autres végétaux encore vivans, soit sur les corps organiques en état de décomposition putride, soit à la surface ou même dans l'intérieur de la terre. Leur accroissement se fait quelquefois avec une rapidité extraordinaire, et leur durée est souvent très-fugitive, tandis que d'autres (*Boletus igniarius*, *ungulatus*, etc.) végètent lentement et pendant plusieurs années consécutives. Un très-petit nombre d'espèces croissent dans l'eau.

Les Champignons forment plusieurs groupes naturels que quelques auteurs considèrent comme des familles distinctes. Ces groupes sont :

1°. Les CHAMPIGNONS proprement dits. Végétaux charnus, subéreux ou ligneux, ayant les sporules placées dans des capsules dont la réunion constitue une membrane (*hymenium*) diversement repliée et recouvrant en totalité ou en partie la surface du Champignon. Ex. : *Agaricus*, *Boletus*, *Merulius*, *Morchella*, *Clavaria*, etc.

2°. Les LYCOPERDACÉES sont formées d'un péricidium charnu ou membraneux, d'abord clos, mais s'ouvrant ensuite et contenant des sporules nues, sans capsules, et s'échappant du péricidium ou réceptacle sous forme de poussière. Ex. : *Lycoperdum*, *Geastrum*, *Stemonitis*, *Desmodium*, etc.

3°. Les HYPOXYLÉES, qui se présentent sous la forme de tubercules ou conceptacles, de formes très-variées, s'ouvrant par une fente ou un pore, et contenant, dans une sorte de pulpe gélatineuse, de petites capsules (*theca*) pleines de sporules. Ex. : *Hysterium*, *Sphaeria*, *Erysiphe*, etc.

NOTA. Il faut retrancher de ce groupe les Hypoxylées Lichénoïdes de De Candolle, qui, à l'exception du genre *Hysterium*, appartiennent aux Lichénées.

4°. Les MUCÉDINÉES. Ce sont des filamens rameux et entrecroisés, portant des sporules dépourvues de capsules. Par exemple, toutes les espèces de *muco*, et les genres nombreux qu'on en a formés.

5°. Les URÉDINÉES. Les sporules sont renfermées dans des capsules, ou libres, ou placées sans ordre sur la surface d'une base filamenteuse ou pulvérulente. Ex. : *Uredo*, etc.

La famille des Champignons se distingue des Algues et des Lichénées par l'absence de toute espèce de fronde ou de croûte, portant les organes de la fructification.

M. le docteur Ehrenberg considère les Champignons sous un point de vue entièrement différent. Selon ce botaniste, les sporules des Champignons, qu'il regarde comme des embryons nus, donnent naissance, par leur développement, à des filamens byssoïdes qui constituent la plante cryptogame, ou le Champignon proprement dit. C'est en effet à cette partie seulement que se bornent plusieurs plantes cryptogames appartenant à la famille des Champignons, comme les *Bysus* et leurs nombreuses divisions. Dans cette hypothèse, la partie saillante au-dehors, et qu'on nomme communément le Champignon, comme dans les *Agarics*, par exemple, ne serait que le réceptacle des sporules, ou l'organe de la reproduction des plantes cachées sous terre.

TROISIÈME FAMILLE.

* LICHÉNÉES. *Licheneæ*. Hoff. — *Algarum pars*. Juss.
Hypoxylorum pars. DC.

Frondes ou *thallus* étendus sous la forme de membranes ou croûtes membraneuses de consistance variée, simples ou diversement lobées, ou de tiges simples ou ramifiées, ou enfin simplement d'une sorte de poussière. Les sporules sont renfermées dans des conceptacles qu'on nomme *apothécions*. Ils varient généralement dans leur forme, qui est orbiculaire, alongée, linéaire, convexe, concave, etc.; leur couleur souvent brillante; leur position sur le thallus: ils sont de plus sessiles ou stipités, avec ou sans bord marginal, etc. C'est d'après ces diverses modifications qu'ont été établis les genres nombreux de cette famille, qui sont tous des démembremens de l'ancien genre Lichen de Linnæus.

Les Lichens sont, en général, des plantes parasites, vivant sur l'écorce des autres arbres, ou quelquefois sur la terre humide, ou sur les roches les plus stériles. Leur substance est, en général, assez sèche et comme cornée; elle se réduit par l'ébullition en une gelée qu'on emploie comme aliment dans quelques espèces. — Les genres de cette famille sont excessivement nombreux, et chacun des auteurs qui ont étudié cette famille ont tous proposé une classification différente. Nous citerons comme exemples de cette famille les genres: *Parmelia*, *Sticta*, *Usnea*, *Opegrapha*, *Stereocaulon*, etc.

QUATRIÈME FAMILLE.

* HÉPATIQUES. *Hepaticæ*. Juss.

Ce sont des plantes intermédiaires entre les Lichens et les Mousses, tantôt étendues en membranes simples ou lobées, parcourues par une nervure médiane que l'on a considérée comme une tige, tantôt ayant une forme dendroïde, c'est-à-dire composées d'une petite tige ramifiée portant des feuilles sessiles. Les organes généra-

teurs sont fort variés, tantôt placés à la surface de la fronde, tantôt axillaires. Ce sont ou des globules remplis d'un fluide visqueux, et réunis dans une sorte de capsule ou périante, tantôt des sporules dont la forme varie, et qui, réunies par des filamens roulés en spirale, sont contenues dans une capsule qui s'ouvre soit par une fente, soit en quatre valves, et qui est accompagnée d'une membrane qui la recouvre souvent en totalité avant son développement. Cette capsule est sessile ou portée sur un long filament ou pédicelle.

Les organes générateurs sont tellement variés dans cette famille, que dans le *Blasia pusilla* on en compte cinq formes différentes. C'est donc à tort que plusieurs auteurs ont cru trouver des fleurs mâles et des fleurs femelles dans les Hépatiques. Ils ont nommé étamines les globules remplis d'un fluide visqueux, et pistils les capsules remplies de sporules. Mais quelle dénomination donner aux cinq organes différens que l'on remarque dans le *Blasia* ?

Pour exemples de cette famille, nous citerons les genres *Marchantia*, *Riccia*, *Blasia*, *Jungermannia*, etc.

CINQUIÈME FAMILLE.

* MOUSSES. *Musci*. JUSS.

Les Mousses sont de petites plantes qui aiment les lieux humides et ombragés; elles croissent à terre, sur le tronc des arbres, ou sous les murs et les vieilles habitations; par leur port, elles ressemblent à de petites plantes phanérogames en miniature; leurs racines sont très-fines et touffues, leur tige simple ou rameuse, leurs feuilles petites, de formes variées, mais communément étroites et subulées. Leurs sporules sont renfermées dans des espèces de capsules nommées urnes (*thecæ*) portées sur une soie grêle et plus ou moins longue, enveloppées d'abord dans une sorte de bourse, qui se rompt circulairement par son milieu, et dont la partie inférieure qui reste à la base de la soie, se nomme la vaginule, tandis

que la supérieure qui recouvre le sommet de l'urne a reçu le nom de coiffe. L'urne elle-même présente intérieurement un axe central appelé *columelle*, et s'ouvre au moyen d'un *opercule* circulaire. Le contour de l'ouverture de l'urne se nomme *péristome*, et se distingue en interne et externe; il peut être garni de dents, de cils, bouché par une membrane ou tout-à-fait nu. Indépendamment de ces organes, on en trouve encore d'une autre sorte : ce sont des corps irrégulièrement ovoïdes et allongés, portés sur un pédicule très-court et accompagnés de filamens articulés.

Les auteurs qui ont admis, dans les Mousses, l'existence de fleurs composées des mêmes organes que celles des végétaux phanérogames, ont beaucoup varié sur les fonctions de ces organes et sur le nom qu'il convenait de leur donner. Ainsi, Hedwig, dont les travaux ont jeté tant de lumière sur l'histoire des plantes de cette famille, considère les Mousses comme pourvues de fleurs mâles et de fleurs femelles. Les corpuscules ovoïdes et vésiculeux, entremêlés de filamens articulés, sont pour lui des fleurs mâles dont chacune se compose d'un grain de pollen nu et pédicellé. Les urnes constituent au contraire des fleurs femelles. Pour Palisot de Beauvais, l'urne est une fleur hermaphrodite, dont la columelle centrale est le pistil, et les granules qui l'environnent le pollen. Pour le même auteur, les fleurs mâles d'Hedwig ne sont que de simples bourgeons ou des bulbilles d'une nature particulière. Dillenius, au contraire, décrit l'urne comme une fleur mâle. Hill y voit une fleur hermaphrodite, dont les séminules seraient les ovules, et les cils du péristome les étamines, etc.

Mais chacune de ces théories, et un grand nombre d'autres qu'il n'est pas dans mon but de faire connaître ici, se combattent mutuellement et se détruisent en quelque sorte l'une par l'autre. Il s'élève en effet une foule d'objections contre chacune d'elles. Quant à l'opinion d'Hedwig, si l'urne n'est qu'un fruit provenant d'un ovaire fécondé, pourquoi le fruit est-il souvent déjà parvenu à son état de maturité, quand les prétendues étamines qui doivent les féconder commencent à peine à paraître? Comment s'opère la fécondation dans les espèces où l'on n'a point pu découvrir de fleurs mâles? etc., etc.

Si l'urne est une fleur hermaphrodite, que la columelle soit le pistil, et les séminules des grains de pollen, pourquoi, dans certains genres, cette columelle est-elle entièrement solide, et formée d'une substance dure et parfaitement homogène?

Si, comme le pense Hill, les dents du péristome en sont les étamines, où sont ces étamines dans les genres dont le péristome est nu, etc., etc.?

Exemples: *Sphagnum*, *Mnium*, *Hypnum*, *Buxbaumia*, *Tortula*, etc. L'organisation des Mousses est tellement particulière, qu'il est impossible de les confondre avec les autres familles de plantes inembryonnées.

SIXIÈME FAMILLE.

* LYCOPODIACÉES. *Lycopodiaceæ*. RICU.

Par leur port, les Lycopodiacées tiennent le milieu entre les Mousses et les Fougères. Elles sont pourvues d'une tige rameuse, souvent étalée et rampante, de feuilles très-nombreuses et fort petites. Les organes de la fructification offrent deux modifications. Tantôt ce sont de très-petites capsules globuleuses, trigones ou réniformes, uniloculaires, contenant un grand nombre de sporules très-petites; tantôt ces capsules sont un peu plus grosses, s'ouvrant en deux ou trois valves, et ne renfermant que trois ou quatre sporules plus volumineuses. Ces deux espèces de capsules, qui se trouvent quelquefois réunies sur le même individu, sont tantôt axillaires et solitaires, tantôt réunies à l'aisselle de bractées et formant des épis simples ou digités.

Le genre *Lycopodium*, qui forme le type de cette famille, avait été placé par Linnée dans les Mousses, et par de Jussieu au nombre des Fougères. Mais l'organisation et la position des organes reproducteurs distinguent facilement les Lycopodiacées de ces deux autres familles. Un grand nombre d'auteurs considèrent les capsules plus petites, et remplies de granules très-nombreux, comme des fleurs mâles, et les plus grosses comme des fleurs femelles. Mais elles ne nous paraissent être les unes et les autres que des réceptacles tout-à-fait analogues à ceux que nous avons déjà observés dans les autres familles de plantes inembryonnées.

Les genres qui composent cette famille sont les suivans: *Lycopodium*, *Psilotum*, *Tmesipteris*. Le professeur De Caudolle y réunit aussi le genre *Isoetes*, qui nous paraît devoir rester parmi les Marsiléacées.

SEPTIÈME FAMILLE.

* FOUGÈRES. *Filices*. Juss.

Plantes herbacées et vivaces, devenant quelquefois arborescentes dans les régions tropicales, et s'élevant alors à la manière des Palmiers; leurs feuilles ou frondes sont tantôt simples, tantôt plus ou moins profondément découpées, pinnatifides ou décomposées. Ces frondes offrent un caractère commun, celui d'être roulées en crosse par leur extrémité, au moment où elles commencent à se développer. Les organes de la fructification sont ordinairement situés à la face inférieure des feuilles, le long des nervures ou à leur extrémité. Les sporules sont nues ou contenues dans des espèces de petites capsules. Ces capsules, en se groupant, forment de petits amas qu'on nomme *sores*. Ceux-ci sont en forme d'écailles orbiculaires, réniformes, sessiles ou stipitées, entourées quelquefois d'un anneau élastique, s'ouvrant soit par leur contour, soit par une fente longitudinale, ou se déchirant irrégulièrement. Dans le genre *Pteris*, les sporules sont placées sous le bord replié des feuilles qui forme une ligne non interrompue. Dans les espèces d'*Adiantum* elles constituent de petites plaques saillantes et isolées, au moyen du bord replié des feuilles. Dans certains genres, elles sont isolées; dans d'autres, elles se groupent, forment des lignes plus ou moins allongées. Les sores commencent à se développer sous l'épiderme, qu'ils soulèvent de manière à en être recouverts. On nomme *indusies* les portions d'épiderme qui servent ainsi d'involucre aux sores. Dans quelques Fougères, telles que les Osmondes, les Ophioglosses, etc., les fructifications sont disposées en grappes ou en épis.

Les genres de Fougères actuellement connus sont fort nombreux; ils forment cinq sections naturelles, savoir :

1^o. Les POLYPODIACÉES. Capsules libres, se rompant d'une manière irrégulière, entourées d'un anneau élastique étroit et saillant, qui se termine en un pédicelle plus ou moins long. Ex. : *Polypodium*, *Aspidium*, *Asplenium*, *Pteris*, etc.

2^o. Les GLEICHENIÉES. Capsules libres, sessiles, disposées régulièrement par groupes peu nombreux, entourées dans leur milieu d'un anneau élastique large et plat, s'ouvrant par une fente transversale. Ex. : *Ceratopteris*, *Gleichenia*, *Mertensia*, etc.

3^o. Les OSMUNDACÉES. Capsules libres, s'ouvrant par une fente longitudinale en deux valves, anneau élastique nul ou remplacé par une calotte striée. Ex. : *Anemia*, *Lygodium*, *Osmunda*, etc.

4^o. Les MARATTIÉES. Capsules sessiles, réunies et soudées, et représentant une capsule pluriloculaire, point d'anneau élastique. Ex. : *Darva* et *Marattia*.

5^o. Les OPHIOGLOSSÉES. Capsules libres, en partie plongées dans la fronde, sans anneau élastique, s'ouvrant par une fente transversale. Ex. : *Ophioglossum*, *Botrychium*.

Les auteurs ont beaucoup varié sur la nature des organes reproducteurs dans les Fougères. Presque tous ont considéré les capsules comme des organes femelles. Mais les uns, comme Micheli et Hedwig, ont regardé comme organes mâles les poils glanduleux qui se montrent quelquefois sur les jeunes feuilles; les autres, avec Hill, Schmidel, ont appelé étamines les anneaux des conceptacles; quelques-uns enfin ont donné ce nom aux glandes miliaires et aux indusies. Mais ces diverses opinions peuvent toutes être facilement renversées, puisque tous les organes que l'on a considérés comme des étamines, ne sont nullement constans et manquent très-souvent.

HUITIÈME FAMILLE.

* MARSILÉACÉES. *Marsileaceæ*. BROWN. — *Rhizospermeæ*. DC.

Ce sont de petites plantes aquatiques, fixées au fond de l'eau ou nageant à sa surface, avec ou sans tige apparente. Les feuilles sont sétacées ou plus ou moins élargies. Les organes reproducteurs sont des espèces d'involucres coriaces, tantôt d'une seule sorte, tantôt de deux sortes différentes. Ils sont épais, à une ou plusieurs loges séparées par des cloisons membraneuses, indéhiscentes, ou s'ouvrant au moyen de valves. Ils renferment des corpuscules reproducteurs, qui tantôt sont de deux

espèces différentes : les uns plus gros, que l'on considère comme des organes femelles ; les autres plus petits, comme des étamines. Ces involucres sont placés à la base des feuilles, et quelquefois même adhérens à celles-ci. Quand les involucres sont de deux sortes sur la même plante, les uns sont membraneux, et contiennent une grappe de corpuscules qu'on a regardés comme des graines. Les autres, qui ont été décrits comme des organes mâles, contiennent un grand nombre de granules sphériques, attachés par un long filament à une columelle centrale.

On a divisé cette famille en deux sections, savoir : les *Marsiliacées* vraies, qui n'ont qu'une seule espèce d'involucres, renfermant des granules de deux sortes, et composées des genres *Marsilea*, *Pilularia* et *Isoetes*, dernier genre que quelques auteurs rapprochent des Lycopodiacées, et les *Salviniées*, dont les involucres sont de deux espèces différentes, et contiennent chacune des granules différemment organisés. A cette seconde tribu appartiennent les genres *Salvinia* et *Azolla*.

NEUVIÈME FAMILLE.

* Equisétacées. *Equisetaceæ*. DC.

Cette petite famille ne comprend que le seul genre *Equisetum*, connu en français sous le nom de Presle. Toutes les espèces qui composent ce groupe sont des plantes herbacées, vivaces. Leurs tiges, simples ou rameuses, sont en général creuses, striées longitudinalement, et offrant de distance en distance des nœuds, d'où naissent des gaines fendues en un grand nombre de languettes, et semblant être des feuilles verticillées soudées entre elles; quelquefois de ces nœuds naissent des rameaux verticillés. Les fructifications forment des épis terminaux. Ces épis se composent d'écaillés épaisses et peltées, semblables à celles que l'on remarque dans les fleurs mâles de plusieurs Conifères, et entre autres de l'if.

A la face inférieure de ces écailles naissent des espèces de capsules disposées sur une seule rangée, et s'ouvrant par une fente longitudinale qui regarde du côté de l'axe. Ces capsules sont remplies de granules extrêmement petits, qui se composent d'une partie globuleuse, de la base de laquelle naissent quatre longs filamens articulés, renflés à leur partie supérieure, et roulés en spirale autour du corps globuleux qui est une véritable sporule.

Entraîné par l'analogie de forme qui existe entre les organes reproducteurs des Equisétacées et les étamines de quelques Conifères, Linnée nommait ces organes des étamines, sans indiquer les organes qu'il regardait comme des pistils. Hedwig, au contraire, considérait chaque granule comme une fleur hermaphrodite; la partie globuleuse était le pistil et les filamens étaient quatre étamines, dont le pollen était situé extérieurement. Mais ces filamens sont certainement analogues à ceux que l'on trouve dans les Jongermannes, les *Marchantia*, *Targionia*, etc.

DIXIÈME FAMILLE.

* CHARACÉES. *Characeæ*. RICH.

Plantes aquatiques et submergées, dont les tiges grêles, rameuses, vertes et quelquefois translucides, portent de distance en distance des rameaux verticillés au nombre de huit à dix. Sur les rameaux des verticilles supérieurs on trouve des espèces de sporanges ou de capsules au nombre de trois, quatre ou cinq. Chacun d'eux est environné à sa base par deux ou trois bractées ou rameaux avortés que Linnée considérait comme un calice. Ils sont uniloculaires et contiennent des sporules nombreuses réunies en une seule masse, qu'on a regardée comme une seule graine. Ces sporanges sont formés de deux tégumens, l'un externe, membraneux et transparent, très-mince, terminé supérieurement par cinq petites dents étalées en forme de rosace; l'interne est dur, sec, opaque, composé de cinq petites valves étroites, con-

tournées en spirale. Indépendamment de ces organes, on observe encore sur les rameaux des espèces de tubercules rougeâtres, sessiles et arrondis. La plupart des auteurs les décrivent comme des étamines. Ils se composent d'une membrane réticulée, transparente, formant une sorte de vésicule remplie d'un fluide mucilagineux, dans lequel on observe des filamens blanchâtres et articulés et d'autres filamens plus gros, fermés à l'une de leurs extrémités, paraissant s'ouvrir à l'autre, et remplis d'un fluide rougeâtre. Ces tubercules, par les progrès de la végétation, s'affaissent, mais ne s'ouvrent pas.

Cette famille ne se compose que du seul genre *Chara*. Il avait été établi par Vaillant, en 1719, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*. Linnée l'avait d'abord placé parmi les Cryptogames, tout près des Lichens; plus tard il changea d'opinion, et le rangea parmi les Phanérogames, dans la monœcie monandrie. M. de Jussieu, dans son *Genera*, le réunit aux genres dont il forma sa famille des *Nayades*. Mais le professeur Richard (in *Michaux flor. bor. am.*) en fit le type d'une famille distincte sous le nom de *Characées*, famille qu'il plaça dans les *Acotylédones*. Plus récemment, M. Rob. Brown rapproche ce genre des *Hydrocharidées*; M. Léman, des *Onagraires*; et enfin, MM. Martius, Walroth et Bory de Saint-Vincent pensent qu'il a une très-grande analogie avec des *Hydrophytes*, et que c'est dans cette famille qu'il doit être placé. Mais si l'on compare la structure des organes reproducteurs des *Characées* avec celle des autres plantes *acotylédones*, on y trouvera une très-grande analogie, particulièrement avec les *Marsiléacées*, dont elles ne diffèrent que par leurs sporanges plus petits, à cinq dents, à tégument double, et par les tubercules rougeâtres que l'on observe aussi sur leurs rameaux.

DEUXIÈME DIVISION.

PLANTES EMBRYONÉES,

OU PHANÉROGAMES.

Ce second embranchement du règne végétal se compose de toutes les plantes dont la structure est plus

compliquée, qui sont pourvues d'organes sexuels mâles et femelles, c'est-à-dire d'étamines et de pistils, et qui se reproduisent au moyen de véritables graines, ayant besoin d'être fécondées pour être aptes à donner naissance à de nouveaux individus. D'après la structure de l'embryon, on les a divisées en deux groupes, les Monocotylédons et les Dicotylédons.

I. DES PLANTES MONOCOTYLÉDONES.

C'est dans la structure de l'embryon que réside le caractère essentiel des végétaux qui forment ce groupe. Cet embryon est monocotylédon. Mais, indépendamment des caractères tirés de l'embryon, il en a encore d'autres empruntés aux organes de la végétation et de la floraison, et qui peuvent servir, à défaut des premiers, à reconnaître une plante monocotylédone. Nous les indiquerons très-brièvement ici :

1° La structure interne de la tige, qui se compose d'une masse de tissu cellulaire, dans laquelle sont épars les faisceaux vasculaires.

2° Les nervures des feuilles en général parallèles dans les Monocotylédons, tandis qu'elles sont irrégulièrement ramifiées dans les Dicotylédons.

3° Le périanthe, constamment simple dans les plantes monocotylédones, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un calice, quelquefois coloré à la manière des pétales.

4° En général, dans les végétaux unilobés, les organes floraux sont au nombre de trois ou d'un multiple de trois, tandis que c'est le nombre cinq qui domine dans les Dicotylédons.

5° Mais c'est surtout le port, l'aspect général, qui est différent dans ces deux grands embranchemens du règne végétal; et une fois que l'on a bien saisi le caractère des principales familles des plantes monocotylédones,

comme les Graminées, les Juncées, les Liliacées, les Iridées, les Amomées, les Orchidées, les Palmiers, etc., on distingue ensuite très-facilement, uniquement par le port, les plantes monocotylédones des plantes dicotylédones.

Les Monocotylédons se divisent en trois classes, suivant que leur insertion est hypogyne, périgyne ou épigyne.

DEUXIÈME CLASSE.

MONOHYPOGYNIE.

ONZIÈME FAMILLE.

* NAYADES. *Nayadeæ*. JUSS. — *Fluviales*. VENT. — *Potamophiles*. RICH.

Les Nayades, ainsi que l'indique leur nom mythologique, sont des plantes qui croissent dans l'eau ou naissent à sa surface. Leurs feuilles sont alternes, souvent embrassantes à leur base; leurs fleurs, très-petites, sont unisexuées, monoïques ou plus rarement dioïques. Les fleurs mâles consistent en une étamine nue ou accompagnée d'une écaille, ou enfin renfermée dans une spathe, qui contient deux ou un plus grand nombre de fleurs. Les fleurs femelles se composent d'un pistil nu ou renfermé dans une spathe; elles sont tantôt solitaires, tantôt géminées, ou enfin réunies en plus grand nombre, et quelquefois environnées de fleurs mâles dans une enveloppe commune, de manière que leur réunion semble représenter une fleur hermaphrodite. L'ovaire est libre, à une seule loge contenant un seul ovule pendant, très-rarement deux ou quatre ovules dressés comme dans le *Lemma*. (Dans le genre *Nayas*, il est latéral et presque basilaire.) Le style est généralement court, terminé par

un stigmate tantôt simple, discoïde, plane et membraneux (*Zanichellia*); tantôt à deux ou trois divisions longues et linéaires. Le fruit est sec, monosperme, indéhiscent; la graine renferme sous son tégument propre un embryon le plus souvent recourbé sur lui-même, ayant sa radicule très-grosse et opposée au hile.

Exemples : *Najas*, *Zostera*, *Ruppia*, *Zanichellia* et *Potamogeton*, *Lemna*.

Les genres que nous venons de mentionner sont les seuls qui composent la famille des Nayades, dont nous avons singulièrement modifié les caractères, ayant donné de sa structure une explication différente de celle qui en avait été donnée jusqu'à présent. On doit en exclure plusieurs genres qui y avaient été rapportés à tort : tels sont *Hippuris* et *Myriophyllum*, qui forment la famille des Haloragées; *Ceratophyllum*, réuni aux Salicariées; *Saururus* et *Aponogeton*, formant la famille des Saururées; *Callitriche*, genre dicotylédone, voisin des Euphorbiacées; *Chara*, genre acotylédone, formant la famille des Characées.

La famille des Nayades est très-voisine des Aroïdées, dont elle se rapproche et par son port et par ses caractères : les Aroïdées en diffèrent surtout par leurs ovules dressés et leur embryon contenu dans un endosperme charnu.

DOUZIÈME FAMILLE.

* AROÏDÉES. *Aroideæ*. Juss.

Plantes vivaces, à racine ordinairement tubéreuse, à feuilles souvent toutes radicales, ou alternes sur la tige; fleurs disposées en spadices environnés en général d'une spathe de forme variable; unisexuées, monoïques, dépourvues d'enveloppes florales, ou hermaphrodites et entourées d'un calice à quatre, cinq ou six divisions. Dans le premier cas, les pistils occupent en général la partie inférieure du spadice, et doivent être considérés chacun comme une fleur femelle, et les étamines comme autant de fleurs mâles; rarement les étamines et les pistils sont mélangés. Dans le second cas, les fleurs, au lieu d'être considérées comme des fleurs hermaphrodites,

peuvent être décrites comme une réunion de fleurs unisexuées : ainsi chaque étamine et son écaille constituent une fleur mâle, et le pistil central une fleur femelle. L'ovaire est en général à une seule loge contenant plusieurs ovules attachés à sa paroi inférieure, ou à trois loges ; le stigmate est quelquefois sessile, plus rarement porté sur un style assez court. Le fruit est une baie, ou plus rarement une capsule qui quelquefois est monosperme par avortement. La graine se compose, outre son tégument propre, d'un endosperme charnu, dans lequel est placé un embryon cylindrique et dressé.

La famille des Aroïdées se divise en trois tribus, savoir :

1^{re} tribu. LES AROÏDÉES VRAIES. Fleurs nues sans écailles ; fruit charnu. *Arum*, *Arisarum*, *Caladium*, *Culcasia*, *Calla*, *Richardia*.

2^e tribu. LES ORONTIACÉES. Fleurs entourées d'écailles en forme de calice : *Dracontium*, *Pothos*, *Carludovica*, *Orontium*, *Acorus*.

3^e tribu. LES PISTIACÉES. Fruit sec et capsulaire : *Pistia*, *Ambrosinia*.

Voisine des Nayades et des Typhacées, cette famille se distingue surtout par son port, la disposition des fleurs, son embryon contenu dans un endosperme, et plusieurs autres caractères.

TREIZIÈME FAMILLE.

* TYPHINÉES. *Typhineæ*. — *Typhæ*. JUSS. — *Pandaneæ*.
R. BROWN.

Plantes aquatiques ou arborescentes et terrestres, à feuilles alternes, engainantes à leur base, à fleurs unisexuées, monoïques. Les fleurs mâles forment des chatons cylindriques ou globuleux, composés d'étamines nombreuses, souvent réunies plusieurs ensemble par leurs filets, et entremêlées de poils ou de petites écailles, mais sans ordre et sans calice propre. Les fleurs femelles, disposées de la même manière, ont quelquefois les écailles réunies au nombre de trois à six autour du pistil, et formant un calice : ce pistil est sessile ou stipité, à une, plus rarement à deux loges, contenant chacune un ovule

pendant. Le style, peu distinct du sommet de l'ovaire, se termine par un stigmaté élargi, comme membraneux et marqué d'un sillon longitudinal. La graine se compose d'un endosperme farineux, contenant dans son centre un embryon cylindrique, dont la radicule est supérieure, c'est-à-dire offre la même direction que la graine.

Cette petite famille ne se compose que des deux genres *Typha* et *Sparganium*. M. Robert Brown l'a réunie à la famille des Aroïdées, avec laquelle elle a en effet des rapports; mais néanmoins elle en diffère par plusieurs caractères, et entre autres par ses graines renversées et la structure de ses fleurs. Cependant ces deux familles mériteraient peut-être d'être réunies. Faut-il placer dans cette famille le genre *Pandanus*, qui ressemble tellement au genre *Sparganium*, qu'il paraît en être en quelque sorte une espèce arborescente? ou faut-il, à l'exemple de Rob. Brown, en former une famille particulière sous le nom de *Pandanées*?

QUATORZIÈME FAMILLE.

SAURURÉES. *Saururææ*. RICH.

Plantes qui croissent sur le bord des eaux ou nagent à leur surface. Leurs feuilles sont alternes, simples, pétio-lées. Leurs fleurs sont hermaphrodites, dépourvues de périanthe, et ayant une simple écaille qui en tient lieu, et sur laquelle sont insérés les étamines et les pistils. Les premières sont au nombre de six à neuf, ayant leurs filets subulés, et leur anthère à deux loges qui s'ouvrent par un sillon longitudinal. Les pistils sont au nombre de trois à quatre au centre de chaque fleur. Ils sont à une seule loge contenant deux ou trois ovules dressés ou ascendants. Le style est marqué d'un sillon glanduleux sur le milieu de son côté interne, qui à son sommet s'élargit en stigmaté. Le fruit se compose de petites capsules indéhiscentes, contenant chacune une ou deux graines. Celles-ci sous leur tégument propre con-

tiennent un gros endosperme, au sommet duquel est appliqué un très-petit embryon discoïde.

Cette famille se compose des genres *Saururus* et *Aponogeton*. Quant à l'*Ouvirandra* ou *Hydrogeton*, que l'on en a rapproché, il en diffère par la présence d'un calice et par son embryon sans endosperme. Ce dernier caractère, s'il est réel, ce que nous n'avons pas été à même de vérifier, éloignerait ce genre des Saururées pour le rapprocher des Alismacées.

QUINZIÈME FAMILLE.

CABOMBÉES. *Cabombææ*. RICH.

Petite famille uniquement composée des deux genres *Cabomba* et *Hydropeltis*, qui renferment des plantes herbacées vivaces, croissant dans les eaux douces du nouveau continent. Leurs feuilles, qui naissent à la surface de l'eau, sont entières et peltées ou divisées en lobes plus ou moins fins. Les fleurs sont solitaires et longuement pédonculées. Leur calice est à six divisions profondes, ou à six sépales disposés sur deux rangées; les étamines varient de six à trente-six. Le nombre des pistils, réunis au centre de la fleur, est depuis deux ou trois jusqu'à dix-huit, c'est-à-dire, en général, moitié moindre que celui des étamines. Chaque pistil, qui est plus ou moins allongé, offre une seule loge contenant deux ovules pariétaux et pendans; le style est plus ou moins long, terminé par un stigmate simple. Le fruit est indéhiscent, à une ou deux graines; celles-ci contiennent sous leur tégument propre un très-gros endosperme charnu ou farineux, creusé à sa base d'une petite fossette dans laquelle repose un embryon presque discoïde, en forme de clou et parfaitement indivis.

Cette petite famille a beaucoup de rapports avec les Saururées par son ovaire, son fruit et son embryon; mais dans cette dernière famille les fleurs sont nues. Elle se rapproche aussi beaucoup, par l'organisation de sa fleur, des Alismacées, dont elle diffère par son

gros endosperme et la forme de son embryon. M. De Candolle (*Syst. nat. veget.*) place les Cabombées parmi les Dicotylédones, et en forme une tribu des Podophyllées; mais cette manière de voir nous paraît peu fondée, l'embryon des Cabombées étant monocotylédon.

SEIZIÈME FAMILLE.

* CYPÉRACÉES. *Cyperaceæ*. Juss.

Végétaux herbacés croissant en général dans les lieux humides et sur le bord des eaux. Leur tige est un chaume cylindrique ou triangulaire, avec ou sans nœuds. Les feuilles sont engainantes, et leur gaine est entière et non fendue, assez souvent garnie à son orifice d'un petit rebord membraneux nommé *ligule*. Les fleurs forment de petits épis ou épillets écailleux, composés d'un nombre variable de fleurs; chaque fleur se compose d'une seule écaille, à l'aisselle de laquelle on trouve généralement trois étamines, un pistil formé d'un ovaire uniloculaire et monosperme, surmonté d'un style simple à sa base, portant en général trois stigmates filiformes et velus. Les étamines ont leur filet capillaire, leur anthère terminée en pointe à son sommet, bifide seulement à sa base. On trouve souvent en dehors de l'ovaire des soies ou des écailles en nombre variable, quelquefois même un utricule qui le recouvre en totalité (Ex. : *Carex*). Le fruit est un akène globuleux comprimé ou triangulaire. L'embryon est petit, placé vers la base d'un endosperme farineux, qui le recouvre par une lame très-mince.

Cette famille est très-naturelle, et le nombre des genres qui la composent est très-considérable. Les fleurs sont unisexuées ou hermaphrodites, et les étamines varient beaucoup en nombre. Les genres *Scirpus*, *Cyperus*, *Schævus*, *Mariscus*, *Papyrus*, etc., appartiennent à cette famille. Elle a beaucoup d'analogie avec celle des Graminées, mais en diffère par quelques caractères, que nous exposerons à la suite de cette dernière famille. F. Graminées.

DIX-SEPTIÈME FAMILLE.

* GRAMINÉES. *Gramineæ*. JUSS.

Plantes herbacées annuelles ou vivaces, rarement soufrutescentes, d'un port tout particulier et fort caractéristique, ayant pour tige un chaume généralement fistuleux, offrant de distance en distance des nœuds pleins, d'où partent des feuilles alternes engainantes. Cette gaine, qui peut être considérée comme un pétiole élargi, est fendue dans toute sa longueur, et offre à son point de jonction avec la feuille une sorte de petit collier membraneux ou formé de poils, qu'on nomme *collure* ou *ligule*. Les fleurs sont disposées en épis ou en panicules plus ou moins rameuses. Ces fleurs sont ou solitaires, ou réunies plusieurs ensemble et formant de petits groupes qu'on nomme *épillets*. A la base des épillets ou des fleurs solitaires, on trouve deux écailles, l'une externe, l'autre interne, formant la *lépicène*; rarement l'écaille interne manque, et la lépicène est *univalve*. Chaque fleur se compose de deux autres écailles formant la *glume*, d'étamines généralement au nombre de trois, quelquefois moins, rarement plus; leurs filets sont capillaires, les anthères bifides à leurs deux extrémités; d'un pistil formé par un ovaire uniloculaire, monosperme, marqué d'un sillon longitudinal sur l'un de ses côtés, surmonté de deux styles que terminent deux stigmates poilus et glanduleux; plus rarement le style est simple ou bifurqué à sa partie supérieure. En dehors de l'ovaire, sur la face opposée au sillon, on observe dans un grand nombre de genres deux petites paléoles de forme variée, qui constituent la *glumelle* ou *nectaire*. Le fruit est une cariopse, plus rarement un akène, nu, ou enveloppé dans les valves de la glume, qui se détache et tombe avec lui. L'embryon a une forme discoïde, et

est appliqué sur la partie inférieure d'un endosperme farineux.

Cette famille est une des plus naturelles du règne végétal. Elle se compose de tous ces végétaux connus sous les noms vulgaires de *céréales* ou de *gramens* : tels sont le blé, l'orge, l'avoine, le maïs, le panis, le riz, le millet, etc. Les genres sont fort nombreux, et leurs caractères fondés sur la forme variée des écailles, qui sont tantôt nues, tantôt portant à leur sommet ou sur leur dos une arête ou une soie, quelquefois même plusieurs. Nous citerons comme exemples de genres de cette famille : les *Triticum*, *Avena*, *Hordeum*, *Arundo*, *Poa*, *Saccharum*, etc.

La famille des Graminées a la plus grande analogie avec celle des Cypéracées par son port et plusieurs de ses caractères. Mais d'abord la gaine des feuilles dans les Cypéracées est entière, et fendue dans les Graminées ; dans ces dernières, il y a deux écailles pour chaque fleur : il n'y en a qu'une dans les Cypéracées ; dans les Graminées il y a deux stigmates, et généralement trois dans les Cypéracées. L'embryon est plus compliqué dans les Graminées que dans les Cypéracées.

TROISIÈME CLASSE.

MONOPÉRIGYNIE.

DIX-HUITIÈME FAMILLE.

* PALMIERS. *Palmæ*. JUSS.

Grande et belle famille, aussi remarquable par le port des végétaux qui la composent que par l'organisation intérieure de leurs diverses parties. Les Palmiers sont en général de grands arbres à tige simple, cylindrique, nue, et qu'on désigne sous le nom de stipe ou tige à colonne. A son sommet elle est couronnée par un faisceau de feuilles très-grandes, pétiolées, persistantes, pinnées, ou décomposées en un nombre plus ou moins considérable de folioles de formes variées. Les fleurs sont hermaphrodites ou plus souvent unisexuées, dioïques ou polygames, formant des chatons ou une vaste grappe nommée régime, enveloppée avant son épanouissement

dans une spathe coriace et quelquefois ligneuse. Le périanthe est à six divisions, dont trois internes et trois externes, de manière à simuler un calice et une corolle. Les étamines sont au nombre de six, rarement de trois. Le pistil est simple, ou formé de la réunion de trois pistils distincts ou soudés; il offre une ou trois loges contenant chacune une seule graine; chaque pistil se termine par un style que surmonte un stigmate plus ou moins allongé. Le fruit est une drupe charnue ou fibreuse, contenant un noyau osseux très-dur, à une ou à trois loges monospermes. La graine, outre son tégument propre, se compose d'un endosperme charnu ou cartilagineux, offrant quelquefois une cavité centrale ou latérale; l'embryon, très-petit, est cylindrique, placé horizontalement dans une petite fossette latérale de l'endosperme.

A l'exception du Palmier éventail (*Chamærops humilis*), tous les autres Palmiers sont exotiques. Ils habitent surtout dans les régions intertropicales du nouveau et de l'ancien continent. Ces arbres ne sont pas seulement remarquables par l'élégance de leurs formes et la hauteur prodigieuse à laquelle plusieurs peuvent s'élever, mais ils sont aussi d'une très-grande importance par les services nombreux qu'ils rendent aux habitans des contrées où ils croissent naturellement. Les fruits d'un grand nombre d'espèces, comme le Cocotier, le Dattier, le bourgeon terminal du chou palmiste, sont des alimens pour les habitans de l'Afrique septentrionale et de l'Inde. Plusieurs espèces fournissent une fécule amidonnée nommée Sagou; d'autres un principe astringent analogue au sang-dragon; quelques-uns donnent une huile grasse, comme l'*Ælais guineensis*, qui fournit l'huile de Palme.

Les genres principaux de cette famille sont : *Cocos*, *Phoenix*, *Chamærops*, *Ælais*, *Arcca*, *Sagus*, etc.

DIX-NEUVIÈME FAMILLE.

RESTIACÉES. *Restiaceæ*. R. BROWN.

Plantes toutes exotiques, ayant le port des juncs ou de quelques Cypéracées, vivaces ou même soufrutescentes. Leurs feuilles sont étroites ou manquent quelquefois.

Leurs chaumes sont nus ou couverts d'écaillés engainantes, à gaine fendue d'un côté. Les fleurs, généralement unisexuées, sont réunies en épis ou en capitules, et souvent environnées de spathes. Leur calice, qui manque rarement, présente de deux à six divisions profondes. Ces étamines varient d'une à six; quand il y en a moitié moins que de sépales, elles sont opposées aux sépales internes (ce qui est le contraire dans la famille des Joncées). Les pistils sont libres ou soudés, à une seule loge contenant un ovule pendant; le style est simple, terminé par un stigmate subulé. Les fruits sont de petites capsules s'ouvrant longitudinalement d'un seul côté, ou des espèces de noix indéhiscentes. La graine est renversée. L'endosperme est farineux, et l'embryon, qui est discoïde, est appliqué sur l'extrémité de l'endosperme opposée au hile.

Cette famille, qui se compose des genres *Restio*, *Eriocaulon*, *Desvauxia*, et d'un grand nombre de genres nouveaux originaires de la Nouvelle-Hollande, se distingue des Joncées par son embryon extraire et opposé au hile, par ses graines solitaires et pendantes, ses étamines opposées aux sépales intérieurs, etc. Elle a aussi quelques rapports avec les Cypéracées, dont elle diffère par ses gaines fendues, la structure et la position de son embryon.

VINGTIÈME FAMILLE.

* JONCÉES. *Junceæ*. DE LA HARPE. — *Juncorum* pars
Auctor.

Plantes herbacées vivaces, rarement annuelles, ayant leur tige ou chaume cylindrique, nu ou feuillé, simple; leurs feuilles, engainantes à leur base, ont leur gaine tantôt entière, tantôt fendue dans toute sa longueur. Les fleurs sont hermaphrodites, terminales, disposées en panicule ou en cime, renfermées avant leur épanouissement dans la gaine de la dernière feuille, qui leur forme une sorte de spathe. Le calice est formé de six sépales

glumacés, disposés sur deux rangs. Les étamines, au nombre de six ou seulement de trois, sont insérées à la base des sépales internes: quand il n'y a que trois étamines, elles correspondent aux sépales extérieurs. L'ovaire est uniloculaire trisperme, ou triloculaire polysperme plus ou moins triangulaire. Le style est simple, surmonté de trois stigmates. Le fruit est une capsule à une ou à trois loges incomplètes, contenant trois ou plusieurs graines, et s'ouvrant en trois valves portant chacune une cloison sur le milieu de leur face interne. Les graines sont ascendantes; leur tégument est double, l'endosperme dur et farineux, contenant vers sa base un petit embryon arrondi.

Les genres qui composent aujourd'hui cette famille sont : *Juncus*, *Luzula* et *Abama*. M. de Jussieu (*Genera Plantarum*) avait réuni dans sa famille des Joncées un grand nombre de genres fort différens entre eux. Ces genres, mieux étudiés, sont devenus les types d'un grand nombre de familles distinctes, sous les noms de Restiacées, Commélinées, Alismacées, Pontédériées, Colchicées.

Telle qu'elle a été limitée dans ces derniers temps par M. de La Harpe (*Monograph. des Joncées*. Mém. soc. hist. nat., Paris, vol. 3), la famille des Joncées a quelques rapports avec les Cypéracées, dont elle diffère par sa fleur formée de six sépales et de six étamines, et avec les Restiacées; mais celles-ci ont leur capsule à trois loges complètes, leurs graines pendantes, et leur embryon extraire et opposé au hile.

VINGT-UNIÈME FAMILLE.

COMMÉLINÉES. *Commelineæ*. R. BROWN.

Petite famille formée des genres *Commelina* et *Tradescantia*, auparavant placés dans les Joncées, et de quelques autres genres nouveaux qui y ont été réunis. Les fleurs ont un calice à six divisions profondes, disposées sur deux rangs. Les trois extérieures sont vertes et calycinales; les trois intérieures sont colorées et pétales. Les étamines, au nombre de six, rarement moins, sont libres. L'ovaire offre trois loges contenant chacune

un petit nombre d'ovules insérés à leur angle interne; il est surmonté d'un style et d'un stigmate simple. Le fruit est une capsule globuleuse, ou à trois angles comprimés, à trois loges, s'ouvrant en trois valves qui portent chacune une cloison sur le milieu de leur face interne. Les graines sont rarement au-delà de deux dans chaque loge. L'embryon, en forme de toupie, est opposé au hile, et placé dans une petite cavité d'un endosperme dur et charnu.

Les plantes qui composent cette famille sont herbacées, annuelles ou vivaces. Leur racine est formée de tubercules charnus; leurs feuilles alternes simples ou engainantes; leurs fleurs nues ou enveloppées d'une spathe foliacée.

Cette famille se distingue, 1^o des Juncées par son port, par son calice, dont les trois sépales intérieurs sont colorés, par la forme de son embryon; 2^o des Restiacées également par son calice, par la structure de sa capsule à loges polyspermes, et ses graines axillaires et non pendantes.

VINGT-DEUXIÈME FAMILLE.

PONTÉDÉRIACÉES. *Pontedæriaceæ*. — *Pontederææ*. KUNTH.

Plantes vivant dans le voisinage des eaux, portant des feuilles alternes, pétiolées, engainantes à leur base, des fleurs solitaires, ou disposées en épis ou en ombelle, et naissant de la gaine des feuilles, qui est fendue. Le calice est monosépale, tubuleux, à six divisions plus ou moins profondes, égales ou inégales. Les étamines, au nombre de trois à six, sont insérées au tube du calice; leurs filets sont égaux ou inégaux. L'ovaire est libre ou semi-infère, à trois loges polyspermes. Le style et le stigmate sont simples. Le fruit est une capsule, quelquefois légèrement charnue, à trois, rarement à une seule loge, contenant une ou plusieurs graines attachées à l'angle interne: cette capsule s'ouvre en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne. Le

hile est ponctiforme; l'endosperme farineux, contient un embryon dressé, placé dans sa partie centrale, et ayant la même direction que la graine.

Cette petite famille ne se compose que des deux genres *Pontederia* et *Heteranthera*. Elle a les rapports les plus grands, d'une part, avec les Commélinées, et d'autre part avec les Liliacées. Elle diffère des premières par son embryon ayant la même direction que la graine, ce qui est le contraire dans les Commélinées, par sa graine, dont le hile est ponctiforme, tandis qu'il en occupe tout un côté dans celles-ci; elle en diffère aussi par son calice tubuleux et les loges polyspermes de sa capsule. Quant aux Liliacées, leurs rapports nous paraissent encore plus intimes. Mais le port des Pontédériacées est différent: ce sont des plantes aquatiques à racines fibreuses; leur stigmate est simple. Néanmoins je ne suis pas éloigné de croire que les Pontédériacées pourraient leur être réunies.

VINGT-TROISIÈME FAMILLE.

* ALISMACÉES. *Alismaceæ*. — *Alismoïdes*. VENT. *Juncorum pars*. JUSS. *Alismaceæ*, *Juncaginæ*, *Buto-mææ* et *Podostemææ*? RICH.

Plantes herbacées annuelles ou vivaces, croissant, pour le plus grand nombre, dans les lieux humides et sur le bord des étangs ou des ruisseaux. Leurs feuilles sont pétiolées, engainantes à leur base. Leurs fleurs, hermaphrodites, rarement unisexuées, sont disposées en épis, en panicule ou en sertule. Leur calice, qui manque dans le seul genre *Lilæa*, est formé de six sépales, dont les trois plus intérieurs sont généralement colorés et pétaloïdes. Les étamines varient en nombre de six à trente. Les pistils sont réunis plusieurs ensemble dans chaque fleur, et restent distincts ou se soudent plus ou moins entre eux. Leur ovaire, qui est uniloculaire, contient un, deux ou un très-grand nombre d'ovules dressés, pendans ou fixés au côté interne. Les fruits sont de petits carpelles, secs, généralement indéhiscens. Leurs graines, ascendantes ou renversées, se composent d'un té-

gument propre, qui recouvre immédiatement un gros embryon droit ou recourbé en forme de fer à cheval.

Nous réunissons ici en une seule les trois familles que mon père avait établies sous les noms d'*Alismacées*, de *Juncaginées* et de *Butomées*, mais que lui-même cependant n'était pas éloigné de considérer comme trois sections naturelles d'une même famille. Il est le premier qui ait bien fait connaître la structure de l'ovaire et de l'embryon dans ces trois groupes, qui deviennent ici des sections d'une même famille. Ainsi nous diviserons les *Alismacées* en trois sections, savoir :

1°. Les *JUNCAGINÉES*, qui ont le calice uniforme, nul dans le genre *Lilœa*, une seule graine ou deux, dressées, et un embryon droit : tels sont les genres *Lilœa*, *Triglochin*, et *Scheuchzeria*.

2°. Les *ALISMACÉES*, qui ont le calice semi-pétaloïde, une ou deux graines suturales, dressées ou ascendantes, un embryon droit ou recourbé en forme de fer à cheval : *Sagittaria*, *Alisma*, *Damasodium*.

3°. Les *BUTOMÉES*, dont le calice est semi-pétaloïde, les graines nombreuses, attachées à des veines qui adhèrent à l'intérieur de chaque loge, et l'embryon droit ou recourbé en forme de fer à cheval. Le mode d'adhérence des graines est fort singulier dans cette tribu, et se rencontre fort rarement. La famille des *Flacourtianées*, dans les *Dicotylédones*, en offre un second exemple. Les genres qui forment les *Butomées* sont : *Butomus*, *Hydrocleis* et *Limnocharis*.

La famille des *Alismacées* a beaucoup de rapports avec les *Nayades*, surtout par son embryon dépourvu d'endosperme. Mais la graine des *Nayades* est renversée, et celle des *Alismacées* est dressée; la radicule est tournée vers le hile dans celles-ci, et lui est opposée dans celles-là. D'ailleurs la structure des fleurs offre aussi de très-grandes différences. Quant aux *Joncées*, dont les *Alismacées* faisaient primitivement partie, ces dernières en diffèrent surtout par leur embryon sans endosperme, tandis que les *Joncées* en ont constamment un.

Peut-être doit-on rapporter ici la famille des *Podostémées*, indiquée par mon père, et qui ne diffère des *Juncaginées* que par la capsule polysperme.

VINGT-QUATRIÈME FAMILLE.

* *COLCHICACÉES*. *Colchicaceæ*. DE CAND. — *Juncorum* pars. JUSS.

Plantes herbacées, à racine fibreuse ou bulbifère, à tige simple ou rameuse, portant des feuilles alternes et

engainantes. Les fleurs sont terminales, hermaphrodites ou unisexuées; leur calice est coloré, à six divisions très-profondes, quelquefois tubuleux à sa base. Les étamines, au nombre de six, sont opposées aux divisions du calice. Les ovaires sont au nombre de trois dans chaque fleur, tantôt libres, tantôt plus ou moins soudés, de manière à représenter un ovaire trilobulaire: chacun d'eux contient un grand nombre d'ovules attachés à leur angle interne. Le sommet de chaque ovaire porte un style quelquefois très-long, terminé par un stigmate glanduleux. Le fruit se compose de trois carpelles distincts s'ouvrant par une fente longitudinale et intérieure: tantôt ces trois carpelles se soudent et forment une capsule à trois loges, mais qui finissent par se séparer de nouveau à l'époque de la maturité, et s'ouvrent chacun par une suture placée à leur angle interne. Les graines se composent d'un tégument membraneux ou réticulé, surmonté quelquefois vers le hile d'un tubercule plus ou moins volumineux, d'un endosperme charnu, qui contient un embryon cylindrique placé vers le point opposé au hile.

Cette famille tient en quelque sorte le milieu entre les Juncées, dont elle faisait autrefois partie, et les Liliacées. Elle se distingue des premières par son calice coloré, ses capsules distinctes ou se séparant à la maturité. Ce dernier caractère, joint aux trois styles et au tégument de la graine, membraneux et jamais crustacé, distinguent les Colchicées des Liliacées.

Les genres principaux de cette famille sont : *Colchicum*, *Narthe-cium*, *Veratrum*, *Merendera*, *Melanthium*, *Bulbocodium*, etc.

VINGT-CINQUIÈME FAMILLE.

* ASPARAGINÉES. *Asparagineæ*. — *Asparagorum pars*.
Juss. *Smilacæ*. R. BROWN.

Plantes herbacées, vivaces ou frutescentes, à racine fibreuse, à feuilles alternes, opposées ou verticillées, quel-

quelques fois très-petites et sous la forme d'écaillés. Fleurs hermaphrodites ou unisexuées, diversement disposées. Leur calice, souvent coloré et pétaloïde, offre six ou huit divisions plus ou moins profondes, étalées ou dressées; des étamines en même nombre que les divisions calycinales, à la base desquelles elles sont attachées. Leurs filets sont libres, rarement monadelphes. L'ovaire est libre, à trois, rarement à une seule loge, contenant chacune un ou plusieurs ovules insérés à leur angle interne. Le style est tantôt simple, surmonté d'un stigmate trilobé, ou bien il est triparti, et chaque division porte un stigmate. Le fruit est une capsule triloculaire ou une baie globuleuse, quelquefois à une seule loge et à une seule graine par suite d'avortement. Les graines, outre leur tégument propre, se composent d'un endosperme charnu ou corné, contenant dans une cavité quelquefois assez grande, placée dans le voisinage de leur hile, un embryon très-petit.

La famille des Asparaginées, telle que nous venons d'en tracer les caractères, diffère de celle que M. de Jussieu avait établie dans son *Genera Plantarum*. M. R. Brown, avec juste raison, a retiré de ce groupe les genres à ovaire infère, dont il a fait une famille distincte sous le nom de Dioscorées. Le même botaniste réunit aux Asphodélées un grand nombre de genres des Asparaginées, ne laissant plus dans cette famille, qu'il nomme Smilacées, que les genres dont le style est profondément trifide, ou qui portent trois ou quatre styles distincts.

Telle que nous l'avons caractérisée plus haut, la famille des *Asparaginées* forme deux sections ou tribus nouvelles.

1^{re} tribu. ASPARAGINÉES vraies. Stigmate simple ou trilobé : *Dracena*, *Cordylone*, *Dianella*, *Asparagus*, *Collivene*, *Lapageria*, *Convallaria*, *Polygonatum*, *Maianthemum*, *Ruscus*, *Smilac*, etc.

2^e tribu. PARIDÉES. Trois ou quatre stigmates distincts : *Paris*, *Trillium*, *Medeola*, etc.

VINGT-SIXIÈME FAMILLE.

* LILIACÉES. *Liliaceæ*. — *Lilia et Asphodeli*. Juss. *Hemerocallideæ*. Br.

Plantes à racine bulbifère ou fibreuse. Leurs feuilles, quelquefois toutes radicales, sont planes, ou cylindriques et creuses, ou épaisses et charnues. La tige ou hampe est en général nue; rarement elle porte des feuilles. Les fleurs sont tantôt solitaires et terminales, tantôt en épis simples, en grappes rameuses ou en sertules; elles sont quelquefois accompagnées d'une spathe qui les enveloppait avant leur épanouissement. Le calice est coloré et pétaloïde, formé de six sépales distincts ou unis par leur base, et formant quelquefois un calice tubuleux. Ces six sépales sont disposés sur deux rangs, trois étant plus intérieurs et trois plus extérieurs. Les étamines sont au nombre de six, insérées à la base des sépales quand ceux-ci sont distincts, ou au haut du tube quand ils sont soudés. L'ovaire est à trois loges, et offre trois côtes saillantes; chacune d'elles contient un nombre variable d'ovules attachés à leur angle interne, et disposés sur deux rangs. Le style est simple ou nul, terminé par un stigmate trilobé. Le fruit est une capsule à trois loges s'ouvrant en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne. Leurs graines sont recouvertes d'un tégument tantôt noir et crustacé, tantôt simplement membraneux. Leur endosperme est charnu, et contient un embryon cylindrique dont la radicule est tournée vers le hile; rarement cet embryon est contourné sur lui-même.

Nous réunissons ici en un seul groupe les deux familles établies par M. de Jussieu sous les noms de Liliacées et d'Asphodélées, et les Hémérocallidées de M. Brown. En effet, ces deux premières familles offraient absolument la même organisation dans toutes leurs

parties, et la seule différence qui existait entre elles consistait uniquement dans leur mode de germination. Ainsi, dans les Asphodèles, le cotylédon reste engagé dans l'intérieur de la graine par une de ses extrémités, et forme un prolongement filiforme qui éloigne la gemmule. Ce caractère, joint à quelques différences dans le port, différences que l'habitude seule peut faire apprécier, sont les seuls signes qui distinguaient les Asphodèles des Liliacées : nous avons donc cru devoir les réunir.

Quant aux HÉMÉROCALIDÉES de Robert Brown, elles ne peuvent former une famille distincte, puisque leur seul caractère essentiel consisterait dans un calice tubuleux à sa base. Ce groupe avait été établi par le célèbre botaniste anglais pour les genres à ovaire libre de la famille des Narcissées de M. de Jussieu : tels sont *Hemerocalis*, *Tubalgia*, *Blandfortia*.

L'insertion présente quelques différences dans les genres qui composent les Liliacées. Ainsi, tandis que les étamines sont attachées au calice dans un grand nombre de genres, et en particulier dans la Jacinthe, le *Lachenalia*, l'Asphodèle, etc., et par conséquent périgynes, elles sont certainement hypogynes dans les lis, les aux, les aloès, le *Tritoma*, etc.

VINGT-SEPTIÈME FAMILLE.

BROMÉLIACÉES. *Bromeliaceæ*. JUSS.

Les Broméliacées sont des plantes vivaces parasites. Leurs feuilles sont alternes, et en général réunies en faisceau à la base de la tige ; elles sont alongées, étroites, souvent dentées et épineuses sur les bords. Dans un grand nombre d'espèces, toute la plante est couverte d'une sorte de duvet ferrugineux. Les fleurs forment des épis écailleux, des grappes rameuses ou des capitules, dans lesquels elles sont quelquefois tellement rapprochées, qu'elles finissent par se souder ensemble. Dans un petit nombre d'espèces les fleurs sont terminales et solitaires. Leur calice est tubuleux, tantôt adhérent par sa partie inférieure avec le tube du calice, tantôt entièrement libre. Le limbe présente six divisions plus ou moins profondes, sur deux rangs, dont les trois intérieures sont colorées et pétaloïdes. Les étamines sont en général au nombre de six, rarement en plus grand nombre. L'ovaire est à trois

loges, dans chacune desquelles sont insérés un grand nombre d'ovules. Le style se termine par un stigmate à trois divisions planes ou subulées. Le fruit est généralement une baie couronnée par les lobes du calice, à trois loges polyspermes. Quelquefois toutes les baies d'un même épi se soudent ensemble, et forment un fruit unique, comme dans l'ananas. Plus rarement le fruit est sec et déhiscence. Les graines se composent d'un endosperme farineux, à la partie inférieure duquel est placé un embryon allongé et recourbé.

Nous divisons les genres de la famille des Broméliacées en deux tribus, savoir :

1^{re} Tribu. TILLANDSIÉES. Ovaire libre : *Tillandsia*, *Pitcarnia*.

2^e Tribu. BROMÉLIACÉES. Ovaire infère : *Xerophyta*, *Guzmania*, *Achmea*, *Bromelia*, *Agave*, *Furcraea*, etc.

La famille des Broméliacées a de grands rapports avec la famille des Narcissées, surtout par ses genres à ovaire infère, formant la tribu des Broméliacées vraies; mais elle en diffère par son calice, dont les divisions sont disposées sur deux rangs, par ses fruits charnus, et surtout par le port des végétaux qui la composent.

QUATRIÈME CLASSE.

MONOÉPIGYNIE.

VENGT-HUITIÈME FAMILLE.

* DIOSCORÉES. *Dioscorea*. R. BROWN.

Les Dioscorées sont souvent des plantes sarmenteuses et grimpantes. Leurs feuilles sont alternes ou quelquefois opposées, à nervures irrégulièrement ramifiées. Leurs fleurs sont hermaphrodites ou unisexuées. Leur ovaire infère est adhérent avec un calice dont le limbe est divisé en six lobes égaux. Les étamines, au nombre de six, sont libres ou rarement monadelphes, ayant leurs anthères introrses. L'ovaire est à trois loges, contenant chacune un, deux ou un plus grand nombre d'ovules

tantôt ascendants, tantôt renversés. Le fruit est une capsule mince et comprimée ou une baie globuleuse, quelquefois allongée, couronnée par le limbe calycinal, et offrant d'une à trois loges. Les graines contiennent un embryon placé vers le hile, dans l'intérieur d'un endosperme presque corné.

Cette petite famille a été établie par Robert Brown pour placer les genres de la famille des Asparaginées de Jussieu, dont l'ovaire est infère; tels sont *Dioscorea*, *Tamus*, *Rajania*, *Flugga*, etc.

VINGT-NEUVIÈME FAMILLE.

* NARCISSÉES. *Narcissee*. — *Amaryllidées*. R. BROWN.
Narcissorum genera. Juss.

Plantes à racine bulbifère ou fibreuse, à feuilles radicales, à fleurs solitaires, souvent très-grandes, ou disposées en sertules ou ombelles simples, enveloppées avant leur épanouissement dans des spathes scarieuses. Le calice est monosépale, tubuleux, adhérent par sa base avec l'ovaire infère, à six divisions égales ou inégales. Les étamines, au nombre de six, ont leurs filets libres, ou réunis au moyen d'une membrane. L'ovaire est à trois loges polyspermes; le style simple et le stigmate trilobé. Le fruit est une capsule à trois loges et à trois valves septifères; quelquefois c'est une baie qui, par avortement, ne contient qu'une à trois graines. Celles-ci, qui offrent assez souvent une caroncule celluleuse, contiennent, dans un endosperme charnu, un embryon cylindrique et homotrope.

Robert Brown a partagé la famille des Narcisses de M. de Jussieu en deux ordres naturels: les *Hémérocallidées*, où il a placé les genres à ovaire libre, et les *Amaryllidées*, qui sont les véritables *Narcissées* à ovaire infère. Nous avons précédemment réuni les Hémérocallidées aux Liliacées. Les genres qui composent les vrais Narcissées sont: *Narcissus*, *Amaryllis*, *Pancretium*, *Leucoium*, *Galanthus*, etc. Le même botaniste anglais a aussi retiré des Narcisses

de M. de Jussieu le genre *Hypoxis*, dont il a fait un groupe sous le nom d'*Hypoxidées*, qui nous paraît peu différent des vraies Narcissées. M. Kunth a également distraité de cette famille le genre *Pontederia*, qui, avec l'*Heteranthera*, forme la famille des *Pontédériacées*, dont nous avons tracé précédemment les caractères.

TRENTIÈME FAMILLE.

* IRIDÉES. *Iridæe*. JUSS.

Famille très-naturelle, composée de végétaux ordinairement herbacés, à racine ou souche tubéreuse et charnue, rarement fibreuse. Leur tige est cylindrique ou comprimée, portant des feuilles alternes planes, ensiformes. Leurs fleurs, qui sont souvent très-grandes, sont enveloppées avant leur épanouissement dans une spathe membraneuse, mince ou scarieuse. Ces fleurs sont solitaires ou diversement groupées. Leur calice est coloré, tubuleux, à six divisions profondes, disposées sur deux rangées, et souvent inégales. Les étamines, constamment au nombre de trois, sont libres ou monadelphes, opposées aux divisions externes du calice. L'ovaire a trois loges polyspermes. Le style est simple, terminé par trois stigmates simples, bifides ou découpés, et en lames minces et pétaloïdes. Le fruit est une capsule à trois loges, s'ouvrant en trois valves septifères. Les graines se composent d'un tégument propre, et d'un embryon cylindrique homotrope placé dans un endosperme charnu ou corné.

Cette famille, composée d'un grand nombre de genres, se divise en deux sections, suivant que ces genres ont les étamines libres ou monadelphes. A la première appartiennent les genres *Iris*, *Lxia*, *Gladidolus*, *Crocus*, *Antholyza*, *Watsonia*, etc., etc. Dans la seconde on trouve les *Sisyrinchium*, *Galaxia*, *Tigridia*, *Vieusseuxia*, *Ferraria*, etc.

On distingue facilement les Iridées à leur ovaire infère et à leurs étamines constamment au nombre de trois.

TRENTE-UNIÈME FAMILLE.

HÉMODORACÉES. *Hæmodoraceæ*. R. BROWN.

Les hémodoracées sont des plantes herbacées, vivaces, quelquefois sans tige, ayant les feuilles distiques simples, engainantes à leur base; des fleurs disposées en corymbes ou en épis. Leur calice est monosépale, à six divisions profondes, adhérent par sa base avec l'ovaire infère, excepté dans le seul genre *Wachendorfia*. Les étamines insérées au calice sont au nombre de six ou de trois : dans ce dernier cas, elles sont opposées aux divisions intérieures. L'ovaire est à trois loges, qui contiennent chacune un, deux ou plusieurs ovules. Le style et le stigmate sont simples. Le fruit est une capsule, quelquefois indéhiscence, ou s'ouvrant soit par son sommet, soit par le moyen des valves. Les graines contiennent un très-petit embryon dans un endosperme assez dur.

Cette petite famille, par son port, se rapproche beaucoup des Iridées, mais elle en diffère par ses étamines au nombre de six, ou, quand il n'y en a que trois, par ses étamines opposées aux divisions intérieures du calice, et non aux extérieures, comme dans les Iridées. Elle en diffère encore par son stigmate constamment simple. Les genres *Dilatris*, *Laxaria*, *Heritiera*, *Wachendorfia*, *Hæmodorum*, *Conostylis*, *Anigozanthos* et *Phlebocarya* composent cette famille.

TRENTE-DEUXIÈME FAMILLE.

MUSACÉES. *Musaceæ*. JUSS.

Plantes herbacées ou vivaces, dépourvues de tiges, quelquefois munies d'un stipe ou bulbe en forme de tige; feuilles longuement pétiolées, embrassantes à la base, très-entières; fleurs fort grandes, souvent peintes des couleurs les plus vives, réunies en grand nombre et renfermées dans des spathes. Leur calice est irrégulier, coloré, pétaloïde, adhérent par sa base avec l'ovaire. Son

limbe est à six divisions, dont trois extérieures et trois internes. (Dans le genre *Musa*, cinq des divisions sont externes, et formant en quelque sorte une lèvre supérieure; une seule est interne, et constitue la lèvre inférieure.) Les étamines, au nombre de six, sont insérées à la partie interne des divisions calycinales. Les anthères sont linéaires introrses, à deux loges, surmontées en général par un appendice membraneux coloré, péta-loïde, qui est la terminaison du filet. L'ovaire infère est à trois loges, contenant chacune un grand nombre d'ovules insérés à leur angle interne. Dans le genre *Heliconia*, il n'y a qu'un seul ovule naissant de chaque loge. Le style simple se termine par un stigmate quelquefois concave, mais plus souvent à trois lobes ou trois lanières. Le fruit est ou une capsule à trois loges polyspermes, à trois valves portant l'une des cloisons sur le milieu de leur face interne, ou un fruit charnu et indéchiscent. Les graines, quelquefois portées sur un podosperme et environnées de poils disposés circulairement, se composent d'un tégument quelquefois crustacé, d'un endosperme farineux contenant un embryon axile, alongé et dressé.

Cette famille se compose des genres *Musa*, *Heliconia*, *Strelitzia* et *Urania*. Intermédiaire entre les Narcissées et les Amomées, elle diffère des premières par son calice constamment irrégulier, et des secondes par ses étamines, toujours au nombre de six.

TRENTE-TROISIÈME FAMILLE.

AMOMÉES. *Amomeæ*. RICH. — *Cannæ*. JUSS. *Scitamineæ*
et *Cannæ*. R. BR. *Drymyrrhizées*. VENT.

Les amomées sont des plantes vivaces, d'un port tout particulier, qui les rapproche un peu des Orchidées; leur racine est souvent tubéreuse et charnue; leurs feuilles simples sont terminées à leur base par une gaine entière ou fendue, quelquefois munie d'une ligule. Les fleurs,

rarement solitaires, sont accompagnées de bractées assez larges, et forment en général des épis denses ou des panicules. Leur calice est double; l'extérieur, quelquefois tubuleux et plus court, est à trois divisions égales; l'intérieur a son limbe double; les trois divisions externes sont en général égales: des trois internes, l'une est plus grande et dissemblable, et forme une sorte de labelle; les deux latérales sont plus petites, et souvent même presque avortées. Il y a une seule étamine, dont le filet est souvent dilaté et comme pétaloïde. L'anthere est à deux loges quelquefois séparées et distinctes. L'ovaire est à trois loges polyspermes; le style simple, terminé par un stigmate concave et en forme de coupe. A la base du style, sur le sommet de l'ovaire, on trouve un petit tubercule bilobé, qui peut être considéré comme formé de deux étamines avortées. Le fruit est une capsule à trois loges, s'ouvrant en trois valves, portant chacune une cloison sur le milieu de leur face interne. Les graines, quelquefois accompagnées d'un arille, se composent d'un embryon cylindrique placé dans un endosperme farineux, et ayant sa radicule tournée vers le hile.

La description que nous venons de donner des caractères de la famille des Amomées est conforme à celle qui a été tracée par la plupart des auteurs; mais on peut en donner une autre plus conforme aux affinités naturelles. Ainsi, les Amomées, qui ont la plus grande affinité avec les Musacées, peuvent être décrites comme ayant six étamines, et un périanthe à six divisions, comme ces dernières. L'une de ces étamines est fertile; les cinq autres sont stériles: deux sont représentées par le tubercule bilobé qui existe à la base du style, et les trois autres sont converties en appendices pétaloïdes, et sont représentées par les trois divisions les plus intérieures du calice. Cette description de la fleur des Amomées est conforme à la nature, et de cette manière, cette famille se lie naturellement aux Musacées, d'une part, qui en sont en quelque sorte le type régulier, et aux Orchidées, d'une autre part, dans lesquelles on observe des avortemens et des transformations analogues. M. Lestibouois, professeur de botanique à Lille, a le premier appelé l'attention des botanistes sur la structure de la fleur des Amomées; mais nous som-

mes loin de partager son opinion, quand il pense que cette famille doit être réunie aux Musacées.

M. Brown a proposé de séparer des Amomées quelques genres, tels que *Canna*, *Maranta*, *Thalia*, *Phrynium* et *Myrosma*, pour en former une famille distincte sous le nom de CANNÉES.

Indépendamment des genres cités précédemment, les Amomées comprennent encore l'*Amomum*, le *Zingiber*, l'*Hellenia*, le *Costus*, etc.

TRENTE-QUATRIÈME FAMILLE.

* ORCHIDÉES. *Orchideæ*. JUSS.

Plantes vivaces, quelquefois parasites sur les autres végétaux, ayant une racine composée de fibres simples et cylindriques, souvent accompagnée d'un ou de deux tubercules charnus, ovoïdes ou globuleux, entiers ou digités. Les feuilles sont toujours simples, alternes, engainantes. Les fleurs, souvent très-grandes et d'une forme particulière, sont solitaires, fasciculées, en épis ou en panicule. Leur calice est à six divisions profondes, dont trois intérieures et trois externes. Celles-ci, assez souvent semblables entre elles, sont étalées, ou rapprochées les unes contre les autres à la partie supérieure de la fleur où elles forment une sorte de casque (*calyx galeatus*). Des trois divisions internes deux sont latérales, supérieures et semblables entre elles: l'une est inférieure, d'une figure toute particulière, et porte le nom de *labelle* ou *tablier*; il présente quelquefois à sa base un prolongement creux nommé éperon (*labellum calcaratum*). Du centre de la fleur s'élève sur le sommet de l'ovaire une sorte de columelle nommée *gynostème*, qui est formée par le style et les filets staminaux soudés, et qui porte à sa face antérieure et supérieure une fossette glanduleuse qui est le stigmate, et à son sommet une anthère à deux loges, s'ouvrant, soit par une suture longitudinale, soit par un opercule qui en forme toute la partie supérieure. Le pollen contenu dans chaque loge

de l'anthère est réuni en une ou plusieurs masses ayant la même forme que la cavité qui les renferme. Au sommet du gynostème, sur les parties latérales de l'anthère, on trouve deux petits tubercules qui sont deux étamines avortées, et qu'on nomme *staminodes*. Ces deux étamines sont, au contraire, développées dans le genre *Cypripedium*, tandis que celle du milieu avorte. Le fruit est une capsule à une seule loge, contenant un très-grand nombre de graines très-petites, attachées à trois trophospermes pariétaux, saillans et bifurqués du côté interne. Ces graines ont leur tégument extérieur formé d'un réseau léger, et se composent d'un endosperme, dans lequel est un très-petit embryon axile et homotrope.

Cette famille, qui peut être regardée comme une des plus naturelles du règne végétal, offre des particularités si remarquables dans l'organisation de sa fleur, qu'elle ne peut être confondue avec nulle autre. La soudure des étamines, avec le filet et le stigmate, et surtout l'organisation du pollen réuni en masse (caractère qui ne s'observe que dans les Asclépiadées et dans quelques mimées parmi les dicotylédons), sont les caractères distinctifs les plus saillans de cette famille. Les masses polliniques offrent dans leur composition trois modifications principales qui ont servi à établir trois tribus dans la famille des Orchidées. Tantôt elles sont formées de granules assez gros, cohérens entre eux par le moyen d'une matière visqueuse, qui, lorsqu'on tend à les séparer, s'allonge sous forme de filament élastique: on donne à ces masses polliniques le nom de masses sectiles; elles caractérisent la première tribu, ou celle des OPHRYDÉES qui contient entre autres les genres *Orchis*, *Ophrys*, *Satyrion*, *Serapias*, *Habenaria*, etc. Tantôt les masses polliniques sont pulvérulentes, c'est-à-dire formées d'une matière comme pultacée, ce qui s'observe dans la seconde tribu, ou celle des LIMODORÉES, qui contient les genres *Limodorum*, *Epipactis*, etc. Enfin, chaque masse pollinique peut être formée de granules tellement cohérens et confondus entre eux, qu'elle semble composée de cire: dans ce cas, qui s'observe dans la troisième tribu ou celle des EPIDENDRÉES, on dit qu'elles sont solides. Exemple: *Epidendrum*, *Angræcum*, *Malaxis*, *Liparis*, etc.

Les masses polliniques se prolongent quelquefois à leur partie inférieure en un appendice filiforme nommé *caudicule*, qui souvent se termine par une glande visqueuse de forme variée, et qu'on

nomme *rélinacle*. Le nombre de ces masses polliniques varie d'un à quatre pour chaque loge de l'anthère. Celle-ci est tantôt placée à la face antérieure et supérieure du gynostème, dont elle n'est pas distincte, comme dans la tribu des Ophrydées; tantôt elle est placée dans une espèce de fossette qui termine le gynostème à son sommet, et qu'on nomme clinandre, et elle s'ouvre et s'enlève comme une sorte d'opercule (*anthera operculiformis*) comme dans presque tous les genres des deux autres tribus, etc., etc.

TRANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

* HYDROCHARIDÉES. *Hydrocharidææ*. Juss.

Herbes aquatiques, ayant les feuilles caulinaires entières ou finement dentées, quelquefois étalées à la surface de l'eau. Les fleurs, renfermées dans des spathes, sont en général dioïques, très-rarement hermaphrodites. Les fleurs mâles, réunies ordinairement plusieurs ensemble, sont tantôt sessiles, tantôt pédicellées. Quant aux fleurs femelles ou aux fleurs hermaphrodites, elles sont toujours sessiles et renfermées dans une spathe uniflore. Le calice est toujours à six divisions: trois internes pétaloïdes et trois externes. Le nombre des étamines varie d'une à treize. L'ovaire est infère, quelquefois atténué à sa partie supérieure en un prolongement filiforme, qui s'élève au-dessus de la spathe et tient lieu de style. Les stigmates sont au nombre de trois à six, bifides ou bipartis, rarement simples. Le fruit est charnu intérieurement, offrant une cavité simple, ou divisée par des cloisons membraneuses en autant de loges qu'il y a de stigmates. Les graines, qui sont nombreuses et enveloppées d'une sorte de pulpe, sont dressées, ayant un tégument propre membraneux très-mince, recouvrant immédiatement l'embryon qui est droit et cylindracé.

Parmi les genres qui composent cette famille, nous citerons le *Vallisneria*, le *Stratiotes*, l'*Hydrocharis*, le *Limnobium*, l'*Potellu*, etc.

Cette famille est bien caractérisée par son ovaire infère, ses stigmates divisés, l'organisation intérieure de son fruit, qui est la même que celle des fruits de Cucurbitacées, et son embryon sans endosperme.

TRENTE-SIZIÈME FAMILLE.

* NYMPHÉACÉES. *Nymphaeaceae*. SALISB.

Grandes et belles plantes qui naissent à la surface des eaux, et dont la tige forme une souche souterraine rampante. Leurs feuilles alternes entières sont cordiformes ou orbiculées, portées sur de très-longes pétioles. Leurs fleurs sont très-grandes, solitaires et portées sur de très-longes pédoncules cylindriques. Le calice est formé d'un nombre variable, et quelquefois très-grand, de sépales disposés sur plusieurs rangs, de manière à représenter en quelque sorte un calice et une corolle polypétale. Les étamines sont très-nombreuses, insérées sur plusieurs rangs au-dessous de l'ovaire, ou même sur sa paroi externe, qui se trouve ainsi recouverte par les étamines et par les sépales intérieurs, qui ne sont probablement que des étamines transformées; ce que prouve la dilatation graduelle des filamens à mesure qu'on les observe plus extérieurement. Les anthères sont introrsées et à deux loges linéaires. L'ovaire est libre et sessile au fond de la fleur, divisé intérieurement en plusieurs loges par des cloisons membraneuses, sur les parois desquelles sont insérés de nombreux ovules pendans. Le sommet de l'ovaire est couronné par autant de stigmates rayonnans qu'il y a de loges à l'ovaire. La réunion de ces stigmates forme une sorte de disque qui couronne l'ovaire. Le fruit est indéhiscent et charnu intérieurement, à plusieurs loges polyspermes. Les graines ont un tégument épais, quelquefois développé en forme de réseau, contenant un gros endosperme farineux, qui porte à son sommet un embryon irrégulièrement globuleux ou napiforme, dont

la radicule est tournée vers le hile. Le cotylédon est mince, sous la forme d'une enveloppe particulière recouvrant la gemmule qui est bilobée.

Cette famille, qui se compose des genres *Nymphaea* et *Nenuphar*, est encore aujourd'hui un sujet de controverse parmi les botanistes, puisque les uns la placent parmi les monocotylédons, et les autres parmi les dicotylédons, auprès des Papavéracées; mais la structure de l'embryon et la germination sont certainement celles des autres monocotylédons. (Voyez dans le tome XII du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle* l'article NYMPHÉACÉES, où nous discutons avec soin ces diverses opinions.) Nous terminons l'article cité ici par l'observation suivante : Doit-on laisser le genre *Nelumbium* dans la famille des Nymphéacées, ou doit-on en faire le type d'une famille distincte? Nous n'osons résoudre encore cette question. Le port est absolument le même, et il peut paraître fort étrange de séparer, comme ordres distincts, deux genres que quelques botanistes, en tête desquels se présente Linnée, avaient cru devoir réunir en un seul genre. Mais nous demandons, d'un autre côté, si l'on peut admettre dans la même famille deux genres, dont l'un a l'ovaire simple à plusieurs loges polyspermes, surmonté d'autant de stigmates qu'il y a de loges, et dont les ovules nombreux sont attachés à toute l'étendue des parois des cloisons, et dont l'autre, offrant au centre de sa fleur un très-grand réceptacle, ou torus en forme de cône renversé, présente un grand nombre de pistils distincts, uniloculaires et monospermes, implantés dans des alvéoles creusées à la face supérieure de ce réceptacle : deux genres, dont l'un est muni d'un très-gros endosperme charnu, qui manque en totalité dans l'autre. Ces différences nous paraissent tellement importantes que nous ne sommes pas éloigné de les croire suffisantes pour établir deux familles distinctes, mais qui doivent rester l'une près de l'autre.

TRENTE-SEPTIÈME FAMILLE.

BALANOPHORÉES. *Balanophoreæ*. RICHI.

Petite famille composée de végétaux parasites d'un port particulier, qui a quelque analogie avec celui des clandestines et des orobanches, et qui, comme ces dernières, vivent constamment implantés sur la racine d'autres végétaux. Leur tige, dépourvue de feuilles, est chargée d'écaillés ou nue. Les fleurs sont monoïques, formant

des épis ovoïdes très-denses. Dans les fleurs mâles, le calice est à trois divisions profondes, égales et étalées; rarement une simple écaille tient lieu du calice. Les étamines sont au nombre d'une à trois, rarement au-delà; elles sont soudées à la fois par leurs anthères et leurs filets; dans les fleurs femelles, l'ovaire est infère, à une seule loge, contenant un seul ovule renversé. Le limbe du calice qui couronne l'ovaire, est entier ou formé de deux à quatre divisions inégales. Il y a un ou deux styles filiformes terminés par autant de stigmates simples. Le fruit est une caryopse globuleuse, ombiliquée. La graine contient un très-petit embryon globuleux, placé dans une petite fossette superficielle d'un très-gros endosperme charnu.

Les genres qui composent cette petite famille sont : *Helosis*, *Langsdorffia*, *Cynomorium* et *Balanophora*. Elle a des rapports avec les Aroïdées et les Hydrocharidées.

II. DES PLANTES DICOTYLÉDONES.

Ce sont toutes celles dont l'embryon offre deux cotylédons : dans une seule famille, celle des Conifères, on trouve souvent de trois à dix cotylédons verticillés.

L'organisation intérieure de la tige, dont toutes les parties sont disposées par couches concentriques; la disposition et la ramification des nervures; le nombre cinq ou un de ses multiples pour presque toutes les parties de la fleur; la présence très-fréquente d'un calice et d'une corolle; et enfin, le port si différent de celui des monocotylédons, sont les signes principaux qui distinguent les végétaux dicotylédons des plantes monocotylédonées.

Les dicotylédons ont été d'abord divisés en apétales, monopétales, polypétales et diclines.

I. DICOTYLÉDONS APÉTALES.

CINQUIÈME CLASSE.

ÉPISTAMINIE.

TRENTE-HUITIÈME FAMILLE.

* ARISTOLOCHIÉES. *Aristolochiæ*. Juss.

Famille composée des deux seuls genres aristoloche et azaret¹. Ce sont des plantes herbacées ou frutescentes et volubiles, portant des feuilles alternes et entières, des fleurs axillaires. Leur calice est régulier, à trois divisions valvaires, ou irrégulier, tabuleux, et formant une languette ou lèvre d'une figure très-variée. Les étamines sont au nombre de dix ou de douze, insérées sur l'ovaire; elles sont tantôt libres et distinctes, tantôt soudées intimement avec le style et le stigmate, et formant ainsi une sorte de mamelon placé au sommet de l'ovaire. Sur ses parties latérales, ce mamelon porte les six étamines qui sont biloculaires, et à son sommet il se termine par six petits lobes qui peuvent être considérés comme les stigmates. Le fruit est une capsule, ou une baie à trois ou six loges, contenant chacune un très-grand nombre de graines renfermant un très-petit embryon placé dans un endosperme charnu.

M. de Jussieu avait réuni à cette famille le genre *Cytinus*, qui est devenu le type d'une famille distincte, sous le nom de CYTINÉES.

TRENTE-NEUVIÈME FAMILLE.

* CYTINÉES. *Cytinæ*. R. BROWN.

Leurs fleurs sont unisexuées, monoïques ou dioïques. Le calice est adhérent, rarement libre (*nepenthes*); son

¹ M. Robert Brown cite encore comme devant faire partie de cette famille, qu'il nomme *Azarinées*, les genres *Thottea* et *Bragantia*.

linbe est à quatre ou cinq divisions. Les étamines varient de huit à seize, quelquefois même au-delà; elles sont extrorses et monadelphes. L'ovaire est infère, excepté dans le *nepenthes*, à une ou quatre loges. Les graines sont attachées à des trophospermes pariétaux. Le style est cylindrique, rarement nul, terminé par un stigmate dont les lobes sont égaux à celui des trophospermes. Les graines ont un embryon cylindrique axile, placé au centre d'un endosperme charnu.

Les genres qui composent cette petite famille sont : *Cytinus*, *Rafflesia* et *Nepenthes*. Les deux premiers sont parasites et dépourvus de feuilles. Le troisième est remarquable par ses feuilles terminées à leur sommet par une outre qui se ferme au moyen d'un opercule mobile. Cette famille se distingue des Aristolochiées surtout par ses graines attachées à des trophospermes pariétaux, par ses fleurs unisexuées, et par le nombre quaternaire ou quinaire des différentes parties de la fleur.

QUARANTIÈME FAMILLE.

* SANTALACÉES. *Santalaceæ*. R. BROWN.

Plantes herbacées ou frutescentes, ou arbres à feuilles alternes, rarement opposées, sans stipules, à fleurs petites, solitaires, ou disposées en épis ou en sertule. Leur calice est supère, à quatre ou cinq divisions valvaires. Les étamines, au nombre de quatre à cinq, sont opposées aux divisions calycinales et insérées à leur base. L'ovaire est infère, à une seule loge, contenant un, deux ou quatre ovules qui pendent au sommet d'un podosperme filiforme naissant et s'élevant du fond de la loge. Le style est simple, terminé par un stigmate lobé. Le fruit est indéhiscent, monosperme, quelquefois légèrement charnu. La graine offre un embryon axile dans un endosperme charnu.

Cette famille, établie par Robert Brown, se compose des genres *Thesium*, *Quinchamalium*, *Osyris*, *Fusanus*, placés par M. de Jussieu dans la famille des Eléagnées, et du genre *Santalum* qui

faisait partie des Onagreaux. Elle diffère surtout des Eléagnées par son ovaire infère et contenant plusieurs ovules pendans, tandis que celui-ci a l'ovaire libre contenant un seul ovule dressé. Elle a aussi des rapports avec la famille des Combrétacées. Mais celle-ci se distingue par ses ovules pendans du sommet de la loge de l'ovaire, par ses graines sans endosperme et la corolle polypétale que l'on remarque dans quelques-uns de ses genres.

SIXIÈME CLASSE.

PÉRISTAMINIE.

QUARANTE-UNIÈME FAMILLE.

* ÉLÉAGNÉES. *Elwagnæ*. A. RICH. — *Elwagnorum* gen.
Juss.

Arbres ou arbrisseaux, à feuilles alternes ou opposées, sans stipules et entières. Leurs fleurs sont dioïques ou hermaphrodites : les mâles sont quelquefois disposées en espèces de chatons. Le calice est monosépale, tubuleux ; son limbe est entier ou à deux ou quatre divisions. Les étamines, au nombre de trois à huit, sont introrses et presque sessiles sur la paroi interne du calice. Dans les fleurs femelles, le tube du calice recouvre immédiatement l'ovaire, mais sans y adhérer. L'entrée du tube est quelquefois en partie bouchée par un disque diversement lobé. L'ovaire est libre, uniloculaire, contenant un seul ovule ascendant et pédicellé. Le style est court. Le stigmate est simple, allongé, linguiforme. Le fruit est un akène crustacé, recouvert par le calice qui est devenu charnu. La graine contient, dans un endosperme très-mince, un embryon qui a la même direction que celle-ci.

La famille des Eléagnées, telle qu'elle avait été établie par M. de Jussieu, se composait de genres assez disparates. M. Robert Brown, le premier, a mieux circonscrit les limites de cette famille, en la réduisant aux seuls genres *Elwagnus* et *Hippophae*, auxquels nous avons ajouté les deux genres nouveaux, *Shepherdia* et *Conuleum*, qui tous ont l'ovaire libre et monosperme. Déjà M. de Jussieu avait retiré des Eléagnées les genres *Terminalia*, *Bucida*, *Pamea*, etc.,

pour en former la famille des *Terminaliées*; mais M. Brown a fait, des genres primitivement réunis dans les *Eléagnées*, trois familles, savoir : 1^o les *Eléagnées* vraies, telles que nous venons de les caractériser ; 2^o les *Santalacées*, qui ont un ovaire infère, un ou plusieurs ovules pendans au sommet d'un podosperme basilaire ; 3^o et les *Combrétacées*, qui comprennent la plupart des genres des *Terminaliées* de M. de Jussieu, et quelques genres auparavant placés dans les *Onagracées*.

QUARANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

* THYMÉLÉES. *Thymelew.* JUSS.

Arbrisseaux, rarement plantes herbacées, à feuilles alternes ou opposées, très-entières, ayant les fleurs terminales ou axillaires, en sertules, en épis, solitaires, ou réunies plusieurs ensemble à l'aisselle des feuilles. Le calice est généralement coloré et pétaloïde, plus ou moins tubuleux, à quatre ou cinq divisions imbriquées avant leur épanouissement. Les étamines, en général au nombre de huit, disposées sur deux rangs, ou de quatre, ou simplement de deux, sont insérées et généralement sessiles à la paroi interne du calice. L'ovaire est uniloculaire, et contient un seul ovule pendant. Le style est simple, terminé par un stigmate également simple. Le fruit est une sorte de noix légèrement charnue extérieurement. L'embryon, qui est renversé comme la graine, est contenu dans un endosperme charnu et mince.

Les genres principaux de cette famille sont : *Daphne*, *Stellera*, *Passerina*, *Pimelea*, *Struthiola*, etc.

QUARANTE-TROISIÈME FAMILLE.

PROTÉACÉES. *Proteacew.* JUSS.

Les protéacées sont toutes des arbrisseaux ou des arbres exotiques, qui croissent en abondance au cap de Bonne-Espérance et à la Nouvelle-Hollande. Leurs feuilles sont alternes, quelquefois presque verticillées ou imbriquées. Leurs fleurs, généralement hermaphrodites et

rarement unisexuées, sont tantôt groupées à l'aisselle des feuilles, tantôt réunies en une sorte de cône ou de chaton. Leur calice se compose de quatre sépales linéaires, quelquefois soudés, et formant un calice tubuleux à quatre divisions plus ou moins profondes et valvaires. Les étamines, au nombre de quatre, sont opposées aux sépales et presque sessiles au sommet de leur face interne. L'ovaire est libre, à une loge contenant un ovule attaché vers le milieu de sa hauteur. Le style se termine par un stigmate généralement simple. Les fruits sont des capsules de forme variée, uniloculaires et monospermes ou dispermes, s'ouvrant d'un seul côté par une suture longitudinale, et dont la réunion constitue quelquefois une sorte de cône. La graine, qui est parfois ailée, se compose d'un embryon droit dépourvu d'endosperme.

Les genres de cette famille sont nombreux. Nous citerons ici comme exemples les *Protea*, *Petrophila*, *Banksia*, *Grevillea*, *Embothrium*, *Hakea*, etc. Cette famille, à cause de la forme de son calice, de ses étamines sessiles au sommet des sépales, et surtout par son port, ne peut être confondue avec aucune autre.

✠
QUARANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

* LAURINÉES. *Laurineæ*. JUSS.

Arbres et arbrisseaux à feuilles alternes, rarement opposées, entières ou lobées, très-souvent coriaces, persistantes et ponctuées. Leurs fleurs, quelquefois unisexuées, sont disposées en panicules ou en cimes. Le calice est monosépale, à quatre ou six divisions profondes, imbriquées par leurs bords avant leur épanouissement. Les étamines sont au nombre de huit à douze, insérées à la base du calice; leurs filets présentent à leur base deux appendices pédicellés, de forme variée, et qui paraissent être des étamines avortées. Les anthères sont terminales, s'ouvrant au moyen de deux ou quatre valves qui s'enlèvent de la base vers le sommet. L'ovaire

est libre, uniloculaire, contenant un seul ovule pendant. Le style est plus ou moins allongé, terminé par un stigmate simple. Le fruit est charnu, accompagné à sa base par le calice qui forme une sorte de cupule. La graine contient sous son tégument propre un très-gros embryon renversé comme la graine, ayant des cotylédons extrêmement épais et charnus.

Cette famille a pour type le Laurier et quelques genres qui ont avec lui du rapport, comme les *Borbonia*, *Ocotea*, et *Cassytha*. Ce dernier est remarquable en ce qu'il est formé de plantes herbacées, volubiles et sans feuilles. M. de Jussieu avait réuni aux Laurinées le Muscadier; mais M. Robert Brown l'en a, à juste titre, retiré pour en former une famille distincte sous le nom de Myristicées. La famille des Laurinées est surtout caractérisée par son port, ses étamines, dont les anthères s'ouvrent au moyen de valvules. Le même caractère s'observe encore dans les Hamamélidées et les Berbéri-dées; mais cette dernière famille appartient à la classe des dicotylédones polypétales hypogynes.

QUARANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

MYRISTICÉES. *Myristicæ*. R. Br.

Arbres tous exotiques et croissant sous les tropiques, ayant des feuilles alternes, non ponctuées, entières; des fleurs dioïques, axillaires ou terminales, diversement disposées. Leur calice monosépale est à trois divisions valvaires. Dans les fleurs mâles, on trouve de trois à douze étamines monadelphes, dont les anthères rapprochées et souvent soudées ensemble s'ouvrent par un sillon longitudinal. Dans les fleurs femelles, l'ovaire est libre, à une seule loge contenant un seul ovule dressé. Le style est très-court, terminé par un stigmate lobé. Le fruit est une sorte de baie capsulaire s'ouvrant en deux valves. La graine est recouverte par un arille charnu, divisé en un grand nombre de lanières. L'endosperme est charnu ou très-dur, marbré, contenant vers sa base un très-petit embryon dressé.

Cette famille a pour type le Muscadier. Elle est très-distincte des Laurinées par son calice à trois divisions ; ses étamines monadelphes s'ouvrant par un sillon longitudinal ; sa graine dressée, arillée ; son embryon très-petit, contenu dans un endosperme dur et marbré.

QUARANTE-SIXIÈME FAMILLE.

* POLYGONÉES. *Polygonaceæ*. JUSS.

Plantes herbacées, rarement soufrutescentes, à feuilles alternes, engainantes à leur base, ou adhérentes à une gaine membraneuse et stipulaire, roulées en dessous sur leur nervure moyenne dans leur jeunesse ; fleurs quelquefois unisexuées, disposées en épis cylindriques ou en grappes terminales ; calice monosépale, offrant de quatre à six segmens, quelquefois disposés sur deux rangs et imbriqués avant leur évolution ; étamines de quatre à neuf, libres et à anthères s'ouvrant longitudinalement ; ovaire libre, uniloculaire, offrant un seul ovule dressé. Le fruit, assez souvent triangulaire, est sec et indéhiscent, quelquefois recouvert par le calice qui persiste. La graine contient, dans un endosperme farineux, quelquefois très-mince, un embryon renversé et souvent unilatéral.

Cette famille se compose des genres *Polygonum*, *Rumex*, *Rheum*, *Coccoloba*, etc. Elle se distingue des Chénopodées par la gaine stipulaire de ses feuilles, par son ovule dressé, et son embryon renversé.

QUARANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

* CHÉNOPODÉES. *Chenopodeæ*. DE CAND. — *Atriplicææ*.
JUSS.

Plantes herbacées ou ligneuses, à feuilles alternes ou opposées, sans stipules. Leurs fleurs sont petites, quelquefois unisexuées, disposées soit en grappes rameuses, soit groupées à l'aisselle des feuilles. Leur calice monosépale, quelquefois tubuleux à sa base, est à trois, qua-

tre ou cinq lobes plus ou moins profonds, persistans. Les étamines varient d'une à cinq; elles sont insérées, soit à la base du calice, soit sous l'ovaire : ces étamines sont opposées aux lobes du calice. L'ovaire est libre, uniloculaire, monosperme, contenant un seul ovule dressé, et porté quelquefois sur un podosperme plus ou moins long et grêle. Le style, qui est rarement simple, est à deux, trois ou quatre divisions terminées chacune par un stigmate subulé. Le fruit est un akène ou une petite baie. La graine se compose, sous son tégument propre, d'un embryon cylindrique grêle, recourbé sur un endosperme farineux ou roulé en spirale, et quelquefois sans endosperme.

Cette famille se compose des genres *Chenopodium*, *Atriplex*, *Salsola*, *Beta*, *Salicornia*, etc. Elle a, d'une part, beaucoup de rapports avec les Polygonées, qui en diffèrent par la gaine stipulaire de leurs feuilles, par leur embryon non recourbé, et leur radicule supérieure. Elle a aussi, d'une autre part, beaucoup d'analogie avec les Amaranthacées, dont celles-ci ne diffèrent en réalité que par leur port et quelques autres caractères de peu d'importance. Les Chénopodées nous offrent l'exemple de genres à insertion périgynique, comme les *Beta*, *Blitum*, *Spinacia*, et d'autres, en plus grand nombre, qui ont l'insertion hypogynique : tels que les *Rivinia*, *Salsola*, *Camphorosma*, *Chenopodium*, etc.

M. Robert Brown a proposé de séparer le genre *Phytolacca* des Chénopodées, pour en former le type d'une famille particulière, sous le nom de Phytolacées. Cette famille, qui nous paraît peu distincte, diffère par ses ovaires réunis au nombre de dix à douze, et soudés en un seul fruit.

SEPTIÈME CLASSE.

HYPOSTAMINIE.

QUARANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

* AMARANTHACÉES. *Amaranthaceae*. R. Br. — *Amaranthacearum pars*. Juss.

Les amaranthacées sont des plantes herbacées ou soufrutescentes¹, portant des feuilles alternes ou opposées,

quelquefois munies de stipules scarieuses. Les fleurs sont petites, souvent hermaphrodites, quelquefois unisexuées, disposées en épis, en panicules ou en capitules, et munies d'écaillés qui les séparent. Le calice est monosépale, souvent persistant, à quatre ou cinq divisions très-profondes. Les étamines varient de trois à cinq. Leurs filets sont tantôt libres et tantôt monadelphes, et formant quelquefois un tube membraneux, lobé à son sommet, et portant les anthères à sa face interne. L'ovaire est libre, uniloculaire, renfermant un seul ovule dressé, et porté quelquefois sur un podosperme très-long, recourbé, au sommet duquel il est pendant. Le style est simple ou nul, terminé par deux ou trois stigmates. Le fruit, en général environné par le calice, est un akène ou une petite pyxide s'ouvrant par le moyen d'un opercule. L'embryon est cylindrique, allongé, recourbé autour d'un endosperme farineux.

Cette famille, composée entre autres des genres *Amaranthus*, *Celosia*, *Gomphrena*, *Achyranthes*, etc., est tellement rapprochée des Chénopodées, qu'il est extrêmement difficile de tracer la limite qui les sépare. En effet, l'insertion, qui est en général périgynique dans les Chénopodées, est aussi hypogynique dans plusieurs genres, comme nous l'avons dit précédemment; mais le port de ces deux familles est tout-à-fait différent. Les étamines sont souvent monadelphes dans les Amaranthacées, qui ont aussi quelquefois les feuilles opposées; mais quoique ces caractères distinctifs soient peu importants, cependant il est difficile de réunir deux familles qui paraissent l'une et l'autre bien tranchées quand on ne considère que leur port.

On a séparé des Amaranthacées certains genres à étamines périgynes, comme les *Illecebrum*, *Paronychia*, etc., qui, réunis à quelques autres tirés des Caryophyllées, forment une famille distincte sous le nom de Paronychiées.

QUARANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

NYCTAGINÉES. *Nyctagineæ*. Juss.

Les Nyctaginées sont des plantes herbacées, des ar-

bustes, ou même des arbres dont les feuilles sont simples, le plus souvent opposées, quelquefois alternes. Les fleurs sont axillaires ou terminales, souvent réunies plusieurs ensemble dans un involucre commun, ou ayant chacune un involucre propre et calyciforme. Leur calice est monosépale, coloré, souvent tubuleux, renflé à sa partie inférieure, qui souvent est plus épaisse, et persiste après la chute de la partie supérieure. Le limbe est plus ou moins divisé en lobes plissés. Les étamines varient de cinq à dix, et sont insérées au bord supérieur d'une sorte de disque hypogyne, souvent en forme de cupule. L'ovaire est à une seule loge, contenant un ovule dressé. Le style et le stigmate sont simples. Le fruit est une cariopse recouverte en partie par le disque et la base du calice, qui sont crustacés et forment une sorte de péricarpe accessoire. Le véritable péricarpe est mince, adhérent avec le tégument propre de la graine. Celle-ci se compose d'un embryon recourbé sur lui-même, ayant sa radicule repliée sur la face d'un des cotylédons, et embrassant ainsi l'endosperme qui se trouve central.

Les genres *Nyctago*, *Allionia*, *Pisonia*, *Boerhaavia*, etc., appartiennent à cette famille. Quelques auteurs, partant des genres dont l'involucre est uniflore, comme dans le *Nyctage* ou *belle-de-nuit*, ont admis cet involucre comme un calice, et le calice comme une corolle; mais l'analogie, et surtout les genres à involucre contenant plusieurs fleurs, prouvent que le périanthe est véritablement simple.

HUITIÈME CLASSE.

HYPOCOROLLIE.

CEQUANTIÈME FAMILLE.

* PLANTAGINÉES. *Plantagineæ*. Juss.

Petite famille de plantes uniquement composée des genres *Plantain* et *Littorelle*, et que l'on reconnaît aux

caractères suivans : Les fleurs sont hermaphrodites, unisexuées dans le genre *Littorella*, formant des épis simples, cylindriques, alongés ou globuleux; rarement les fleurs sont solitaires. Le calice a quatre divisions profondes et persistantes, ou à quatre sépales inégaux, en forme d'écaillés, et deux plus extérieurs. La corolle est monopétale, tubuleuse, à quatre divisions régulières, rarement entière à son sommet. Cette corolle, dans le genre Plantain, donne attache à quatre étamines saillantes, qui, dans le *Littorella*, naissent du réceptacle. L'ovaire est libre, à une, deux, ou très-rarement à quatre loges, contenant un ou plusieurs ovules. Le style est capillaire, terminé par un stigmate simple subulé, rarement bifide à son sommet. Le fruit est une petite pyxide recouverte par la corolle qui persiste. Les graines se composent d'un tégument propre, qui recouvre un endosperme charnu, au centre duquel est un embryon cylindrique, axile et homotrope.

Les Plantaginées sont des plantes herbacées, rarement soufrutescentes, souvent privées de tige, et n'ayant que des pédoncules radicaux qui portent des épis de fleurs très-denses. Leurs feuilles sont souvent radicales, entières, dentées ou diversement incisées. Elles croissent en quelque sorte sous toutes les latitudes. M. de Jussieu et la plupart des autres botanistes considèrent les Plantaginées comme véritablement apétales. Pour cet illustre botaniste, l'organe que nous avons décrit comme la corolle est le calice, et notre calice n'est qu'une réunion de bractées; mais il nous semble que la constance et la régularité de ces deux organes doivent plutôt les faire considérer comme un périanthe double, ainsi que l'a plus récemment admis le célèbre Robert Brown.

Les Plantaginées sont très-voisines des Plumbaginées, dont elles diffèrent surtout par leur style constamment simple, par leur ovaire à deux loges souvent polyspermes, tandis qu'il est constamment uniloculaire, et contenant un ovule pendant du sommet d'un podosperme basilaire et dressé dans les Plumbaginées.

CINQUANTE-UNIÈME FAMILLE.

* PLUMBAGINÉES. *Plumbagineæ*. JUSS.

Famille naturelle placée par les uns parmi les apétales, et par les autres dans les monopétales. Ce sont des végétaux herbacés ou soufrutescens, à feuilles alternes, quelquefois toutes réunies à la base de la tige, et engainantes. Les fleurs sont disposées en épis ou en grappes rameuses et terminales. Leur calice est monosépale, tubuleux, plissé et persistant, ordinairement à cinq divisions. La corolle est tantôt monopétale, tantôt formée de cinq pétales égaux, qui, assez souvent, sont légèrement soudés entre eux par leur base. Les étamines, généralement au nombre de cinq, et opposées aux divisions de la corolle, sont épipétales, quand celle-ci est polypétale, et immédiatement hypogynes, lorsque la corolle est monopétale (ce qui est le contraire de la disposition générale). L'ovaire est libre, assez souvent à cinq angles, à une seule loge contenant un ovule pendant au sommet d'un podosperme filiforme basilaire. Les styles, au nombre de trois à cinq, se terminent par autant de stigmates subulés. Le fruit est un akène enveloppé par le calice. La graine se compose, outre son tégument propre, d'un endosperme fariné, au centre duquel est un embryon qui a la même direction que la graine.

Cette petite famille se compose des genres *Plumbago*, *Statice*, *Limonium*, *Fogelia* de Lamarck, *Theta* de Loureiro, *Agialitis* de Robert Brown. Elle diffère des Nyctaginées, qui sont monopérianthées, par son ovule porté sur un long podosperme, au sommet duquel il est pendant; par plusieurs styles et plusieurs stigmates; par l'embryon droit et non recourbé sur lui-même, etc.

CINQUANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

* PRIMULACÉES. *Primulaceæ*. VENT.—*Lysimachia*. JUSS.

Les Primulacées sont des plantes annuelles ou vivaces,

à feuilles opposées ou verticillées, très-rarement éparses. Leurs fleurs sont disposées en épis ou en grappes axillaires ou terminales; quelquefois elles sont solitaires ou diversement groupées. Le calice, monosépale, est à cinq ou à quatre divisions; la corolle, monopétale, régulière, est tantôt tubuleuse à sa base, tantôt divisée très-profondément en cinq lanières; les étamines, au nombre de cinq, sont libres ou monadelphes, insérées au haut du tube de la corolle, ou à la base de ses divisions; elles leur sont opposées, et leurs anthères introrses s'ouvrent chacune par un sillon longitudinal. L'ovaire est libre, à une seule loge contenant un très-grand nombre d'ovules attachés à un trophosperme central. Le style et le stigmate sont simples. Le fruit est une capsule uniloculaire et polysperme, s'ouvrant en trois ou cinq valves, ou une pyxide operculée. Les graines offrent un embryon cylindrique placé transversalement au hile dans un endosperme charnu.

Les genres principaux qui composent cette famille sont : *Primula*, *Lysimachia*, *Hottonia*, *Anagallis*, *Cyclamen*, *Centunculus*, etc. On y a aussi réuni le *Samolus*, bien que son ovaire soit adhérent en grande partie avec le calice; mais, par tous ses autres caractères, il convient à cette famille.

Les Primulacées sont très-bien caractérisées par leurs étamines opposées aux divisions de la corolle, leur capsule uniloculaire, dont les graines sont attachées à un trophosperme central, et par leur embryon placé en travers devant le hile. Par ces différens caractères, elles se rapprochent beaucoup des Myrsinées, qui n'en diffèrent que par leur fruit charnu et leurs graines enfoncées dans des espèces d'alvéoles du trophosperme, qui est charnu et très-gros.

CINQUANTE-TROISIÈME FAMILLE.

* LENTIBULARIÉES. *Lentibulariæ*. RICH.

Petite famille composée uniquement des deux genres *Utricularia* et *Pinguicula*, placés auparavant à la suite des Primulacées. Ce sont de petites herbes vivant au milieu des eaux, ou dans les lieux humides et inondés.

Leurs feuilles sont ou réunies en rosette à la base des tiges, ou divisées en segmens capillaires et souvent vésiculeux, dans les espèces qui nagent à la surface des eaux. Leur tige est toujours simple, portant une ou plusieurs fleurs à leur extrémité. Leur calice est monosépale persistant, divisé comme en deux lèvres; la corolle est monopétale, irrégulière, éperonnée, également à deux lèvres. Les étamines, au nombre de deux, sont incluses et insérées tout-à-fait à la base de la corolle. L'ovaire est à une seule loge contenant un grand nombre d'ovules attachés à un trophosperme central. Le style est simple et très-court; le stigmaté bilamellé. Le fruit est une capsule uniloculaire, polysperme, s'ouvrant soit transversalement, soit par une fente longitudinale, qui partage son sommet en deux valves. Les graines offrent un embryon immédiatement recouvert par le tégument propre.

Cette petite famille se distingue des Primulacées par sa corolle irrégulière, ses deux étamines et son embryon sans endosperme; des Antirrhinées par son fruit à une seule loge, dont le trophosperme est central, et par son embryon sans endosperme.

CINQUANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

* **GLOBULARIÉES. *Globularia*. DC.**

Le genre *Globularia*, placé d'abord parmi les Primulacées, constitue à lui seul cette petite famille, dont voici les principaux caractères : le calice est monosépale, tubuleux, persistant, à cinq divisions; la corolle est monopétale, tubuleuse, irrégulière, à cinq lanières étroites et inégales, disposées en deux lèvres; les étamines, au nombre de quatre à cinq, sont alternes avec les divisions de la corolle. L'ovaire est uniloculaire, contenant un seul ovule pendant. Le style est grêle et terminé par un stigmaté à deux divisions tubuleuses et inégales; à la base de l'ovaire est un petit disque unilatéral. Le fruit est

un akène recouvert par le calice. L'embryon , presque cylindrique , axile , est placé dans un endosperme charnu.

Les Globulariées sont des plantes herbacées ou soufrutescentes , à feuilles toutes radicales ou alternes , à fleurs petites , violacées , réunies en capitules globuleux , et accompagnées de bractées. Elles diffèrent des Primulacées par leur corolle irrégulière , leurs étamines alternes , leur ovaire contenant un seul ovule renversé.

CINQUANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

* OROBANCHÉES. *Orobanchææ*. VENT.

Ce sont des végétaux tantôt parasites sur la racine d'autres plantes , tantôt terrestres ; leur tige est quelquefois dépourvue de feuilles , qui sont remplacées par des écailles. Les fleurs , accompagnées de bractées , sont terminales , tantôt solitaires , tantôt disposées en épis. Le calice est monosépale tubuleux , ou divisé jusqu'à sa base en sépales distincts ; la corolle est monopétale , irrégulière , souvent à deux lèvres ; les étamines sont en général didynames ; l'ovaire , appliqué sur un disque hypogyne et annulaire , ou adhérent avec le calice , est à une seule loge qui contient un très-grand nombre d'ovules attachés à deux trophospermes pariétaux et bifides par leur côté libre. Le style se termine par un stigmate à deux lobes inégaux. Le fruit est une capsule uniloculaire , s'ouvrant en deux valves qui portent chacune un trophosperme sur le milieu de leur face interne. Les graines , dont le tégument propre est double , offrent un endosperme charnu qui porte un très-petit embryon placé dans une fossette creusée dans sa partie supérieure et latérale.

Les genres *Orobanche* , *Phellipæa* , *Lathræa* , etc. , forment cette famille , qui diffère des Scrophularinées par son ovaire uniloculaire , la position de son embryon , et surtout le port des végétaux qui la composent.

Nous y avons réuni la famille des Gesnériées qui n'en diffère que par son ovaire adhérent.

CINQUANTE-SIXIÈME FAMILLE.

* SCROPHULARINÉES. *Scrophularineæ*. R. BROWN. — *Scrophulariæ* et *Pedicularæ*. JUSS.

Herbes ou arbustes à feuilles souvent opposées, quelquefois alternes, simples, à fleurs disposées en épis ou en grappes terminales. Leur calice est monosépale, persistant, à quatre ou cinq divisions inégales; la corolle est monopétale, irrégulière, à deux lèvres et souvent personnée; les étamines, au nombre de deux à quatre, sont didynames. L'ovaire, appliqué sur un disque hypogyne, est à deux loges polyspermes. Le style est simple, terminé par un stigmate bilobé. Le fruit est une capsule biloculaire, dont le mode de déhiscence est très-variable. Tantôtelles'ouvre par des trous pratiqués vers le sommet, tantôt par des plaques irrégulières, tantôt par deux ou quatre valves, portant chacune la moitié de la cloison sur le milieu de leur face interne, ou opposées à la cloison qui reste entière. Les graines contiennent sous leur tégument propre, une amande composée d'un endosperme charnu, qui renferme un embryon droit cylindrique, ayant sa radicule tournée vers le hile ou opposée à ce point d'attache.

Nous avons suivi l'exemple de Robert Brown, qui réunit en une seule les deux familles établies par M. de Jussieu sous les noms de Scrophulaires et de Pédiculaires. La principale différence qui servait à distinguer ces deux familles, était tirée du mode de déhiscence de la capsule qui, dans les Scrophulaires, se fait par des trous ou des valves opposées à la cloison qui reste intacte, tandis que, dans les Pédiculaires, chaque valve porte sur le milieu de sa face interne la moitié de la cloison. Mais ces différences, qui paraissent fort tranchées, présentent des nuances nombreuses, et, par exemple, dans le genre *Veronica*, on les trouve presque toutes réunies. Cependant nous avons remarqué entre ces deux groupes une autre modification que nous n'avons pu observer sur tous les

genres , mais qui nous a paru constante dans tous ceux dont nous avons pu analyser la graine : c'est que , dans les Pédiculaires de M. de Jussieu , l'embryon a toujours une direction opposée à celle de la graine , c'est-à-dire que ce sont ses cotylédons qui sont tournés vers le hile , tandis que le contraire a lieu dans les Scrophulaires.

1^o. Pédiculaires : *Pedicularis*, *Rhianthus*, *Melampyrum*, *Veronica*, *Euphrasia*, *Erius*, etc.

2^o. Scrophulaires : *Antirrhinum*, *Linaria*, *Scrophularia*, *Digitalis*, *Gratiola*, *Verbascum*, etc.

CINQUANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

* SOLANÉES. *Solanacee*. Juss²

On trouve dans cette famille des plantes herbacées, des arbustes et même des arbrisseaux assez élevés , quelquefois munis d'aiguillons sur plusieurs de leurs parties , ayant des feuilles simples ou découpées , alternes , ou quelquefois géminées vers la partie supérieure des rameaux. Leurs fleurs , souvent très-grandes , sont ou extra-axillaires , ou forment des épis ou des grappes. Leur calice , monosépale et persistant , est à cinq divisions peu profondes ; leur corolle monopétale , régulière dans le plus grand nombre des cas , offre des formes très-variées , et cinq lobes plus ou moins profonds et plissés sur eux-mêmes. Les étamines , en même nombre que les lobes de la corolle , ont leurs filets libres , rarement monadelphes par leur base. L'ovaire , assis sur un disque hypogyne , est ordinairement à deux , rarement à trois ou quatre loges polyspermes , dont les ovules sont attachés à l'angle interne. Le style est simple , terminé par un stigmate bilobé. Le fruit est ou une capsule à deux ou quatre loges polyspermes , s'ouvrant en deux ou quatre valves , ou une baie également à deux ou trois loges. Les graines , quelquefois réniformes et à épisperme chagriné , ont un embryon plus ou moins recourbé dans un endosperme charnu.

Les Solanées ont les rapports les plus intimes avec les Scrophularinées. Elles en diffèrent en général par leurs feuilles constamment alternes, leur corolle régulière, leurs étamines en même nombre que les lobes de la corolle, et surtout leur embryon recourbé sur lui-même : ce dernier caractère est même quelquefois le seul qui distingue réellement les Solanées à corolle irrégulière de certaines Scrophularinées. Les genres des Solanées forment deux sections d'après la nature de leurs fruits.

1^o. Fruit capsulaire : *Nicotiana*, *Hyoscyamus*, *Datura*, etc.

2^o. Fruit charnu : *Solanum*, *Atropa*, *Capsicum*, *Physalis*, *Lycium*, etc.

CINQUANTE-HUITIÈME FAMILLE.

* ACANTHACÉES. *Acanthaceae*. JUSS.

Les Acanthacées sont des herbes ou des arbrisseaux, à feuilles opposées, à fleurs disposées en épis, et accompagnées de bractées à leur base. Leur calice est monosépale, à quatre ou cinq divisions, régulières ou irrégulières. La corolle est monopétale, irrégulière, ordinairement bilabée; les étamines sont au nombre de deux ou de quatre didynames. L'ovaire est à deux loges, qui contiennent deux ou un plus grand nombre d'ovules; il est appliqué sur un disque hypogyne et annulaire. Le style est simple, terminé par un stigmate bilobé. Le fruit est une capsule à deux loges, quelquefois monospermes, s'ouvrant avec élasticité en deux valves qui emportent avec elles chacune la moitié de la cloison. Ces graines sont en général portées sur un podosperme filiforme, et leur embryon, placé immédiatement sous leur tégument propre, est dépourvu d'endosperme, et a en général sa radicule tournée du côté du hile.

Exemples : *Justicia*, *Acanthus*, *Ruellia*, *Thunbergia*, etc. Cette famille diffère des Scrophularinées par ses graines portées sur un long podosperme, par son embryon sans endosperme, etc.

CINQUANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

* JASMINÉES. *Jasmineæ*. JUSS. — *Jasminées* et *Lilacées*.
VENT. *Oléinées*. LINK.

Cette famille se compose d'arbustes, d'arbrisseaux ou même de très-grands arbres, à feuilles opposées, rarement alternes, simples ou pinnées. Les fleurs sont hermaphrodites, excepté dans le genre Frêne, où elles sont polygames. Le calice est monosépale, turbiné dans sa partie inférieure; la corolle est monopétale, souvent tubuleuse et irrégulière, à quatre ou cinq lobes, quelquefois assez profonds pour que la corolle paraisse polypétale (*Ornus*, *Chionanthus*); elle manque quelquefois entièrement. Les étamines sont au nombre de deux seulement. L'ovaire est à deux loges, contenant chacune deux ovules suspendus. Le style simple se termine par un stigmate bilobé. Le fruit est tantôt une capsule à une ou deux loges, indéhiscence ou s'ouvrant en deux valves; tantôt il est charnu et renferme un noyau osseux. Le tégument propre de la graine est mince ou charnu; l'endosperme est charnu ou dur; il contient un embryon ayant la même direction que la graine.

Les genres de cette famille, dont on avait fait trois familles distinctes, mais qui doivent rester réunies, ainsi que nous l'avons démontré (*Mém. Soc. Hist. nat. Paris*, tom. II), peuvent être divisés en deux sections de la manière suivante :

1°. Fruit sec. LILACÉES : *Syringa*, *Fontanesia*, *Fraxinus*, *Nyctanthes*.

2°. Fruit charnu. JASMINÉES : *Jasminum*, *olea*, *Ligustrum*, *Phillyrea*, etc.

SOIXANTIÈME FAMILLE.

* VERBÉNACÉES. *Verbenaceæ*. JUSS.

Les Verbénacées sont des arbres ou des arbrisseaux, rarement des plantes herbacées, à feuilles ordinairement opposées, quelquefois composées. Les fleurs sont dispo-

sées en épis ou en corymbes ; plus rarement elles sont axillaires et solitaires. Leur calice est monosépale, persistant, tubuleux. La corolle est monopétale, tubuleuse, ordinairement irrégulière. Les étamines sont didynames, quelquefois au nombre de deux seulement ; l'ovaire est à deux ou quatre loges, contenant un ou deux ovules dressés. Le style se termine par un stigmate simple ou bifide. Le fruit est une baie ou une drupe, contenant un noyau à deux ou quatre loges souvent monospermes. La graine se compose, outre son tégument propre, d'un endosperme mince et charnu qui recouvre un embryon droit.

Cette famille, composée des genres *Verbena*, *Vitex*, *Clerodendrum*, *Zapania*, etc., se distingue des précédentes par son fruit charnu (excepté dans la *Verbena*), et par ses graines, ordinairement solitaires dans chaque loge.

SOIXANTE-UNIÈME FAMILLE.

MYOPORINÉES. *Myoporineæ*. R. BROWN.

Arbustes généralement glabres, à feuilles simples, alternes ou opposées, à fleurs axillaires et sans bractées, leur calice est persistant, à cinq divisions profondes ; leur corolle monopétale est presque régulière ou légèrement bilabée ; les étamines sont didynames ou quelquefois au nombre de cinq, dont une reste parfois rudimentaire ; l'ovaire est libre, appliqué sur un disque hypogyne et annulaire ; il est à deux ou quatre loges, contenant chacune un ou deux ovules pendants de leur sommet. Le style simple se termine par un stigmate également simple. Le fruit est une drupe contenant un noyau à deux ou quatre loges, renfermant chacune une ou deux graines, composées d'un embryon cylindrique, placé au centre d'un endosperme assez dense.

Les Myoporinées, voisines des Verbénacées, dont elles diffèrent

surtout par leurs graines pendantes et munies d'un endosperme épais, se composent des genres *Myoporum*, *Bontia*, *Pholidia*, *Stenochilus*, *Eremophila*.

SOIXANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

* LABIÉES. *Labiatae*. JUSS.

Les Labiées forment une des familles les plus naturelles du règne végétal. Ce sont des plantes herbacées ou quelquefois des arbustes, dont la tige est carrée, les feuilles simples et opposées, les fleurs groupées aux aisselles des feuilles, et formant ainsi par leur réunion des épis ou des grappes rameuses. Leur calice est monosépale, tubuleux, à cinq dents inégales. La corolle, monopétale, tubuleuse et irrégulière, est partagée en deux lèvres, l'une supérieure et l'autre inférieure. Les étamines sont au nombre de quatre et didyames; quelquefois les deux plus courtes avortent. L'ovaire, appliqué sur un disque hypogyne, est profondément quadrilobé, très-déprimé à son centre, d'où naît un style simple que surmonte un stigmate bifide; coupé en travers, l'ovaire offre quatre loges contenant chacune un ovule dressé. Le fruit se compose de quatre akènes monospermes, renfermés dans l'intérieur du calice qui persiste. La graine contient un embryon dressé au centre d'un endosperme charnu, quelquefois très-mince.

Les genres très-nombreux de cette famille peuvent être divisés en deux sections, suivant qu'ils ont deux ou quatre étamines didyames.

§. I. Deux étamines : *Salvia*, *Rosmarinus*, *Monarda*, *Lycopus*, etc.

§. II. Quatre étamines didyames : *Ectonica*, *Leonurus*, *Thymus*, *Ballota*, *Marrubium*, *Phlomis*, *Satureia*, *Melissa*, *Mentha*, etc.

SOIXANTE-TROISIÈME FAMILLE.

* BORAGINÉES. *Boragineae*. JUSS.

Les Boraginées sont des herbes, des arbustes ou même quelquefois des arbres élevés, portant des feuilles al-

ternes, souvent recouvertes, ainsi que les tiges, de poils très-rudes. Leurs fleurs forment des épis unilatéraux, roulés en crosse à leur sommet, souvent réunis et formant une sorte de panicule. Leur calice est monosépale, régulier, persistant et à cinq lobes; la corolle est monopétale, régulière, à cinq lobes: elle offre dans un certain nombre de genres, près de sa gorge, cinq appendices saillans, qui sont creux dans leur intérieur et qui s'ouvrent extérieurement à leur base. Les cinq étamines sont insérées au haut du tube de la corolle, et alternent avec les appendices dont nous venons de parler, quand ceux-ci existent. L'ovaire, porté sur un disque hypogyne, annulaire et sinueux, est profondément quadrilobé, à quatre loges monospermes, très-déprimé dans son centre; le style naît de cette dépression et se termine par un stigmaté à deux lobes. Le fruit se compose de quatre carpelles monospermes, plus rarement ils se soudent et forment un fruit sec ou charnu, à deux ou quatre loges, quelquefois osseuses, ou uniloculaire par avortement. Les graines ont leur embryon renversé dans un endosperme charnu, très-mince, et qui même quelquefois n'existe pas.

La famille des Boraginées a des rapports avec les Labiées par la structure de son pistil qui est la même, et avec les Scrophularinées. Mais on la distingue des premières par sa tige cylindrique, ses feuilles alternes, sa corolle régulière, ses étamines au nombre de cinq, etc.; des secondes par la structure de son ovaire et de son fruit.

Nous citerons ici comme exemples de genres de cette famille les suivans :

§. I. Genres sans appendices à la corolle: *Echium*, *Lithospermum*, *Pulmonaria*, *Onosma*, *Cordia*, etc.

§. II. Genres munis d'appendices: *Symphytum*, *Lycopsis*, *Achusa*, *Borago*, *Cynoglossum*, etc.

Ventenat avait proposé de séparer des Boraginées le genre *Cordia*, à cause de son fruit simple et charnu, et d'en former une famille sous le nom de SÉBESTÉNIERS. M. Rob. Brown (*Prodr. fl.*

nov. Holl.) pense que les genres *Hydrophyllum*, *Ellisia* et *Phacelia*, qui ont un fruit capsulaire, un gros endosperme corné, et des feuilles composées ou profondément lobées, forment une famille distincte qu'il nomme HYDROPHYLLÉES. Enfin, le professeur Schrader, dans son excellent *Mémoire sur les Boraginées*, propose de les diviser en trois ordres distincts, savoir : les Boraginées, les Hydrophyllées et les Héliotropiées. Mais les différences qui existent entre ces trois groupes, nous paraissent de trop peu d'importance pour justifier leur séparation comme familles distinctes.

SOIXANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

* CONVULVULACÉES. *Convolvulaceæ*. Juss.

Plantes herbacées ou soufrutescentes, souvent volubiles et grimpantes, ayant des feuilles alternes, simples, ou plus ou moins profondément lobées; des fleurs axillaires ou terminales; le calice monosépale, persistant, à cinq divisions; la corolle monopétale, régulière, également à cinq lobes plissés; les cinq étamines insérées au tube de la corolle. L'ovaire est simple et libre, porté sur un disque hypogyne; il offre de deux à quatre loges contenant un petit nombre d'ovules. Le style est simple ou double. Le fruit est une capsule offrant d'une à quatre loges, contenant ordinairement une ou deux graines, attachées vers la base des cloisons; elle s'ouvre en deux ou quatre valves, dont les bords sont appliqués sur les cloisons qui restent en place; plus rarement la capsule reste close ou s'ouvre en deux valves superposées. L'embryon, dont les cotylédons sont planes et chiffonnés, est roulé sur lui-même, et placé au centre d'un endosperme mou et comme mucilagineux.

Le caractère essentiel de cette famille consiste dans sa capsule, dont les sutures correspondent aux cloisons. Ce caractère manquant dans quelques genres, au paravant réunis aux Convolvulacées, tels que *Hydrolea*, *Nana*, *Sagona* et *Diapensa*, M. Rob. Brown a proposé d'en former une famille distincte, sous le nom d'HYDROLÉACÉES. Les genres principaux des Convolvulacées sont : *Convolvulus*, *Ipomœa*, *Cuscuta*, *Evolvulus*, *Cressa*, etc.

SOIXANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

POLÉMONIACÉES. *Polemoniaceæ*. JUSS.

Plantes herbacées ou ligneuses, quelquefois volubiles, munies de feuilles alternes ou opposées, souvent divisées et pinnatifides, et de fleurs axillaires ou terminales, formant des grappes rameuses. Chaque fleur se compose d'un calice monosépale, à cinq lobes; d'une corolle monopétale, régulière, rarement irrégulière, à cinq divisions plus ou moins profondes; de cinq étamines insérées à la corolle; d'un ovaire appliqué sur un disque souvent étalé au fond de la fleur et lobé; cet ovaire offre trois loges contenant un ou plus souvent plusieurs ovules; le style est simple, terminé par un stigmate trifide. Le fruit est une capsule à trois loges, s'ouvrant en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne, ou portant seulement l'empreinte de la cloison, qui reste intacte au centre de la capsule. Les graines offrent un embryon dressé au centre d'un endosperme charnu.

Cette famille tient, en quelque sorte, le milieu entre les Convolvulacées et les Bignoniacées. Elle diffère des premières par ses valves portant les cloisons sur le milieu de leur face interne et non contiguës par leurs bords sur ces cloisons, et par son embryon dressé; des secondes, par sa corolle presque toujours régulière, son ovaire à trois loges, ses valves portant les cloisons, etc. Les genres qui composent cette famille sont peu nombreux: tels sont: *Polemonium*, *Phlox*, *Cantua*, *Bouplandia*, et probablement *Cobæa*.

SOIXANTE-SIXIÈME FAMILLE.

BIGNONIACÉES. *Bignoniaceæ*. JUSS.—*Bignoniaceæ* et *Pedaliaceæ*. R. BROWN.

Ce sont des arbres, des arbrisseaux ou plus rarement des plantes herbacées, dont la tige est souvent sarmentueuse et garnie de vrilles; leurs feuilles, ordinairement opposées ou ternées, sont rarement alternes, le plus sou-

vent composées. Les fleurs, qui sont terminales ou axillaires, diversement groupées, ont un calice monosépale, souvent persistant et à cinq lobes; une corolle monopétale, plus ou moins irrégulière et à cinq divisions; le plus souvent quatre étamines didynames, accompagnées d'un filet stérile, qui est l'indice d'une cinquième étamine avortée; dans quelques genres, les cinq étamines sont égales ou deux seulement sont fertiles. L'ovaire, porté sur un disque hypogyne, présente une ou deux loges contenant ordinairement plusieurs ovules; le style simple se termine par un stigmate bilamellé. Le fruit est une capsule à une ou deux loges, s'ouvrant en deux valves opposées à la cloison; rarement le fruit est charnu, ou dur et indéhiscent. Les graines, souvent bordées d'une aile membraneuse dans tout leur contour, renferment sous leur tégument propre un embryon dressé, dépourvu d'endosperme.

Les genres principaux de cette famille sont *Bignonia*, *Catalpa*, *Jacaranda*, *Tecoma*, etc., dont les graines sont ailées; et le *Sesamum*, *Martynia*, *Craniolaria*, dont les graines sont sans ailes, et qui constituent la tribu des Sésamées de M. Kunth. Quant aux genres *Pedalium* et *Josephinia*, dont M. Brown a fait une famille distincte, sous le nom de PÉDALINÉES, nous croyons qu'ils ont de trop nombreux rapports avec les genres qui forment la tribu des Sésamées pour en être séparés.

SOIXANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

* GENTIANÉES. *Gentianæ*. JUSS.

Presque toutes les Gentianées sont des végétaux herbacés, rarement frutescens, portant des feuilles opposées, entières, glabres; des fleurs solitaires, terminales ou axillaires ou réunies en épis simples. Leur calice monosépale, souvent persistant, est à cinq divisions; la corolle monopétale est régulière, ordinairement à cinq lobes imbriqués avant leur développement. Les étamines,

en même nombre que les divisions de la corolle, leur sont alternes. L'ovaire, quelquefois rétréci à sa base et comme fusiforme, a une seule loge contenant un grand nombre d'ovules attachés à deux trophospermes pariétaux et suturaux, bifides du côté interne. Le style est simple ou profondément biparti; chaque division porte un stigmate. Le fruit est une capsule à une seule loge, contenant un très-grand nombre de graines; elle s'ouvre en deux valves, dont les bords sont plus ou moins rentrans pour s'unir aux trophospermes. Les graines sont en général fort petites, et leur embryon, qui est dressé, est renfermé dans l'axe d'un endosperme charnu.

Cette famille est bien caractérisée par son port, ses feuilles opposées, entières, leur couleur verte-glaucue; elle a du rapport, d'une part, avec les Polémoniacées, dont elle diffère par ses feuilles opposées, ses ovaires à deux loges seulement, et le mode particulier de déhiscence de sa capsule; d'une autre part, avec les Scrophulariacées; mais celles-ci, par leur corolle irrégulière, leurs quatre étamines didynames et la déhiscence de leur fruit, s'en distinguent facilement. Nous citerons parmi les genres de Gentianées les *Gentiana*, *Erythra*, *Chironia*, *Exacum*, *Villarsia*, *Menyanthes*. Ces deux derniers sont remarquables par leurs feuilles alternes et ternées dans le *Menyanthes*.

SOIXANTE-HUITIÈME FAMILLE.

* APOCYNÉES. *Apocynæ*. JUSS. — *Apocynæ*, *Asclepiadæ*. BROWN. — *Strychnæ*. JUSS.

Les Apocynées présentent un aspect très-varié. Ce sont des plantes herbacées, des arbustes, ou même des arbres très-élevés, et en général lactescens. Leurs feuilles sont simples et opposées, entières; leurs fleurs sont axillaires ou terminales, solitaires ou diversement réunies. Dans chacune on trouve un calice monosépale, à cinq divisions, tantôt étalé, tantôt tubuleux; une corolle monopétale, régulière, d'une forme très-variée, offrant quelquefois cinq appendices pétaloïdes, concaves, qui

naissent de la gorge de la corolle et se soudent en partie avec les étamines. Celles-ci , au nombre de cinq , sont tantôt libres et distinctes , tantôt réunies par les filets et par les anthères , et formant une espèce de tube qui recouvre le pistil et se soude souvent à son sommet avec le stigmate. Les anthères sont à deux loges , et le pollen qu'elles renferment est pulvérulent dans celles dont les étamines sont libres, et en masses solides de même forme que l'intérieur de la loge dans celles où les étamines sont soudées; chaque masse pollinique est terminée à son sommet par une glande , qui se soude avec celle de la masse pollinique à côté de laquelle elle est placée. Deux ovaires libres, appliqués sur un disque hypogyne , soudés ensemble par leur côté interne ou seulement par leur sommet , offrent chacun une loge qui renferme un grand nombre d'ovules placés à leur suture interne. Les deux styles se soudent quelquefois en un seul , et se terminent par un stigmate plus ou moins discoïde , quelquefois cylindrique et tronqué. Le fruit est un follicule simple ou double ; plus rarement il est charnu et indéhiscent. Les graines , attachées à un trophosperme sutural , sont nues ou couronnées par une aigrette ; elles contiennent dans un endosperme charnu ou corné un embryon droit.

Cette famille a été divisée en deux par M. R. Brown, savoir :

1°. Les APOCYNÉES vraies , qui ont la corolle dépourvue d'appendices , et le pollen pulvérulent : tels sont les genres *Apocynum* , *Finca* , *Rauwolfia* , *Arduina* , *Nerium* , etc.

2°. Les ASCLÉPIADÉES , dont la corolle est munie d'appendices , et le pollen en masses solides , comme dans les Orchidées : tels sont les genres *Asclepias* , *Hoya* , *Cynanchum* , etc.

SOIXANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

SAPOTÉES. *Sapotæ*. JUSS.

Arbres ou arbrisseaux tous exotiques , et croissant

pour la plupart sous les tropiques. Leurs feuilles sont alternes, très-entières, persistantes, coriaces; leurs fleurs hermaphrodites et axillaires. Elles ont un calice persistant et monosépale; une corolle monopétale, régulière, dont les lobes sont en nombre égal, double ou triple de ceux du calice. Les étamines sont en nombre défini: les unes sont fertiles, en même nombre que les lobes du calice, et opposées aux pétales; les autres, stériles, sont alternes avec les précédentes. L'ovaire est à plusieurs loges, contenant chacune un ovule dressé. Le style se termine en général par un stigmate simple, quelquefois lobé. Le fruit est charnu, à une ou plusieurs loges monospermes, quelquefois osseuses. L'embryon est dressé, contenu dans un endosperme charnu qui manque rarement.

Les genres de cette famille sont : *Achras*, *Mimusops*, *Sideroxylon*, *Imbricaria*, *Lucuma*, etc. Elle a de grands rapports avec les Ébéacées, qui en diffèrent par leurs fleurs généralement unisexuées, leurs étamines disposées sur deux rangs, leur style divisé, et leurs graines pendantes.

SOIXANTE-DIXIÈME FAMILLE.

MYRSINÉES. *Myrsinæ*. R. BROWN. — *Ardisiaceæ*. JUSS.

Ophiosperma. VENT.

Les Myrsinées sont des arbres ou des arbustes, à feuilles alternes, très-rarement opposées ou ternées, glabres, coriaces, entières ou dentées, sans stipules; à fleurs disposées en grappes ou en espèce d'ombelles, ou enfin simplement groupées à l'aisselle des feuilles ou au sommet des rameaux: ces fleurs sont hermaphrodites, rarement unisexuées. Leur calice, généralement persistant, est à quatre ou cinq divisions profondes. Leur corolle est monopétale, régulière, à quatre ou cinq lobes. Les étamines, en même nombre que les lobes de la corolle, quelquefois monadelphes, sont attachées à la base des lobes et

leur sont opposées. Les filets sont courts, les anthères sagittées. L'ovaire est libre, uniloculaire, contenant un nombre variable d'ovules insérés à un trophosperme central, dans lequel ils sont quelquefois plus ou moins profondément enfoncés. Le style est simple, terminé par un stigmate simple ou lobé. Le fruit est une sorte de drupe sèche, ou une baie contenant d'une à quatre graines. Celles-ci sont peltées, ayant leur hile concave; leur tégument simple recouvrant un endosperme charnu ou corné, dans lequel est placé un embryon cylindrique, un peu recourbé et placé transversalement au hile.

Cette famille a de grands rapports avec les Sapotées et les Ébénacées par son port et plusieurs de ses caractères; d'un autre côté, la structure de son ovaire, ses étamines opposées aux lobes de la corolle, lui donnent quelque affinité avec les Primulacées. Les genres qui composent la famille des Myrsinées sont les suivans : *Myrsine*, *Ardisia*, *Jacquinia*, *Samara*, *Wallenia*, et *Ægiceras*.

SOIXANTE-ONZIÈME FAMILLE.

ÉBÉNACÉES. *Ebenaceæ*. RICH.—*Guayacaneæ*. JUSS.

Cette famille se compose d'arbres ou d'arbustes non lactescens, dont le bois est très-dur et souvent d'une teinte noire à son centre. Leurs feuilles sont alternes, entières, souvent coriaces et luisantes. Les fleurs sont en général axillaires, rarement hermaphrodites, le plus souvent polygames. Leur calice est monosépale, à trois ou six divisions égales et persistantes. La corolle est monopétale régulière; son limbe est à trois ou six divisions imbriquées. Les étamines sont en nombre défini : tantôt insérées sur la corolle, tantôt immédiatement hypogynes; elles sont en nombre double ou quadruple des divisions de la corolle, très-rarement en nombre égal, et alors alternant avec elles; le plus souvent les étamines sont disposées sur deux rangs, et ont leurs anthères linéaires lancéolées, à deux loges. L'ovaire est libre, ses-

sile, à plusieurs loges, contenant chacune un ou deux ovules pendans. Le style est divisé, plus rarement simple. Les stigmates sont simples ou bifides. Le fruit est une baie globuleuse, s'ouvrant quelquefois d'une manière presque régulière, et contenant un petit nombre de graines comprimées. Leur tégument recouvre un endosperme cartilagineux, dans lequel est un embryon qui a la même direction que la graine.

Mon père a retiré de la famille des Guayacanées, de M. de Jussieu, un certain nombre de genres qui en sont fort différens, et dont il a formé la famille des Styacées. Telle qu'elle est limitée aujourd'hui par les botanistes modernes, la famille des Ébénacées se compose des genres *Diospyros*, *Royena*, *Paralea*, etc. Elle a des rapports avec les Sapotées; mais celles-ci ont leurs étamines en même nombre que les divisions de la corolle, auxquelles elles sont opposées, et en outre présentent plusieurs autres caractères distinctifs. Quant aux Styacées, nous indiquerons, à la suite de cette famille, les caractères qui les distinguent des Ébénacées.

NEUVIÈME CLASSE.

PÉRICOROLLIE.

SOIXANTE-DOUZIÈME FAMILLE.

* STYACÉES. *Styracææ*. RICH. *Symplocææ*. JUSS.

Cette petite famille renferme des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, sans stipules, à fleurs axillaires, quelquefois terminales. Leur calice est libre ou adhérent avec l'ovaire infère. Le limbe est entier ou divisé. La corolle est monopétale, régulière. Les étamines, dont le nombre varie de six à seize, sont libres ou monadelphes par leur base. L'ovaire, comme nous l'avons dit, est tantôt supère, tantôt infère, ordinairement à quatre loges, séparées par des cloisons membraneuses et très-minces; chacune de ces loges contient communément quatre ovules attachés à l'angle interne de la loge, et

dont deux sont dressés et deux renversés. Le style est simple, terminé par un stigmate très-petit et simple. Le fruit est légèrement charnu; il contient d'une à quatre nucules osseuses et plus ou moins irrégulières. La graine est formée, outre son tégument propre, d'un endosperme charnu, qui contient un embryon cylindrique, ayant la même direction que la graine.

Cette famille se compose des genres *Halesia*, *Symplocos*, *Styrax*, *Alstonia* et *Biporina*, qui faisaient autrefois partie de la famille des Ébénacées. Mon père les en a retirés pour en former la nouvelle famille des Styracées, qui en diffère par son insertion périgynique, son ovaire, dont les loges contiennent quatre ovules, dont deux dressés et deux renversés, et par son style simple.

SOIXANTE-TREIZIÈME FAMILLE.

* ÉRICINÉES. *Ericinæ*. — *Ericæ* et *Rhodora*. JUSS. *Epacrideæ*. R. BR. *Vaccinieæ*. DESV.

Arbustes et arbrisseaux d'un port élégant, ayant en général des feuilles simples, alternes, rarement opposées, verticillées ou très-petites, et en forme d'écaillés imbriquées. Leur inflorescence est très-variable. Le calice monosépale est tantôt libre, tantôt adhérent avec l'ovaire, qui alors est infère, à cinq divisions, quelquefois tellement profondes, qu'il paraît formé de sépales distincts. La corolle est monopétale, régulière, à quatre ou cinq lobes, quelquefois à quatre ou cinq pétales distincts. Les étamines, en général en nombre double des divisions de la corolle, ont leurs filets libres, rarement soudés entre eux à leur base. Les anthères sont introrses, à une ou deux loges, quelquefois terminées par deux appendices en forme de cornes à leur sommet ou à leur base, et s'ouvrant en général par un trou vers leur sommet. Ces étamines sont généralement attachées à la corolle; mais quelquefois elles sont immédiatement hypogynes. L'ovaire est infère ou libre: dans ce dernier cas,

il est sessile au fond de la fleur, ou appliqué sur un disque hypogyne plus ou moins saillant, et quelquefois sous la forme de lobes ou d'écailles; il offre de trois à cinq loges contenant chacune un assez grand nombre d'ovules attachés à leur angle interne. Le style est simple, terminé par un stigmate offrant autant de lobes qu'il y a de loges à l'ovaire. Le fruit est une baie ou plus souvent une capsule, quelquefois couronnée par le limbe du calice, et s'ouvrant en autant de valves qu'il y a de loges; tantôt chacune de ces valves entraîne avec elle une des cloisons sur le milieu de sa face interne (déhiscence loculicide); tantôt la déhiscence a lieu en face de chaque cloison (déhiscence septicide). Les graines se composent d'un endosperme charnu, au milieu duquel est un embryon axile, cylindrique, ayant la même direction que la graine.

Nous réunissons ici les Rhodoracées de M. de Jussieu, qui ne diffèrent des Ericinées que par leur capsule, dont les valves emportent les cloisons sur le milieu de leur face interne, tandis que dans les Ericinées, en général, la déhiscence a lieu en face des cloisons. Mais on observe l'un et l'autre de ces deux modes dans plusieurs genres des Ericinées. Quant aux Epacridées de M. R. Brown, il n'existe d'autre différence essentielle entre ce groupe et les Ericinées que dans leurs anthères, constamment uniloculaires, et un port différent. Nous avons cru pouvoir les réunir et n'en former qu'une simple section. Nous diviserons de la manière suivante la famille des Ericinées :

1°. VACCINIÉES. Gerres à ovaire infère. *Vaccinium*, *Escallonia*, *Gaylussaccia*, etc.

2°. ÉRICINÉES. Ovaire libre, disque hypogyne, anthères biloculaires. *Erica*, *Rhododendrum*, *Rhodora*, *Ledum*, *Clethra*, *Arbutus*, *Andromeda*, etc.

3°. ÉPACRIDÉES. Ovaire libre, disque sous forme de cinq écailles hypogynes, anthères uniloculaires. *Epacris*, *Styphelia*, *Leucopogon*, etc.

SOIXANTE-QUATORZIÈME FAMILLE.

* GESNÉRIACÉES. *Gesneriaceæ*. RICH.

Ce sont des plantes herbacées, rarement soufrutescentes à leur base, portant des feuilles opposées ou alternes, des fleurs axillaires ou terminales. Le calice est monosépale, persistant, à cinq divisions, adhérant par sa base avec l'ovaire, qui est généralement infère, plus rarement libre. La corolle est monopétale, irrégulière, à cinq lobes inégaux, formant quelquefois comme deux lèvres : on trouve deux ou quatre étamines insérées à la corolle. L'ovaire, comme nous l'avons dit, est infère ou libre : dans le premier cas, il est couronné par un disque épigyne souvent lobé ; dans le second cas, le disque est hypogyne souvent latéral. Le style est très-simple, terminé par un stigmate simple et concave dans son centre. L'ovaire présente une seule loge, dans laquelle un nombre très-considérable d'ovules sont attachés à deux trophospermes pariétaux, ramifiés du côté de la loge. Le fruit est ou charnu ou sec, et formant une capsule uniloculaire, s'ouvrant en deux valves.

On cite comme appartenant à cette famille les genres *Cesueria*, *Gloxinia*, *Besleria*, *Columnea*, *Achimenes*. Mais si l'on en excepte les deux premiers, qui ont l'ovaire infère, les trois autres, auxquels il faut réunir le *Ramondia*, autrefois placé dans les Solanées, ne nous paraissent différer en rien des Orobanchées ; peut-être faudrait-il alors réduire les Gesnériées aux seuls genres à ovaire infère.

SOIXANTE-QUINZIÈME FAMILLE.

* CAMPANULACÉES. *Campanulaceæ*. JUSS.

Les Campanulacées sont ordinairement des plantes herbacées ou soufrutescentes, remplies en général d'un suc blanc et amer. Leurs feuilles sont alternes et entières, rarement opposées ; leurs fleurs forment des épis, des thyrses ou sont rapprochées en capitules. Elles offrent un

calice monosépale , à quatre , cinq ou huit divisions persistantes , une corolle monopétale régulière ou irrégulière , ayant son limbe partagé en autant de lobes qu'il y a de divisions au calice , quelquefois comme bilabée. Les étamines , au nombre de cinq , sont alternes avec les lobes de la corolle. Leurs anthères sont libres ou rapprochées en forme de tube. L'ovaire est infère ou semi-infère , à deux ou plusieurs loges polyspermes. Le style est simple , terminé par un stigmate lobé , quelquefois environné de poils ou d'une sorte de godet cupuliforme. Le fruit est une capsule couronnée par le limbe du calice , à deux ou à un plus grand nombre de loges , s'ouvrant soit par le moyen de trous qui se forment vers la partie supérieure , soit par des valves incomplètes , et qui entraînent avec elles une partie des cloisons sur le milieu de leur face interne. Les graines , très-petites et fort nombreuses , renferment dans un endosperme charnu un embryon axile et dressé.

Nous réunissons ici les familles des Campanulacées , des Lobéliacées , des Goodénoviées et des Styliidiées , qui ont entre elles des caractères communs trop intimes pour former autant de familles distinctes. Nous les considérons simplement comme des tribus d'un même ordre naturel.

1^o. CAMPANULACÉES. Corolle régulière , étamines distinctes , capsule à deux loges polyspermes. Ex. : *Campanula* , *Phyteuma* , *Prismatocarpus* , *Jasione* , etc.

2^o. LOBELIACÉES, RICH. Corolle irrégulière , étamines soudées par les anthères , stigmate environné de poils. Ex. : *Lobelia* , *Lysipomia* , etc.

3^o. GOODÉNOVIÉES, R. BROWN. Corolle irrégulière , étamines libres ou soudées par les anthères , stigmate environné d'une sorte de godet cupuliforme , capsule biloculaire ou noix monosperme. Ex. : *Goodenovia* , *Euthales* , *Lechenaultia* , etc.

4^o. STYLIDIÉES, R. BROWN. Corolle irrégulière , deux étamines , dont les filets sont soudés et confondus avec le style , et formant une sorte de colonne centrale ; stigmate situé entre les deux anthères ; capsule biloculaire , bivalve. Ex. : *Stylidium* , *Leuwenhoo-
kia* , etc.

DIXIÈME CLASSE.

ÉPICOROLLIE. — SYNANTHÉRIE.

SOIXANTE-SEIZIÈME FAMILLE.

* SYNANTHÉRÉES. *Synantheræ*. RICH. — *Cichoraceæ*, *Corymbiferæ* et *Cynarocephalæ*. JUSS. — *Compositæ*, AUCT.

Cette grande famille est une des mieux caractérisées et des mieux limitées du règne végétal. Elle comprend des plantes herbacées, des arbustes ou même des arbrisseaux plus ou moins élevés. Leurs feuilles sont communément alternes, rarement opposées. Leurs fleurs, généralement petites, forment des capitules ou calathides hémisphériques, globuleuses ou plus ou moins allongées, nommées communément *fleurs composées*. Chaque capitule se compose : 1^o d'un réceptacle commun, épais et quelquefois charnu, convexe ou concave, et qui a reçu les noms de *phoranche* ou de *clinanche*; 2^o d'un involucre commun qui environne le capitule, et se compose d'écaillés dont la forme, le nombre et la disposition varient suivant les genres; 5^o sur le réceptacle on trouve fréquemment à la base de chaque fleur de petites écaillés ou des poils plus ou moins nombreux. Les fleurs qui forment les capitules sont de deux sortes : les unes offrent une corolle monopétale, régulière, infundibuliforme et en général à cinq lobes réguliers; on les nomme des *fleurons*; les autres ont une corolle irrégulière, déjetée latéralement en forme de languette : on les appelle des *demi-fleurons*. Tantôt les capitules se composent uniquement de fleurons (*Flosculeuses*), tantôt uniquement de demi-fleurons (*Semiflosculeuses*), tantôt enfin leur centre est occupé par des fleurons, et leur circonférence par des demi-fleurons (*Radiées*). Chaque fleur offre l'or-

ganisation suivante : le calice , adhérent avec l'ovaire , a son limbe entier , membraneux , denté , formé d'écaillés ou de poils ; la corolle monopétale , régulière ou irrégulière ; cinq étamines à filets distincts , mais dont les anthères sont soudées et forment un tube qui est traversé par un style simple , que termine un stigmate bifide. Le fruit est un akène nu à sommet ou couronné par un rebord membraneux , par des petites écailles ou par une aigrette de poils simples ou plumeux , sessile ou stipitée. La graine est dressée , contenant un embryon homotrope et sans endosperme.

Cette famille , qui a été l'objet d'un grand nombre de travaux importants, surtout de la part de MM. Cassini, R. Brown et Lessing, peut se diviser en trois tribus principales de la manière suivante :

1^o. Les CYNAROCÉPHALES ou CARDUACÉES , dont toutes les fleurs sont des fleurons , et qui ont leur réceptacle garni de poils nombreux ou d'alvéoles , et dont le style est enflé et garni de poils au dessous du stigmate : tels sont les genres *Carthamus* , *Carduus* , *Cynara* , *Centaurea* , *Onopordon* , etc.

2^o. Les CHICORACÉES , dont toutes les fleurs sont des demi-fleurons : tels sont les genres *Lactuca* , *Cichorium* , *Sonchus* , *Hieracium* , *Prenanthes* , etc.

3^o. Les CORYMBIFÈRES , dont les capitules se composent en général de fleurons au centre , et de demi-fleurons à la circonférence. Ex. : *Helianthus* , *Chrysanthemum* , *Anthemis* , *Matricaria* , etc.

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME FAMILLE.

CALYCÉRÉES. *Calyceæ*. RICH. — *Boopidæ*. CASSINI.

Ce sont des plantes herbacées , ressemblant assez par leur port aux Scabieuses. Leur tige offre des feuilles alternes , souvent découpées et pinnatifides. Les fleurs sont petites , et forment des capitules globuleux , environnés d'un involucre commun. Le réceptacle qui porte les fleurs est garni de squames foliacées qui se soudent quelquefois avec les fleurs , de manière à n'en être pas distinctes. Le calice est adhérent avec l'ovaire infère , et les divisions de son limbe sont quelquefois roides et épi-

neuses. La corolle est monopétale, tubuleuse, infundibuliforme et régulière. Au-dessous des cinq étamines sont cinq glandes nectarifères. Ces étamines sont soudées à la fois par les filets et les anthères, et forment un tube cylindrique, et chaque anthère s'ouvre par sa face interne. L'ovaire infère est à une seule loge, du sommet de laquelle pend un ovule renversé; le sommet de l'ovaire présente un disque épigyne, un style simple, terminé par un stigmaté hémisphérique. Dans le genre *Acicarpa*, toutes les fleurs sont soudées ensemble par leurs ovaires. Le fruit est un akène couronné par les dents épineuses du calice. La graine offre sous son tégument propre un endosperme dans lequel est contenu un embryon renversé comme la graine.

Cette petite famille se compose des genres *Boopis*, *Calycera* et *Acicarpa*. Elle tient le milieu entre les Synanthérées et les Dipsacées. Elle diffère des premières par son ovule renversé, ses étamines soudées à la fois par les anthères et les filets, et par son stigmaté simple; des Dipsacées par ses feuilles alternes et ses étamines soudées.

ONZIÈME CLASSE.

ÉPICOROLLIE. — CHORISANTHÉRIE.

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME FAMILLE.

* DIPSACÉES. *Dipsaceae*. DC. — *Dipsacearum* gen. Juss.

La tige est herbacée, les feuilles opposées sans stipules; les fleurs réunies en capitules hémisphériques ou globuleux, accompagnés à leur base d'un involucre de plusieurs folioles. Le calice est double, l'extérieur est monosépale, libre, entier ou divisé en lanières étroites et sétacées. L'interne est adhérent avec l'ovaire, terminé par un limbe entier ou divisé. La corolle est monopétale, tubuleuse, à quatre ou cinq divisions inégales. Les étamines, en même nombre que ces divisions, al-

terment avec elles. L'ovaire est infère, à une seule loge contenant un seul ovule pendant. Le style et le stigmate sont simples. Le fruit est un akène couronné par le limbe calycinal, et enveloppé dans le calice externe. La graine est pendante, et son embryon, qui a la même direction, est placé dans un endosperme charnu assez mince.

Le professeur De Candolle a retiré de cette famille, telle qu'elle avait été établie par M. de Jussieu, le genre *Valeriana*, et quelques autres analogues, pour en former la famille des Valérianées, qui diffère des vraies Dipsacées par ses fleurs non réunies en capitules, par son calice simple, son stigmate lobé, etc.

Par leur port, et surtout leur inflorescence, les Dipsacées ont quelque analogie avec les Synanthérées; mais elles en diffèrent par leur calice double, leurs anthères libres, et leur graine renversée. Les genres principaux de cette famille sont : *Dipsacus*, *Scabiosa*, *Knautia*.

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME FAMILLE.

* VALÉRIANÉES. *Valerianæ*. DC.

Plantes herbacées, à feuilles opposées, simples ou plus ou moins profondément incisées; à fleurs sans calicule, ordinairement disposées en grappes ou cimes terminales. Leur calice est simple, adhérent avec l'ovaire infère, ayant son limbe denté ou roulé en dedans et formant un rebord entier. La corolle est monopétale, plus ou moins irrégulière, et quelquefois éperonnée à sa base, et à cinq lobes. Les étamines varient d'une à cinq, et sont alternes avec les lobes de la corolle. L'ovaire est à une seule loge (quelquefois on trouve deux autres cavités vides ou fausses loges, de manière que l'ovaire semble être trilobulaire). Cette loge contient un seul ovule pendant. Le style est simple, terminé le plus souvent par un stigmate trifide. Le fruit est un akène couronné par les dents du calice ou par une aigrette plumeuse, formée

par le déroulement du limbe. La graine contient un embryon dépourvu d'endosperme.

Cette famille se compose des genres *Valeriana*, *Centranthus*, *Fedia*, *Patrinia*, etc. Voy. la note placée à la suite des Dipsacées.

QUATRE-VINGTIÈME FAMILLE.

* RUBIACÉES. *Rubiaceæ*. JUSS. — *Operculariées*. J.

On trouve dans cette famille des plantes herbacées, des arbustes et des arbres d'une très-grande hauteur. Leurs feuilles sont opposées ou verticillées : dans le premier cas, elles offrent de chaque côté une stipule intrapétio- laire, qui souvent se soude avec les côtés du pétiole, et forme une sorte de gaine. Les fleurs sont axillaires ou terminales, quelquefois réunies en tête. Le calice, adhérent par sa base avec l'ovaire infère, a son limbe entier ou partagé en quatre ou cinq lobes plus ou moins profonds et persistans. La corolle est monopétale, régulière, épigyne à quatre ou cinq lobes. Les étamines sont en même nombre que les lobes de la corolle et alternant avec eux. L'ovaire est infère, surmonté d'un style simple ou bifide. Cet ovaire présente deux, quatre, cinq ou un plus grand nombre de loges, qui contiennent chacune un ou plusieurs ovules dressés ou attachés à l'angle interne des loges. Le fruit est très-variable. Tantôt il se compose de deux petites coques monospermes et indéhiscences ; tantôt il est charnu, et contient deux noyaux monospermes ; dans certains genres, c'est une capsale à deux ou à un plus grand nombre de loges, s'ouvrant en autant de valves, ou un fruit charnu et indéhiscence. Toujours ce fruit est couronné à son sommet par le limbe calycinal. Les graines, quelquefois ailées et membraneuses sur leur bord, contiennent, dans un endosperme dur et corné, un embryon axile et dressé, ou quelquefois placé en travers relativement au hile.

Dans un grand travail général que nous avons publié sur cette famille (Voy. *Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris*, vol. v), nous avons groupé les genres nombreux de cette importante famille en onze tribus, savoir :

§. I. Loges du fruit monospermes.

1. ASPÉRULÉES.

Asperula, *Rubia*, *Galium*, *Crucianella*, etc.

2. ANTHOSPERMÉES.

Anthospermum, *Ambraria*, *Phyllis*.

3. OPERCULARIÉES.

Opercularia, *Pomax*.

4. SPERMACOCÉES.

Spermacoce, *Richardsonia*, *Knoxia*, *Gaillonia*, etc.

5. COFFÉACÉES.

Coffea, *Psychotria*, *Cephalis*, *Lora*, etc.

6. GUETTARDACÉES.

Guettarda, *Malanca*, *Nonatelia*, *Caviera*, etc.

7. CORDIÉRÉES.

Cordia, *Tricalysia*.

§. II. Loges du fruit polyspermes.

8. HAMÉLIACÉES.

Hamelia, *Sabicea*, *Patima*, etc.

9. ISERTIÉES.

Isertia, *Gonzalca*, *Arthrocephalus*.

10. GARDÉNIACÉES.

Gardenia, *Mussaenda*, *Genipa*, *Tocoyena*, etc.

11. CINCHONÉES.

Cinchona, *Exostema*, *Hedyotis*, etc.

Nous réunissons à cette famille le groupe des OPERCULARIÉES, qui ne diffère réellement pas des autres Rubiacées.

QUATRE-VINGT-UNIÈME FAMILLE.

* CAPRIFOLIACÉES. *Caprifoliaceae*. RICH.

Arbrisseaux à feuilles opposées, rarement alternes, généralement simples, plus rarement imparipinnées,

sans stipules ; fleurs axillaires, solitaires, ou souvent géminées, et en partie soudées ensemble par leur calice, disposées en cime ou réunies en une sorte de capitule. Le calice est toujours monosépale, adhérent par sa partie inférieure avec l'ovaire qui est infère. Le limbe est à cinq dents persistantes. La corolle est monopétale, le plus souvent irrégulière ; quelquefois elle est formée de cinq pétales distincts. Les étamines sont au nombre de cinq, alternant avec les divisions de la corolle. L'ovaire offre d'une à cinq loges, contenant chacune soit un seul ovule pendant, soit plusieurs ovules attachés à leur angle interne. Le style est simple, terminé par un stigmate très-petit et à peine lobé. Le fruit est quelquefois géminé, c'est-à-dire formé de la soudure de deux ovaires ; il est charnu, à une ou plusieurs loges, quelquefois osseuses, et renfermant chacune une ou plusieurs graines. Celles-ci ont un tégument propre, quelquefois recouvert d'un noyau, un endosperme charnu, qui contient un embryon axile ayant la même direction que la graine.

Cette famille peut être facilement divisée en deux tribus naturelles, suivant que les loges de son ovaire sont monospermes, ou suivant qu'elles sont polyspermes.

1^o. HÉDÉRACÉES. Loges de l'ovaire monospermes : *Hedera*, *Cornus*, *Sambucus*, *Fiburnum*.

2^o. LONICÉRÉES. Loges de l'ovaire polyspermes : *Lonicera*, *Xylos-teum*, *Symphoricarpos*, etc.

Cette famille, voisine des Rubiacées, en diffère surtout par sa corolle généralement irrégulière, et l'absence des stipules entre les feuilles.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME FAMILLE.

* LORANTHÉES. *Loranthæa*. RICH.

Les loranthées sont pour la plupart des plantes vivaces et généralement parasites. Leur tige est ligneuse et ramifiée ; leurs feuilles simples et opposées, entières ou

dentées, coriaces, persistantes, sans stipules. Les fleurs sont diversement disposées, tantôt solitaires, tantôt en épis, en grappes ou en panicules axillaires ou terminales. Elles sont en général hermaphrodites, quelquefois dioïques. Le calice est adhérent avec l'ovaire infère; son limbe est entier ou légèrement denté: ce calice est accompagné extérieurement de deux bractées, ou d'un second calice cupuliforme enveloppant quelquefois entièrement le véritable calice. La corolle se compose de quatre à huit pétales, insérés vers le sommet de l'ovaire; ces pétales, sont parfois soudés, et représentant une corolle monopétale. Les étamines sont en même nombre que les pétales; elles leur sont opposées, sessiles ou portées sur des filamens plus ou moins longs. L'ovaire est à une seule loge, qui contient un ovule renversé: cet ovaire est couronné par un disque épigyne et annulaire. Le style est souvent long et grêle, quelquefois manquant complètement. Le stigmate est souvent simple. Le fruit est généralement charnu, contenant une seule graine renversée, adhérente avec la pulpe du péricarpe qui est épaisse et visqueuse. Cette graine renferme un endosperme charnu, dans lequel est placé un embryon cylindrique ayant la radicule tournée vers le hile.

Cette famille, dont les genres faisaient autrefois partie des Caprifoliacées, en diffère par sa corolle, le plus souvent polypétale, ses étamines opposées aux pétales, son ovaire uniloculaire et monosperme. Les genres principaux de cette famille sont: *Loranthus*, *Viscum*, *Aucuba*, etc.

DOUZIÈME CLASSE.

ÉPIPÉTALIE.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME FAMILLE.

RHIZOPHORÉES. *Rhizophoraceæ*. R. BROWN.

Ce sont des arbres tous exotiques, à feuilles opposées,

simples, avec des stipules interpétiolaires comme dans les Rubiacées. Leur calice, adhérent avec l'ovaire, offre quatre ou cinq divisions valvaires à son limbe, qui est persistant. La corolle se compose de quatre à cinq pétales. Les étamines varient de huit à quinze. L'ovaire, qui n'est quelquefois que semi-infère, offre constamment deux loges, qui contiennent chacune deux ou un grand nombre d'ovules pendans. Le style est simple, et le stigmate biparti. Le fruit, qui est couronné à son sommet par le calice, est uniloculaire, monosperme et indéhiscent. La graine qu'il renferme se compose d'un gros embryon privé d'endosperme: cet embryon germe et se développe quelquefois dans l'intérieur du fruit, qu'il perfore à son sommet.

Les genres *Rhizophora*, *Bruguiera* et *Caralia* composent seuls cette famille, qui diffère des Caprifoliacées, parmi lesquelles ces genres étaient placés, par leur corolle polypétale, leur fruit coriace, et leur embryon sans endosperme; et des Loranthées par leur embryon sans endosperme.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME FAMILLE.

* OMBELLIFÈRES. *Umbelliferae*. Juss.

L'une des familles les plus naturelles du règne végétal, les ombellifères sont des végétaux herbacés, rarement soufrutescens, dont la tige est souvent creuse intérieurement; les feuilles alternes, engainantes à leur base, généralement décomposées en un très-grand nombre de segmens ou de folioles. Les fleurs, toujours fort petites, blanches ou jaunes, sont disposées en ombelle; on trouve quelquefois à la base de l'ombelle de petites folioles dont la réunion constitue l'involucre, et les involuclles quand elles sont placées à la base des ombellules. Chaque fleur se compose d'un calice adhérent avec l'ovaire infère, et dont le limbe est entier ou à peine denté; d'une corolle formée de cinq pétales plus ou moins étalés; de cinq étamines épi-

gynes, alternes avec les pétales; d'un ovaire à deux loges, contenant chacune un ovale renversé, couronné à son sommet par un disque épigyne et bilobé; de deux styles, terminés chacun par un petit stigmate simple. Le fruit est un diakène de forme très-variée, se séparant à sa maturité en deux akènes monospermes, réunis entre eux par une petite columelle filiforme. La graine est renversée, et contient dans un endosperme assez gros un très-petit embryon axile.

Les genres de cette famille sont extrêmement nombreux. Nous citerons entre autres les *Daucus*, *Conium*, *Carvi*, *Ammi*, *Scandix*, *Apium*, *Pastinaca*, etc.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME FAMILLE.

ARALIACÉES. *Araliaceæ*. Juss.

Les araliacées constituent un groupe à peine distinct des ombellifères. Ce sont des végétaux herbacés ou quelquefois des arbres très-élevés. Leurs fleurs, également très-petites, sont disposées en ombelles simples ou en ombelles paniculées. Leur calice est également adhérent et denté; leur corolle, formée de cinq à six pétales. Leur ovaire présente de deux à six loges monospermes, et est surmonté d'autant de styles, que terminent des stigmates simples. Le fruit est tantôt charnu et indéhiscent, tantôt sec et se séparant en autant de coques monospermes qu'il y avait de loges à l'ovaire.

Cette famille est extrêmement voisine des Ombellifères, dont elle diffère par le plus grand nombre de ses loges et de ses styles, ou par son fruit charnu. Ex. : *Aralia*, *Panax*, *Castonia*, etc.

TREIZIÈME CLASSE.

HYPOPÉTALIE.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME FAMILLE.

* RENONCULACÉES. *Ranunculaceæ*. Juss.

Cette grande famille se compose de plantes herbacées, ou soufrutescentes, portant des feuilles alternes, embrassantes à leur base, le plus souvent divisées en un grand nombre de segmens, opposées dans le seul genre élématite. Les fleurs varient beaucoup dans leur disposition; quelquefois elles sont accompagnées d'un involucre formé de trois feuilles, éloigné des fleurs, ou rapproché d'elles et calyciforme. Le calice est polysépale, souvent coloré et péta-loïde, rarement persistant. La corolle est polypétale, quelquefois nulle. Les pétales sont quelquefois simples, avec une petite fossette ou une lame glanduleuse à leur base interne; plus souvent difformes ou irrégulièrement creusés en cornet ou en éperon, et brusquement onguiculés à leur base. Les étamines sont généralement en grand nombre, libres, à anthères continues aux filets; les pistils, quelquefois monospermes, agrégés en une sorte de capitule, ou polyspermes, et réunis circulairement, et quelquefois plus ou moins intimement soudés. Le style est très-court, ordinairement latéral; le stigmate simple. Les fruits sont monospermes indéhiscens, en capitule ou en épi; ou bien ce sont des capsules agrégées, distinctes ou soudées, quelquefois solitaires, uniloculaires, polyspermes, s'ouvrant par leur suture interne qui porte les graines; très-rarement c'est une baie polysperme. Les graines ne sont pas aillées. L'embryon, très-petit, a la même direction que la graine, et est renfermé dans la base d'un endosperme charnu ou dur.

Les genres nombreux de cette famille peuvent se diviser en deux grandes sections, suivant que les ovaires sont monospermes ou polyspermes.

1^o. Ovaires monospermes.

A. Genres munis d'un calice et d'une corolle :

Ranunculus, Ficaria, Ceratocephalus, Myosurus, Adonis.

B. Genres sans corolle :

Anemone, Clematis, Thalictrum.

2^o. Ovaires polyspermes.

A. Genres sans corolle :

Paonia, Caltha.

B. Genres munis d'une corolle :

Trollius, Eranthis, Helleborus, Nigella, Garidella, Aquilegia, Delphinium, Aconitum, Actea.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME FAMILLE.

DILLÉNIACÉES. *Dilleniaceae*. DC.

Arbres ou arbustes sarmenteux, ayant des feuilles alternes, très-rarement opposées, sans stipules, souvent embrassantes à leur base; des fleurs solitaires ou en grappes, quelquefois opposées aux feuilles. Leur calice est monosépale, persistant, à cinq divisions profondes et imbriquées latéralement; leur corolle ordinairement de cinq pétales. Leurs étamines, très-nombreuses, disposées sur plusieurs rangs, sont libres, quelquefois unilatérales ou disposées en plusieurs faisceaux. Les carpelles varient de deux à douze, généralement distincts; ils sont quelquefois soudés en un seul. Leur ovaire est uniloculaire, contenant deux ou plusieurs ovules attachés à la partie inférieure de leur angle interne, et dressés. Les styles sont simples et terminés chacun par un stigmate également simple. Les fruits sont distincts ou soudés, charnus ou secs et déhiscens. Les graines ont un tégument crustacé, recouvrant un endosperme charnu, dans lequel est un embryon très-petit, dressé, placé vers la base.

On compte dans cette famille les genres *Tetracera, Davilla, De-*

lima, *Pachynema*, *Pleurandra*, *Dillenia*, *Hibbertia*, etc. Elle se distingue des Magnoliacées et des Anonacées par le nombre quinaire des parties de sa fleur.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME FAMILLE.

MAGNOLIACÉES. *Magnoliaceæ*. Juss.

Cette famille se compose de grands et beaux arbres ou d'arbrisseaux élégans, ornés de belles feuilles alternes, souvent coriaces et persistantes, munies à leur base de stipules foliacées. Les fleurs, souvent très-grandes, et répandant une odeur suave, sont en général axillaires. Le calice se compose de trois à six sépales caducs; les pétales varient de trois à vingt-sept, formant plusieurs verticilles. Les étamines, fort nombreuses et libres, sont disposées sur plusieurs rangées, et attachées au réceptacle qui porte les pétales. Les pistils sont nombreux, tantôt réunis circulairement, et sur une seule rangée au centre de la fleur, tantôt formant un capitule plus ou moins allongé: ces pistils se composent d'un ovaire uniloculaire, contenant un ou plusieurs ovules, d'un style à peine distinct et d'un stigmat simple. Les fruits sont des carpelles secs ou charnus, réunis circulairement et sous forme d'étoile, ou disposés en capitules, et quelquefois tous soudés entre eux: chaque carpelle est indéchiscent ou s'ouvre par une suture longitudinale, et la graine est quelquefois portée sur un trophosperme sutural et filiforme, qui pend en dehors quand le fruit s'ouvre: ces graines ont leur embryon dressé dans un endosperme charnu.

La famille des Magnoliacées se subdivise en deux tribus de la manière suivante:

1^o. ILLICIÉES. Carpelles verticillés, rarement solitaires par avortement; feuilles marquées de points transparens. Ex. : *Illicium*, *Drinys*, *Tasmannia*.

2^o. MAGNOLIÉES. Carpelles disposés en capitules, feuilles non ponctuées. Ex. : *Magnolia*, *Alchelia*, *Talauma*, *Lyriodendron*, etc.

Cette famille est très-voisine des Anonacées, dont elle diffère surtout par ses stipules et la structure de son endosperme. Elle a aussi des rapports avec les Dilléniacées, qui en diffèrent par le nombre quinaire des parties de la fleur.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME FAMILLE.

ANONACÉES. *Anonaceae*. JUSS.

Les Anonacées sont des arbres ou des arbrisseaux ayant les feuilles alternes, simples, dépourvues de stipules, caractère qui les distingue surtout des Magnoliacées. Leurs fleurs, ordinairement axillaires, sont quelquefois terminales. Leur calice est persistant, à trois divisions profondes. Leur corolle est formée de six pétales, disposés sur deux rangs. Les étamines sont fort nombreuses, formant plusieurs rangées. Leurs filets sont courts, et leurs anthères presque sessiles. Les carpelles, en général réunis en grand nombre au centre de la fleur, sont tantôt distincts, tantôt soudés entre eux; chacun d'eux offre une seule loge qui contient un ou plusieurs ovules attachés à leur suture interne, et formant souvent deux rangées longitudinales. Ces carpelles constituent, soit autant de fruits distincts (rarement un seul par suite d'avortement); quelquefois ils se soudent tous entre eux, et forment une sorte de cône charnu et écailleux. Les graines ont leur tégument formé de dix lames. Leur endosperme corné est profondément sillonné, contenant un très-petit embryon placé vers le point d'attache de la graine.

Cette famille, dans laquelle on trouve les genres *Anona*, *Kadsura*, *Asimina*, *Uvaria*, etc., est très-voisine des Magnoliacées, dont elle diffère surtout par l'absence des stipules, par les pétales, dont le nombre n'excède jamais six, et par l'endosperme, profondément et irrégulièrement sillonné.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME FAMILLE.

* BEREÉRIDÉES. *Berberideæ*. Juss.

Herbes ou arbrisseaux à feuilles alternes, simples ou composées, accompagnées à leur base de stipules qui sont souvent persistantes et épineuses. Leurs fleurs, généralement jaunes, sont disposées en épis ou en grappes. Elles ont un calice de quatre à six sépales, rarement d'un nombre plus considérable ou moindre, accompagné extérieurement de plusieurs écailles. Leurs pétales, en même nombre que les sépales, sont planes ou concaves et irréguliers, mais constamment opposés aux sépales. Ils sont souvent munis à leur base interne de petites glandes ou d'écailles glanduleuses. Les étamines, en nombre égal aux pétales, leur sont opposées. Les anthères sessiles, ou portées sur un filet plus ou moins long, sont à deux loges, qui chacune s'ouvrent par une sorte de valve ou de panneau, ainsi que nous l'avons déjà observé dans la famille des Laurinées. L'ovaire est à une seule loge, qui renferme de deux à douze ovules dressés ou attachés latéralement sur la paroi interne, et y formant une seule ou deux rangées. Le style, quelquefois latéral, est court, épais ou nul. Le stigmate est généralement concave. Le fruit est sec ou charnu, uniloculaire et indéchiscent. Les graines se composent d'un tégument propre, recouvrant un endosperme charnu ou corné, qui contient un embryon axile et homotrope.

Cette famille, dont on a retiré plusieurs des genres qui y avaient été réunis par M. de Jussieu, se compose des suivans : *Berberis*, *Mahonia*, *Nandinia*, *Leontice*, *Caulophyllum*, *Epimedium* et *Diphylleia*. Elle est très-distincte de toutes les autres familles voisines par ses étamines opposées aux pétales, et le mode de déhiscence de ses anthères.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME FAMILLE.

MÉNISPERMÉES. *Menispermæa*. JUSS.

Cette famille se compose d'arbustes sarmenteux et grimpans, dont les feuilles alternes sont généralement simples, rarement composées. Les fleurs sont petites, unisexuées et le plus souvent dioïques. Le calice se compose de plusieurs sépales disposés par trois, et formant plusieurs rangées. Il en est de même de la corolle, qui manque quelquefois. Les étamines sont monadelphes ou libres, en même nombre que les pétales, ou en nombre double ou triple. Les pistils, souvent en grand nombre, libres ou soudés par leur côté interne, sont à une seule loge, contenant un ou plusieurs ovules. Les fruits sont des espèces de petites drupes monospermes, obliques et comme réniformes, comprimées. La graine qu'elles contiennent se compose d'un embryon recourbé sur lui-même, et généralement dépourvu d'endosperme.

Les Ménispermées, qui se composent entre autres des genres *Menispermum*, *Cocculus*, *Cissampelos*, *Abuta*, *Lardizabala*, etc., sont assez rapprochées des Anonacées; mais elles s'en distinguent par leur port, qui est tout-à-fait différent, par leurs étamines, généralement en nombre défini, et la structure de leurs fruits.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME FAMILLE.

OCHRACÉES. *Ochnaceæ*. DC.

Végétaux ligneux, très-glabres dans toutes leurs parties, ayant des feuilles alternes munies de deux stipules à leur base, des fleurs pédonculées, très-rarement solitaires ou plus souvent disposées en grappes rameuses. Leurs pédoncules sont articulés vers le milieu de leur longueur. Elles ont un calice à cinq divisions profondes, imbriquées latéralement avant leur développement; une corolle de cinq à dix pétales étalés, imbriqués lors de la préfloraison. Les étamines varient de cinq à dix, et

même au-delà; ayant leurs filets libres, insérés, ainsi que les pétales, au-dessous d'un disque hypogyne très-saillant, sur lequel est implanté l'ovaire. Celui-ci est déprimé à son centre, et paraît formé de plusieurs pistils distincts rangés autour d'un style central, qui semble naître immédiatement du disque. Le style est simple, et porte à son sommet un nombre variable de lanières stigmatifères. Le fruit se compose des loges de l'ovaire qui se sont séparées les unes des autres, et qui forment autant de carpelles drupacés, portés sur le disque ou gynobase, qui a pris de l'accroissement: ces carpelles, dont plusieurs avortent quelquefois, sont uniloculaires, monospermes et indéhiscens; ils paraissent, en quelque sorte, articulés sur le gynobase dont ils se séparent facilement. Leur graine renferme un gros embryon dressé, dépourvu d'endosperme.

A cette famille se rapportent les genres *Ochna*, *Gomphia*, *Wal-keria*, *Meesia*, etc. Elle a beaucoup d'affinité avec la famille des Rutacées, et plus particulièrement avec la tribu des Simaroubées, dont elle diffère par ses feuilles simples et munies de stipules, par ses graines dressées et ses carpelles indéhiscens; d'un autre côté, les Ochnacées se rapprochent des Magnoliacées, et en particulier du genre *Drymis*.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME FAMILLE.

* RUTACÉES. *Rutaceæ*. ADRIEN DE JUSSIEU. — *Zygophyl-
leæ* et *Diosmeæ*. BROWN. *Simarubeæ*. RICHT.

Grande famille composée d'arbres, d'arbustes ou de plantes herbacées ou frutescentes, ayant des feuilles opposées ou alternes, très-souvent marquées de points translucides, avec ou sans stipules; des fleurs en général hermaphrodites, très-rarement unisexuées; un calice de trois à cinq sépales soudés par la base; une corolle de cinq pétales, quelquefois soudés ensemble, et formant une corolle pseudo-monopétale, plus rarement nulle;

circ ou dix étamines, dont quelques-unes avortent quelquefois et offrent des formes variées. L'ovaire se compose de trois à cinq carpelles plus ou moins intimement soudés, et formant autant de côtes plus ou moins saillantes. Chaque loge contient souvent deux, plus rarement un, ou un assez grand nombre d'ovules, insérés à leur angle interne, et y formant deux rangées. Les styles sont libres ou soudés. Ces carpelles sont en général appliqués sur un disque hypogyne plus ou moins saillant, et quelquefois ils forment, par leur réunion, un ovaire gynobasique, dont le style semble naître d'une dépression très-profonde de sa partie centrale. Le fruit est tantôt simple, formant une capsule, s'ouvrant en autant de valves septifères qu'il y a de loges, tantôt, et plus souvent, il se sépare en autant de coques ou de carpelles, le plus souvent monospermes, indéhiscens, et quelquefois légèrement charnus, ou secs, et s'ouvrant en deux valves incomplètes. Les graines, dont le tégument propre est souvent crustacé, se composent d'un endosperme charnu ou corné, contenant un embryon à radicule supérieure, rarement tournée vers le hile qui est latéral; quelquefois l'embryon est dépourvu d'endosperme.

Nous avons adopté la famille des Rutacées, telle qu'elle a été limitée par notre ami M. Adrien de Jussieu, dans son excellent travail sur cette famille. Il y a réuni comme de simples tribus, les Zygophyllées de M. Brown et les Simaroubées établies par mon père, et l'a divisée en cinq tribus naturelles, qui sont :

1^o. Les ZYGOPHYLLÉES : fleurs hermaphrodites, loges de l'ovaire contenant deux ou plusieurs ovules; endocarpe ne se séparant pas du sarcocarpe, endosperme cartilagineux, feuilles opposées. Exemple : *Tribulus*, *Fagonia*, *Guaiaecum*, *Zygophyllum*, etc.

2^o. Les RUTÉES : fleurs hermaphrodites; deux ou plusieurs ovules dans chaque loge; endocarpe ne se séparant pas du sarcocarpe; endosperme charnu, feuilles alternes. Ex. : *Ruta*, *Peganum*, etc.

3^o. Les DIOSMÉES : fleurs hermaphrodites; deux ou plusieurs ovules; endocarpe se séparant du sarcocarpe. Ex. : *Dictamnus*, *Diosma*, *Boronia*, *Ticorca*, *Galipea*, etc.

4°. Les **SIMAROUBÉES** : fleurs hermaphrodites ou unisexuées ; loges à un seul ovule ; carpelles distincts , indéhiscens ; embryon sans endosperme. Ex. : *Simaruba* , *Quassia* , *Simaba* , etc.

5°. Les **ZANTHOXYLÉES** : fleurs unisexuées ; loges contenant de deux à quatre ovules , embryon placé au centre d'un endosperme charnu. Ex. : *Galvezia* , *Aylanthus* , *Brucea* , *Zanthoxylum* , *Toddalia* , *Ptelea* , etc.

Cette famille a beaucoup d'affinité avec les Ochnacées , surtout la section des Simaroubées , qui offre comme ces dernières un ovaire gynobasique ; mais elle en diffère par ses graines renversées , ses feuilles composées , sans stipules , etc.

QUATRE-VINGT-QUATREZIÈME FAMILLE.

PITTIOSPORÉES. *Pittosporæa*. R. BROWN.

Arbrisseaux quelquefois sarmenteux et volubiles , à feuilles simples et alternes , sans stipules ; à fleurs solitaires , fasciculées ou disposées en grappes terminales. Leur calice est monosépale , à cinq divisions profondes ; la corolle se compose de cinq pétales égaux , réunis et soudés par leur base , de manière à former une corolle monopétale , tubuleuse et régulière , ou étalée et comme rotacée ; les cinq étamines sont dressées , hypogynes , de même que la corolle ; l'ovaire est libre , élevé sur une espèce de disque hypogyne ; il présente une ou deux loges , séparées par des cloisons incomplètes , qui souvent ne se joignent pas au centre de l'ovaire , et de là l'unilocularité de cet organe. Les ovules sont nombreux , attachés sur deux rangées longitudinales et distinctes vers le milieu de la cloison. Le style est quelquefois très-court , terminé par un petit stigmate bilobé. Le fruit est une capsule à une ou deux loges polyspermes , s'ouvrant en deux valves , ou un fruit charnu et indéhiscents. Les graines se composent d'un tégument propre un peu crustacé , d'un endosperme blanc et charnu , et d'un embryon extrêmement petit , placé vers le hile , et ayant sa radicule tournée vers ce point.

Les genres qui composent cette famille étaient placés auparavant parmi les Rhamnées; mais leur insertion hypogynique les en éloigne de beaucoup. M. De Candolle place les Pittosporées entre les Polygalées et les Frankéniacées; mais il nous semble que cette famille doit être mise auprès des Rutacées, dont elle se rapproche singulièrement par une foule de caractères. Voici les genres principaux de cette famille : *Pittosporum*, *Billardiera*, *Bursaria*, *Senecia*, etc.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME FAMILLE.

* GÉRANIACÉES. *Geraniaceæ*. AUG. ST-HILAIRE. *Geraniaceæ*, *Oxalidæ*, *Tropæoleæ* et *Linaceæ*. DC. *Balsamineæ*. A. RICH.

Plantes herbacées ou soufrutescentes à feuilles simples ou composées, alternes, avec ou sans stipules à leur base. Les fleurs sont axillaires ou terminales. Leur calice est formé de cinq sépales souvent inégaux et soudés ensemble par leur base, quelquefois prolongé en éperon; la corolle se compose de cinq pétales égaux ou inégaux, libres ou légèrement cohérens entre eux par leur base; ces pétales sont en général tordus en spirale avant leur épanouissement. Les étamines sont au nombre de cinq à dix, rarement sept; elles sont libres, ou plus souvent monadelphes par la base de leurs filets; leurs anthères sont à deux loges. Les carpelles sont au nombre de trois à cinq, plus ou moins intimement unis entre eux; ils offrent chacun une seule loge, contenant un, deux, ou un plus grand nombre d'ovules attachés à leur angle interne. Les styles, qui naissent du sommet de chaque ovaire, restent distincts, ou se soudent entre eux, et se terminent chacun par un stigmate simple. Le fruit se compose de trois à cinq coques, contenant une ou deux graines, restant indéchiscentes, ou s'ouvrant par leur côté interne; ou bien c'est une capsule à cinq loges polyspermes, s'ouvrant en cinq valves, quelquefois avec élasticité. Les graines, dont le tégument propre est quelquefois charnu ou crustacé extérieurement, se composent

d'un embryon droit, ou plus ou moins recourbé, immédiatement recouvert par le tégument propre, ou placé dans un endosperme charnu.

Nous avons adopté l'opinion de M. Auguste de Saint-Hilaire, qui, dans sa *Flore du Brésil méridional*, réunit en une seule les familles des Oxalidées, des Tropéolées, des Linacées et des Géraniacées du professeur De Candolle. Ces diverses familles, ainsi que celle que nous avons établie sous le nom de BALSAMINÉES, ne forment en effet que des tribus d'une même famille, qui doit conserver le nom de Géraniacées.

1^o. OXALIDÉES, feuilles ordinairement composées, sans stipules; fleurs axillaires; capsule à cinq loges polyspermes, styles distincts; embryon droit dans un endosperme charnu. Ex. : *Oxalis*.

2^o. TROPÉOLÉES, feuilles simples sans stipules; fleurs axillaires; trois coques indéhiscents et monospermes; embryon sans endosperme : *Tropaeolum*.

3^o. BALSAMINÉES, feuilles simples, sans stipules; fleurs irrégulières; point de style; capsule à cinq loges polyspermes, s'ouvrant avec élasticité; embryon sans endosperme : *Balsamina*.

4^o. LINACÉES, feuilles simples sans stipules; fleurs terminales régulières; trois ou cinq styles distincts; capsule à cinq loges dispersées; endosperme mince : *Linum*.

5^o. GÉRANIÉES, feuilles simples, munies de stipules; fleurs opposées aux feuilles; styles soudés; coques indéhiscents, et embryon généralement sans endosperme : *Geranium*, *Erodium*, *Pelargonium*, *Monsonia*.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME FAMILLE.

* MALVACÉES. *Malvaceæ*. KUNTH. *Malvacearum pars*.
Juss.

Cette famille renferme à la fois des plantes herbacées, des arbustes et même des arbres à feuilles simples, alternes ou lobées, munies de deux stipules à leur base. Les fleurs sont axillaires, solitaires, ou diversement groupées, et formant des espèces d'épis. Le calice est souvent accompagné extérieurement d'un calicule formé de folioles variables en nombre, et diversement soudées. Le calice est monosépale, à trois ou cinq divisions, rapprochées en forme de valves avant leur épanouissement,

La corolle se compose généralement de cinq pétales alternes avec les lobes du calice, contournés en spirale avant leur déroulement, souvent réunis ensemble à leur base, au moyen des filets staminaux, de manière que la corolle tombe d'une seule pièce, et simule une corolle monopétale. Les étamines sont généralement très-nombreuses, rarement en même nombre ou en nombre double des pétales. Leurs filets sont réunis, et monadelphes, leurs anthères réniformes, et constamment uniloculaires. Le pistil se compose de plusieurs carpelles, tantôt verticillés autour d'un axe central, et plus ou moins soudés entre eux, tantôt réunis en une sorte de capitule; ces carpelles sont uniloculaires, contenant un, deux ou un plus grand nombre d'ovules attachés à leur angle interne. Les styles sont distincts, ou plus ou moins soudés, et portent chacun un stigmate simple à leur sommet. Le fruit présente les mêmes modifications que les carpelles, c'est-à-dire que ceux-ci sont tantôt réunis circulairement autour d'un axe matériel, tantôt groupés en tête, ou formant par leur soudure une capsule pluriloculaire, qui s'ouvre en autant de valves qu'il y a de loges monospermes ou polyspermes; d'autres fois les carpelles s'ouvrent seulement par leur côté interne. Les graines, dont le tégument propre est quelquefois chargé de poils cotonneux, se composent d'un embryon droit, généralement sans endosperme, ayant les cotylédons foliacés, repliés sur eux-mêmes.

La famille des Malvacées, telle qu'elle est aujourd'hui limitée par les botanistes, ne contient qu'une partie des genres qui y avaient d'abord été réunis par M. de Jussieu. Ventenat a d'abord séparé des Malvacées le genre *Sterculia*, dont il a formé le type des Sterculiacées. M. Rob. Brown considère les Malvacées, non comme une famille, mais comme une grande tribu ou classe qui se compose des Malvacées de Jussieu, des Sterculiacées de Ventenat, des Chlénacées de Dupetit-Thouars, et des Tiliacées de Jussieu, et une nouvelle famille qu'il nomme *Byttneriacées*. Notre savant ami M. le

professeur Kunth ne place dans les Malvacées que les trois premières sections de Jussieu, il adopte les Byttneriacées de M. Rob. Brown, et y réunit les Sterculiacées de Ventenat; enfin il forme une famille nouvelle sous le nom de *Bombacées* des genres *Bombax*, *Cheirostemou*, *Pachira*, *Helicteres*, *Cavanillesia*, *Matisia*, et *Chorisia*.

Ainsi définie, la famille des Malvacées se distingue surtout par ses pétales simples, ses anthères constamment uniloculaires et ses graines généralement sans endosperme. Parmi les genres qui la composent, nous citerons les suivans: *Malope*, *Malva*, *Althæa*, *Lavatera*, *Hibiscus*, *Gossipium*, *Palava*, *Lagunea*, etc.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME FAMILLE.

BOMBACÉES. *Bombacææ*. KUNTH.

Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, originaires des contrées intratropicales, ayant des feuilles alternes, simples ou digitées, munies à leur base de deux stipules persistantes. Le calice, quelquefois accompagné extérieurement de quelques bractées, est monosépale, à cinq divisions imbriquées avant leur épanouissement, quelquefois entier; la corolle, qui manque quelquefois, se compose de cinq pétales réguliers. Les étamines, au nombre de cinq, dix, quinze ou davantage, sont monadelphes par leur base, et forment supérieurement cinq faisceaux, qui portent chacun une ou plusieurs anthères uniloculaires. L'ovaire est formé de cinq carpelles, tantôt distincts, tantôt soudés entre eux, et terminés chacun par un style et un stigmate, qui quelquefois se soudent en un seul. Les fruits sont en général des capsules à cinq loges polyspermes, s'ouvrant en cinq valves, ou ils sont coriaces, charnus intérieurement, et restent indéhiscens. Les graines, souvent environnées de poils ou de duvet, ont tantôt un endosperme charnu, recouvrant un embryon, dont les cotylédons sont planes ou chiffonnés. L'endosperme manque quelquefois.

Cette famille, très-voisine de la précédente, en diffère surtout

par son calice entier ou dont les lobes ne sont pas appliqués en forme de valves avant leur épanouissement, par leurs filets disposés en cinq faisceaux et la structure de leur fruit. Les genres qui la composent sont : *Dombax*, *Helicteres*, *Matisia*, *Cavanillesia*, *Adansonia*, etc.

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME FAMILLE.

BYTTNÉRIACÉES. *Byttneriaceæ*. R. BROWN. *Malvacearum*
gen. et *Hermannia*. JUSS. *Sterculiaceæ*. VENT.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes, simples, munies de deux stipules opposées; fleurs disposées en grappes plus ou moins rameuses axillaires ou opposées aux feuilles. Le calice, nu ou accompagné d'un calicule, est formé de cinq pétales plus ou moins soudés par leur base, et valvaires; la corolle, de cinq pétales planes, roulés en spirale avant leur épanouissement, ou plus ou moins concaves et irréguliers; ces pétales manquent quelquefois. Les étamines, en même nombre, ou double ou multiple des pétales, sont en général monadelphes, et le tube qu'elles forment par leur réunion, présente souvent des appendices pétaloïdes, placés entre les étamines anthérifères, et qui sont autant d'étamines avortées. Les anthères sont constamment à deux loges. Les carpelles, au nombre de trois à cinq, sont plus ou moins complètement soudés. Chaque loge renferme deux ou trois ovules ascendants, ou un plus grand nombre, attachés à l'angle interne de chaque loge. Les styles restent libres, ou sont plus ou moins soudés entre eux. Le fruit est en général une capsule globuleuse, accompagnée par le calice, à trois ou cinq loges, s'ouvrant en autant de valves, qui souvent portent la cloison sur le milieu de leur face interne. Les graines offrent dans un endosperme charnu un embryon dressé.

Cette famille, qui se distingue surtout des Malvacées par ses anthères à deux loges, et ses graines en général munies d'un endo-

sperme charnu, a été partagée en six sections ou tribus naturelles, savoir :

1^o. Les STERCULIACÉES, fleurs souvent unisexuées, calice nu, pas de corolle; ovaire pédicellé, formé de cinq carpelles distincts; l'endosperme manque quelquefois. Ex. : *Sterculia*, *Triphaca*, *Heritiera*.

2^o. Les BYTTNÉRIÈES, les pétales sont irréguliers, concaves, souvent terminés à leur sommet par une sorte de lingule; les étamines sont monadelphes, l'ovaire est à cinq loges, contenant en général deux ovules dressés : *Thecobroma*, *Abroma*, *Guazuma*, *Byttneria*, *Ayenia*, etc.

3^o. Les LASIOPÉTALÉES, calice pétaloïde; pétales très-petits en forme d'écaille, ou nuls; ovaire à trois ou cinq loges, contenant chacune de deux à huit ovules : *Seringia*, *Thomasia*, *Keraudrenia*, etc.

4^o. Les HERMANNIÈES, fleurs hermaphrodites, calice tubuleux, corolle de cinq pétales planes, roulés en spirale avant leur épanouissement; cinq étamines monadelphes ou libres, opposées aux pétales, loges polyspermes : *Melochia*, *Hermannia*, *Mahernia*, etc.

5^o. Les DOMBÉYACÉES, calice monosépale, corolle de cinq pétales planes, étamines égales, nombreuses et monadelphes; ovaire à trois ou cinq loges, contenant deux ou un plus grand nombre d'ovules : *Ruizia*, *Dombeya*, *Pentapetes*, etc.

6^o. Les WALLICHÉES, calice environné d'un involucre de trois à cinq folioles, pétales planes; étamines très-nombreuses, monadelphes, inégales, et formant une colonne analogue à celle des Malvacées : *Eriolana*, *Wallichia*, *Cathea*,

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME FAMILLE.

CHLÉNACÉES. *Chlenaceæ*. DUPETIT-THOUARS.

Cette petite famille se compose d'arbrisseaux, tous originaires de l'île de Madagascar. Leurs feuilles sont alternes, manies de stipules, entières et caduques. Les fleurs forment des grappes rameuses. Ces fleurs ont des involucre persistans, qui contiennent une ou deux fleurs. Leur calice est petit, formé de trois sépales : les pétales varient de cinq à six; ils sont sessiles, et quelquefois réunis par leur base. Les étamines, au nombre de dix, ou en nombre indéterminé, monadelphes par leurs filets, quelquefois cohérentes entre elles par leurs anthères. L'ovaire est à trois loges, sur-

monté d'un style simple , et d'un stigmate trifide. Le fruit est une capsule à trois , rarement à une seule loge par avortement , contenant chacune une ou plusieurs graines , insérées à leur angle interne et pendantes. Ces graines contiennent un embryon axile dans un endosperme charnu ou corné.

Les Chlénacées, composées des genres *Sarcolana*, *Leptolana*, *Schizolana* et *Rhodolana*, ont été rapprochées des Malvacées par M. Dupetit-Thouars, à cause de leur calicule et de leurs étamines monadelphes, etc.; et par M. de Jussieu des Ébénacées, à cause de leurs pétales soudés et formant une sorte de corolle monopétale, et de quelques autres caractères.

CENTIÈME FAMILLE.

* TILIACÉES. *Tiliaceæ*. Juss. *Tiliaceæ* et *Elæocarpææ*.
Juss.

Presque toutes les Tiliacées sont des arbres ou des arbrisseaux , un petit nombre des plantes herbacées. Elles portent des feuilles alternes simples , accompagnées à leur base de deux stipules caduques. Leurs fleurs sont axillaires, pédonculées, solitaires ou diversement groupées. Elles ont un calice simple , formé de quatre à cinq sépales , rapprochés en forme de valves avant l'épanouissement de la fleur ; une corolle d'un même nombre de pétales, qui manquent rarement, et sont souvent glanduleux à leur base. Les étamines sont en grand nombre, libres, et ont leurs anthères biloculaires; on trouve souvent en face de chaque pétale une glande pédicellée. L'ovaire présente de deux à dix loges , contenant chacune plusieurs ovules attachés sur deux rangs à leur angle interne. Le style est simple , terminé par un stigmate lobé. Le fruit est une capsule à plusieurs loges , contenant plusieurs graines, et quelquefois indéhiscence, ou une drupe monosperme par avortement. Les graines

contiennent un embryon droit ou un peu recourbé, dans un endosperme charnu.

Nous réunissons à cette famille celle des Élécocarpées de M. de Jussieu, qui n'en diffère que par deux caractères de peu d'importance, savoir: des pétales frangés à leur sommet, et des anthères s'ouvrant seulement par deux pores. Nous en faisons une simple tribu des Tiliacées, que nous divisons en deux sections, savoir :

1^o. Les TILIACÉES VRAIES, comprenant les genres *Tilia*, *Sparmannia*, *Heliocarpus*, *Corchorus*, *Triumfetta*, *Apeiba*, etc.

2^o. Les ELÆOCARPÉES, dans lesquelles sont les genres *Elæocarpus*, *Fallea*, *Decadia*, etc.

Les Tiliacées ont de l'affinité avec les Malvacées, dont elles diffèrent par leurs étamines libres et leur embryon placé au centre d'un endosperme charnu; avec les Byttneriacées, dont elles se distinguent par leurs étamines libres et nombreuses, leur style simple, etc.

CENT-UNIÈME FAMILLE.

TERNSTRÆMIACÉES. *Ternstræmiaceæ*. — *Ternstræmiacæ* et *Theacææ*. MIRBEL.

Arbres ou arbrisseaux, à feuilles alternes, sans stipules, souvent coriaces et persistantes; à fleurs quelquefois très-grandes, axillaires et terminales, ayant un calice formé de cinq sépales concaves inégaux, et imbriqués; une corolle composée de cinq pétales, quelquefois soudés à leur base, et formant une corolle monopétale; des étamines nombreuses, souvent réunies par la base de leurs filets, et soudées avec la corolle. L'ovaire est libre, sessile, le plus généralement appliqué sur un disque hypogyne, divisé en deux à cinq loges, contenant chacune deux ou un plus grand nombre d'ovules pendans, à l'angle interne de chaque loge. Le nombre des styles est le même que celui des loges; ils se terminent chacun par un stigmate simple. Le fruit offre de deux à cinq loges; il est tantôt coriace, indéhiscent, un peu charnu intérieurement; d'autres fois il est sec, capsulaire, s'ouvrant en autant de valves. Les graines, souvent au nombre de deux seulement dans chaque loge,

ont leur embryon nu ou recouvert d'un endosperme charnu souvent très-mince.

Nous avons cru devoir réunir les deux familles établies par M. le professeur Mirbel, sous les noms de Théacées et de Ternstroëmiacées : ces deux familles en effet ne diffèrent pas sensiblement l'une de l'autre. Elles sont formées des genres *Ternstroëmia*, *Thea*, *Camellia*, *Freziera*, etc., qui avaient été placés dans la famille des Aurantiées, dont ils diffèrent par leur calice, la pluralité des styles, par l'absence des points translucides, et par un endosperme, qui manque néanmoins quelquefois. D'un autre côté, cette famille a quelques rapports avec celle des Ébénacées, placée parmi les Monopétales.

CENT-DEUXIÈME FAMILLE.

OLACINÉES. *Olacineæ*. MIRBEL.

Cette petite famille, formée aux dépens des Aurantiacées, se compose de végétaux ligneux, portant des feuilles simples, alternes, pétiolées, sans stipules, des fleurs très-petites et axillaires. Celles-ci se composent d'un calice très-petit, monosépale, persistant, entier ou denté, prenant souvent beaucoup d'accroissement et devenant charnu. La corolle est formée de trois à six pétales, coriaces, sessiles, valvaires, libres ou soudés par leur base. Ces pétales, qui portent quelquefois les étamines, sont réunis souvent deux à deux, et seulement séparés à leur sommet. Les étamines sont en général au nombre de dix, dont plusieurs avortent quelquefois, et existent sous la forme de filamens stériles. Ces étamines sont immédiatement hypogynes ou portées sur les pétales. L'ovaire est libre, à une seule loge, contenant en général trois ovules, qui sont pendans, au sommet d'un podosperme central et dressé. Le style est simple, terminé par un stigmate très-petit et trilobé. Le fruit est drupacé, indéhiscent, souvent recouvert par le calice devenu charnu, et contenant une seule graine. Celle-ci se compose d'un gros endosperme charnu, dans lequel

est renfermé un petit embryon basilaire et homotrope.

Composée des genres *Olax*, *Fissilia*, etc., cette petite famille est très-distincte des Aurantiacées par ses feuilles non ponctuées, ses étamines définies, son ovaire constamment uniloculaire, et son embryon contenu dans un très-gros endosperme.

Selon le célèbre Rob. Brown, le genre *Olax* serait apétale, c'est-à-dire que sa fleur aurait un involucre calyciforme, et un calice formé de trois sépales; et à cause de la structure intérieure de son ovaire, ce genre devrait être rapproché des Santalacées.

CENT-TROISIÈME FAMILLE.

MARCGRAVIACÉES. *Marcgraviaceæ*. CHOISY.

Arbrisseaux très-souvent sarmenteux et grimpans, parasites à la manière du lierre, ayant les feuilles alternes, simples, entières, coriaces et persistantes; les fleurs généralement disposées en un épi court et en forme de cime. Ces fleurs, longuement pédonculées, sont quelquefois obliques au sommet de leur pédoncule, qui porte assez généralement une bractée irrégulière, creuse et cuculliforme ou en cornet. Ces fleurs sont hermaphrodites, ayant un calice de quatre à six ou sept sépales, courts, imbriqués, et généralement persistans. La corolle est monopétale, entière, s'enlevant comme une sorte de coiffe, ou formée de cinq pétales sessiles. Les étamines, généralement en grand nombre (cinq seulement dans le *Souroubea*), ont leurs filets libres. L'ovaire est globuleux, surmonté d'un stigmate sessile et lobé en étoile, qui est rarement porté sur un style; il présente une seule loge qui offre de quatre à douze trophospermes pariétaux, saillans en forme de demi-cloisons, divisés par leur bord libre en deux ou trois lames diversement contournées, et toutes couvertes d'ovules fort petits. Le fruit est globuleux, coriace, charnu intérieurement, indéhiscant, ou se rompant irrégulièrement en un certain nombre de valves, dont la déhiscence se fait de la base vers le

sommet, et qui portent chacune un trophosperme sur le milieu de leur face interne. Les graines sont très-petites, et contiennent immédiatement sous leur tégument propre l'embryon, qui est homotrope.

Les genres qui composent cette famille sont *Marcgravia*, *Antholoma*, *Norantwa* et *Souroubea*. Ce groupe a des rapports avec les Guttifères; mais il en a aussi de très-intimes avec les Bixinées et les Flacourtiacées, qui ont également une corolle polypétale et des étamines indéfinies, un fruit uniloculaire et des trophospermes pariétaux. Mais dans ces deux dernières familles les feuilles sont accompagnées de stipules, et l'embryon est recouvert par un endosperme.

CENT-QUATRIÈME FAMILLE.

GUTTIFÈRES. *Guttiferæ*. JUSS.

Cette famille se compose d'arbres ou d'arbrisseaux, quelquefois parasites, et tous remplis de suc propre, jaunes et résineux. Leurs feuilles, opposées, ou plus rarement alternes, sont coriaces et persistantes. Leurs fleurs, disposées en grappes axillaires ou en panicules terminales, sont hermaphrodites ou unisexuées et polygames. Leur calice est persistant, formé de deux à six sépales arrondis, souvent colorés. La corolle est composée de quatre à dix pétales, les étamines, très-nombreuses, rarement en nombre défini, libres; l'ovaire, simple, surmonté d'un style court, qui manque quelquefois, et qui porte un stigmate pelté et radié ou à plusieurs lobes. Le fruit est tantôt capsulaire, tantôt charnu ou drupacé, s'ouvrant quelquefois en plusieurs valves, dont les bords, généralement rentrants, sont fixés à un placenta unique ou à plusieurs placentas épais. Les graines se composent d'un embryon homotrope sans endosperme.

Les Guttifères comprennent un assez grand nombre de genres, tous exotiques; tels sont les *Clusia*, *Godoya*, *Mahurea*, *Garcinia*,

Calophyllum, etc. Elles diffèrent surtout des Hypéricinées par leurs étamines complètement libres, leur suc propre laiteux, l'absence des points translucides, etc.

CENT-CINQUIÈME FAMILLE.

HYPÉRICINÉES. *Hypericineæ*. Juss.

Plantes herbacées, arbustes ou même arbres souvent résineux et parsemés de glandes transparentes, ayant des feuilles opposées, très-rarement alternes, simples; des fleurs axillaires ou terminales, diversement groupées. Leur calice est à quatre ou cinq divisions très-profondes, un peu inégales; la corolle se compose de quatre à cinq pétales, roulés en spirale avant leur évolution. Les étamines sont très-nombreuses, réunies en plusieurs faisceaux par la base de leurs filets, quelquefois monadelphes ou libres. L'ovaire est libre, globuleux, surmonté de plusieurs styles, quelquefois réunis et soudés en un seul; il offre autant de loges polyspermes que de styles. Le fruit est une capsule, ou une baie à plusieurs loges polyspermes. Dans le premier cas, elle s'ouvre en autant de valves continues, par leurs bords, avec les cloisons, qu'il y a de loges. Les graines, très-nombreuses et très-petites, contiennent un embryon homotrope sans endosperme.

Cette famille, composée d'un petit nombre de genres, tels que *Hypericum*, *Androsamum*, *Ascyrum*, *Tismia*, etc., porte aussi le nom de *Millepertuis*, parce que la plupart des espèces présentent dans l'épaisseur de leurs feuilles des glandes milières transparentes, qui, vues entre l'œil et la lumière, semblent être autant de petits trous. Ce caractère, joint à celui des étamines très-nombreuses, aux loges du fruit polyspermes, distinguent parfaitement les Hypéricinées des autres familles voisines.

* AURANTIACÉES. *Aurantiaceæ*. CORRÉA. *Aurantiorum genera*. JUSS.

Arbres ou arbrisseaux très-glabres, quelquefois épineux, portant des feuilles alternes et articulées, simples, ou plus souvent pinnées, munies de glandes vésiculeuses, remplies d'une huile volatile, transparente; des fleurs odorantes, généralement terminales. Leur calice est monosépale, persistant, à trois ou cinq divisions plus ou moins profondes; leur corolle, de trois à cinq pétales sessiles, libres ou légèrement soudés entre eux; les étamines, quelquefois en même nombre que les pétales, ou doubles ou multiples de ce nombre, sont libres, ou diversement réunies entre elles par leurs filets, et sont attachées au-dessous d'un disque hypogyne, sur lequel est appliqué l'ovaire. Celui-ci est globuleux, à plusieurs loges contenant un seul ovule suspendu, ou plusieurs ovules attachés à l'angle interne de la loge. Le style, quelquefois très-court et très-épais, est toujours simple, terminé par un stigmate discoïde, simple ou lobé. Le fruit est en général charnu, intérieurement séparé en plusieurs loges par des cloisons membraneuses très-minces, contenant une ou plusieurs graines insérées à leur angle interne, et généralement pendantes. Extérieurement, le péricarpe est épais et indéhiscant, rempli de vésicules pleines d'huile volatile. Les graines renferment un, quelquefois plusieurs embryons sans endosperme.

Les genres qui composent cette famille se distinguent surtout par leurs feuilles articulées, souvent composées, munies de glandes vésiculeuses, qui existent aussi dans l'épaisseur de leurs pétales et de leur péricarpe, par leur style simple et leurs graines sans endosperme. Ex.: *Citrus*, *Limonia*, *Murraya*, etc.

CENT SEPTIÈME FAMILLE.

* AMPÉLIDÉES. *Ampelidæ.* RICH. *Vites.* JUSS.

Arbustes ou arbrisseaux volubiles, sarmenteux et munis de vrilles opposées aux feuilles. Celles-ci sont alternes, pétiolées, simples ou digitées, munies à leur base de deux stipules. Les fleurs sont disposées en grappes opposées aux feuilles. Le calice est très-court, souvent entier et presque plane; la corolle, de cinq pétales, quelquefois cohérens entre eux par leur partie supérieure, et s'enlevant tous ensemble en forme de coiffé. Les étamines, au nombre de cinq, sont dressées, libres et opposées aux pétales; l'ovaire est appliqué sur un disque hypogyne, annulaire et lobé dans son contour; il offre constamment deux loges, contenant chacune deux ovules dressés; le style, qui est épais et très-court, se termine par un stigmate à peine bilobé. Le fruit est une baie globuleuse, contenant d'une à quatre graines dressées, ayant leur épisperme épais, leur endosperme corné, et contenant vers sa base un très-petit embryon dressé.

Cette petite famille, composée des genres *Vitis*, *Cissus* et *Ampelopsis*, est très-distincte par ses feuilles munies de stipules, par ses vrilles opposées aux feuilles, ses étamines opposées aux pétales, et la structure de son fruit et de sa graine.

CENT HUITIÈME FAMILLE.

HIPPOCRATICÉES. *Hippocraticæ.* JUSS. *Hippoeratæacées.*
KUNTH. DC.

Arbustes ou arbrisseaux généralement glabres et sarmenteux, portant des feuilles opposées, simples, coriaces, entières ou dentées; des fleurs petites, axillaires, fasciculées ou en corymbes. Leur calice est persistant, à cinq divisions; leur corolle se compose de cinq pé-

tales égaux; les étamines sont généralement au nombre de trois, rarement quatre ou cinq, ayant leurs filets réunis par leur base, et formant un androphore tubuleux. L'ovaire est trigone, à trois loges, contenant chacune quatre ovules attachés à leur angle interne. Le style est simple, terminé par un ou trois stigmates. Le fruit est tantôt capsulaire à trois angles membraneux, tantôt charnu; chaque loge contient en général quatre graines. Ces-ci ont un embryon dressé, dépourvu d'endosperme.

Cette famille, composée des genres *Hippocratea*, *Anthodon*, *Raddisia*, *Salacia*, etc., est voisine des Acérinées et des Malpighiacées.

CENT NEUVIÈME FAMILLE.

* ACÉRINÉES. *Acerineæ*. DC.

Famille uniquement composée du genre érable (*acer*, L.) et offrant les caractères suivans : fleurs hermaphrodites ou unisexuées, calice à cinq divisions, plus ou moins profondes, ou entier; corolle de cinq pétales; étamines en nombre double des pétales, insérées sur un disque hypogyne, qui occupe tout le fond de la fleur; ovaire didyme et comprimé, à deux loges, contenant chacune deux ovules attachés à l'angle interne; style simple, quelquefois très-court, terminé par deux stigmates subulés. Le fruit se compose de deux samares; indéhiscentes, prolongées en ailes d'un côté. Les graines offrent sous leur tégument propre un embryon roulé en spirale.

Les Acérinées sont des arbres à feuilles opposées, simples ou pinnées, et à fleurs disposées en grappe ou en cimes terminales. Elles tiennent en quelque sorte le milieu entre les Malpighiacées, dont elles diffèrent surtout par leurs fruits membraneux, ailés et seulement à deux loges, et les Hippocastanées.

La famille des Acérinées, telle qu'elle avait été établie par Jussieu, contenait plusieurs autres genres; tels sont l'*Æsculus*, qui forme la famille des Hippocastanées de M. De Candolle, et qui nous paraît

appartenir à celle des Malpighiacées ; et l'*Hippocratea*, celle des Hippocraticées.

CENT DIXIÈME FAMILLE.

MALPIGHIACÉES. *Malpighiaceæ*. Juss.

Famille composée d'arbres, d'arbrisseaux ou d'arbustes, à feuilles opposées, simples ou composées, souvent munies de poils en forme de navette (*pili malpighiacci*), accompagnées souvent à leur base de deux stipules; fleurs jaunes ou blanches formant des grappes, des corymbes ou des sertules axillaires ou terminales. Les pédicelles qui supportent les fleurs sont souvent articulés et munis de deux petites bractées vers leur partie moyenne. Leur calice est monosépale, souvent persistant, à quatre ou cinq divisions profondes; leur corolle, qui manque quelquefois, se compose de cinq pétales, longuement onguiculés. Les étamines, au nombre de dix, rarement moins, sont libres ou légèrement soudées par la base. Le pistil est tantôt simple, tantôt formé de trois carpelles, plus ou moins soudés entre eux. Chaque carpelle ou chaque loge contient, soit un seul ovule suspendu à la partie supérieure de l'angle interne, soit deux ovules attachés à cet angle. Les styles, au nombre de trois, sont quelquefois soudés. Le fruit, qui est sec ou charnu, se compose de trois carpelles distincts, ou forme une capsule ou un nuculaine à trois, rarement à deux ou à une seule loge. La capsule est ordinairement relevée d'ailes membraneuses, très-saillantes, ou de pointes épineuses. Le nuculaine renferme tantôt trois nucules uniloculaires, tantôt un noyau à trois loges monospermes. Chaque graine se compose d'un tégument propre peu épais, recouvrant immédiatement un embryon un peu recourbé.

Cette famille, dans laquelle on trouve entre autres les genres

Malpighia, *Dyrsonima*, *Hiptage*, *Gaudichaudia*, *Banisteria*, etc., est voisine des Acérinées et des Hypéricées. Elle se distingue des premières par ses pétales longuement onguiculés, ses étamines monadelphes et les loges de son fruit toujours monospermes; des secondes, par ses étamines définies, ses loges monospermes, etc. Nous réunissons ici le genre *Asculus*, qui forme la famille des Hippocastanées de V. De Candolle.

CENT ONZIÈME FAMILLE.

ÉRYTHROXYLÉES. *Erythroxyloæ*. KUNTH.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes ou opposées, généralement glabres, munies de stipules axillaires. Les fleurs sont petites, pédicellées, ayant un calice persistant à cinq divisions profondes; une corolle de cinq pétales, sans onglet et munie intérieurement d'une petite écaille. Les étamines, au nombre de dix, sont monadelphes. L'ovaire est uniloculaire, contenant un seul ovule pendant, ou bien il est à trois loges, dont deux sont vides. De l'ovaire naissent trois styles, tantôt distincts, tantôt soudés presque jusqu'à leur sommet. Le fruit est une drupe monosperme, contenant une graine anguleuse, dont l'endosperme dur et corné contient un embryon axile et homotrope.

Cette petite famille ne se compose que du genre *Erythroxylum*, placé jadis parmi les Malpighiacées et d'un genre nouveau établi par M. Kunth, sous le nom de *Sethia*. Elle diffère des Malpighiacées par ses pétales appendiculés, son fruit monosperme et son embryon, muni d'un endosperme.

CENT DOUZIÈME FAMILLE.

MÉLIACÉES. *Meliaceæ*. JUSS. — *Cedreloæ*. R. BROWN.

Arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes sans stipules, simples ou composées, à fleurs tantôt solitaires et axillaires, tantôt diversement groupées en épis ou en grappes, ayant un calice monosépale, à quatre ou cinq divisions plus ou moins profondes; une corolle de quatre

à cinq pétales valvaires; des étamines généralement en nombre double des pétales, rarement en même nombre ou en nombre plus considérable. Ces étamines sont toujours monadelphes, et leurs filets forment un tube, qui porte les anthères tantôt à son sommet, tantôt à sa face interne. L'ovaire est porté sur un disque hypogyne et annulaire; il offre quatre à cinq loges, contenant généralement deux ovules collatéraux et superposés. Le style est simple, terminé par un stigmate plus ou moins profondément divisé en quatre à cinq lobes. Le fruit est tantôt sec, capsulaire, s'ouvrant en quatre à cinq valves septifères; tantôt il est charnu et drupacé, et parfois uniloculaire par suite d'avortement. Les graines se composent d'un embryon, quelquefois enveloppé d'un endosperme mince ou charnu, qui manque dans d'autres genres.

Les genres *Tieorea* et *Cusparia*, d'abord placés dans cette famille, ont été transportés par M. Robert Brown dans les Rutacées. Le même botaniste a formé des genres *Cedrela* et *Swietenia* une famille distincte, sous le nom de CÉDRÉLÉES. Mais le professeur De Candolle en a simplement fait une tribu des Méliacées. Cette famille se divise en deux tribus naturelles, savoir :

1°. MÉLIACÉES vraies : loges du fruit contenant une ou deux graines sans ailes ni endosperme; embryon renversé; cotylédons plans et foliacés, ou épais et charnus. Ex. : *Geruma*, *Humiria*, *Turra*, *Quivisia*, *Strigilia*, *Sandoricum*, *Melia*, *Trichilia*, *Guarea*, etc.

2°. CÉDRÉLÉES : loges du fruit polyspermes, graines généralement ailées, munies d'un endosperme charnu; embryon dressé, cotylédons foliacés. Ex. : *Cedrela*, *Swietenia*, etc.

Cette famille, voisine des Sapindacées et des Ampélidées, en diffère par ses étamines constamment monadelphes, et la structure de son fruit.

CERT TREIZIÈME FAMILLE.

SAPINDACÉES. *Sapindaceæ*. JUSS.

Famille composée de grands arbres ou d'arbustes, quelquefois de plantes herbacées et volubiles, portant des

feuilles alternes et généralement imparipinnées, munies quelquefois de vrilles. Leur calice se compose de quatre à cinq sépales, libres, ou légèrement soudés par leur base. La corolle, qui manque quelquefois, est formée en général de quatre à cinq pétales, tantôt nus, tantôt glanduleux vers leur partie moyenne, où ils portent quelquefois une lame pétaloïde. Les étamines, en nombre double des pétales, sont libres et appliquées sur un disque hypogyne, plane, lobé, qui garnit tout le fond de la fleur. L'ovaire est à trois loges, contenant en général deux ovules superposés et attachés à l'angle interne de chaque loge. Le style, simple à sa base, est trifide à son sommet, qui se termine par trois stigmates. Le fruit est une capsule quelquefois vésiculeuse, à une, deux ou trois loges, contenant chacune une seule graine. Les graines se composent d'un gros embryon ayant sa radicule recourbée sur les cotylédons, et dépourvu d'endosperme.

Cette famille a été divisée en trois tribus de la manière suivante :

1°. PAULLINIÉES : pétales appendiculés, disque formé de glandes distinctes, placées entre les pétales et les étamines; ovaire à trois loges monospermes; herbes ou arbustes volubiles, munis de vrilles. Ex. : *Cardiospermum*, *Urvillea*, *Serjania*, *Paullinia*.

2°. SAPINDÉES, pétales non appendiculés, mais glanduleux ou barbus, rarement nus; disque annulaire, ou quelquefois glandes soudées entre elles; ovaire à deux ou trois loges monospermes; arbres ou arbrisseaux non volubiles. Ex. : *Sapindus*, *Talisia*, *Schmidelia*, *Euphoria*, *Thouinia*, *Cupania*, etc.

3°. DOPONÉACÉES, pétales munis d'une écaille à leur base; ovaire à deux ou trois loges, contenant deux ovules; péricarpe vésiculeux ou ailé; embryon ayant ses cotylédons roulés en spirale. Ex. : *Kalreuteria*, *Dodonæa*, etc.

CENT QUATREZIÈME FAMILLE.

* POLYGALÉES. *Polygalæw.* Juss.

Nous trouvons dans cette famille des plantes herbacées, ou des arbustes, à feuilles alternes, simples et entières, à fleurs solitaires, axillaires ou en épis. Chacune

se compose d'un calice de quatre à cinq sépales, imbriqués latéralement avant l'épanouissement de la fleur, et dont deux, quelquefois plus intérieurs, sont pétaloïdes et colorés. La corolle est formée de deux à cinq pétales, tantôt distincts, tantôt réunis ensemble par le moyen des filets staminaux, qui forment un tube fendu d'un côté. Les étamines, généralement au nombre de huit, sont monadelphes; leur androphore est divisé supérieurement en deux phalanges, portant chacune quatre anthères uniloculaires, et s'ouvrant en général par leur sommet. Plus rarement les étamines sont au nombre de deux à quatre, et libres. L'ovaire est quelquefois accompagné à sa base par un disque hypogyne et unilatéral, ou formé de deux appendices latéraux et lamelleux; il offre deux, plus rarement un seul ovule. Le style est long, ordinairement recourbé, et portant un stigmate creux, bilobé ou unilatéral. Le fruit est une capsule ou une drupe. Dans le premier cas, il est à deux loges monospermes, et s'ouvre en deux valves septifères; dans le second cas, il est uniloculaire, monosperme et indéhiscent. Les graines sont pendantes, en général accompagnées d'une sorte de caroncule ou d'arille de forme variée. Leur embryon est tantôt placé dans un endosperme charnu, et tantôt dépourvu d'endosperme.

Le genre *Polygala* avait d'abord été placé par M. de Jussieu dans la famille des Pédiculaires. Mon père, en faisant voir que sa corolle était véritablement polypétale, a le premier indiqué la nécessité d'en former une famille distincte, que M. de Jussieu a établie plus tard sous le nom de Polygalées. Cette famille se rapproche par la forme générale de sa fleur des Légumineuses et des Fumariacées; mais par ses caractères, elle doit être placée dans le voisinage des Droséracées et des Trémandrées de M. Rob. Brown. Outre le genre *Polygala*, on compte encore dans cette famille les genres *Salomonina*, *Comesperma*, *Badiera*, *Soulamea*, *Krameria*, etc.

CENT QUINZIÈME FAMILLE.

TRÉMANDRÉES. *Tremandraceæ*. R. BROWN.

Cette petite famille, formée des deux seuls genres *Tremandra* et *Tetralthea*, se compose d'arbustes ayant le port des Bruyères, tous originaires de la Nouvelle-Hollande, portant des feuilles alternes ou verticillées, sans stipules, simples ou dentées, et souvent garnies de poils glanduleux. Leurs fleurs sont axillaires et solitaires, ayant un calice de quatre à cinq sépales inégaux, rapprochés en forme de valves, avant l'épanouissement de la fleur, et caducs. La corolle se compose de quatre à cinq pétales égaux, alternes avec les sépales, plus longs que les étamines. Celles-ci, au nombre de huit à dix, sont placées par paire en face de chaque pétale; leurs anthères, qui offrent deux ou quatre loges, s'ouvrent à leur sommet par un petit trou ou une sorte de tube. L'ovaire est ovoïde, comprimé, à deux loges, contenant chacune deux à trois ovules pendans. Le style se termine par un ou deux stigmates, et le fruit est une capsule comprimée, biloculaire, s'ouvrant en deux valves septifères sur le milieu de leur face. Les graines, insérées au haut de la cloison, sont terminées par un appendice caronciforme. L'embryon est dressé dans un endosperme charnu.

Cette famille a de nombreux rapports avec les Polygalées, dont elle diffère par ses étamines libres, ses anthères à deux ou quatre loges, sa corolle régulière, et avec les Droseracées, dont elle se distingue par ses anthères, les loges de son ovaire, qui ne contiennent que deux ou trois ovules, etc.

CENT SEIZIÈME FAMILLE.

* FUMARIACÉES. *Fumariaceæ*. DC.

Les Fumariacées sont toutes des plantes herbacées non lactescentes, ayant des feuilles alternes et décomposées

en un grand nombre de segmens étroits; des fleurs assez petites, généralement disposées en épis terminaux. Leur calice se compose de deux sépales très-petits, opposés, planes et caducs. La corolle est irrégulière, tubuleuse, formée de quatre pétales inégaux, quelquefois légèrement soudés entre eux à leur base: le supérieur, qui est le plus grand, se termine à sa partie inférieure par un éperon court et recourbé. Les étamines, au nombre de six, sont diadelphes, c'est-à-dire formant deux androphores, qui portent chacun à leur sommet trois anthères, savoir: une moyenne à deux loges et deux latérales uniloculaires. L'ovaire est uniloculaire, et contient quatre ou un grand nombre d'ovules attachés à deux trophospermes longitudinaux, correspondant à chaque suture. Le style est court, surmonté d'un stigmate déprimé. Le fruit est tantôt un akène globuleux, monosperme par avortement, tantôt une capsule quelquefois vésiculeuse, polysperme, et s'ouvrant en deux valves. Les graines sont globuleuses, munies d'une caroncule, et contenant, dans un endosperme charnu, un embryon petit, un peu latéral, quelquefois recourbé et placé transversalement.

Cette famille, composée du genre *Fumaria* et des genres établis avec ses diverses espèces, comme *Corydalis*, *Dielytra*, *Cysticapnos*, etc., se distingue des Papavéracées par l'absence du suc lacteux, la corolle irrégulière et les six étamines diadelphes.

CENT DIX-SEPTIÈME FAMILLE.

* PAPAVERACÉES. *Papaveraceæ*. — *Papaveraccarum*
gen. J. *Podophyllearum* gen. DC.

Plantes herbacées ou plus rarement sous-arbrisseaux à feuilles alternes, simples, ou plus ou moins profondément découpées, remplies en général d'un suc lacteux blanc ou jaunâtre. Les fleurs sont solitaires ou disposées

en cimes ou en grappes rameuses. Le calice est formé de deux, très-rarement de trois sépales concaves et très-caducs. La corolle, qui manque quelquefois, se compose de quatre, très-rarement de six pétales, planes, chiffonnés et plissés avant leur épanouissement. Les étamines, en très-grand nombre, sont libres. L'ovaire est ovoïde ou globuleux, ou étroit et comme linéaire, à une seule loge, contenant un très-grand nombre d'ovules attachés à des trophospermes saillans, sous la forme de lames ou de fausses cloisons. Le style, très-court ou à peine distinct, se termine par autant de stigmates qu'il y a de trophospermes. Le fruit est une capsule ovoïde, couronnée par le stigmate, indéhiscence, ou s'ouvrant par de simples pores au-dessous du stigmate, ou bien elle est allongée en forme de silique, s'ouvrant en deux valves, ou se rompant transversalement par des articulations. Les graines, ordinairement fort petites, se composent d'un tégument propre, portant quelquefois une sorte de petite caroncule charnue, d'un endosperme également charnu, dans lequel est placé un très-petit embryon cylindrique.

M. de Jussieu avait réuni dans ses Papavéracées le genre *Fumaria*, qui, mieux étudié, est devenu le type d'une famille distincte. Les genres de Papavéracées sont : *Papaver*, *Argemone*, *Meconopsis*, *Sanguinaria*, *Bocconia*, *Ranunculus*, *Glaucium*, *Chelidonium* et *Hypococum*.

Nous réunissons à cette famille le *Pedophyllum* et le *Jeffersonia*, qui forment l'une des tribus de la famille des Pedophyllées de M. De Candolle, famille dans laquelle ce professeur célèbre réunit, en outre des deux genres mentionnés ici, le *Cabomba* et l'*Hydropeltis*, qui forment une famille tout-à-fait distincte, et appartenant, selon nous, aux Monocotylédons. Voyez CABOMBÉES.

CENT DIX-HUITIÈME FAMILLE.

* CRUCIFÈRES. *Cruciferae*. JUSS.

L'une des familles les plus grandes et des plus natu-

relles du règne végétal, composée de plantes herbacées ou quelquefois soufrutescentes, croissant pour la plupart en Europe. Leurs feuilles sont alternes, simples, ou plus ou moins profondément incisées; leurs fleurs, disposées en épis ou grappes simples ou paniculées. Le calice est formé de quatre sépales caducs, et dont deux sont quelquefois bossus à leur base. La corolle se compose de quatre pétales onguculés, opposés en croix (de là le nom de Crucifères). Les étamines, au nombre de six, sont tétradynames, c'est-à-dire qu'il y en a quatre plus grandes rapprochées deux par deux, et deux plus courtes et opposées. A la base des étamines on trouve sur le réceptacle deux ou quatre glandes, dont une entre chaque paire des grandes étamines, et une plus grande sur laquelle est imposée chaque petite étamine. L'ovaire est plus ou moins allongé, à deux loges séparées par une fausse cloison. Chaque loge contient un ou plusieurs ovules attachés au bord externe de la cloison membraneuse, qui n'est qu'un prolongement des deux trophospermes suturaux. Le style est court ou presque nul, et semble une continuation de la cloison; il se termine par un stigmate bilobé. Le fruit est une silique ou une silicule, d'une forme variable, indéhiscence, ou s'ouvrant en deux valves. Les graines sont attachées de chaque côté de la cloison. Leur embryon est immédiatement recouvert par le tégument propre; il est plus ou moins recourbé sur lui-même.

Les genres qui composent cette famille sont extrêmement nombreux. Linnée les divisait en deux ordres, suivant que le fruit était une silicule ou une silique. Dans le premier, on trouve entre autres les genres *Lepidium*, *Thlaspi*, *Isatis*, *Myagrum*, *Cochlearia*, *Iberis*, etc. Dans le second, les genres *Cheiranthus*, *Sisymbrium*, *Hesperis*, *Brassica*, *Eruca*, *Sinapis*, etc.

CENT DIX-NEUVIÈME FAMILLE.

* CAPPARIDÉES. *Capparidæa*.

Ce sont des plantes herbacées ou des végétaux ligneux qui portent des feuilles alternes, simples ou digitées; accompagnées à leur base de deux stipules foliacées. Leurs fleurs sont terminales, en forme d'épis ou de grappes, ou axillaires et solitaires. Leur calice se compose de quatre sépales caducs, très-rarement soudés ensemble par leur base. La corolle est formée de quatre à cinq pétales égaux ou inégaux. Les étamines sont tantôt en nombre défini, tantôt et plus souvent en nombre indéfini. L'ovaire est simple, souvent élevé sur un support plus ou moins allongé, qu'on nomme podogyne, à la base duquel sont insérés les étamines et les pétales; il offre une seule loge contenant plusieurs trophospermes saillans sous la forme de lames ou de fausses cloisons, portant un grand nombre d'ovules. Le fruit est sec ou charnu. Dans le premier cas, c'est une sorte de silique plus ou moins allongée, s'ouvrant en deux valves, comme dans la plupart des crucifères. Dans le second cas, c'est une baie uniloculaire et polysperme, dont les graines sont ou pariétales, ou semblent éparées dans la pulpe qui remplit le fruit. Ces graines sont en général réniformes, composées d'un épisperme sec et comme crustacé, qui recouvre immédiatement un embryon un peu recourbé et dépourvu d'endosperme.

Parmi les genres qui composent cette famille, nous citerons les suivans: *Capparis*, *Crataeva*, *Morisonia*, *Boscia*, *Cleome*, etc. M. de Jussieu avait placé dans sa famille des Capparidées plusieurs genres qui sont devenus les types de familles distinctes. Ainsi, le *Reseda* forme la famille des RÉSÉDACÉES; les *Drosera*, *Parnassia*, *Aldrovanda* et *Dionaea*, les DROSÉRACÉES; le *Marcgravia* et le *Nouantea*, les MARCGRAVIACÉES.

Les Capparidées ont les rapports les plus intimes avec les Crucifères; mais elles en diffèrent par leurs feuilles munies de stipules, leurs étamines nombreuses et la structure de leur fruit.

CENT VINGTIÈME FAMILLE.

* RESÉDAGÉES. *Resedaeeae*. DC.

Plantes généralement herbacées, rarement soufrutescentes, à feuilles alternes, sans stipules, souvent munies de deux glandes à leur base. Les fleurs forment des épis simples et terminaux. Le calice présente de quatre à six divisions profondes et persistantes. La corolle se compose d'un même nombre de pétales alternes avec les sépales du calice. Ces pétales sont, en général, composés de deux parties, l'une inférieure entière, l'autre supérieure, divisée en un nombre plus ou moins considérable de lanières. Les étamines sont généralement en nombre indéterminé (de quatorze à vingt-six); leurs filamens sont libres et hypogynes; leurs anthères à deux loges, s'ouvrant chacune par un sillon longitudinal. En dehors des étamines, c'est-à-dire entre les pétales et les filets, on trouve une sorte de godet annulaire, glanduleux, plus élevé du côté supérieur, et formant ainsi un disque hypogyne d'une nature particulière. Le pistil, légèrement stipité à sa base, paraît formé de la réunion intime de trois carpelles, et se termine supérieurement par trois cornes portant chacune un stigmate à son sommet. Cet ovaire offre une seule loge ouverte à son sommet, contenant un grand nombre d'ovules attachés à trois trophospermes pariétaux, qui offrent le caractère remarquable de ne point correspondre aux stigmatés, mais d'alterner avec eux. Le fruit, très-rarement charnu, est ordinairement une capsule plus ou moins allongée, ouverte naturellement à son sommet, qui se termine par trois angles, à une seule loge, et dont les graines sont rangées sur trois trophospermes pariétaux. Ces graines, très-souvent réniformes, sont composées d'un tégument

assez épais, d'un endosperme charnu très-mince, et d'un embryon recourbé en forme de fer à cheval.

Cette famille ne se compose que du genre *Reseda* et de l'*Ochradenus* de M. Delile. Le genre *Reseda* avait été placé par M. de Jussieu dans la famille des Cappariées, et il faut convenir en effet qu'il a plusieurs points de contact avec cette famille, et en particulier avec le genre *Cleome*. Mais M. de Tristan (*Ann. du Mus. d'Hist. nat.*, t. XVIII, p. 392) en a formé le type d'une famille distincte, adoptée par M. De Candolle, et placée par le premier de ces botanistes entre les Passiflorées et les Cistées, mais néanmoins plus près de ces dernières. Dans ses *Collectanea botanica*, t. XXII, M. J. Lindley a donné une explication tout-à-fait différente de la fleur du *Reseda*. Pour ce botaniste, le calice est un involucre commun; chaque pétale est une fleur stérile, et le nectaire ou disque est un calice propre qui environne une fleur hermaphrodite, composée des étamines et du pistil. D'après cette manière de voir, M. Lindley rapproche les Résédacées des Euphorbiacées, qui offrent une disposition à peu près analogue. Mais néanmoins nous croyons que cette famille ne saurait être éloignée des Cappariées et des Cistées.

CENT VINGT-UNIÈME FAMILLE.

FLACOURTIANÉES. *Flacourtiaceæ*. RICH. — *Bixinées*.
KUNTH.

Arbrisseaux à feuilles alternes, simples, entières, souvent coriaces, persistantes et dépourvues de stipules; à fleurs pédonculées et axillaires, souvent unisexuées et dioïques, d'autres fois hermaphrodites. Leur calice est formé de trois à sept sépales distincts ou légèrement soudés par leur base. La corolle, qui manque quelquefois, se compose de cinq ou sept pétales alternant avec les sépales. Les étamines, en nombre défini ou indéfini, ont leurs filets libres, leurs anthères à deux loges: ces étamines sont, ainsi que la corolle, insérées au pourtour d'un disque hypogyne et annulaire, qui manque rarement. L'ovaire est sessile ou stipité, globuleux, à une seule loge dans tous les genres de la famille, excepté dans le *Flacourtia*, qui en offre de six à neuf. Dans le premier cas,

il renferme un assez grand nombre d'ovules attachés à des trophospermes pariétaux, dont le nombre est le même que celui des stigmates ou des lobes du stigmate. Le fruit est uniloculaire, excepté dans le *Flacurtia*; il est indéhiscence ou déhiscence, et les valves portent chacune un trophosperme sur le milieu de leur face interne. En général, le tégument propre de la graine est charnu, et l'embryon homotrope et droit, est placé au centre d'un endosperme charnu.

Les genres qui composent cette famille ne nous paraissent point encore bien définitivement déterminés. Leur caractère essentiel consiste dans des placentas pariétaux, simples, ou plus souvent étalés et ramifiés sous la forme de veines qui tapissent la paroi interne de l'ovaire, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans la tribu des Butomées de la famille des Alismacées. Peut-être serait-il convenable de réunir aux Flacourtiacées la famille des Bixinées, établie par notre savant ami le professeur Kunth, et qui ne nous paraît point en différer sensiblement. Les genres principaux qui composent les Flacourtiacées sont : *Flacurtia*, *Roumca*, *Kiggellaria*, *Erythrospermum*, etc. Cette famille a du rapport avec les Caparidées, dont elle diffère surtout par son embryon pourvu d'un endosperme charnu, et par ses graines insérées sur le milieu et non sur le bord des valves. Elle a aussi que que affinité avec les Cistées et les Tiliacées.

CENT VINGT-DEUXIÈME FAMILLE.

* CISTÉES. *Cistew.* DC. — *Cistorum genera.* Juss.

Ce sont des plantes herbacées annuelles ou vivaces, ou des arbustes ligneux, portant des feuilles souvent opposées, entières, et parfois munies de deux stipules; des fleurs axillaires ou terminales, solitaires ou en épis, en grappes ou en sertules. Leur calice est à trois ou cinq divisions très-profondes, tantôt égales, tantôt inégales, et deux étant plus extérieures; leur corolle à cinq pétales chiffonnés, très-caducs, étalés en rose et sessiles; les étamines, fort nombreuses et libres; l'ovaire, globuleux, rarement uniloculaire, plus souvent à cinq ou dix

loges, contenant plusieurs ovules insérés au bord interne des cloisons: dans l'ovaire uniloculaire, les ovules s'attachent à des trophospermes pariétaux. Le style et le stigmate sont simples. Le fruit est une capsule globuleuse, enveloppée dans le calice, qui est persistant, offrant une, trois, cinq ou même dix loges, et s'ouvrant en trois, cinq ou dix valves, portant chacune une des cloisons, ou un des trophospermes sur le milieu de leur face interne. Les graines, assez nombreuses dans chaque loge, contiennent un embryon plus ou moins recourbé, ou roulé en spirale dans un endosperme charnu.

Cette petite famille ne se compose que des genres *Cistus* et *Helianthemum*. Telle qu'elle avait été établie par M. de Jussieu, dans son *Genera Plantarum*, elle renfermait les genres *Viola*, *Piparea*, *Piriqueta* et *Tachibota*, qui forment aujourd'hui la famille des Violariées.

CENT VINGT-TROISIÈME FAMILLE.

* DROSÉRACÉES. *Droseraceae*. DC.

Plantes herbacées, annuelles ou vivaces, rarement soufrutescentes, ayant des feuilles alternes, souvent munies de poils glanduleux et pédicellés, et roulées en crosse avant leur développement. Leur calice est monosépale, à cinq divisions profondes, ou à cinq sépales distincts; leur corolle, de cinq pétales planes et réguliers. Les étamines, au nombre de cinq, quelquefois de dix, alternent avec les pétales, et sont libres: quelquefois on trouve en face de chaque pétale des appendices de forme variée: ces étamines sont généralement périgynes et non hypogynes, comme on l'a dit jusqu'à présent. L'ovaire est à une seule loge, rarement à deux ou trois: dans le premier cas, il contient un grand nombre d'ovules attachés à trois ou cinq trophospermes pariétaux, simples ou bifides; dans le second cas, les cloisons paraissent formées par les trophospermes saillans,

en forme de laines, et qui se rencontrent et s'unissent au centre de l'ovaire. Les stigmates, généralement en même nombre que les trophospermes ou que les loges, sont sessiles et rayonnans. Le fruit est une capsule à une ou plusieurs loges, s'ouvrant seulement par sa moitié supérieure en trois, quatre ou cinq valves, portant, sur le milieu de leur face interne, un des trophospermes. Les graines, souvent recouvertes d'un tissu cellulaire lâche, contiennent un embryon dressé, presque cylindrique, dans l'intérieur d'un endosperme mince qui manque quelquefois.

Les genres rapportés à cette famille par M. De Candolle sont: *Drosera*, *Aldrovanda*, *Romanzoffia*, *Eyblis*, *Roridula*, *Drosophyllum*, *Dionaea* et *Parnassia*. Mais en traitant avec quelques détails des caractères de cette famille, dans le tome V du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, article DROSÉRACÉES, p. 624, nous avons fait voir que l'on doit en retrancher, 1^o le *Dionaea*, qui a l'insertion réellement hypogyne et les graines toutes attachées au fond de la capsule, et qui se rapproche peut-être davantage des Hypéricées; 2^o le *Romanzoffia*, qui appartient aux Scrophulariées.

La famille des Droséracées diffère des Violariées, dont elle se rapproche beaucoup, par son insertion périgyne, l'absence des stipules et la régularité constante de la fleur, etc.

CENT VINGT-QUATRIÈME FAMILLE.

* VIOLARIÉES. *Violariæ*. DC.

Herbes ou arbustes à feuilles alternes, très-rarement opposées, munies de deux stipules persistantes. Les fleurs sont axillaires, pédonculées. Le calice se compose de cinq sépales libres, ou légèrement soudés entre eux à leur base, qui se prolonge quelquefois au-dessous de leur point d'attache, et qui sont égaux ou inégaux. La corolle se compose de cinq pétales inégaux, dont l'inférieur se prolonge à sa base en un éperon plus ou moins allongé: très-rarement la corolle est formée de cinq pétales réguliers. Les étamines, au nombre de cinq, sont

presque sessiles, rapprochées ou contiguës latéralement entre elles, à deux loges introrses; les deux qui sont placées vers le pétale inférieur offrent assez souvent un appendice en forme de corne recourbée, qui naît de leur partie dorsale, et se prolonge dans l'éperon. L'ovaire est globuleux, uniloculaire, contenant un grand nombre d'ovules attachés à trois trophospermes pariétaux. Le style est simple, un peu coudé à sa base, renflé vers sa partie supérieure, qui se termine par un stigmate un peu latéral, et offrant une petite fossette semi-circulaire. Le fruit est une capsule uniloculaire, s'ouvrant en trois valves, qui, chacune, portent un trophosperme sur le milieu de leur face interne. Les graines contiennent un embryon dressé dans un endosperme charnu.

Les Violariées, qui se composent des genres *Viola*, *Ionidium*, *Hybanthus*, *Noisettia*, *Conhoria*, *Alsodeia*, etc., se distinguent surtout des Cistées par leur corolle souvent irrégulière, leurs cinq étamines, leur stigmate renflé et concave, etc. Elles ont aussi des rapports avec les Polygalées, les Droséracées, etc.

CENT VINGT-CINQUIÈME FAMILLE.

* FRANKÉNIACÉES. *Frankeniaceæ*. AUG. SAINT-HILAIRE.

Les Frankéniacées sont herbacées ou frutescentes. Leurs feuilles sont alternes ou verticillées, entières ou dentées en scie, avec des nervures latérales très-rapprochées, munies à leur base de deux stipules, qui manquent seulement dans le genre *Frankenia*. Les fleurs sont axillaires, disposées en grappes simples ou composées, ou en panicules: ces fleurs sont hermaphrodites. Leur calice est formé de cinq sépales, légèrement soudés à leur base; la corolle de cinq pétales, égaux ou inégaux. Dans le genre *Sauragesia*, on observe de plus un verticille de filamens renflés en massue, et une corolle qui existe aussi dans le genre *Luxemburgia*. Les étamines sont au nombre de cinq, de huit, ou indéfinies; elles

sont libres. Leurs anthères sont à deux loges extrorsées, qui s'ouvrent par une fente longitudinale ou un pore. L'ovaire est ovoïde, allongé, ou trigone, souvent placé sur un disque hypogyne; il offre une seule loge, contenant trois trophospermes pariétaux, portant chacun un assez grand nombre d'ovules. Le style est grêle, terminé par un stigmate extrêmement petit. Le fruit est une capsule recouverte par le calice ou par la corolle intérieure, à une seule loge qui s'ouvre en trois valves, dont les bords, légèrement rentrés, forment trois cloisons incomplètes, portant les graines. Celles-ci, au centre d'un endosperme charnu, contiennent un petit embryon axile, cylindrique et homotrope.

Cette petite famille se compose des genres *Frankenia*, *Lavradia*, *Sauvagesia* et *Luxemburgia*. Elle a les plus grands rapports avec les Cistées, les Violacées et les Droséracées; mais elle en diffère surtout par le mode de déhiscence de ses capsules, dont les valves portent les graines sur leurs bords rentrés, tandis que les placentas sont placés sur le milieu de la face interne des valves dans les familles précédentes.

CENT VINGT-SIXIÈME FAMILLE.

* CARYOPHYLLÉES. *Caryophylleæ*. Juss.

Les Caryophyllées sont herbacées, rarement soufrutescentes à leur base. Leurs tiges sont souvent noueuses et articulées. Leurs feuilles, opposées ou verticillées, sont simples. Les fleurs, généralement hermaphrodites, sont terminales ou axillaires. Leur calice se compose de quatre à cinq sépales distincts ou soudés entre eux, et formant un tube cylindrique ou vésiculeux, simplement denté à son sommet. La corolle, de cinq pétales ordinairement onguculés à leur base, manque très-rarement. Le nombre des étamines est, en général, égal ou double des pétales: dans ce dernier cas, cinq sont alternes avec les pétales, et cinq leur sont opposées, et se sou-

dent inférieurement avec les onglets ; toutes sont insérées à un disque hypogyne qui supporte l'ovaire. Celui-ci présente depuis une jusqu'à cinq loges. Les ovules, qui sont nombreux, sont attachés à un trophosperme central ; quand il est pluriloculaire, les ovules sont attachés à l'angle interne de chaque loge. Les styles varient de deux à cinq, et se terminent chacun par un stigmate subulé. Le fruit est une capsule, très-rarement une baie, ayant d'une à cinq loges polyspermes : cette capsule s'ouvre, soit par son sommet, au moyen de petites dents qui s'écartent les unes des autres, soit par des valves complètes. Les graines sont tantôt planes et membraneuses, tantôt arrondies ; elles contiennent un embryon recourbé ou comme roulé autour d'un endosperme farineux.

Plusieurs genres, d'abord placés dans cette famille, en ont été retirés et réunis à quelques autres, tirés de la famille des Amaranthacées, forment la nouvelle famille des Paronychiées, qui se distingue surtout par son insertion périgynique : tels sont les genres *Polycarpon*, *Læfflingia*, *Minuartia*, *Queria*. Les genres *Linum* et *Lechea*, dont on avait fait la famille des Linacées, ont été réunis aux Géraniacées. Le *Frankenia* est devenu le type de la famille des Frankéniacées ; le *Sarothra* a été reporté dans les Hypéricinées.

On peut diviser en deux tribus les genres de cette famille, savoir :

1^o. Les DIANTHÉES, qui ont un calice monosépale tubuleux ; des pétales longuement onguiculés : *Dianthus*, *Silene*, *Lychnis*, *Agrostemma*, *Cucubalus*, etc.

2^o. Les ALSINÉES, dont le calice est étalé et les pétales sans onglet : *Arenaria*, *Alsine*, *Spergula*, *Cerastium*, *Mollugo*, etc.

QUATORZIÈME CLASSE.

PÉRIPÉTALIE ¹.

CENT VINGT-SEPTIÈME FAMILLE.

* PARONYCHIÉES. *Paronychiæ*. AUG. ST.-HIL.

Plantes herbacées ou soufrutescentes, portant des feuilles opposées, souvent connées par leur base, avec ou sans stipules; des fleurs très-petites, axillaires ou terminales, nues ou accompagnées de bractées scarieuses. Leur calice, monosépale, souvent persistant, offre cinq divisions plus ou moins profondes; assez souvent il forme un tube à sa partie inférieure, qui est épaissie par un bourrelet glanduleux. Les pétales, au nombre de cinq, très-petits et squammiformes ou même nuls, sont insérés au haut du tube calycinal. Les étamines, également au nombre de cinq, dont quelques-unes avortent parfois, sont alternes avec les pétales, et ont leurs anthères introrses. L'ovaire est libre, à une seule loge contenant un seul ovule placé au sommet d'un podosperme basilaire quelquefois très-long, et, dans ce cas, l'ovule est renversé; d'autres fois plusieurs ovules sont attachés à un trophosperme central très-court. Le stigmate est

¹ Indépendamment des familles dont nous avons tracé les caractères, plusieurs autres appartiennent aussi à la même classe; mais comme leurs caractères ne sont pas encore bien parfaitement déterminés, ou qu'elles ne se composent que d'un très-petit nombre de genres, nous avons cru devoir les négliger dans un livre de la nature de celui-ci. Telles sont, 1^o les ESCALLONIÉES (R. BROWN), voisines des Saxifragées; 2^o les STACKHOUSIÉES (R. BROWN), qui ne se composent que du genre *Stackhousia*; 3^o les CHAILLÉTIÉES (R. BROWN); 4^o et les AQUILARINÉES (R. BROWN), intermédiaires entre les Rhamnées et les Térébinthacées, et qui comprennent, les premières, les genres *Chaillatia*, *Leucostia* et *Tapura*; et les secondes, les genres *Aquilaria*, *Osphipermum* et *Gyrinops*.

tantôt sessile et simple, tantôt il est bifide, et porté sur un style assez court. Le fruit est une capsule déhiscente, au moyen de valves ou de fentes, ou bien elle reste close. Les graines se composent, outre leur tégument propre, d'un embryon cylindrique appliqué sur un des côtés, ou roulé autour d'un endosperme farineux. La radicule est toujours tournée vers le hile.

Cette famille, établie par M. Aug. de Saint-Hilaire, se compose de genres retirés des Amaranthacées, des Portulacées et des Caryophyllées, dont ils s'éloignent surtout par leur insertion périgynique, tandis qu'elle est hypogynique dans les deux autres. Nous avons divisé les genres des Paronychiées en deux tribus, savoir :

1^o. Les SCLÉRANTHÉES, qui renferment les genres qui n'ont pas de bractées, dont les divisions calycinales ne sont pas scarieuses sur les bords; les feuilles sans stipules et connées. Ex. : *Lufflingia*, *Minuartia*, *Queria*, *Scleranthus*, *Mniarum* et *Larbrca*.

2^o. Les PARONYCHIÉES vraies, dont les genres ont leurs fleurs munies de bractées; leurs divisions calycinales scarieuses sur les bords, souvent charnues et creusées en gouttière; les feuilles accompagnées de stipules. Ex. : *Gymnocarpus*, *Paronychia*, *Illecebrum*, *Anychia*, *Herniaria*, *Polycarpon*, *Hagea*, etc.

CENT VINGT-HUITIÈME FAMILLE.

* PORTULACÉES. *Portulacææ*. JUSS.

Plantes herbacées, rarement frutescentes, ayant des feuilles opposées, quelquefois alternes, épaisses et charnues, sans stipules; des fleurs généralement terminales. Leur calice est en général formé de deux sépales plus ou moins soudés, et souvent comme tubulé à la base. La corolle se compose de cinq pétales libres, ou légèrement soudés entre eux, et formant une corolle monopétale. Les étamines sont en même nombre que les pétales, insérées à leur base, et leur sont opposées; elles sont rarement plus nombreuses. L'ovaire est libre, ou presque semi-infère, à une seule loge, contenant un nombre variable d'ovules, naissant immédiatement du fond de la loge, ou attachés à un trophosperme central. Le style est

simple, terminé par trois ou cinq stigmates filiformes. Le fruit est une capsule uniloculaire, contenant trois ou plusieurs graines, et s'ouvrant, soit en trois valves, soit en deux valves superposées. Les graines, sous leur tégument propre, souvent crustacé, renferment un embryon cylindrique qui est roulé sur un endosperme farineux.

Plusieurs genres, d'abord réunis à cette famille, en ont été retranchés. Ainsi, le *Tamarix* forme la famille des Tamariscinées, qui diffère surtout par l'absence de l'endosperme; les genres *Sclevanthus*, *Gynnocarpus*, et probablement le *Telephium* et le *Corrigiola*, ont été portés dans la nouvelle famille des Paronychiées, qui n'en diffèrent guère que par leurs étamines alternes et non opposées aux pétales; leur stigmate simple ou bifide, et non tri ou quinquéfide. Les genres qui restent parmi les Portulacées sont: *Portulaca*, *Talinum*, *Montia*, etc.

CENT VINGT-NEUVIÈME FAMILLE.

* FICOÏDÉES. *Ficoïdæ*. JUSS.

Ce sont en général des plantes grasses, comme les Crasulacées, ayant leurs feuilles alternes ou opposées; leurs fleurs, souvent très-grandes, axillaires ou terminales: chacune d'elles présente un calice monosépale, souvent campanulé et persistant, ayant son limbe quelquefois coloré, et à quatre ou cinq lobes; une corolle polypétale, et dont les pétales sont quelquefois en nombre indéfini, d'autres fois soudés en une corolle monopétale: plus rarement la corolle manque. Les étamines sont généralement assez nombreuses, libres et distinctes. L'ovaire est tantôt entièrement libre, tantôt adhérent par sa base avec le calice. Il offre de trois à cinq loges, contenant chacune plusieurs ovales attachés à un trophosperme qui naît de l'angle interne de chaque loge: cet ovaire est surmonté de trois à cinq styles, terminés chacun par un stigmate simple. Le fruit est tantôt une baie, tantôt une capsule environnée par le calice, à trois ou cinq loges

polyspermes. Leurs graines offrent un embryon roulé autour d'un endosperme farineux.

Cette famille a de très-grands rapports avec les Portulacées, dont elle diffère par ses pétales et ses étamines, généralement en grand nombre, par sa pluralité de styles, et son ovaire à trois ou cinq loges, et non uniloculaire, comme dans les Portulacées. Les genres principaux de la famille des Ficoïdées sont : *Reaumuria*, *Mesembryanthemum*, *Nitraria*, *Tetragonia*, etc. Cette famille, qui, par son port, se rapproche des Crassulacées, en diffère par son ovaire simple.

CENT TRENTIÈME FAMILLE.

* SAXIFRAGÉES. *Saxifragæ*. JUSS. *Cunoniaceæ*.
R. BROWN.

Les Saxifragées sont des plantes herbacées, rarement des arbustes ou des arbres, dont les feuilles sont alternes ou opposées, simples, et quelquefois composées, avec ou sans stipules. Leurs fleurs, tantôt solitaires, tantôt diversement groupées en épis, en grappes, etc., offrent un calice monosépale, tubuleux inférieurement, où il se soude avec l'ovaire, terminé supérieurement par trois ou cinq divisions. La corolle, qui manque très-rarement, est formée de quatre à cinq pétales quelquefois soudés par leur base. Les étamines sont en général en nombre double des pétales, quelquefois en nombre indéfini. L'ovaire est à deux, plus rarement à quatre ou cinq loges; il est tantôt tout-à-fait libre, tantôt semi-infère ou presque infère, terminé à son sommet par autant de styles qu'il y a de loges. Celles-ci contiennent ordinairement plusieurs, très-rarement un seul ovule : ces ovules sont attachés à un trophosperme placé le long de la cloison. Le fruit, qui est rarement charnu, est en général une capsule terminée supérieurement par deux cornes plus ou moins allongées, s'ouvrant souvent en deux valves septifères. Les graines offrent sous leur té-

gument propre un endosperme charnu qui contient un embryon axile, homotrope, quelquefois un peu recourbé.

Cette famille, à laquelle nous réunissons les Cunoniacées de M. R. Brown, qui n'en diffèrent que par leur tige ligneuse, se compose des genres *Saxifraga*, *Heuchera*, *Tiarella*, *Cunonia*, *Hicnmannia*, etc.

CENT TRENTE-UNIÈME FAMILLE.

HAMAMÉLIDÉES. *Hamamelidæ*. R. BROWN.

Ce sont des arbustes à feuilles alternes, simples, munies souvent de deux stipules caduques. Les fleurs sont axillaires, ayant un calice composé de quatre sépales, quelquefois réunis en tube à leur partie inférieure, et soudés avec l'ovaire, qui est semi-infère. La corolle se compose de quatre pétales alongés, linéaires, valvaires, et un peu tordus avant l'épanouissement des fleurs. Les étamines sont au nombre de quatre, alternes avec les pétales, ayant leurs anthères introrses, et à deux loges, s'ouvrant par une valvule qui est parfois commune aux deux loges, et qui occupe leur face interne: devant chaque pétale, on trouve souvent une écaille de forme variée, et qui paraît tenir lieu d'une étamine avortée. L'ovaire est semi-infère, ou entièrement libre, à deux loges, contenant chacune un ovule suspendu. Du sommet de l'ovaire naissent deux styles, terminés chacun par un stigmate simple. Le fruit, enveloppé par le calice, est sec, à deux loges monospermes, s'ouvrant en général en deux valves septifères. Les graines se composent d'un embryon homotrope, recouvert par un endosperme charnu.

Le genre *Hamamelis*, qui forme le type de cette famille, avait été placé par M. de Jussieu à la fin des Berbéridées; mais son insertion est bien réellement périgynique. M. Rob. Brown (*in Abel Iter Chinens.*) a proposé d'établir pour ce genre une famille particulière,

sous le nom d'Hamamélidées. Il rapporte, en outre, à cette famille les genres *Dicoryphe* et *Dahlia*, et en rapproche le *Fothergilla*, qui cependant en diffère par plusieurs caractères. C'est auprès de cette nouvelle famille que l'illustre botaniste anglais pense qu'il faut placer sa famille des Bruniacées. Quant aux Hamamélidées elles-mêmes, elles nous paraissent avoir beaucoup de rapports avec les Saxifragées.

CENT TRENTE-DEUXIÈME FAMILLE.

BRUNIACÉES. *Bruniaceæ*. R. BROWN. AD. BRONG.

Les plantes qui forment cette famille sont des arbustes qui, par leur port, ressemblent beaucoup aux Bruyères, et aux *Phyllica*, ou Bruyères du Cap : tous sont originaires du cap de Bonne-Espérance. Leurs feuilles sont très-petites, roides, entières, quelquefois imbriquées. Les fleurs sont petites, disposées en capitules, plus rarement en panicules. Le calice est monosépale, à cinq divisions, adhérent en général par sa base avec l'ovaire, qui est infère ou semi-infère (il est libre dans le seul genre *Raspalia*) : les cinq divisions sont imbriquées, de même que la corolle, avant leur épanouissement. Les pétales sont au nombre de cinq et alternes. Les cinq étamines sont alternes avec les pétales, et leurs filets adhèrent latéralement avec la base de chacun des pétales; ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'ils étaient opposés aux pétales. L'ovaire est semi-infère, ou infère, ou enfin libre, à une ou trois loges, contenant chacune un ou deux ovules collatéraux et suspendus. Le style est simple ou bifide, ou les deux styles sont distincts, et terminés chacun par un très-petit stigmate. Le fruit est sec, couronné par le calice, la corolle et les étamines, qui sont persistantes, indéhiscent, ou se séparant en deux coques généralement monospermes, s'ouvrant par une fente longitudinale et interne. Les graines sont suspendues, contenant un très-petit embryon homotrope placé vers la base d'un endosperme charnu.

Cette petite famille, indiquée par Robt. Brown (*in Abel Iter Chin.*), a été adoptée par M. De Candolle (*Prodr. sys.*, 2, p. 43). M. Adolphe Brongniart en a fait l'objet d'un mémoire spécial, dans lequel il a mieux tracé et les caractères de la famille, et ceux des genres qui la composent. Le genre *Brunia*, qui en forme le type, avait été placé par M. de Jussieu à côté du *Phyllica* dans la famille des Rhamnées; mais il en diffère par plusieurs caractères, tels que ses étamines alternes et non opposées aux pétales; ses ovules souvent géminés et suspendus, et non solitaires et dressés, etc. M. Brown pense que les Bruniacées doivent être rapprochées des Hygrobiées et des Hamaméliées, tandis que M. De Candolle les place au voisinage des Rhamnées. Dans son travail sur cette famille, M. Brongniart énumère les genres suivans: *Berzelia*, *Brunia*, *Raspalia*, *Staavia*, *Berardia*, *Lirconia*, *Audouinia*, *Tittmannia* et *Tamnea*.

CENT TRENTE-TROISIÈME FAMILLE.

* CRASSULAGÉES. *Crassulaceæ*. DC. — *Sempervivæ*.
Juss.

Cette famille se compose de plantes herbacées, ou d'arbustes dont les feuilles, les tiges, et en général toutes les parties herbacées, sont épaisses et charnues: ces feuilles sont alternes ou opposées. Leurs fleurs, qui présentent quelquefois des couleurs très-vives, offrent différents modes d'inflorescence. Leur calice est profondément divisé en un grand nombre de segmens. La corolle se compose d'un nombre variable, quelquefois très-grand, de pétales réguliers, distincts ou soudés en une corolle monopétale. Le nombre des étamines est le même, ou plus rarement double des pétales, ou des lobes de la corolle monopétale. Au fond de la fleur, on trouve constamment plusieurs pistils distincts, et dont le nombre varie de trois à douze, et même au-delà: chacun d'eux se compose d'un ovaire plus ou moins allongé, à une seule loge, contenant plusieurs ovules attachés à un trophosperme sutural et interne. Le style et le stigmate sont simples. Les fruits sont des capsules uniloculaires, poly-

spermes, s'ouvrant par leur suture longitudinale et interne. Leurs graines offrent un embryon plus ou moins recourbé, enveloppant en quelque sorte un endosperme farineux.

Cette famille, composée de plantes grasses, a, par ses capsules polyspermes uniloculaires, et s'ouvrant par une seule suture longitudinale, du rapport avec les genres de la famille des Renonculacées, qui offrent le même caractère. Mais elle se rapproche davantage des Saxifragées et des Ficoïdées, dont elle diffère surtout par ses pistils distincts au centre de la fleur. Les genres principaux sont : *Tillæa*, *Bulliardia*, *Crassula*, *Cotyledon*, *Bryophyllum*, *Sedum*, *Sempervivum*.

CENT TRENTE-QUATRIÈME FAMILLE.

* NOPALÉES. *Nopaleæ*. VENT. *Cacti*. JUSS.

Cette famille se compose uniquement du genre *Cactus* de Linnée, et des divisions qu'on y a établies. Ce sont des plantes vivaces, souvent arborescentes, d'un port tout particulier, qui n'a d'analogue que dans quelques Euphorbes. Leurs tiges sont ou cylindriques, rameuses, cannelées, anguleuses, ou composées de pièces articulées, qui ont été considérées comme des feuilles. Les feuilles manquent presque constamment, et sont remplacées par des épines réunies en faisceaux. Les fleurs, qui sont quelquefois très-grandes et brillent du plus vif éclat, sont en général solitaires, et placées à l'aisselle d'un de ces faisceaux d'épines. Leur calice est monosépale, adhérent avec l'ovaire infère, quelquefois écailleux extérieurement, terminé à son sommet par un limbe, composé d'un grand nombre de lobes inégaux, qui se confondent avec les pétales : ceux-ci sont en général très-nombreux, et disposés sur plusieurs rangs. Les étamines, également très-nombreuses, ont leurs filets grêles et capillaires. L'ovaire est infère, à une seule loge, contenant un grand nombre d'ovules attachés à des trophospermes pariétaux,

dont le nombre est très-variable, et ordinairement en rapport avec celui des stigmates. Le style est simple, terminé par trois ou un plus grand nombre de stigmates rayonnés. Le fruit est charnu, ombiliqué à son sommet. Ses graines ont un double tégument, et renferment un embryon droit ou recourbé, dépourvu d'endosperme.

M. de Jussieu avait réuni dans cette famille, avec le genre *Cactus*, le genre *Ribes*, dont on a formé la famille des Ribésiées. Voyez ci-dessous les différences qui existent entre ces deux familles.

CENT TRENTE-CINQUIÈME FAMILLE.

* RIBÉSIIÉES. *Ribesiv.* RICH. *Grossulariées.* DC.

Arbrisseaux buissonneux, quelquefois épineux, ayant des feuilles alternes, sans stipules; des fleurs axillaires, solitaires, géminées ou disposées en épis ou grappes simples. Leur calice est monosépale, tubuleux inférieurement, où il adhère avec l'ovaire, ayant son limbe évasé et comme campaniforme, à cinq divisions étalées ou réfléchies. Leur corolle est formée de cinq pétales quelquefois très-petits. Les étamines, en même nombre que les pétales, et alternes avec eux, sont insérées vers le milieu du limbe calicynal. L'ovaire est infère, à une seule loge, contenant un grand nombre d'ovules attachés sur plusieurs rangs à deux trophospermes pariétaux. Les deux styles sont plus ou moins soudés entre eux, et se terminent chacun par un stigmate simple. Le fruit est une baie globuleuse, ombiliquée, polysperme, et ses graines se composent d'un gros embryon, immédiatement recouvert par le tégument propre.

Le seul genre *Ribes*, auquel on pourrait peut-être ajouter le genre *Gronovia*, auparavant placé dans les Cucurbitacées, compose cette famille. Elle est extrêmement voisine des Nopalées, dont elle diffère surtout par le port si différent des végétaux qui la composent, par leurs pétales et leurs étamines constamment au nombre de cinq, et

non en nombre indéterminé, comme dans les Cactus; par leurs deux trophospermes et leurs deux styles. Dans un autre ouvrage (*Botanique médicale*, p. 487), j'ai proposé de diviser les espèces nombreuses de ce genre en trois sections ou sous-genres, ayant pour type, l'une, le *Ribes uva-crispa*; l'autre, le *Ribes nigrum*, et la troisième, le *Ribes rubrum*. J'ai appelé la première *Grossularia*, la seconde *Ribes*, et la troisième *Botrycarpum*.

CENT TRENTE-SIXIÈME FAMILLE.

* CUCURBITACÉES. *Cucurbitaceæ*. JUSS.

Grandes plantes herbacées, souvent volubiles, couvertes de poils courts et très-rudes. Leurs feuilles sont alternes, pétiolées, plus ou moins lobées. Leurs vrilles, qui sont simples ou rameuses, naissent à côté des pétioles. Les fleurs sont en général unisexuées et monoïques, très-rarement hermaphrodites. Le calice est monosépale: dans les fleurs femelles, il offre un tube globuleux adhérent avec l'ovaire infère. Son limbe, plus ou moins campanulé, et à cinq lobes, est confondu et intimement soudé avec la corolle, et n'a de distinct que le sommet de ses lobes. La corolle est formée de cinq pétales, réunis entre eux au moyen du limbe calycinal, et représentant ainsi une corolle monopétale. Les étamines, au nombre de cinq, ont leurs filets monadelphes, ou réunis en trois faisceaux, deux formés chacun de deux étamines, et le troisième, d'une seule étamine. Les anthères sont uniloculaires, linéaires, contournées sur elles-mêmes, en forme de ∞ placée horizontalement, et dont les branches seraient très-rapprochées. Dans les fleurs femelles, le sommet de l'ovaire, qui est infère, est couronné par un disque épigyne. Le style est épais, court, terminé par trois stigmates épais, et souvent bilobés: cet ovaire est à une seule loge dans les deux genres *Sicyos* et *Gronovia*; il contient un seul ovule pendant; mais, en général, il offre trois trophospermes pariétaux, triangulaires, très-

épais, contigus les uns aux autres par leurs côtés, et remplissant ainsi toute la cavité de l'ovaire, et donnant attache aux ovules à leur point d'origine sur les parois de l'ovaire. Le fruit est charnu, ombiliqué à son sommet : c'est une péponide. Les graines, à la maturité du fruit, semblent éparses au milieu d'un tissu cellulaire, filamenteux ou charnu. Le tégument propre est assez épais, et recouvre immédiatement un gros embryon homotrope dépourvu d'endosperme.

Les genres principaux de cette famille sont : *Cucumis*, *Cucurbita*, *Pepo*, *Ecballium*, *Momordica*, *Bryonia*, *Gronovia*, etc. Elle a des rapports assez grands avec la famille des Onagres, dont elle diffère très-bien par la structure de son périanthe, et surtout celle de son fruit. Elle se rapproche également beaucoup des Nopalées et des Ribésiées. Quant au genre *Passiflora*, d'abord placé dans cette famille, il est devenu le type d'un ordre distinct, sous le nom de Passiflorées.

CENT TRENTE-SEPTIÈME FAMILLE.

LOASÉES. *Loasææ*. JUSS.

Plantes herbacées, rameuses, souvent couvertes de poils hispides, et dont la piqûre est brûlante, comme celle des orties. Leurs feuilles sont alternes ou opposées, entières ou diversement lobées. Leurs fleurs, assez souvent jaunes et grandes, sont tantôt solitaires, tantôt diversement groupées. On y trouve un calice monosépale, tubuleux, libre ou adhérent avec l'ovaire infère, ayant son limbe à cinq divisions; une corolle de cinq pétales réguliers, planes ou concaves. La gorge du calice est quelquefois garnie de cinq appendices, ou d'un rebord découpé. Les étamines, généralement très-nombreuses, sont quelquefois en même nombre que les pétales. L'ovaire est libre et infère, à une seule loge, offrant intérieurement trois trophospermes pariétaux, quelquefois saillans en forme de cloisons, et portant plusieurs ovu-

les : cet ovaire est surmonté de trois longs styles grêles ; quelquefois réunis en un seul, et terminés chacun par un stigmate simple ou en forme de pinceau. Le fruit est une capsule, couronnée par les lobes du calice, ou nue, s'ouvrant, par son sommet seulement, en trois valves qui portent un des trophospermes sur le milieu de leur face interne, excepté dans le genre *Loasa*, où les trophospermes correspondent aux sutures. Les graines, quelquefois arillées, offrent un embryon homotrope dans un endosperme charnu.

Cette famille se compose des genres *Loasa*, *Mentzelia*, *Klaprothia*, *Blumenbachia*, auxquels M. Kunth a ajouté le *Turnera* et le *Piriqueta*. Elle a de grands rapports avec les Onagracées et les Nopalées, mais en diffère par des caractères très-tranchés. Ainsi, dans les Onagracées, l'ovaire est pluriloculaire ; les étamines sont en nombre déterminé, etc. Dans les Nopalées, le fruit est charnu, et la graine sans endosperme.

CENT TRENTE-HUITIÈME FAMILLE,

PASSIFLORÉES. *Passiflorea*. JUSS.

Plantes herbacées, ou arbustes à tige sarmenteuse, munies de vrilles extra-axillaires, et de feuilles alternes simples ou lobées, et accompagnées de deux stipules à leur base. Plus rarement, ce sont des arbres dépourvus de vrilles. Leurs fleurs sont en général grandes et solitaires ; plus rarement elles forment une sorte de grappe. Ces fleurs sont hermaphrodites, ayant un calice monosépale, turbiné ou longuement tubuleux, à cinq divisions plus ou moins profondes, quelquefois colorées ; une corolle de cinq pétales insérés au haut du tube du calice ; cinq étamines monadelphes par leur base, et formant un tube qui recouvre le support de l'ovaire, et se soude avec lui. Les anthères sont versatiles, à deux loges. En dehors des étamines sont des appendices très-variés, tantôt filamenteux, tantôt sous la forme d'écailles

ou de glandes pédicellées, réunis circulairement, et formant d'une à trois couronnes qui naissent à l'orifice et sur les parois du tube calycinal : quelquefois ces appendices, et même la corolle, manquent complètement. L'ovaire est libre, longuement stipité, à une seule loge, offrant de trois à cinq trophospermes longitudinaux, qui parfois sont saillans en forme de fausses cloisons, et qui donnent attache à un grand nombre d'ovules; il est surmonté de trois ou quatre styles, terminés par autant de stigmates simples : rarement les stigmates sont sessiles. Le fruit est charnu intérieurement, contenant un très-grand nombre de graines; plus rarement il est sec, mais toujours indéhiscent. Les graines ont un endosperme charnu, dans lequel est un embryon homotrope et axile.

Selon M. de Jussieu, les Passiflorées, de même que les Cucurbitacées, n'auraient qu'un périanthe simple, et l'organe que nous avons décrit comme la corolle, et qui manque dans quelques genres, devrait être assimilé aux appendices nombreux qui garnissent le tube du calice. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte à cet égard, il n'en reste pas moins très-difficile de déterminer avec exactitude la place des Passiflorées dans la série des ordres naturels. Elles ne nous paraissent avoir que de bien faibles rapports avec les Cucurbitacées, parmi lesquelles le genre Passiflore avait été rangé. Mais cependant on peut leur trouver quelque affinité éloignée avec certaines familles de plantes polypétales, et en particulier avec les Capparidées, et surtout avec les Loasées, dans le voisinage desquelles elles nous paraissent devoir être rangées.

Les Passiflorées se composent des genres *Passiflora*, *Taxonia*, *Murucuja*, *Malesherbia*, *Deidamia*, *Kolbia*, et probablement le *Carica*, placé aussi dans les Cucurbitacées.

CENT TRENTE-NEUVIÈME FAMILLE.

HYGROBIÉES. *Hygrobiew.* RICH. *Cercodiennes.* JUSS.
Halorageæ R. BROWN.

Petite famille, composée en général de plantes aquatiques, portant souvent des feuilles verticillées, des fleurs très-petites, axillaires, et quelquefois unisexuées, ayant un calice monosépale, adhérent avec l'ovaire infère, et

terminé supérieurement par un limbe à trois ou quatre lobes. La corolle, qui manque quelquefois, se compose de trois à quatre pétales alternes avec les lobes du calice. Les étamines sont en nombre égal ou double des pétales, auxquels elles sont opposées dans le premier cas. L'ovaire présente de trois à quatre loges, contenant chacune un seul ovule renversé. Du sommet de l'ovaire naissent trois ou quatre stigmates filiformes, glanduleux ou velus. Le fruit est une baie, ou une capsule couronnée par les lobes du calice, à plusieurs loges monospermes. Chaque graine, qui est renversée, contient, dans un endosperme charnu, un embryon cylindrique et homotrope.

Les genres qui composent cette famille avaient d'abord été placés parmi les Onagraires ou les Nayades. Ces genres sont : *Myriophyllum*, *Haloragis*, *Cercodia*, *Proserpinaca*, *Trixis*, etc. Elle diffère surtout des Onagraires par son ovaire à loges monospermes, ses graines pendantes, et son embryon pourvu d'un endosperme charnu.

CENT QUARANTIÈME FAMILLE.

* ONAGRARIÉES *Onagrarie*. JUSS.

Végétaux herbacés, rarement frutescens, portant des feuilles simples, opposées ou éparses, et des fleurs terminales ou axillaires. Leur calice est adhérent avec l'ovaire infère; son limbe, à quatre ou cinq lobes; la corolle, formée de quatre à cinq pétales, incombans latéralement et tordus en spirale avant leur parfait épanouissement : cette corolle manque rarement. Les étamines sont en même nombre ou double, quelquefois moindre, des pétales; elles sont insérées au tube du calice. L'ovaire, infère, offre de quatre à cinq loges, contenant un assez grand nombre d'ovules attachés à leur angle interne. Le style est simple, et le stigmate est tantôt simple, tantôt à quatre ou cinq lobes. Le fruit est une baie ou une capsule à quatre ou cinq loges, ne contenant souvent

chacune qu'un petit nombre de graines, et s'ouvrant en autant de valves portant chacune une des cloisons sur le milieu de leur face interne. Les graines offrent un tégument propre, en général formé de deux feuillettes, et recouvrant immédiatement un embryon homotrope et dépourvu d'endosperme.

M. de Jussieu, dans sa famille des Onagracées, avait d'abord placé un certain nombre de genres qui en ont été successivement retirés. Ainsi, le genre *Mocanera* nous paraît appartenir à la famille des Ternstroemiacées; le *Cercodia* forme le type de la famille des Hygrobiées. Les genres *Cacoucia*, *Combretum*, rentrent dans les Combrétacées; le *Santalum* forme le type des Santalacées; les genres *Mouriria* et *Petaloma* nous paraissent appartenir aux Mélastomacées, et enfin les genres *Loasa* et *Mentzelia* constituent la famille des Loasées.

On trouve, entre autres genres, dans les Onagrariées les *Epilobium*, *Oenothera*, *Lopezia*, *Circaea*, *Jussiaea*, *Fuschia*, etc. Très-voisine des Myrtacées et des Mélastomacées, la famille des Onagrariées se distingue des premières par ses feuilles non ponctées, ses étamines en nombre déterminé, et par son port; des Mélastomacées, par la structure si différente de leurs feuilles et de leurs anthères.

CENT QUARANTE-UNIÈME FAMILLE.

COMBRÉTACÉES. *Combretaceæ*. R. BROWN. *Eleagnorum*
et *Terminaliarum* gen. Juss.

Ce sont des arbres, des arbrisseaux ou des arbustes à feuilles opposées ou alternes, entières ou sans stipules, portant des fleurs hermaphrodites ou polygames, diversement disposées en épis axillaires ou terminaux. Leur calice est adhérent par sa base avec l'ovaire, qui est infère. Son limbe, souvent tubuleux, est à quatre ou cinq divisions, et articulé avec le sommet de l'ovaire. La corolle manque dans plusieurs genres, ou se compose de quatre à cinq pétales insérés entre les lobes du calice. Le nombre des étamines est en général double des divisions calycinales: cependant ce nombre n'est pas rigoureusement déterminé. L'ovaire est à une seule loge, contenant

de deux à quatre ovules pendans de son sommet. Le style est plus ou moins long, terminé par un stigmate simple. Le fruit est constamment uniloculaire, monosperme par avortement, et indéhiscent. La graine, qui est pendante, se compose d'un épisperme qui recouvre immédiatement l'embryon.

Les Combrétacées se composent de genres d'abord rapportés les uns aux Eléagnées, et les autres aux Onagraires: tels sont *Bucida*, *Terminalia*, *Conocarpus*, *Quisqualis*, *Combretum*, etc. Cette famille ne paraît pas, au premier coup d'œil, réunir des genres ayant entre eux une très-grande affinité. En effet, les uns sont pourvus de pétales, et les autres en manquent; les uns ont les cotylédons planes, les autres les ont roulés sur eux-mêmes. Mais le caractère vraiment distinctif de cette famille consiste dans son ovaire uniloculaire, contenant de deux à quatre ovules pendans du sommet de la loge sans podosperme. Par ses genres apétales, cette famille tient aux Santalacées, qui s'en distinguent surtout par la présence d'un endosperme et leurs ovules dressés; par ses genres pétalés, elle se rapproche beaucoup des Onagraires et des Myrtacées, entre lesquelles elle doit être placée.

CENT QUARANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

* MYRTACÉES. *Myrtaceæ*. JUSS.

Cette famille intéressante se compose d'arbres ou d'arbrisseaux d'un port élégant, dont les diverses parties sont pleines d'un suc résineux et odorant. Les feuilles sont opposées, entières, souvent persistantes, marquées de points translucides. Les fleurs sont diversement disposées, soit à l'aisselle des feuilles, soit au sommet des rameaux. Leur calice est monosépale, adhérent par sa base avec l'ovaire infère, ayant son limbe à cinq, six ou seulement quatre divisions. La corolle, qui manque rarement, est formée d'autant de pétales qu'il y a de lobes au calice. Les étamines, généralement très-nombreuses, rarement en nombre déterminé, ont leurs filets libres ou diversement soudés, et leurs anthères terminales et généralement assez petites. L'ovaire, infère, présente de deux à six loges,

qui contiennent un nombre variable d'ovules attachés à leur angle interne. Le style est généralement simple, et le stigmate est lobé. Le fruit offre un grand nombre de modifications; il est tantôt sec, déhiscent en autant de valves qu'il y a de loges, tantôt indéhiscent ou charnu. Les graines, généralement dépourvues d'endosperme, offrent un embryon dont les cotylédons ne sont jamais ni convolutés, ni roulés en cornet l'un sur l'autre.

Le professeur De Candolle a divisé la famille des Myrtacées en cinq tribus naturelles, qui sont :

1°. Les CHAMÉLAUCIÉES : fruit sec, uniloculaire; graines basilaires, calice à cinq lobes; corolle de cinq pétales, manquant quelquefois; étamines libres ou polyadelphes. Les genres qui forment cette tribu sont tous originaires de la Nouvelle-Hollande : *Calythrix*, *Chamaelaucium*, *Pileanthus*, etc.

2°. Les LEPTOSPERMÉES : fruit sec, déhiscent, à plusieurs loges; graines attachées à l'angle interne, dépourvues d'arille et d'endosperme; feuilles opposées ou alternes. Arbrisseaux tous originaires de la Nouvelle-Hollande : *Beaufortia*, *Calothamnus*, *Tristania*, *Melaleuca*, *Eudesmia*, *Eucalyptus*, *Metrosideros*, *Leptospermum*, etc.

3°. Les MYRTÉES : fruit charnu, généralement à plusieurs loges; graines sans arille ni endosperme; étamines libres, feuilles opposées. Arbrisseaux presque tous originaires des Tropiques : *Eugenia*, *Jambosa*, *Calyptranthes*, *Caryophyllus*, *Myrtus*, *Campomanesia*, etc.

4°. Les BARRINGTONIÉES : fruit sec ou charnu, toujours indéhiscent, à plusieurs loges; étamines monadelphes par la base; feuilles alternes non ponctuées. Arbres des régions équinoxiales de l'ancien et du nouveau continent : *Dicalyx*, *Stravadium*, *Barringtonia*, *Gustavia*.

5°. LÉCYTHIDÉES : fruit sec, s'ouvrant par un opercule (*pyxide*); étamines très-nombreuses, monadelphes; feuilles alternes, non ponctuées. Grands arbres de l'Amérique équinoxiale : *Lecythis*, *Couratari*, *Couroupita*, *Bertholletia*.

La famille des Myrtacées, considérée dans son ensemble, forme une famille fort distincte parmi les Dicotylédons à ovaire infère; elle a des rapports avec les Mélastomacées, qui en diffèrent par la disposition si remarquable et si constante des nervures de leurs feuilles, et par le nombre et la structure de leurs étamines; avec les Onagraires, qui s'en éloignent par leurs étamines en nombre déterminé; avec les Rosacées et les Combrétacées, dont les feuilles alternes, les styles multiples dans la première, l'embryon à lobes

roulés dans la seconde de ces deux familles , forment les caractères distinctifs.

CENT QUARANTE-TROISIÈME FAMILLE.

MÉLASTOMACÉES. *Melastomaceæ*. JUSS.

Les Mélastomacées sont de grands arbres , des arbrisseaux , des arbustes ou des plantes herbacées , ayant des feuilles opposées , simples , munies généralement de trois à cinq et même jusqu'à onze nervures longitudinales , d'où partent un très-grand nombre d'autres nervures transversales et parallèles , très-rapprochées. Les fleurs , quelquefois très-grandes , offrent en quelque sorte tous les modes d'inflorescence. Leur calice est monosépale , plus ou moins adhérent avec l'ovaire , qui est infère ou semi-infère : son limbe est quelquefois entier , ou denté , ou enfin à quatre ou cinq divisions plus ou moins profondes ; plus rarement il forme une sorte de coiffe ou d'opercule. La corolle se compose de quatre à cinq pétales. Les étamines sont en nombre double des pétales. Leurs anthères présentent les formes les plus variées et les plus singulières , et s'ouvrent à leur sommet par un trou ou pore commun aux deux loges. L'ovaire est quelquefois libre , plus souvent adhérent avec le calice ; il offre de trois à huit loges contenant chacune un très-grand nombre d'ovules. Le sommet de l'ovaire est souvent tapissé par un disque épigyne. Le style et le stigmate sont simples. Le fruit est tantôt sec et tantôt charnu , offrant le même nombre de loges que l'ovaire ; il reste indéhiscent , ou s'ouvre en autant de valves septifères sur le milieu de leur face interne. Les graines sont fréquemment réniformes ; elles contiennent un embryon dressé ou légèrement recourbé , mais sans endosperme.

Cette famille , qui vient d'être travaillée avec soin par le professeur De Candolle , dans le troisième volume de son *Prodrome* , est très-nombreuse en espèces , qui ont été groupées en un grand nom-

bre de genres. Parmi ces genres, on trouve les suivans. *Melastoma*, *Rhexia*, *Miconia*, *Tristemma*, *Topobaea*, etc. Elle est tellement distincte par la disposition des nervures de ses feuilles, qu'elle ne peut être confondue avec aucune autre de celles dont elle se rapproche, comme les Onagraires, les Myrtacées et les Rosacées.

CENT QUARANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

* SALICARIÉES. *Salicariæ*. JUSS.

Herbes ou arbustes à feuilles opposées ou alternes, portant des fleurs axillaires ou terminales; un calice monosépale, tubuleux où urcéolé, denté à son sommet; une corolle de quatre à six pétales alternes avec les divisions du calice, et insérés à la partie supérieure de son tube. La corolle manque dans quelques genres. Les étamines sont en nombre égal ou double des pétales, plus rarement en nombre indéfini. L'ovaire est libre, simple, à plusieurs loges, contenant chacune un assez grand nombre d'ovules. Le style est simple, terminé par un stigmate ordinairement capitulé. Le fruit est une capsule recouverte par le calice, qui est persistant, à une ou plusieurs loges, contenant des graines attachées à leur angle interne: ces graines se composent d'un embryon dépourvu d'endosperme.

Parmi les genres qui composent cette famille, on peut citer les suivans: *Lythrum*, *Cuphea*, *Cinoria*, *Lagarstremia*, *Ammania*, etc. Cette famille a de l'affinité avec les Onagraires, dont elle diffère par son ovaire libre; avec les Rosacées, mais celles-ci ont constamment des stipules et un grand nombre d'autres caractères qui les distinguent des Salicariées.

CENT QUARANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

* TAMARISCINÉES. *Tamariscinæ*. DESVAUX.

Arbustes ou arbrisseaux, ayant des feuilles en général très-petites, squamiformes et engainantes; des fleurs également petites, munies de bractées, et disposées en épis simples, dont la réunion constitue quelquefois une

panicule. Leur calice est à quatre ou cinq divisions profondes; rarement il forme un tube à sa partie inférieure : ses divisions sont imbriquées latéralement. La corolle se compose de quatre à cinq pétales persistans. Les étamines, au nombre de cinq à dix, rarement de quatre, sont monadelphes par leur base. L'ovaire est triangulaire, quelquefois entouré à sa base d'un disque périgyne; le style simple ou triparti. Le fruit est une capsule triangulaire, à une seule loge, contenant un assez grand nombre de graines attachées vers le milieu de la face interne des trois valves qui forment la capsule. L'embryon est dressé, dépourvu d'endosperme.

Cette petite famille se compose du genre *Tamarix*, que M. Desvoux, professeur de botanique à Angers, propose de diviser en deux genres, savoir : *Tamarix* et *Myricaria*. Ce genre *Tamarix* faisait d'abord partie de la famille des Portulacées, dont il diffère par son port et son embryon dépourvu d'endosperme. Par ce dernier caractère, la famille des Tamariscinées a quelques rapports avec les Lythraies.

CENT QUARANTE-SIXIÈME FAMILLE.

* ROSACÉES. *Rosacæ*. JUSS.

Grande famille composée de végétaux herbacés, d'arbustes, ou d'arbres atteignant de très-grandes dimensions. Leurs feuilles sont alternes, simples ou composées, accompagnées à leur base de deux stipules persistantes, quelquefois soudées avec le pétiole. Les fleurs offrent différens modes d'inflorescence; elles se composent d'un calice monosépale, à quatre ou cinq divisions, quelquefois accompagné extérieurement d'une sorte d'involucre qui fait corps avec le calice, de manière que celui-ci paraît à huit ou dix lobes. La corolle, qui manque rarement, est composée de quatre à cinq pétales régulièrement étalés. Les étamines sont généralement en grand nombre et distinctes. Le pistil présente plusieurs modifi-

cations : tantôt il est formé d'un ou de plusieurs carpelles, entièrement libres et distincts, placés dans un calice tubuleux ; tantôt ces carpelles adhèrent, par leur côté extérieur, avec le calice ; tantôt ils sont soudés, non-seulement avec le calice, mais entre eux ; tantôt ils sont réunis en une sorte de capitule sur un réceptacle ou gynophore. Chacun de ces carpelles est uniloculaire, et contient un, deux ou un plus grand nombre d'ovules dont la position est très-variée. Le style est toujours plus ou moins latéral, et le stigmate simple. Le fruit est extrêmement polymorphe : tantôt c'est une véritable drupe ; tantôt une mélonide ou pomme ; tantôt un ou plusieurs akènes, ou une ou plusieurs capsules déhiscences, ou enfin une réunion de petits akènes, ou de petites drupes, formant un capitule sur un gynophore qui devient charnu. Les graines ont leur embryon homotrope et dépourvu d'endosperme.

Cette grande famille a été divisée en tribus, dont quelques-unes ont été considérées par quelques auteurs comme des familles distinctes.

1^{re} tribu. CHRYSOBALANÉES (R. BROWN) : ovaire unique, libre, contenant deux ovules dressés ; style filiforme, naissant presque de la base de l'ovaire ; fleurs plus ou moins irrégulières ; fruit drupacé. Ex. : *Chrysobalanos*, *Parinarium*, *Moquilea*, etc.

2^e tribu. DRUPACÉES, DC. : ovaire unique, libre, contenant deux ovules collatéraux ; style filiforme terminal, fleurs régulières, fruit drupacé. Ex. : *Prunus*, *Amygdalus*, *Cerasus*, etc.

3^e tribu. SPIRÉACÉES (RICH.) : plusieurs ovaires libres ou légèrement soudés entre eux par leur côté interne, contenant deux ou quatre ovules collatéraux ; style terminal, capsules distinctes, uniloculaires, ou une seule capsule polysperme. Ex. : *Spiraea*, *Kerria*.

4^e tribu. FRAGARIACÉES (RICH.) : calice étalé, souvent muni d'un calicule extérieur ; plusieurs carpelles monospermes, indéhiscens, réunis quelquefois sur un gynophore charnu ; style plus ou moins latéral. Ex. : *Potentilla*, *Fragaria*, *Ccum*, *Rubus*, *Dryas*, *Comarum*, etc.

5^e tribu. SANGUISORBÉES (J.) : fleurs ordinairement polygames et quelquefois sans corolle ; un ou deux carpelles, quelquefois adhérens avec le calice, terminés par un style et un stigmate en forme

de plume ou de pinceau. Ex. : *Poterium*, *Cliffortia*, *Alchemilla*, etc.

6^e tribu. ROSÉES (J.) : calice tubuleux, urcéolé, contenant un nombre variable de carpelles monospermes, attachés à la paroi interne du calice, qui devient charnu et les recouvre. Ex. : *Rosa*.

7^e tribu. POMACÉES (RICH.) : plusieurs carpelles uniloculaires, contenant chacun deux ovules ascendants, rarement un grand nombre attaché au côté interne, soudés entre eux et avec le calice, et formant un fruit charnu, connu sous le nom de mélonide ou de pomme. Ex. : *Malus*, *Pyrus*, *Cratægus*, *Sorbus*, *Cydonia*, etc.

CENT QUARANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

HOMALINÉES. *Homalinæe*. R. BROWN.

Les Homalinées sont des arbustes ou des arbrisseaux, tous originaires des contrées chaudes du globe. Leurs feuilles sont alternes, pétiolées, simples, munies de stipules caduques. Leurs fleurs sont hermaphrodites, disposées en épis, en grappes ou en panicules. Leur calice est monosépale, ayant son tube court, conique, adhérent avec l'ovaire; son limbe, divisé en dix à trente lobes, dont les plus extérieurs sont plus grands et valvaires, et les intérieurs plus petits, et en forme de pétales. La corolle manque. A la face interne, et le plus souvent vers la base des sépales intérieurs, sont situés des appendices glanduleux et sessiles. Le nombre des étamines varie; il est quelquefois égal à celui des lobes extérieurs du calice, et les étamines leur sont opposées; d'autres fois les étamines sont plus nombreuses et réunies par faisceaux. L'ovaire est généralement semi-infère, à une seule loge, contenant un grand nombre d'ovules attachés à trois ou cinq trophospermes pariétaux. Les styles, en même nombre que les trophospermes, se terminent chacun par un stigmate simple. Le fruit est tantôt sec, tantôt charnu. Les graines ont leur embryon placé dans un endosperme charnu.

Famille encore peu connue, établie par M. R. Brown, dans son *Mémoire sur les plantes du Congo*, et adoptée par M. De Candolle (*Prodr. syst.*, 2, p. 53), qui y place les genres suivans : *Homa-*

lium, *Napimoga*, *Pineda*, *Blackwellia*, *Astranthus*, *Nisa*, *Myriautheia*, *Asteropeia* et *Aristotelia*. Par la structure de son fruit, cette famille se rapproche des Flacourtianées et des Samydées, et par son insertion elle vient se placer près des Rosacées.

CENT QUARANTE-HUITIÈME FAMILLE.

SAMYDÉES. *Samydeæ*. VENT.

Arbrisseaux tous exotiques, et croissant dans les régions les plus chaudes du globe, portant des feuilles alternes, distiques, simples, persistantes, le plus souvent marquées de points translucides, munies de deux stipules à leur base. Les fleurs sont axillaires, solitaires ou groupées : elles ont un calice formé de cinq, plus rarement de trois à sept sépales, réunis ensemble à leur base, et formant quelquefois un tube plus ou moins allongé. Le limbe offre des divisions plus ou moins profondes, et colorées sur leur face interne. La corolle manque constamment. Les étamines sont en nombre égal, double, triple ou quadruple des divisions calicinales, à la base desquelles elles sont insérées; elles sont monadelphes, et quelques-unes d'entre elles sont parfois stériles et réduites à leur filet, qui devient plane et velu. L'ovaire est libre, à une seule loge, contenant un grand nombre d'ovules insérés à trois ou cinq trophospermes pariétaux. Le style est simple, terminé par un stigmate capitulé ou lobé. Le fruit est une capsule uniloculaire, s'ouvrant en trois ou cinq valves qui portent sur le milieu de leur face interne les graines, enveloppées dans une pulpe plus ou moins abondante et colorée : ces graines offrent un endosperme charnu, dans lequel est un embryon très-petit, hétérotrope, c'est-à-dire ayant sa radicule opposée au hile ou point d'attache de la graine.

Cette famille se compose des genres *Samyda*, *Anavinga* et *Casuarina*. Par la structure de son fruit, elle se rapproche des Violettes et des Flacourtianées; mais son insertion, évidemment périgyne, la

rejette du côté des Rosacées, dont plusieurs genres sont également apétales. Indépendamment des trois genres cités plus haut, on doit encore rapporter à cette famille le genre *Piparea* d'Aublet, rangé jusqu'à présent parmi les Violacées.

CENT QUARANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

* LÉGUMINEUSES. *Leguminosæ*. JUSS.

Famille très-naturelle, et dans laquelle sont réunis des plantes herbacées, des arbustes ou des arbrisseaux, et des arbres souvent de dimensions colossales. Leurs feuilles sont alternes, composées ou décomposées, quelquefois simples : rarement les folioles avortent, et il ne reste que le pétiole qui s'élargit, et forme une sorte de feuille simple. A la base de chacune d'elles, sont deux stipules souvent persistantes. Les fleurs offrent une inflorescence très-variée : elles sont en général hermaphrodites. Leur calice est tantôt tubuleux, à cinq dents inégales, tantôt à cinq divisions plus ou moins profondes et inégales. En dehors du calice, on trouve une ou plusieurs bractées, ou quelquefois un involucre caliciforme. La corolle, qui manque quelquefois, se compose de cinq pétales généralement inégaux, dont un supérieur, plus grand, qui enveloppe les autres, et qu'on nomme *étendard*; deux latéraux, appelés *ails*, et deux inférieurs plus ou moins soudés ensemble, et formant la *carène*; tantôt la corolle est formée de cinq pétales égaux. Les étamines sont généralement au nombre de dix, quelquefois plus nombreuses. Le plus souvent leurs filets sont diadelphes, rarement monadelphes, ou entièrement libres, périgynes ou hypogynes. L'ovaire est plus ou moins stipité à sa base : il est en général alongé, inéquilatéral, à une seule loge, contenant un ou plusieurs ovules attachés à la suture interne. Le style est un peu latéral, souvent recourbé, et terminé par un stigmate simple. Le

fruit est constamment une gousse. Les graines sont en général dépourvues d'endosperme.

Cette grande famille est composée d'un nombre très-considérable de genres qui peuvent être divisés en trois tribus naturelles, savoir :

1^o Les PAPILIONACÉES, qui ont une corolle composée de cinq pétales inégaux, formant la corolle irrégulière nommée papilionacée; dix étamines en général diadelphes. Ex. : *Phaseolus*, *Faba*, *Lathyrus*, *Robinia*, *Glycine*, *Astragalus*, *Phaca*, etc.

2^o Les CASSIÉES, dont la corolle est en général formée de cinq pétales réguliers; les dix étamines libres. Ex. : *Cassia*, *Bauhinia*, *Geoffræa*, etc.

3^o Les MIMOSÉES, renfermant les genres apétales, munis d'un involucre en forme de calice; des étamines très-nombreuses et libres. Ex. : *Mimosa*, *Acacia*, *Inga*, etc.

La famille des Légumineuses est très-voisine des Rosacées: quoiqu'au premier abord il paraisse très-aisé de les distinguer, cependant il faut convenir qu'il y a des genres qui servent en quelque sorte à établir le passage de l'un à l'autre.

CENT CINQUANTIÈME FAMILLE.

* TÉRÉBINTHACÉES. *Terebinthaceæ*. Juss.

Arbres ou arbrisseaux souvent laiteux ou résineux; ayant des feuilles alternes, généralement composées, sans stipules; des fleurs hermaphrodites ou unisexuées, petites, et généralement disposées en grappes: chacune d'elles présente un calice de trois à cinq sépales, quelquefois réunis ensemble à leur base, et soudés avec l'ovaire, qui est infère; une corolle, qui manque quelquefois, et se compose d'un nombre de pétales égal aux lobes du calice, et régulier. Les étamines sont généralement en nombre égal, plus rarement double ou quadruple des pétales: dans le premier cas, elles alternent avec les pétales. Le pistil se compose de trois à cinq carpelles, tantôt distincts, tantôt plus ou moins soudés entre eux, environnés à leur base d'un disque périgyne et annulaire; quelquefois plusieurs carpelles avortent, et il n'en reste qu'un, duquel naissent plusieurs styles: chaque

carpelle est à une seule loge, contenant tantôt un ovule porté au sommet d'un podosperme filiforme, qui naît du fond de la loge, tantôt un ovule renversé, tantôt deux ovules renversés ou collatéraux. Les fruits sont secs ou drupacés, contenant généralement une seule graine : celle-ci renferme un embryon dépourvu d'endosperme.

Cette famille a été l'objet d'un très-bon travail de la part de notre excellent ami le professeur Kunth. On peut diviser les Térébinthacées en sept tribus naturelles, savoir : 1^o les ANACARDIÉES ou CASSUVIÉES, contenant les genres *Anacardium*, *Mangifera*, *Pistacia*, etc. ; 2^o les SUMACHINÉES, où l'on trouve les genres *Rhus*, *Mauria*, *Ducana*, etc. ; 3^o les SPONDIACÉES, qui comprennent les genres *Spondias* et *Peupartia* ; 4^o les BURSÉRACÉES, où sont réunis les genres *Icica*, *Boswellia*, *Bursera*, *Caurium*, etc. ; 5^o les AMYRIDÉES, ex. : *Amyris* ; 6^o les CONNARACÉES, ex. : *Conarus*, *Omphalobium*, *Cnestis*, etc. ; 7^o les JUGLANDÉES, ex. : *Juglans*, *Carya*, etc.

Cette famille a de très-grands rapports avec celle des Légumineuses, dont elle se distingue surtout par l'absence des stipules ; elle offre aussi de l'affinité avec les Rhamnées, qui en diffèrent par leur ovaire quelquefois infère, et leurs étamines opposées aux pétales.

CENT CINQUANTE-UNIÈME FAMILLE.

* RHAMNÉES. *Rhamneæ*. R. BROWN. — *Rhamnorum* pars. JUSS.

Ce sont des arbres ou des arbustes à feuilles simples et alternes, très-rarement opposées, munies de deux très-petites stipules caduques ou persistantes et épineuses. Les fleurs sont petites, hermaphrodites ou unisexuées, axillaires, solitaires ou réunies en sertule, en faisceaux, etc., quelquefois formant des grappes ou des capitules terminaux. Leur calice est monosépale, plus ou moins tubuleux à sa partie inférieure, où il adhère avec l'ovaire, qui est infère, ayant un limbe évasé, à quatre ou cinq lobes valvaires. La corolle se compose de quatre à cinq pétales onguiculés, très-petits, souvent voûtés et concaves. Les étamines, en même nombre que les pétales,

sont placées en face d'eux, et en sont souvent embrasées. L'ovaire est tantôt libre, tantôt semi-infère, ou complètement adhérent, à deux, trois ou quatre loges, contenant chacune un seul ovule dressé : du sommet de l'ovaire partent en général autant de styles qu'il y a de loges. La base du tube du calice, quand l'ovaire est libre, ou le sommet de ce dernier quand il est infère, présente un disque glanduleux, plus ou moins épais. Le fruit est charnu, et indéhiscant ou sec, et s'ouvrant en trois coques. La graine est dressée, et contient dans un endosperme charnu, quelquefois très-mince, un embryon homotrope, ayant les cotylédons très-larges et très-minces.

La famille des Rhamnées, telle qu'elle avait été établie par le célèbre auteur du *Genera Plantarum*, avait été divisée en quatre sections. M. Robert Brown, le premier, a proposé de former des deux premières sections une famille distincte, sous le nom de *Célastrinées*. Cette famille se distingue surtout par son calice, dont les lobes sont imbriqués et non valvaires, par ses étamines alternes et non opposées aux pétales, et par son ovaire toujours libre, et dont les loges contiennent un ou deux ovules latéraux et superposés, par son fruit constamment sec, et s'ouvrant au moyen de valves septifères sur le milieu de leur face interne.

M. Robert Brown a proposé de plus de faire une famille particulière ayant pour type le genre *Brunia*. Cette division de la famille a été adoptée par M. De Candolle dans le deuxième volume de son *Prodrome*, et par M. Brongniart fils, dans sa *Dissertation sur la famille des Rhamnées*. Parmi les genres de Rhamnées, nous pouvons citer ici les suivans : *Rhamnus*, *Paliurus*, *Ceanothus*, *Collertia*, etc.

CENT CINQUANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

* CÉLASTRINÉES. *Celastrineæ*. R. BROWN, AD. BRONG. —
Rhamnorum pars. JUSS.

Cette famille est composée d'arbustes ou d'arbrisseaux à feuilles alternes, ou quelquefois opposées, à fleurs axillaires disposées en cimes. Le calice, légèrement tubuleux à sa base, offre un limbe à quatre ou cinq divisions éta-

lées, imbriquées lors de leur préfloraison. La corolle se compose de quatre à cinq pétales planes, légèrement charnus, sans onglet, insérés sous le disque. Les étamines, alternes avec les pétales, sont insérées, soit sur le bord du disque, soit sur sa face supérieure. Le disque est périgyne et pariétal, environnant l'ovaire : celui-ci est libre, à trois ou quatre loges, contenant chacune un ou plusieurs ovules attachés par un podosperme filiforme à l'angle interne de chaque loge, et ascendant. Le fruit, qui est quelquefois une drupe sèche, est plus souvent une capsule à trois ou quatre loges, s'ouvrant en trois ou quatre valves qui portent chacune une cloison sur le milieu de leur face interne. Les graines, quelquefois recouvertes d'un arille charnu, contiennent un endosperme charnu, dans lequel est un embryon axile et homotrope.

Nous avons, en parlant des Rhamnées, indiqué les principales différences qui existent entre cette famille et celle des Célastrinées. M. De Candolle, dans son *Prodrome*, divise cette dernière famille en trois tribus, savoir : les Staphyléacées, les Evonymées et les Aquifoliacées. M. Adolp. Brongniart se range de la première opinion du célèbre professeur de Genève, qui, dans sa *Théorie élémentaire*, avait considéré les Aquifoliacées comme une famille distincte. En effet, ce groupe se distingue des vraies Célastrinées par sa corolle souvent monopétale, son insertion hypogyne, l'absence complète du disque ; les loges de son ovaire contenant constamment un seul ovule pendant ; son fruit charnu contenant de deux à six nucules osseux.

CENT CINQUANTE-TROISIÈME FAMILLE.

* AQUIFOLIACÉES. *Aquifoliaceæ*. DC. — *Ilicineæ*.
AD. BRONG.

Abrisseaux à feuilles alternes ou opposées, coriaces, persistantes, glabres, à dents quelquefois épineuses, ayant leurs fleurs solitaires, ou diversement groupées à l'aisselle des feuilles : chacune d'elles offre un calice de

quatre à six sépales, petits et imbriqués; une corolle d'un égal nombre de pétales alternes, soudés ensemble par leur base, et formant une corolle monopétale, à divisions profondes et hypogynes. Les étamines, alternes avec les lobes de la corolle, sont insérées à sa base; il n'y a pas de trace de disque. L'ovaire est libre, épais, tronqué, ayant de deux à six loges, qui contiennent chacune un seul ovule pendant du sommet de la loge, et porté sur un podosperme cupuliforme. Le stigmate est en général sessile et lobé. Le fruit est constamment charnu, contenant de deux à six nucules indéhiscens, ligneux ou fibreux et monospermes. L'embryon est petit, homotrope, et placé vers la base d'un endosperme charnu.

Cette famille, ainsi que nous l'avons démontré en parlant des Célastrinées, est fort distincte des vraies Rhamnées et des Célastrinées, avec lesquelles elle avait été réunie. Ces différences sont même si grandes, que M. de Jussieu, et plus tard le professeur De Candolle, avaient cru pouvoir ranger les Aquifoliacées parmi les Monopétales, auprès des Sapotacées, et surtout des Ebénacées, dont elle ne diffère que par des caractères peu importants. Mais M. De Candolle a depuis abandonné cette opinion, puisque, dans le second volume de son *Prodrome*, il fait des Aquifoliacées une simple tribu des Célastrinées. Néanmoins la première opinion nous paraît la plus vraie. Parmi les genres qui composent les Aquifoliacées, nous trouvons les suivans : *Ilex*, *Cassine*, *Myginda*, etc.

QUINZIÈME CLASSE.

DICLINIE.

CENT CINQUANTE-QUATRIÈME FAMILLE.

* EUPHORBIACÉES. *Euphorbiaceæ*. JUSS.

Les Euphorbiacées sont des herbes, des arbustes ou de très-grands arbres, qui croissent en général dans toutes les régions du globe : la plupart contiennent un suc lacteux et très-irritant. Les feuilles, communément alter-

nes, sont quelquefois opposées, accompagnées de stipules qui manquent quelquefois. Les fleurs sont unisexuées, généralement très-petites, et offrent une inflorescence très-variée. Leur calice est monosépale, à trois, quatre, cinq ou six divisions profondes, munies intérieurement d'appendice écailleux et glanduleux. La corolle manque dans le plus grand nombre des genres, ou se compose de pétales, tantôt distincts, tantôt réunis en une corolle monopétale; mais cette corolle ne paraît formée que par des étamines avortées et stériles. Dans les fleurs mâles, on compte un assez grand nombre d'étamines; plus rarement ce nombre est limité, ou même chaque étamine peut être considérée comme une fleur (ainsi qu'on l'admet pour le genre *Euphorbe*): ces étamines sont libres ou monadelphes. Les fleurs femelles se composent d'un ovaire libre, sessile ou stipité, quelquefois accompagné d'un disque hypogyne. L'ovaire est en général à trois loges, contenant chacune un ou deux ovules suspendus. Du sommet de l'ovaire naissent trois stigmates, généralement sessiles et allongés. Le fruit est sec ou légèrement charnu; il se compose d'autant de coques contenant une ou deux graines, qu'il y avait de loges au fruit: ces coques, qui sont osseuses intérieurement, s'ouvrent par leur angle interne en deux valves, et avec élasticité; elles s'appuient, par leur angle interne, sur une colonne centrale, qui souvent persiste après leur dispersion. Les graines, qui sont crustacées extérieurement, et présentent une petite caroncule charnue dans le voisinage de leur point d'attache, offrent un endosperme charnu, dans lequel est renfermé un embryon axile et homotrope.

On doit à M. Adrien de Jussieu une excellente *Monographie* des genres de cette famille, qui y sont au nombre de quatre-vingt-six, contenant environ mille quarante espèces. Parmi ces genres, il nous

suffira de citer ici les suivans : *Euphorbia* , *Mercurialis* , *Ricinus* , *Croton* , *Iatropa* , *Hura* , *Buxus* , *Acalypha* , etc. , etc.

La famille des Euphorbiacées est extrêmement distincte par la structure de son fruit. Elle a quelques rapports avec certaines Térébinthacées et Rhamnées.

GENT CINQUANTE-CINQUIÈME FAMILLE.

* URTICÉES. *Urticeæ*. KUNTH. — *Urticeæ*. JUSS. et *Celtidæ*. RICH.

Plantes herbacées , arbrisseaux , ou grands arbres quelquefois lactescens , à feuilles alternes , en général munies de stipules , ayant des fleurs unisexuées , très-rarement hermaphrodites , solitaires ou diversement groupées , et formant des chatons , ou réunies dans un involucre charnu , plane , étalé , ou pyriforme et clos. Dans les fleurs mâles , on trouve un calice formé de quatre à cinq sépales , distincts ou soudés , et formant un tube ; quatre à cinq étamines alternes , ou très-rarement opposées aux sépales. Les fleurs femelles ont un calice formé de deux à quatre sépales , ou une simple écaille , à l'aisselle de laquelle elles sont placées. L'ovaire est libre , à une seule loge , contenant un seul ovule pendant , et surmonté , soit de deux longs stigmates sessiles , soit d'un seul stigmate , porté quelquefois sur un style plus ou moins long. Le fruit se compose toujours d'un akène crustacé , enveloppé par le calice , qui quelquefois devient charnu ; d'autres fois , l'involucre , qui renfermait les fleurs femelles , prend de l'accroissement , ainsi qu'on le remarque dans le figuier , le dorstenia , etc. La graine , outre son tégument propre , se compose d'un embryon en général recourbé , souvent renfermé dans l'intérieur d'un endosperme plus ou moins mince.

A l'exemple de notre savant ami M. le professeur Kunth , nous avons réuni aux Urticées les genres *Ulmus* et *Celtis* , auparavant placés parmi les Amentacées , et dont on avait formé la famille des Celtidées. En effet , ce dernier groupe ne diffère par aucun caractère

essentiel des autres Urticées. Cette famille, ainsi limitée, peut être divisée en trois tribus de la manière suivante :

1^o. CELTIDÉES (RICH.) : fleurs hermaphrodites ; embryon sans endosperme. Ex. : *Ulmus* , *Celtis*.

2^o. URTICÉES vraies : fleurs unisexuées , fruits distincts , embryon renfermé dans un endosperme mince. Ex. : *Urtica* , *Parietera* , *Humulus* , *Cannabis* , *Morus*.

3^o. ARTOCARPÉES (DC.) : fleurs unisexuées , fruits réunis dans un involucre charnu , plane ou pyriforme ; embryon pourvu d'un endosperme. Ex. : *Dorstenia* , *Ficus* , etc.

CENT CINQUANTE-SIXIÈME FAMILLE.

MONIMIÉES. *Monimiac.* JUSS. *Atherospermeæ.* R. BROWN.

Arbres ou arbrisseaux , à feuilles opposées , dépourvues de stipules , à fleurs unisexuées. Ces fleurs offrent un involucre globuleux ou caliciforme , dont les divisions sont disposées sur deux rangées. Dans le premier cas , cet involucre a seulement quelques petites dents à son sommet , et dans les fleurs mâles il se rompt et s'ouvre en quatre lobes profonds et assez réguliers , dont toute la surface supérieure est chargée d'étamines , à filamens courts , et formant chacune une fleur mâle. Dans le second cas (*Ruizia*) , les étamines tapissent seulement la partie inférieure et tubuleuse de l'involucre ; les filamens sont plus longs , et vers leur partie inférieure ils portent de chaque côté un tubercule pédicellé , analogue à celui qu'on observe à la même place dans les Laurinées. Les fleurs femelles se composent d'un involucre absolument semblable à celui des fleurs mâles. Dans les genres *Monimia* et *Ruizia* , on trouve au fond de cet involucre huit à dix pistils dressés , entièrement distincts les uns des autres et entremêlés de poils. Dans l'*Ambora* , ces pistils sont fort nombreux , entièrement plongés dans l'épaisseur des parois de l'involucre , n'ayant de libre et de visible que leur sommet , qui est un petit mamelon conoïde , et forme le véritable stigmat. Chacun de ces pistils est uni-

loculaire, et contient un seul ovule pendant de son sommet. Dans les genres *Ambora* et *Monimia*, l'involucre est persistant; il prend même beaucoup d'accroissement, et devient charnu dans le premier de ces genres. Les fruits, qui dans l'*Ambora* sont contenus dans l'épaisseur même des parois de l'involucre, sont autant de petites drupes uniloculaires et monospermes. La graine se compose d'un tégument propre, assez mince, recouvrant un très-gros endosperme charnu, dans la partie supérieure duquel est placé un embryon offrant la même direction que la graine.

Cette famille, établie par M. de Jussieu, avait été divisée en deux familles distinctes par Robert Brown; mais nous croyons que ces deux familles forment simplement deux tribus d'un même ordre naturel.

1^{re} tribu. AMBORÉES: anthères s'ouvrant par un sillon longitudinal; graines renversées: *Ambora*, *Monimia*, *Ruizia*.

2^e tribu. ATHÉROSPERMÉES: anthères s'ouvrant de la base au sommet par le moyen d'une valvule: graines dressées: *Pavonia*, *Atherosperma*, *Citrosma*.

Les Monimiées ont beaucoup de rapports avec les Urticées, auxquelles plusieurs des genres qui les composent étaient d'abord réunis; mais elles en diffèrent surtout par leurs graines munies d'un très-gros endosperme, et par leur ovule pendant et non dressé. Le même caractère les éloigne aussi des Laurinées, dont elles se rapprochent par la structure de leurs étamines dans la tribu des Athérospermées.

CENT CINQUANTE-SEPTIÈME FAMILLE.

* SALICINÉES. *Salicinæ*. RICH.

Famille qui se compose des deux genres Saule et Peuplier. Ce sont de grands arbres à feuilles alternes, simples, munies de stipules caduques. Leurs fleurs sont unisexuées, et disposées en chatons cylindriques ou ovoïdes. Les fleurs mâles se composent de deux à vingt étamines placées à l'aisselle d'une écaille, ou sur sa face supérieure. Les fleurs femelles consistent en un pistil fusiforme, ter-

miné par deux stigmates bipartis, situés à l'aisselle d'une écaille, et quelquefois accompagnés à leur base d'un calice en forme de cupule. Cet ovaire est à une ou deux loges contenant un assez grand nombre d'ovules dressés, attachés au fond de la loge et à la base de deux trophospermes pariétaux. Le fruit est une petite capsule allongée, à une ou deux loges, contenant plusieurs graines environnées de longs poils soyeux, et s'ouvrant en deux valves. L'embryon est dressé, homotrope, sans endosperme.

Formées aux dépens de la famille des Amentacées, les Salicinées constituent un groupe très-distinct par la structure de leur fruit.

CENT CINQUANTE-HUITIÈME FAMILLE.

MYRICÉES. *Myricææ*. RICH. — *Casuarinææ*. MIRBEL.

Si l'on en excepte le genre *Casuarina*, qui, par son port, ressemble à une presle gigantesque (*Equisetum*), les Myricées sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes ou éparses, avec ou sans stipules. Leurs fleurs sont constamment unisexuées et le plus souvent dioïques. Les fleurs mâles, disposées en chatons, se composent d'une ou de plusieurs étamines souvent réunies ensemble sur un androphore rameux et placé à l'aisselle d'une bractée. Les fleurs femelles, également en chatons, sont solitaires et sessiles à l'aisselle d'une bractée plus longue qu'elles. Chaque fleur se compose d'un ovaire lenticulaire contenant un seul ovule dressé. Le style, très-court, est surmonté de deux longs stigmates subulés et glanduleux. En dehors de l'ovaire on trouve deux, trois ou un plus grand nombre d'écailles hypogynes et persistantes, se soudant quelquefois avec le fruit. Celui-ci est une sorte de petite noix monosperme et indéchiscente, quelquefois membraneuse et ailée sur ses bords. La graine qu'il renferme est dressée; son tégument recouvre immédiate-

ment un gros embryon ayant une direction entièrement opposée à celle de la graine.

Formée de genres auparavant placés dans le groupe polymorphe des Amentacées, cette famille est voisine des Bétulinées; mais elle en diffère par son ovaire uniloculaire et son embryon sans endosperme.

CENT CINQUANTE-NEUVIÈME FAMILLE.

* BÉTULINÉES. *Betulineæ*. RICH.

Arbres à feuilles simples, alternes, accompagnées à leur base de deux stipules; fleurs unisexuées, disposées en chatons écailleux. Dans les chatons mâles, chaque écaille, qui est quelquefois formée de plusieurs écailles soudées, porte deux ou trois fleurs nues, ou ayant un calice à trois ou quatre divisions profondes. Le nombre des étamines est très-variable dans chaque fleur. Les chatons femelles sont ovoïdes ou cylindriques, écailleux; à la base interne de chaque écaille on trouve d'une à trois fleurs sessiles, nues, présentant un ovaire libre, comprimé, à deux loges, contenant chacune un seul ovule attaché vers la partie supérieure de la cloison, et surmonté de deux longs stigmates allongés, cylindriques et glanduleux. Le fruit est un cône écailleux, dont les écailles ligneuses ou simplement cartilagineuses portent à leur base un ou deux petits akènes uniloculaires, monospermes par avortement, et membraneux sur les bords. Leur graine se compose d'un gros embryon sans endosperme, ayant la radicule supérieure.

Les deux genres, Aune et Bouleau, forment cette famille, qui diffère des Salicinées par son ovaire à deux loges monospermes, par ses fruits indéhiscens, et ses graines dépourvues des longs poils qui recouvrent celles des Salicinées. Les Myricées ont aussi beaucoup d'analogie avec les Bétulinées; mais leur ovaire toujours uniloculaire et leur ovule dressé sont les signes distinctifs qui existent entre cette famille et celle des Bétulinées.

CENT SOIXANTIÈME FAMILLE.

* CUPULIFÈRES. *Cupuliferae*. RICH. — *Amentacearum*
gen. Juss.

Ce sont des arbres à feuilles alternes, simples, munies de deux stipules caduques à leur base. Leurs fleurs sont constamment unisexuées et presque toujours monoïques. Les mâles forment des chatons cylindriques et écailleux. Chaque fleur offre une écaille simple, trilobée ou caliciforme, sur la face supérieure de laquelle sont attachées, de six à un grand nombre d'étamines, sans indice de pistil. Les fleurs femelles sont généralement axillaires, tantôt solitaires, tantôt groupées en capitules ou en chatons. Dans tous les cas, chacune d'elles est recouverte, en partie ou en totalité, par une cupule écailleuse, et offre un ovaire infère, ayant son limbe peu saillant, et formant un petit rebord irrégulièrement denté. Du sommet de l'ovaire naît un style court qui se termine par deux ou trois stigmates subulés ou planes. Cet ovaire présente deux, trois ou un plus grand nombre de loges contenant chacune un ou deux ovules suspendus. Le fruit est constamment un gland généralement uniloculaire, souvent monosperme par avortement, toujours accompagné d'une cupule, qui quelquefois recouvre le fruit en totalité, à la manière d'un péricarpe, comme dans le châtaignier et le hêtre. La graine se compose d'un très-gros embryon dépourvu d'endosperme.

Cette famille, composée de genres d'abord placés dans l'ancienne famille des Amentacées, comprend les genres *Quercus*, *Corylus*, *Carpinus*, *Castanea* et *Fagus*. Elle a quelques rapports avec les Conifères et les Bétulinées; mais les premières, par leur port, la structure de leurs fleurs femelles, leur embryon muni d'un endosperme; les secondes, par leurs fleurs femelles disposées en cône, leur ovaire simple, etc., s'en distinguent suffisamment. Quant aux autres familles également formées aux dépens des Amentacées, comme les Salicinées, les Myricées, leur ovaire libre est le caractère le plus saillant qui les éloigne des Cupulifères.

CENT SOIXANTE-UNIÈME FAMILLE.

* CONIFÈRES. *Coniferae*. J. RICH.

Cette famille se compose de tous ces arbrisseaux et grands arbres ayant de l'analogie avec le Pin et le Sapin, et que l'on désigne communément sous le nom d'*arbres verts et résineux*. Leurs feuilles, coriaces et roides, persistent dans toutes les espèces, excepté dans le Méléze et le Gingo. Ces feuilles sont tantôt linéaires, subulées, réunies au nombre de deux à cinq, et accompagnées à leur base d'une petite gaine scariose, ou bien elles sont en forme d'écailles imbriquées ou lancéolées, etc. Les fleurs sont constamment unisexuées, et en général disposées en cônes ou chatons. Les fleurs mâles consistent essentiellement chacune dans une étamine tantôt nue, tantôt accompagnée d'une écaille à l'aisselle ou à la face inférieure de laquelle elle est placée; assez souvent plusieurs étamines s'entregreffent ensemble par leurs filets et leurs anthères, qui sont uniloculaires ou biloculaires, restent distinctes ou se soudent. L'inflorescence des fleurs femelles est très-variable, quoique généralement elles forment des cônes ou chatons écailleux: ainsi, elles sont quelquefois solitaires, terminales ou axillaires, ou bien réunies dans un involucre charnu ou sec. Chacune de ces fleurs présente un calice monosépale, adhérent avec l'ovaire, qui est en partie ou en totalité infère. Son limbe, quelquefois tubuleux, est tantôt entier et tantôt à deux lobes divariqués, glanduleux sur leur face interne, et que l'on a généralement considérés comme deux stigmates. L'ovaire est à une seule loge, et contient un seul ovule. A son sommet il présente communément une petite cicatrice qui est le véritable stigmate. Tantôt ces fleurs femelles sont dressées à l'aisselle des écailles ou dans l'involucre où elles sont placées; tantôt elles sont renversées et sou-

dées deux à deux, par un de leurs côtés, à la face interne et vers la base des écailles qui forment le cône. Le fruit est généralement un cône écailleux ou bien un galbule, dont les écailles sont quelquefois charnues, se soudent, et représentent une sorte de baie, comme dans les Genévriers par exemple. Chaque fruit en particulier, c'est-à-dire chaque pistil fécondé, a un péricarpe souvent crustacé, quelquefois muni d'une aile membraneuse et marginale. Le tégument propre de la graine est adhérent avec le péricarpe, et recouvre une amande composée d'un endosperme charnu, contenant un embryon axile et cylindrique, dont la radicule est soudée avec l'endosperme, et dont l'extrémité cotylédonaire se divise en deux, trois, quatre et jusqu'à dix cotylédons.

La famille des Conifères, sur laquelle mon père a publié un si beau travail (*Commentatio Botanica de Coniferis*, in-fol., fig. Paris, 1826), peut se diviser en trois ordres :

1°. TAXINÉES : fleurs femelles distinctes les unes des autres, attachées à une écaille ou dans une cupule. Fruit simple. Ex. : *Podocarpus*, *Dacrydium*, *Taxus*, *Salisburia*, *Phyllocladus*, *Ephedra*.

2°. CUPRESSINÉES : fleurs femelles dressées, réunies plusieurs ensemble à l'aisselle d'écailles peu nombreuses, formant un galbule quelquefois charnu. Ex. : *Juniperus*, *Thuja*, *Callitrix*, *Cupressus*, *Taxodium*.

3°. ABIETINÉES. Ici se trouvent réunis tous les genres qui ont les fleurs femelles renversées, et pour fruit un véritable cône écailleux. Ex. : *Pinus*, *Abies*, *Cunninghamia*, *Araucaria*, etc.

CENT SOIXANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

CYCADÉES. *Cycadææ*. RICH.

Les Cycadées, qui ne se composent que des deux genres *Cycas* et *Zamia*, sont des végétaux exotiques, ayant le port des Palmiers. Leurs feuilles, réunies au haut du stipe, sont pinnées et roulées en crosse avant leur développement, comme dans les Fougères. Les fleurs sont constamment dioïques. Les fleurs mâles constituent des chatons ou cônes quelquefois très-grands, composés

d'écailles spathulées, recouvertes à leur face inférieure d'un très-grand nombre d'étamines qui doivent être considérées chacune comme une fleur mâle. L'inflorescence des fleurs femelles n'est pas la même dans les deux genres *Cycas* et *Zamia*. Dans le premier, un long spadice spathuliforme, aigu, denté sur ses côtés, porte à chaque dent une fleur femelle, enfoncée dans une petite fossette. Le *Zamia* a ses fleurs femelles également en cône, et ses écailles, qui sont épaisses et peltées, portent chacune à leur face inférieure deux fleurs femelles renversées. Ces fleurs se composent d'un calice globuleux, percé d'une très-petite ouverture à son sommet, et appliqué sur l'ovaire avec lequel il est en partie adhérent à sa base. Cet ovaire est uniloculaire et contient un seul ovule; il se termine à son sommet par un stigmate en forme de mamelon. Le fruit est une sorte de noix formée par le calice, qui quelquefois est légèrement charnu. Le péricarpe est, en général, mince, crustacé et indéhiscant, adhérent avec le tégument propre de la graine. L'amande se compose d'un endosperme charnu, contenant un embryon à deux cotylédons inégaux, et quelquefois cohérens entre eux, et dont la radicule est soudée avec l'endosperme.

Pour peu qu'on compare la structure des fleurs mâles, et surtout des fleurs femelles des Cycadées avec celle des Conifères, on sera frappé de l'extrême ressemblance qui existe entre ces deux familles, et l'on devra adopter l'opinion de mon père, qui les place l'une à côté de l'autre. En effet, dans toutes les deux, les fleurs mâles consistent chacune dans une seule anthère uniloculaire; les fleurs femelles se composent d'un périanthe monosépale, d'un ovaire semi-infère, à une seule loge et à un seul ovule. Le fruit et la graine offrent la même organisation; il est vrai que le port est tout-à-fait différent dans ces deux familles, puisque les Cycadées ressemblent entièrement aux Palmiers, et que la structure intérieure de leur tige est celle des Monocotylédons. Mais doit-on sacrifier à ce caractère les analogies si importantes qui existent dans l'organisation des fleurs des Cycadées et des Conifères? Doit-on placer parmi les

Monocotylédons une famille dont l'embryon est évidemment à deux cotylédons? En admettant cette supposition, à côté de quelle famille monocotylédone placera-t-on les Cycadées? Elles n'ont de rapport avec aucune de ces familles; elles devront rester isolées, tandis que si l'on donne la préférence à la structure de l'embryon et à celle des fleurs, et qu'on place les Cycadées parmi les Dicotylédons, il ne reste aucun doute sur la place qu'elles doivent occuper. Elles viennent tout naturellement se classer à côté des Conifères.

HORLOGE DE FLORE,

OU

TABLEAU DE L'HEURE DE L'ÉPANOUISSEMENT DE CERTAINES
FLEURS, A UPSAL, PAR 60° DE LATITUDE BORÉALE.

HEURES du lever, c'est-à-dire de l'épanouisse- ment des fleurs.	NOMS des PLANTES OBSERVÉES.	HEURES du coucher, c'est-à-dire où se ferment ces mêmes fleurs.	
MATIN.		MATIN.	SOIR.
3 à 5	Tragopogon pratense	9 à 10	
4 à 5	Leontodon tuberosum		3
4 à 5	Picris hieracioides		
4 à 5	Cichorium intybus	10	
4 à 5	Crepis tectorum	10 à 12	
4 à 6	Pieridium tingitatum	10	
5	Sonchus oleraceus	11 à 12	
5	Papaver nudicaule		7
5	Hemerocallis fulva		7 à 8
5 à 6	Leontodon taraxacum	8 à 0	
5 à 6	Crepis alpina	11	
5 à 6	Rbagadiolus edulis	10	1
6	Hypochoëris maculata		4 à 5
6	Hieracium umbellatum		5
6 à 7	Hieracium murorum		2
6 à 7	Hieracium pilosella		3 à 4
6 à 7	Crepis rubra		1 à 2
6 à 7	Sonchus arvensis	10 à 12	
6 à 8	Alyssum utriculatum		4
7	Leontodon		3
7	Sonchus lapponicus	12	
7	Lactuca sativa	10	
7	Calendula phivialis		3 à 4
7	Nymphaea alba		5

CALENDRIER DE FLORE,

OU

ÉPOQUES DE LA FLORAISON DE QUELQUES PLANTES SOUS LE
CLIMAT DE PARIS, D'APRÈS M. DE LAMARCK.

JANVIER.

L'Hellébore noir (*Helleborus niger*).

FÉVRIER.

L'Aune (*Alnus viscosa*).

Le Saule marceau (*Salix caprea*).

Le noisetier (*Corylus avellana*).

Le Bois-Gentil (*Daphne mezereum*).

Le *Galanthus nivalis*.

MARS.

Le Cornouiller mâle (*Cornus mas*).

L'Anémone hépatique (*Hepatica triloba*).

L'*Androsace carnea*.

La Soldanelle (*Soldanella alpina*).

Le Buis (*Buxus sempervirens*).

La Thuya (*Thuya orientalis*).

L'If (*Taxus baccata*).

L'*Arabis alpina*.

La Renoncule ficaire (*Ficaria Ranunculoides*).

- L'Hellébore d'hiver (*Helleborus hyemalis*).
 L'Amandier (*Amygdalus communis*).
 Le Pêcher (*Amygdalus persica*).
 L'Abricotier (*Armeniaca sativa*).
 Le Groseiller à maquereau (*Ribes grossularia*).
 Le Pétasite (*Tussilago Petasites*).
 Le Pas-d'Ane (*Tussilago Farfara*).
 Le *Ranunculus auricomus*.
 La Giroflée jaune (*Cheiranthus cheiri*).
 La Primevère (*Primula veris*).
 La Fumeterre bulbeuse (*Corydalis bulbosa*).
 Le *Narcissus pseudo-Narcissus*.
 L'*Anemone Ranunculoides*.
 Le Safran printanier (*Crocus vernus*).
 Le *Saxifraga crassifolia*.
 L'Alaterne (*Rhamnus alaternus*).

AVRIL.

- Le Prunier épineux (*Prunus spinosa*).
 Le Rhodora de Canada (*Rhodora canadensis*).
 La Tulipe précoce (*Tulipa suaveolens*).
 Le *Draba verna*.
 Le *Draba aizoides*.
 Le *Saxifraga granulata*.
 Le *Saxifraga tridactylites*.
 Le *Cardamine pratensis*.
 L'*Asarum europæum*.
 Le *Paris quadrifolia*.
 Le Pissenlit (*Taraxacum Dens-Leonis*).
 La Jacinthe (*Hyacinthus orientalis*).
 L'Ortie blanche (*Lamium album*).

- Le Prunier (*Prunus domestica*).
 La Sylvie (*Anemone nemorosa*).
 L'Orobe printanier (*Orobus vernus*).
 La petite Pervenche (*Vinca minor*).
 Le Frêne commun (*Fraxinus excelsor*).
 Le Charme (*Carpinus betulus*).
 L'Orme (*Ulmus campestris*).
 L'Impériale (*Fritillaria imperialis*).
 Le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*).
 Le *Junctus sylvaticus*.
 La *Luzula campestris*.
 Le *Cerastium arvense*.
 Les Érables.
 Le Prunier mahaleb (*Prunus mahaleb*).
 Les Poiriers.

MAI.

- Les Pommiers.
 Le Lilas (*Syringa vulgaris*).
 Le Marronnier d'Inde (*Æsculus Hippocastanum*).
 Le Bois de Judée (*Cercis Siliquastrum*).
 Le Cerisier (*Cerasus communis*).
 Le Faux Ébénier (*Cytisus Laburnum*).
 La Filipendule (*Spiræa Filipendula*).
 La Pivoine (*Pœonia officinalis*).
 L'*Erysimum alliaris*.
 La Coriandre (*Coriandrum sativum*).
 La Bugle (*Ajuga reptans*).
 L'Aspérule odorante (*Asperula odorata*).
 La Bryone (*Bryonia dioica*).
 Le Muguet (*Convallaria maïalis*).

- L'Épine-Vinette (*Berberis vulgaris*).
 La Bourrache (*Borrago officinalis*).
 Le Fraisier (*Fragaria vesca*).
 L'Argentine (*Potentilla argentea*).
 Le Chêne (*Quercus Robur*).
 Les Iris, etc., et en général le plus grand nombre des
 plantes.

JUIN.

- Les Sauges.
 L'Alkékenge (*Physalis Alkekengi*).
 Le Coquelicot (*Papaver Rhœas*).
 La Cardiaire (*Leonurus cardiaca*).
 La Ciguë (*Conium maculatum*).
 Le Tilleul (*Tilia europæa*).
 La Vigne (*Vitis vinifera*).
 Les Nigelles.
 L'*Heracleum sphondylium*.
 Les Nénuphars.
 La Prunelle (*Prunella vulgaris*).
 Le Lin (*Linum usitatissimum*).
 Le Cresson de fontaine (*Sisymbrium Nasturtium*).
 Le Seigle (*Secale cereale*).
 L'Avoine (*Avena sativa*).
 Le Froment (*Triticum sativum*).
 Les Digitales.
 Le Pied-d'alouette (*Delphinium consolida*).
 Les *Hypericum*.
 Le Bleuet (*Centaurea Cyanus*).
 L'*Amorpha fruticosa*.
 Le *Melia Azedarach*.

JUILLET.

- L'Hysope (*Hyssopus officinalis*).
 Les Menthes.
 L'Origan (*Origanum vulgare*).
 La Carotte (*Daucus Carotta*).
 La Tanaisie (*Tanacetum vulgare*).
 Les OEillets.
 La petite Centaurée (*Erythraea Centaurium*).
 Le *Monotropa Hypopithys*.
 Les Laitues.
 Plusieurs Inules.
 La Salicaire (*Lythrum Salicaria*).
 La Chicorée sauvage (*Cichorium Intybus*).
 La Verge d'or (*Solidago Virga aurea*).
 Le Catalpa (*Bigonía Catalpa*).
 Le *Cephalanthus*.
 Le Houblon (*Humulus Lupulus*).
 Le Chanvre (*Cannabis sativa*), etc., etc.

AOUT.

- La *Scabiosa succisa*.
 Le *Parnassia palustris*.
 La Gratiolle (*Gratiola officinalis*).
 La Balsamine des jardins (*Balsamina hortensis*).
 L'Euphrase jaune (*Euphrasia lutea*).
 Plusieurs Asters.
 Le Laurier-Tin (*Viburnum Tinus*).
 Les *Coreopsis*.
 Les *Rudbeckia*.
 Les *Sylphium*.

SEPTEMBRE.

- Le *Ruscus racemosus*.
- L' *Aralia spinosa*.
- Le Lierre (*Hedera Helix*).
- Le Cyclamen (*Cyclamen europæum*).
- L' *Amaryllis lutea*.
- Le Colchique (*Colchicum autumnale*).
- Le Safran (*Crocus sativus*).
- L'OEillet d'Inde (*Tagetes erecta*).

OCTOBRE.

- L' *Aster grandiflorus*.
- Le Topinambour (*Helianthus tuberosus*).
- L' *Aster miser*.
- L' *Anthemis grandiflora*, etc.
- Le *Chrysanthemum indicum*.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. Définition de la Botanique, et objets dont elle s'occupe, 1.
— Sa division en trois branches, la Botanique proprement dite, la Physique végétale, et la Botanique appliquée; Subdivisions de ces branches, 2. — Ce qu'on entend par un végétal, 3. — Différence entre les végétaux et les animaux, 4.

PREMIÈRE PARTIE.

PARTIES élémentaires des végétaux ou ANATOMIE VÉGÉTALE, 7. — Tissu cellulaire, 8. — Composition, *ib.* — Formation et développement du tissu cellulaire; *Globuline* de M. Turpin; *Chromule* de M. De Candolle, 9. — Trois modes de multiplication, 11. — Formes des cellules, *ib.* — Communication, *ib.* — Par des pores, *ib.* — Par des fentes, 12. — Tubilles, *ib.* Prosenchyme, *ib.* — Clostres, *ib.* — Méats, 13. — Raphides, *ib.* — Rayons médullaires, *ib.* — Lacunes, *ib.* — Cellules composées, 14. — Matières contenues dans les cellules, *ib.* — Propriétés du tissu cellulaire, 15. — Tissu vasculaire ou tubulaire, *ib.* — Différentes espèces de vaisseaux, 16. — Distinction des vaisseaux en vaisseaux séveux ou lymphatiques, en vaisseaux propres et en vaisseaux aériens, 21. — Observations de M. Amici sur les vaisseaux poreux, 22. — Organisation des pores, *ib.* — Fonctions des rayons médullaires, *ib.* — Mode de communication des cellules, *ib.* — Système de M. Dutrochet sur les pores des parois cellulaires, 23. — Parenchyme, 24. — Origine et formation des vaisseaux, 25. — Les vaisseaux sont originairement des cellules, *ib.* — Des glandes, 30. — Différentes espèces de glandes, *ib.* — Des poils, 31. — Distinction des poils en glandulifères, excréteurs ou lymphatiques, 32. — leurs formes, *ib.* — Organes de la nutrition, *ib.* — Organes de la reproduction, 33. — Grande division des plantes en inembryonnées (cryptogames, agames, acotylédones), et en embryonnées (phanérogames), fondée sur l'absence ou la présence de l'embryon, 37. — Division des embryonnées en monocotylédons et dicotylédons, suivant que le corps cotylédonaire est simple ou divisé, *ib.* — Division des organes des végétaux en deux classes, suivant qu'ils servent à la nutrition ou à la reproduction, 38.

1^{re} CLASSE. *Organes de la nutrition ou de la végétation.*

- CHAPITRE I^{er}. De la racine; définition et caractères de la racine, 40. — Il ne faut pas la confondre avec les tiges souterraines, 42. — Différentes parties sont insensibles de produire des racines, 43. — Distinction de la tige et de la racine, *ib.* — Exostose, 45. — Elle est formée de trois parties, *ib.* — Division des racines suivant leur durée, en annuelles, bisannuelles, vivaces et ligneuses, *ib.* — Suivant leur structure, en pivotantes, fibreuses, tubérifères et bulbifères, 47. — Suivant leur consistance, 49. — Leur direction, *ib.* — Leurs formes, *ib.* — Usages des racines, 52. — Leur division fondée sur leurs usages en médecine, 59.
- CHAP. II. De la tige; caractères de la tige, 61. — Il ne faut pas la confondre avec la hampe et le pédoncule radical, *ib.* — Cinq espèces de tiges, le tronc, le stipe, le channe, la souche, la tige proprement dite, 62. — Distinction des tiges suivant leur consistance, 64. — Leurs formes, 67. — Leur composition, 69. — Leur direction, 70. — Leur vestiture et leurs appendices, 71. — Leur superficie, *ib.* — Leur pubescence, 73. — Leur armure, 74. — Structure anatomique des tiges, *ib.* — Sect. I^{re}. Organisation de la tige des dicotylédons, 75. — De l'épiderme, 76. — Opinions diverses sur sa nature et son origine, *ib.* — Stomates, 78. — Glandes lenticulaires de Guettard, ou lenticelles de M. De Candolle, 80. — De l'enveloppe herbacée, 81. — Des couches corticales, 83. — Du liber, *ib.* — De l'aubier ou faux bois, 85. — Du bois proprement dit, 86. — De l'étui médullaire, 88. — De la moelle, 89. — Sect. II. Organisation de la tige des monocotylédons, 91. — Sect. III. Organisation de la tige des fongères arborescentes, 93. — Sect. IV. De l'organisation de la racine, 94. — Sect. V. Considérations générales sur l'accroissement des végétaux, et en particulier sur le développement de la tige, 96. — §. I^{er}. Accroissement de la tige des arbres dicotylédons, 98. — *A.* Accroissement en diamètre, *ib.* — Théorie de Duhamel, 99. — Théorie de M. Du Petit-Thouars, 102. — Théorie de M. Mirbel, 108. — *B.* Accroissement en largeur, 112. — Accroissement en hauteur, 116. — §. II. Accroissement de la tige des arbres monocotylédons, 118. — Opinion de l'auteur sur la nature de la tige ligneuse des monocotylédons, 119. — Théorie de quelques procédés pour la multiplication artificielle des végétaux, expliqués par les lois de la physiologie végétale, 123. — Marcotte, 124. — Bouture, *ib.* — Greffe, 125. — §. I^{er}. Greffes par approche, 127. — §. II. Greffes par scions, *ib.* — §. III. Greffes par gemmes ou boutons, 129. — §. IV. Greffes des parties herbacées des

végétaux, *ib.* — De la hauteur des arbres, 130. — De la grosseur des arbres, 131. — De la durée des arbres, 132. — Usages des tiges, *ib.* — Leur division suivant leurs usages en médecine, 133.

CHAP. III. Des bourgeons, 134. — Des bourgeons proprement dits, *ib.* — Leur division en nus et écailleux, 135. — Subdivision des seconds, suivant les parties qu'ils renferment, 137. — Du turion, *ib.* — Du bulbe, 138. — Des tubercules, 140. — Des bulbilles, 141. — Usages des bourgeons et des bulbes, 142.

CHAP. IV. Des feuilles, 143. — Leurs différentes dispositions avant leur entier développement, *ib.* — Considérations sur la feuille, après ce développement; sa définition, son origine, 145. — Ses deux parties, le pétiole et le limbe, *ib.* — Faces du limbe : l'inférieure présente les nervures dont les dispositions variables ont une grande importance, et peuvent être rapportées à trois principales, 146 et suiv. — Diverses manières dont la feuille est unie à la tige, 148. — Division des feuilles en simples et composées, 150.

§. I. Des feuilles simples. Leur distinction suivant leur point de départ. Leur disposition sur la tige ou les rameaux, 152. — Leur direction relativement à la tige, 156. — Leur circonscription ou figure, 158. — Les échancrures de leur base, 160. — Leur mode de terminaison à leur sommet, 161. — Leur contour, 162. — Leurs incisions plus ou moins profondes, 163. — Les modifications de leur bord, 165. — Leur expansion, 167. — Leur superficie, *ib.* — Leur pubescence, 168. — Leur consistance et leur tissu, *ib.* — Leur forme, 169. — Leur coloration, *ib.* — Leur pétiolation, 170. — Leur durée, 172.

§. II. Des feuilles composées, 172. — Leur division en composées proprement dites et décomposées, *ib.* — Subdivision des unes, *ib.* — Et des autres, 173.

Structure, usages et fonctions des feuilles, 178. — Opinion de M. Dutrochet sur les mouvemens des feuilles, 191. — Défoliation ou chute des feuilles, 193. — Leurs usages économiques et médicaux, 195.

CHAP. V. Des stipules; leur définition, 197. — Importance des caractères qu'elles fournissent, *ib.* — Variétés de leur connexion, de leur consistance, de leur figure, de leur durée, 198.

CHAP. VI. Des vrilles, cirrhes ou mains, 199.

CHAP. VII. Des épines et des aiguillons, 200.

De la nutrition dans les végétaux, 202. — De l'absorption ou succion, 203. — De la marche de la sève, 208. — Observations nouvelles de M. Amici sur la circulation du suc dans les *Chara* et le *Caulinia fragilis*, 213. — Diverses hypothèses relativement à la cause qui détermine la marche de la sève, 217. — De l'endosmose, 220. — De la

transpiration, 227. — De l'expiration, 229. — De l'excrétion, 233.
— De la sève descendante, 234. — De l'assimilation ou de la nutrition
proprement dite, 236.

II^e CLASSE. *Des organes de la reproduction ou de la fructification.*

SECTION I^{re}. Des organes de la floraison.

Considérations générales sur la fleur, 243.

CHAP. I^{er}. Du pédoncule et des bractées, 249. — Ce que sont les pédon-
cules, *ib.* — Ce que sont les bractées, 250. — Leurs diverses dis-
positions, 251. — Unies, elles forment ou une cupule, ou un invo-
lucre, qui prend, suivant les cas, le nom de calicule ou de spathe, *ib.*
— De ces parties dans les Graminées, 253.

CHAP. II. De l'inflorescence. Définition, 254. — Divers modes d'inflores-
cence, 255. — L'épi, 257. — Le chaton, 258. — Le spadice, *ibid.* —
La grappe, 259. — La panicule, *ibid.* — La cyme, 260. — Le thyrsé, 261.
— La corymbe, *ibid.* — L'ombelle, 262. — Le sertule, 263. — Le capi-
tule, *ibid.*

CHAP. III. De la préfloraison, 264.

CHAP. IV. Des enveloppes florales en général, 266.

CHAP. V. Du calice. Définition et caractères, 270. — Distinction des
calices en monosépales ou gamosépales, et polysépales, *ib.* — Carac-
tères des premiers, *ib.* — Leur distinction établie d'après leurs divisions
plus ou moins profondes, 271. — D'après leur régularité ou irrégu-
larité et leurs formes diverses, 273. — Nombre variable des sépales
dans les calices polysépales, 275.

CHAP. VI. De la corolle. Définition et caractères, 276. — Division des
corolles en monopétales et polypétales, *ib.* — Ce que c'est qu'un pé-
tale, 277. — Ses parties, *ib.* — Différences des corolles monopéta-
les et polypétales, *ib.* — Des parties que présentent les premières, le
tube, le limbe et la gorge, 278. — Corolle monopétale régulière, *ib.*
— Irrégulière, 280. — Corolle polypétale, 284. — Corolles polypé-
tales régulières qui peuvent être cruciformes, rosacées, caryophyl-
lées, 286. — Corolles polypétales irrégulières qui sont papilionacées
ou anormales, 288. — Situation relative des sépales et des pétales, *ib.*

CHAP. VII. Des organes sexuels. Histoire de leur découverte, 290. —
Des parties qui concourent à les former, 292.

CHAP. VIII. De l'étamine ou organe sexuel mâle, 292. — Des parties qui
la composent, *ib.* — Nombre variable des étamines, 293. — Leur
grandeur relative, 294. — Leur situation relativement aux divisions
du calice et de la corolle, 295. — Leur direction, 296. — Elles sont
libres ou réunies, 297.

- §. I. Du filet. Ses différentes formes, 297. — Les filets sont ou libres ou soudés, soit en partie, soit en totalité, 298. — Leur nature et leur structure organique, 300.
- §. II. De l'anthere. Des parties qui concourent à la former, 301. — De ses loges et de leur nombre, *ib.* — Points d'attache des anthers, 302. — Leurs formes, *ib.* — Les loges des anthers biloculaires peuvent être soudées de différentes manières, 304. — Peuvent être réunies par un *connectif*, *ib.* — Modes de déhiscence des anthers, 305. — Les anthers peuvent être adhérentes entre elles, 306.
- §. III. Du pollen, 309. — Structure, nature de la superficie, et forme des grains polliniques, 310. — Observations de M. Guillemin, *ib.* — Observation de M. Ad. Brongniart, 312. — Formation du pollen suivant M. Miibel, 314. — Pollen en masse des Orchidées et des Asclépiadées, 315.
- CHAP. IX. Du pistil ou organe sexuel femelle. Parties qui le composent, 317. — Du gynophore et du podogyne, 318.
- §. I. De l'ovaire. Ses caractères, 319. — Son adhérence, ou non-adhérence avec le calice; importance de ce caractère, *ib.* — Ovaire infère, *ib.* — Ovaires pariétaux, 320. — Ovaire gynobasique, 321. — Cavités intérieures ou loges de l'ovaire variables en nombre, 322. — Des ovules qu'elles contiennent, 323.
- §. II. Du style, 324. — Le nombre des styles et leur position relative à l'ovaire, *ib.* — Leurs formes, 325.
- §. III. Du stigmate. Définition, 327. — Nombre des stigmates, 328. — Leur position sur le style, *ib.* — Leur différence de substance, *ib.* — Leurs formes, 329.
- Nouvelles considérations générales sur la fleur, 330. — De l'anthese, 331.
- Division des plantes suivant la saison de leur floraison, 333.
- Influence des météores atmosphériques sur certaines fleurs, 334.
- Des nectaires, 335.
- CHAP. XII. Du disque. Définition, 337. — Sa distinction en hypogyne, périgyne et épigyne.
- De l'insertion. Ce qu'on entend par ce mot, 340. — Distinction des insertions en absolue et relative, 341. — Trois sortes d'insertion relative, 342.
- CHAP. XIII. Du réceptacle de la fleur, 343.
- CHAP. XIV. De la nature physiologique de la fleur, 346.
- CHAP. XV. De la fécondation historique, 350. — Phénomènes préparatoires, 353. — Phénomènes essentiels, 356. — Phénomènes consécutifs, 368.

SECTION II. Du fruit ou des organes de la fructification proprement dits, 370.

CHAP. I^{er}. Du péricarpe. — Définition, 370. — Des trois parties qui le forment, l'épicarpe, le sarcocarpe, l'endocarpe, 371. — Des organes accessoires du péricarpe. De sa cavité intérieure simple ou offrant plusieurs loges, 372.

§ I. Des cloisons qui séparent ces loges, 376.

§ II. Du trophosperme, 377.

§ III. De l'arille, 378. — De la columelle, 380. — Déhiscence du péricarpe, 381. — Péricarpes simples, *ibid.* — Péricarpes déhiscens, *ibid.* — Nombres de valves, *ibid.* — La déhiscence valvaire peut être 1^o loculicide, 2^o septicide; 3^o septifrage, 382. — Formes du péricarpe dans son ensemble, 383. — Le fruit est quelquefois couronné d'une aigrette, *ibid.* — Cette aigrette est sessile ou stipitée, *ibid.* — Elle est poilue ou plumbeuse, *ibid.*

CHAP. II. De la nature physiologique du péricarpe, 385.

CHAP. III. De la graine, 390. — Définition de la graine, *ibid.* — Il n'existe pas de graines nues, c'est-à-dire sans péricarpe, *ibid.* — Dissemblance des véritables graines d'avec les corpuscules reproductifs des plantes agames, 391. — La graine est formée de deux parties: 1^o de l'épisperme ou tégument propre; 2^o de l'amande, 392. — Du hile ou point d'attache de la graine, *ibid.* — Sommet, face, bords de la graine, *ibid.* — Graine comprimée, graine déprimée, *ibid.* — Position des graines, *ibid.* — Dressées, 393. — Renversées, *ibid.* — Ascendantes, suspendues, péritroques, *ibid.*

§ I^{er}. De l'épisperme, 393. — Testa et tegmen, *ibid.* — Hile, emphalode, vasiducte et chalazé, 394. — Micropile, embryotége, 395.

§ II. De l'amande, 385. — Elle est formée par l'embryon seul ou uni à un endosperme, 396.

§ III. De l'endosperme, 396. — Sa couleur, sa substance, 397.

§ IV. De l'embryon, 397. — Embryon épispermique, 398. — Embryon endospermique, *ibid.* — Embryon extraire et intraire, *ibid.* — L'embryon est formé de quatre parties: 1^o le corps radulaire ou la radicule; 2^o le corps cotylédonaire; 3^o la gemmule; 4^o la tigelle. La radicule peut être nue ou coléorbizée, c'est-à-dire renfermée dans une coléorbize, 399. — Le corps cotylédonaire est à un seul, à deux ou à un grand nombre de cotylédons, 400. — Embryon monocotylédéné et dicotylédonné, *ibid.* — Nouvelle division des végétaux en *endorhizes*, *exorhizes* et *synorhizes*, 401. — Usages des cotylédons, 402. — Cotylédons hypogés et épigés, *ibid.* — Feuilles séminales, *ibid.* — De la gemmule ou plumule, *ibid.* — Feuilles primordiales, 403. — De

la coléoptile, *ibid.* — De la tigelle, *ibid.* — Direction de l'embryon relativement au péricarpe, *ibid.* — Embryon homotrope, antitrope, orthotrope et amphitrope, 404.

§ V. De l'embryon dicotylédoné, 405. — Caractères que présentent en général sa radicule, ses deux cotylédons, sa gemmule, sa tigelle, *ibid.* — Ses anomalies, *ibid.* — Soudure des deux cotylédons en un seul; le marronnier d'Inde, *ibid.*

§ VI. De l'embryon monocotylédoné, 406. — Souvent on ne peut bien reconnaître ses différentes parties que par la germination, *ibid.* — Corps radiculaire, embryon macropode, *ibid.* — Radicule enfermée dans une coléorhize; elle n'est pas toujours simple, *ibid.* — Corps cotylédonaire, 407. — Il est simple, indivis, *ibid.* — Gemmule renfermée dans le cotylédon, composée de petites fenilles emboîtées les unes dans les autres, *ibid.* — Piléole, tigelle, se confond ordinairement avec le cotylédon ou la radicule, *ibid.* — Structure de l'embryon des Graminées, *ibid.* — De l'hypoblaste, *ibid.* — Du blaste, *ibid.* — De la radiculode, 408. — De l'épiblaste, *ibid.*

CHAP. IV. De la structure de l'ovule avant l'imprégnation, et des modifications qu'il éprouve jusqu'à la maturité de la graine, 408.

CHAP. V. De la Germination. Définitions de la germination, 419. — Circonstances nécessaires de la germination: les unes dépendent de la graine, les autres lui sont accessoires ou étrangères. État où doit être la graine, 419. — Agens extérieurs indispensables à la germination, 420. — De l'eau, *ibid.* — Elle sert de véhicule aux substances alimentaires du végétal, *ibid.* — Sa trop grande quantité est nuisible aux graines, *ibid.* — Elle ramollit l'enveloppe séminale et favorise sa rupture, *ibid.* — De la chaleur, 421. — Elle est aussi nécessaire que l'eau, mais ne doit pas passer certains degrés, *ibid.* — Une chaleur de 25 à 30 degrés est la plus convenable, *ibid.* — De l'air, *ibid.* — Il est aussi utile aux végétaux pour germer et croître qu'aux animaux pour respirer et vivre. *ibid.* — Expériences de Homberg, qui dit avoir vu germer des graines dans le vide de la machine pneumatique, peu exactes, *ibid.* — Action de l'oxigène, 422. — Il aide et favorise la germination, *ibid.* — Pur, il l'accélère d'abord, mais il ne tarde pas à l'arrêter par l'activité trop puissante qu'il lui communique, *ibid.* — Son action tempérée par sa réunion au gaz azote ou au gaz hydrogène, 423. — Proportions les plus convenables de ce mélange. — L'oxigène, absorbé pendant la germination, se combine avec l'excès de carbone que contient le jeune végétal, et forme de l'acide carbonique qui est rejeté au dehors, *ibid.* — Influence de cette combinaison sur l'endosperme, *ibid.* — Expériences de M. de Humboldt avec le chlore, *ibid.* — Influence du sol et de la lumière sur la germination,

424. — Phénomènes généraux de la germination, 425. — La radicule paraît la première 426. — La gemmule paraît peu de temps après, 427. Usage de l'épisperme, 428. — Il sert à empêcher l'eau d'agir trop directement sur l'embryon, *ibid.* — Origine de l'endosperme, *ibid.* — Usage de l'endosperme, qui fournit les premiers matériaux de sa nutrition au jeune végétal, *ibid.* — Les cotylédons remplissent souvent les mêmes usages que l'endosperme, *ibid.*

§. I^{er}. Germination des embryons exorhizes ou dicotylédonés, 429.

§ II. Germination des embryons endorhizes ou monocotylédonés, 432.

CHAP. IV. Classification des différentes espèces de fruits, 433. — Considérés en général, les fruits sont distingués en simples et composé, 434. — Suivant la nature du péricarpe, les fruits sont secs ou charnus, *ibid.* — Les fruits secs sont déhiscens ou indéhiscens, *ibid.* — Selon le nombre des graines qu'ils renferment, on distingue les fruits en oligospermes et en polyspermes, 435. — Fruits pseudospermes, *ibid.*

PREMIÈRE CLASSE. Des Fruits simples.

SECTION PREMIÈRE. Fruits secs.

§. I^{er}. Fruits secs et indéhiscens, 437.

1^o La Cariopse, *ibid.*

2^o L'Akène 438. — Akène avec aigrette, *ibid.*

3^o Le Polakène, — Diakène, — Triakène, etc., 438.

4^o La Samare, *ibid.*

5^o Le Gland, 439.

6^o Le Carcérule, *ibid.*

§. II. Fruits secs et déhiscens, 440.

1^o Le Follicle, *ibid.*

2^o La Silique, *ibid.*

3^o La Silicule, 441.

4^o La Gousse, uni-biloculaire, lomentacée, *ibid.*

5^o La Pyxide, 442.

6^o L'Élatérie, *ibid.*

7^o La Capsule, 443.

SECTION II. Des fruits charnus, *ibid.*

1^o La Drupe, 444.

2^o La Noix, *ibid.*

3^o Le Nuculaine, *ibid.*

4^o La Balauste, *ibid.*

5^o La Péponide, *ibid.*

6° L'Hespéridie, 445.

7° La Baie, *ibid.*

DEUXIÈME CLASSE. *Des Fruits multiples.*

Du Synearpe, 446.

La Mélonide. 447. — Note sur cette espèce de fruits, *ibid.* — Mélonide à nucules, et Mélonide à noyaux, *ibid.*

TROISIÈME CLASSE. *Des Fruits agrégés ou composés.*

1° Le Cône ou Strobile, 449.

2° Le Sorose, *ibid.*

3° Le Sycône, *ibid.*

CHAP. V. De la Dissémination, 450. — Ce que l'on doit entendre par ce mot, *ibid.* — C'est le moyen le plus puissant de la reproduction des espèces, 451. — Circonstances qui favorisent, 452. — Péricarpes qui se rompent avec élasticité, et lancent leurs graines, *ibid.* — Appendices divers des graines qui augmentent leur surface et les rendent plus légères, *ibid.* — Les vents, les fleuves, les eaux de la mer sont les agens de la dissémination, 459. — Usages des fruits et des graines, 453 et suiv.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA TAXONOMIE, ou des Méthodes botaniques, 1. — Coup d'œil sur l'histoire de la Botanique, *ibid.* — Théophraste, *ibid.* — Gesner, 3. — Les frères Baubin, Rai, Magnol et Rivin, 4. — Cæsalpin, *ibid.* — Tournefort, *ibid.* — Linnæus, 5. — Adanson, Bernard de Jussieu, Antoine Laurent de Jussieu.

Méthode de Tournefort, 9 et suiv. — Clef de la méthode de Tournefort, 17.

Système sexuel de Linnæus, 18.

Système sexuel de Linnæus, modifié par M. Richard père, 30.

Clef du système sexuel de Linnæus, 33.

Méthode de M. de Jussieu, ou des familles naturelles, 34.

Clef de la méthode de M. de Jussieu, 62.

Tableau des familles du règne végétal, 63.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

FAMILLES DE PLANTES

DÉCRITES DANS CET OUVRAGE.

ACANTHACÉES.	Pag. 128	Bruniacées.	202
Acérinées.	178	<i>Butomeæ.</i>	93
<i>Algæ.</i>	67	Byttneriacées.	168
Alismacées.	93	CABOMBÉES.	85
<i>Alismoïdes.</i>	94	Calycérées.	146
Amaranthacées.	118	Campanulacées.	143
<i>Amaryllidæ.</i>	100	<i>Cannæ.</i>	103
<i>Amentacearum genera.</i>	232	Capparidées.	188
Amomées.	103	Caprifoliacées.	150
Ampélidées.	177	Caryophyllées.	195
Anonacées.	158	<i>Casuarineæ.</i>	230
Apocynées.	136	<i>Cedreleæ.</i>	180
Aquifoliacées.	224	Célastrinées.	223
Araliacées.	154	<i>Celtideæ.</i>	227
<i>Ardisiaceæ.</i>	138	<i>Cercodiennes.</i>	209
Aristolochiées.	111	Champignons.	69
Aroïdées.	82	Characées.	78
<i>Asclepiadæ.</i>	136	Chénopodées.	117
Asparaginées.	95	Chlénacées.	162
<i>Asphodeli.</i>	97	<i>Chicoraceæ.</i>	145
<i>Atherospermæ.</i>	228	Cistées.	191
<i>Atripliceæ.</i>	117	Colchicacées.	94
Aurantiacées.	176	Combrétacées.	211
<i>Azarineæ.</i>	111	Commelinées.	91
BALANOPHORÉES.	109	<i>Compositæ.</i>	145
<i>Balsaminæ.</i>	164	Conifères.	233
Berbéridées.	159	Convolvulacées.	133
Bétulinées.	231	<i>Corymbiferaæ.</i>	145
Bignoniacées.	134	Crassulacées.	203
<i>Bixinées.</i>	190	Crucifères.	186
Bombacées.	167	Cucurbitacées.	206
<i>Boopidæ.</i>	146	<i>Cunoniaceæ.</i>	200
Borraginées.	131	Cupulifères.	232
Broméliacées.	98	Cycadées.	234

<i>Cynarocephalæ.</i>	145	<i>Hypoxyllées.</i>	71
Cyperacées.	86		
Cytinées.	111	<i>Ilicinées.</i>	224
		Iridées.	101
DILLÉNIACÉES.	156		
Dioscorées.	99	JASMINÉES.	129
<i>Diosmææ.</i>	161	Joncées.	90
Dipsacées.	147	<i>Juncagineæ.</i>	94
Droséracées.	192		
<i>Drynorrhizées.</i>	103	LABIÉES.	131
		Laurinées.	115
EBÉNACÉES.	139	Légum'neuses.	220
Eléagnées.	113	Lentibulariées.	123
<i>Epacridææ.</i>	141	Lichénées.	71
Equisétacées.	77	<i>Lilacææ.</i>	129
Ericinées.	141	Liliacées	97
Erythroxyllées.	180	<i>Linacææ.</i>	164
Euphorbiacées.	225	Loasées.	207
		<i>Lobeliacææ.</i>	144
		Loranthées.	151
FICOÏDÉES.	199	Lycopodiées.	74
Flacourtiées.	190	<i>Lysimachiææ.</i>	122
<i>Fluviales.</i>	81		
Fougères.	75	MAGNOLIACÉES.	157
Frankeniées.	194	Malpighiacées.	179
Fumariées.	184	Malvacées.	165
		Marcgraviacées.	173
GENTIANÉES.	135	Marsiléacées.	76
Géraniées.	164	Mélastomacées.	214
Gesuériacées.	143	Méliacées.	180
Globulariées.	124	Ménispermées.	160
<i>Goodenoviææ.</i>	144	Monimiées.	228
Graminées.	87	Mousses.	72
<i>Grossulariææ.</i>	205	Musacées.	102
<i>Guayacaneææ.</i>	139	Myoporinées.	130
Guttifères.	174	Myricées.	230
		Myristicées.	116
<i>Halorageææ.</i>	209	Myrsinées.	138
Hamamélidées.	201	Myrtacées.	212
<i>Hemerocallidææ.</i>	97		
Hémodoracées.	102	NARCISSÉES.	100
Hépathiques.	71	Nayades.	81
<i>Hermanniaææ.</i>	168	Nopalées.	203
<i>Hippocastaneææ.</i>		Nyctaginées.	119
Hippocraticées.	177	Nymphéacées.	108
Homalinées.	218		
Hydrocharidées.	107	OCHNACÉES.	160
Hydroléacées.	133	Olacinées.	172
Hydrophytes.	67	<i>Oleinaææ.</i>	129
Hygrobicées.	209	Ombellifères.	153
Hypéricinées.	175		

256 TABLE ALPHABÉ. DES FAMILLES DE PLANTES.

Onagrariées.	210	Salicinées.	229
<i>Opercularia</i> .	149	<i>Salviniées.</i>	76
<i>Ophiosperma</i> .	138	Samydées.	219
Orchidées.	105	Santalacées.	112
Orobanchées.	125	Sapindacées.	181
<i>Oxalidæ.</i>	164	Sapotacées.	137
		Saurrés.	84
PALMIERS.	88	Saxifragées.	200
<i>Pandaneæ.</i>	83	<i>Scitamineæ.</i>	103
Papavéracées.	185	Scrophularinées.	126
Paronychiées.	197	<i>Simarubæ.</i>	161
Passiflorées.	208	<i>Smilacææ.</i>	95
<i>Petalineæ.</i>	134	Solanées.	127
<i>Pedicularés.</i>	126	<i>Sterculiaceæ.</i>	168
Pittesporées.	163	<i>Strychnæ.</i>	136
Plantaginées.	120	<i>Stylidiæ.</i>	144
Plumbaginées.	122	Styracées.	140
<i>Podophyllæ.</i>	185	<i>Symploceæ.</i>	<i>ib.</i>
<i>Podosomeæ.</i>	93	Synanthérées.	145
Polémoniacées.	134		
Polygalées.	182	TAMARISCINÉES.	215
Polygonées.	117	Térébinthacées.	221
Pontédériacées.	92	<i>Terminalia.</i>	211
Portulacées.	198	Ternstræmiacées.	171
<i>Potamophiles.</i>	81	<i>Theacææ.</i>	<i>ib.</i>
Primulacées.	122	Thymélées.	114
Protéacées.	114	Tiliacées.	170
		Tremandrées.	184
RENONCULACÉES.	155	<i>Tropæoleæ.</i>	164
Résédacées.	189	Typhinées.	83
Restiacées.	89		
Rhamnées.	222	URTICÉES.	227
Rhizophorées.	152		
<i>Rizospermes.</i>	76	<i>Vacciniæ.</i>	141
<i>Rhodora.</i>	141	Valérianiées.	148
Ribésiées.	205	Verbénacées.	129
Rosacées.	210	Violariées.	193
Rubiacées.	149	<i>Vites.</i>	177
Rutacées.	161		
		<i>Zygophyllæ.</i>	161
SALICARIÉES.	215		

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES FAMILLES DES PLANTES.

87

New York Botanical Garden Library

QK45 .R5 1833

Richard, Achille/Nouveaux elemens de bot

gen



3 5185 00103 3677

